This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,179,784

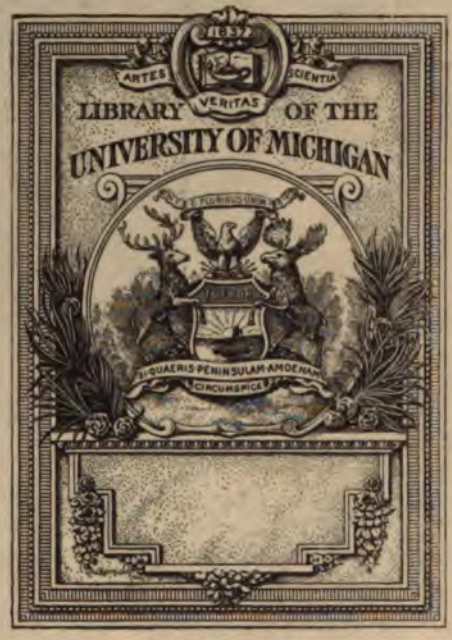
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1904

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4 RUE GARNIER.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME IV

JUILLET-DÉCEMBRE 1904

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1904

NOUVELLES STÈLES PEINTES DE SIDON[1]

Les stèles peintes, auxquelles est consacrée cette note, ont été découvertes l'été dernier à Saïda, au cours de fouilles privées pratiquées dans un jardin, à une profondeur de 7 mètres[2]. Il y en avait douze, paraît-il, lors de la découverte ; il n'en reste plus que neuf sur place : trois des mieux conservées auraient été transportées à Constantinople par les soins de Macridy Bey[3]. On ne peut que s'en féliciter ; mais il est grandement regrettable qu'aucune mesure n'ait été prise pour sauvegarder celles qui n'ont pas pris le chemin de Tchinli-Kiosk et dont l'intérêt, comme on en jugera, n'est pas négligeable. Elles ont été abandonnées en plein champ, les unes couchées à terre, les autres redressées, exposées au soleil et à la pluie. Pour les examiner, nous avons dû faire faucher les hautes herbes qui les entouraient jusqu'à mi-hauteur et recouvraient les inscriptions.

Il est donc opportun de faire connaître ces textes et de décrire ces peintures avant que les agents atmosphériques aient achevé leur œuvre : déjà les couleurs détrempées s'en vont, le stuc s'écaille ou s'effrite. Ce qui est pire encore, plusieurs personnages ont été grattés intentionnellement et entièrement effacés.

1. Mémoire communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance du 18 mars 1904. — J'ai revu, depuis, cette note et je dois exprimer ici toute ma reconnaissance à MM. Pottier, Foucart, Clermont-Ganneau et Haussoullier, qui ont mis la plus exquise obligeance à m'aider de leur expérience et de leurs conseils.

2. M. Hugo Winckler a signalé, en quelques lignes, cette découverte dans sa note « Die Ausgrabungen in Saïda » (*Orientalistische Litteratur-Zeitung*, 1903, nº 12, 15 décembre).

3. C'est ce qui nous fut raconté à Saïda, au mois de février dernier, et cette version semble confirmée par l'annonce de l'arrivée à Constantinople de trois stèles peintes provenant de Saïda (*Levant Herald*, vendredi 6 mai 1904).

138987

Ces petits monuments reproduisent à peu près tous le même type, sans notables particularités. Ce sont des stèles assez épaisses, un peu plus étroites au sommet qu'à la base et terminées par un fronton triangulaire, orné d'acrotères aux angles. La face antérieure de la pierre, aplanie, a été recouverte d'une couche de stuc blanc, sur lequel les couleurs ont été appliquées. Malheureusement, le stuc tient assez mal sur la mauvaise « pierre de sable » qui a été employée par le décorateur; aussi a-t-il disparu par larges plaques, emportant des portions de figures et mutilant les inscriptions. Généralement, le fronton porte quelque motif de décoration. Une moulure, formée par une plate-bande à double biseau, le sépare du champ de la stèle. Cette dernière surface est occupée, de haut en bas, par la peinture et l'inscription. La peinture est comprise dans un enfoncement rectangulaire, plus haut que large, de peu de profondeur, formant encadrement. Au-dessus de ce cadre se déroule une guirlande de feuillage et de fleurs, plus ou moins gracieusement disposée. Au-dessous du même cadre, à distance variable, vient l'inscription, tracée en rouge au pinceau. Les caractères, très réguliers et élégants, mesurent de $0^{m},02$ à $0^{m},026$.

A la vérité, toutes ces épitaphes sont très simples; mais elles n'en sont pas moins intéressantes, parce que les défunts sont tous des soldats; que l'ethnique est presque toujours conservé et que nous apprenons par là comment était composée la garnison de Sidon. Ce qui ajoute encore à l'intérêt, c'est qu'une des inscriptions nous permettra de dater cette série de monuments funéraires[1], provenant sans doute d'une nécropole militaire qui devait être assez importante. Il est bien probable que des fouilles

1. Les nouveaux monuments apporteront, sur ce point, une utile contribution au dernier travail de M. P. Perdrizet (*Rev. archéol.*, mars-avril 1904 : Stèles peintes de Sidon, p. 234-245). Je l'ai lu trop tard pour en profiter; mais, cependant, assez à temps pour pouvoir le citer et y renvoyer. La question de l'armement des soldats notamment (p. 240-245) y est traitée d'une façon excellente, avec l'attention minutieuse et précise qui caractérise la manière de l'auteur : il n'y a rien à y ajouter.

méthodiques mettraient à découvert un « columbarium » semblable à celui d'Alexandrie.

*
* *

Stèle 1. — *Dimensions* : hauteur, 1m,45; largeur : à la base, 0m,50; en haut, 0m,44; rectangle évidé : hauteur, 0m,40; largeur, 0m,30.

Deux personnages. A gauche, il ne reste plus que les deux jambes d'un guerrier regardant à gauche, le poids du corps portant sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement rejetée en arrière; pieds chaussés de longues bottines montantes. Près de la jambeg auche apparaît le bas d'un bouclier ovale, très allongé, que le soldat devait tenir de la main gauche. En avant du corps, qui a entièrement disparu, les cinq doigts de la main droite, étendus. — Derrière ce premier personnage, à droite, second guerrier, regardant sans doute dans la direction indiquée par son camarade. On ne reconnaît plus, sur les rares débris de stuc demeurés adhérents, qu'un genou fléchi et les armes : longue lance pointue, à fer en losange, et bouclier, d'un ovale très aigu, dont la hauteur est égale aux deux tiers de la taille du personnage.

Les soldats étaient peints en rouge sanguin; la lance est rougeâtre; les boucliers sont indiqués par le pourtour de l'ovale et le grand axe, en jaune; chaussures jaunes et sol rouge.

L'inscription est très mutilée.

ΙΛΙΜΟΛΙΚΟΥ
ΝΦΙΝΗΤΕΜΟ
ΧΙΩΝ ΙΗΣΤ
ΧΑΙΡΕ

Lig. 1. — Quatre ou cinq lettres ont disparu à gauche; complète à droite.

Lig. 3. — Après N, espace blanc sur la pierre.

On lit :

[ΙΑ Ἑρ]μολ[ύ]κου [1]
ΝΦΙΝ ἡ[γ]εμό[να [2]]
ΧΙΩΝ [χρ]ηστ[έ].
χαῖρε.

Deux suppositions se présentent et, par conséquent, deux manières de solliciter les débris de l'inscription. Ou bien ce texte renfermait la désignation du corps que le fils d'Ἑρμόλυκος commandait; ou bien le nom du défunt était simplement accompagné de la désignation de son grade.

Dans la première hypothèse, faudrait-il lire ἡγεμόνα[τῶν] Χίων? C'est bien douteux; au surplus, l'usage semble s'y opposer[3].

Dans la seconde, nous aurions plus vraisemblablement, à la 3e ligne, non plus la désignation ethnique d'un corps de troupe, mais la reprise du nom du défunt[4], suivie de la formule habituelle. Dans cette hypothèse, nous pourrions peut-être lire, à la troisième ligne, [Μοσ]χίων et, à la première, [Μοσχίων]α.

Quant à l'ethnique du personnage, il est bien difficile de le tirer de la finale ΝΦΙΝ qui occupe la place réservée aux désignations de ce genre dans nos monuments.

Stèle 2. — *Dimensions* : haut., 1m,30; larg., 0m,48; rectangle évidé, 0m,40 × 0m,28 (fig. 1).

Le fronton manque. Au dessus du panneau peint, guirlande légèrement infléchie au milieu : bouquets de feuillage vert-clair, séparés par de gros points rouges.

1. La lecture [Ἑρ]μολ[ύ]κου ne fait pas de doute : nous retrouvons là un nom très commun et c'est le seul qui cadre parfaitement avec les restes de l'inscription.

2. Dans les armées des Séleucides, des Lagides et des Attalides, l'ἡγεμών est à la tête d'une compagnie; le chef d'armée porte le nom de στρατηγός; cf. Dittenberger, *Orientis graeci Inscriptiones selectae*, nos 69, 115, 211, 217, 266, 280.

3. Cf. Dittenberger, *l. cit.* : aucun exemple d'indication de la nationalité des corps commandés par les ἡγεμόνες; cf. encore une épitaphe d'époque ptolémaïque, trouvée à Alexandrie dans l'hypogée des mercenaires :
Διὰ Φίλωνος, ἔτους ε̄, Ξανδικοῦ ε̄, Μενεκλέους Κρητός, ἡγεμόνος. *Revue archéol.*, 1887, I, p. 293.

4. Cf. stèle 7. — Cette supposition, d'ailleurs, conviendrait mieux à la régularité avec laquelle le texte est distribué sur ces petits monuments.

Guerrier en défense à droite, les jambes écartées, fortement campé sur la jambe gauche. Du bras gauche, porté en avant, il se couvre avec un bouclier rond; le bras droit, ramené en arrière, tient une longue lance dont la pointe triangulaire dépasse le bouclier; casque, dont il ne reste que le plumet. La figure, le buste, la jambe droite, le bras gauche (sauf la main) ont beaucoup souffert. Vêtement : tunique largement décolletée, à manches courtes, serrée à la taille et descendant à mi-cuisse; chaussures terminées en arrière par une sorte de « tirant ». Peinture: parties nues (jambes, cou, bras), ocre rouge assez clair; tunique rouge sang, avec plis plus foncés, obtenus par des retours de pinceau et quatre raies blanches : une transversale, assez épaisse, sur chaque manche; deux autres, plus ténues, partant de la naissance de l'épaule et descendant obliquement vers la ceinture; bouclier et plumet rouges ; lance jaune foncé.

Fig. 1. — Stèle n° 2.

ΝΔΕ ΙΟΛΙΤ
ΑΟΝ ΕΡΙΟΥ
ΗΑΥΙΩΝΙΟΛΙΤΗΝ
ΤΕΧ ΙΡΕ

Lig. 1. — Au début, lacune de 5 ou 6 lettres au maximum; au milieu, lacune de 4 lettres.

En rapprochant de ce fragment une inscription analogue, bien mieux conservée, découverte à Sidon, il y a quelques années[1], où nous lisons :

1. Elle a été publiée par le P. Lammens, S. J., *Revue archéol.* 1898, II, p. 110, et interprétée par M. P. Perdrizet, cf. *Revue archéol.*, 1899, II, p. 44.

Καυνίων τὸ πολίτευμα ... τοὺς αὐτῶν [πο]λίτ[ας]

nous pouvons compléter avec certitude :

νδέ[ων τὸ π]ολίτ[ευμα]
ιο[ν.....]ερίου
[[1]τὸν] αὐ[τῶν π]ολίτην.
[χρησ]τέ, χ[α]ῖρε.

Ce nouveau texte ne saurait se rapporter au πολίτευμα des Cauniens; il en désigne un autre. Lequel? La finale d'ethnique qui subsiste ΝΔΕ[ων] se prête à trop de restitutions et rendra toute conjecture assez fragile. C'est grand dommage, car il y aurait intérêt à connaître la nationalité de ces étrangers, fixés à Sidon comme les Cariens de Caunos, y jouissant comme eux de leurs droits civiques et formant un πολίτευμα [2], c'est-à-dire une association civile, image réduite de leur cité, avec ses magistrats, ses assemblées, sa caisse. Tout au plus peut-on ajouter que les noms terminés en ΝΔΑ (*-anda, -inda...*) sont le plus souvent d'origine carienne : c'est un indice qu'il ne faut pas négliger.

Stèle 3. — *Dimensions* : haut., 1^{m},30; larg., 0^{m},48; rectangle évidé : 0^{m},40 × 0^{m},28.

Dans le tympan, disque rouge, sorte de gros macaron, sur fond blanc. Au dessous du fronton, guirlande de feuillage vert sur cordon rouge; des deux côtés retombent les bouts flottants de rubans rouges et verts.

Deux guerriers se faisant face; l'un tend la main à l'autre. Quelques traces des armes : casques jaunes avec plumet rouge; grands boucliers ovales, jaunes; lances jaunes. Des deux soldats on ne distingue plus qu'une vague silhouette : les couleurs, délavées par les pluies, s'attachent aux doigts.

L'inscription est tout aussi détériorée. La 3e ligne tout

1. Cette restitution s'impose par comparaison avec l'analogue τοὺς αὐτῶν πολίτας; la lettre Η pour Ν est une erreur du peintre ou une méprise de lecture.

2. Cf., sur les πολιτεύματα, les renseignements de M. Perdrizet, *l. c.*

entière et les deux tiers des lignes 1 et 2 ont disparu.

ΚΛΗΤΙΑ ΩΙ
ΦΙΛΙΠΠΟΥ
ΧΑΙ

Lig. 1. — Il manque peut-être une lettre au début, mais ce n'est pas sûr; entre Α et Ω, lacune de 11 à 12 lettres.

Lig. 2. — Après Υ, lacune de 12 à 13 lettres.

Entre plusieurs autres combinaisons, on pourrait proposer la suivante, sous toutes réserves, en se fondant sur le datif, dont la désinence est restée à la fin de la première ligne[1] :

Κλητία[ς[2] τῷ δεῖνι?]
Φιλίππου [ethnique]
[χρηστέ]
χαῖ[ρε].

Stèle 4. — *Dimensions* : hauteur, 0m,90; largeur, 0m,55.

Stèle plus courte et plus trapue que les précédentes. Creux du tympan, limité par des traits de couleur : jaune à la base; vert des deux autres côtés. Dans cet encadrement, sur fond blanc, étoile rouge à huit rais. Sur la partie plane de la petite moulure saillante qui sépare le fonton du corps de la stèle, raies de couleur (jaune, blanche, verte); sur les deux pentes obliques, oves en bleu et blanc, séparés par des points rouges. Au dessous de la moulure, guirlande verte, jaune et rouge, relevée par cinq nœuds de ruban rouge à bouts flottants.

Le sujet devait représenter un guerrier vu de face. On ne distingue plus que la haste jaune et la pointe verte de la lance, et quelques détails des sandales, dont on reconnaît les liens croisés sur le cou-de-pied du soldat.

1. Ce datif n'aurait rien d'insolite; cf. stèle 7.
2. La forme Κλητίας ne s'est, je crois, pas encore rencontrée; mais il y a des exemples de Κλειτίας.

L'inscription nous fait connaître que le défunt était un Carien d'Euromos.

Σ ∪ΜΦΙΑΣΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ
ΕΥΡΩ'·:ΕΥΣ
ΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ

Lig. 1. — Une lettre a disparu entre Σ et Ο ; d'après les dimensions du vide, nous avons cru devoir restituer un Τ.

Σ[τ]ομφίας Ἀπολλωνίδου
Εὐρω[μ]εὺς
χρηστέ, χαῖρε.

Stèle 5. — *Dimensions* : haut., 1^{m},30 ; larg., 0^{m},54.

Fronton orné, assez bien conservé. Au-dessus du tympan, plante stylisée, rouge, avec quatre feuilles vertes ; dans le creux du tympan, autre plante rouge, sur fond blanc, dont les tiges, à droite et à gauche, forment d'élégants rinceaux, de façon à couvrir toute l'aire du triangle. Sur la moulure, raies de couleur. Sur le champ de la stèle, au-dessous d'une raie jaune, guirlande rigide ; feuillage vert et fleurs rouges.

Sujet encadré de rouge et de vert. Il ne reste que deux plumes rouges ayant appartenu à un panache, une lance et un segment de bouclier jaunes.

L'inscription, heureusement, est une des plus complètes. Elle nous apprend que ce monument a été élevé à un « Lacédémonien de Gythium » par deux de ses compagnons de tente (οἱ φίλοι καὶ σύσκηνοι), également Lacédémoniens, ainsi que le démontre la forme de leur nom.

ΑΡΙΣΤΕΙΛ ΑΡΙΣΤ[redacted]
ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΟΛ'ΤΟ
ΓΥΘΥΟΥΟΙΦΙΛ ~
ΣΚΗΝΟΙΑΛΕΞΩΙ ΑΙ
ΤΕΤΑΡΤΙΔΑΣ
ΧΑΙΡΕ

Ἀριστεί[δας] Ἀριστ[είδου][1]
Λακεδαιμόνιο[ς ἀπ]ὸ
Γυθύου οἱ φίλ[οι καὶ σύ-][2]
σκηνοι Ἀλέξω[ν[3] κ]αὶ
Τεταρτίδας[4],
χαῖρε.

Il n'y aurait guère lieu de s'arrêter à l'ethnique Λακεδαιμόνιος ἀπὸ Γυθύου[5], car, s'il ne s'est pas encore rencontré sous cette forme, il rentre du moins dans une catégorie de désignations ethniques bien connues[6]. Mais ici, ce détail a une importance toute particulière et c'est à lui que nous devrons de pouvoir dater avec précision la série de nos inscriptions. Nous y reviendrons à la fin de cette note.

Stèle 6. — *Dimensions* : haut., $1^m,05$; larg., $0^m,49$. — Champ creux : $0^m,88 \times 0^m,35$ (fig. 2).

Fig. 2. — Stèle n° 6.

Plus de fronton. La bande sur laquelle il reposait affecte la forme d'une sorte d'architrave supportée par deux piliers (cf. stèle 9). Sur l'architrave, bande de palmettes vertes, disposées horizontalement en sens inverse et séparées par des points rouges. Dans le champ creux, limité par les deux pilastres et l'architrave, double sujet. Premier registre : deux guerriers se serrant la main;

1. On peut choisir entre Ἀριστ[είδου] et Ἀρίστ[ωνος].
2. La restitution est certaine : Il faut lire ici la formule accoutumée οἱ φίλοι καὶ σύσκηνοι (cf., à Philae, le proscynème de Marcellus καὶ τῶν φίλων.... καὶ τῶν συσκήνων, *C. I. G.*, add. 4941).
3. Nom très connu; cf. Dittenberger, *Syll.*², n°s 142, 192, 425.
4. Τεταρτίδας nous semble nouveau; en tous cas, on peut le rapprocher du nom lacédémonien Τεταρτίων : *C. I. G.*, 1282.
5. La forme ordinaire est Γυθεῖον.
6. Par ex Μακεδὼν ἀπὸ Θεσσαλονίκης (*Arch. Zeitung.*, XXXVII [1879], n° 258).

détérioration récente; on ne distingue plus que le rouge des cuisses et quelques lambeaux de vêtements jaunes. — Deuxième registre : guerrier armé, regardant à gauche, au repos sur la jambe droite, la main droite tendue en avant. Vêtu d'une tunique serrée à la taille, dont les plis retombants cachent la ceinture, et d'une chlamyde agrafée sur l'épaule droite. Lance et bouclier dans la main gauche; sur la tête, casque à timbre élevé et à haut panache rouge ondulé.

Fig. 3. — Stèle n° 7.

Les parties nues (figure, cou, jambes, cuisses) sont d'un rouge très vif; les armes jaunes; les vêtements blancs, avec plis indiqués par de fines raies jaunes. L'inscription a disparu avec la base de la stèle.

Stèle 7. — *Dimensions* : haut., $1^m,40$: larg., $0^m,48$; carré creux : $0^m,43 \times 0^m,38$ (fig. 3).

Une des mieux conservées. Plante stylisée, rouge, dans le tympan du fronton. Sur la moulure, lignes horizontales rouges ; plus bas, sur le champ de la stèle, un chapelet de points rouges, puis une raie verte, une raie rouge et une guirlande (du type de la guirlande de la stèle 2).

Scène à trois personnages : au centre, guerrier tourné vers la gauche, portant une tunique rouge plissée et une chlamyde blanche. La tête est entièrement de profil, l'œil indiqué par un petit point blanc. Casque jaune à cimier en forme de crête et à jugulaire fixée sous le menton.

Le guerrier serre la main d'un second personnage qui lui fait face. Celui-ci porte un manteau passé sur l'épaule droite, retombant par derrière jusqu'au bas des reins et relevé de la main gauche. Toute la partie antérieure du corps est nue. Deux traits concentriques jaunes, assez effacés, laisseraient croire que ce per-

sonnage, dont la tête a disparu, était coiffé d'un large chapeau.

A droite, derrière le guerrier casqué, son serviteur, petit homme peint en rouge, nu-tête, vêtu d'une tunique verte, s'arrêtant à mi-cuisse. De la main gauche, il porte un grand bouclier circulaire; de la droite, il tient une lance. Les armes sont jaunes.

L'inscription se lit sans difficulté; elle nous apprend que ce monument a été élevé à un soldat crétois de la petite ville de Ὑρτακός[1] (ou Ὑρτακίνα), par sa femme. Le nom de celle-ci, Ἀθαβοῦς, pourrait cacher un vocable sémitique et alors on serait autorisé à croire que le Crétois avait pris femme en Phénicie; par ailleurs, la finale -οῦς, bien grecque, laisserait plutôt croire qu'Ἀθαβοῦς était d'origine hellénique[2].

ΔΙΟΔ ΙΠΑΤΡΩΝΟΔ
ΚΡΗΤΙΥΡΓΑΚΙΝΩΙ
ΑΘΑΒΟΥΣΑΞΙΩΣΤΩΙ
ΕΑΥΤΗΔΑΝΔΡΙ
ΔΙΟΔΟΤΕ
ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

[Δ]ιοδ[ότω]ι[3] Πάτρωνο[ς]
Κρητὶ Ὑρ[τ]ακίνωι[4]
Ἀθαβοῦς ΑΞΙΩΣ[5] τῶι
ἑαυτῆς ἀνδρί.
Διόδοτε
χρηστέ,
χαῖρε.

1. Cf. Pape-Benseler, Ὑρτακός, Ὑρτακίνα; Pauly-Wissowa : *Artakina*.
2. Cf. la note de W. Schulze (*Phil. Woch.*, 1893, p. 226).
3. La restitution est assurée par la reprise de la ligne 5.
4. On connaît un grand nombre de Crétois dont l'ethnique est suivi de l'indication de leur ville d'origine, formant une sorte d'apposition : par ex. Κρὴς Χερσονάσιος; Κρὴς Ὀάξιος; Κρὴς Ἰτάνιος; Κρὴς Ἀπολλώνιος; Κρὴς Πολυρρήνιος; Φαλασάρνιος Κρής.... M. W. Dittenberger remarque : « Viel gewöhnlicher sind, wo überhaupt der Heimatort neben der Landschaft genannt werden soll, Verbindungen wie Μακεδὼν ἀπὸ Θεσσαλονίκης. Aber gerade auf Kreta scheint jene seltnere Ausdrucksweise gebräuchlich gewesen zu sein ». (*Arch. Zeitung*, XXXVII, p. 139-140).
5. La coupe ΑΞΙΩΣ τῶι est assurée. Quant à αξιως, ce ne peut être qu'un

Stèle 8. — *Dimensions* : haut., $1^m,40$; larg., $0^m,51$; carré creux : $0^m,47 \times 0^m,38$.

Dans le tympan du fronton, sur fond rouge, disque blanc avec gros point central rouge. Deux personnages : un homme vêtu d'un ample manteau rouge, doublé de blanc, se dirige à gauche; le bras tendu, il tourne en même temps la tête vers le petit serviteur qui le suit. Celui-ci, nu-tête, de longs cheveux sur le cou, porte une courte tunique rouge. De la main gauche, il tient un bouclier carré à angles arrondis et deux lances, tandis que, de la droite, il fait un geste en avant, dans la direction que son maître semble lui indiquer.

L'inscription nous apprend que le soldat appartenait au petit peuple thessalien des Perrhèbes :

ΕΥΝΟΣΤ'
ΝΙΚΑΙΡΟΣ
ΠΕΡΡΑΙΒΟ

Εὐνο[σ]τ[ίδης][1]
Νικά[νο]ρο[ς]
Πε[ρρ]αι[β]ό[ς].

Stèle 9. — *Dimensions* : haut., $1^m,15$: larg., $0^m,55$; champ creux, $0^m,66 \times 0^m,39$.

Tympan encadré en rouge; ornement végétal, sorte de feuille d'angle, sur les acrotères (c'est le seul motif d'ornementation des acrotères qui ait été conservé).

La moulure plate, ornée, repose sur deux pilastres, dont la tête est soulignée de deux traits rouges, séparés par une raie blanche.

Sur le champ, guerrier de haute taille ($0^m,40$), tourné à gauche. Armes : lance sur l'épaule droite; bouclier ovale, attaché au bras gauche; casque élevé, à queue de cheval ; les armes sont jaunes. Vêtements : tunique rouge, sur laquelle est jeté par derrière un

patronymique au génitif. On ne saurait en effet songer à y reconnaître un adverbe appartenant à une formule telle que ἀξίως (ἀνέθηκεν).

1. On ne peut hésiter entre Εὔνοστος et Εὐνοστίδης, car on remarque, à la droite du T, le sommet d'une haste verticale. D'ailleurs, Εὐνοστίδης est connu; cf. Dittenberger, *Syll.*², n° 496.

long manteau jaune retombant jusque sur ces jarrets; sandales maintenues par des courroies croisées jusqu'à mi-jambe. Les vêtements se détachent en tons plus foncés sur le rouge clair des chairs.

Immédiatement au-dessous de la ligne du sol, l'inscription. La lecture de l'ethnique seule est assurée et c'est ce qui importe le plus. Il s'agit d'un Lycien de Rhodiapolis. Quant à la première ligne, on peut restituer, à peu près certainement, Ζήνωνος, peut-être même Ζήνων Ζήνωνος [1].

[illegible]N[illegible]ΙΙΙ[illegible]ΙΙΟΣ
ΡΟΔΙΑΠΟΛΙΗΣ

[Ζή]ν[ων Ζήνων]ος
Ῥοδι[απο]λ[ίτ]ης.

*
* *

Les stèles que nous venons de décrire s'ajoutent à la série des monuments de ce genre déjà connus et qui tous proviennent d'Égypte, de Chypre et de Syrie. M. P. Perdrizet a donné la raison pour laquelle ce type de monument funéraire s'est localisé dans ces pays : quand la pierre est impropre à la sculpture, il est tout naturel que l'on y peigne ce que l'on ne peut y graver [2].

Au point de vue de la forme, nos stèles sont étroitement apparentées à celles qui sont classées dans les musées ou les collections d'Alexandrie, du Caire, de Constantinople, du Louvre, du musée de Saint-Germain, du British Museum et d'Amérique [3]. Elles se distinguent seulement par leurs dimensions plus considérables et par quelques détails secondaires.

Quant au mérite artistique et à la manière dont sont choisis

1. Cf. le Ζήνων Ζήνωνος de l'inscription du πολίτευμα des Cauniens et tant d'autres exemples de la popularité de ce nom en Orient, surtout en Phénicie.

2. *Revue archéol.*, 1899, II, p. 43 seq. Cf. *ibid.*, 1904, I, p. 234, note 2.

3. Aux indications blibliographiques données par M. P. Perdrizet, *l. cit.*, ajouter : Botti, *Catalogue des monuments exposés au Musée gréco-romain d'Alexandrie*, Alexandrie, 1901 ; *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, tome VIII : *Greek Skulpture*, par C. C. Edgar, 1903, pl. XVIII, nos 27529 et 27530; *Arch. Anzeiger*, 1901, p. 201, nos 12 et 13.

et traités les sujets représentés, les nouvelles stèles diffèrent très sensiblement des cippes et des stèles ornés de peintures décrits par Renan, M. Clermont-Ganneau et M. Ledrain[1], petits monuments assez curieux, mais dont l'exécution est sommaire et la valeur artistique médiocre. Par contre, elles offrent des analogies frappantes avec les exemplaires les mieux conservés des stèles de mercenaires crétois, thraces et galates de l'hypogée d'Alexandrie[2], et surtout avec le groupe de stèles d'époque hellénistique, vues par le P. Lammens à Saïda en 1897[3]. Nous avons pu les comparer avec la stèle des Cauniens, conservée dans une collection particulière : disposition générale, technique de la peinture, fini de l'exécution, détails de costume, forme des caractères, tour de l'inscription, tout concourt à montrer que ces divers monuments appartiennent à une même famille et à une même époque.

C'est donc d'un groupe de monuments et de textes d'époque hellénistique que vient de s'enrichir l'épigraphie de la Syrie, assez pauvre en documents remontant aussi haut. Serait-il possible de faire un pas de plus et de serrer de plus près la date de nos inscriptions de mercenaires, qui n'auront toute leur valeur documentaire qu'à ce prix? Cela semble difficile de prime abord. Nos textes ne contiennent aucun renseignement historique, et, par ailleurs, on ne saurait se fier absolument au seul criterium paléographique. Heureusement, l'étude attentive des ethniques nous a permis de découvrir un élément de chronologie assez précis. Deux des défunts, on l'a remarqué, portent une désignation ethnique double : nous avons un Λακεδαιμόνιος ἀπὸ Γυθύου et

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 380 et pl. XLIII ; Clermont-Ganneau, *Gazette archéologique*, 1877, pp. 102-115, pl. XV-XVI ; Ledrain, *Notice sommaire des Monuments phéniciens du Louvre*, nos 115-120.

2. Cf. Neroutsos Bey, *L'ancienne Alexandrie*. Leroux, 1888, in-8° ; *Am. J. of Archaeol.*, III (1887), p. 261, pl. XVII.

3. Les stèles transportées depuis et exposées au Musée de Constantinople, viennent d'être décrites à nouveau par M. P. Perdrizet, qui en a donné de bonnes reproductions et un excellent commentaire; cf. *Rev. archéol.* 1904, I, p. 234-245.

un Κρὴς Ὑρτακῖνος[1]. De la seconde formule, nous ne pouvons malheureusement rien tirer de bien précis : nous avons affaire à un usage assez répandu en Crète et dont les témoignages s'espacent du IVe siècle av. J.-C.[2] jusqu'à une époque assez basse[3].

Quant à la désignation Λακεδαιμόνιος ἀπὸ Γυθύου, nous sommes en mesure de prouver qu'elle ne peut être antérieure à 195 avant J.-C. On sait qu'en cette année T. Quinctius Flamininus, à la suite de faits qu'il est inutile de rappeler[4], força Nabis, tyran de Sparte, à conclure un accord, à la suite duquel les exilés lacédémoniens purent s'établir dans les villes de la côte, au nombre desquelles se trouvait Gythium[5]. Quant aux villes elles-mêmes, leur indépendance était reconnue et placée sous la protection de la ligue achéenne. C'est en cette année même, très probablement, qu'elles s'organisèrent en confédération et formèrent le Κοινὸν τῶν Λακεδαιμονίων[6]; c'est donc à partir de cette date seulement qu'un Γυθεάτης a pu être désigné sous la rubrique ethnique, Λακεδαιμόνιος ἀπὸ Γυθύου.

Ce résultat acquis, toute incertitude disparaît : c'est à l'époque hellénistique, comme l'a fort bien vu M. Perdrizet et, ajoutons-nous, à la période séleucide, qu'il faut attribuer tout ce groupe de stèles funéraires de mercenaires[7], provenant de Sidon.

1. La forme régulière est Ὑρτακίνιος; cf. Ch. Michel, *Recueil d'Inscriptions grecques*, n° 26.

2. Cf. Dittenberger, *Syll.*², n° 156.

3. *I. G. S. I.*, n° 1575.

4. Cf. Niese, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten*, II, p. 655 et suiv.

5. Une dédicace qui nous est parvenue nous apprend que les Gythéates (ὁ δᾶμος ὁ Γυθεατᾶν) élevèrent une statue à Flamininus, leur sauveur (τὸν αὐτοῦ σωτῆρα); cf. Dittenberger, *Syll.*², n° 275.

6. Cf. Le Bas-Foucart, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, t. II, p. 110 et suiv. C'est M. P. Foucart qui a esquissé le premier l'histoire de cet intéressant κοινόν, devenu, sous Auguste, le κοινὸν τῶν Ἐλευθερολακώνων. Tous ceux qui en ont écrit depuis ont dû s'inspirer de ces pages, quand bien même ils ne les citaient pas.

7. Cf. *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 239. — Je n'ose pas suivre M. Perdrizet quand il croit pouvoir faire remonter jusqu'au IIIe siècle les stèles peintes décrites par M. Clermont-Ganneau. Elles me semblent d'époque sensiblement plus basse.

Nous devons donc reconnaître dans le Carien d'Euromos, les trois Lacédémoniens, le Crétois, le Perrhèbe, le Lycien de Rhodiapolis, sans compter les membres du πολίτευμα inconnu et les mercenaires dont M. Perdrizet étudie noms et ethniques, des mercenaires (στρατιῶται) au service des rois de Syrie et non des Lagides[1]. Ce détail a bien son prix, quand on sait combien maigres sont les renseignements que nous possédons sur l'armée des Séleucides.

Louis JALABERT, S. J.

P. S. — Ce travail était entièrement imprimé, quand j'ai lu, dans la *Revue biblique* (n° de juillet, 1904, p. 401-402), les quelques lignes que Macridi Bey consacre aux *stèles peintes de Sidon*. J'y ai appris, à mon grand étonnement, que la découverte des stèles publiées dans la présente note est due aux fouilles de Macridi Bey. Qu'il veuille bien me permettre de lui exprimer ici le profond regret que j'ai d'avoir devancé, sans m'en douter, le savant travail qu'il nous promet (*Revue Biblique*, *l. c.*, p. 402, note 3). Cette publication, toutefois, sera toujours la bienvenue; car, on a pu le remarquer, les monuments que je décris étaient déjà assez détériorés, quand j'ai été autorisé à les étudier et à les photographier. Puisque Macridi Bey n'a pas pu mettre en sûreté ces pièces si intéressantes, c'est à lui de faire en sorte qu'elles ne périssent pas !

L. J.

1. Sur la conquête définitive de Sidon par Antiochus III, cf. Bevan, *The House of Seleucus*, II, p. 37; Niese *l. c.* II, p. 578 seq.; 637 seq. Les séries monétaires frappées par les Séleucides, à partir de 175 jusqu'en 95 av. J.-C., montrent que la ville reconquise cessa de leur être disputée par les Lagides; cf. J. Rouvier, *Numismatique des villes de Phénicie : Sidon* (*Journal international d'arch. numismatique*, 1902, p. 121 seq.).

LES ESQUISSES DES MINIATURES

Malgré les quelques bons travaux auxquels elle a donné lieu, l'histoire de la peinture en France au moyen âge présente encore bien des points obscurs, et l'on peut dire de ces études qu'elles en sont toujours à leur période de début. Je ne serai pas le premier à avancer que la peinture moderne, la peinture qu'on voulait autrefois faire commencer à la Renaissance, est la fille directe de la miniature. Cela n'est guère douteux; mais, si cette opinion paraissait devoir exalter un peu trop la miniature au détriment de sa glorieuse descendante, on pourrait se contenter d'admettre que ce sont deux sœurs, dont l'aînée, après une jeunesse brillante, est morte de consomption, et dont la cadette, chétive au début, est devenue la reine incontestée des arts modernes. Il semble certain, en effet, que pendant le moyen âge ce sont les mêmes artistes qui ont exécuté les grandes peintures et les minuscules tableaux si nombreux dans les manuscrits. Malheureusement, les grandes peintures ont été bien plus soumises aux divers agents de destruction; elles étaient, en outre, infiniment moins abondantes que les miniatures. C'est donc presque exclusivement dans les manuscrits enluminés qu'on doit chercher les éléments d'une histoire de l'art pictural en France pendant la plus grande partie du moyen âge. Quant aux peintures sur panneaux et aux peintures murales qui ont survécu, elles sont si rares pour la période antérieure au règne de Charles VII qu'elles ne sauraient donner lieu à des observations suivies.

Jusqu'à présent l'effort s'est porté principalement sur la recherche des noms de ces artistes qui ont dépensé tant de talent, de génie quelquefois, pour semer de chefs-d'œuvre les pages exiguës de nos anciens manuscrits. Si l'on en excepte quelques

brillantes trouvailles,la moisson, il faut l'avouer, n'a pas été telle qu'on était en droit de l'espérer. Nous ne connaissons encore de façon certaine qu'un nombre relativement restreint de ces enlumineurs. Au moyen âge, comme on le sait, l'art est anonyme : architectes, sculpteurs, peintres ne songent guère à la postérité; une commande leur est faite, ils l'exécutent, en reçoivent le paiement, et tout est dit. Aussi n'est-ce le plus souvent que par l'étude des comptes qu'on a pu apprendre quelques noms d'artistes, qui, s'ils eussent vécu de nos jours, seraient devenus célèbres dans le monde entier.

Rechercher les noms de ces maîtres inconnus est assurément l'un des côtés les plus captivants de la question, puisque cette recherche entraîne également l'étude et l'appréciation de l'art déployé par le peintre dans ses œuvres; mais je crois que ces recherches seraient singulièrement éclairées si nous pouvions arriver à savoir quelles étaient les méthodes de travail des artistes au moyen âge. Nos connaissances à cet égard se réduisent à fort peu de chose. Nous voyons les œuvres, nous les admirons, mais nous ignorons à peu près complètement les conditions dans lesquelles elles ont été exécutées. Nous n'avons pas même de preuves authentiques de l'existence des ateliers d'enlumineurs. On voit bien des peintres, des tailleurs d'images, comme Jean Pucelle[1], par exemple, ou André Beauneveu[2], payer leurs ouvriers ou recevoir de l'argent pour le leur transmettre; mais aucun autre genre de document écrit n'a permis jusqu'à présent, je crois, une affirmation plus précise. Cependant, l'hypothèse est si naturelle qu'elle paraît avoir été admise de tout temps sans avoir jamais été discutée. Il m'a semblé que l'existence des ateliers, et même peut-être la division du travail dans ces ateliers, pouvaient être en partie prouvées à l'aide de certains documents iconographiques qui n'ont pas encore été remarqués. Ces documents permettront, je l'espère, d'éclaircir

1. Voir *Les livres d'Heures du duc de Berry*, par M. Léopold Delisle, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 2e période, t. XXIX (1884), p. 284-285.
2. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 62, note 8.

quelques points de la technique de l'illustration des livres au moyen âge.

De nos jours il n'est pas nécessaire qu'un volume soit terminé pour qu'on en commence l'illustration; au moyen âge cela était indispensable. Le copiste, sauf exceptions, réservait certaines pages ou certaines parties de pages pour recevoir des peintures, et c'est seulement après l'achèvement du travail du copiste que l'enlumineur pouvait entreprendre le sien. Ce dernier recevait le volume en cahiers, en feuilles, comme nous dirions aujourd'hui; puis il étudiait le texte à illustrer, à moins qu'on ne lui donnât pour modèle un livre orné déjà de peintures, ce qui était un cas assez fréquent.

Lorsque les miniatures ne devaient pas être de simples répliques, il était nécessaire que les illustrateurs fussent capables de montrer certaines qualités créatrices, au moins dans la décoration des livres profanes. Les miniaturistes ont pu être et ont été souvent des peintres travaillant isolément; mais au moyen âge, comme à toutes les époques, il y eut des artistes plus habiles ou plus appréciés que leurs confrères qui reçurent des commandes en grand nombre. Ces commandes, ils ne pouvaient pas les exécuter toutes eux-mêmes; ils avaient des élèves ou des aides qu'ils chargeaient d'une partie de la besogne. Ce seraient donc là de véritables ateliers, dont les chefs ont pu être à la fois des artistes et des entrepreneurs pour tout ce qui concerne la fabrication d'un livre.

Quel qu'il fût, le directeur de l'illustration devait certainement, pour guider le travail, donner des instructions verbales aux enlumineurs qu'il employait; mais sur ce sujet nous ne savons rien et nous ne pourrons jamais rien savoir de précis.

Il leur donnait aussi des indications écrites et là nous sommes heureusement mieux renseignés. Le maître écrivait ses instructions dans les marges mêmes des manuscrits, en regard de la place où devait être faite la miniature, ou bien encore dans le haut ou dans le bas des pages. Une fois le travail d'enluminure

terminé, ces notes devenues inutiles devaient disparaître sous le grattoir et la pierre ponce ou tomber sous le couteau du relieur. Par bonheur, il y a eu des négligences et des oublis, et c'est ainsi que nous possédons sur les marges de nombreux manuscrits les notes qui ont servi de thème à l'illustration. M. Léopold Delisle en a signalé de très intéressantes il y a déjà longtemps[1]. Depuis, en 1893, MM. Samuel Berger et Durrieu en ont publié de fort curieuses[2]. J'en ai retrouvé, de mon côté, un assez grand nombre. On en découvrira bien d'autres, car elles sont extrêmement abondantes.

Ces notules sont particulièrement précieuses. Elles nous montrent le directeur de l'illustration donnant des ordres à ses collaborateurs artistiques et leur développant le programme qu'ils auront à remplir. Elles peuvent, en outre, nous fournir des renseignements sur la personnalité du peintre et de ses aides. En 1889, je signalais[3] dans un très beau manuscrit du *Décaméron* de Boccace des notes en langue flamande donnant aux enlumineurs l'indication des sujets des miniatures[4]. Cette constatation n'était pas sans intérêt. Le volume est en français : il a été transcrit tout entier de la main de Guillebert de Metz, le même qui nous a laissé une si curieuse *Description de Paris sous Charles VI*[5]. Les miniatures n'étaient-elles pas l'œuvre d'un artiste né sur le sol de France? La facture des illustrations pouvait, il est vrai, laisser supposer qu'elles sortaient d'un atelier flamand, mais rien toutefois n'avait jusque-là permis de l'affirmer. La présence de ces petites notes levait tous les doutes. Quatre ans plus tard, M. Paul Durrieu ne manquait pas d'en tirer, lui aussi, les mêmes conclusions[6].

1. *Le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 491.
2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 6e série, t. III (1893), p. 1-30.
3. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, t. V (1889), p. 37.
4. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5070, fol. 116, 120, 128 et 132 v°.
5. Publiée par Le Roux de Lincy dans *Paris et ses historiens aux* XIVe *et* XVe *siècles* (1867), p. 131-236.
6. *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 6e série, t. III (1893), p. 27-28.

C'est encore grâce à des notes du même genre que j'ai pu déterminer le nom qui servait à désigner les illustrations sans couleur. On sait que le dessin au trait, qui n'a pas cessé d'être employé pendant tout le moyen âge, devint surtout d'un usage fréquent à partir de la seconde moitié du XIVe siècle. Dans une lecture faite il y a quelque temps à la Société des Antiquaires de France[1], je communiquais un manuscrit des dernières années du XIVe siècle, qui a conservé toutes les indications pour l'illustration[2], bien que le volume ne soit orné que de simples dessins. C'est là un fait assez rare. Les notes destinées à guider les auteurs de miniatures sont pour ainsi dire innombrables ; mais je ne crois pas qu'on en ait signalé pour des dessins au trait. Deux de ces notes ont l'avantage d'indiquer non seulement le sujet à représenter, mais en même temps le genre de dessin qu'il faut faire, et l'une d'elles mentionne même la matière que l'artiste doit employer. Au fol. 20, il y a un dessin représentant le couronnement d'un roi. Au bas de la page se voit une note du directeur de l'illustration, note assez peu visible, mais qu'il est possible néanmoins de déchiffrer si l'on veut y porter attention. Il y a d'abord : *Le coronnement du roy*, puis un *p* avec l'abréviation de *ro* ou *or*, puis un *t*, puis un *r*, ce qui donne *portr.* ; le reste a été coupé, mais il faut certainement lire *portrait*; le mot se retrouve complet un peu plus loin. Un autre mot qui suit à la seconde ligne est aussi assez embarrassant; mais on ne peut pas lire autre chose que *dengre*. Si nous mettons une apostrophe après le *d*, nous avons *d'engre*. Or, au moyen âge, on a dit aussi souvent *engre* que *encre* pour désigner l'encre à écrire. D'autre part, le mot *portrait* a toujours à cette époque le sens de dessin. Il faut donc comprendre ici : *Le couronnement du roi, portrait d'encre,* c'est-à-dire dessin à l'encre. En d'autres termes, le chef d'atelier voulait qu'on fît ici un simple dessin à l'encre et non pas une miniature : c'est bien ce qui a été fait. Au

1. Séance du 24 février 1904.
2. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 2002.

fol. 25 v°, nous voyons encore le mot *portrait* pris dans le sens de dessin, mais là le mot est écrit en toutes lettres. On y lit : *L'evesque qui fait les ordres, portrait.* Il a donc suffi d'une simple note échappée par hasard à la destruction pour nous faire connaître que les artistes du XIVe et du XVe siècle, ou certains d'entre eux tout au moins, nommaient *portraits d'encre* les dessins dont ils décoraient les manuscrits.

Ces modestes notules fourniront sans doute encore beaucoup d'autres renseignements. Je suis persuadé qu'elles pourront être utilisées avec fruit pour les études archéologiques. On y trouvera certainement les plus précieuses indications sur le mobilier, le costume, etc. Dans les miniatures nous voyons bien des objets, des vêtements représentés, et nous trouvons d'autre part, soit dans les inventaires, soit dans des ouvrages, des noms qui semblent les désigner et que nous leur appliquons; mais il entre parfois dans ces rapprochements une certaine part d'hypothèse. Les manuscrits portant des notes pour l'illustrateur ont l'avantage de nous montrer juxtaposés l'objet et le nom; ils peuvent être comparés à ces albums où chaque image est accompagnée d'une légende pour graver dans l'esprit des enfants la forme des objets et le nom qui les désigne. Dans les anciens manuscrits, il est vrai, c'est la note qui a précédé l'image; mais le résultat est identique. Je n'insisterai pas davantage sur l'intérêt de ces petites inscriptions, et je reviens à nos chefs d'atelier.

Les directeurs de l'illustration ne se contentaient pas toujours de donner des indications verbales ou écrites; ils fournissaient encore très souvent à leurs collaborateurs artistiques une esquisse de la miniature à exécuter. Cette affirmation pourra paraître un peu nouvelle aux érudits qui se sont occupés de la peinture au moyen âge. Le fait m'a paru à moi-même si nouveau au premier abord que j'ai hésité longtemps, je l'avoue, à me rendre à l'évidence; mais le nombre des esquisses de ce genre que j'ai eu la bonne fortune de découvrir est vraiment trop considérable pour que le doute me soit encore permis. Au reste,

si l'on y réfléchit un peu, il semblera évident que les miniatures n'ont pu être peintes sans qu'il en ait été fait préalablement des esquisses. Pour ces esquisses on ne peut guère admettre que trois dispositions : elles étaient à la place occupée aujourd'hui par la miniature et ont disparu sous les couleurs; ou bien elles étaient tracées dans la marge et ont été effacées; ou enfin c'étaient des modèles dessinés sur des feuilles distinctes.

Certaines miniatures qui, se trouvant sur des feuillets non protégés, ont été exposées pendant des siècles à un frottement énergique, nous montrent des exemples de la première disposition. Les couleurs ont été entièrement enlevées, et sur le parchemin apparaît l'esquisse primitive. Dans ce cas l'enlumineur a donc d'abord travaillé directement sur une esquisse, puis, après avoir appliqué les couleurs, il a dessiné sur ces couleurs séchées les divers contours des personnages et des objets, les détails du visage, les plis des vêtements. Des exemples de ce même procédé nous sont encore fournis par les manuscrits dont l'illustration n'a pas été achevée : ils sont très nombreux. On voit, aux endroits où devaient être faites les miniatures, des dessins, le plus souvent à l'encre, qui n'ont encore reçu aucune application de couleurs[1].

Dans d'autres miniatures, la couleur enlevée, il ne reste plus rien que le parchemin nu sans aucune trace de dessin. Il semble bien qu'en ce cas l'enlumineur n'avait pu être guidé dans son travail que par une esquisse placée sous ses yeux : car on ne saurait admettre qu'il ait composé la scène de la miniature au fur et à mesure qu'il appliquait les couleurs. Cela supposerait une habileté et une confiance en soi tout à fait surprenante. Il est donc vraisemblable qu'il avait sous les yeux un modèle. Ce modèle, comme je le montrerai tout à l'heure, se trouvait le plus souvent dans les marges mêmes du manuscrit; mais il est ar-

1. On peut citer comme un bon exemple de ces manuscrits inachevés, dans lesquels l'esquisse était faite à la place que devait occuper la miniature, le ms. fr. 15397 de la Bibliothèque nationale, qui contient un fragment de la Bible glosée en français par Jean de Sy.

rivé aussi, surtout vers la fin du moyen âge, qu'il a été fait sur des feuilles séparées. D'ailleurs, la pensée de se servir de ce dernier procédé a dû si naturellement se présenter à l'esprit qu'on s'expliquerait difficilement qu'il n'ait pas été employé. Jusqu'à preuve du contraire nous pouvons donc supposer que les auteurs des grandes miniatures à pleine page, qui sont de véritables tableaux, ont usé de modèles dessinés sur des feuilles volantes ou sur des carnets du genre de ceux que M. Julius von Schlosser a tout dernièrement signalés[1].

C'étaient là, en somme, de véritables cartons, comme ceux dont on s'est sans doute toujours servi pour les peintures à fresque, pour les tapisseries et pour les vitraux. En tout cas, il ne me semble pas douteux que ces modèles sur feuilles, ces cartons ont été en usage pour l'exécution des peintures qui devaient être reproduites à très grand nombre, comme celles qui illustraient les livres d'Heures. J'ai pris au hasard trois de ces livres d'Heures manifestement sortis du même atelier[2]. Toutes les peintures dont ils sont ornés (ce ne sont pas des chefs-d'œuvre) ont été copiées sur des modèles-types, modèles quelquefois différents, mais toujours dessinés par le même maître. Deux peintures relatives à David méritent d'être remarquées. Dans l'un des livres d'Heures, le plus grand, l'enlumineur a reproduit en haut l'un des modèles qu'on lui avait donnés, Samuel sacrant David, et dans la miniature du bas il a placé David tuant Goliath[3]. L'illustrateur du second manuscrit, illustrateur qui est peut-être le même, ayant un espace plus restreint à sa disposition, car le manuscrit est beaucoup plus petit, s'est contenté de reproduire la mort de Goliath, c'est-à-dire le plus petit modèle[4]. Sauf quelques différences dans le fond du tableau, la scène est identique

1. *Vademecum eines fahrenden Malergesellen*, dans *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses*, t. XXIII, fascicule 5 (Vienne 1903), p. 314-326.
2. Bibl. de l'Arsenal, mss. nos 414, 1176, 1181.
3. Ms. n° 1181, fol. 187.
4. Ms. n° 1176, fol. 76.

quant au dessin, les couleurs seules varient dans les deux miniatures. On ne peut pas dire que l'une d'elles a servi de modèle à l'autre ; elles ont été exécutées d'après un modèle unique.

Une autre miniature, dans deux de ces livres d'Heures, représente saint Pierre et saint Paul ; elle se trouve aux suffrages des saints. Le modèle était sur deux feuilles : saint Pierre sur l'une, saint Paul sur l'autre, ce qui permettait de représenter chaque apôtre séparément quand il y avait lieu de le faire. Mais, prévoyant qu'on aurait à les réunir, le dessinateur les avait figurés dans une pose qui, en les plaçant d'un certain côté, permettait de leur donner l'aspect de deux personnes causant ensemble. Ici on devait les réunir. L'un des enlumineurs a bien placé correctement ses personnages qui sont tournés l'un vers l'autre[1] ; mais le second miniaturiste a, par inadvertance, changé de place ses modèles, si bien que saint Paul penche la tête comme pour parler, mais il tourne le dos à saint Pierre qui lui rend la pareille[2]. Les méprises de ce genre sont nombreuses. Il y en a de plus répréhensibles, car les enlumineurs ne se sont pas toujours piqués d'être grands clercs.

Quelquefois, il faut le reconnaître, le maître donnait des ordres véritablement inexécutables. Un manuscrit des *Propriétés des choses* de Barthélemi l'Anglais, traduit par Jean Corbichon[3], conserve encore presque toutes les notes qui ont servi à l'illustration. A un endroit[4] l'instruction porte : « Soit fait. j. home aiant le blanc des yeulx chargez de sang ». Le cadre de la miniature mesure à peine 4 centimètres et demi de largeur et 3 centimètres de hauteur. Le personnage placé au centre de ce minuscule tableau est de dimensions si exiguës que l'artiste a dû se trouver fort heureux de pouvoir seulement figurer les yeux par un trait. Quant à montrer le blanc des yeux, et, qui plus est, du sang sur ce blanc, il n'y fallait pas songer.

1. Ms. n° 1181, fol. 231.
2. Ms. n° 414, fol. 125.
3. Bibl. nat., ms. fr. 22532.
4. Fol. 101 v°.

L'exécutant semble aussi parfois avoir désobéi à son chef pour d'autres raisons. Un *Rational des divins offices* de Guillaume Durant, en français, en fournira un exemple. C'est un manuscrit de la fin du XIVe siècle [1], orné de dessins au trait, de *portraits d'encre*. Pour le sacre de la reine, comme pour celui du roi, l'évêque devait procéder à des onctions sur la poitrine. Le directeur de l'illustration, suivant ponctuellement le texte de son auteur, avait indiqué comme sujet les onctions sur la poitrine, en tête du chapitre traitant de la cérémonie du sacre de la reine Voici sa note : « Une dame (entre l'evesque et la royne coronnée d'un chaperl d'or) qui desvoelle surs les memmelle la royne pour les sacrer, et l'arcevesque mete le cresme surs les memmelle à une petite breoce d'or [2] ». Il est possible que le dessinateur ait trouvé peu convenable de représenter cette scène dans un livre traitant de cérémonies religieuses. En tout cas il s'est contenté de montrer deux évêques posant la couronne sur la tête de la reine.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de ce genre, qui montrent des enlumineurs traduisant infidèlement la pensée de leur maître, soit parce qu'ils ne l'ont pas comprise, soit pour des considérations diverses. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de chefs d'atelier aient eu recours pour guider leurs ouvriers à des indications plus précises que les instructions écrites.

Dès le haut moyen âge, en face de la place réservée pour les initiales d'or et de couleur, on voit fréquemment dans la marge la lettre qui doit être faite. Ces lettres-modèles sont généralement minuscules ; mais avec un peu d'attention on les découvrira dans un très grand nombre de manuscrits. Quelquefois même, quand il s'agit de grandes lettres devant contenir un ornement, le chef a esquissé à côté de la lettre la forme générale de cet ornement. Ces habitudes étaient universelles. Or, si l'on considère qu'à l'époque romane les premières illustrations des

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 2002.
2. Fol. 22 v°.

manuscrits ont été les lettres ornées, que ces lettres ont ensuite contenu de véritables miniatures, et que c'est en somme assez tard que les miniatures ont commencé pour ainsi dire à s'évader de la lettre pour former des petits tableaux indépendants, on comprendra qu'il a dû sembler tout naturel aux chefs d'atelier d'esquisser dans les marges les scènes qui devaient faire le sujet des illustrations. Ils n'ont fait que suivre la tradition de ceux qui dirigeaient le travail des enlumineurs d'initiales et des rubricateurs.

Il y a donc un très grand nombre de manuscrits qui portent sur leurs marges les esquisses des miniatures dont ils sont décorés. J'ai constaté la présence de ces intéressants dessins sur des volumes des XIIIe, XIVe et XVe siècles. L'usage des esquisses semble avoir été constant depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au commencement du règne de Charles VII. Au moment de l'apparition de la gravure je n'ai presque plus rencontré d'esquisses, mais je ne saurais dire s'il y a corrélation entre ces deux faits. Jusqu'à présent, d'ailleurs, mes observations ont porté presque exclusivement sur les manuscrits à peintures qui se trouvaient plus naturellement sous mes yeux, c'est-à-dire sur ceux de la Bibliothèque de l'Arsenal ; mais j'ai pu y constater que beaucoup d'entre eux — et ils sont nombreux à l'Arsenal — sont encore pourvus de leurs esquisses.

J'en signalerai brièvement quelques-uns : j'ai choisi de préférence des manuscrits connus.

Pour le XIIIe siècle, je citerai le tome Ier d'une belle *Bible française* contenant de la Genèse au Psautier[1], un grand volume renfermant une traduction française de l'*Histoire de la guerre sainte* de Guillaume de Tyr, avec continuation[2], puis le recueil souvent étudié des *Poésies* de Robert de Blois[3].

Pour le XIVe siècle, je puis mentionner, entre autres, une *Bible*

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5056.
2. *Ibid.*, n° 5220.
3. *Ibid.*, n° 5201.

latine complète en un volume[1], la *Bible française* très connue de Jean de Papeleu exécutée en 1317[2], un exemplaire du *Trésor* de Brunetto Latini[3], un volume copieusement illustré des *Romans de la Table ronde*[4], et enfin un recueil des *Poésies* de Guillaume de Machault[5].

Je cite à dessein des Bibles et des manuscrits d'auteurs profanes, afin de montrer que les esquisses se rencontrent aussi bien dans les unes que dans les autres.

Pour la première moitié du xve siècle, je signalerai : d'abord un très grand et très beau manuscrit des *Cas des nobles hommes et femmes* de Boccace[6], puis un admirable exemplaire du *Trésor des histoires* jusqu'à Jean XXII[7], contenant plus de 200 peintures. Il serait fastidieux de prolonger cette énumération ; mais je ne dois pourtant pas omettre de mentionner comme portant des esquisses, très soigneusement effacées il est vrai, mais visibles encore à quelques endroits, ce beau *Térence*, bien connu de tous ceux qu'intéressent les arts, qu'on appelait autrefois le *Térence de Charles VI* et qui a figuré dans la bibliothèque du duc Jean de Berry, à qui l'avait prêté le dauphin Louis, duc de Guyenne, frère aîné de Charles VII[8].

Le nombre des esquisses que j'ai observées et notées sur ces volumes et sur d'autres se monte à plusieurs centaines. Ces chiffres m'ont paru suffisants pour affirmer que ce ne sont pas là des faits exceptionnels. Et je me hâte d'ajouter que je n'ai encore exploré à ce point de vue spécial, pour ne parler que de la France, ni l'incomparable dépôt de manuscrits à peintures de notre Bibliothèque nationale, ni les collections des départements. Au British Museum la moisson sera sans doute abondante.

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588.
2. *Ibid.*, n° 5059.
3. *Ibid.*, n° 2677.
4. *Ibid.*, n° 3482.
5. *Ibid.*, n° 5203.
6. *Ibid.*, n° 5193.
7. *Ibid.*, n° 5077.
8. *Ibid.*, n° 664.

Parmi les manuscrits qui y sont encore ornés de leurs esquisses, j'en signalerai deux seulement : le manuscrit Harley 616 et le Royal 18 D VIII. Ce sont deux volumes d'origine française et probablement parisienne, l'un du XIIIe siècle, l'autre du XIVe.

Mais si ces dessins du chef d'atelier peuvent être observés sur beaucoup de manuscrits, bien plus considérable encore est le nombre des livres illustrés du moyen âge sur les marges desquels

Fig. 1.

Fig. 2.

on découvre des traces de grattages profonds affectant exactement la forme du dessin des miniatures. Au bas des feuillets contenant ces miniatures le grattage et le ponçage ont été souvent poussés si loin que le parchemin, quand il n'est pas troué, y est réduit à la moindre épaisseur qu'on pouvait lui laisser sans le détruire entièrement. C'est cette particularité que j'avais remarquée sur de nombreux volumes qui m'a amené à en rechercher les causes. Ces causes me semblent à présent évidentes. C'est là que le chef d'atelier dessinait ses esquisses et indiquait aux enlumineurs la scène à représenter. C'est donc dans les marges,

au-dessous ou à côté des miniatures, qu'il faut chercher la vraie disposition des scènes.

Je dois ajouter toutefois qu'il est arrivé, mais assez rarement, que l'enlumineur n'a pas suivi fidèlement les indications du maître. Dans une Bible historiale, en français, du British Museum[1], qui fut écrite au XIVe siècle et qui comprend depuis les Macchabées jusqu'à la fin du Nouveau Testament, on voit des esquisses en face de chaque miniature à partir des Épîtres de saint Paul. Nulle part les miniatures n'y sont entièrement conformes aux esquisses. En tête de l'Apocalypse notamment, la miniature représente la Cène avec saint Jean reposant sur la poitrine de Jésus. Dans la marge il y a deux esquisses, dont l'une nous montre un personnage agenouillé devant le Christ à table[2]. Parfois l'enlumineur a retourné entièrement l'esquisse et de si exacte façon qu'on peut se demander s'il n'en a pas pris un calque pour l'appliquer à la place où il devait faire sa miniature. Dans la plupart des manuscrits, l'enlumineur, tout en reproduisant dans son ensemble la scène esquissée par le maître, ne la copie pas servilement. Il la modifie, non pas toujours en l'améliorant, et il y ajoute généralement des personnages, des monuments, des meubles. Il enjolive, ou il croit enjoliver les costumes; mais le plus souvent il dénature les gestes.

Celui qui se contenterait d'examiner superficiellement ces esquisses pourrait se demander si elles ne sont pas simplement l'œuvre du miniaturiste lui-même qui aurait crayonné dans les marges sa première inspiration. Cette hypothèse n'est certainement pas admissible, au moins dans la plupart des cas. D'abord, nous savons pertinemment qu'il entrait dans les habitudes des chefs d'atelier de tracer la besogne à leurs enlumineurs : on a vu que très souvent ils se bornaient à mettre en

1. Royal 18 D VIII.
2. C'est un agréable devoir pour moi de remercier ici M. Geo. Warner, *assistant keeper* du département des manuscrits au British Museum, qui m'a si amicalement fourni de très précieux renseignements sur les esquisses de certains manuscrits du grand dépôt de Londres.

regard de la place laissée blanche une description écrite de la scène à représenter. En second lieu, dans des manuscrits illustrés par des enlumineurs de talent très différent, nous voyons dans tout le cours d'un volume les mêmes esquisses manifestement tracées par la même main. Enfin, et cela n'est véritable-

Fig. 3.

Fig. 4.

ment pas discutable, le dessin des esquisses est souvent bien supérieur à celui des miniatures.

Il ne sera pas sans intérêt de donner quelques exemples de ces esquisses.

Ici (fig. 2) le maître avait dessiné une scène de bataille[1]. Sans trop se préoccuper de la foule des combattants, il avait figuré

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du xve siècle, n° 5077, fol. 206.

au premier plan un cavalier, Jules César, lancé au galop. Dans sa course, il se soulève de la selle, son manteau flotte, tout son corps se porte en avant ; le cheval aussi est tout entier à l'action, sa croupe est tendue. D'un trait, le maître nous donne l'impression d'un violent mouvement. Considérons la miniature qui est sortie de ce dessin aujourd'hui à demi effacé. Le cavalier combat, il est vrai, mais il est presque collé à sa selle, et, singulière anomalie, le cheval galope des jambes de devant, tandis que son arrière-train est au repos.

Ailleurs (fig. 8)[1], deux personnages présentent à leur vainqueur les clefs d'une ville. Là, l'enlumineur a suivi plus fidèlement les indications du maître, et nous n'avons pas à relever dans son travail d'erreur de dessin. Mais que dire de ce Prusias II, roi de Bithynie (fig. 5)[2], portant un bissac sur l'épaule et un baril au côté? Il marche en feignant de s'appuyer sur un long bâton ; mais, s'il s'y appuyait vraiment, le bâton glisserait vite dans sa main et viendrait le frapper au visage. L'enlumineur n'a certainement pas compris l'esquisse. Dans cette esquisse, Prusias ne marche pas : ses bras sont croisés et s'appuient franchement sur le haut du bâton. Il fait une halte.

Voici (fig. 10)[3] une barque contenant trois personnages. L'esquisse de la marge est, certes, bien sommaire; mais si l'on considère la façon dont la voile se rattache au mât, on verra combien le dessin de l'esquisse est supérieur à celui de la miniature. J'en dirai autant de la petite peinture et de l'esquisse représentant le prophète Amos gardant ses moutons (fig. 9)[4]. La miniature nous montre un personnage d'âge indécis, la tête contournée, avec une main gauchement étendue. L'esquisse si simple et si vivement enlevée nous donne l'impression d'un vieillard pensif; sa main droite est appuyée sur sa houlette, la

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du xve siècle, n° 5077, fol. 209 v°.
2. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du xve siècle, n° 5193, fol. 212.
3. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du xive siècle, n° 588, fol. 369.
4. Même ms., fol. 254.

gauche est posée sur son genou. Il ne lève point maladroitement la tête comme dans la miniature; son attitude est bien celle de la méditation.

Les figures 3 et 4 sont tirées de la même Bible latine, du commencement du XIVe siècle, qui a fourni les deux esquisses précédentes [1]. Dans l'une (fig. 4) saint Paul tient élevé au-dessus de sa tête un « roole ». Le chef d'atelier s'était contenté de des-

Fig. 5.

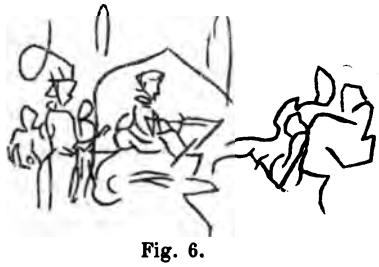

Fig. 6.

siner ce long rouleau; l'enlumineur, plus minutieux, a cru de son devoir d'y inscrire le nom de l'apôtre *Pol.* La scène de lapidation, qui est représentée au-dessus (fig. 3) [2], fournit un bon exemple de cette maladresse du geste qui est l'œuvre de l'enlumineur et non pas du chef d'atelier. L'esquisse nous montre le personnage de gauche dans une attitude parfaitement naturelle et juste. La jambe droite, la seule qui soit dessinée, la

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588.
2. Fol. 366.

main gauche levée prête à lancer la pierre, le bras droit aidant à l'effort, tout nous paraît très heureusement combiné pour donner l'impression d'un geste violent. Qu'a fait de cela l'enlumineur? Son personnage lève le bras si faiblement que la main atteint à peine le haut de sa poitrine : les pierres qu'il lance ne sauraient être bien dangereuses. Du reste, sa tête contournée ne lui permettrait pas de viser juste. Notons qu'il ne regarde point, comme on pourrait le croire, la main de Dieu sortant de la nuée. C'est le saint lapidé qui devrait lever les yeux au ciel; mais, dans la position où il se trouve, il lui serait impossible de rien voir. Cette miniature et l'esquisse qui l'accompagne ne constituent pas une exception. On s'étonne de rencontrer si fréquemment dans les miniatures des personnages dont l'attitude, les gestes nous font sourire et nous donnent une idée bien désavantageuse du goût des enlumineurs du moyen âge. Il est permis de supposer que les chefs d'atelier ont été souvent les premiers à s'indigner de la façon barbare dont leurs esquisses étaient interprétées.

Presque toujours les esquisses sont d'une main très ferme, très sûre d'elle-même. Ce sont évidemment des ébauches ou, comme dit Villard de Honnecourt, des « portraits legiérement ouvrés », mais ce sont aussi, et manifestement, des dessins de maître. Au reste, il paraît bien qu'au moyen âge on se soit appliqué à distinguer le travail du maître et le travail des aides. Notre expression « fait de main de maître », que nous employons aujourd'hui d'une façon assez banale pour désigner tout ce qui nous semble remarquable, a eu sans doute jadis un sens plus précis, quand elle était appliquée aux œuvres de peinture. Guillaume de Machault en fournit un exemple assez curieux dans la description d'une chapelle décorée avec un grand luxe :

En une chapelle moult cointe,
D'or et *de main de maistre pointe...* [1]

1. Guillaume de Machault dit encore (*Le livre du Voir-dit*, vers 3887-3888) :
Si attaingny une clavette
D'or et *de main de maistre faite...*

Cette supériorité de l'esquisse sur la miniature n'est pas la seule preuve de l'intervention du chef d'atelier dans l'illustration des manuscrits. Nous en avons de plus convaincantes. A côté des esquisses j'ai rencontré assez fréquemment des ordres écrits, des notes explicatives, qui n'auraient aucune raison d'être si l'enlumineur avait fait ses esquisses pour son propre usage. On ne se donne pas à soi-même des ordres écrits.

Je citerai trois ou quatre exemples de ces ordres ou de ces notes explicatives.

Dans un volume des premières années du XIVe siècle[1], en tête d'une épître de saint Pierre[2], on voit l'apôtre et son disciple. Le chef d'atelier, dans l'esquisse, a figuré le saint coiffé d'une tiare sans couronnes; mais comme déjà, dans le cours du volume, il avait esquissé plusieurs personnages portant un haut bonnet, il pouvait y avoir confusion. Il a donc écrit, au-dessus de la tête du saint, ce nom : *Pierre.*

Une autre miniature du même manuscrit représente saint Jean enseignant une femme[3]. L'esquisse au crayon de la marge (fig. 7) nous montre la femme coiffée d'un chaperon dressé sur la tête en forme de bonnet pointu, à peu près comme le saint Pierre de l'esquisse précédente. L'enlumineur eût pu être embarrassé. Fallait-il faire là un pape ou une femme? Le maître lui-même a senti que son esquisse était d'une interprétation difficile. Il dessina donc au-dessus une autre tête de femme coiffée, non plus du chaperon à pointe, mais d'un molequin plat, avec la guimpe, la cornette et la mentonnière; et, pour que l'enlumineur n'eut plus aucune hésitation, il écrivit à côté de cette nouvelle esquisse explicative le mot : *Fame.* L'enlumineur suivit docilement l'indication et copia l'esquisse nouvelle.

Dans une Bible latine de la seconde moitié du XIIIe siècle[4], il y a des notes en français pour guider l'illustrateur. En tête de

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 588.
2. Fol. 377 v°.
3. Fol. 380 v°.
4. Bibl. nat., ms. lat. 11554.

l'évangile de saint Marc[1], le miniaturiste devait représenter saint Jean-Baptiste tenant l'Agneau sur un disque. Au sujet de cette figure, il y eut probablement discussion entre l'enlumineur et son chef d'atelier : toujours est-il qu'au-dessous de la note on aperçoit trois esquisses de l'Agneau dans des positions différentes.

Un autre volume nous fournit des preuves plus décisives encore. Le manuscrit est très connu : c'est une Bible historiale que Jean de Papeleu acheva d'écrire, en 1317, dans le centre même de la production du livre à Paris, rue des Écrivains[2]. Ce très beau volume a appartenu au connétable Charles d'Albret, captal de Buch, tué à Azincourt. Il contient 176 peintures de grande valeur : les esquisses qui ont servi de modèle aux enlumineurs y ont été effacées avec soin; cependant 24 sont encore visibles. Il est probable que la plupart des esquisses étaient accompagnées d'instructions écrites du chef d'atelier : le couteau du relieur les a fait disparaître ou entièrement ou partiellement. Quelques-unes pourtant ont subsisté intactes. L'une d'elles nous donne un texte intéressant[3]; elle est ainsi conçue : « Daniel en vision, qui voit. j. home vestu de linge, saint d'une sainture d'or, *sicomme ilec en la paje.* »

Là le chef d'atelier ne se contente pas de donner une esquisse à l'enlumineur, il y joint une description écrite de la scène à représenter, et il ajoute : « comme ici, dans la page ». Ce dernier mot mérite de retenir l'attention. Sans pouvoir l'affirmer d'une façon absolue, j'incline à croire que le mot *page* est pris ici dans un sens particulier, dans le sens de dessin ou d'esquisse. Au moyen âge, *page*, *pagina* a souvent voulu dire *tableau, dessin*. Du Cange en a cité des exemples, aussi bien que du mot *pa-*

1. Fol. 156 v°.
2. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 5059. — « Anno Domini millesimo trecentesimo septimo decimo, hoc opus transcriptum est a Johanne de Papeleu, clerico, Parisius commoranti in vico Scriptorum, quem velit servare Deus, qui est retributor omnium bonorum in secula seculorum. Amen. »
3. Fol. 203 v°.

ginator pris dans le sens de *dessinateur*. J'ai noté moi-même un certain nombre de textes où le sens de ces mots n'est pas douteux. Dans l'une des dernières séances de la Société des Antiquaires de France[1], j'ai eu l'occasion de signaler l'usage qu'on a fait au XIVe et au XVe siècle du mot *paginæ* pour désigner les grandes peintures à pleine page qu'on voit fréquemment au canon

Fig. 7. Fig. 8.

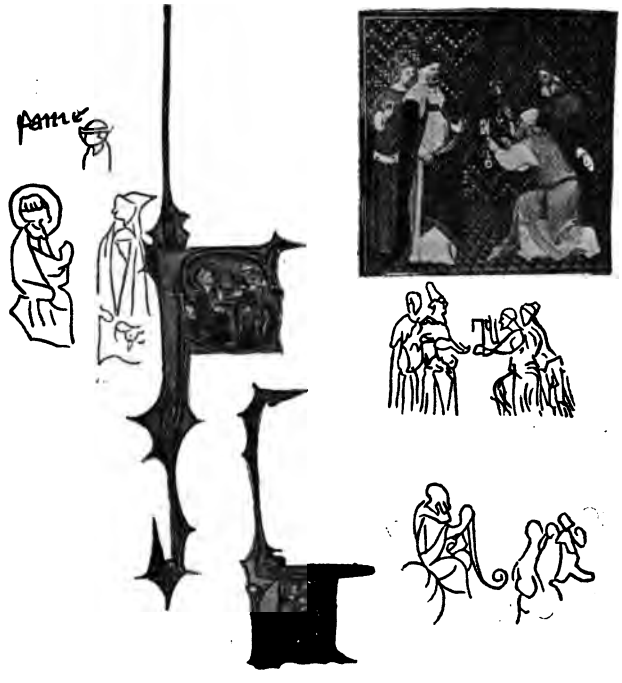

Fig. 9.

des Missels. Dans d'autres textes, les *pages*, *paginæ* sont des cartes à jouer[2] ou des dessins et plans d'architectes[3]. Enfin,

1. Séance du 23 mars 1904.
2. « Paginæ, folia lusoria, ni fallor. *Ludus ad paginas*, nostris *Jeu de cartes*. » (Du Cange, au mot *Pagina*).
3. « Pageramentum [Paginamentum (?)], linearis adumbratio, descriptio, gall. *Dessein* » (Du Cange, au mot *Pageramentum*).

dans d'autres encore, on voit clairement distinguer le *peintre* du *dessinateur* par l'emploi des termes *pictor* et *paginator*[1].

Ce serait donc là un argument en faveur de la théorie de la division du travail chez certains illustrateurs de livres au moyen âge, et, par suite, de l'existence même des ateliers. Je m'abstiens volontairement de parler des *scriptoriums* des monastères; mais dans les ateliers laïques, qui se sont formés sans doute vers le milieu du XIIIe siècle, il semble qu'il y eut des artistes, des ouvriers, comme on disait alors, remplissant des emplois distincts. Le chef dessinateur, le *paginator*, indiquait les sujets à traiter et en traçait les esquisses. Les enlumineurs appliquaient les couleurs : le chef d'atelier prenait évidemment part à ce travail de peinture. Enfin, dans certains cas, c'était encore d'autres enlumineurs qui probablement étaient chargés d'exécuter les fonds d'or et de couleur, ce qu'on nommait au XIVe et au XVe siècle la *champaigne* d'une *histoire*.

Au sujet de cette division du travail chez les peintres du moyen âge, on trouve dans Christine de Pisan un curieux passage, qui, je le crois du moins, n'a pas encore été signalé. Dans le chapitre XLI de la première partie du livre de la *Cité des dames*, Christine de Pisan introduit un personnage allégorique, dame Raison, qui lui cite un certain nombre de femmes peintres de l'antiquité. Christine riposte à son interlocutrice qu'elle voit bien que les arts et les artistes étaient plus honorés chez les anciens qu'ils ne le sont de son temps; puis elle ajoute : « Mais à propos de ce que vous dittes de femmes expertes en la science de paintrerie, je congnois aujourd'ui une femme que on appelle Anastaise, qui tant est experte et aprise à faire vigneteures d'enlumineure en livres et champaingnes d'ystoires qu'il n'est mencion d'ouvrier en la ville de Paris, où sont les souverains du monde, qui point l'en passe, ne qui aussi doulcetement face

1. Jean Busch, dans son *Chronicon Windesemense* (liv. II, chap. XLIII), cite un religieux de son couvent, nommé Henri Mande, qui était infirme et qui, pendant trente ans, fut « magnarum litterarum Missalium, Bibliæ et librorum cantualium optimus *pictor* et *paginator* ».

fleureteure et menu ouvrage que elle fait ne de qui on ait plus chier la besoingne, tant soit le livre riche ou chier que on a d'elle, qui finer en puet. Et ce sçay-je par expérience, car pour moy meismes a ouvré aucunes choses qui sont tenues singulières entre les vignetes des grans ouvriers [1] ».

Fig. 10.

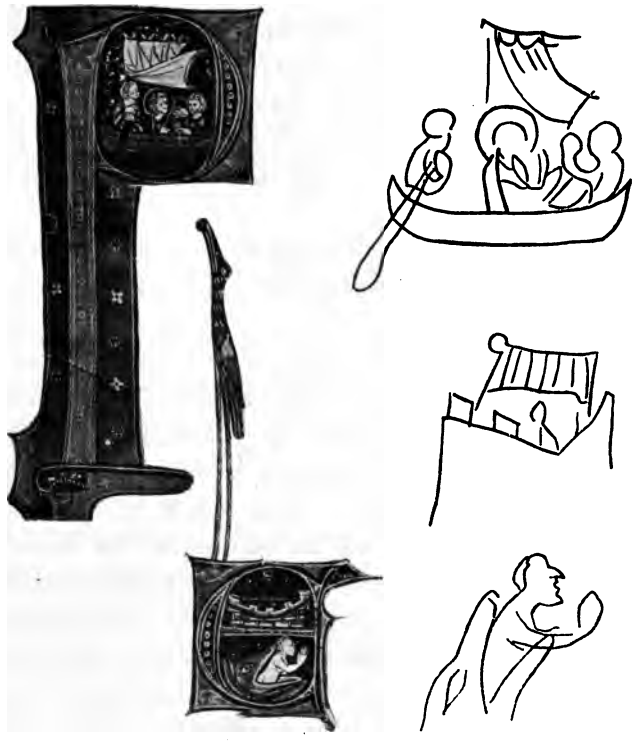

Fig. 11.

Voici donc une femme peintre qui n'était pas à proprement parler une miniaturiste, puisqu'elle ne faisait pas les scènes des peintures. Son travail se bornait à exécuter des vignetures d'enluminure, c'est-à-dire ces délicieuses bordures de rinceaux en

1. Je cite ce passage d'après l'exemplaire manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal n° 2686, fol. 46 v°.

or et en couleur, et aussi des fonds ou champaignes d'histoires, de miniatures. C'est vers 1404 que Christine de Pisan aurait écrit son livre; à cette époque on commençait, sous la poussée d'un art plus naturaliste, à abandonner dans les miniatures les fonds d'or ou de couleur à dessins géométriques pour les remplacer par des paysages. Cette dame Anastaise aurait donc été en quelque sorte une paysagiste. En tout cas, Anastaise ne composait pas les scènes des miniatures : le passage de Christine de Pisan est formel. Il est intéressant aussi parce qu'il affirme une fois de plus qu'aux environs de l'an 1400 les écoles de peinture de Paris étaient bien encore les plus renommées : « à Paris, où sont les souverains [ouvriers] du monde [en la science de paintrerie] », dit Christine de Pisan.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul endroit de ses ouvrages où cette femme de lettres constate la supériorité des peintres de Paris et aussi leur grand nombre. « Et de ces gens de mestier de tous ouvrages a de moult soubtilz à Paris, croy plus que si communément n'a ailleurs, qui moult est belle et notable chose », écrit-elle dans son livre *Le corps de policie*. Cependant, tout en vantant le talent des enlumineurs parisiens et des tailleurs d'images, elle formule sur leur manière de vivre certaines réserves. « Mais pour parler un pou au fet de leurs meurs, ajoute-t-elle, je vouldroie que il pleust à Dieu, mais à eulx mesmes, car à Dieu plairoit bien, que leur vie fust communément plus sobre et non si délicative comme il ne leur apertiegne : car la lècherie des tavernes et des friandises dont ilz usent à Paris les puet conduire à maints maulx et inconvéniens[1] ». Que ces conseils de Christine de Pisan aient été suivis ou non, ils nous montrent du moins qu'à la fin du XIVe siècle et au commencement du siècle suivant les peintres étaient à Paris en nombre si considérable qu'on y remarquait leur goût prononcé pour la fréquentation des tavernes.

1. Christine de Pisan, *Le corps de policie*, 3e partie, chap. IX. Je cite d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal n° 2681, fol. 90.

Au reste, la plupart des beaux manuscrits sur lesquels j'ai observé des esquisses m'ont semblé être d'origine parisienne.

Je suis bien loin de vouloir dire que tous les manuscrits décorés de peintures ont été exécutés dans des ateliers. Il y a eu évidemment des artistes qui ont dessiné et enluminé eux-mêmes les miniatures de beaucoup de volumes; il y a eu aussi des fabricants de manuscrits qui ont copié, illustré et même relié de leurs propres mains les livres qu'ils mettaient en vente; mais il n'est pas douteux non plus qu'un très grand nombre de miniatures ont été faites par des enlumineurs à gages sous la direction d'un maître. Cependant, il ne semble pas qu'on doive établir une distinction entre les manuscrits d'artistes isolés et les manuscrits d'atelier : car, même dans les volumes dont les marges sont chargées d'esquisses, il y a certainement des cahiers dont les miniatures sont entièrement de la main du chef.

En tout cas, on ne saurait attacher à ce terme de manuscrits d'atelier un sens péjoratif : il y en a de fort beaux. On peut même dire que les manuscrits contenant des miniatures uniformément grossières ne sortent pas d'un atelier, et cela s'explique aisément. Pour qu'un artiste devînt chef d'atelier, il fallait qu'il eût fait ses preuves. Un mauvais enlumineur pouvait bien travailler pour son compte; mais il ne groupait pas d'élèves autour de lui. Lorsqu'un volume porte des esquisses, c'est donc déjà une garantie et une forte présomption en faveur tout au moins de la bonne composition des scènes. Quant à l'enluminure, c'est autre chose : des chefs d'atelier fort habiles ont dû souvent être forcés d'employer de bien médiocres enlumineurs.

Je dois faire encore une autre remarque : il faudrait bien se garder de prendre pour des esquisses de maître tous les croquis qu'on voit dans les marges. On rencontre quelquefois, en face des miniatures, d'informes dessins, œuvres d'enfants ou de propriétaires barbares qui se sont essayés à copier grossièrement la peinture qu'ils avaient sous les yeux; mais il est inutile d'insister, on ne saurait s'y tromper.

Les esquisses, les vraies esquisses, sont de dimensions très diverses, à peu près égales aux miniatures (fig. 5 et 6), plus petites (fig. 8), ou plus grandes comme dans la figure 11, représentant Jonas rejeté par la baleine[1], et aussi dans les figures 3, 4, 7, 9 et 10. Elles sont tracées soit à la pointe d'argent, soit au crayon, soit à l'encre, quelquefois même simplement à la pointe sèche. Il est rare qu'elles n'aient pas subi un commencement de grattage : aussi beaucoup, quoique visibles, sont peu apparentes. J'en ai observé pourtant qui sont absolument intactes et telles que les a vues le miniaturiste à qui elles devaient servir de guide. Ces esquisses intactes, je les ai surtout rencontrées dans les marges des manuscrits dont le parchemin n'a pu supporter le grattage. Évidemment, celui qui était chargé d'effacer ces dessins s'est trouvé découragé quand il a vu que son grattoir et sa pierre ponce trouaient le parchemin ; il a mieux aimé laisser subsister ces traces du travail primitif des peintres que de continuer à détériorer le manuscrit qui lui était confié. Lorsque plusieurs enlumineurs ont concouru à la décoration d'un volume, c'est généralement le moins habile qui s'est le mieux appliqué à détruire les esquisses. Peut-être a-t-il craint la comparaison qui n'aurait pas été à son avantage.

Toutes ces esquisses, en principe, devaient être anéanties. Aussi le nombre, dans chaque manuscrit, en est-il très variable, puisque cela dépend du plus ou moins de soin qu'on a apporté à les faire disparaître. Il est fort possible aussi qu'au moment où on les effaça, elles aient été entièrement invisibles. Peut-être, sous l'influence de causes que nous ignorons, ces dessins ont-ils réapparu. Le phénomène ne serait pas, je crois, invraisemblable. L'action de l'air s'exerçant pendant plusieurs siècles sur la matière qui a servi à tracer les esquisses peut avoir produit des effets inattendus, des transformations que la chimie expliquerait. On aurait d'autant moins le droit de nier ce phénomène *a priori* que nous ignorons la composition de la matière, encre ou crayon, dont usaient les auteurs des esquisses.

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du XIVe siècle, n° 588, fol. 256.

Les esquisses sont en général d'un dessin très sûr et, comme je le disais, bien supérieur à celui des miniatures. Assez souvent ce ne sont que des ébauches, dans lesquelles les têtes des personnages sont figurées par un simple ovale quand il s'agit des hommes, par une petite circonférence quand le dessinateur a voulu représenter des anges, des femmes ou des enfants. Quelquefois, suivant en cela une tradition qui nous est connue grâce au précieux album de Villard de Honnecourt, il construit les têtes sur un triangle (fig. 5 et 6)[1], les corps sur un pentagone étoilé. Dans les ébauches, la chevelure est indiquée par des oves, la barbe par des oves aussi, mais plus allongés. Les mains ne sont marquées que par un grossissement de l'extrémité du bras. Le bas du corps, les pieds ne sont pas toujours esquissés. Quels que soient ces dessins, esquisses soignées ou simples ébauches, la sûreté du trait est la même. Les plis des vêtements, bien que sommairement indiqués, sont toujours d'une élégance remarquable. Les poses des personnages sont en général plus naturelles que dans les miniatures; les diverses courbes du corps sont dessinées avec une justesse qui dénote de véritables artistes. Quant à ce que sera le fond du tableau, le dessinateur bien souvent ne s'en inquiète pas, il ne s'occupe que de la composition de la scène; cependant il figure quelquefois les rochers, les arbres, les monuments, les bateaux, les instruments, etc.

Ce n'est pas toujours à la même place qu'ont été tracées les esquisses. Au XIIIe siècle, je les ai observées dans la marge du côté, en face de l'endroit où devait être la miniature; mais, dès le commencement du XIVe siècle et jusqu'au début du règne de Charles VII, on les trouve le plus souvent dans la marge du bas, même quand la miniature est au haut de la page. Pendant cette période, il n'est pas rare de voir l'esquisse apparaître sous les ornements d'or et de couleur qui chargent la page dans le bas (fig. 1)[2]. Si l'on considère que c'est précisément au

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. du commencement du XVe siècle, n° 5193, fol. 212 et 213.

2. Souvent l'esquisse est beaucoup plus engagée sous l'encadrement que

XIVe siècle que s'est généralisée la mode de décorer le bas des pages d'ornements plus larges que ceux des marges du haut et des côtés, il est une question qu'on est en droit de se poser. Cette habitude n'aurait-elle pas été motivée par le désir de cacher, en les couvrant d'enluminures, les parties grattées du parchemin? C'est là un petit problème que je n'ai pas la prétention de résoudre.

Si la découverte de ces documents iconographiques semble devoir modifier dans une certaine mesure les idées que nous pouvions avoir sur la personnalité des enlumineurs du moyen âge, elle a du moins l'avantage de nous faire toucher du doigt la cause des inégalités qu'on constate très fréquemment dans l'exécution des miniatures d'un même manuscrit. Les exemples de ces différences de mains sont extrêmement nombreux.

Dans l'un des plus beaux manuscrits qui nous soient restés du moyen âge, le *Térence des Ducs*[1], j'ai noté deux et même trois mains d'enlumineurs très dissemblables : ce manuscrit porte des traces d'esquisses.

Un autre volume, moins connu, mais qui, en beaucoup de parties, ne lui est guère inférieur, un *Trésor des histoires* ou *Chronique générale*[2], exécuté vers 1410, conserve encore un grand nombre d'esquisses : je n'en ai pas observé moins de 95 pour 222 miniatures. Toutes ces esquisses sont indiscutablement de la même main et d'un dessin excellent. Cependant, deux peintres ont travaillé à l'enluminure. L'un d'eux est, je ne dirai pas de second ordre, mais franchement mauvais (par bonheur c'est lui qui a exécuté le moins de peintures). L'autre était, au contraire, un artiste très remarquable : du reste, on peut facilement juger de son talent, puisque le manuscrit a été malheureusement mutilé et que deux miniatures qui en ont été enle-

celle qui est reproduite ici et qui est tirée du ms. de la Bibl. de l'Arsenal n° 5077, fol. 175 v°.

1. Bibl. de l'Arsenal, ms. n° 664.
2. *Ibid.*, ms. n° 5077.

vées sont maintenant encadrées et exposées au musée du Louvre[1].

Je pourrais citer beaucoup d'autres faits du même genre qui montrent que très souvent de mauvais enlumineurs ont travaillé sur des esquisses de maître. On est tenté parfois d'attribuer au maître lui-même des peintures médiocres dont il n'a probablement fourni que le modèle : les observations qui précèdent me paraissent de nature à nous rendre plus circonspects encore quand il s'agira de mettre à l'actif d'un miniaturiste connu des œuvres dont la composition seule rappelle la manière.

En résumé, il y a là, comme on le voit, toute une mine nouvelle à exploiter; et les recherches, continuées de ce côté, apporteront sans aucun doute des éclaircissements précieux à l'étude de l'histoire de l'art au moyen âge. Elles permettront aussi de faire un classement nouveau des écoles d'enlumineurs, écoles qui, à Paris surtout, ont été si florissantes dans les trois siècles qui ont précédé la Renaissance.

Henry Martin.

1. Ces deux miniatures ont été données au Louvre par M. Jules Maciet en 1885. L'une d'elles, celle qui représente l'embarquement de saint Louis pour la croisade, a été coupée au fol. 365 v° du manuscrit 5077 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Au bas de la page, dans le manuscrit, on aperçoit encore quelques traces de l'esquisse qui a servi de modèle à la miniature du Louvre.

STATUE GRECQUE

CONSERVÉE A ÉGINE

(PL. X)

Le jour même où je découvris, dans le recueil de photographies et de gravures formé par Armand et conservé au Cabinet des Estampes, la photographie de la grande figure de femme assise que j'ai reproduite dans la *Revue* (1902, pl. II), ma curiosité fut éveillée par une autre photographie du même recueil (t. XXXIII, fol. 52) qui représente, suivant la légende manuscrite, une statue d'Égine. Ne connaissant pas cette statue, je fis exécuter, d'après l'épreuve du recueil Armand, un nouveau cliché, que notre planche X reproduit en phototypie; un dessin en a été inséré dans le t. III de mon *Répertoire de la statuaire* (p. 198, n° 10). Je n'ai trouvé aucune mention de cette belle figure, qui paraît remonter au début du IVe siècle, dans les catalogues des collections athéniennes dus à MM. Kekulé, Heydemann et Cavvadias; j'ignore donc où est conservé l'original et le but de la présente publication est précisément d'appeler sur ce point l'attention des archéologues compétents.

En rédigeant le nouvel index général de mon *Répertoire*, j'ai cru remarquer qu'une statue de femme drapée, reproduite dans le t. II (p. 679, 8), d'après l'*Expédition de Morée* (t. III, p. 45, 2), était identique à la figure photographiée pour le recueil Armand. Bien que la gravure de l'*Expédition de Morée* ait été faite d'après un dessin pris sous un angle différent, l'identité des deux marbres me semble très vraisemblable; malheureusement, le texte de l'*Expédition* ne contient aucune information sur les circonstances de la découverte. Une statue exhumée à Éleusis avant

1829 a dû être transportée au musée d'Égine, qui subsista dans cette île de 1829 à 1837. La photographie du recueil Armand est naturellement postérieure à cette dernière date; il faut donc que la statue soit restée à Égine avec quelques autres antiquités, que l'on laissa, en 1837, tant à l'orphelinat que dans différentes maisons d'école (Kekulé, *Bildwerke im Theseion*, p. VI)[1]. Les antiquités déposées à l'*Orphanotrophion*, tant devant la porte que dans la cour, sont encore signalées, mais non décrites, dans la nouvelle édition du volume *Griechenland* de Baedeker (1904, p. 128).

Salomon REINACH.

1. Voir S. Reinach, *Notice historique sur la formation des Musées d'Athènes*, in *Revue internationale des Archives*, 1896, p. 73-84.

UN MONUMENT FUNÉRAIRE DE PERGAME

Dans la *Revue des Études grecques* de 1900 (p. 495), M. Contoléon a publié une inscription funéraire de Pergame qu'il transcrit ainsi :

Ἐλπὶς	Chien	Εὐόδίας
τῇ θρε-	ou	ψάσῃ
μνείας	Cheval	χάριν

Ω
ΧΑΡ..Ο

Il n'ajoute d'ailleurs aucun renseignement sur la nature du monument qui porte cette inscription. Depuis la publication de

Fig. 1.

son article, le marbre a été donné au Musée du Louvre par M. Gaudin qui l'avait acquis[1]. C'est la partie antérieure d'un petit sarcophage de marbre blanc, trouvé à Pergame; elle mesure en hauteur de $0^m,26$ à $0^m,27$ et en largeur totale $0^m,39$. L'inscription, dont les caractères accusent une date assez basse,

1. Inventaire M N D, 439. Entré au Musée en mars 1901.

est fort banale, et il n'y aurait pas grand intérêt à en corriger la lecture, si la représentation qui l'accompagne ne méritait quelque attention. Il faut lire :

'Ελπὶς Εὐοδίᾳ
τῇ θρε- ψάσ[η
μνείας χάριν
Χαῖρ[ε

Quant à l'animal figuré dans le champ, c'est bien un chien à la queue courte, à la tête un peu grosse. Il est debout, les pattes de devant légèrement avancées, dans l'attitude d'un chien de garde qui se prépare à aboyer. L'exécution en est lourde et incorrecte.

En m'adressant de Smyrne la photographie reproduite ci-joint, M. Gaudin m'écrivait que les faibles dimensions du monument et l'image sculptée en relief le faisaient songer à un tombeau de chien. L'hypothèse n'est pas juste, mais elle n'a en soi rien d'invraisemblable. On connaît en effet des inscriptions funéraires attestant que des chiens favoris recevaient parfois de leurs maîtres l'honneur d'une sépulture et d'une épitaphe. L'une d'elles provient de Pergame ; c'est l'épitaphe d'un chien qui répondait au nom caractéristique de Φιλοκυνήγος et dont l'inscription vante l'aptitude à chasser la bête fauve[1]. L'animal était représenté en bas-relief. Une autre épitaphe supplie le passant de ne point rire, si le tombeau est celui d'un chien (μὴ, δέομαι, γελάσῃς, εἰ κυνός ἐστι τάφος)[2]. Cependant tel n'est point le cas pour le monument du Louvre. Il a été consacré par une femme, Elpis, à sa nourrice Euodia[3]. S'il est de dimensions aussi restreintes, c'est que sans doute c'était une *ostothèque*, comme on en trouve à Rhodes et dans la région de Smyrne[4] ; il n'avait pu contenir que les cendres et les ossements de la défunte.

1. Kaibel, *Epigr. graeca ex lapidibus conlecta*, n° 332.
2. *Ibid.*, n° 627.
3. Les mêmes noms se trouvent rapprochés dans une inscription de Mantinée (Le Bas-Foucart, *Inscr. du Péloponnèse*, n° 332 k.)
4. Cf. *C. I. G.*, 3278, 4232.

Le chien figure fréquemment sur les monuments funéraires. On le voit souvent, sur les stèles attiques, comme l'animal familier du défunt, ou le compagnon de ses jeux, quand le mort est un enfant[1]. Mais, dans le cas présent, son image a la valeur d'un emblème, et, avec ce sens, elle apparaît plus rarement. Dans la série des stèles attiques, il n'y en a guère qu'une, celle d'Eutamia, qu'il soit possible de rapprocher du sarcophage de Pergame[2]. Une chienne est sculptée dans le registre supérieur, isolée des deux personnages, une femme assise et une fillette qui lui présente un oiseau. Les explications qui en ont été données sont loin de concorder, et il y a là un petit problème de symbolique funéraire qui attend encore une solution définitive. Pour M. Percy Gardner, la chienne de la stèle d'Eutamia pourrait être mise en parallèle avec le cheval qui figure dans les bas-reliefs de Sparte représentant le mort héroïsé[3]. Suivant M. Weisshäupl, elle aurait le même sens que le chien en marbre de l'Hymette encore en place au Céramique d'Athènes[4], et jouerait le rôle de gardienne de la sépulture[5]. Au contraire, M. S. Reinach y voit un symbole de fidélité et de bonne garde, qu'il met en rapport avec le nom d'*Eutamia*, « la bonne gardienne »[6]. C'est aussi l'explication adoptée par les éditeurs du recueil des *Attischen Grabreliefs*[7].

1. Cf. *Die attischen Grabreliefs*, pl. CXCIV.
2. *Att. Grabreliefs*, pl. XXVIII.
3. Percy Gardner, *Sculptured Tombs of Hellas*, p. 185. Cf. page 131, où l'auteur met le chien en rapport avec le culte des morts. La théorie de M. Percy Gardner est combattue par Erwin Rohde, *Psyche*, I², p. 242, note.
4. Cf. notre *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 383, fig. 202.
5. Weisshäupl, *Die Grabgedichte der griech. Anthologie*, p. 76. Rappelons que d'ailleurs ce sens de gardien du tombeau est attesté pour certains monuments par les textes épigraphiques. Dans une inscription de Mytilène, il est fait mention du « gardien » (φροῦρος ἔπεστι δ' ὁδ[ὶ] χαροπός) que M. Paton interprète comme une statue de chien. Cf. Papageorgiou, *Unedirte Inschr. von Mytilene*, Leipzig, 1900, p. 20, n° 86. On peut encore citer le chien couché sous le lit funéraire dans le bas-relief de Pydna, Heuzey, *Mission de Macédoine*, pl. 20.
6. S. Reinach, *ad* Le Bas, *Voy. arch.*, p. 81, pl. 73.
7. *Attische Grabreliefs*, notice de la pl. XXVIII, p. 21.

Le petit monument de Pergame vient confirmer cette interprétation. Elle était d'ailleurs indiquée dans une épigramme de l'*Anthologie* où sont énumérés les emblèmes qui décorent une tombe, pour rappeler les vertus matronales de la morte, Myrô[1]. Le chien y trouve sa place, et il fait allusion au soin avec lequel la morte s'est occupée de ses enfants :

ἁ δὲ κύων τέκνων γνήσια καδομέναν.

Il en est de même dans le fragment de sarcophage du Louvre. Euodia a été pour Elpis la nourrice attentive et fidèle, et sa maîtresse a choisi pour elle l'emblème, déjà consacré par une longue tradition, qui rappelait les soins donnés à son enfance.

Max. Collignon.

1. *Anthol. Palat.*, VII, 425. Épigramme d'Antipater de Sidon.

ÉTUDE SUR LES FIBULES PRÉROMAINES

DES TUMULUS DES ENVIRONS DE SALINS

Parmi nos gros tumulus hallstattiens, il faut distinguer les sépultures de deux groupes de populations, différents par le mode d'arrangement des corps dans les tombelles et surtout par les mobiliers funéraires [1].

L'un d'eux a comme caractéristiques les nombreux anneaux de jambe (quatre ou cinq d'ordinaire à chaque tibia, lorsqu'ils sont présents), les pendeloques de différentes sortes (rouelles, grelots (?), crotales, pendeloques formées de chaînettes et bâtonnets, chaînettes accompagnant les grelots et crotales, etc. [2]), le brassard

1. Les parures ne se rencontrent jamais qu'accompagnant des femmes ou des enfants. Les hommes ne possèdent à côté de leurs ossements — et encore bien rarement — que quelques débris de fer provenant de couteaux, lances, épées ou poignards ou boucles de ceinture presque complètement détruits par l'oxydation. Dans le groupe des Moidons on a rencontré, dans quelques cas très rares, un court poignard en bronze avec rivets pour fixer une poignée non métallique. — Les soi-disant plaques de ceinturon en bronze mince estampé étaient portées par les femmes au dessus de la ceinture et ne sont donc pas des pièces d'armure.

2. Au même groupe appartiennent des parures de poitrine (et non pas des ceintures, ainsi que nous l'avons fort bien constaté par deux fois), formées d'une plaque épaisse en bronze presque toujours découpée à jour, à laquelle sont suspendues, par l'intermédiaire de tubes annelés, de chaînettes, ou d'anneaux coulés ensemble, des pendeloques telles que grelots (?), rouelles, ou même rectangles découpés à jour, et peut-être aussi parfois des crotales. Nous avons été frappé de rencontrer dans : l' « Atlas archéologique des antiquités finno-ougriennes et altaïques » et le texte qui l'accompagne, « les Bachkirs, les Vêpses et les antiquités finno-ougriennes et altaïques », par M. de Ujfalvy, des figures représentant des objets assez analogues et des rouelles isolées provenant d'anciennes tombes finno-tatares; l'auteur semble même, dans la région où ont porté ses recherches, séparer deux provinces archéologiques d'après les types de ces parures à pendeloques. Encore actuellement, la mode des séries de pendeloques sur la poitrine est très répandue et paraît même spéciale aux popu-

en bronze mince décoré de gravures au trait, l'ornement ventral (ou *bouclier de pudeur*) composé de cercles libres, plats, ornés de chevrons, avec pièce centrale discoïdale découpée à jour et à centre renflé, quelques types d'appliques en bronze mince.

A l'autre groupe appartiennent notamment la plaque de ceinture estampée en bronze mince, de nombreuses fibules et l'anneau de cuisse creux. Dans tous deux se trouvent communément les bracelets ou brassards en jayet ou lignite. Les mélanges entre ces mobiliers sont loin d'être communs; il n'y a pourtant rien d'étrange à ce que ces deux groupes de tribus juxtaposés aient eu des relations; dans certains cas le mélange est dû au remaniement des tombelles qui ont servi de sépultures à des époques différentes.

Le premier groupe, que nous appellerons *groupe des Moidons*, semble se rattacher directement aux populations de l'âge du bronze, certains types d'objets se retrouvant dans les cachettes ou stations de cette époque et d'autres dérivant directement des modèles de cette même période. C'est ainsi que le brassard en bronze mince a comme prototype un bracelet de la trouvaille de Vaudrevanges et un autre de celle de Vénat[1], à centre renflé et à

lations de cette race. Nous citerons aussi ce que dit, à propos des Mordves, Elisée Reclus dans sa *Nouvelle Géographie Universelle* : « Un grand nombre d'entre eux sont encore, pour ainsi dire, dans l'âge du bronze, si l'on en juge par les ornements de ce métal qu'ils portent de chaque côté de la figure et sur la poitrine... Des bandeaux, des ceintures, des plastrons ainsi ornés de médailles et de boutons de bronze se retrouvent chez les paysans des districts occidentaux d'Orol, sur la frontière de Tchernigov, à 600 kilomètres du pays des Mordves; on croit y voir un indice de la communauté de race » (t. V, p. 740). A la page 742, décrivant le costume des femmes tchérémisses, le savant géographe écrit : « Elles portent aussi sur la poitrine un plastron simple ou double, de monnaies, de grelots et de disques en cuivre, à la fois ornements et amulettes ». De même les femmes tatares porteraient, d'après certains voyageurs, des plaques à pendeloques suspendues au cou. N'y a-t-il là que des coïncidences fortuites? Ce fait nous semble assez curieux et à mettre en regard des *tintinnabula* de quelques palafittes de l'âge du bronze signalés par G. de Mortillet et rapprochés par lui de ceux usités dans l'Asie centrale. Il ne serait pas étonnant que parmi les diverses peuplades ayant occupé nos régions pendant l'âge du bronze (au moins dans sa seconde partie), il se soit rencontré quelques éléments venus de l'Est.

1. George et Chauvet, *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat*. Angoulême.

bords légèrement évasés, et que les anneaux de jambe les plus communs aux Moidons se relient par d'autres plus rares, par ceux de Fertans (Doubs) et de Rosay sur Cousance (Jura), aux bracelets du bel âge du bronze. Une belle série d'anneaux de jambe des tombelles de Crançot, aux environs de Lons-le-Saulnier, renferme presque toutes les transitions, depuis le beau bracelet de l'age du bronze jusqu'au modèle le plus ordinaire des Moidons. Les bracelets et anneaux de jambe plats, bosselés extérieurement ou annelés, type le plus fréquent des Moidons, font d'ailleurs déjà leur apparition dans les stations et cachettes de la fin de l'âge du bronze, ainsi que les appliques en bronze minces, certains modèles d'agrafes, les tubes annelés de quelques pendeloques. Quelques-uns de nos bracelets hallstattiens, du groupe des Moidons surtout, ne sont que des dérivés de types de l'âge du bronze devenus moins massifs, mais ayant conservé leur décoration de gravures géométriques. Les épingles sont aussi très communes, tandis que dans le groupe d'Alaise elles sont beaucoup plus rares et qu'on n'y voit guère que le modèle courbé dit en cou de cygne. Des fibules ont bien été données par des tumulus de ce groupe, à Flagey, mais ce sont là des exceptions; l'une est gallo-romaine, une autre de La Tène III, par conséquent bien postérieures aux trois autres qui appartiennent aux types italiques pré-étrusques, types volumineux en sangsue où l'agrafe n'est pas prolongée en talon; l'une est à arc un peu annelé et une autre a expansions latérales[1]. — La plupart de ces tombelles sont à inhumation et construites en pierres; d'autres très rares sont presque exclusivement en terre et renferment des incinérations. Ces dernières pourraient être rapprochées de certains tumulus suisses à brassards en bronze mince et *bouclier de pudeur* (Anet, Murzelen, etc.), mais en diffèrent par leur extrême pauvreté et la

1. Quelques fibules d'assez grande taille, à arc simple et sans talon, dont une à expansions latérales, ont été ramenées par les dragages du Doubs à Besançon. Une autre du même genre, en sangsue, a été rendue par un tumulus d'Orgelet (Jura), avec une tête de lance en bronze et un mobilier tout burgonde, mais bien postérieur.

plupart du temps par l'absence de tout mobilier funéraire, malgré leur taille parfois même plus considérable que celle des tombelles en pierres. Le seul point où elles aient fourni quelques trouvailles est Lizine (Doubs), où deux tombelles en terre à incinérations ont été fouillées par la Société d'Émulation du Doubs lors de la discussion sur Alesia; l'une a livré un brassard en bronze mince passé autour des os du bras (donc il n'y avait pas eu crémation du corps qui le possédait) et différents autres objets; l'autre, dont la terre était comme parsemée de très nombreux petits couteaux de silex (on avait dû en prendre la terre sur l'emplacement d'une ancienne station de l'âge de la pierre), a rendu des débris de fibules marniennes primitives (à quatre tours de spire) avec un bracelet en bronze creux, un bracelet à fermoir, etc.; enfin tout un mobilier ne rappelant en rien les objets types des Moidons, mais se rapportant, au contraire, à l'époque de transition entre l'Hallstatien et le Marnien.

Les fibules de l'autre groupe, ou *groupe d'Alaise*, sont beaucoup plus nombreuses et ne sont pas, comme très probablement les précédentes, des importations commerciales; aussi nous en occuperons-nous spécialement. Tandis que celles de Flagey sont des types de Golasecca inférieur, les plus anciennes de celles-ci sont apparentées d'une façon très étroite avec celles de Golasecca supérieur.

Le caractère le plus important pour la classification chronologique de ces objets consiste surtout dans le ressort, non dans les motifs de décoration du corps de la fibule; aussi les diviserons-nous d'abord en fibules sans spire et en fibules avec spire.

I. Fibules sans spire. — Ce sont les plus anciennes. Le ressort est simplement constitué par la courbure de l'arc au point où naît l'épingle; fréquemment, à cet endroit, se trouve un disque maintenu par une petite frette passée autour du corps de l'objet. Ce disque avait tout d'abord pour but de servir d'arrêt à l'étoffe; plus tard, il devint un simple motif d'ornementation. — Le talon, toujours allongé et droit, se termine par une petite sphère surmontée parfois soit d'une sorte de petit bouton, soit d'une

espèce de disque ou plutôt de cône très évasé; le sommet appliqué contre la sphère est toujours dans le prolongement du talon; parfois celui-ci est terminé par une série de boutons. — L'arc n'est parfois guère plus gros que l'aiguille et presque filiforme (fig. 1); il peut alors porter comme décoration 1 ou 3 filets longitudinaux, un médian et deux latéraux; d'autres fois, il s'élargit en barquette, ou encore en une timbale, véritable demi sphère creuse

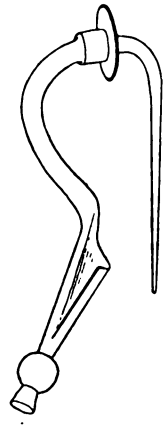

Fig. 1.

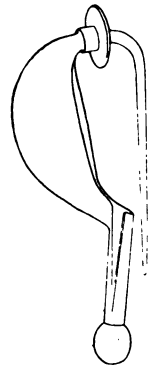

Fig. 2.

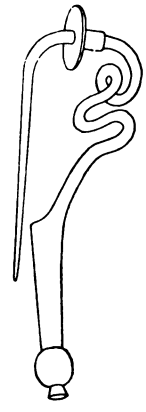

Fig. 3.

(fig. 2) ou quelquefois de faibles dimensions. Le corps de l'arc, lorsqu'il est mince, peut être replié plusieurs fois sur lui-même; on a alors la *fibule serpentiforme* (fig. 3). Ces types se retrouvent, souvent même parfaitement identiques, dans les tumulus de la Suisse Rhénane, de l'Allemagne du sud et même dans certaines nécropoles de l'Italie du nord telles que Golasecca, et dans celles de Watsch, Sanct Margarethen, etc. en Carniole et dans le Tyrol.

II. Fibules a spire. — Nous devons d'abord distinguer les fibules à spire d'un seul côté de l'arc et les fibules à spire double.

1° *Fibules à spire d'un seul côté de l'arc.* — Le ressort est formé d'un, deux ou trois tours de spire situés du même côté de l'arc. Les caractères de ce dernier et du talon sont généralement les mêmes que dans les précédentes. Toutefois, jusqu'ici, nous n'en connaissons que trois découvertes dans la région; l'une est à arc

simple (Amondans, fig. 4), une autre en barquette (Parançot, fig. 5), et la troisième, présentant quelques coches profondes transversales sur le sommet de l'arc, possède le bouton terminal du talon disposé à angle droit avec ce dernier (Château-Murger d'Amancey, fig. 6).

2° *Fibules à spire double*, appelées aussi à cause de la forme du ressort fibules en T ou *fibules en arbalète*. — Dans la région, toutes sont à talon recourbé. Les types qui apparaissent les premiers ont tous la spire courte. Dans l'intérieur du ressort passe fréquemment une tige en bronze ou en fer destinée à le maintenir rectiligne. Nous allons d'abord nous occuper des modèles les plus anciens :

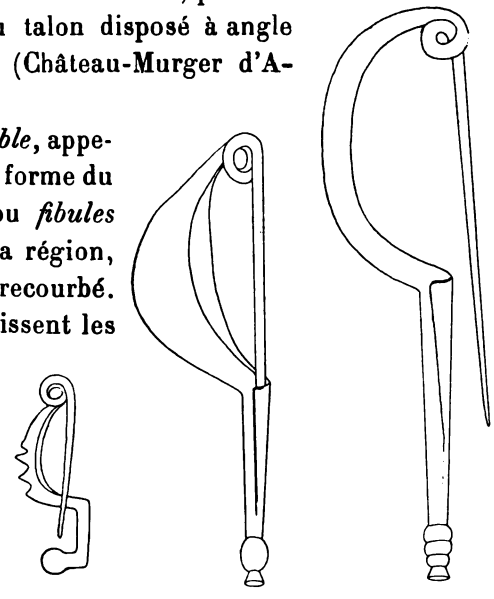

Fig. 6. Fig. 5. Fig. 4.

a) **Fibules en arbalète à spirale courte.** — Le type le plus archaïque a été découvert dans un tumulus d'Amondans avec une fibule sans spire et une fibule à spire constituée par quelques tours situés du même côté. Elle est très petite, à arc simple et à talon recourbé, portant un petit renflement dont la concavité est tournée en dessous. — La plupart du temps elles présentent une ou deux bossettes à peu près hémisphériques, l'une sur l'arc, l'autre supportée en son bord par le talon recourbé (fig. 8) ; lorsqu'il n'y en a qu'une seule, c'est celle du talon qui persiste (fig. 7). Les deux bossettes sont le plus souvent semblables; quand elles ne sont pas de même taille, la plus petite est celle du talon. — Quelques-unes ont simplement le talon coudé à angle droit et portant un petit bouton.

Un modèle assez rare et dont nous ne connaissons que trois

échantillons dans la contrée présente un talon coudé à angle droit terminé par un petit bouton, tandis que l'arc supporte une bossette ou timbale conique; cette forme n'a été rencontrée qu'à Clucy avec des fibules en arbalète à spire longue et ailleurs en deux endroits, au camp de Mine près d'Amancey et à la grange Perrey, avec des fibules marniennes primitives (fig. 9).

Tandis que toutes ces fibules en arbalète à spire courte sont de très petite taille, une, seule de son genre, mise au jour dans un tumulus des Petites Chaux de Myon en 1859, est de dimensions légèrement plus fortes; l'arc un peu plus allongé est décoré d'une sorte de feston formé par un fil de bronze et la bossette du talon présente une forme conique.

Fig. 7.

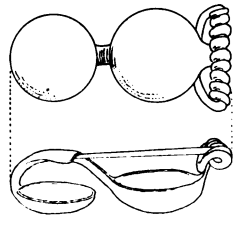

Fig. 8.

Fig. 9.

b) **Fibules en arbalète à spire longue.** — D'un peu plus forte taille souvent que celles à spire courte, elles n'en diffèrent guère que par la dimension exagérée en longueur du ressort. Quelques-unes présentent deux bossettes parfois assez aplaties l'une et l'autre (ou l'une seulement); d'autres n'en offrent qu'une seule, celle du talon, dans certains cas concave en dessus et supportée en son centre par le talon coudé à angle droit (fig. 10, 11 et 12).

Il existe encore quelques autres genres de fibules dans les tumulus, mais comme elles appartiennent non plus à la période hallstattienne pure, mais à l'ère de transition entre celle-ci et celle de La Tène I, nous en parlerons plus loin. Pour le moment, nous devons d'abord indiquer rapidement quelle est la répartition des

fibules que nous venons de décrire dans les principaux tumulus fouillés jusqu'à maintenant et quelles sont les conclusions que nous en pouvons tirer dès à présent.

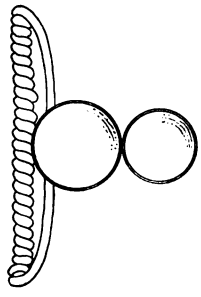

Fig. 10.

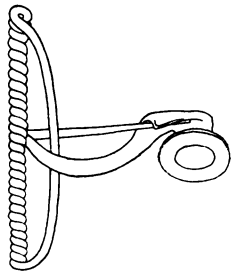

Fig. 11.

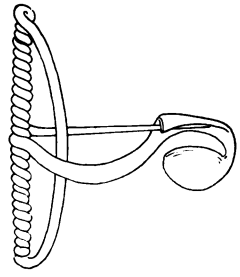

Fig. 12.

I. Les fibules sans spire ont été signalées, à l'exclusion de tout autre modèle, dans trois grandes tombelles auxquelles nos fouilles récentes permettent d'en adjoindre une quatrième. Ce sont : celle du Souillard à Sarraz, avec neuf fibules, toutes à disque; celle de la Corne Guerriot à Refranche, avec trois fibules; celle de Champ Peupin à Ivory avec une fibule; enfin, un tumulus que nous venons d'explorer près d'Ivory au lieu dit Parançot, contenant quatre fibules dont une seule sans disque qui avait son épingle en fer, le corps de l'objet (à grosse timbale) étant en bronze.

Étant donné que le nombre des tertres funéraires productifs de ce groupe est assez restreint, nous croyons permis de considérer ces fibules sans spire comme caractéristiques d'une période bien distincte. On sait que les fibules ont pu servir à établir une division de l'époque de La Tène en trois périodes, et nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas de même pour celle de Hallstatt, d'une durée au moins égale, la forme de cet objet ayant varié beaucoup plus que que celle de n'importe quelle autre pièce de parure[1]. Il est bien évident d'ailleurs

1. Cette classification est, bien entendu, toute locale.

que des modèles plus anciens ont pu coexister encore longtemps à côté de types nouveaux, de même qu'à notre époque d'armes à répétition on fait encore usage de fusils à piston et même parfois à pierre; aussi ne faut-il pas être surpris si deux tombelles ont livré la fibule sans spire avec des types un peu plus récents. Ce sont : 1° un tumulus d'Amondans avec une fibule sans spire (mais sans disque), une fibule à talon droit avec ressort formé de plusieurs tours du même côté de l'arc et une fibule en arbalète à spire courte du modèle le plus archaïque ; 2° le Château-Murger d'Amancey. Ce dernier mérite une mention spéciale; lors des premières recherches, il avait donné un fragment de fibule serpentiforme à disque et une fibule à spire constituée de quelques tours du même côté de l'arc avec talon coudé à angle droit, accompagnant des plaques de ceinture estampées, des bracelets formés d'un faisceau de fil de bronze et d'autres très ouverts d'un modèle appartenant à l'âge du bronze. Quelque temps après, le curé d'Amancey, M. Cuinet, adressa à l'Académie de Besançon une série d'objets trouvés dans cette même tombelle, ainsi que dans d'autres voisines; on attribua alors au Château-Murger une fibule brisée paraissant appartenir à un type caractéristique dans la région de la période intermédiaire entre celles de Hallstatt et de La Tène. Pour nous, il y a eu là erreur d'attribution de provenance, car il ne semble pas qu'à l'époque où furent exécutées ces fouilles on ait attaché grande importance à la provenance exacte des objets, et ce qui nous le fait volontiers croire, c'est l'indication d'un fragment de bronze provenant de l'ornement ventral composé d'une pièce centrale circulaire découpée à jour et entourée de cercles libres concentriques, comme trouvé dans un tumulus qui n'en a fourni aucun autre débris, tandis qu'un autre tertre funéraire fouillé en même temps, et qui a restitué des portions notables de ce genre de parure, est signalé dans le même envoi pour un certain nombre d'objets; la fibule en question a été livrée à notre avis par le Château-Sarrazin.

II. Les fibules à ressort constitué par un, deux ou trois tours de spire situés du même côté de l'arc, ne paraissent guère avoir

été fabriquées seules pendant un temps bien long; nous n'en avons que trois à citer : celle d'Amondans, celle du Château-Murger, dont nous venons de parler plus haut, et enfin une troisième d'un tumulus de Parançot près d'Ivory, fouillé par MM. le Dr Coste et Duboz pour M. de Vivès. Deux relations des recherches ont été publiées, l'une par M. de Vivès dans la *Revue archéologique*, l'autre sous la signature de M. Duboz dans le *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*. Il n'y a qu'à les comparer pour s'apercevoir qu'elles sont bien loin d'être concordantes; en outre, pendant les fouilles, M. le Dr Coste, qui seul était compétent pour les surveiller convenablement, s'étant rendu assez rarement sur les lieux et M. Duboz n'ayant même pas toujours été présent, on ne peut guère ajouter foi à la position respective des objets découverts, qui ont été attribués respectivement à un corps ou à un autre lors de la rédaction du compte rendu. Cette tombelle a donné trois fibules, l'une en barquette à talon droit avec deux ou trois tours de spire d'un même côté de l'arc (l'épingle est brisée), une autre en arbalète à spire longue et enfin la troisième en forme d'arc, forme très rare, dit M. de Vivès, qui aurait bien fait d'en publier une figure ou au moins une description. Par les très nombreux petits bracelets fermés placés aux bras des corps, ce tumulus appartient à la période de transition entre celles de Hallstatt et de La Tène, et la fibule en forme d'arc ne peut guère être qu'un type marnien primitif ou encore à tête d'oiseau. On s'est parfois servi de l'expression « en forme d'arc » pour désigner des fibules marniennes; c'est ainsi notamment que Chifflet, dans son « Vesontio », a dessiné et décrit une statuette de Diane tenant un arc à la main; cet arc ajouté après coup n'est autre qu'une admirable fibule de La Tène I, dont l'épingle figure la corde passée dans la main de la déesse. La fibule à talon droit du tumulus de Parançot provient certainement d'un ensevelissement plus ancien bouleversé lors de l'aménagement de la tombelle pour l'inhumation des corps aux nombreux bracelets. Ce fait de sépultures complètement bouleversées dans un dessein analogue n'est d'ailleurs pas rare et nous

l'avons très nettemement constaté dans des tumulus du même endroit.

III. La fibule en arbalète à spire courte a été, comme nous l'avons vu, rencontrée à Amondans avec les deux types précédents; elle a été trouvée également seule dans plusieurs tombelles : la Croix du Gros-Murger à Sarraz avec quatre fibules (deux à une bossette, deux à double bossette), Combe Bernon à Alaise avec trois fibules à deux bossettes, dont l'une a conservé la moitié de sa spire, et deux tumulus aux Petites Chaux de Myon, avec chacun une seule fibule; l'une d'elles est d'un type particulier dont nous avons donné plus haut la description; de l'autre, il ne reste que l'épingle et la moitié de la spire.

D'autres tertres ont livré la fibule en arbalète à spire courte avec la fibule à spire longue plus récente. Avec les types de la période intermédiaire entre le Hallstattien et La Tène, on ne peut la citer que trois fois; une fois au Gros-Murger d'Amancey (type à talon coudé à angle droit terminé par un petit bouton), et deux autres fois au Camp de Mine d'Amancey et à la Grange Perrey; mais, dans ces deux cas, c'est le modèle à talon coudé à angle droit terminé par une sorte de petit bouton et à arc portant une bossette conique. Ce dernier genre de fibule n'a été, à notre connaissance, rencontré qu'une seule fois, à Clucy, avec des objets appartenant au Hallstattien pur; aussi le nommerons-nous, pour plus de commodité, type de Clucy.

Ainsi, la fibule en arbalète à spire courte caractérise chez nous une phase bien déterminée; puis apparaît la fibule en arbalète à spire longue plus récente, d'abord employée encore concurremment avec celle à spire courte, ensuite avec des modèles nouveaux importés lorsqu'elle a presque complètement supplanté celle-ci.

IV. Comme tombelles ayant livré des fibules en arbalète à spire longue et appartenant encore à la période hallstattienne, nous avons à citer les suivantes : 1° A Lavans-Quingey, trois tumulus ayant donné ensemble trois fibules dont une était certainement à spire courte accompagnant le seul rasoir hallstattien, en fer,

découvert dans la région; 2° Silley, avec deux fibules à spire courte et une à spire longue; 3° Clucy, au lieu dit « les Coudres » avec quatre fibules, deux à spire longue et deux à spire courte, et enfin 4° un tumulus exploré par nous en Parançot près d'Ivory avec deux fibules en arbalète, l'une à spire courte, l'autre à spire longue. — Avant de passer à l'étude de la transition dans notre région entre le Hallstatien et le Marnien, nous devons revenir sur un sujet que nous avons effleuré au début de ce travail.

Nous avons indiqué plus haut les rapports nombreux qui nous permettent de rattacher les tribus du groupe des Moidons à celles de la fin de l'âge du bronze. Il y a pourtant quelques dissemblances, peu importantes il est vrai, à signaler. C'est ainsi qu'aucun de nos tumulus n'a livré de pendants et de disques de collier en ivoire ou en os, ni de plaques en os ornementées tels qu'en a données la station maeringienne de la Grotte de Scey en Varais, découverte par M. le professeur Fournier. Les poteries ne rappellent guère non plus les types bien caractéristiques du Maeringien. Il est juste de dire que les tombelles ne livrent le plus souvent que de rares tessons et que, par conséquent, il est fort probable que, pour une telle offrande, on se contentait de morceaux de poterie commune déjà brisée.

Nous devons dire, en outre, que toutes les pièces du mobilier funéraire n'ont pas été rencontrées toutes à la fois partout où se trouvent des sépultures de ce groupe. Il faut pourtant faire une exception pour le plateau des Moidons (Grange Perrey et Forêt des Moidons), où toute la diversité des mobiliers funéraires de ce groupe a été rencontrée et même un assez grand nombre de fois, sauf peut-être les anneaux de jambe semblables aux bracelets de l'âge du bronze et les fibules du genre de celles de Flagey; c'est pour cela que nous avons choisi cette nécropole comme type. Nous allons indiquer rapidement quelle est la distribution de certains objets caractéristiques de ce groupe, dans le Doubs et le Jura, sans vouloir sortir de ces limites. Le *bouclier de pudeur* a été recueilli plusieurs fois sur le plateau d'Amancey, de même

que sur celui des Moidons; nous en avons vu des fragments de Saint-Germain en Montagne, et une portion en a été mise au jour dans un tumulus des Granges de Nom, près Saint-Amour. — Le brassard en bronze mince a été trouvé à Pugey, près de Besançon, à Cademène, en plusieurs points du plateau d'Amancey, à Bannans, près de Pontarlier, très communément sur le plateau des Moidons, et, plus au sud, à Rosay sur Cousance. — Les pendeloques, rouelles, grelots (?), crotales se rencontrent par plusieurs à la fois, comme par exemple deux ou trois rouelles et deux grelots ensemble, avec quelquefois un ou deux crotales, ou quatre ou cinq rouelles seules, deux rouelles et un grelot ou une série de crotales seuls; elles ont été recueillies en abondance sur le plateau d'Amancey et sur celui des Moidons; on en a découvert en outre, dans le gros tumulus du champ de tir de Pontarlier, et un grelot a été trouvé à Piételle dans la Combe d'Ain, dans une tombelle d'un autre groupe avec épée et javelot en bronze [1]. Ces sortes de pendeloques, qui vont assez souvent avec le brassard en bronze mince ou en jayet, ont été fréquemment découvertes sans les anneaux de jambe. Ces derniers ont été recueillis en assez grand nombre sur le plateau d'Amancey [2], très fréquemment sur celui des Moidons avec ou sans *bouclier de pudeur*, parure de poitrine à pendeloques, brassards, etc.; ils ont aussi été rencontrés à Cognat, à Crançôt, Rosay-sur-Cousance, Gevingey (nécropole qui n'a donné ni pendeloques, ni *bouclier de pudeur*, ni brassard en bronze mince). La parure de poitrine à pendeloques a été rencontrée, à notre connaissance, quatre fois : d'abord à Cademène, ensuite à Clucy dans une tombelle dont le mobilier appartient pourtant au type d'Alaise, et enfin deux fois par nous dans les Moidons [3]. — Les agrafes caractéristiques se sont montrées notamment sur le plateau d'Amancey

1. Un autre grelot isolé, semblant avoir fait partie d'une parure à pendeloque et provenant sans doute d'un tumulus, a été trouvé à Vadans près d'Arbois.

2. Les localités du plateau d'Amancey où se montre le groupe des Moidons sont : Flagey, Fertans, Amancey et peut-être Lizine.

3. Un tube annelé provenant certainement d'une de ces parures a été recueilli dans une des tombelles de Fertans.

et sur celui des Moidons, une seule fois à Refranche dans un tumulus d'un autre groupe. Pour les petites appliques en bronze mince (qui devaient recouvrir des boutons), elles ont été moins remarquées et c'est seulement sur le plateau des Moidons que nous les connaissons; mais là elles sont très communes. Les épingles en bronze sont assez fréquentes dans ce groupe et parfois de grandes dimensions, tandis qu'elles sont rares dans le groupe d'Alaise où l'on ne voit guère que les épingles en cou de cygne.

Quelques cas de mélange avec des pièces du mobilier funéraire du groupe d'Alaise sont à signaler, mais ils sont assez rares et dus souvent, comme nous l'avons dit plus haut, d'après ce que nous avons pu constater nous-mêmes en Parançot, à l'utilisation d'une tombelle déjà existante pour y loger des cadavres à une époque plus récente, quoiqu'il n'y ait rien de surprenant à ce que quelques objets spéciaux à un groupe de peuplades se rencontrent dans des sépultures d'un autre qui vivait côte à côte. — Pourtant, les tombelles du groupe d'Alaise sont bien homogènes, et les cas d'introduction de pièces du groupe des Moidons sont très rares; il n'y a guère à citer qu'une tombelle d'Amondans avec quelques rouelles, celles des Coudres, à Clucy, avec une parure de poitrine à pendeloques, et enfin quelques appliques en bronze mince dans un des tumulus que nous avons ouverts en Parançot. Pour ce dernier, la chose est assez naturelle, car il se trouve à un kilomètre seulement de la bordure nord du grand cimetière des Moidons Papillard et au point le plus méridional où nous connaissions, à l'heure actuelle, des sépultures du groupe d'Alaise de l'époque hallstattienne pure.

Les tumulus du groupe d'Alaise paraissent avoir renfermé assez souvent des armes ; on y découvre fréquemment, avec un corps au centre en général, des débris informes rongés par l'oxyde d'objets tranchants en fer, lances, coutelas, poignards, parmi lesquels on ne peut guère citer comme suffisamment conservés qu'un poignard à antennes du tumulus de Combe-Bernon (Alaise), une petite épée à antennes en fer à poignée et fourreau de bronze

du tumulus à char de la Croix du Gros-Murger à Sarraz et les débris de la bouterolle d'un fourreau de bronze semblable au précédent dans le tumulus voisin du Souillard[1]. — Dans les tombelles du groupe des Moidons, au contraire, les traces d'armes sont rares ; trois ou quatre fois de courts poignards en bronze à rivets pour fixer une poignée non métallique, si communs dans l'âge du bronze en Franche-Comté; deux fois des débris d'épées en fer, l'une très large dont il est impossible de discerner la forme, dans le grand tumulus du champ de tir de Pontarlier l'autre assez large également à la naissance de la lame, sur laquelle est repliée en arc une tige de fer formant garde, rappelant quelques épées de l'âge du bronze, d'un tumulus de Fertans. Tandis que les grands tumulus du groupe des Moidons ne renferment le plus souvent qu'un nombre assez restreint de corps (parfois un seul), disposés à différentes hauteurs dans la partie centrale, souvent les principaux inhumés assez profondément — la plupart du temps, dans les belles tombelles productives du groupe d'Alaise, les cadavres ont toujours été placés beaucoup plus haut que le sol (assez fréquemment on les trouve à une faible profondeur, 40 ou 50 centimètres seulement), un seul, ou un très petit nombre au centre et les autres (parfois très nombreux) disposés suivant une ou plusieurs circonférences concentriques dans le pourtour.

Dans les nécropoles de ce dernier groupe, où domine d'ailleurs l'inhumation dans les grosses et moyennes tombelles (il y a pourtant quelque cas d'incinération, et celle-ci paraîtrait plus fréquente dans les petites), se trouvent un assez grand nombre de tumulus assez volumineux, le plus souvent oblongs, où avec des inhumations on rencontre pour tout mobilier funéraire des scories de fer, des fragments de meules à bras et des tessons de poterie. Ces peuplades d'Alaise nous apparaissent donc comme plus guerrières et adonnées au travail du fer. Leurs fibules les plus anciennes correspondant aux types de Golasecca supérieur;

1. A Déservillers, un tumulus appartenant au même groupe a livré la bouterolle en bronze d'un fourreau provenant très probablement d'un poignard à antennes.

elles sont d'arrivée postérieure à l'établissement dans la région du groupe des Moidons, qui n'est très probablement que la descendance des populations habitant déjà le pays à la fin de l'âge du bronze et dans les tombes duquel, à Flagey, ont été mises au jour des fibules appartenant aux catégories de celles de Golasecca inférieur, introduites certainement par voie commerciale. Ces tribus d'Alaise paraissent apparentées d'une manière très proche avec celles de la région suisse du Rhin et de l'Allemagne du sud, mais beaucoup moins riches que celles-ci; ce sont d'ailleurs toujours les plus pauvres qui émigrent de préférence.

Transition entre les périodes de Hallstatt et de La Tène I.

Entre les périodes de Hallstatt et de La Tène s'étend une ère de transition indiquée par de très nombreuses tombelles où l'on voit, à côté de quelques types anciens — anneaux de cuisse creux, plaque de ceinture estampée, fibules en arbalète à spire longue, boucles d'oreilles en bronze creux, etc., caractéristiques des tribus d'Alaise — apparaître en nombre quelques modèles nouveaux d'objets, fibules et bracelets notamment.

Il n'y a pas là importation commerciale, mais bien immigration de peuplades plus avancées, parentes de celles qui occupaient déjà le pays, comme le montre le mélange intime qui se produit dans les tumulus. Ce qui prouve qu'il y a bien immigration, c'est la répartition toute locale de certains objets de parure, nous permettant de distinguer trois groupes de tribus caractérisés par certains types de bracelets et de fibules.

1. Le premier de ces groupes, qui s'est établi à l'exclusion des deux autres sur le plateau d'Amancey, est caractérisé par des fibules de type marnien très primitif, dont le ressort, parfois assez gros, est formé par quatre ou parfois six tours de spire et par un autre modèle assez volumineux dont la spire en arbalète courte présente le passage du fil du ressort intérieur à l'arc ou s'enroulant une fois autour de celui-ci; l'arc allongé et surbaissé est renflé en sangsue ou en barquette, souvent orné de gravures géométriques

au trait; le talon recourbé supporte par son extrémité une bossette hémisphérique également décorée. Les bracelets sont soit fermés et alors fréquemment côtelés ou cannelés transversalement, soit à fermoir à cuvette, présentant souvent des moulures aux extrémités seules et quelquefois, sur le pourtour, une ornementation assez simple et la même tout le long, soit encore ouverts avec extrémités affrontées, décorées seules de quelques moulures. Un tumulus de ce groupe, au camp de Mine (Amancey), a donné des bracelets en ruban se fermant à agrafe; d'autres à Refranche, au lieu dit « le dessus de Bacu », ont livré quelques rares fibules en arbalète de types étrangers. A notre connaissance, deux seulement des très nombreuses tombelles du plateau des Moidons se rapportant à cette époque ont livré quelques objets de ce groupe.

II. Dans les deux groupes suivants, si les objets de parure indigènes conservés appartiennent principalement aux types des tribus d'Alaise, il y a pourtant quelques cas, assez rares il est vrai, où l'on en rencontre du groupe des Moidons [1]. Ces deux nouveaux groupes sont réunis dans quelques sépultures, mais le plus souvent une même tombelle ne rend que des pièces appartenant exclusivement à l'un ou à l'autre.

Le second est très nettement indiqué, en dehors de ses fibules marniennes primitives presque toujours en fer (peut-être même toujours), par des fibules en bronze rentrant également comme type générique dans la classe nombreuse des fibules de La Tène I, mais appartenant à la série des fibules dites *à tête d'oiseau* et présentant seulement deux tours de spire. Les bracelets sont soit fermés en bronze plein et lisses (on en trouve dès le Hallstattien),

1. Ainsi, un corps ayant au cou une fibule marnienne primitive en fer possédait à l'un des bras un brassard en bronze mince et sur la poitrine une parure à pendeloques-rouelles. Un tumulus voisin a également donné un « bouclier de pudeur » avec un torques, une plaque de ceinture estampée et les bracelets des second et troisième groupes. Les cas de mélange d'objets du type des Moidons avec ceux de cette période sur le plateau d'Amancey semblent plutôt provenir de ces remaniements de tumulus que nous avons signalés plus haut ; mais il n'en est pas de même aux Moidons.

soit ornés de chevrons ou dents de loup, soit à fermoir à cuvette en bronze creux, formés d'une feuille épaisse de bronze repliée et comme presque soudée à la face interne, ornés comme les précédents de dessins géométriques, soit encore à fermoir à cuvette en bronze plein avec ornementation moulurée, les subdivisant en trois, quatre ou plus arcs symétriques.

III. Le troisième groupe est caractérisé par des bracelets généralement fermés, presque filiformes, annelés ou bosselés extérieurement, ou encore ornés de coches sur le dos, réunis en grand nombre aux bras des cadavres.

Il ne faut pas confondre ces bracelets, disposés de manière à constituer une sorte de brassard, avec certains bracelets formés d'un faisceau de fil de bronze que l'on rencontre parfois dans quelques tumulus purement hallstattiens. Ces deuxième et troisième groupes de peuplades n'ont, à notre connaissance jusqu'ici, laissé aucune trace au nord de Salins; c'est sur le plateau des Moidons (Grange Perrey et Moidons) que se trouvent en assez grand nombre leurs tertres funéraires; mais tandis que la tombelle la plus méridionale ayant livré un mobilier caractéristique du second a été ouverte à Châtillon-sur-l'Ain, le troisième paraît s'être étendu beaucoup plus au Midi, jusqu'au delà de la limite du département du Jura.

Nous allons maintenant étudier rapidement les différents genres de fibules de cette période.

a) **Fibules en arbalète.** — Celles à ressort allongé sont très communes et ne présentent aucune particularité les distinguant de celles de la période précédente, si ce n'est que parfois, assez rarement, elles sont de plus grande taille. Celles à spire courte sont peu communes; nous n'en connaissons que trois. L'une, du Gros-Murger d'Amancey, avec talon coudé à angle droit et terminé par un petit bouton, présente le passage du fil du ressort extérieur à l'arc, tandis que, dans toutes les précédentes, il était intérieur; les deux autres (fig. 9) sont du type que nous avons appelé plus haut type de Clucy; la première provient d'un tumulus du camp de Mine, près d'Amancey, qui a donné en plus une

fibule primitive de La Tène I et une fibule gauloise de La Tène III; la seconde a été découverte par M. Boilley, conseiller général et maire d'Arbois, dans les fouilles qu'il a exécutées dans sa propriété de la Grange Perrey[1]. Trois petites fibules de Refranche méritent une mention spéciale; l'une, en arbalète à spire longue, à arc un peu aplati et à talon recourbé supportant par son bord une bossette conique, présente un fil de bronze formant une série de festons le long du ressort; une autre (fig. 13), en arbalète à spire plutôt courte, porte par son talon une timbale recouvrant complètement l'arc[2]; enfin, la dernière, à talon coudé portant une petite bossette conique, offre un ressort composé d'un très petit nombre de tours présentant un enroulement tout à fait anormal.

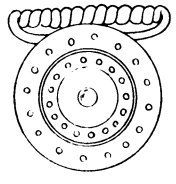

Fig. 13.

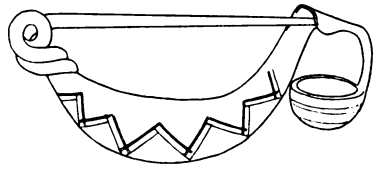

Fig. 14.

b) **Fibules à arc en barque ou en sangsue** (ne pas confondre avec celles du Hallstattien). — Le ressort, du même genre que celui des fibules en arbalète à spire courte, présente le passage du fil intérieurement à l'arc ou s'enroulant une fois autour de celui-ci; l'arc surbaissé et allongé est renflé en barquette ou en sangsue; le talon, retroussé à angle droit, porte par son bord une bossette hémisphérique. L'arc et la bossette du talon sont souvent assez finement décorés. Ce type de fibule est plus volumineux que celles en arbalète; il est spécial au premier groupe de tribus que nous venons d'indiquer (fig. 14).

1. L'Atlas du *Dictionnaire archéologique de la Gaule* donne une figure de broche très semblable du cimetière de Saint-Etienne au Temple.

2. Ce type, qui se retrouve dans les cimetières de Saint-Etienne au Temple et de Bussy-le-Château dans la Marne (voir *Dict. arch. de la Gaule*), paraît très proche des fibules à bouton de la Haute Bavière (Naue, *L'Époque de Hallstatt en Bavière*, in *Revue archéologique*, 1895).

c) **Fibules à tête d'oiseau** (fig. 15 et 16). — Elles se rapprochent beaucoup des fibules de La Tène I primitives qui, selon l'opinion la plus plausible, doivent en dériver. Le ressort est constitué seulement par deux tours de spire et le passage du fil est extérieur à l'arc. Le talon recourbé et se repliant vers le sommet de l'arc est terminé par une partie ayant une vague ressemblance avec une tête d'oiseau. L'arc est souvent formé par une tige arrondie et, dans ce cas, le bec de l'oiseau présente fréquemment quelques coches sur sa face supérieure; parfois, mais plus rarement, l'arc

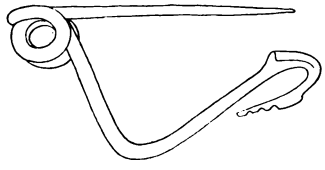

Fig. 15.

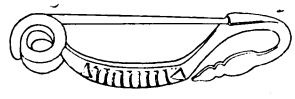

Fig. 16.

est un peu aplati et alors souvent orné sur sa partie supérieure d'une décoration gravée très simple composée de lignes droites; quand le corps de la fibule est ainsi constitué par une tige plate, la tête d'oiseau a la même forme aplatie et le bec offre quelques coches latérales.

d) **Fibules marniennes primitives.** — Le ressort est formé par quatre ou (très rarement) six tours de spire (nous ne croyons pas que ce chiffre soit dépassé); le passage du fil se fait intérieurement ou extérieurement à l'arc. Celui-ci, peu volumineux, est constitué par une tige à peu près ronde ou parfois un peu aplatie et, dans ce cas, pouvant porter une ornementation de lignes gravées au trait. L'extrémité du talon recourbé est terminée par quelques moulures d'une grande simplicité de formes et très peu volumineuses lorsque le corps de l'arc est à section arrondie (fig. 17 et 18); quand il est un peu aplati, la tête d'oiseau primitive se transforme en un très petit disque où était parfois enchâssé un grain de corail, tandis que le bec porte de chaque côté une ou deux coches latérales (fig. 19). D'autres broches de grande taille offrent un ressort volumineux et un talon terminé par un

gros disque où s'enchâssait parfois au centre un petit fragment de corail (fig. 20).

L'industrie que nous rencontrons dans ces tombelles n'est pas contemporaine de celle de La Tène I, mais plus ancienne et immédiatement antérieure. De certains cimetières de la Marne, Saint-Étienne au Temple et Bussy-le-Château, par exemple,

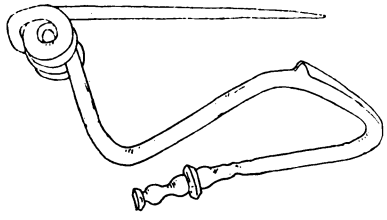

Fig. 17.

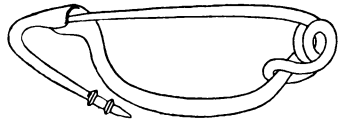

Fig. 18.

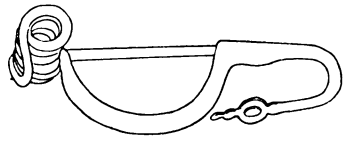

Fig. 19.

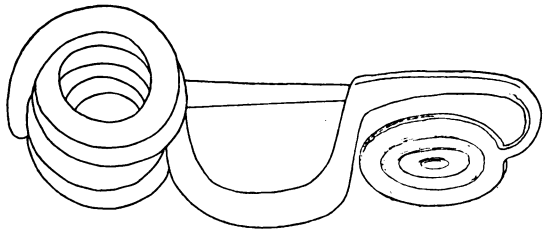

Fig. 20.

sont bien sorties des fibules en arbalète à spire longue, celle à spire courte assez semblable au type de Clucy, la fibule à bouton timbale recouvrant l'arc du type de Refranche; mais là il y a principalement des fibules et des bracelets de modèles beaucoup plus évolués, ce qui ne permet pas de les considérer comme synchroniques de nos tumulus.

De plus, la Franche-Comté a aussi ses cimetières bien caractérisés de La Tène I, les Vareilles, près de Besançon, et Servigney (Doubs)[1] notamment, ce dernier paraissant même plus ancien que le précédent, dont le mobilier, identique à celui des cimetières de la Marne, est bien différent de celui des tumulus de la région. Dans ceux-ci les torques sont rares et ne ressemblent en rien à ceux de l'époque marnienne. Les tertres funéraires du groupe d'Alaise ont livré quelques rares anneaux fermés, bosselés extérieurement ou décorés de perlures séparées par des séries de traits transversaux, dont les dimensions indiquent qu'ils n'ont pu servir que de colliers ou être portés seulement sur le gras des membres. Castan en indique un autre fermant à crochet et garni de cinq chaînettes suspendues à des anneaux, mais il est de bien grande taille pour avoir été porté au cou, et s'il n'était donné comme ayant été recueilli autour de la mâchoire inférieure d'un corps on le prendrait plutôt pour une ceinture. — Deux tombelles des Moidons, appartenant à la période de transition, ont rendu chacune un torques. L'un, découvert par nous avec des bracelets

1. Il faut ajouter aussi le Moulin Boudard, à Asnans (Jura), signalé par MM. Feuvrier et Févret, Bélieu près de Montbéliard, avec un mélange de sépultures de l'âge du bronze, Blussangeaux exploré par M. L'Epée dans la même région, le tout datant de La Tène I. Lavigny, près de Lons-le-Saulnier, a livré une belle épée de la même période, provenant certainement d'une sépulture. Les tombes de Bart près de Montbéliard appartiennent à une tribu très proche du second groupe de l'époque de transition. Il est très probable que bon nombre de cimetières en pleine terre où l'on rencontre peu ou pas de mobilier funéraire datent de La Tène I ou II. C'est ainsi que Rousset, dans son *Dictionnaire des communes du Jura*, indique à La Chapelle-sur-Furieuse (canton de Salins) un cimetière de ce genre où certains corps étaient, dit-il, accompagnés de l'épée romaine. Or, à cette époque, on reconnaissait fort bien les sépulture burgondes à leur enveloppe de dalles, à défaut de scramasax et boucles de ceinturon, et ce que l'on prenait pour l'épée romaine n'était autre que celle de La Tène. Non loin de là, à By (Doubs), on a recueilli dans des sépultures des débris de chaîne en fer provenant d'une chaîne de suspension d'épée du type bien connu de La Tène II ; il est vrai qu'on raconte qu'au même endroit avait été trouvée une épaulette en argent massif. S'agirait-il là d'une boucle de ceinture burgonde damasquinée d'argent et y aurait-il, comme à Blussangeaux, des tombes gauloises et barbares entremêlées, ou bien serait-il seulement question d'un *umbo* marnien en fer, transformé en argent par une de ces légendes qui se forment si vite autour des découvertes fortuites et même des fouilles ?

et fibules du premier et du second groupe [1], est un anneau fermé, constitué par une grosse tige de bronze ronde présentant des groupes de bosselures régulières; l'autre, fermé également, mis au jour dans un tumulus voisin détruit pour l'empierrement d'un chemin, porte sur son pourtour, de distance en distance, un anneau; sur la portion externe de la tige, entre ces anneaux, sont ciselés en relief des serpents ondulés; on recueillit en même temps un *bouclier de pudeur*, une plaque de ceinture estampée en bronze mince, la série de bracelets filiformes du troisième groupe, quelques bracelets du second et des anneaux de cuisse creux. — Nous ne connaissons qu'un seul torques provenant d'un tumulus du groupe des Moidons; il a été trouvé à Gevingey avec un rasoir en bronze (unique pour ce groupe dans la contrée); c'est un gros fil de bronze se fermant à crochet. — On voit qu'il n'y a guère d'analogie entre les torques de tumulus et les nombreux torques des tombes de La Tène I.

De même, les bracelets des tombelles de la période intermédiaire entre Hallstatt et la Marne ne sont pas les types de cette dernière période, quoique nous y retrouvions encore quelques-uns d'entre eux et que nous puissions constater que quelques-uns des modèles nouveaux en dérivent nettement. C'est ainsi que les sépultures de Servigney ont rendu un bracelet à fermoir à cuvette, orné seulement de moulures à l'extrémité dans laquelle l'autre, terminée en pointe, venait s'engager; on le croirait, de même qu'un autre du même endroit, sorti des tombelles de Refranche ou d'Amancey. — Le groupe d'Amancey a livré aussi des bracelets ouverts, dont les deux bouts affrontés sont ornés chacun d'un très léger renflement en petit tampon ou en petite boule; parfois ces deux extrémités portent en outre chacune quelques coches ou plusieurs très petits renflements en boule accompagnant aussi les coches. Ce sont là évidemment les types

1. Nous ne connaissons aux Moidons le groupe d'Amancey que dans deux seuls tumulus parmi lesquels celui dont il est question ici; dans l'autre, tout voisin, il n'est représenté que par deux bracelets qui ne sont probablement que des modifications de modèles hallstattiens et par une fibule marnienne en fer (fig. 17), qui peut par conséquent tout aussi bien appartenir au second groupe.

ancestraux de plusieurs genres de bracelets marniens et aussi de torques exécutés suivant les mêmes modèles (torques à tampons et à boutons notamment), lorsque la mode de ces objets de parure se répandit. — Les bracelets spéciaux au second groupe, ornés de moulures les divisant en arcs symétriques, ont donné par dérivation un des modèles de bracelets de Vareilles (Besançon) à fermoir à cuvette comme eux et décoré de quatre renflements, sortes d'olives portant une ornementation. D'autres bracelets du même cimetière, à fermoir à cuvette, offrant seulement vers le fermoir une décoration composé d'un renflement en olive et de quelques moulures, sont des modifications de quelques modèles du premier groupe. Dans les sépultures de la Marne, on rencontre aussi des bracelets de bronze ouverts ou fermés, lisses, tels qu'on en peut déjà voir dans les tumulus hallstattiens, ou ornés de chevrons ou dent de loup comme certains de ceux de l'époque de transition.

Ainsi, les bracelets les plus récents des tumulus franc-comtois sont non seulement différents pour la plupart de ceux des sépultures de La Tène I, mais, de plus, paraissent être les prototypes de quelques-uns de ceux de cette période; la présence de rares modèles identiques contribue encore à nous montrer qu'il y a eu, dans la région, évolution sur place de l'industrie et du goût artistique dans les parures.

On peut remarquer aussi l'absence de l'S, de la croix de Malte et du triangle dans la décoration des objets de cette époque; ainsi, sur l'une des fibules les mieux ornées, du type à arc surbaissé élargi en barquette caractéristique du groupe d'Amancey, l'ornementation la plus compliquée est constituée par des carrés ou losanges finement ciselés en relief.

Parmi les fibules, il en est certaines, bien caractéristiques pourtant de La Tène I, dont nos tumulus n'ont pas donné d'exemplaires. Ce sont celles à arc renflé plus ou moins et parfois décoré de moulures [1], ou soigneusement orné de gravures ou de

1. Un tumulus de Lizine a donné une fibule à arc cannelé transversalement, mais non renflé.

ciselures, celles dont le talon porte vers son extrémité une sorte de gland souvent décoré ou présente soit un bouton orné souvent d'une lentille d'émail, soit une série de boutons quelquefois ornés d'émail ou de corail, ou simplement un peu convexes en dessus et sans aucune ornementation.

De ce qui précède, il nous semble résulter que toute cette industrie, n'appartenant plus au Hallstattien, n'est pourtant pas synchronique de celle de La Tène I, mais que cette dernière en dérive au moins pour une bonne part; la filiation est surtout bien évidente en ce qui concerne les cimetières voisins de Servigney et des Vareilles (Besançon).

Nous avons indiqué plus haut trois groupes différents, paraissant contemporains, ayant introduit cette nouvelle civilisation dans la région qui nous occupe. On serait presque tenté de considérer le second comme le plus ancien en date et le premier, celui du plateau d'Amancey, comme plus récent, à cause de l'absence des fibules à tête d'oiseau; mais la découverte d'objets de ces deux groupes réunis dans la même tombelle et du premier associé à un mobilier type du groupe des Moidons dans un autre tumulus (tous deux dans les Moidons), ainsi que la présence de quelques fibules marniennes primitives (en fer le plus souvent) à côté des fibules à tête d'oiseau, le travail certainement plus artistique de bon nombre des bracelets du second, enfin la présence exclusive du premier sur le plateau d'Amancey et ses environs, tandis qu'à part deux tombelles on n'en trouve pas trace sur celui des Moidons, tout cela nous paraît démontrer qu'il y a bien là deux groupes de tribus contemporaines. Quant au troisième, celui aux nombreux bracelets à chaque bras, il semble plus arriéré que les deux autres; toutefois, il en est bien synchronique et nous le voyons installé côte à côte avec le second. Sa persistance à conserver notamment plutôt que les autres la plaque de ceinture estampée et les fibules en arbalète à spire longue, de même que ses types de bracelets qui dérivent de types fréquents dans le Hallstattien de la région, nous y feraient volontiers voir le produit d'une évolution locale des tribus du groupe

d'Alaise, d'autant plus que l'on pouvait déjà constater chez elles un goût particulier pour la réunion d'un certain nombre d'anneaux filiformes aux avant-bras, jusqu'à parfois près d'une dizaine par bras ; nous avons nous-même constaté dans un cas les chiffres de sept à un bras et de huit à l'autre.

D'où venaient les populations qui ont importé chez nous ces formes, d'où dérivent au moins en grande partie celles de La Tène? Elles nous paraissent avoir été apparentées d'une manière très proche avec nos tribus d'Alaise. Si nous cherchons des points de comparaison, c'est avec l'Allemagne du sud que les rapprochements s'imposent. Notre ère de transition correspond aux couches supérieures de la troisième époque de Hallstatt du Dr Naue [1]. Nous voyons là aussi des fibules en arbalète à ressort allongé, mais parfois encore à talon droit, de nombreuses fibules à tête d'oiseau avec deux tours de spire, des bracelets à ornementation moulurée les divisant en arcs symétriques comme certains de ceux à fermoir de notre second groupe et qui sont les types ancestraux de quelques bracelets des sépultures de la Marne (comparer la fig. IX, n° 82 du travail du Dr Naue avec les fig. 11 et 12 des planches de torques et bracelets du *Dict. arch. de la Gaule*).

Pour le troisième groupe, nous trouvons des points de comparaison dans des contrées différentes. M. Bosteaux-Paris a fait connaître dans la Champagne (Congrès de l'A. F. A. S., Caen, 1894, Boulogne et Nantes, 1898) des cimetières qu'il classe comme hallstattiens, mais qui appartiendraient plutôt par leur mobilier à l'époque qui nous occupe maintenant et dans lesquels se retrouve la mode des nombreux bracelets armilles portés au bras ; il semble y avoir là seulement une coutume commune à certaines tribus d'alors, car les autres objets signalés, les nombreux torques de différents modèles et les poteries notamment, n'ont guère d'analogies avec ce que nous voyons dans les tombelles du Jura salinois. — Certains tumulus bourguignons ont donné de nom-

1. J. Naue, *L'Époque de Hallstatt en Bavière*, in *Revue archéologique*, juillet-août 1895.

breux anneaux filiformes, entre autres ceux de Méloisey fouillés par M. de Saulcy (*Revue archéologique*, 1867), qui y indique « de nombreux anneaux filiformes dont un faisceau formait bracelet » ; M. H. Corot[1] a rencontré aussi ce genre d'ornements, mais toujours réunis en faisceaux et non répartis comme pour constituer une sorte de brassard ; ce n'est donc pas en Bourgogne que nous voyons les analogues de nos nombreux petits bracelets. — Si nous nous dirigeons vers le sud, dans le département du Jura même, nous en constatons la présence à Lains, nous les rencontrons aussi à Bellignat (Delort, A. F. A. S., Congrès de Saint-Étienne), où un tumulus a livré un torques, quarante petits bracelets ornés de coches, une plaque de ceinture estampée et une bague. Au delà, c'est le travail de M. Chantre sur le premier âge du fer dans le bassin du Rhône qui va nous servir de guide. Un peu plus loin encore, dans l'Ain, à Corveissiat, on rencontre les nombreux petits bracelets avec la plaque de ceinture, le torques du groupe d'Alaise et l'anneau de cuisse creux. — Le Valais a rendu des types bien caractéristiques du groupe des Moidons, mais aussi d'autres pièces telles que les torques à torsade, les bracelets ouverts dont les extrémités affrontées sont ornées de boules et un anneau décoré de distance en distance de renflements réguliers, tout semblable à un autre que nous avons rencontré dans une tombelle des Moidons appartenant à la période intermédiaire entre le Hallstattien et le Marnien. Y a-t-il là superposition de populations différentes, ou le tout est-il de la même époque? Les tumulus du Chablais et du Faucigny présentent, d'après M. Chantre, les plus grands rapports avec ceux du Jura et il y indique en effet, à Gruffy, la plaque de ceinture, les nombreux bracelets filiformes et la fibule à deux bossettes. Encore plus au sud, dans les nécropoles des Alpes, avec des objets d'industrie indigène, les nombreux petits bracelets sont très fréquents et se trouvent à bien des endroits avec quelques-

1. H. Corot, *Un tumulus hallstattien à Minot (Côte-d'Or)*, in *Bulletin archéologique*, 1902.

unes des pièces que nous avons considérées comme caractéristiques du groupe des Moidons; ce sont, à Albiez-le-Vieux (Saint-Jean de Maurienne), des crotales et des appliques de boutons décorées à l'estampage de cercles concentriques; à Peyre-Haute, des appliques en forme de calotte sphérique, des crotales et des bracelets en tout semblables aux anneaux de jambe les plus communs sur le plateau des Moidons. Mais, dans ces nécropoles, on peut constater, toujours d'après les dessins de l'album de M. Chantre, des modifications dans les fibules; ce sont, à Saint-Jean de Belleville, des fibules en arbalète à spire longue, dont une très semblable à un des types de Refranche que nous avons décrit plus haut, des fibules de La Tène I (une de celles figurées est de La Tène II), dont beaucoup présentent une tendance à l'allongement de la spire rappelant les modèles en arbalète à longue spire; une de La Tène I est pourtant à deux tours de spire. Plus au sud se montrent en outre les torques à tampons et les fibules de La Tène II, qui dominent de beaucoup à Peyre-Haute et dans la vallée de Barcelonnette.

Il semblerait donc, mais ceci n'est qu'une hypothèse fondée sur les faits précédents, que le groupe aux nombreux petits bracelets, issu probablement des tribus d'Alaise mêlées d'éléments du groupe des Moidons, se serait dirigé vers le sud, dès l'époque de passage entre Hallstatt et la Marne, en se mélangeant aux populations qu'il rencontrait; arrivé dans les Alpes au début de La Tène I, il aurait continué sa marche jusque dans les Hautes et Basses-Alpes, où on le trouve installé pendant La Tène II [1].

1. Nous touchons ici à une époque sur laquelle existent des données historiques. Aristote (IVe siècle av. J.-C.), dont les renseignements n'étaient peut-être pas très récents, place la perte du Rhône (Bellegarde) en Ligurie. A une époque voisine de notre ère, Strabon considère les peuplades des Alpes les unes comme ligures, les autres comme gauloises. Ce sont des Celtes qu'Annibal rencontre dans les Alpes pendant la période de développement de la civilisation de La Tène II. Les tribus qui inhumaient leur morts parés de nombreux petits bracelets aux bras seraient donc contemporaines dans ces régions du passage de l'armée punique. Ne seraient-ce pas elles qui représenteraient l'élément celtique dans les Alpes? Nous ne voulons pas nous étendre plus longuement sur ce sujet sortant du cadre de notre travail et étranger à la région dont nous nous occupons.

Pour donner une idée plus complète de ce qu'a été dans le Jura l'époque hallstattienne, il faut ajouter que dès le début de cette période, tandis que le premier plateau et le vignoble étaient occupés par le groupe des Moidons, la vallée de l'Ain, jusqu'aux environs du lac de Chalain au nord, paraît avoir été habitée par des tribus qui auraient remonté le cours de cette rivière. Les tumulus de cette région ont, en effet, livré principalement des armes : épées de bronze du type de Barézia (localité qui se trouve d'ailleurs dans cette contrée dite la Combe d'Ain), épées en fer du même modèle (c'est-à-dire du type de Hallstatt), une épée en fer à antennes, des pointes et talons de lance et de javelot en fer et en bronze. Comme ces peuples n'ont laissé aucune trace dans la région sur laquelle ont porté nos études, région bornée au nord par Besançon et au sud par Champagnole, nous n'en parlons que pour mémoire. — Il en est de même des tumulus de Publy, près Lons-le-Saulnier, avec leur beau vase en bronze à anses historiées, datant de l'époque de transition entre le Hallstattien et La Tène I et qui peuvent être rapprochés des riches tertres funéraires du même âge de la Saône supérieure[1].

Maurice Piroutet.

1. Voici un essai de bibliographie relatif au Hallstattien du Jura salinois.

Bourgon, *Essai sur quelques antiquités trouvées sur le territoire d'Amancey*. Académie de Besançon, 1839.

Percerot, *Rapport sur les fouilles faites à Amancey*. Soc. Emul. du Doubs, 1844.

Th. Bruand, *Note sur quelques-uns des objets provenant des fouilles d'Amancey*. Soc. Emul. du Doubs, 1846.

E. Clerc, *Essai sur l'histoire de Franche-Comté* (1re et 2e édition).

A. Castan, *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise*. Soc. Emul. du Doubs, 1858. — *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*, 1858. — *Les tombelles et les ruines du massif et du pourtour d'Alaise*, 1858-60. — *Les vestiges du siège d'Alésia*, 1861. — *Les camps, les tombelles et les villas du pourtour d'Alaise*, 1863. — *Les champs de bataille et les monuments du culte druidique au pays d'Alaise*, 1863. — *Les préliminaires du siège d'Alésia*, 1864. — *Archéologie du pays d'Alaise*, 1863.

E. Toubin, *Rapport sur les fouilles faites près des Moidons*. Soc. Emul. du Jura, 1869-70. — *Fouilles dans la forêt des Moidons*, 1871-72. — *Nouvelles fouilles dans la Forêt des Moidons*, 1874. — *Fouilles dans les Moidons*, 1875.

J. de Morgan, *Archéologie préhistorique du Jura. Forêt des Moidons.* Soc. Emul. du Jura, 1883.

A. de Mortillet, *Fouilles dans les tumuli du Jura.* A. F. A. S. Nantes, 1898.

M. Piroutet, *Contribution à l'étude du premier âge du fer dans les départements du Jura et du Doubs*, in *L'Anthropologie*, 1900.

Le cimetière des Vareilles, près Besançon, a été décrit par M. A. Vaissier dans la Soc. Emul. du Doubs, 1883. Ajoutons à cela les Musées de Besançon et de Lons-le-Saulnier. Dans le premier, les mobiliers de quelques tumulus différents ont été autrefois mélangés. — A Salins se trouve le produit de la fouille d'un tumulus des Moidons par Ch. Toubin; nous y déposons aussi nos trouvailles. Outre les renseignements tirés des travaux et des musées cités, nous avons utilisé les résultats des fouilles de M. E. Boilley dans les tombelles de sa propriété de la Grange Perrey et de M. l'abbé Guichard dans sa campagne de fouilles aux Moidons; nous avons eu aussi beaucoup de renseignements soit accidentellement, soit par des explorateurs de tombelles de la même région. Nous avons exploré nous-même, dans nos moments de loisir, un grand nombre de tumulus, mais opérant presque toujours seul ou assez rarement avec quelques aides volontaires, ce n'est que depuis quelques années que nous avons osé entreprendre la fouille d'un certain nombre de grosses tombelles qui nous ont grandement récompensé de nos peines et du temps que nous y avons employé.

Nous croyons utile d'annexer à cette note une statistique des plaques de ceinture en bronze découvertes dans les tumulus des environs de Salins; nous marquons du signe + les tombelles de l'ère de transition entre le Hallstattien et La Tène I. Nous commençons par la Forêt des Moidons.

1. + Tumulus détruit pour l'empierrement d'un chemin près de la Fontaine La Rochette : 1 plaque acquise, nous a-t-on dit, par M. A. de Mortillet, avec tout le mobilier de la tombelle.

1. + Autre tumulus détruit dans le même dessein non loin des nôtres, n° 1, 2, et 4. 1 plaque, mobilier acquis par M. E. Boilley.

1. + Tumulus fouillé par M. l'abbé Guichard, près de la Fontaine La Rochette. 1 plaque.

2. 2 plaques dans un tumulus à Maison Clos.

2. 2 plaques trouvées dans le même tumulus, fouillé par le sculpteur Max Claudet.

2. + Des fragments de deux plaques différentes dans notre tumulus n° 4.

Soit 9 plaques de ceinture pour les Moidons Papillard.

1. Tumulus de Champ Peupin fouillé par M. E. Toubin. — Fragments d'une plaque.

1. Tumulus n° 4 de Parançot fouillé par nous. 1 plaque (un tumulus voisin nous en a donné une en *fer* décorée de trois bandes en relief à l'estampage).

3. + Tumulus de Parançot décrit par De Vivès. 3 plaques dont une toute unie.

1. + Bois Perrey. 1 plaque trouvée par M. E. Boilley.

1. + Bois Perrey. 1 plaque trouvée par M. l'abbé Guichard.

1. Clucy (aux Coudres). Une plaque.

1. Lavans Quingey. Une plaque très étroite.

1. Alaise. Tumulus de Combe Bernon. 1 plaque.

1. Sarraz. Le Souillard. 1 plaque.

1. Myon. Les Petites Chaux. 1 plaque.

2. + Refranche. Un tumulus du « dessus de Bacu ». 2 plaques dont une unie.

7. Amancey. Château-Murger. 5 plaques dans les premières fouilles, deux autres trouvées ensuite.

1. Frasne. Une plaque.

3. + Amancey. Château Sarrazin, 3 plaques.

1. Amancey. 1 plaque conservée dans la collection Max Claudet.

3. + Amancey. 3 tumulus différents avec chacun une plaque ; l'une est ornée vers chaque extrémité de deux lignes de bossettes, le reste étant tout uni ; une autre paraît avoir été aussi toute unie. Au lieu dit Camp de Mine.

2. Amondans. Deux tumulus différents, chacun une plaque.

1. Déservillers. 1 plaque.

1. Châtelet du Mont Bergeret. 1 plaque (un débris). Ici c'est plutôt un tertre à sacrifices qu'un tumulus; nous en avons exploré un de ce genre à Sarraz, à côté du tumulus à char de la Croix du Gros Murger. — Soit un total général de **42** plaques de ceintures en bronze mince, reconnues dans les seuls environs de Salins; il faudrait encore sans doute en ajouter quelques-unes en fer, comme celle dont nous avons recueilli les débris dans un tumulus de Parançot. — Comme on peut le remarquer, les plaques complètement unies sont très rares et paraissent appartenir tout à fait à la fin du Hallstattien ou au début de La Tène. — Aux points où nous avons indiqué la présence du *bouclier de pudeur*, il y aurait peut-être lieu d'ajouter Evans (Jura, arr. de Dôle), où Th. Bruand signale des fragments semblables à ceux d'un tumulus d'Amancey au lieu dit Ressèru et d'Epeugney, d'après quelques morceaux assez mal conservés du Musée de Besançon.

UNE HABITATION GALLO-ROMAINE

LA « VIEILLE CITÉ » (HAUTE-MARNE)

I. — La montagne de Saint-Roch est séparée du promontoire de Chaumont par la vallée de la Suize et de la plaine du Fays par le val de Villiers (fig. 1). Elle se dresse à pic de 35 à 40 mètres au-dessus du niveau de ces deux vallées très-étroites. Jusqu'au XVIe siècle on la connut sous le nom de *La Vieille Cité*. Avant qu'elle ne fût plantée de sapins, il y a une soixantaine d'années, on y voyait les vestiges du retranchement qui, jadis, avait entouré le plateau d'une superficie de 11 hectares environ. On attribuait ces défenses à un camp romain ; cependant, la découverte toute récente d'un cimetière qui paraît être d'origine gauloise sur le flanc est de la colline et, dans la plaine du Fays, à proximité de la côte, d'une station de silex taillés appartenant à l'époque du contact de l'industrie paléolithique quaternaire et de l'industrie néolithique, permettent peut-être d'assigner à la forteresse une origine plus reculée.

En poursuivant nos recherches dans le voisinage des lieux où les silex se rencontrent le plus fréquemment, nous avons mis à jour dernièrement, en pleine forêt du Fays, les substructions d'une ferme romaine dont le plan a pu être dressé en son entier. De nouvelles fouilles viennent de nous donner une seconde habitation, à 350 mètres de la première, contre la ferme actuelle dont elle n'est séparée que par un chemin rural, et à la croisée de deux voies romaines dont les tracés sont encore apparents. Voici le compte rendu de ces travaux :

Nous n'avions pour guide qu'un seul renseignement fourni

par le fermier du Fays, à savoir, qu'en deux ou trois endroits qu'il nous désignait sa charrue glissait comme si le soc eût rencontré une surface polie. Le terrain, uni et plat, n'offrait aucun indice; le laboureur d'antan l'avait soigneusement nivelé, mettant de côté, pour son usage, tous les bons matériaux, et, avec

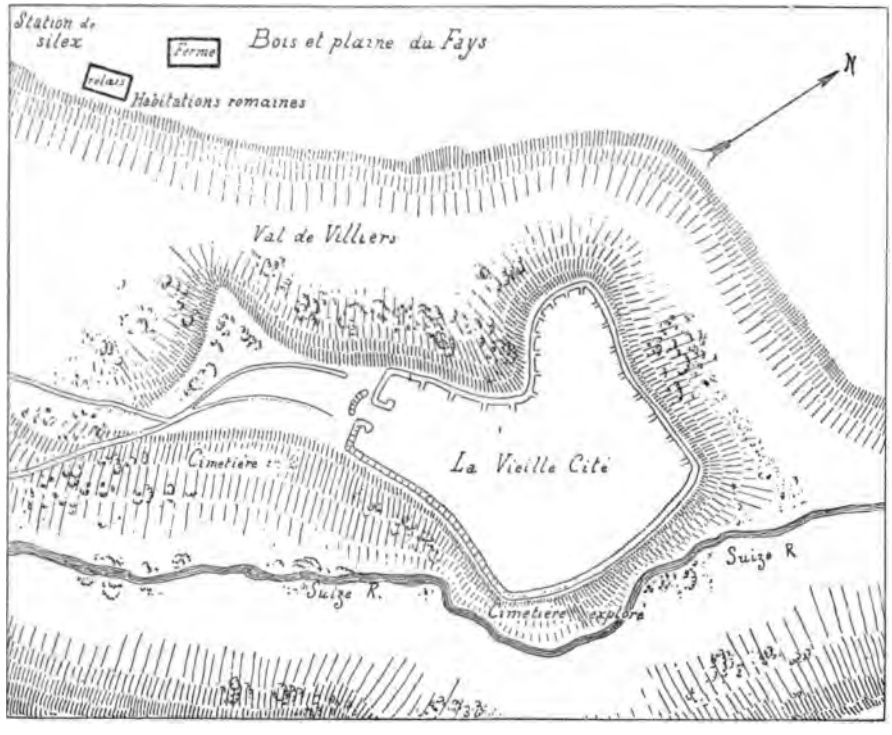

Fig. 1. — La *Vieille Cité.*

le déblai, comblant les caves, les citernes, empierrant ses chemins. A peine, par ci, par là, voyait-on de minuscules éclats de poteries ou de briques et, dans une pièce en nature de luzerne, quelques carrés où une herbe jaunie poussait à regret ; encore pouvait-on attribuer cette végétation souffreteuse à une maladie dont la plante était atteinte. Les fouilles furent donc extrêmement laborieuses et ce n'est qu'après de longs tâtonnements que l'on arriva à délimiter l'antique demeure. —

Le cultivateur, heureusement, s'était contenté d'épierrer la terre que son fer remuait; il n'avait pas pris souci de prolonger son effort, ne s'attaquant que par hasard aux substructions plus profondément enfouies, dont il n'éprouvait, dès lors, qu'une gêne accidentelle.

II. — L'Enceinte. — L'enceinte mesurait du S. à l'O. plus de 120 m.; 88 m. au S.-E.; 82 m. au N.-O. et 100 m. au N.-E. Elle affectait la forme de deux quadrilatères de superficie inégale, accolés au S.-E. et dont les angles étaient tournés vers les points cardinaux.

Le mur du grand quadrilatère courait d'abord, au S.-O., sur 66 m. de longueur en ligne droite. A cette cote, il faisait un redan intérieur de 10 m., puis reprenait sa direction première, pour s'engager, 25 m. plus loin, sous le chemin de la ferme où il devenait impossible de le suivre.

De l'O. au N., il reste caché par la route sur un parcours de 46 m. et reparaît pour couvrir encore $24^m,20$; mais le tracé en est si vague qu'il faudrait le tenir pour hypothétique s'il n'était affirmé par deux larges mortaises ovales (25 c. × 20 c. et 20 c. de profondeur), creusées à $2^m,20$ l'une de l'autre, dans de grandes dalles brutes et marquant la place d'une entrée[1].

Au N.-E. (à 12 m. de l'angle N.), ce sont également les mortaises d'une porte de 2 m. qui le font reconnaître. A 12 m. de là, il se greffe sur une construction et on le revoit, de l'autre côté, sous l'aspect d'un éboulis, rejoignant une deuxième bâtisse.

De l'E. au S., il est aussi apparent qu'au S.-O. Après avoir tenu 4 m. de longueur, il s'interrompt pour laisser place à une issue ($8^m,80$), se rattache 9 m. plus bas à une construction et se confond enfin, à $9^m,60$, avec la ligne N.-O. du petit quadrilatère.

Les faces de celui-ci ont au N.-E. 40 m.; au S.-O. 33; à l'E.-O. 46. Elles sont percées de deux portes, l'une mettant en communication les deux quadrilatères, l'autre ouvrant sur la campagne. Au midi (au pied du mur S.-O. et à $1^m,50$ de l'angle

1. A 3 mètres de l'angle nord de l'enceinte.

sud), on a trouvé contre la clôture, à l'extérieur, une cruche à goulot et à anse de couleur gris jaunâtre.

Tous les murs de l'enceinte avaient été bâtis à sec, sur une fondation de $0^m,70$ de large, en gros moellons posés sur la terre battue; ils conservaient deux assises de $0^m,50$ d'épaisseur.

III. — Les dépendances. — Le petit enclos avait été réservé à l'habitation proprement dite et à ses communs; le plus grand, aux dépendances. Ils étaient reliés par un passage de $2^m,60$ de large.

Les dépendances encadraient une cour centrale dans laquelle on ne trouva que quelques sections hérissonnées, sans suite (allées ou hangars). Parallèlement au mur de clôture S.-O.[1] étaient groupés trois bâtiments de 9 mètres de profondeur sur $12^m,70$ et $9^m,80$ de façade, séparés par des passages de $3^m,20$ et 1 m.; à 3 m. de ce groupe, deux loges contiguës de 5 m. sur 3 m.[2], précédées d'un palier hérissonné (6×5), s'appuyaient contre la clôture à l'endroit où elle faisait redan.

L'aire du premier bâtiment, pavée de pierres sciées, était semée de cendres et de charbons. On y recueillit des éclats de poteries communes, des clous de charpente et un petit instrument en fer dont l'arête supérieure était dentelée, sorte d'étrille ou de racloir à strier les briques (fig. 2). Les murs gardaient deux assises de $0^m,60$ d'épaisseur, en petit appareil, à mortier de ciment, les joints lissés au fer, les angles renforcés de pierres de taille. Les autres bâtisses n'étaient plus représentées que par des hérissons et quelques apparences de murs.

Fig. 2.

Par places, au long des fondations rudimentaires, de grandes dalles brutes fichées en terre profondément, calées par d'autres dalles à plat, avaient servi peut-être de soubassement à des poteaux d'avant-toits.

1. A $5^m,50$ de ce mur et à $24^m,50$ de la séparative sud-est.
2. Murs de $0^m,50$ compris. L'aire était de terre battue.

Un second groupe, au N.-O., se perdait sous le chemin de la ferme d'où l'on ne put le dégager. Toutefois, une tranchée conduite contre la rive de la route nous a montré les amorces de deux loges (4 m. de large chacune) et de bâtiments plus spacieux. L'ensemble devait avoir beaucoup d'analogie avec le précédent groupement. — La fouille donna de menus débris de poteries, des clous, une petite scie à main (fig. 3) et une agrafe de bronze.

Le flanc N.-E. n'était occupé que par deux constructions. De l'une, à l'extrémité est, il ne subsiste qu'une assise souvent brisée et quelques éboulis. La configuration de l'autre, un rectangle de 13^{m},80 sur 10^{m},30, est dessinée par un hérisson de fon-

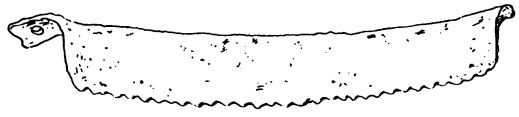

Fig. 3.

dation (0^{m},20 de prof. et 0^{m},65 de large), saillant aux angles (0^{m},40 × 0^{m},80) et en deux points de la façade N.-E[1]., pour asseoir des contreforts ou des chasse-roues. — Deux lignes hérissonnées de 3^{m},35 de long se détachent de la face S.-O.[2]; un dernier hérisson accolé à la paroi S.-E. figure une ellipse aux diamètres de 2^{m},75 et 3^{m},20 *intra muros*. A quel genre d'installation ce soubassement elliptique répondait-il? A une forge peut-être? Mais ce ne sont pas des fragments de jarres, d'amphores, de vases communs, de meules en granit et quelques clous qui peuvent nous fixer à cette égard.

La fouille, prolongée vers le sud, pénétra dans un amas de décombres enfouis[3] consistant principalement en dalles brutes et

1. Les saillies sont de 1 mètre et 1^{m},20 sur 0^{m},40, à 3^{m},60 et 4 mètres des angles.

2. Vestiges de hangars peut-être. Les lignes sont parallèles, séparées par un intervalle de 2^{m},80; l'une est à 4^{m},50 de l'angle sud, l'autre à 5^{m},50 de l'angle ouest.

3. A 10 mètres du mur d'enceinte sud-est; à 4 mètres environ de l'angle sud du bâtiment de la forge et 4 mètres de l'angle nord d'un autre bâtiment à cheval sur l'enceinte.

en moellons portant les marques du feu. Ici, le désordre est tel que, malgré les investigations les plus consciencieuses, nous avons dû nous borner aux constatations suivantes :

Une allée pavée de dalles brutes (10 m. de long sur 1 m. de large), partant de la forge (?) conduit à un éboulis de sept dalles semblables à celles du chemin (1 m. sur $0^m,70$ environ), descendant en chevauchant, dans une excavation de 10 m. de diamètre et $1^m,50$ de profondeur, tapissée de cendres et de charbons et dont un mur en gros moellons devait soutenir les terres. On a retrouvé une portion de ce mur sur $1^m,50$ de long, $0^m,70$ de haut et $0^m,60$ d'épaisseur; le nombre de dalles brutes rejetées dans l'excavation laisse supposer qu'elles ont contribué à la construction de la partie supérieure du mur ou d'une margelle qui le couronnait. Sur l'autre rive, en face mais un peu à droite, un second glissement de dalles est relié par un hérisson de 1 m. de large et 7 m. de long à un bâtiment à cheval sur le mur d'enceinte S.-E. — A 4 m. à gauche de l'escalier nord et à 2 m. à droite de l'escalier sud, une dalle brute de $0^m,90$ de large et 1 m. de long s'avance dans l'excavation. Enfin, les deux escaliers aboutissent, entre deux blocs de roche, à une fosse creusée au centre de la première, mesurant 4 m. de diamètre, $0^m,40$ de profondeur et remplie de cendres; ses parois, légèrement en talus, sont protégées par un béton de $0^m,30$ d'épaisseur.

L'aire formée par le rocher, le béton et la marne avoisinante ont pris un ton rouge brique très accentué et sont presque complètement calcinés.

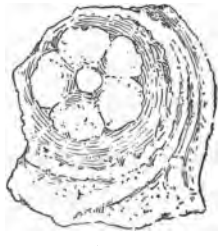
Fig. 4.

Il y eut là, de toute évidence, une fournaise, un four de grande dimension; sa destination réelle reste une énigme, car, parmi les décombres, nous n'avons remarqué qu'un gond en pierre, une volute de chapiteau de l'ordre ionique (fig. 4), quelques clous, quelques débris de minces plaques de bronze, de meules en grès, une médaille moyen bronze illisible, tous objets rejetés avec le déblai, et quatre ou cinq ro-

gnons de fer ou de crasse de fer dont le plus gros atteint à peine le volume d'un petit galet.

C'est à 4 m. de cette indéchiffrable ruine que nous allions commencer à rencontrer des substructions sérieuses, bien conservées et aborder les parties principales de la villa.

Le premier bâtiment, au sud-est, reposait sur des hérissons enchevêtrés, reliés par un mortier de ciment, et s'enfonçant jusqu'à la roche, à $0^m,67$ de profondeur. Il avait $13^m,20 \times 9^m,60$; ses murs, de $0^m,60$ d'épaisseur, en petit appareil, présentaient encore $0^m,40$ de haut. — Des fragments de plâtre gisaient à leur pied, provenant d'un rejointoiement ou d'un revêtement sur lequel on aurait simulé des joints teintés en rouge brun. Les façades N.-O. et S.-E. étaient percées, au milieu, de deux portes de $2^m,60$, aux seuils en pierre de taille très dure. A 3 m. de la paroi N.-E. et à égale distance des deux angles du bâtiment, on voyait un soubassement de $0^m,80$ au carré, formé par des hérissons superposés de $0^m,67$ de profondeur. — Enfin, l'aire pavée de pierres sciées sur un lit de mortier, était recouverte d'une couche de plus de $0^m,05$ de cendres et de charbons.

On y trouva des ossements d'animaux, deux andouillers de chevreuil, un bois de cerf, une défense de sanglier; puis un caniveau en pierre semblable à une rigole d'évier (1 m. $\times 0^m,21$); l'anse et le goulot d'un petit flacon en verre; des fragments de meules en granit des Vosges et en grès, de poteries rouges vernissées à décors de chasse et à bordure d'oves à raies concentriques, de vases rouges, noirs, bruns, gris, de petites et moyennes dimensions, unis ou ornés de lignes en creux ou en relief, formant des losanges, des cercles entrelacés, des stries, etc.; de larges terrines et de grands récipients, amphore, cadus ou dolium. Sur le col d'une amphore était gravé le chiffre IV; sur l'anse d'une autre, le chiffre VII. — La ferraille était abondante : fiches et clous de charpente à tête plate ou ronde de la grosseur d'une petite noix ou forgée à plusieurs pans; certaines de ces fiches ont $0^m,15$ et $0^m,20$ de long. Dans d'autres clous, la tête se divise en deux branches égales, effilées en pointe, et atteint par-

fois $0^m,14$ et $0^m,16$ de long, alors que la tige n'a que $0^m,10$ à $0^m,12$ (fig. 5). Puis, c'étaient des pitons à tige simple ou double, des crampons, broches, anneaux, chaînons, crochets passés dans des pitons à double griffe; des ferrements de porte; près de l'entrée N.-O., une gâche (fig. 6), des brides; près de la porte S.-E. un gond (fig. 7), une penture, une entrée de verrou. On recueillit encore une mèche à forer, une tarière, une pointe de javelot, un couteau à lame courbe, un style pour tracer des caractères sur la cire, un hachoir. Toutes ces ferrailles, relativement peu rouillées, portent la trace du feu.

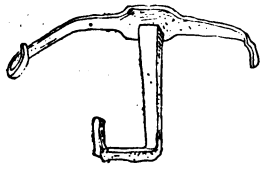

Fig. 5.

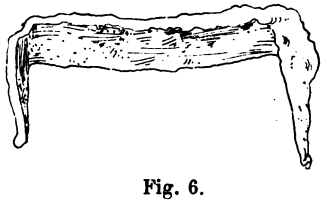

Fig. 6.

Fig. 7.

Enfin, en avant et en arrière de l'entrée sud, des pièces de monnaie étaient disposées comme si la charrue les avait entraînées dans un sillon. A l'intérieur du bâtiment, un moyen bronze d'Hadrien, un grand bronze de Trajan, tous deux maltraités par le feu. Près de la porte, un moyen bronze : *Imp. Cæs. Nervæ Trajano Aug. Ger. Dac. P. M. Tr. P. Cos. V. P. P* ; et au revers : *S. P. Q. R. Optimo principi*; bouclier ovale, derrière lequel bouclier germain, haste et faucille. En dehors de la porte, trois autres moyens bronzes; le premier est fruste; toutefois on peut lire d'un côté *Hadrianus Augustus*, et de l'autre *Cos III;* le second est à l'effigie de Néron, tête laurée à droite, avec cette légende : *Nero Cæsar Aug. Germ. Imp.*; au revers, une Victoire ailée, à

gauche, tient un bouclier sur lequel sont gravées les lettres *S P Q R*. Sur le troisième, un Lucius Verus, tête laurée à droite, on lit : *Verus Aug. Armeniacus*; au revers *Tr. P. IIII Imp. II, Cos. II. S. C*; Mars casqué marchant à pas précipités, à gauche, tenant de la main droite une Victoire et de la gauche un trophée.

Un espace hérissonné, de 4 mètres de large, sépare cette construction d'un groupe se divisant en deux sections, chaque section composée d'un bâtiment appuyé au mur d'enceinte et d'une loge à cheval sur ce mur, précédée d'une *cella*. C'est entre les deux loges que se trouve le passage hérissonné de $2^m,60$ qui reliait les deux parties de l'habitation. A ses extrémités, ce passage s'élargit en paliers, tenant toute la largeur de la façade des loges, légèrement en pente et en dos d'âne afin de faciliter l'écoulement des eaux sur les bas côtés et dans la cour des dépendances.

Le bâtiment nord-est, $13^m,80$ sur 7, comprenait deux pièces; l'une ($4^m,20$), pavée d'un hérisson; l'autre ($9^m,60$) de pierres sciées. Celui du sud-ouest, de 7 mètres de profondeur, offrait également deux sections de 4 mètres et $6^m,20$. Les *cellæ* avaient $2^m,70$ sur 3. L'aire de ces chambres était macadamisée. — Toutes les fondations ne consistaient qu'en une assise de gros moellons posés sur la terre battue; cette assise, de largeur à peu près uniforme, $0^m,80$, subsistait seule; encore était-elle fort endommagée à l'ouest.

La construction des loges avait été beaucoup plus soignée. Leurs murs de $0^m,50$ d'épaisseur, en petit appareil, à mortier de ciment, étaient supportés par des hérissons superposés de $0^m,70$ de profondeur. Ils sont arasés à la hauteur de $0^m,40$, au niveau d'un pavage en béton de sable, ciment et briques concassées de $0^m,12$ d'épaisseur, coulé sur un hérisson de $0^m,15$, qui formait l'aire des chambres. Là encore, les traces d'incendie sont bien visibles.

La nomenclature des objets recueillis dans ce groupe est assez longue : clous, fiches de charpente, agrafes, crochets, pitons,

broches, anneaux, coin (fig. 8); chaînette, tiges en fer de formes diverses : l'une recourbée en U porte deux anneaux à ses extrémités; l'autre, en fer à cheval allongé, a servi d'armature à un

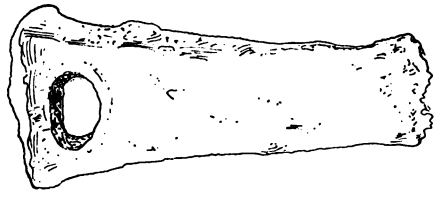

Fig. 8.

objet en bois; une troisième se termine par deux fourchons; une quatrième rappelle la *clavis Laconica* (fig. 9).

A citer encore un manche de poëlon, un plateau en fer, deux lames réunies par un ressort et des ferrements de porte; une

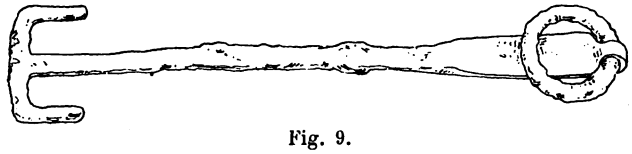

Fig. 9.

bride provenant de la *cella* est; un gond, une garniture, une gâche, une targette, une bride, plusieurs crochets, ayant appartenu au bâtiment voisin; une targette, deux brides, une gâche; deux grandes fiches à tête ronde venant de la chambre bétonnée.

Fig. 10.

Dans la loge sud, aucune trouvaille, à part quelques clous et débris de poteries; mais, au pied de la façade S.-E., un marteau à tête ronde, de forme plus allongée que les nôtres (fig. 10) et sur la face N.-O. un fragment de fibule en bronze; une monnaie (petit bronze) trop fruste pour qu'il soit possible de la classer; un fer de

flèche à crochets, et un moyen bronze, presque à fleur de coin, à l'effigie de Faustine II : *Faustina Augusta*, tête à droite; au revers *Iuno S. C.*; Junon voilée debout à gauche, tenant une patère et un sceptre; à ses pieds, un paon.

Dans la loge, sise à l'est, la récolte offrit plus d'intérêt.

Au centre de la pièce, le béton avait été enfoncé sur une surface de 1m,50 au carré, par la chute de la toiture ou de tout autre corps pesant, et, dans cette dépression que la charrue n'avait pas balayée, était restée une partie de l'armature métallique d'un

Fig. 11.

Fig. 12.

petit coffret : une lamelle en fer, ajourée; deux canons de serrure, deux charnières, des fragments de feuilles de protection ou d'ornementation en bronze; puis, du même métal : une entrée de serrure avec deux des petits clous qui la fixaient au coffret; un crochet en forme de faucille; un loquet; une tête ou poignée de clef, formant palmette à trois lobes (fig. 11). Venaient ensuite un anneau de collier en verre rosé, veiné ocre; une cuiller à parfum; une médaille en argent-potin de Julia Domna; à l'avers : *Iulia Augusta,* buste à droite aux cheveux ondés; au revers : *Saeculi felicitas*; Isis debout à droite posant le pied sur une proue de vaisseau et allaitant un enfant; derrière elle, un autel contre lequel est appuyé un gouvernail. Une seconde monnaie, également en argent-potin, est à l'effigie de Julia Moesa; au droit : *Iulia Moesa Aug.*, tête à droite; au revers : *Saeculi felicitas;* Félicité debout à gauche tenant de la main droite une patère, de la gauche un caducée; à ses pieds un autel allumé. Enfin, une troisième, en potin-billon, est de Gallien. Sur la face : *Imp. C. P. Lic. Gallienus Aug.*, buste radié à droite; au

revers : *Virtus Aug.*; valeur casquée debout à gauche, appuyée sur un bouclier et tenant une haste renversée.

D'autres objets avaient été disséminés par la charrue. Contre le mur S.-E., à l'extérieur : une bague de bronze (fig. 12); une monnaie en cuivre argenté de Gordien le Pieux : *Imp. Cæs. M. Ant. Gordianus, Aug.*, buste radié à droite; au revers : *Mars Propug.*; Mars casqué marchant à droite, tenant une haste et un bouclier; enfin une hache en trapp et une seconde en granit gris-verdâtre. Ces haches polies, provenant apparemment de la contrée, avaient été précieusement recueillies, non point par

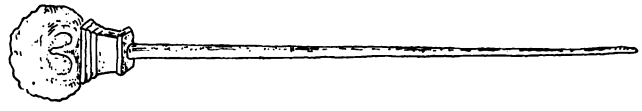

Fig. 13.

intérêt archéologique, mais parce qu'on y voyait de merveilleux talismans.

Dans la cella attenante, ce furent des débris de collier, plusieurs pendeloques en bronze; une rondelle en os à moulures; une rouelle; une lamelle de bronze, un crochet, une oreille de vase en bronze ; une cuiller à parfum; un fragment de plateau en terre cuite sur lequel étaient moulés des animaux et des têtes grimaçantes.

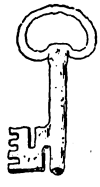

Fig. 14.

Dans la première section du bâtiment voisin : des fragments de style en fer, de cache-gond (?), d'épingles en os; de cuiller à parfum; une serpette; deux lames de couteaux; un poinçon, une tête d'épingle en bronze formant éventail (fig. 13); une anse de vase en fer forgé à quatre pans, une clef au panneton découpé et dont l'anneau aplati avait servi de cachet (fig. 14); un moyen bronze d'Auguste; à l'avers : *Augustus Cæsar Pont. Max.*, tête laurée à droite; au revers : *Rom. et Aug.*; autel orné entre deux colonnes surmontées chacune d'une Victoire; une seconde médaille d'An-

tonin le Pieux : *Imp. T. Ælius Cæsar Antoninus*; tête nue à droite; au revers : *Trib. Pot. Cos. Des. II*; la Piété, debout à gauche versant de l'encens sur un autel allumé à ses pieds et tenant une boîte à parfums. Une troisième, d'une belle patine, devait être aux effigies d'Auguste et d'Agrippa, mais elle avait été coupée en deux pour en faire une pièce de reconnaissance, *tessera hospitalis*, la coupure formant encoche à la partie supérieure. La section trouvée montre le buste d'Agrippa; en haut *Imp.;* en bas *Divii;* au revers, un crocodile tourné à droite, enchaîné à un palmier et, par côté, *Col. Nem.*

Fig. 15.

Ajoutons à cette liste des débris de petits vases en terre de couleurs diverses; l'un d'eux est orné de fleurs à longues tiges d'une grande délicatesse qui se détachent en rouge sur un fond brun à reflets métalliques (fig. 15); d'autres échantillons samiens à décors de chasse ou à personnages sont si fragmentés qu'il est impossible de reconstituer une seule des scènes que l'artiste a entendu représenter; un fond de vase est marqué en creux d'une fleurette à cinq pétales; sur un autre éclat est imprimé en relief le commencement du nom du potier S R I B.

IV. — L'HABITATION. — Les loges bétonnées, à cheval sur la ligne séparative des deux quadrilatères, s'avançaient de deux mètres dans la cour hérissonnée, précédant la maison d'habitation; leurs entrées donnant sur cette cour, elles faisaient donc partie du logis du maître.

Les appartements et les communs occupaient le centre du petit quadrilatère, laissant entre eux et les murs d'enceinte un intervalle de 10 mètres environ. Ils formaient deux groupes séparés par une allée de $19^{m},30$ de long et $3^{m},50$ de large, hérissonnée à

ses deux extrémités et bétonnée au centre sur une longueur de 7 mètres, à la hauteur des cuisines.

Les communs, à gauche de l'allée, se composaient de deux bâtiments. Du premier, il ne reste que l'assise de fondation N.-O.[1] et deux grandes dalles brutes fichées en terre. On ne se rend compte, approximativement, de sa disposition que par la différence du niveau des déblais en dedans et au dehors de l'emplacement occupé. Il devait présenter deux rectangles accolés, l'un de 7 mètres de long sur $3^m,50$ de large; l'autre de $3^m,50 \times 4$, avec façade commune de 7 mètres au N.-E.

La fouille donna des ferrailles; deux lames de couteau; une hachette, des éclats de grands et moyens vases, deux anses d'amphores avec noms de potiers, trop frustes pour qu'on les déchiffrât avec certitude : CAIV et LIGE peut-être; deux médailles moyen bronze, un Marc-Aurèle, — *M. Antoninus Aug. Tr. P. XVIII*, tête laurée à droite; au revers : *Imp. VII, Cos. III, S. C. Roma;* Rome casquée assise à gauche, tenant une Victoire et une haste; puis, un Hadrien : *Imp. Cæsar Trajanus Hadrianus. Aug. P. M. Tr. P. Cos. III,* buste lauré à droite; au revers : *Cos. III, S. C.*; Neptune debout à gauche, le pied droit sur une proue, tenant un *acrostilium* et un trident.

Une allée de 3 mètres de large, pavée de grandes dalles brutes, s'étend entre cette construction et les cuisines composées de deux pièces de $3^m,65$ chacune du N. à l'O. sur $4^m,70$ pour celle de l'est et $5^m,80$ pour celle du sud, *intra muros*. Toutes deux étaient doublées d'un petit sous-sol. Les murs, de $0^m,50$ d'épaisseur, s'appuient sur des hérissons superposés ou sur un rang de pierres de taille liées par du ciment, quand les sous-sols n'exigent pas qu'ils descendent jusqu'à leur niveau, $1^m,90$. — L'aire était recouverte de pierres sciées ou, dans certaines parties, d'un fort béton.

Un escalier tournant de neuf marches[2] conduisait au sous-sol

1. Elle repose sur la terre battue et a 7 mètres de long sur $0^m,70$ de large.
2. L'entrée de l'escalier que l'on devait fermer au moyen d'une trappe était à 2 mètres de la paroi sud-ouest et à $0^m,60$ de la paroi nord-ouest. L'escalier

de la chambre sud où l'on pénétrait par une baie de $0^m,70$ de large et $0^m,90$ de haut ménagée dans un mur de soutènement de $0^m,30$ d'épaisseur, qui retenait les terres du côté de l'escalier. Le caveau avait 2 m. × 4 m.; son pavage était en béton de $0^m,12$. Le mur S.-O. était coupé dans toute sa hauteur par une cheminée d'aération de $0^m,15$ de large, intéressant toute la maçonnerie; des murs S.-E. et N.-E., il ne subsistait qu'une assise de $0^m,15$ de haut et $0^m,50$ d'épaisseur.

Il est impossible de préciser l'usage de ce sous-sol si maltraité, où l'on ne trouva que des déblais rejetés et où l'on n'accédait que par une ouverture aussi étroite. Était-ce une cave? Un esca-

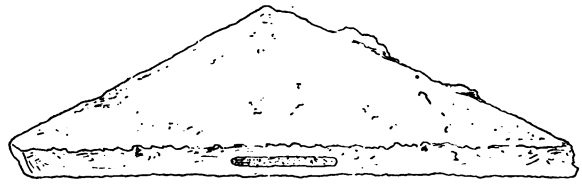

Fig. 16.

lier et une entrée plus praticables, donnant sur la cour, ont-ils existé? Était-ce un cachot? — Nous ne le saurions dire.

Au rez-de-chaussée, près de l'angle O., on recueillit une plaque de fer, sorte de crapaudine; un ciseau; un marteau semblable à ceux qui nous servent à rhabiller les meules, mais plus ramassé (fig. 16) et un bouchon de flacon en bronze.

Le sous-sol de la pièce voisine fut moins discret que le précédent. On y parvenait au moyen d'un escalier en bois de 1 mètre de large qui, suivant la fondation de l'O. au N., à l'intérieur, débouchait sur un palier de $1^m,10$. Du palier, par une porte de 1 mètre appuyée d'un côté au mur N.-E. du bâtiment, de l'autre à un mur de soutènement, on entrait dans une petite

se composait de trois marches descendant du nord à l'ouest, puis tournait à angle droit, présentant six marches de l'ouest au sud. Les marches, de $0^m,70$ sur $0^m,30$, avaient été taillées dans la marne et recouvertes chacune par deux dalles côte à côte de $0^m,11$ d'épaisseur. Leur hauteur avait dû être de $0^m,23$.

loge bétonnée de $2^m,08 \times 1^m,80$, éclairée et aérée par un larmier. La difficulté d'accéder à ce caveau, dont l'escalier n'avait pu résister à l'incendie, avait éloigné de lui toute visite et nous le retrouvâmes encore pourvu des débris de son mobilier.

Des entailles pratiquées à 1 mètre de hauteur dans les parois E.-S. et S.-O. avaient servi à fixer un rayonnage dont on ramassa sur le sol les clous et les crochets de suspension, en même temps que des éclats de poteries communes. A côté, des ossements de cerf et de sanglier formaient deux amas bien distincts. La boîte cranienne, la ramure du cerf, la mâchoire du marcassin, d'où pointaient déjà les défenses, étaient en bonne conservation. Puis on trouva un silex à briquet et des fragments d'une lampe en terre cuite et d'une cruche au corps enflé. Enfin, dans la couche des décombres provenant du rez-de-chaussée, on recueillit des débris de flacons en verre, de meules en grès, d'amphores à anses rondes, — sur l'une d'elles on voit la marque S O C O ; — de vases à anses larges et plates, de grandes terrines, de récipients à goulots étroits; plusieurs douilles en fer terminées par un taillant; un fer de javelot; un crochet; un style; deux coquilles d'huître, trois galets de mer, — on se sert de galets semblables dans nos campagnes pour broyer le sel.

Les cendres, les charbons, les pierres noircies par la fumée ou rougies par le feu nous avaient appris la violence de l'incendie qui dévora l'habitation; l'état du *carnarium* nous apprend la soudaineté de la catastrophe. Le maître de la villa n'eut pas le loisir de servir sur sa table le gibier dont il s'était emparé la veille de l'invasion qui allait ruiner sa demeure. Il dut chercher son salut dans une fuite précipitée. Les ossements à demi calcinés des animaux enfouis nous racontent aujourd'hui cette détresse.

A $0^m,30$ de la surface du sol, contre la paroi N.-E. et aux angles principalement, la fouille donna divers objets en bronze : garniture et entrée de serrure d'un coffret; petits clous à tête plate, petit anneau de tiroir engagé dans un piton; ornements de ceinture, fibule (fig. 17), fragments d'épingles; puis, une

monnaie lingone, au droit : deux têtes barbares accolées en sens inverse ; au revers : un sanglier et au-dessus un Δ (delta) ; cette pièce porte sur sa circonférence quatre cassures en croix ; une médaille grand bronze à l'effigie d'Hadrien : *Hadrianus Aug. Cos. III, P. P.*, tête laurée à droite ; au revers : *Fortuna Aug. S. C.* ; la Fortune debout à gauche, tenant un gouvernail et une corne d'abondance ; enfin, quelques épingles en os et un chaton de bague ovale, en pierre noire d'apparence vitreuse, à surface gris-bleu, sur lequel est gravée une femme debout, aux cheveux ondulés, vêtue d'une longue tunique, portant d'une main l'*acerra*, petite boîte carrée qui contenait l'encens des sacrifices, et de l'autre un vase pour les libations (fig. 18).

Sur l'emplacement des cuisines on trouva de nombreux tessons

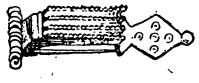

Fig. 17.

Fig. 18.

de poterie commune et de vases vernissés rouges à figurines, décorés de scènes de chasse ou de cercles entrelacés, de pointillés, de perles, de stries, etc. Deux fonds de vases vernissés portaient des marques de potiers COTVLI et QVINTI ; les noms imprimés en relief sont entourés d'un cercle. Sur un troisième, non vernissé, la marque en relief OCTAVI est entourée de trois cercles concentriques et surmonte une couronne de fleurs que traverse une palme débordant à droite, rattachée à la couronne par un nœud de rubans.

A 2 mètres de la façade S.-E. des cuisines, à 9^{m},50 du mur d'enceinte, la fouille rencontra une excavation rectangulaire de 4 × 5 m., profonde de 1^{m},20, taillée à pic dans la marne, remplie de sable mêlé de chaux, où quelques moellons, quelques clous et fragments de peintures murales étaient égarés. Aucune trace de maçonnerie, soit contre les parois, soit aux abords, aucun indice ne nous ont permis de connaître si cette fosse existait à

l'époque des constructions ou si elle fut creusée postérieurement pour y rejeter les mortiers quand on nivela le terrain que l'on voulait mettre en culture.

Le bâtiment réservé aux appartements intimes était situé à droite de l'allée, en face des cuisines, et mesurait $17^m,50$ sur $9^m,80$ du sud à l'est. Il comprenait une galerie de $2^m,80$ de large s'étendant sur la face N.-E. et trois chambres ouvrant sur cette galerie, les deux premières de $4^m,50 \times 5^m,50$ et la troisième de $6^m,50 \times 5^m,50$ *intra muros*. Les murs de $0^m,50$, en petit appareil, sont assis sur des hérissons superposés de $0^m,80$ de profondeur, reliés par du mortier de ciment; le pavage consiste en un béton de sable, chaux et briques concassées de $0^m,12$ d'épaisseur, coulé sur un hérisson de $0^m,15$.

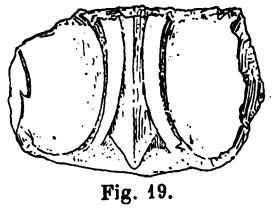
Fig. 19.

L'entrée, de 2 mètres de large, située près de l'angle E. du bâtiment, précédée d'un perron en pierres sciées, regardait le soleil levant et était flanquée de deux colonnes ou de deux pilastres de l'ordre ionique. On a retrouvé, en effet, sur place, un fragment de chapiteau décoré d'oves séparés par un dard (fig. 19) et une volute portant au centre une rosace à quatre feuilles; en outre, de chaque côté, une fondation plus profonde, un hérisson plus épais et de plus forts matériaux indiquent que l'on avait demandé à ces sections une plus grande somme de résistance.

L'entrée donne accès dans un vestibule ($1^m,40 \times 2^m,80$) sur lequel ouvrent deux portes : l'une à gauche conduisant à la première chambre; l'autre, dans la galerie, limitée; à $10^m,50$ de là, par une petite pièce de $2^m,50 \times 2^m,80$, dont la sépare un mur de refend de $0^m,20$ [1].

Derrière le mur de $0^m,50$ d'épaisseur qui fermait cette chambre au N.-O., la fouille descendit dans une fosse de 1 mètre de pro-

1. L'aire de cette chambre est bétonnée, mais le béton ne repose pas sur un hérisson.

fondeur, $5^m,35$ de long et $2^m,40$ de large, *intra muros,* faisant avancée de $1^m,80$ sur la façade N.-O. du bâtiment, entourée de murs de $0^m,70$ au S.-O. et au N.-E. et de $0^m,50$ sur les autres faces.

Ce sous-sol est divisé en deux sections : dans la première, — $3^m,25$ de long, — un massif de maçonnerie, formant deux gradins, s'appuie contre le mur S.-E. et laisse entre ses flancs et les murs latéraux une sorte de petit couloir au fond duquel une cheminée en plan incliné[1] est prise dans l'épaisseur de la muraille. Le massif qui, à son départ, présente une largeur de $1^m,20$, n'a plus que 1 mètre à l'extrémité opposée. Sa longueur est de $1^m,40$; sa hauteur, de $0^m,25$ au niveau de la première marche, passe à $0^m,70$ au niveau de la seconde. Le gradin inférieur, de $0^m,85$ de long, taillé dans la marne, est encadré d'une maçonnerie de $0^m,20$ d'épaisseur sur les flancs et de $0^m,40$ sur le devant. Le gradin supérieur, de $0^m,55$ de long, est complètement maçonné, avec trois assises. Sur le béton[2], qui constitue le pavage de la pièce, on trouva des clous, des fragments de briques striées, de tuiles à rebords, de poteries rouges et de verre; sous la cheminée sud, des cendres et des charbons.

Le second compartiment a $1^m,40$ de long *intra muros.* Un mur de $0^m,70$ le sépare du premier, avec lequel, toutefois, il reste en communication par une baie de $0^m,60$. — L'aire de terre battue disparaissait sous une couche de cendres de $0^m,25$ à $0^m,30$ d'épaisseur. Contre la paroi S.-O., deux gros blocs de roche disposés à $0^m,15$ d'intervalle — l'un[3] à l'angle O., l'autre[4], relié au mur de séparation des deux compartiments par quelques moellons assemblés — avaient été rougis par le feu.

Il était facile de rendre à ce sous-sol sa destination, bien qu'il n'en subsistât que des murs. Là se trouvait le foyer qui chauffait les appartements et peut-être aussi une salle de bains dont la

1. Dimensions : $0^m,30$ de large et $0^m,30$ de haut.
2. Le béton a $0^m,12$ d'épaisseur.
3. Il a $0^m,35$ de long, $0^m,40$ de large et $0^m,30$ d'épaisseur.
4. Il a $0^m,70$ de long, $0^m,30$ de large et $0^m,30$ d'épaisseur.

place paraît indiquée près ou au-dessus du premier compartiment.

Dans toutes les chambres, le pavage est en parfaite conservation; la charrue a glissé sur le béton sans l'entamer. Ici encore, les traces d'incendie sont frappantes, mais la couche de cendres était particulièrement accentuée à l'angle sud de la première pièce, où elle formait un amas de $0^m,20$ sur un mètre carré, comme si un foyer avait existé en cet endroit.

Près de ce même angle, — à $1^m,60$ du mur S.-E., $1^m,35$ du mur S.-O., — une autre particularité attira l'attention. Le béton et le hérisson du parquet étaient enlevés sur une longueur de $1^m,30$ et une largeur de $0^m,70$. Cette coupure, qui laissait à découvert le sol naturel, était de forme elliptique, — diam. de $0^m,80$ et $0^m,65$, — du côté de la muraille, et rectangulaire, — $0^m,70 \times 0^m,45$, — dans la partie avant. Elle semblait voulue et marquait sans doute la place d'un autel et d'un édicule dont on recueillit, du reste, des fragments à proximité. Ils consistent en une table d'autel, en pierres sciées à moulures provenant du fronton, de l'entablement de l'édicule, et de l'un de ses côtés dans l'épaisseur duquel est engagée une colonnette cannelée. Cette chapelle avait abrité la statuette du Lare familier; devant elle on avait dressé l'autel des sacrifices; la chambre dans laquelle ils s'élevaient était l'atrium.

Un enduit de $0^m,01$ d'épaisseur, recouvert d'une mince couche de plâtre peinte de couleurs variées, tapissait les murs des appartements. Les débris de ce revêtement se rencontraient surtout au pied du mur N.-E. du vestibule et dans l'atrium. Dans le vestibule, ils étaient de nuance jaune orangé, quelques-uns avec filets d'encadrement rouge vif ou jaune paille, vert mousse et grenat.

Dans l'atrium, un soubassement bistré, granité vert, avec encadrement de filets rouge vif et grenat, a dû être accompagné de panneaux rouge grenat avec filets blanc (2 mm.), rouge vif (1/2 c.), et vert mousse (1 cent.). Quelques fragments attestent que de petits sujets décoraient le centre des panneaux.

D'autres débris accusaient un fond paille avec encadrement vert et jaune foncé; un fond bistre granité vert avec filets vert clair (2 mm.), blanc (2 mm.) et mousse (1 cent.); un fond rouge grenat rehaussé par des filets, blanc (1/2 cent.), jaune paille (2 mm.) et vert mousse (2 mm.); d'autres, enfin, à fond vert mousse, étaient encadrés de filets vert clair (1/2 cent.), jaune orangé (2 mm.), rouge (2 mm.) et blanc (1 cent.), ou bien rouge vif (3 mm.), blanc (1/2 cent.) et grenat (1 cent.). Tous, par le poli de leur surface, l'éclat des peintures, le fondu des nuances, disaient encore, sinon le luxe, du moins le soin particulier qui avait présidé à la décoration des pièces réservées au maître du logis.

Des clous, des tessons de poteries furent les seuls objets

Fig. 20.

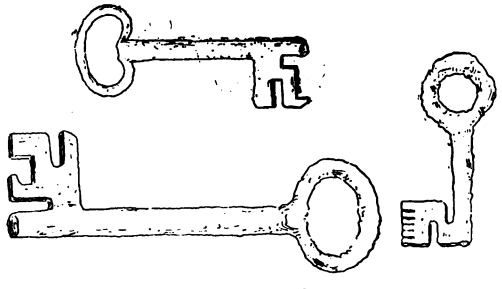

Fig. 21, 22 et 23.

que l'on recueillit à l'intérieur du bâtiment. A l'extérieur, autour des murs, on ne trouva que deux lames de couteau; une clef à crochet et fourchons; une douille à taillant; une petite clochette en bronze et un cylindre en os d'usage indéterminé (fig. 20)[1]. Enfin, dans cette même partie de la villa, antérieurement à nos fouilles, la charrue aurait ramené sur le sol trois clefs dont les fig. 21, 22 et 23 offrent la reproduction.

Malgré les plus consciencieuses recherches, il ne nous a pas

1. Ce cylindre a $0^m,05$ de long et $0^m,025$ de diamètre. Il est évidé et percé de deux trous distants l'un de l'autre de $0^m,03$. A ces trous, sur la paroi opposée, correspondent deux parties légèrement creusées, comme si l'extrémité d'une cheville était venue se fixer dans cette petite cavité.

été donné de retrouver les citernes qui fournissaient l'eau nécessaire à l'habitation. Quant à la mare qui servait au bétail, elle est encore utilisée — c'est du moins fort probable — par la ferme actuelle.

V. — Conclusions. — A quel service ces constructions répondaient-elles? Constituaient-elles une villa de plaisance? L'emplacement, dépourvu d'eaux vives, ne s'y prête guère et les dépendances sont bien étendues pour un logis si étroit. Appartenaient-elles à une exploitation agricole? Le plan de la maison d'habitation est à peu près identique à celui de la métairie du bois[1]; le même architecte les a conçus, ils sont assurément contemporains; mais la disposition des autres bâtiments est toute différente, alors qu'il paraîtrait indiqué que la similitude d'usage eût appelé une similitude d'agencement. Faut-il y voir une exploitation industrielle, une fabrique de poteries, une fonderie? L'argile et le fer existent dans la contrée, et ainsi s'expliquerait le four du grand quadrilatère. Mais on ne trouve, ni sur place ni aux alentours, de rebuts de poteries pouvant caractériser l'une, et pas davantage de crasses et de scories qui caractériseraient l'autre. — Peut-on les attribuer à une *mutatio*, à un relais de la poste impériale? Cette attribution ne serait-elle pas justifiée par l'importance des dépendances? Ne serait-elle pas indiquée par la situation même des bâtiments, à la croisée de deux routes, à l'abri d'un camp retranché et dans une région peuplée? C'est à cette hypothèse que nous nous arrêterions le plus volontiers.

Il nous sera possible de préciser davantage, grâce aux médailles, la date où les constructions disparurent. Presque toutes les monnaies sont du haut empire; la plus récente est de Gallien et de ces données il résulte, presque en toute certitude, que si la demeure florissait au temps des Antonins, elle ne dut pas survivre au IIIe siècle. Elle fut emportée, apparemment, dans la tourmente qui désola le pays lingon, lors de la révolte des Bagaudes; elle ne se releva jamais de ses ruines.

1. La ferme romaine que nous avons découverte l'année précédente.

Les habitations gallo-romaines que nous avons exhumées au Fays n'étaient pas les seules de la région. Divers indices en témoignent : les alignements de dalles brutes, les meurgers, les mares taries que l'on rencontre sous bois, un puits dans le val de Villiers et une clef trouvée à proximité, d'origine nettement romaine.

Il y eut donc, aux environs de la côte de Saint-Roch, une agglomération celtique d'abord, puis une agglomération gauloise sur laquelle s'est greffée une agglomération gallo-romaine. Ainsi s'explique l'appellation : « *La Vieille Cité* », qui resta attachée à l'emplacement où se dressèrent l'oppidum, puis le camp romain.

H. Cavaniol.

TÊTE D'ÉPHÈBE AU MUSÉE DU LOUVRE

Dans le dernier fascicule des *Athenische Mittheilungen*[1], M. Rufus Richardson a publié une tête d'éphèbe découverte à Corinthe. Elle a fait partie d'une statue de grandeur naturelle ou à

Fig. 1 et 2. — Tête de Corinthe et tête au Musée du Louvre.

peu près, représentant un adolescent de quatorze à seize ans. Après l'avoir décrite avec détail, M. Richardson en a étudié le style et l'a rapprochée de la tête de Périnthe à Dresde, des têtes Ince-Blundel et Riccardi[2], enfin de celle que M. Arndt a publiée dans la *Glyptothèque de Ny-Carlsberg* (pl. 36). A ses yeux, la

1. Vol. XXVIII, p. 451 et suiv.
2. S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 29, pl. 32, 33.

tête de Corinthe vient s'insérer dans ce groupe comme un chaînon. En outre, il la rapproche de l'*Idolino* de Florence. Sans méconnaître les différences qui séparent ces œuvres (traitement des cheveux, inclinaison de la tête), il trouve entre elles tant d'analogies encore qu'il verrait volontiers dans la statue de Corinthe une reproduction libre du même original, exécutée au 1er siècle avant J.-C. [1].

Assurément, la tête de Corinthe est un spécimen très intéressant de ce groupe de sculptures revendiquées tantôt pour Myron, tantôt pour Pythagore de Rhégium, et son affinité avec les exemplaires cités est incontestable. D'autre part, il me semble que M. Richardson n'a pas connu la tête qui se rapproche le plus de celle de Corinthe. C'est une tête d'éphèbe au Louvre, qui a été publiée pour la première fois par M. S. Reinach dans son *Recueil de têtes antiques* (pl. 27 et 28), ouvrage où il y a beaucoup de matériaux nouveaux et qui ne paraît pas être encore assez connu des archéologues.

La ressemblance entre les deux têtes, reproduites au début de cet article, est frappante dès l'abord, à tel point qu'on dirait plutôt deux copies d'un même original que des variantes indépendantes. Le visage est étroit, la forme caractéristique de la bouche est la même [2]; en particulier, les coins de la bouche, indiqués par de petits trous, offrent une similitude parfaite. Il n'y a pas moins d'analogies dans le traitement des yeux, de forme un peu oblongue, au globe un peu aplati, avec des paupières très nettement marquées et lourdes, où l'imitation d'un modèle de bronze est sensible. Je voudrais aussi attirer l'attention sur ce fait que, dans l'une et l'autre tête, la *plica semilunaris* est rendue de façon identique.

Malgré ces ressemblances de détail, je ne crois pas pouvoir qualifier la tête de Corinthe de réplique de celle du Louvre, ni inversement. En général, il me semble qu'on emploie souvent le mot « ré-

1. *L. c.*, p. 460.
2. Cf. Reinach, *l. c.*, p. 25 : « Détail essentiel : la ligne de la bouche n'est pas ondulée. »

plique» dans un sens trop large. On devrait le réserver à deux ou plusieurs exemplaires reproduisant un même type exactement de la même manière et distinguer avec soin les « répliques » des « variantes ». Ce sont bien des variantes d'un même original que je reconnais dans les marbres qui nous occupent. Cela se voit particulièrement au traitement des cheveux, où, malgré l'analogie qu'on constate au premier coup d'œil, surtout dans la disposition d'ensemble, il y a des différences sensibles de détail. Le rendu des boucles autour des oreilles, au revers de la tête et sur le front est identique; mais alors que, dans la tête corinthienne, les pointes des boucles sont tournées vers la droite, elles sont tournées vers la gauche dans celle du Louvre, ce qu'on reconnaît facilement lorsqu'on compare les deux profils.

Je ne puis admettre, avec M. Richardson, que la statue de Corinthe soit une réplique libre du célèbre bronze florentin. Le savant Américain a lui-même admis que son opinion souffre des difficultés. L'introduction dans le débat de la tête du Louvre accroît ces difficultés au point de les rendre insurmontables, malgré l'état défectueux de conservation de cette tête. Sans entrer dans le détail des divergences, il me suffira de dire que l'expression de la physionomie est toute différente de celle de l'Idolino, qui ne ressemble pas plus à la tête de Corinthe qu'à celle du Louvre. Ces deux dernières ont quelque chose de triste, comme un reste de l'expression de la fameuse *Boudeuse* de l'Acropole, alors que l'Idolino respire déjà la sérénité tranquille qui caractérise les créations de la belle époque. M. Kekulé a eu autrefois parfaitement raison de rapprocher l'Idolino des sculptures du Parthénon[1]. En ce qui concerne le style de la tête du Louvre, je me contente de renvoyer à la notice de M. S. Reinach, ne voyant rien à y ajouter.

Prague. Arthur MAHLER.

1. *Jahrbuch der königl. preuss. Kunstsammlungen*, 1897, t. XVIII; cf. Studniczka, *Zum Myronischen Diskobol*, in *Festschrift für Benndorf*, p. 175 : « *Im Idolino kann ich auf Grund des Kopfes, aber auch des Rythmus der ganzen Gestalt, immer wieder nur ein echt attisches Werk aus der Generation nach Myron, am liebsten von seinem Sohn, erkennen* ».

THE REPRESENTATION OF THE BIRTH OF PANDORA

ON THE BASIS OF THE ATHENA PARTHENOS

Prof. Loeschcke was the first to give an introductory explanation of the sketch on the basis of the Lenormant-statuette[1]. He compared the figure on the right side of the *bathron* with a figure on a Florentine *oinochoë*[2] and, by doing so, proved the figure to be a Selene on horseback. On the other hand, Prof. Schreiber[3], in accord with Prof. Michaëlis[4], had previously

Fig. 1. — Basis of the Lenormant statuette.

recognized the contours on the left side of the basis to represent « Helios on the quadriga rising from the sea[5] ». While Prof. Schreiber declares the figure on the right side of Helios to be

1. *Archaeol. Zeitung*, 1884, p. 96, n. 8. The statuette : Kavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ μουσείου, n. 128.
2. Heydemann, *Mittheil. a. d. Antikensamml. in Ober- und Mittelitalien*, pl. III, 2.
3. Schreiber, *Die Athena Parthenos des Phidias*, in the *Abhandlungen d. phil. hist. Cl. d. kgl. sächs. Gesellsch. d. Wissenschaften*, 1883, p. 599 f.
4. Michaelis, *Parthenon*, p. 275.
5. Schreiber, *l. c.*, p. 599

moving to the centre, Prof. Furtwängler[1], with greater reason, brings it into connection with the horses of Helios. The other figures between Helios and Selene have remained unclear, in spite of various attempts at explanation[2].

We learn from Pausanias (I, 24, 5), concerning the representation on the basis of the Athena Parthenos : ἔστι δὲ τῷ βάθρῳ τοῦ ἀγάλματος ἐπειργασμένα Πανδώρας γένεσις and Pliny adds to it (*Nat. Hist.*, XXXVI, 18) : *In basi autem, quod caelatum est,* Πανδώρας γένεσιν *appellant*; *di adsunt nascenti XX*[3].

From this we may conclude that the sketch on the basis of the *bathron* of the Lenormant-statuette may be a free reproduction of the chief scene on the basis of the Parthenos, that is, of the birth of Pandora. But to explain the representation of this myth, we had hardly anything besides vase paintings and these did not add very much. We will mention the well-known *kylix* in the British Museum, upon which are depicted three figures[4]. In the middle stands Pandora, inscribed as [A]NEΣIΔORA, in front-view, giving the impression of a lifelesse statue. On her right stands Hephaistos, HEΦAIΣTOΣ, with the hammer in his left hand, finishing with his right hand the arrangement of the hair on his just completed work. To the left of Pandora stands AΘENAA, engaged in adorning her. This representation concords exactly with Hesiod, *Theog.*, v. 550 f. As for the epoch of its execution, we may place it at a generation before Phidias and therefore it is not to be used for the explanation of our relief. The same is to be said of the two other variations of this type, firstly

1. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 70.
2. The explanation of these figures was attempted by Michaëlis, *Parthenon*, p. 277; Schreiber, *l. c.*, p. 599; Puchstein, *Jahrb. d. d. Inst.*, V (1890), p. 119; Smith, *J. H. S.*, XI (1890), p. 379; Furtwängler, *Meisterw.*, p. 70, n. 2; Percy Gardner, *J. H. S.*, XXI (1901).
3. This conjecture was proposer by Boettiger. The mss. give : *di sunt nascentes XX*; cf. Overbeck, *Schriftq.*, n° 661.
4. See *White Athenian Vases*, pl. XIX; cf. *Catal. of V. in the Br. Mus.*, III, D, 4.

of the red-figured *krater* in the British Museum[1], on which is represented the adorning of Pandora in the presence of a great assembly of deities and, secondly, of the fragment of a *rhyton*[2], which also probably represents the birth of Pandora.

Quite a different representation is found on a vase in the Ashmolean Museum[3], published by M. Gardner in 1901. It is a red-figured hydria, on which are two different representations. On the one side, to the right, ΓΑΝΔΟΡΑ emerges from the ground in half-figure. She is clothed and, on her head, she wears a crown of leaves adorned with a maeander; she raises her hands and turns the head to ΕΓΙΜΕΘΕΥΣ, who stands in front of her, holding a hammer in his right. Over her floats an Eros holding a *taenia* in his hands. From the left comes ΗΕΡΜΕΣ, his head turned to ΙΕΥΣ standing behind him and looking at the scene in complete repose; on the back side of the vase, which otherwise has no interest for us, is the inscription ΑΛΚΙΜΑΧΟΣ ΚΑΛΟΣ. The style, the form of the letters as well as the inscribed name[4] prove the painting to belong to the time of Phidias.

This manner of rendering the birth of Pandora is remarkable. According to M. Gardner, the scene represents Pandora formed by the hammer of Hephaistos, here called Epimetheus. This type, although new[5], still bears analogy to some other representations.

Prof. Petersen, in the *Römische Mittheilungen* (1899), has published a vase without inscriptions preserved at Genoa[6]. Here we find three figures; in the middle rises a woman in

1. *Cat. of Vas. in the Br. Mus.*, III, E, 467; cf. *Röm. Mitth.*, VI, p. 273.
2. *J. H. S.*, IX, p. 221; *Cat. of Vas. Br. Mus.*, III, E. 789.
3. *J. H. S.*, XXI, p. 1, pl. I. Lately treated by Miss Harrison, *Prolegomena to the Study of Greek Religion*, p. 281.
4. Klein, *Lieblingsinschr.*², p. 165.
5. Harrison, *l. c.*, p. 280 : « We think that we have the familiar scene of the rising of Kore or Ge. As such, had no inscription existed, the design would certainly have been interpreted. »
6. *Röm. Mitth.*, XIV (1899), p. 154, pl. VII. See also Joubin, *La sculpt. gr.*, p. 205, and Harrison, *l. c.*, p. 311.

half-figure over a maeander; she is clothed with a *chiton* and *kolpos*; in the hair is a crown of leaves adorned with a *maeander*. She turns to her right, raising both hands to take a *taenia* from an Eros standing in front of her. To the right, behind her, is a female figure fully clothed and passing her a quadrangular gown. Behind this female figure stand a palm-tree and an altar, which, according to Prof. Petersen, indicate a grove, from which the woman has taken the gown.

The editor brings together this vase with the famous Ludovisi-throne[1] and declares both to be representations of the birth of Aphrodite. But there is a wide difference between these two representations (which did not escape Prof. Petersen) and they are distant from each other in time by at least a generation, so that there seems to be no possibility of explaining the one by the help of the other. The real meaning of the vase painting we may infer from the vase in the Ashmolean Museum. There the rising figure is inscribed Pandora. Now, the identity of the two figures on both these vases is best recognized by the evidence of the crown, which proves them to be homogeneous. Still, there are, in spite of this, characteristic differences. The vase of the Ahsmolean Museum represents rather a compromis of the old and the new type, the latter being represented by the *hydria* at Genoa.

The new type was created by Phidias. We may gather this from the sketch on the basis of the Lenormant-statuette, the explanation of which is given in turn by the *hydria* at Genoa. On the *bathron* to the right of the group of the rising Helios, we see the rough outlines of a figure holding a quadrangular object in her hands. This figure corresponds to the female figure, to the right of the rising figure on the vase, to whom she offers the gown. Further, the figure to the left of the parting Selene is identical with the Eros of our vase, who offers a *taenia* to the rising Selene; even in the sketch, we distinguish quite clearly

1. Helbig, *Führer*, II², n° 938ᵃ.

a tall figure, the line of the back of which is evidently curved; before her is a longish object which she offers to the central figure, towards whom she turns herself. But in this later figure there is a difference to be noticed by comparing it with the corresponding one on the vase; evidently, we see on the *bathron* a full figure, while, according to the vase-painting, we should expect to find a half-figure. But both the side-figures being identical on the vase as well as on the sketch, we may conclude that the central figure on the sketch likewise was intended to render the central figure of the vase, that is a rising figure. The inaccuracy of the *bathron* we may ascribe without hesitation to the maker of the Lenormant-statuette, which is not surprising in a rendering which only intends to represent the beginning, the centre and the end of a whole composition; a similar inaccuracy was proved by Prof. Schreiber[1] to exist in the sketch of the *Gigantomachia* on the shield of our statuette, best to be seen by comparing it with the Strangford shield[2].

In publishing this vase, Prof. Petersen had already called attention to the fact that the painter depended, for the chief features, upon the art of Phidias; however, he did not imitate a part of the Parthenon freeze, as was supposed by Prof. Petersen, but the main scene on the *bathron* of the Athena Parthenos. There is no doubt that the reason for creating a new type for the birth of Pandora was the following : Phidias intended to contrast the Pandora risen from the earth with the Aphrodite risen from the foam. The representation of the birth of Aphrodite on the *bathron* of the Zeus in Olympia and that of Pandora on the *bathron* of the Parthenos really correspond in their main lines. This we may infer from the descriptions given by Pausanias[3] as well as from the silver-medaillon from Galaxidi[4]. Prof. Petersen already

1. Schreiber, *l. c.*, p. 600.
2. Conze, *Archaeol. Zeit.*, XXIII (1865).
3. Paus., V, 11, 8 = Overb., *Schriftq.*, nº 696.
4. *Gazette archéol.*, 1879, pl. 19; cf. *Röm. Mitth.*, VII, p. 49.

has pointed aus that it is in connection with the birth of Aphrodite on the *bathron* of Zeus; but it corresponds likewise with the representation on the hydria at Genoa and therefore with that on the *bathron* of the Athena Parthenos on the Akropolis of Athens.

Adalbert Maier.

NOTE

SUR LA

LONGUEUR DU PIED GREC

On a longtemps admis, pour le pied grec, une longueur déduite directement de la façade du Parthénon à Athènes, parfois désigné sous le nom d'*Hécatompédon* (de cent pieds). Présumant que les cent pieds devaient se trouver sur la façade même de l'édifice, les architectes mesurèrent exactement sa largeur entre les deux extrémités de la marche supérieure et, l'ayant trouvée égale à $30^m,86$, fixèrent la longueur du pied à $0^m,3086$, qui en est la centième partie.

Vers 1840, les découvertes épigraphiques prouvèrent que l'Hécatompédon n'était qu'une partie du Parthénon. Restait à savoir laquelle.

Paccard admit que la partie désignée sous le nom de Parthénon proprement dit devait être le lieu sacré, le sanctuaire ou *naos* où se trouvait la statue d'Athéna ; il considéra l'ensemble des deux parties, ou la *cella*, comme étant l'Hécatompédon.

En conséquence, ayant exactement mesuré la partie comprise depuis l'entrée de la *cella* jusqu'au mur de l'opisthodome et l'ayant trouvée égale à $31^m,96$, il en prit la centième partie et déduisit un pied de $0^m,32$ environ, lequel, ajoute-t-il, se rapproche beaucoup des résultats trouvés par d'autres auteurs.

Ce nouveau pied est manifestement trop grand. Il est évident, en examinant le plan ci-joint, que Paccard avait introduit dans la longueur de l'Hécatompédon l'épaisseur d'un mur de clôture dont il n'avait pas à tenir compte.

A notre tour, nous avons pensé que les cent pieds de l'Hécatompédon devaient se trouver dans un espace libre, accessible à la vue. En conséquence, ayant comparé les relevés de la longueur du dallage faits par MM. Penrose, Paccard et L. Magne, et les ayant trouvés presque identiques, soit : 29m,75, 29m,745, 29m,73, nous avons adopté la longueur de 29m,72 pour les cent pieds grecs, et celle de 0m,2972 pour l'étalon lui-même.

Ce résultat concorde, à douze dix-millièmes près, avec celui

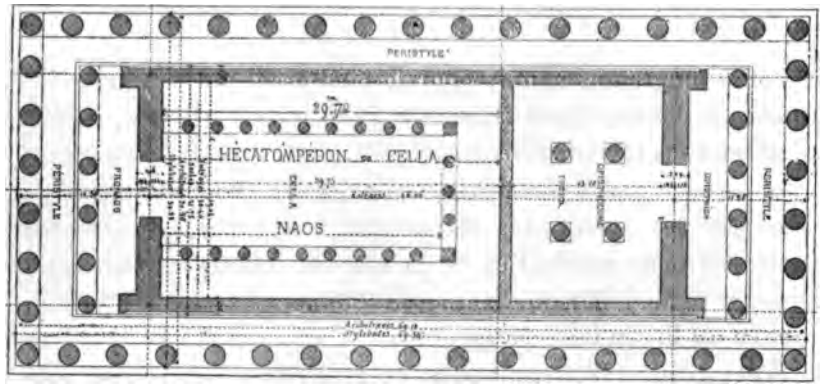

Fig. 1.

auquel est arrivé, de son côté, M. le Dr Dörpfeld, dans un travail que nous n'avons connu qu'après avoir terminé le nôtre.

Grâce à l'obligeance de M. Homolle, nous avons reçu récemment de M. Convert, ingénieur à Athènes, une nouvelle mesure, soigneusement contrôlée, de la longueur du dallage en marbre de l'Hécatompédon. Cette mesure, confirmant les trois premières, nous permet de présenter, dans le tableau que voici, les quatre résultats obtenus pour les cent pieds.

MM. Penrose.	29m,750
Paccard.	29m,745
L. Magne	29m,730
Convert.	29m,749

La moyenne, ou le quart, de ces chiffres égale 29m,7435 exactement, que nous avons réduits, après les nombreuses applications

indiquées ci-dessous, à 29m,72, pour fixer définitivement à 0m,2972 le pied grec que nous proposons.

Hésychius dit que le Parthénon a 50 pieds de plus que le temple brûlé par les Perses. Ce dernier temple, retrouvé de nos jours, a été étudié par M. Penrose, qui dit avoir essayé de fixer la longueur du pied grec en mesurant les *cellas* de l'ancien et du nouveau Parthénon. La *cella* de celui-ci ayant, dit-il, 59m,86, il en déduisit les 44m,22 de l'ancien temple et trouva finalement un pied grec de 0m,3128. Mais il y avait une erreur certaine dans ce calcul, M. Penrose ayant ajouté, à la longueur de la *cella* actuelle, celle des deux marches qui précèdent, l'une le *pronaos*, l'autre le *posticum*, et qui représentent ensemble environ 0m,72.

Si donc on retranche ces 0m,72 de 59m,86, on obtient 59m14, qui égalent 199 pieds de 0m,2972, et comme, d'autre part, les 44m,22 de l'ancienne *cella* représentent, à quelques centimètres près, 149 pieds de notre même étalon de 0m,2972, il en résulte que la différence entre 199 pieds et 149 pieds de 0m,2972 équivaut aux 50 pieds de l'unité proposée, ce qui vient en confirmation de notre thèse.

Le tableau suivant rendra sensible l'application, faite par les architectes grecs, du pied de 0m,2972.

	Mètres	Pieds
PARTHÉNON	—	—
Plan, largeur	30,90	104
— longueur	69,54	234
Cella, largeur	21,69	73
— longueur	59,14	199
Hauteur, colonne	10,40	35
— entablement	3,27	11
— ordre	13,67	46
THÉSÉION		
Plan, largeur	13.67	46
— longueur	31,80	107
Cella, largeur	8,02	27
— longueur	22,58	76
Hauteur, colonne	5.72	19 1/4
— entablement	2,00	6 3/4
— ordre	7,72	26
ÉRECHTHÉION		
Hauteur, cariatide	2,37	8
— entablement	0,89	3
— ordre	3,26	11
DELPHES. — TRÉSOR DES ATHENIENS,		
D'après M. Tournaire, longueur	9,65	32 1/2
— largeur	6,54	22

	Mètres	Pieds
TEMPLE DE PÆSTUM	—	—
Plan, largeur	24,37	82
— longueur	60,03	202
Cella, largeur	13,22	44 1/2
— longueur	45,47	153
Hauteur, colonne	8,91	30
— entablement	3,86	13
— ordre	12,77	43
ÉDIFICES ROMAINS		
Temple de Vesta, à Tivoli :		
hauteur soubassement	2,37	8
— colonne	7,13	24
— entablement	1,33	4 1/2
— total	10,83	36 1/2

Après M. Dörpfeld, qui avait identifié déjà les deux pieds grec et romain, nous pouvons, d'après le tableau ci-dessus, affirmer que le pied grec, le pied romain et le pied dit italique étaient un seul et même étalon de mesure.

P. Fauré.

VARIÉTÉS

Les fouilles de Gordion en Phrygie[1].

Grâce à la libéralité de l'industriel allemand Alfred Krupp, décédé depuis, MM. Körte frères ont pu, durant l'été de 1900, explorer en partie l'emplacement d'une ville antique située à 10 kilomètres de la station de Beylick-Keupru sur le chemin de fer d'Anatolie. La localité porte aujourd'hui le nom de *Pebi*. MM. Körte l'identifient à Gordion, la capitale de l'ancienne Phrygie. La preuve de cette identification n'a pas été faite, mais elle paraît très vraisemblable ; Lolling s'y était déjà arrêté.

La relation des fouilles exécutées dans cinq tumulus de Pebi, sur l'emplacement de la petite ville et dans un temple, est précédée d'un exposé très intéressant de l'histoire du vieux royaume phrygien, au sujet duquel les Grecs eux-mêmes n'avaient que des notions assez vagues, mais que les documents assyriens viennent éclairer.

Les Phrygiens sont un peuple de langue aryenne qui passa de Thrace en Asie Mineure vers 1500 av. J.-C. Homère (vers 850) sait que les Phrygiens sont les voisins des Troyens à l'est ; il les place dans la région littorale qui fut occupée, un peu plus tard, par les Mysiens et les Bithyniens. Alors le gros des tribus phrygiennes se retira dans l'intérieur et perdit le contact de la mer. Aussi l'antiquité classique, depuis le ve siècle, distingua-t-elle deux Phrygies, une littorale ou hellespontienne, dit *Petite Phrygie*, sur l'étendue de laquelle les géographes sont en désaccord, et une *Grande Phrygie* dont les limites coïncident à peu près avec celles du plateau central de l'Asie Mineure. Le centre politique de la Grande Phrygie était Gordion, la ville de Midas.

Lorsque les Phrygiens envahirent le plateau central d'Anatolie, ils y trouvèrent une population plus ancienne dont l'existence est attestée par des noms de lieux en *-anda*, en *-issos* et en *-essos*. Ils empruntèrent probablement à ce peuple le culte de Cybèle, mère des dieux, adorée dans les montagnes. Cybèle, représentée à l'époque classique entre des lions, montée sur un lion ou traînée par des lions, ne peut être elle-même, à mon avis, qu'une des formes anthropomorphiques du vieux lion totémique de l'Asie Mineure. Il ne sert de rien, pour esquiver cette conclusion, de dire qu'elle est la reine des fauves, ποτνία θηρῶν, car — à l'origine, du moins — la reine des fauves ne peut être qu'*une* fauve, comme la reine des abeilles est une abeille (à Ephèse) et celle des Amazones une Amazone.

1. G. et A. Körte, *Gordion. Ergebnisse der Ausgrabungen im Jahre*, 1900. Berlin, Reimer, 1904. In-4, xv-240 p., avec 10 pl. et de nombreuses gravures dans le texte (5e supplément au *Jahrbuch des deutschen archaeologischen Instituts*).

Les fouilles pratiquées dans le tumulus de Bos-Euiuk en Phrygie[1] ont révélé une civilisation très analogue à l'ancienne civilisation d'Hissarlik; MM. Körte croient pouvoir l'attribuer aux mêmes envahisseurs phrygiens, parce que des tumulus d'un contenu analogue ont été explorés dans la patrie primitive des Phrygiens, près de Salonique. Cet argument ne vaut pas grand'-chose; le suivant est plus faible encore. Une mâchoire de porc a été découverte dans la sépulture de Bos-Euiuk. Or, disent MM. Körte, le porc était impur aux yeux des Asiatiques primitifs et n'était jamais sacrifié par eux, alors que les Aryens ont toujours été des mangeurs de porc; donc, les constructeurs de tumulus de Bos-Euiuk étaient Aryens. Voilà une étrange application du principe : « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es ». MM. Körte n'auraient pas écrit pareille chose s'ils avaient lu le chef d'œuvre de Robertson Smith et connu les exemples nombreux de sacrifices d'animaux sacrés ou impurs (ce qui revient au même).

Les envahisseurs phrygiens, dans la période de leur première extension, poussèrent jusqu'à la mer Égée; la tradition avait conservé le souvenir du royaume phrygien du Sipyle. Les Phrygiens fournirent aussi un élément important à la population de la Lydie. Vers l'est, il entrèrent en conflit avec les Assyriens; les annales assyriennes racontent les victoires de Tiglath-Pileser Ier sur les Muski, qui avaient pénétré jusqu'à la rive droite de l'Euphrate. Ces Muski ne sont pas, comme on l'a autrefois admis, les Mosques du Caucase, mais, suivant M. Winckler, les Phrygiens ou Mygdoniens. Leur roi Mîta n'est autre qu'un des rois phrygiens du nom de Midas. Juste à l'endroit où Téglath-Pileser combat les Muski et où Assurbanipal, dans un autre texte, dit avoir reçu d'eux un tribut, entre l'Euphrate et le mont Masion, Strabon signale les *Mygdones près de Nisibis*. Ce ne sont pas des colons macédoniens, mais les descendants des anciens envahisseurs phrygiens, établis à demeure dans le pays par Tiglath-Pileser. Cette théorie est fort intéressante; elle vient à l'appui de l'hypothèse que j'ai présentée ailleurs sur le nom phrygien et aryen du mont Sambulus en Assyrie et du dieu qui y était honoré[2].

Fig. 1 (voir p. 123).

Suivant Hérodote (VII, 73), les Arméniens sont des colons des Phrygiens, ἄποικοι Φρυγῶν. MM. Körte admettent que les Arméniens et les Mygdoniens de Nisibis ont suivi la même route jusqu'à l'Euphrate, mais que, tandis que les uns restaient sur la rive droite du fleuve, les autres le passèrent et s'avancèrent vers le sud. Les Arméniens se seraient ainsi détachés des Phrygiens vers l'an 1100 av. J.-C.

1. *Athenische Mittheilungen*, t. XXIV, p. 1-45.
2. Tacite, *Annales*, XII, 13; cf. S. Reinach, *Revue celtique*, 1904, p. 221.

Mîta, le roi des Muski, est mentionné comme un adversaire de Sargon en 717. En 715, Sargon le défait en Cilicie; vers la même époque, Assyriens et Muski sont aux prises en Cappadoce. Midas II, qu'il faut naturellement distinguer du Midas mythique, fit la paix avec Sargon en 707. Les quatre inscriptions phrygiennes découvertes à Euiuk, à 60 kilomètres à l'est de l'Halys, en Cappadoce, témoignent de l'extension agressive du royaume phrygien à la fin du VIIIe siècle. Suivant la Chronique d'Eusèbe, Midas régna de 738 à 696, époque de son suicide au moment de l'invasion cimmérienne; ces dates sont d'accord avec celles que fournissent les textes assyriens, dans l'hypothèse où Midas et Mîta, les Muski et les Phrygiens devraient être considérés comme identiques.

La Phrygie de Midas devait naturellement éprouver le besoin d'atteindre la mer. Au VIIIe siècle, elle paraît s'être étendue d'abord vers le sud-ouest, dans

Fig. 2 (voir p. 123).

la direction de Chypre, puis vers l'ouest, où Phrygiens et Grecs se trouvèrent en contact. Midas, suivant la tradition grecque, essaya, comme plus tard les Mermnades, de se concilier Apollon delphique par un précieux cadeau que vit Hérodote dans le trésor de Cypselos (I, 14); c'était un trône royal, analogue à ces trônes vides dont Heichel a reconnu l'existence et l'importance dans les religions anciennes de l'Asie. Les relations de Midas avec Chypre d'une part, avec Corinthe (Cypselos) de l'autre, semblent se refléter dans les découvertes de MM. Körte à Gordion, où figurent des objets importés tant de Chypre que de Corinthe.

Suivant Pollux (IX, 83), Midas II avait épousé une Grecque, fille du roi Agamemnon de Cymé; la légende a conservé le souvenir de ce lien entre le roi phrygien et l'une des villes qui se croyaient le berceau d'Homère. Un des Mermnades, Alyatte, épousa aussi une Ionienne (Hérod., I, 92) et il semble que la politique philhellène de ces princes lydiens ait pris exemple sur celle de

la dynastie phrygienne. A l'époque de Midas II (fin du VIIIe siècle), la Lydie paraît avoir été très affaiblie, sinon soumise à la suzeraineté des Phrygiens; nous savons (Nicolas de Damas, fr. 49) que la grand'mère de Gygès était une Phrygienne. Mais lorsque Gygès détrôna le dernier des Héraclides et fonda la puissance des Mermnades (687), celle de Midas avait déjà succombé à l'invasion cimmérienne (696).

La Phrygie ne se releva pas de cette catastrophe, du moins en tant que puissance politique. Elle ne joua pas de rôle dans les luttes au prix desquelles les Mermnades délivrèrent l'Asie des Cimmériens; il semble qu'elle ait fait partie, depuis 600 environ, de l'empire lydien, qui s'étendait jusqu'à l'Halys (Hérod., I, 74). Peut-être cependant les Mermnades laissèrent-ils à la Phrygie une ombre

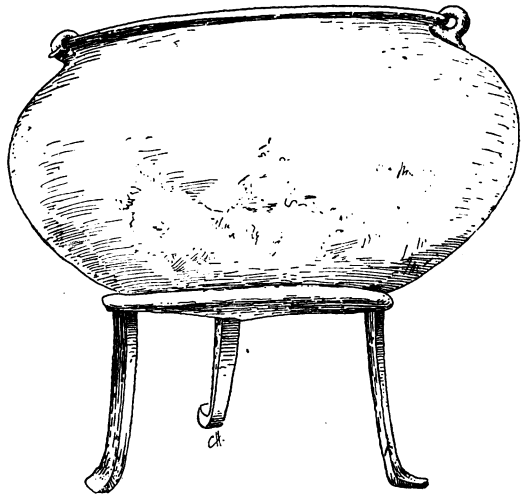

Fig. 3 (voir p. 123).

d'indépendance sous des princes de leur ancienne dynastie (Hérod., I, 35). Sous la domination perse, la Phrygie disparaît presque de l'histoire; désormais les Phrygiens seront considérés par les Grecs comme des esclaves, comme des hommes qu'il faut rendre meilleurs, suivant le proverbe, en les rouant de coups. La découverte récente des *Perses* de Timothée ajoute un témoignage du mépris et du ridicule où les Grecs de l'époque classique tenaient les Phrygiens.

*
* *

La situation de Gordion, comme celle de la plupart des villes phrygiennes, n'était ni forte ni imposante; MM. Körte remarquent que ce peuple de paysans a recherché, pour s'y établir, de faibles mouvements de terrain dans des plaines fertiles, assez élevés seulement pour échapper aux inondations. A la différence de Dorylée, de Midée, de Meiros, de Prymnessos, Gordion était établie non pas sur une, mais sur deux collines. Le point culminant de la plus haute ne dé-

passe pas 20 mètres au-dessus du niveau du Sangarios. Gordion n'était pas entouré de murs et s'étendait sur une surface d'au moins 90.000 mètres carrés (Tirynthe, 20.000 ; Mycènes, 30.000 m. c.).

La seule partie de la nécropole qui ait été fouillée comprend cinq tumulus ; il en reste d'autres, notamment un qui est le plus élevé de tous, mais qui n'a pas été abordé par les explorateurs. J'indique brièvement les découvertes qui ont été faites en suivant l'ordre adopté par MM. Körte et en conservant leur numérotation des tumulus.

Tumulus III. Ce tumulus comprenait une sépulture à inhumation dans un sarcophage de bois. Le mort était revêtu de vêtements de lin, dont l'un orné d'une bande de pourpre. Sa poitrine était protégée par une sorte de bouclier en cuir plaqué de bronze. Les objets recueillis comprennent : 1° Des meubles (lit, table, chaise) et divers instruments en bois ; 2° De grands vases à provisions en argile, dont l'un contenait du beurre ; de petits vases, tous (sauf un) renfermés dans un grand chaudron de bronze ; 3° Des vases de bronze, presque tous coulés, des chaudrons, des coupes de bronze cousues dans du lin, des instruments divers, des fibules ; 4° Deux gros morceaux de fer brut et de petits objets en fer. MM. Körte ont établi que le grand chaudron de bronze avait servi à préparer la bière d'orge, boisson nationale des Phrygiens ; les petits vases étaient des vases à boire la bière (*vulgo* « bocks ») ; les coupes de bronze ont pu servir à boire du vin. Le grand chaudron (fig. 3) est surmonté d'un couvercle ayant pour anse un groupe sculpté *en bois*, très grossier, qui paraît représenter un lion dévorant un petit animal dont il a saisi la tête dans sa gueule (fig. 1) ; il est très intéressant de trouver ici, dans la capitale de la vieille Phrygie, un motif étroitement apparenté à ceux dont j'ai récemment établi la signification religieuse en Lydie et dont j'ai poursuivi les imitations toutes décoratives en Étrurie et en pays illyrien [1]. Dans ce travail, publié il y a quelques semaines, je « postulais » l'existence de statuettes en bois figurant le même motif ; j'ignorais alors que la découverte de MM. Körte m'eût, par avance, donné raison.

Fig. 4.

La décoration des vases, parmi lesquels il y a des tamis, est toute géométrique (fig. 2) et la fabrication en paraît indigène, malgré d'évidentes affinités avec les produits de Chypre ; quelques vases présentent une glaçure obtenue à l'aide de chlorure de sodium. Les bronzes sont probablement importés, car ils ont été réparés à plusieurs reprises *avec du fer* ; les Phrygiens étaient forgerons et non bronziers. Les chaudrons de bronze, montés sur des trépieds, sont plus primitifs que ceux d'Olympie et viennent peut-être de Chypre. Les fibules appartiennent à un type circulaire qui s'est rencontré à Théra (Santorin), mais que l'on ne connaît pas en Italie (fig. 4 et 5). La date approximative de l'ensevelissement est 720-700 av. J.-C.

Tumulus IV. Plus récent que le précédent, il n'a donné que peu d'objets ;

1. *Revue celtique*, 1904, p. 208 et suiv.

MM. Körte croient (à tort sans doute) y avoir trouvé des traces de sacrifices humains.

Tumulus II. Ici encore, MM. Körte croient que des hommes ont été sacrifiés au mort; mais, comme le savent tous les préhistoriens, la découverte d'ossements isolés ne suffit pas à autoriser cette conclusion. Les trouvailles comprennent notamment des plaquettes d'ivoire ayant servi à la décoration d'un sarcophage de bois ; plusieurs de ces plaquettes portent des lettres d'assemblage, *entre autres un caractère de l'alphabet corinthien*, ce qui rend probable l'origine corinthienne de toute cette décoration. Parmi les vases il y a quelques spécimens milésiens, à couverte brillante, et un alabastron sculpté en forme de déesse, analogue à d'autres trouvés en Italie et à Rhodes, œuvres grecques inspirées de motifs égyptiens et qu'il n'y a aucune raison de croire phéniciennes. Les vases indigènes sont monochromes et sans glaçure. L'ensemble peut remonter à l'an 600 av. J. C.

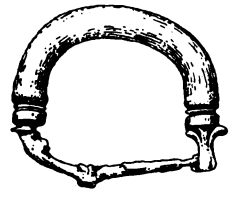

Fig. 5 (p. 123).

Tumulus I. Ce tumulus n'est pas antérieur à la première moitié du vi^e siècle; la sépulture est à incinération. Ainsi le rite a changé, pour des raisons qui nous échappent, entre 600 et 550. On y a recueilli des vases corinthiens à côté de poteries monochromes indigènes.

Tumulus V. Sépulture à incinération, vers 550 av. J. C. La découverte capitale est celle d'une coupe ornée de dauphins, œuvre signée des céramistes athéniens Ergotimos et Klitias, les auteurs du célèbre « Vase François » conservé à Florence ; un autre vase plus important par ses peintures, mais non signé, appartient probablement au même atelier.

Il est remarquable que les cinq tumulus explorés contenaient surtout, en fait d'objets importés, des produits de Chypre, de Corinthe et d'Athènes ; les villes ioniennes de la côte ne sont représentées, dans cet inventaire, que par quelques vases milésiens. Il doit y avoir à cela une raison politique qui nous échappe ; mais c'est un fait dont les historiens devront tenir compte.

*
* *

L'exploration des ruines de la ville a été incomplète et n'a donné que de maigres résultats ; toutefois MM. Körte ont pu déblayer un petit temple, orné de terres cuites architecturales, dont ils ont essayé une restitution à l'aide des façades des temples rupestres de la Phrygie. Serait-ce le temple de Zeus connu par le récit du passage d'Alexandre à Gordion et où le conquérant trancha, comme on sait, le *nœud gordien* ? Aucune découverte épigraphique ne permet de l'affirmer. En général, Gordion n'a donné qu'un tout petit nombre de textes insignifiants, anses d'amphores timbrées, graffite sur un alabastron, pyramide en terre cuite portant une inscription phrygienne (?) que l'on peut, à la rigueur, transcrire Κρυισι (Κροῖσος?) Les débris de poterie, fort nombreux, ont été classés comme il suit par M. G. Körte :

1° Vases peints. *a*) *Peinture mate* : produits chypriotes et indigènes analogues ; peinture mate sur fond blanc ; produits galatiques (?) ; peinture mate sur fond lustré ou non lustré ; *b*) *Peinture lustrée*. Spécimens rhodiens (?), milésiens, proto-corinthiens ou corinthiens, cyrénéens, attiques (à figures noires et rouges), marbrés (samiens ?), hellénistiques et byzantins ;

2° Vases monochromes. Céramique grise grossière : céramique à vernis chloruré ; céramique avec ornements imprimés ; céramique grise fine, grise et noire, jaune-rouge ; *bucchero* hellénique et hellénistique ; vases rouges ; vases communs ; lampes.

Plusieurs appendices sont consacrés aux tombes rupestres phrygiennes et à la technique des vases de *bucchero* asiatiques, rapprochés des vases de *bucchero* étrusques. Un naturaliste, M. Kobert, a écrit des pages intéressantes sur l'analyse chimique de quelques substances découvertes dans le troisième tumulus, entre autres du beurre recueilli dans une grande amphore. Le beurre était aussi familier aux Thraces et aux Phrygiens que l'huile d'olive aux Attiques ; Hehn a déjà remarqué que l'histoire du beurre est comme parallèle à celle de la bière. Le nom phrygien du beurre, πιχέριον, nous a été conservé par Hippocrate ; le comique Anaxandridas appelait les Thraces « mangeurs de beurre », βουτυροφάγους, et Hécatée disait des Péoniens du Strymon — proches parents des Phrygiens, au témoignage de Strabon — qu'ils buvaient de la bière (βρῦτον) et s'oignaient le corps avec de l' « huile de lait », c'est-à-dire avec du beurre.

La monographie de MM. Körte méritait une analyse développée, car elle apporte des enrichissements notables à notre connaissance si imparfaite de l'ancienne Phrygie et de la civilisation de l'intérieur de l'Anatolie entre l'an 1000 et les guerres médiques.

Salomon Reinach.

L'art de bâtir chez les Égyptiens [1].

Ce sont vraiment des régions neuves que M. A. Choisy vient d'ouvrir aux investigations de la science égyptologique, en étudiant la construction égyptienne avec la compétence technique et le beau talent d'archéologue qui donnent tant de relief à ses œuvres. Jusqu'à ce jour, il est vrai, les édifices égyptiens ont été l'objet d'un très grand nombre d'observations particulières; les pyramides n'ont jamais cessé d'attirer l'attention par les détails de leur structure, les tombeaux de l'Ancien et du Nouvel Empire ont été bien décrits, et l'on a tenté quelquefois de tracer un tableau général des conditions de l'architecture en Égypte dans ses temples, ses tombeaux et ses édifices civils : tels sont les exposés qu'on trouve dans l'*Archéologie égyptienne* de M. Maspero et dans l'*Histoire de l'Art* de MM. Perrot et Chipiez. Ces travaux manquaient malheureusement à la fois de cette généralité et, dans le détail de mécanique et de géométrie, de cette précision que comporte seul un traité de construction proprement dit. Quant aux égyptologues, ils ne souffraient guère de leur ignorance ; aujourd'hui encore, pour le plus grand nombre d'entre eux, une muraille en briques est-elle autre chose qu'une masse confuse de terre sèche aux formes perdues, et le mieux conservé des murs en pierre de taille, autre chose qu'une surface propre à recevoir des tableaux en bas-relief et des inscriptions ? Quelques esprits très informés, cependant, voyaient toute l'étendue de la lacune et déploraient qu'un ingénieur ne se trouvât point pour soumettre la construction égyptienne à une enquête menée dans un esprit scientifique et proprement technique: M. Maspero, depuis de longues années, attend et réclame des études de ce genre.

La lacune est aujourd'hui comblée, grâce au travail dont M. Choisy définit ainsi l'esprit, à la première page de son livre :

« Lorsque les Égyptiens élevèrent les monuments de Thèbes, ils connaissaient à peine le fer et ne disposaient que des plus rudimentaires machines.

« Ce n'est point par le seul effort des bras qu'ils ont opéré des manœuvres telles que celles des obélisques. Ils étaient en possession de méthodes, sans doute fort différentes des nôtres, mais assez puissantes pour aplanir des obstacles qui nous rendraient hésitants, assez souples pour se plier aux multiples exigences de l'art.

« Ces méthodes sont pour la plupart oubliées ; du moins ont-elles laissé leur trace dans les ruines : nous avons essayé de les y ressaisir. »

1. *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, par A. Choisy; 1904. Un vol. in-4°, avec de nombreuses figures typographiques intercalées dans le texte et une série de 24 planches en héliogravure.

L'auteur a excellemment réussi dans cette tâche. Disons immédiatement que dans la voie où il s'engageait, il recueillit tout d'abord les importants résultats mis en évidence par G. Legrain, dont l'esprit pénétrant avait retrouvé et remis en pratique, au cours des travaux de restauration qui se poursuivent actuellement à Karnak, certains procédé essentiels en usage sur les chantiers antiques de la vallée du Nil.

Le livre de M. Choisy comprend 150 pages d'un texte d'une concision extrême, encadrant des croquis géométriques en nombre considérable, — plus d'une centaine, — qui sont de véritables épures d'une clarté et d'une facilité de lecture remarquables ; ce texte est suivi d'une collection de 24 planches photographiques dont quelques-unes sont fort belles, bien qu'elles n'aient pour objet que de mettre des pièces à conviction sous les yeux du lecteur, aux points essentiels des théories développées. Le texte présentera, par endroits, quelque difficulté d'intelligence au lecteur non géomètre ; il n'en faut point accuser la concision du style, — en matière de notions exactes, on ne fait pas plus de clarté avec plus de mots, — mais seulement la nature de certains des objets étudiés, dont les formes, réalisées par les Égyptiens au moyen de procédés empiriques très délicats et très simples, sont néanmoins si spéciales qu'on ne peut les décrire qu'à l'aide du vocabulaire et des notions d'une géométrie assez complexe. Nous ne pouvons mieux faire, d'ailleurs, pour résumer l'ouvrage, que de le feuilleter rapidement en signalant au passage les nouveautés les plus remarquables et en arrêtant notre attention sur les théories et les résultats principaux.

*
* *

Murs en briques à assises horizontales.

Toujours construits sans échafaudage. Murs à talus et lit plongeants vers l'intérieur : pourquoi le *retroussis des assises aux angles* (p. 20).

Murs en briques à lits ondulés.

Leur type général : alternance de travées concaves et de travées convexes, séparées bout à bout par des coupures verticales. Les lits ont une forme plus compliquée que celle qui résulterait de la simple inflexion longitudinale, car ils présentent, en outre, une courbure transversale et en sens contraire : les travées concaves sont convexes dans le sens de la largeur, tandis que les travées convexes sont transversalement concaves ; la combinaison de ces deux courbures inverses engendre une surface *ensellée* (p. 22).

Le parement présente une certaine inclinaison et n'est point une surface plane ; sa trace sur le sol décrit une ligne légèrement courbe et la travée s'étrangle en son milieu. Cette forme est une conséquence directe de la forme ensellée des lits (p. 23, 29).

Simplification à divers degrés du type général : remplacement des travées convexes intercalées entre les travées concaves, par des travées à assises planes ; dans les travées concaves subsistantes, réduction des lits à la forme cylindrique par la suppression de la courbure transversale, c'est-à-dire de l'ensellement (p. 24-25).

Simplicité pratique d'exécution de ces formes d'apparence complexe (p. 27 suiv.).

Pourquoi l'*ondulation*. Les murailles de plaine, exposées à l'inondation ou aux infiltrations du Nil, sont seules ondulées (p. 33-34). L'humidité gonfle la brique et tend à produire un glissement que l'ondulation arrête, même sur plan de base incliné, grâce aux travées concaves (p. 35). Sur plan incliné, le rôle des travées convexes consiste à contrebalancer les poussées longitudinales dues à la pesanteur et qui, autrement, pourraient prendre une intensité redoutable; quand la pente n'est pas très forte, les travées convexes sont remplacées sans inconvénient par des travées droites (p. 36-37).

Pourquoi l'*ensellement*. La dilatation de la masse sous l'influence de l'humidité entraîne des risques de fracture, d'autant plus grands que l'ondulation est plus prononcée; il y a donc lieu de réduire progressivement l'ondulation depuis les parements de rive jusqu'au centre, où l'humidité agit de la manière la plus intense : une contre-courbure transversale en résulte, nulle aux extrémités de la travée, maxima au milieu.

Pourquoi les *coupures séparatives*. Elles éliminent le danger des ruptures par retrait, lorsque les briques reviennent à leur volume primitif au cours de la saison sèche.

Voûtes de briques.

Construction de voûtes en berceau *sans cintrage* à partir d'un mur de tête (p. 42-43). Rouleaux emboîtés et raidisseurs (p. 44-45).

Constructions de pierre, structure des édifices en pierre (p. 53-73).

Noter particulièrement ce qui concerne les architraves (p. 65), les plafonds horizontaux et courbes (p. 66-67), les voûtes en moëllons à lits rayonnants bâtis sur cintres (p. 68), les voûtes en arceaux juxtaposés sans liaison (p. 68-69).

Précautions contre le tassement : toute liaison entre deux pans de mur inégalement chargés est proscrite.

Procédés de transport et de montage.

Transport des pierres par leviers et plans inclinés, par traction (p. 75-78); montage par leviers (p. 79).

Montage par l'ascenseur oscillant, disposition et fonctionnement de l'appareil (p. 80-81); il permet un montage de 5 pieds environ, et nécessite l'aménagement de gradins superposés de même hauteur, formant un escalier de montage sur lequel une série d'ascenseurs sont échelonnés. Les *gradins de montage* (p. 86 suiv.) existent encore en place sur chaque face des grands pylônes de Karnak. Leur construction (p. 87); l'escalier au moment de l'achèvement du pylône (p. 89); l'escalier au cours du travail (p. 90).

Chantiers des temples et des pyramides (p. 95 suiv.).

L'échafaudage de terre s'applique à la construction de tout grand édifice.

Pyramides.

L'accroissement par enveloppes successives autour d'un pyramidion central est la règle, qu'il s'agisse de *pyramides à faces planes* (p. 99-104) ou de *pyramides à degrés* (p. 104-111). Ces dernières sont constituées par la juxtaposition de hautes tranches de maçonnerie légèrement inclinées et indépendantes les

unes des autres ; des plans continus de déliaisonnement courent du haut en bas de la masse. Dans chaque tranche, la maçonnerie est faite par lits perpendiculaires au parement incliné, c'est-à-dire légèrement plongeants vers l'intérieur. Comment l'édifice s'accroît par le surhaussement des tranches et l'adjonction d'autres tranches à la base : conséquences singulières au point de vue du ravalement des parements (p. 110-111).

Manœuvre des monolithes (p. 117 suiv.).

Transport sur traîneau, mise en place et descente par la méthode des sacs de sable : les monuments gardent la trace du procédé (p. 120).

Dressage des obélisques (p. 124-125), mise en place sur sacs de sable; indices irrécusables du procédé à la base des obélisques de Louqsor (p. 126).

*
* *

Il n'est que juste de constater que le livre de M. Choisy doit aux découvertes de M. G. Legrain le chapitre d'intérêt exceptionnel qui traite du montage des matériaux par l'emploi combiné des gradins de montage et de l'ascenseur oscillant. M. Legrain a mis en lumière, le premier, la nature des confus amas de terre et de briques qui s'adossent aux grands pylônes de Karnak et sont les échafaudages qui servirent à les monter; le travail, presque achevé, fut interrompu pour une cause que nous ignorons, et l'échafaudage de terre resta en place, cachant sous sa masse une portion considérable de parement qui ne fut jamais ravalée, — il n'était procédé au ravalement qu'au fur et à mesure de l'enlèvement des gradins de montage, et à partir du haut, — dont les pierres restèrent par suite à l'état de maçonnerie brute et n'ont été vues par aucun œil humain depuis le jour de leur mise en place. Il y a un portique qui vient s'amortir au pylône et dont la dernière colonne, emprisonnée jusqu'au sommet dans la masse de l'échafaudage, n'a pu être ravalée et demeure à l'état brut comme un témoin de la marche du travail interrompu (Choisy, pl. XIV, 1, 2; XV, 1).

M. Legrain se rendait compte, en même temps, de la véritable nature d'un objet connu par les petits modèles votifs qui figurent en grand nombre dans nos musées, et qui n'est autre que l'ascenseur oscillant : l'ascenseur et l'échafaudage forment une combinaison dont l'emploi suffit à expliquer la construction des édifices les plus élevés et les plus vastes.

A M. Legrain revient également le mérite d'avoir compris que l'échafaudage de terre était l'instrument de la construction de tout grand édifice. Élevait-on une salle hypostyle, par exemple, l'espace compris entre les murs extérieurs était remblayé, au fur et à mesure que s'élevaient les murs et les colonnes, jusqu'au niveau des derniers matériaux mis en place, ce qui permettait d'amener et de mettre en place sans difficulté les matériaux du lit immédiatement supérieur. Dans un cas pareil, évidemment, les gradins pouvaient être remplacés par un plan incliné dont la longueur s'étendait en même temps que montait le niveau supérieur de l'échafaudage. Lorsque les architraves et les grosses pièces de la toiture étaient mises en place, on commençait à enlever le remblai intérieur et, au fur et à mesure que les parois des murs et des colonnes se découvraient,

on exécutait le ravalement sans l'aide d'un autre échafaudage que celui même qu'on était en train de démolir. Parfois, le déblaiement était fait trop vite pour qu'on eût le temps de ravaler toutes les surfaces, et l'ont était alors forcé de rapporter ultérieurement, à certains endroits, de nouveaux remblais ; le fait se produisit à la salle hypostyle de Karnak, où les remblais partiels sont encore en place (Choisy, p. 98), le travail de parachèvement ayant été interrompu et non repris plus tard.

La reconstition des vieilles méthodes égyptiennes n'est pas née, dans l'esprit de M. Legrain, d'un ensemble de spéculations archéologiques désintéressées et, par là même, quelque peu suspectes, mais bien du besoin de créer une méthode pratique pour procéder à des travaux de restauration urgents et des plus étendus à Karnak. La salle hypostyle, comme on sait, menaçait ruine ; il fallait la démolir tout entière pour faire une fondation solide, une espèce de radier général sous les colonnes, et la reconstruire ensuite : descendre les énormes architraves, démonter les colonnes, puis remettre le tout dans l'état primitif, tel est le problème que M. Legrain fut appelé à résoudre, dans des conditions où l'emploi des modernes appareils de levage eût entraîné des frais tout à fait excessifs. Il retrouva alors la méthode originale et remplit la salle hypostyle, jusqu'au faîte, d'un remblai pareil à celui qui avait servi à la construire la première fois. Les travaux de restauration de cette partie du temple sont encore loin d'être achevés, et c'est un spectacle impressionnant pour le voyageur et pour l'historien de voir une équipe de plusieurs centaines d'ouvriers guider quelque architrave d'un poids de cinquante tonnes, au long d'un plan incliné gigantesque, par les procédés mêmes qui devaient être employés sur le chantier du temps de Ramsès II. Les conditions du travail et de l'outillage n'ont pas beaucoup changé depuis l'antiquité, dans la vallée du Nil, et commandent l'emploi de procédés identiques; c'est pourquoi l'étude des vieilles méthodes architecturales de ce pays présente, pour l'égyptologue, un intérêt d'ordre supérieur à celui de simples questions d'archéologie.

Raymond Weill.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 25 MARS 1904.

M. Clermont-Ganneau communique des estampages d'inscriptions grecques chrétiennes provenant de Bersabée (Palestine), qui lui ont été envoyées de Jérusalem par le R. P. Prosper, de Jérusalem. Une de ces inscriptions présente un intérêt particulier pour la chronologie. Elle se compose de deux épitaphes qui paraissent se faire suite : la première, celle d'un certain Petros, mort le 1er du mois d'Artémisios, de l'indiction 3 ; la seconde, celle d'un médecin, Abraamios, mort le 8 mai correspondant au 18 Artémisios, de l'indiction 12, de l'an 365. L'ère employée ici doit être celle de la ville voisine, Eleuthéropolis, commençant en 199 p. C. La date équivaut donc au 8 mai de l'an 564 p. C., moment où l'on était, en effet, en pleine indiction 12. D'autre part, le concordance du 8 mai julien avec le 18 Artémisios prouve une fois de plus que le calendrier employé à Bersabée était bien le calendrier dit « des Arabes », qui a été conservé par l'*Hemerologion* de Florence et dans lequel l'année commençant au 1er Xanthicos, soit le 22 mars, se composait de 12 mois égaux de 30 jours, plus un groupe de 5 jours complémentaires ou épagomènes.

M. Cagnat communique, de la part de M. Gauckler, le texte de quelques inscriptions récemment trouvées en Tunisie, dont l'une, de l'an 313 p. C., montre que la bourgade ruinée de l'Henchir Tambra correspond à l'antique *Thabbora*.

M. Cagnat communique ensuite une note de M. Paris, professeur à l'Université de Bordeaux et correspondant de l'Académie, relative à une inscription gravée sur bronze et trouvée à Cortegana (province d'Huelva), en Espagne.

M. Bouché-Leclercq annonce, au nom de la commission du prix Saintour, que cette commission a attribué un prix de 2.000 francs à M. Maurice Besnier, pour son livre intitulé : *L'Ile Tibérine dans l'antiquité ;* un prix de 1.000 francs à M. de Ridder, pour son *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale*.

M. W. Helbig, associé étranger, établit que l'*equitatus* romain, jusqu'à l'époque des guerres samnites, n'était pas une troupe de cavalerie, mais une troupe de fantasins montés qui mettaient pied à terre quand il fallait combattre. Ce résultat est confirmé par les monuments archaïques de l'Étrurie et du Latium. Les guerriers à cheval qui y sont représentés ne peuvent être que des soldats d'infanterie. Ils sont armés du grand bouclier rond que portaient les hoplites grecs. Il était impossible du manier un pareil bouclier en combattant à cheval. Les guerriers à cheval que l'on voit sur les monnments archaïques de l'Italie n'étaient donc pas des soldats de cavalerie. — MM. Dieulafoy, Pottier, Bouché-Leclercq, S. Reinach, Bréal et Chavannes présentent différentes observations.

M. Bréal communique une série de remarques sur les mots suivant : μέροπες, ὄλβος, ἀλλοπρόσαλλος, αἰμύλος. — MM. S. Reinach, Bouché-Leclercq et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 MARS 1904.

M. Helbig commence la lecture d'un mémoire sur les attributs des Saliens. Les Saliens, représentants sacerdotaux du patriciat, formaient à Rome deux *sodalitates*, l'une établie sur le Palatin, l'autre sur le Quirinal. Ce fait prouve que leur institution remonte à l'époque où la population du Quirinal et celle qui, originairement limitée au Palatin, se répandit peu à peu sur le *Septimontium*, formaient encore deux communes indépendantes l'une de l'autre, c'est-à-dire à l'époque antérieure au συνοικισμός qui donna naissance à la ville de Rome. L'institution du Forum comme centre politique et commercial de l'État était une des conséquences du συνοικισμός. Tout récemment, M. Giacomo Boni a découvert au-dessous du sol du Forum un groupe de tombes à puits et à fosse. Il est clair que la vallée du Forum ne pouvait plus servir de nécropole lorsqu'elle était devenue le centre de l'État romain. Donc, les tombes à puits et à fosse découvertes au-dessous du Forum datent sans nul doute de l'époque qui a précédé le συνοικισμός. Il en est de même de l'institution des *Salii palatini* et *collini*. On a donc le droit d'illustrer les attributs des Saliens à l'aide des objets provenant des tombes des deux espèces indiquées.

M. Bréal lit une note sur le mot Ἀγελείη, épithèque de la déesse de la guerre.

M. Babelon fait une communication sur les monnaies de Sicyone.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1904.

M. W. Helbig termine la lecture de son mémoire sur les attributs des Saliens.

M. Léon Heuzey fait connaître un monument de sculpture romaine, découvert en deux fois (1889 et 1898) à Villevieille, près de Sommières (Gard). On trouva d'abord un étroit piédestal de pierre grise, taillé en forme de gaine ou d'hermès et portant une courte inscription latine qui peut se traduire ainsi : « Au Génie de notre Publius, Primigenius, son affranchi. » Cette formule familière, fréquente dans la région de l'ancienne colonie romaine de Nîmes, indique un culte religieux voué par les esclaves, les affranchis, les clients d'un patron à son *genius*, c'est-à-dire au démon intime que les Romains croyaient résider au fond de chaque personnalité. La figure de ce personnage manquait, et c'est beaucoup plus tard que fut recueilli dans le même terrain un buste en marbre blanc que M. Fernand Révil, possesseur de ces divers fragments, reconnut comme s'emboîtant dans la cavité creusée au sommet de l'hermès. La tête, d'une réalité vivante, est surtout curieuse parce quelle est coiffée de l'*apex* ou bonnet à pointe des prêtres appelés *flamines*. Dans l'espèce, il ne peut s'agir que d'un flamine colonial ou provincial, voué au culte impérial d'Auguste dans l'antique cité de *Nemausus*.

M. Clermont-Ganneau étudie des fragments de papyrus en langue et écriture araméennes, recueillis il y a deux ans dans une des pyramides de Sakkâra par M. Maspero et présentés alors à l'Académie par M. le marquis de Vogüé. Sur l'un des de ces fragments, il a réussi à lire la mention en toutes lettres de l'an 29 du roi Artaxerxès, date qui correspond à l'an 436 a. C., si, comme tout l'indique, il s'agit d'Artaxerxès Longuemain, premier du nom. C'est une preuve de plus, et une preuve décisive à l'appui de la thèse autrefois soutenue par M. Clermont-Ganneau, à savoir que tous les monuments araméens découverts jusqu'ici en Égypte et qu'on classait à tort à la période ptolémaïque ou même romaine, appartiennent en réalité à l'époque de la domination des Perses Achéménides, et que l'araméen était la langue officiellement employée dans les chancelleries des satrapies extérieures.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1904.

M. le capitaine Lenfant rend compte de sa mission au lac Tchad, qui a été subventionnée par l'Académie sur les arrérages de la fondation Benoît Garnier.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur le premier chapitre du *De bello Gallico* où se trouvent deux assertions sciemment erronées. La première est que le pays conquis par Jules César était toute la Gaule, tandis que ce n'en était qu'une minime partie, la Gaule chevelue. L'autre assertion fausse est que les Celtes ou Gaulois n'habitaient qu'un tiers de cette petite Gaule, tandis que le territoire occupé par les Celtes ou Gaulois atteignait à l'ouest les côtes occidentales de la péninsule ibérique et s'étendait à l'est jusqu'à la mer Noire. Le but de ces mensonges était d'exagérer aux yeux des plébéiens de Rome, partisans de Jules César, l'importance des conquêtes faites par l'auteur du *De bello Gallico* et de lui assurer une supériorité énorme sur les vingt-deux chefs d'armées romaines qui avaient avant lui triomphé des Gaulois.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1904.

M. Havet, président, annonce la mort de M. Bœthlingk, de Leipzig, correspondant de l'Académie depuis 1881.

M. Havet donne ensuite lecture d'une lettre adressée à l'Académie par M. le capitaine Lenfant pour remercier la compagnie de l'accueil qui lui a été fait, à ses compagnons de voyage et à lui-même, dans la dernière séance.

M. le marquis de Vogüé communique un mémoire du R. P. Lagrange sur de récentes découvertes archéologiques en Palestine.

M. Babelon communique des monnaies qui donnent pour la première fois l'image du dieu phénicien Eschmonn, que les Romains ont assimilé à leur Esculape. Ces monnaies sont, les unes de Berytus, les autres des monnaies romaines frappées en l'honneur de Carthage. Le dieu Eschmoun avait l'aspect d'un jeune homme debout, accosté de deux dragons ailés ; dans certaines légendes, il fut assimilé à Adonis. — M. Heuzey présente quelques observations.

Sur la proposition de MM. Héron de Villefosse et Reinach, l'Académie décide que des démarches seront faites près le Ministère de l'instruction publique pour attirer son attention sur l'intérêt qu'il y aurait, pour l'histoire de la Gaule, à dégager d'une manière définitive les ruines du trophée d'Auguste à la Turbie.

M. Huart communique un mémoire sur une nouvelle source du Coran.

SÉANCE DU 29 AVRIL 1904

M. Édouard Chavannes donne lecture de sa notice sur la vie et les travaux de M. Alexandre Bertrand, son prédécesseur à l'Académie.

M. Chavannes annonce, au nom de la commission du prix Stanislas Julien, que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1.000 fr. à l'ouvrage posthume du R. P. Gaillard, *Nankin d'alors et d'aujourd'hui, aperçu historique et géographique*; 500 fr. à M. Morisse, pour sa *Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-hia.*

M. Dieulafoy commence une communication sur la polychromie en Aragon et en Castille du XIIe au XVe siècles.

SÉANCE DU 6 MAI 1904.

M. Senart annonce la mort tragique de M. Odend'hal, chargé par le gouvernement de l'Indo-Chine de l'exploration ethnographique du Laos. M. Odend'hal a été assassiné dans le Bas-Laos, au cours de son voyage scientifique.

M. le Dr Hamy annonce, au nom de la commission du prix Loubat (3.000 francs), que ce prix a été partagé également entre M. le baron Marc de Villiers du Terrage, pour son livre intitulé : *Les dernières années de la Louisiane française*, et M. Georges Musset, pour la partie américaine de son édition d'Alphonse le Saintongeois.

Le R. P. Séjourné communique, au nom du R. P. Lagrange, correspondant de l'Académie, directeur de l'École biblique de Jérusalem, un rapport sur l'exploration archéologique de 'Abdeh. Le rapport signale en particulier, parmi des centaines d'autres, un hypogée que l'on croit être le tombeau d'Obodas, roi des Nabatéens, puis le haut-lieu ou sanctuaire de ce roi divinisé, ensuite des graffites nabatéens aussi importants que difficiles à déchiffrer. Il contient enfin une brève description de la citadelle et de la ville byzantine qui ont succédé à l'antique Ododa, puis l'énumération des résultats épigraphiques obtenus au cours de tout le voyage. A ce rapport sont joints de nombreux dessins, relevés et photographies.

M. Dieulafoy termine la lecture d'un des premiers chapitres d'une étude sur la sculpture espagnole et notamment sur la statuaire polychrome depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. Au début du XIIIe siècle, la sculpture procède des écoles méridionales de la France et des écoles clunisiennes. D'ailleurs, l'influence artistique de la France reste prépondérante jusqu'au milieu du XVe siècle environ. Vers 1450, l'influence de la Bourgogne, des Flandres et même de l'Allemagne se substitue à celle de la France, mais elle dure peu. L'Espagne entre alors en

contact permanent avec Florence, Gênes et Rome, et adopte le style de la Renaissance italienne tout en restant fidèle à la statuaire polychrome.

SÉANCE DU 13 MAI 1904.

M. Heuzey rappelle que, grâce à l'initiative de MM. Arthur Engel et Pierre Paris, le Musée du Louvre a pu, depuis plusieurs années, suivre et encourager des recherches qui ont mis au jour nombre de monuments appartenant à l'antiquité ibérique, encore si mal connue. M. Heuzey résume une notice de ces deux archéologues sur les fouilles qu'ils ont exécutées à Osuna, l'antique *Ursao*. Ils y ont déblayé les constructions d'une muraille construite avec des blocs arrachés à des édifices d'époques différentes. Beaucoup de ces blocs portaient des sculptures, quelques-unes romaines, mais la plupart d'un style indigène rude et demi-barbare, conservant quelques traces des influences antérieures, grecques ou orientales. Ce sont des angles de frises, des pièces d'architecture, avec des restes de représentations militaires ou religieuses : guerriers aux casques chevelus et aux longs boucliers presque gaulois; autres combattants à la tête nue, armés de la petite rondache ibérique; à côté de ces soldats, un curieux acrobate marchant sur ses mains; puis des femmes portant des vases à libation, une joueuse de flûte, un prêtre en long manteau, de nombreuses figures d'animaux, surtout des taureaux.

M. Maurice Croiset annonce, au nom de la commission du prix de Chénier, que ce prix est partagé en deux parties égales : une récompense de 1.000 francs à M. l'abbé Ragon, pour la 15e édition de sa *Grammaire grecque* et pour l'ensemble de ses publications scolaires; une récompense de 1.000 francs à MM. Bodin et Mazon pour leur édition d'*Extraits d'Aristophane*, suivie de remarques grammaticales.

M. Barbier de Meynard annonce, au nom de la commission du prix Bordin (Orient), que ce prix a été partagé de la manière suivante : 1.500 fr. à M. Marçais pour ses trois ouvrages intitulés : 1° *Le Takrib de El-Nawawi* (jurisprudence musulmane); 2° *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen;* 3° *Les monuments arabes de Tlemcen*; 1.000 fr. à M. Fossey, pour son *Manuel d'assyriologie*; 500 fr. à M. Cabaton, pour ses *Nouvelles recherches sur les Chams*.

M. Dieulafoy termine sa communication sur la polychromie en Espagne.

M. J.-B. Mispoulet communique un mémoire sur la consularité et les consulaires au IVe siècle de notre ère. La conclusion est que cette innovation a pour auteur Constantin et que la date peut enêtre fixée entre les années 315 et 320.

SÉANCE DU 20 MAI 1904.

M. Senart, au nom de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, propose à l'Académie de nommer M. Foucher directeur de cette École en remplacement de M. Finot, dont le mandat est expiré. — M. Senart propose ensuite M. Parmentier, membre de la même École, pour la médaille décernée annuellement par la Société Centrale des Architectes français, pour fouilles archéologiques, à un membre des Écoles protégées par l'Académie.

M. Hamy, au nom de la commission de la fondation Benoist Garnier, annonce que cette commission a fait une nouvelle allocation de 6.000 francs à M. Dufour, pour la continuation des fouilles du Bayôn d'Angkor-Thôm.

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. M. de Lasteyrie est élu.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la vente de la fiancée par son père au futur époux. Cette coutume, encore en usage en certains pays, par exemple en Chine, a été anciennement générale; on la trouve, par exemple, à une époque plus ou moins reculée, chez les Celtes, chez les Romains et les Germains, dans l'*Iliade*, en Perse, dans l'Inde, dans la *Genèse* et enfin dans la loi du roi babylonien Hammurabi, vers l'an 2000 a. C.

M. Mispoulet termine sa communication sur les *consulares* et la *consularitas* au VIe siècle. — MM. Cagnat, Bouché-Leclercq et Viollet présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ANATOLE DE BARTHÉLEMY

Le 27 juin 1904 est mort à Ville d'Avray, après une très courte maladie — il siégeait encore à l'Académie des Inscriptions le vendredi 17 — notre plus ancien collaborateur, Anatole de Barthélemy. Dès 1846 on trouve dans ce recueil (p. 57) un compte rendu de ses recherches sur la formule *sub ascia dedicare*, publiées dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. En 1850, il débuta dans la *Revue* par une « première lettre à Ch. Jeannel sur les anciennes religions des Gaules » (p. 337), article suivi, en 1852, d'une notice sur quelques sceaux inédits. Depuis cette époque jusqu'en 1882, c'est-à-dire pendant plus de trente ans, il fut un des rédacteurs les plus assidus de la *Revue*, à laquelle il donna encore, dans la suite, quelques notices bibliographiques et dont il resta jusqu'au bout un lecteur sympathique et attentif.

Barthélemy (Anatole-Jean-Baptiste-Antoine) naquit à Reims le 1er juillet 1821 ; son père avait été préfet. Élève de l'École des Chartes, puis conseiller de préfecture, secrétaire général de la préfecture des Côtes-du-Nord, sous-préfet de Belfort et de Neufchatel en Bray, Anatole mena d'abord de front ses études archéologiques et ses devoirs administratifs. Vers 1862, il quitta la carrière préfectorale pour se consacrer entièrement à la science et fut, pendant de longues années, secrétaire de la Commission de la Carte des Gaules. En 1887 il devint membre de l'Académie des Inscriptions, en remplacement du latiniste Benoist.

A la Société des Antiquaires de France, dont il avait été élu membre titulaire à 21 ans (mai 1842), il siégea pendant plus d'un demi-siècle, donnant des soins assidus, sans mandat officiel, mais avec un dévouement infatigable, à la rédaction des *Bulletins* et des *Mémoires*. La Société vient de décider que son portrait serait placé dans la salle de ses séances, honneur qu'elle n'avait encore accordé à aucun savant du XIXe siècle.

A. de Barthélemy a publié, en collaboration avec J. Geslin de Bourgogne, un ouvrage en quatre volumes sur l'histoire et les monuments du diocèse de Saint-Brieuc (1855-1864) ; il est aussi l'auteur d'un *Manuel de Numismatique* (1851), dont une nouvelle édition, où la partie moderne est due à M. Blanchet, parut en 1890[1]. Ses autres travaux, extrêmement nombreux et variés, sont des articles et des mémoires disséminés dans la *Revue archéologique*, la *Revue numismatique* (depuis 1838), la *Gazette archéologique*, les *Bulletins* et les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, le *Bulletin du Comité*, les *Comptes rendus de*

1. Dans l'une et l'autre édition, la partie relative à l'antiquité est faible ; faute de mieux, jusqu'à l'apparition du livre de M. Head, ce manuel a cependant rendu de grands services.

l'Académie des Inscriptions, la *Revue celtique*, la *Revue critique*, le *Bulletin critique*, la *Revue des Sociétés Savantes*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue des Questions historiques*, etc. C'est dans ce dernier recueil qu'il a publié ses meilleurs essais, qu'on ferait bien, même aujourd'hui, de réunir en volume, sur la question d'Alésia, sur les assemblées nationales de la Gaule, sur les libertés gauloises sous la domination romaine, sur la bataille d'Attila, etc.

Il dispersa aussi ses forces — et c'est là pour lui un titre d'honneur — en conseils donnés et en services rendus. Pendant vingt ou trente ans, il fut l'homme le plus consulté par les archéologues et les historiens de nos provinces; nombreux sont les savants, aujourd'hui encore, qui lui ont dû les premiers encouragements et les premiers conseils. Il eut le mérite de deviner le talent supérieur de M. Longnon, à une époque où notre confrère disputait encore de rares loisirs aux nécessités d'une profession industrielle. C'est Barthélemy qui inspirait M. Gaidoz lorsque ce dernier, en 1870 (*Revue*, p. 140), parlait du « rare génie géographique de M. Longnon ». Il n'y a pas d'indiscrétion à rappeler que bien d'autres chercheurs, tels que MM. Flouest, Ed. Aubert, Maxe-Werly, Blanchet, de Baye, etc., ont été, au début de leurs travaux, les obligés d'Anatole de Barthélemy et le sont restés jusqu'à la fin.

Ce polygraphe serviable et généreux était un homme d'un commerce très sûr, qui savait se faire aimer de ses amis et qui leur rendait sans réserve leur affection. Avec ceux que ne rapprochaient de lui ni la nature de leurs recherches scientifiques, ni leurs tendances politiques ou religieuses, il était d'une courtoisie parfaite et, s'il ne manquait pas de préjugés, s'efforçait de les couvrir d'un voile de bonne grâce. Je n'ai jamais vu chez lui rien qui ressemblât à de la méchanceté, à de la jalousie, à de l'aigreur; sa belle physionomie, tantôt souriante, tantôt sévère, toujours franche et loyale, était l'image de son âme de galant homme. La science perd en lui non certes un pionnier, mais un diligent serviteur et lui doit, comme la *Revue archéologique*, le tribut de son estime et de ses regrets[1].

Salomon Reinach.

Fauves androphages.

Dans la *Revue celtique* (1904, p. 208), j'ai appelé l'attention sur quelques figures d'animaux gravés ou sculptés qui représentent des « carnassiers androphages », à savoir :

1° Une statue lydienne (?) répondant au passage de Xanthos (*Fragm. hist. graec.*, I, p. 39);

1. Anatole de Barthélemy a fait quelques jolies découvertes dans le domaine de la numismatique gauloise, où il porta plus de prudence et de réflexion que son ami de Saulcy. On lui attribue, mais à tort, l'identification du dieu au maillet avec le Dispater de César (*Revue celtique*, 1870); elle avait été faite bien avant lui. Mais son article de la *Revue celtique* à ce sujet fut le point de départ des travaux de MM. Gaidoz, Flouest, Bertrand etc.; là comme ailleurs, il eut le mérite de provoquer les recherches d'autrui et j'ajoute qu'il ne m'en voulut point quand, écrivant l'historique de la question, je réduisis son initiative à sa vraie valeur.

2° Des gravures sur vases de *bucchero* étrusques et sur situles hallstattiennes (illyriennes); j'aurais dû ajouter le vase de Bisenzio (*Monumenti antichi*, 1901, p. 182, 187);

3° Deux statuettes gallo-romaines, d'Oxford et de Fouqueure (*Rev. celt.*, 1904, p. 209);

4° D'autres statues et statuettes gallo-romaines, en particulier le lion de Noves (*Répertoire*, t. III, p. 286) et la poignée de clef de Siders (*ibid.*, t. II, 722, 3);

5° Un épisode du vase de Gundestrup (*Rev. celt.*, 1904, p. 211);

6° Un *aquamanile* en bronze du XIe siècle conservé à Minden (*ibid.*, p. 217).

De l'*aquamanile* de Minden, je peux rapprocher aujourd'hui un bien curieux bas-relief du Xe ou du XIe siècle trouvé à Scy-les-Metz et conservé au Musée lapidaire messin (n° 686)[1]. L'objet qui sort de la gueule du fauve est évidemment une main droite d'homme (fig. 1); le type est bien celui du « carnassier androphage », caractérisé par ce fait que l'animal tient dans sa gueule une partie plus ou moins considérable d'un corps humain.

Fig. 1. — Bas-relief de Scy-les-Metz.

S. R.

Ad Rev. archéol., 1904, I, p. 209 n. 5.

Le savant numismate M. Imhoof-Blümer a l'extrême obligeance de nous informer que Saulcy a lu à tort ΑΣΦΑΛΗΣ sur certaines monnaies d'Ascalon au type du dieu à la harpè. Vérification faite, l'exemplaire du Cabinet des médailles porte ΑΣΦΑΝ, à gauche, plus la date ΝΣ; le reste de la légende, à droite, manque. M. Imhoof-Blümer a relevé sur des exemplaires en bon état la légende complète : ΑΣΦΑΝΗΒΑΛΟΣ; dans le champ, une date du règne d'Antonin le Pieux et le soleil figuré sous forme d'étoile. Il faut évidemment isoler les deux premières lettres, abréviation d'Ascalon. Reste à expliquer ΦΑΝΗΒΑΛΟΣ, nom ou épithète de la divinité. Nous n'avons pu établir d'étymologie sémitique plausible et nous inclinons à reconnaître un mot grec qui, à la vérité, manque à nos lexiques, sur le modèle φανηφόρος. L'Héraklès-Bel (Dagon) d'Ascalon aurait été qualifié de φανηβάλος « celui qui lance des torches », soit par une allusion solaire plus ou moins poétique (cf. λαμπάς, λαμπάδαι), soit à cause de quelque particularité du culte. Pour ce dernier cas, remarquons que le soi-di-

1. *Der Steinsaal des Altertums-Museums*, Metz, 1889, p. 114.

sant Arès de Rabbat-Môba (Aréopolis) dont le type rappelle l'Héraklès-Bel ascalonite, est figuré sur les monnaies dressé entre deux torches. L'autel (non un pressoir; cf. *Rev. Numism.*, avril-juin 1904) gravé sur les monnaies d'Adraa et de Bostra porte Dusarès — représenté par un ou trois bétyles — entre deux torches. Peut-être faut-il encore rapprocher les tessères palmyréniennes où le dieu solaire est figuré en buste entre deux torches, bien qu'ici le contact avec l'étoile du matin et l'étoile du soir soi certain.

R. D.

Le Musée de Naples.

Par décret royal du 5 juin 1904, M. Ettore Pais a été relevé de ses fonctions de directeur du Musée de Naples, et remplacé, à titre provisoire, par M. Giovanni Gattini. Le motif allégué, à la suite d'une enquête administrative, c'est que la réorganisation du Musée par M. Pais l'a chargé d'une dette de 300.000 lires. M. Pais n'a pas eu de peine à produire une lettre de l'ex-ministre Nasi — aujourd'hui sous le coup de poursuites — qui l'autorisait à « aller de l'avant ». Même le ministre actuel, M. Orlando, l'avait couvert de son autorité (séance de la Chambre des Députés, 18 décembre 1903[1]). On ne réorganise pas, sans beaucoup d'argent, un Musée laissé à l'abandon depuis un quart de siècle; l'argent ne venant pas, M. Pais devait, ou bien endetter son administration, ou bien adresser sa démission au ministre. Il a préféré, avec l'approbation de son chef, la première voie, honorable mais périlleuse; s'il a la satisfaction, en se retirant, d'avoir mis de l'ordre à Naples — un juge très compétent parlait, tout récemment encore, avec admiration de l'œuvre accomplie — il n'a pas échappé à des accusations ou à des insinuations odieuses qui ont dû mettre à dure épreuve son stoïcisme[2]. Bien entendu, on n'a pu inventer contre lui aucune calomnie qui tînt debout et quelques-uns des reproches qu'on lui a adressés sont grotesques — celui, par exemple, d'avoir *déprécié* certains objets du Musée de Naples en permettant qu'on les moulât[3]! Mais le fait seul qu'il a été *relevé de ses fonctions* et non *révoqué* suffit à montrer que l'intégrité de M. Pais n'est pas en cause, malgré les notes tendancieuses et perfides que ses ennemis ont réussi à faire passer dans quelques journaux[4].

1. Voir la lettre de M. Pais publiée dans la *Tribuna* du 10 juin 1904.

2. « *Questo Nasi dell' archeologia* » (*Giornale d'Italia*, 7 juin 1904).

3. « *L'eseguire dei calchi sui capi d'opera è cosa contraria a qualunque criterio d'arte : si sciupa e si popolarizza l'originale a danno del Museo.* » (*Giornale d'Italia*, 9 juin 1904.)

4. Voici, à titre de document, celle qu'a publiée le *Temps* du 12 juin : « Le roi a signé la révocation du directeur du musée de Naples, M. Pais, convaincu d'irrégularités graves dans ses comptes de gestion. Depuis longtemps déjà, le ministère de l'instruction publique était assailli de réclamations, quand le ministre, M. Orlando, se décida dernièrement à demander des comptes à M. Pais. Alors, on découvrit que les irrégularités atteignaient un chiffre de 300.000 francs. Pour masquer le chiffre de ses détournements, le directeur grossissait celui des salaires des ouvriers employés au musée. Pour sa défense, M. Pais allègue que l'ex-ministre Nasi lui a imposé ces irrégularités. » Un correspondant, qui signe T. D. B., [illegible]

Une des conclusions à tirer de l'histoire du Musée de Naples sous la direction de M. Pais, c'est qu'il est encore très difficile à un Italien du Nord d'exercer des fonctions importantes dans le Midi. L'unité politique de la péninsule a été l'œuvre du xixe siècle; souhaitons que l'unité morale soit celle du nôtre.

S. R.

— *Zeitschrift der deustchen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVII, fasc. 1 : Konow, *Le dialecte Maghi* (birman) *du district de Chittagong*. — Mills, *Divers Yasnas pehlevis*. — Nestle, *Anciennes impressions syriaques*. — Jacobi, *Traduction du Dhvanyâloka*. — Mittwoch, *Fragment hébréo-arabe provenant d'une ancienne synagogue* (du Caire). — Ginsburger, *Fragments du Thargoum de Jérusalem pour le Pentateuque*. — Rothstein, *Le cantique de Deborah et sa forme rythmique primitive*. — Scheftelowitz, *Études d'iranien ancien*. — Horovitz, *Teoueddoud et Teodor*. — Horn, *Sur un passage du Chahnâmè*. — Horovitz, *Influence du stoïcisme sur le développement de la philosophie arabe*. — Notes diverses de Guidi, Nestle, Prætorius, Beer, Fraenkel, Giese, Mittwoch. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVII, fasc. 3. — Albrecht, *Les poésies d'Abraham ben Ezra*. — Steinschneider, *Les nombres canoniques* 70-73. — G. Oppert, *La déesse védique Aditi*. — R. Simon, *Sur un passage de la Sisupâlavadha de Mâgha*. — Prætorius, *La forme* FU'AIL *en hébreu et en syriaque*. — Le même, *Noms féminins hypocoristiques en hébreu*. — Petersen, *Lois phonétiques du turc*. — O. Braun, *Sur la théologie perse* (texte syriaque). — Nestle, *Notes diverses*. — Reichelt, *Le pronom en moyen-perse*. — Mills, *Yasna pehlevi*. — Fiebig, *Le traité du talmud de Babylone sur l'idolâtrie*. — V. A. Smith, *Histoire et monnaies des dynasties Andhra*. — Bibliographie.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t, LVII, fasc. 4 : Hertel, *Une quatrième recension djaina du Pantchatantra*. — R. Schmidt, *Le Srngâradîpika de Harihara*. — Caland, *Exégèse et critique des soutras rituels*. — Spiegel, *Le zoroastrisme*. — Rieger; *Le mot* (syriaque) *abila « moine »*. — Nestle, *Les noms de nombre multiples en hébreu*. — Holzhey, *Les désinences vocaliques u, i, a dans les noms et verbes assyriens*. — Mills, *Yasna pehlevi*. — Barth, *La désinence* ETH *de la 1re pers. sing. du parfait araméen*. — Prætorius, *Sur quelques noms propres hébreux*. — Suter et Fischer, *Etymologie du mot arabe* SIFR, « *zero* » *et, par extension*, « CHIFFRE ». — Prætorius, *Zeboûloûn*. — Brockelmann et Barth (polémique de philologie sémitique). — Bibliographie.

a également surpris la bonne foi de la *Nation* de New-York (23 juin 1904, p. 493), La lettre insérée sous ces initiales est d'autant plus odieuse que la calomnie s'y fait discrète et prudente. Ainsi M. Pais *is reported* d'avoir envoyé *to his patron Nasi, the discredited ex-minister* quelques-uns des antiques originaux du Musée de Naples! Bien entendu, l'auteur de ce *factum* a beaucoup d'éloges pour M. Benedetto Croce.

— *Zeitschrift der deustchen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LVIII, fasc. 2 : Steinschneider, *La littérature arabe relative à l'Alchimie*[1]. — Krcsmárik, *Le droit pénal ottoman.* — R. Schmidt, *La Ratirahasya* (réplique à Leumann). — Pischel, *L'origine indienne du poème de Gœthe* « Gutman und Gutweib ». — Ginsburger, *Nouveaux fragments du Talmud de Jérusalem.* — Belloni-Philippi, *Sur un passage de la Bhagavadgîtâ* (suivi d'observations par Jacobi). — Charlier, *Contribution astronomique à l'exégèse biblique*[2]. — Von Baudissin, *Les Gilloûlîm bibliques* (stèles sacrées). — Mills, *Textes pehlevis.* — Barth, *Les diverses formes du pluriel dans les langues sémitiques.* — Schmidt, *Littérature indienne.* — Unrai Wogihara, *La terminologie dans le bouddhisme du nord.* — Zimmern, *Le sabbat.* — Prætorius, *Le digamma et le wau* (cherche à en expliquer l'origine par un rapprochement, bien paradoxal, avec l'alphabet sud-sémitique). — Th. Bloch, *Un théâtre grec dans l'Inde*[3]. — Bibliographie.

1. Dans la vieille liste latine des alchimistes (déjà publiée par Berthelot, *La chimie du moyen âge*, I, 301), on lit : ... « librū de 125 Lapidibus, Episcopus, Antroicus, Dominus de ponderibus ». Le passage semble défier toute explication. *Dominus de ponderibus* me paraît signifier : « *l'auteur* du (traité intitulé) *De ponderibus* ». *Dominus* est ici la traduction littérale de l'arabe *sâheb* qui s'emploie couramment avec ce sens spécial de « auteur de tel ou tel ouvrage ». Il résulterait de là un premier fait important, c'est que cette partie de la liste dérive immédiatement d'une source arabe, comme les autres parties, et n'est pas, comme le supposait Berthelot, une simple addition du traducteur. Quant à cet auteur du *De ponderibus*, je proposerais d'y reconnaître saint Epiphane et son traité Περὶ μέτρων καὶ σταθμῶν. Aurions-nous une cacographie arabe, aggravée par une mauvaise lecture du traducteur, du nom même d'*Epiphanios*, dans *episcopus*, bien que ce titre convienne parfaitement au personnage ? Ce nom se cacherait-il, au contraire, dans le mot énigmatique *Androicus* (var. *Androicus, Androitus*) ? Dans ce dernier cas, le tout pourrait se rendre : « l'évêque Ephiphane, auteur du *De ponderibus* ». Je me demande toutefois, par moments, si la graphie *Antroitus*, moyenne des trois variantes, ne serait pas la transcription. déformée par l'écriture arabe, de Ἀγκυρωτός, titre d'un autre traité d'Epiphane accompagnant celui du *De ponderibus* : انقروطوس, lu انتروبطوس ? Le titre même de l'ouvrage mentionné auparavant : « librū de 125 lapidibus », bien qu'il semble se rapporter à ce qui précède, rappelle singulièrement celui d'un autre traité du même Epiphane : Περὶ τῶν ιβ' λίθων, de XII lapidibus (gemmis). Seul, le chiffre des pierres est différent; mais ce n'est pas une affaire, quand on songe à cette série de transvasements du grec en arabe et de l'arabe en latin médiéval. Il est à remarquer que dans l'œuvre d'Epiphane ces trois traités sont justement groupés ensemble, dans cet ordre : *Ancoratus*; *De ponderibus*; *De XII lapidibus.* — Cl.-G.

2. La grande fête du *yom hak-kippourim* devait tomber à l'équinoxe d'automne; l'ancien calendrier était solaire; un appareil catoptrique (!), dans le temple exactement orienté, servait en ce jour, 10e du 7e mois, à la théophanie de Jehovah en réfléchissant le premier rayon du soleil levant. Cela peut aller de pair avec la batterie d'accumulateurs électriques cachée dans l'arche, qu'on nous a déjà servie. A quand l'ampoule de Crookes, les rayons x et le radium ?... *Curie eleison* !

3. Dans une caverne de l'état de Sirguja, ornée de peintures, un hémicycle avec gradins pouvant contenir 30 (!) « spectateurs ». — Mais ce ne serait même pas alors une bodinière; c'est tout au plus une petite salle de conférence ou de lecture — ce qui s'accorderait assez bien avec une des sentences littéraires en langue

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palaestina-Vereins*, 1903, nos 3-5. — Van Berchem, *Inscriptions arabes de Syrie* (du Tabor [3], du tombeau de Abou 'Obaida, de 'Adjloûn [4] et environs). — Guthe, *Explorations nouvelles au Negeb et de l'autre côté du Jourdain*. — Goldziher, *Sur l'expression biblique* « lait et miel ». — Nouvelles diverses (fouilles au Tell el-Moutesellim, avec subvention de 26.000 marks par l'empereur allemand; le facsimilé en couleurs de la carte mosaïque de Madeba sera bientôt publié, à un prix modéré ; naufrage du « Poseidon », du Lloyd autrichien, sur un écueil au large du Carmel).

indienne peintes sur les parois — dans le goût de celles de notre Ecole des Hautes-Etudes hospitalisée à la Sorbonne. Et la fresque, la funeste fresque sévissait déjà cela complète la ressemblance. — Cl.-G.

3. P. 44. Je ferai observer que, si la leçon de la copie de Moritz بارشور(ة) (« barbacane ») était vérifiée, elle serait d'un haut intérêt, parce qu'elle confirmerait pleinement l'étymologie syriaque בר שורא proposée pour ce mot technique d'architecture militaire. La chose mériterait d'être contrôlée par un estampage. Je ne sais si l'on a déjà remarqué à ce propos que le mot survit encore dans la nomenclature topographique de Jérusalem : la *Bâchoûra*, près de l'extrémité sud-est du triple marché central de la ville. — Cl.-G.

4. L'auteur donne à ce propos un passage intéressant de la Chronique inédite de Ibn Cheddâd sur l'histoire de 'Adjloun et du Mont 'Aûf (ce dernier déjà signalé dans mes *Études d'Arch. Or.*, II, p. 140). — Cl.-G.

BIBLIOGRAPHIE

A. Schliz. **Fränkische und alamannische Kunsttätigkeit im frühen Mittelalter nach dem Bestand der Schwæbischen Grabfelder.** In-8, 63 p. et 5 pl. Heilbronn, *Historischer Verein*, 1904.

On trouvera dans ce livre de très utiles renseignements statistiques concernant les nécropoles barbares de la Souabe, avec de bonnes photographies réunissant des objets de parure, des armes, des vases, etc., de Heilbronn-Böckingen, Horkheim et autres lieux. La description de la nécropole de Rosenberg près de Heilbronn est particulièrement intéressante. C'est un cimetière alamannique appartenant à la fin du IVe siècle, où presque tous les objets sont gallo-romains, avec de rares influences gothiques (romano-orientales); il appartient à cette classe de nécropoles du début des invasions qui ont été récemment étudiées dans la nouvelle série des *Alterthümer* de Lindenschmit (t. V, pl. 4-6). Une des trouvailles est une cuiller d'argent avec l'inscription : *Posenna vivas*. M. Holder a déclaré, avec raison, que ce n'était pas un nom celtique; M. Henning y a reconnu un nom rhétique, à rapprocher de *Pozennus* (trois fois à Saint-Gall depuis le IXe siècle), dont on trouve le féminin *Pozenna*. Appien mentionne précisément un peuple des Ποσηνοί, dont il fait un rameau des Iapodes (*Illyr.*, XXI). Une inscription d'Augsbourg (Rhétie romaine) est l'épitaphe de *Pusinna conjux dulcissima* (*C. I. L.*, III, 5846). En Grande-Bretagne, une *Titallinia Pusitta* est dite expressément *civis Raeta* (*C. I. L.*, VII, 972). On remarquera, à ce propos, que *Posenna-Pozenna* rappelle *Porsenna*, qu'il y a d'autres affinités entre les noms étrusques et les noms rhétiques, enfin que le diminutif en *-itta* (*Pusitta*) est probablement étrusque, ayant été introduit dans l'onomastique latine, suivant toute apparence, par l'étruscomane Claude (cf. *Chroniques d'Orient*, t. II, p. 127 = *Rev. archéol.*, 1892, I, p. 430).

M. Schliz pense que dans les nécropoles souabes la part qui revient aux Francs est assez faible et qu'il n'y a aucune raison, *du moins en Allemagne*, de qualifier ce style de mérovingien. En revanche, il y a lieu d'admettre, vers le VIIe siècle, un nouveau courant d'influences romano-orientales (byzantines) sur l'industrie des Alamans et de celle-ci sur l'industrie franque. M. Schliz est un lecteur attentif du grand ouvrage de M. Riegl; moi aussi; mais il serait bon de ne pas lui emprunter ses grands mots composées (tels que *gotisch-oströmisch*) sans avoir d'abord fait effort pour les définir. Oui ou non, cela signifie-t-il « byzantin » ?

S. R.

A. Joubin. Guide au Musée de Moulages de la Faculté des Lettres de Montpellier. Paris, Impr. Nationale, 1904. In-12, xi-67 p.

Après l'excellent catalogue des moulages de Lyon, dû à M. Lechat, voici le Guide à la collection de la Faculté des Lettres de Montpellier. Cette collection est riche et paraît fort bien composée. Le Guide a été rédigé avec la préoccupation d'en faciliter l'étude, sans pourtant entrer dans des détails descriptifs. M. Joubin a pris un parti qui semble asssez singulier : ne donner de références bibliographiques qu'à son propre ouvrage et à celui de M. Collignon, et cela, parce que le premier « est plus récent » et que le second « est entre les mains de tous » (p. x). Mais le t. Ier de l'ouvrage de M. Collignon est épuisé et introuvable, et celui de M. Joubin, *plus récent* que celui-là, n'est cependant pas l'ouvrage d'archéologie *le plus récent* qui ait été publié; par exemple, le t. VIII de l'*Histoire* de M. Perrot est « plus récent » encore. Les notices bibliographiques sont indispensables dans un pareil Guide; elles ne répondent pas au désir de jeter de la poudre au yeux, mais au besoin d'identifier les objets. Avec le plan que M. J. a adopté, je renonce à distinguer, par exemple, *B.* 27, *Artémis trouvée à Olympie, Musée d'Athènes,* car il y a plus d'une statuette qui satisfait à cette description. B. 62 n'est plus à Palma, car la collection Despuig n'existe plus, mais à Ny-Carlsberg. Il n'y a pas la moindre apparence que la tête E 103, à Londres, soit une copie de la Héra de Polyclète. On ne devrait plus imprimer, sans réserves formelles, que l'Aphrodite du Louvre a été « trouvée à Fréjus », encore moins qu'elle est une copie de l'Aphrodite d'Alcamène. Je ne comprends pas que M. J. puisse considérer comme « un type dérivé de la Cnidienne » le buste d'Aphrodite d'Arles, F. 7. Cette notice, pour devenir un guide sûr, aurait besoin d'être revisée; telle qu'elle est, elle rendra service aux étudiants.

S. R.

P. Frédéricq. Les conséquences de l'évangélisation par Rome et par Byzance sur le développement de la langue maternelle des peuples convertis (*Bulletins de l'Acad. de Belgique*, 1903; p. 738-751).

Idée neuve, ingénieusement développée. Rome a évangélisé en latin, Byzance dans la lange des peuples qu'il s'agissait de christianiser (ainsi, en Occident, rien qui ressemble à la Bible gothique d'Ulfilas). De là, l'appauvrissement précoce des littératures orientales (bulgare, russe, syriaque, copte, arménienne) et l'éclosion tardive des littératures occidentales, encore arrêtée, après la fin du moyen âge, par l'humanisme, qui « humanisa » dans la langue de Rome, le latin. Aujourd'hui, même contraste entre la manière d'agir des missionnaires catholiques et protestants : les premiers apportent le latin comme langue liturgique et ne traduisent que les prières et les instructions religieuses indispensables; les seconds s'empressent d'offrir aux nouveaux convertis une Bible dans leur langue.

M. P. Frédéricq est surtout connu, dans le monde scientifique, par ses travaux de Bénédictin sur l'inquisition néerlandaise. Son mémoire est un nouvel

exemple de l'utilité qu'il y a pour de bon esprits, formés par une longue pratique des méthodes historiques, à s'aventurer parfois hors de leur domaine.

S. R.

Jane Ellen Harrison. *Prolegomena to the Study of greek religion.* Cambridge, University Press, 1903. In-8, xxii-680 p., avec nombreuses illustrations.

Pour rendre un compte exact de ce volumineux ouvrage et en discuter les conclusions, il faudrait toute une série d'articles. Qu'il me suffise de le signaler avec insistance à l'attention des hellénistes et des historiens. Mlle Harrison est la première, en Grande-Bretagne, à s'être émancipée du préjugé littéraire qui consiste à faire passer la mythologie avant la religion, ou à les confondre; elle a été droit à ce qui fait le fond des religions, qui en est la partie la plus significative comme la plus ancienne, le rituel, et, renversant ainsi le vieil édifice vermoulu, a fait effort, dans l'esprit de Mannhardt et de Frazer, pour réunir à pied d'œuvre les matériaux d'un édifice nouveau.

Le contraste entre la religion olympienne d'Homère et la religion chthonienne antérieure, telle qu'elle se reflète dans le rituel attique, a été très nettement marqué par l'auteur. Une différence essentielle de ces deux religions, l'une littéraire, l'autre populaire, est la conception du sacrifice : au sacrifice-don, familier à Homère, où le dédicant prend sa part du banquet, s'opposent les rites des fêtes comme les Thargélies, plus tard placées sous le patronage des Olympiens, où le sacrifice est un holocauste, une offrande sans réserve faite au dieu, et où l'objet essentiel n'est pas de concilier la divinité, mais d'écarter les esprits malfaisants et de purifier, en particulier d'assurer la fertilité de la terre par des rites magiques. Les esprits qu'il s'agit d'apaiser ou d'éloigner, comme ceux que l'on veut concilier, ne sont pas les Olympiens, mais des démons, des revenants, des lutins. Une évolution, dont on peut suivre les progrès, conduit de la démonologie à la théologie; rien de plus instructif à cet égard que l'histoire de la Mère et de la Fille du Blé devenues, avec le temps, les Grandes Déesses, puis Déméter et Koré. Les progrès de l'anthropomorphisme sont parallèles à ceux de la théologie doctrinale d'où sont issus les Panthéons homérique et posthomérique.

Dionysos, dieu thrace d'origine, introduit en Grèce un élément nouveau, celui de l'*enthousiasme*; on commence à croire que l'homme, au paroxysme de l'émotion, peut s'identifier avec le dieu, se fondre en lui. Le régulateur et le législateur de cette religion dionysiaque fut Orphée, qui aurait apporté de Crète une religion ascétique mêlée d'éléments extatiques; cette discipline transforma profondément les vieux mystères qui, tout agraires à l'origine, ayant pour objet d'accroître la fertilité par des actes magiques, tendirent désormais à assurer aux hommes la possibilité de s'unir à la nature divine. Cette union s'effectuait par la manducation du Dieu ou communion (omophagie), par le mystère de l'hiérogamie et par celui de la naissance divine. Ainsi les affinités de l'orphisme avec le christianisme, déjà souvent indiquées depuis quinze ans, gagnent sans cesse en évidence et en précision.

L'orphisme et la religion olympienne ont l'un et l'autre leur eschatologie; celle de l'orphisme est spiritualiste; celle de la religion olympienne est fondée sur la conception enfantine d'une vie d'outre-tombe analogue à celle de tous les jours.

En somme, l'orphisme fut une renaissance, avec l'adjonction d'éléments nouveaux, en partie d'ordre philosophique, de la vieille religion chthonienne de la Grèce. Les Olympiens n'ont été que des marionnettes amusantes, qui ont occupé la scène sans la remplir; le vrai courant religieux a continué sous la scène, s'est grossi d'affluents divers et a porté son tribut tardif aux croyances nouvelles nées en Judée.

Il y a beaucoup de points sur lesquels je suis en désaccord avec Mlle Harrison; mais je me plais à reconnaître dans son livre un de ceux qui sont destinés à exercer une salutaire influence sur nos études. Il mérite non seulement d'être lu, mais d'être traduit.

S. R.

Victor Chapot. **La province romaine proconsulaire d'Asie depuis ses origines jusqu'à la fin du haut-empire.** Paris, E. Bouillon, 1904, 8°, xv-573 pp.

La publication par un jeune savant français d'un ouvrage aussi important de synthèse historique ne saurait manquer d'intéresser vivement tous les amis de l'antiquité. Le beau travail de M. Haussoullier sur l'histoire de Milet et du Didymeion nous a donné depuis peu un tableau précis de la côte occidentale de l'Asie Mineure à l'époque hellénistique. Ce livre en appelait un autre, que M. Chapot a écrit : sans craindre d'être noyé par l'ampleur du sujet, il a fait, pour l'époque romaine, non l'histoire d'une ville, mais celle de toute une province; de plus, il a rempli un pieux devoir, car, tirant parti des matériaux recueillis par Waddington, il a apporté à l'œuvre de ce grand savant son complément nécessaire.

M. Chapot paraît fort bien connaître les éléments de son étude. Les inscriptions d'Asie Mineure sont sans doute fort dispersées et l'Institut archéologique de Vienne nous rendra un service inappréciable en publiant les *Tituli Asiae Minoris*; en attendant, M. Chapot nous prouve qu'il n'est pas impossible à un travailleur bien outillé de se mettre au courant de presque toutes les publications épigraphiques des soixante dernières années. Pouvait-on lui demander davantage?

Quand on écrit l'histoire d'une province comme celle d'Asie, il ne suffit pas de connaître les matériaux : il faut aussi connaître les travaux dont ils ont été l'objet; il faut avoir dépouillé minutieusement quelques centaines de thèses, programmes et dissertations de toute nature. M. Chapot n'a pas manqué de le faire; ce n'est pas un mérite mince dans un livre qui a la prétention d'être à la fois un manuel et un répertoire.

Le plan suivi par M. Chapot est d'une heureuse simplicité; il a divisé son ouvrage en quatre grandes parties : histoire de la province, les villes et la vie

municipale, l'administration romaine de la province, les institutions religieuses. Peut-être aurait-il pu modifier l'ordre des divisions et mettre la troisième avant la seconde; l'œuvre aurait ainsi présenté plus d'unité.

Après une introduction bibliographique, l'auteur aborde l'histoire générale de la province. Son chapitre sur les origines aurait gagné à être écrit *après* la publication du beau mémoire de M. Foucart, mémoire dont M. Chapot n'a pu profiter que pour les *addenda*. L'histoire de la province pendant les trois premiers siècles de notre ère tient tout entière dans une dizaine de pages : l'Asie devait être aussi heureuse que le reste de l'empire, car les autres provinces, l'Égypte et la Syrie exceptées, n'ont guère plus d'histoire qu'elle. Un chapitre sur la géographie générale de cette partie de l'Asie Mineure termine la première partie[1].

La deuxième partie est relative, avons-nous dit, aux villes et aux institutions municipales. M. Chapot a pu puiser largement dans le copieux répertoire de faits et de documents qu'est la *Städteverwaltung* de M. Liebenam, en même temps qu'il mettait à profit une série d'articles singulièrement pénétrants publiés par M. Isidore Lévy dans la *Revue des études grecques*. Il a su tirer un tableau d'ensemble de tous les matériaux qu'il avait réunis. Il nous parle ainsi tour à tour des cités et des bourgs ainsi que de leur physionomie générale, des habitants des villes, des assemblées municipales, des magistratures municipales et des liturgies. On lira avec curiosité (p. 168-170) une liste de corporations ouvrières nommées dans les inscriptions d'Asie. On la comparera avec la liste des professions citées dans les papyrus (Wilcken, *Griechische Ostraka*, t. I, p. 688-695) ; on constatera que les κηπουροί d'Hierapolis sont connus par des papyrus de Berlin (*BGU*, 115, I, 21) et de Londres (Kenyon I, p. 175) et qu'une autre inscription d'Hierapolis (Judeich, n. 40), où figurent des ἐριοπλύται, permet de corriger une restitution fausse d'un papyrus de Berlin (*BGU*, 118, III, 7-8), où l'on lisait à tort [ἱματιο]πλύτης et où nous lirons sans hésiter [ἐριο]πλύτης, *laveur de laine*. Une autre liste fort intéressante que publie M. Chapot est celle (p. 188-189) des chambres de commerce romaines de la province d'Asie ou, comme disent les inscriptions, *ciues romani qui negotiantur*. Il aurait pu sans inconvénient citer en note une curieuse inscription de Mallus (*CIL.*, III, 14177[10]) et renvoyer dès la p. 188 (et non p. 192, note 2) aux nombreux textes réunis jadis par Mommsen (*CIL.*, III, 7240). Quant au chapitre sur les Juifs, il n'aurait pas perdu à être un peu plus détaillé ; il y a là des indications pouvant donner lieu à des développements d'un grand intérêt.

Dans la portion du livre consacrée à l'étude de l'administration romaine de la province, M. Chapot avait des prédécesseurs illustres dont les œuvres, pour n'être pas définitives, ne lui laissaient pourtant que peu à glaner. Il est difficile d'être original quand on vient après Waddington. Le chapitre sur le gouverneur est suivi d'un chapitre prosopographique où M. Chapot trouve moyen de ne pas se servir de la *Prosopographia Imperii Romani*. A-t-il même

1. P. 65, note 4. Le papyrus 412 d'Oxyrhynchus nous parle de la bibliothèque de Nysa en Carie, confirmant ainsi, par le plus grand des hasards, une hypothèse erronée de Liebenam.

dépouillé très minutieusement le Le Bas-Waddington? En identifiant avec le consul suffect de 127 le proconsul L. Aemilius Juncus, tient-il compte des réserves formelles de Waddington (p. 633, n. 2726)? Les chapitres suivants concernent les finances et la monnaie, l'administration juridique, la voirie, l'armée, les domaines impériaux et la chronologie.

Le volume se termine par une quatrième partie relative aux « nouvelles religions », car l'Empire, semble-t-il, ne laissa subsister que peu de chose en Asie des institutions religieuses de l'époque hellénistique. Rome contrôla minutieusement l'organisation et les privilèges des temples, notamment le droit d'asile et l'hiérarchie des prêtres, et associa partout aux cultes grecs le culte des dieux romains, de Rome et de la famille impériale. De là, les cités néocores et la constitution du κοινὸν Ἀσίας, avec des fonctionnaires au rôle mal défini comme l'Asiarque et l'ἀρχιερεὺς Ἀσίας; de là encore, l'organisation de jeux publics, auxquels leur caractère mi-politique, mi-religieux donnait une réelle importance.

Après avoir étudié tour à tour ces différentes institutions dans une série de chapitres d'une heureuse clarté, M. Chapot a cru nécessaire de parler en vingt-cinq pages du christianisme asiatique et de ses caractères particuliers. Malgré une documentation bien fournie et très moderne par endroits, une certaine inexpérience se fait sentir dans tout ce chapitre. Je n'en veux pour exemple que les quelques lignes consacrées à l'épitaphe d'Alexandros (p. 513) qui, selon M. Chapot, « nous montre à merveille les timidités, les réticences auxquelles étaient condamnés les fidèles de la Nouvelle Église ». Quant à Abercius (p. 514), ce serait « un païen dont le langage est déjà imprégné de formules chrétiennes ». M. Chapot ne se serait-il pas, par hasard, aperçu que l'épitaphe d'Alexandros contient plusieurs vers *copiés mot pour mot* dans celle d'Abercius? La christianité de l'une entraîne celle de l'autre et, si la deuxième est païenne, la première l'est aussi. M. Conybeare, dont l'attention n'a pas cessé depuis plusieurs années de se porter sur ce texte curieux, me renvoie à Methodius pour la phrase où Abercius représente l'Église comme une « reine aux vêtements d'or », phrase dont M. Chapot demeure fort embarrassé. M. Dieterich, paraît-il, « ne croit pas que l'inscription soit proprement chrétienne ». M. Chapot use là d'une litote qui serait fâcheuse, si un court exposé de la tentative manquée du savant allemand ne venait atténuer l'obscurité et l'inexactitude de la phrase.

SEYMOUR DE RICCI.

E. RODOCANACHI. **Le Capitole romain antique et moderne.** Paris, Hachette, 1904. XLIV-223 p., 74 gravures dans le texte et 6 planches hors texte.

M. Rodocanachi vient de consacrer un volume très luxueusement édité et orné de nombreuses gravures à l'histoire du Capitole. La rédaction de la première partie, le Capitole dans l'antiquité, a été confiée à M. Homo, que ses belles études de topographie romaine désignaient mieux que tout autre pour cette tâche, et qui a donné sur la topographie de la hauteur capitoline, les des-

tinées de ses sanctuaires, les épisodes de ses annales, une vue d'ensemble tout à fait précise et bien documentée (p. III à XLIV). M. Rodocanachi s'est réservé pour lui-même le Capitole au moyen âge et dans les temps modernes; il s'est attaché à nous tracer de la formation des palais, des changements et des restaurations qu'ils ont subis, une description minutieuse, où nous pouvons suivre dans le plus petit détail l'évolution architecturale de ces édifices; aussi intéressantes que les phases diverses de ces remaniements et de ces constructions nouvelles, sont les scènes qui se déroulent dans ou devant le palais sénatorial, auquel vient s'ajouter, depuis la fin du XIVe siècle, le palais des Conservateurs : marché, couronnements poétiques, fêtes, exécutions, M. Rodocanachi a réuni sur tous ces faits de l'histoire du Capitole des renseignements très nombreux qu'il a disposés avec méthode et dont certains sont fort curieux. L'auteur s'arrête longuement, avec raison, aux modifications que subissent les palais au XVIe siècle : c'est à ce moment que le palais du Sénateur perd l'aspect de château-fort féodal qu'il avait depuis l'origine et qu'il devient « le correct monument symétriquement encadré qu'il est aujourd'hui ». Cette transformation a été décidée à l'occasion de la venue de Charles-Quint à Rome en 1536; Michel-Ange traça le plan des embellissements, mais, faute d'argent, l'exécution de ce programme ne marcha pas très vite et ce n'est qu'à la fin du XVIe siècle, sous Clément VIII, que l'œuvre fut terminée. Une des phases principales de ces travaux fut le transfert de la statue de Marc-Aurèle, qui décorait la place du Latran, sur la place du Capitole. M. Rodocanachi (p. 70-77) rappelle les légendes qui se rattachaient au moyen âge à ce cheval de bronze. Il insiste aussi, à bon droit, sur les musées capitolins, et leur consacre une partie étendue de son volume (p. 139 à 161). Fondée par Sixte IV qui donna au palais des Conservateurs, entre autres, la Louve de bronze et la statue du Tireur d'épine, inaugurée solennellement le 14 décembre 1471, la collection d'antiques s'accrut assez vite; déjà, en 1523, des ambassadeurs vénitiens étaient frappés de « l'infinie quantité de figures en marbre et en bronze » qu'elle renfermait. Les générosités des papes (Léon X, Paul III, Grégoire XIII), les scrupules religieux de Pie V, les legs des particuliers, les acquisitions du Conseil enrichirent de notable façon au XVIe siècle le premier fonds constitué par Sixte V; au début du XVIIe siècle, qui fut moins fructueux pour le musée, on se mit à classer tous les objets qui étaient jusque-là entassés confusément et sans méthode et, pour remédier à l'encombrement qui régnait dans le palais des Conservateurs, on se décida à opérer le transport de certaines pièces dans le nouveau palais situé en face, qui avait été commencé sous Clément VIII et venait d'être achevé, au moins à l'extérieur, sous Innocent X. Décrétée au milieu du XVIIe siècle, cette translation se fit avec une lenteur remarquable; ce fut seulement en 1734 qu'eut lieu l'inauguration de la nouvelle galerie. Clément X en fut le véritable créateur : il lui attribua une partie des antiquités du cardinal Alessandro Albani, entre autres la série des bustes impériaux qui en est une des curiosités et lui donna le Gladiateur mourant. Benoît XIV mérite aussi d'être rangé au nombre des bienfaiteurs du musée qu'il gratifia de la Vénus (1752). L'abondance des détails qui y sont contenus fait du chapitre de M. Rodocanachi une

contribution très importante à l'histoire des collections capitolines et qui est à consulter au même titre que l'étude si remarquable que M. Michaelis avait écrite sur ce sujet en 1891 dans les *Roemische Mittheilungen*.

L'intérêt du volume de M. Rodocanachi est, comme on le voit, très réel, par l'ensemble des documents jusqu'ici épars ou nouveaux qui y sont réunis et utilisés, et par les renseignements très précieux qu'on y trouve sur le Capitole antique, médiéval et moderne : c'est un livre de synthèse qu'on lira et dont on se servira avec profit.

A. MERLIN.

P. GAUCKLER. **La mosaïque antique.** Extrait du *Dictionnaire des Antiquités*. Paris, Hachette, 1904. In-4°, 45 p., fig. 5230-5257.

Cet important travail sera désormais le manuel indispensable de tous ceux qui publieront des mosaïques antiques ou s'appliqueront à en étudier les procédés. Il n'existait encore rien de pareil; l'auteur, familier depuis longtemps avec les mosaïques, dont il a constitué, au musée du Bardo, la collection la plus importante qui soit au monde, en a tiré les éléments non seulement de ses vastes lectures, mais d'observations personnelles qui portent à la fois sur la technique et sur la classification chronologique des monuments.

Il eût fallu placer en tête un sommaire, avec renvois à des paragraphes numérotés. Voici la disposition adoptée par M. Gauckler :

I. Définitions. Nombre des mosaïques antiques. Date des mosaïques.

II. Origines orientales de la mosaïque.

III. L'École grecque (hellénistique et byzantine) et l'école romaine.

IV. Genres de mosaïques romaines : *opus tesselatum*, *opus signinum*, *opus sectile*, *opus vermiculatum*.

V. Divisions de l'histoire de la mosaïque : période alexandrine ou augustéenne, période antoninienne, période chrétienne.

Espérons que M. Gauckler reprendra bientôt le même sujet pour l'exposer, sinon avec des développements nouveaux, du moins avec les catalogues raisonnés et index divers qui rehausseront encore l'utilité de son travail.

S. R.

Franz STUDNICZKA. **Tropaeum Trajani.** Leipzig, Teubner, 1904. Gr. in-8, 152 p., avec 86 gravures. Prix : 8 mark.

Dans la Dobroudja, à Adam-Klissi, près du municipe dit *Tropaeum Trajani*, MM. Niemann, Benndorf et Tocilesco étudièrent un grand monument qui portait une dédicace de Trajan. Non loin de là, quelque temps après, on trouva un autre monument avec inscription de Trajan, en mémoire des soldats tombés dans la guerre dacique. La date et la désignation du *Tropaeum* semblaient ainsi définitivement fixées. M. Furtwaengler n'en crut rien. Suivant lui, les sculptures barbares du trophée étaient augustéennes, non pas trajaniennes; l'ensemble avait été élevé par M. Licinius Crassus, en 28 av. J.-C; les ennemis vaincus n'étaient pas des Daces, mais des Bastarnes; la pierre portant

l'inscription, laissée sans épigraphe du temps de Crassus, avait été pourvue d'une dédicace par Trajan, qui restitua le monument d'Adam Klissi, mais ne le construisit pas. Dans la défense de cette thèse, M. Furtwaengler fit preuve d'une telle habileté qu'on put croire, un instant, qu'il avait gagné la partie; M. de Duhn et (si je suis bien informé) M. de Domaszewski furent ébranlés, presque convaincus. MM. Benndorf et Peterson ne se rendirent point; un allié singulièrement bien armé pour la lutte, M. Studniczka, vient de leur apporter le concours de son savoir et, reprenant la question sous toutes ses faces, de leur donner raison.

Cette controverse a été très féconde, car elle a obligé les archéologues à regarder de près, après tant de siècles d'oubli, l'art romain provincial et l'art des soldats des légions[1]. C'est comme contribution à cette étude trop négligée que la dissertation de M. Studniczka est surtout précieuse; l'architecture et la sculpture décorative du monument d'Adam Klissi ont été analysées par lui en grand détail et éclairées par la comparaison de restes analogues, dispersés aux quatre coins de l'Empire romain. C'est peut-être la première fois qu'un archéologue « classique » montre une connaissance aussi étendue des antiquités de la Gaule et de l'Afrique, unie à celle de l'Italie et de l'Orient grec. Il a, du reste, bien raison de se plaindre que les matériaux de comparaison soient dispersés et peu accessibles; en serait-il de même si l'Institut allemand avait publié les bas-reliefs du monde antique à la façon de Clarac ou de son continuateur, au lieu de consacrer une série de coûteux volumes à la seule série des bas-reliefs funéraires attiques?

P. 113, note, M. Studniczka ignore que le prétendu Alexandre de Barking Hall a été déjà publié par Clarac (972, 2509 A.)

S. R.

Marcel Poëte. **Les Primitifs parisiens. Étude Sur la peinture et la miniature à Paris, du XIVe siècle à la Renaissance.** Paris, Champion, 1904. In-8, 74 p., avec simili-gravures hors texte.

Brochure fort intéressante, qui contient un exposé clair et détaillé de nos sources d'information sur l'art parisien au XIVe et au XVe siècle. Il faudrait, pour cette époque et pour d'autres plus récentes, un recueil analogue aux *Schriftquellen* d'Overbeck; en attendant qu'on nous le donne, on est heureux de posséder un petit guide bibliographique comme celui-ci.

L'auteur ne se contente pas d'être bibliographe; il a des idées et les expose fort bien. « L'art pour l'art, dit-il, est une conception toute moderne... Au moyen âge, l'artiste est un ouvrier qui travaille pour son temps et à la

1. *Quasiarchaische Roheit dieses Soldatenwerkes* (p. 152). Lorsque M. Tocilesco, en 1895, vint s'établir à Saint-Germain pour réunir les matériaux de sa publication sur Adam Klissi, je lui exprimai à plusieurs reprises l'opinion que les sculptures de ce monument, comme celles des bas-reliefs funéraires de la vallée du Rhin, étaient l'œuvre de soldats. Je suis heureux de voir que cette idée a fait son chemin. Ceci n'est pas une revendication de « priorité! »

mode de son temps. A mesure qu'on s'éloigne du XIVe siècle, la personnalité de l'artiste tend de plus en plus à se dégager... Mais cette personnalité... ne sort guère des limites d'écoles locales, dont la floraison est une des caractéristiques de l'art au XVe siècle. Les débuts de ces écoles sont obscurs; elles ne se sont épanouies que sous l'action bienfaisante de Mécènes royaux ou princiers : c'est autour du duc Philippe le Hardi, à Dijon, que se forme, au XIVe siècle, l'école de Bourgogne; c'est à l'ombre de la Cour royale émigrée au centre de la France qu'éclot, au XVe siècle, l'école de la Loire; le roi René détermine en Provence un véritable mouvement artistique et l'école à laquelle se rattache l'énigmatique maître de Moulins doit son développement au duc de Bourbon, Pierre II, et à sa femme, la régente Anne de Beaujeu. »

P. 18, je crois qu'on ne peut plus dire que le portrait apparaît au XIVe siècle; les bustes royaux de la chapelle de Saint-Germain sont de 1240 environ. P. 20, il ne fallait pas oublier F. Denis et M. R. de Lasteyrie parmi ceux qui se sont occupés de miniatures. P. 72, une observation nouvelle et intéressante : il existait à Paris, sous Charles VI, un chasublier du nom de Jean Fouquet, qui mourut en 1418 ou 1419. C'est peut-être le père du grand peintre dont l'Exposition des Primitifs a définitivement consacré la gloire, l'« Albert Dürer français », comme l'a si justement appelé M. Emile Mâle.

S. R.

E. Ch. Babut. **Le concile de Turin. Essai sur l'histoire des églises provençales au Ve siècle et sur les origines de la monarchie ecclésiastique romaine** (417-450). Paris, Picard, 1904. In-8, XI-317 p.

L'auteur croit avoir établi que le concile de Turin s'ouvrit le 22 décembre 417. « La lettre du concile de Turin aux églises gallicanes, rapprochée des lettres contemporaines du pape Zosime, (renouvelle), après plus de quatorze siècles d'oubli, le souvenir d'un conflit ardent entre le siège de Rome et un groupe d'évêques gaulois, soutenus par le siège de Milan ». Ces gallicans eurent le dessous, parce que l'autorité impériale se prononça contre eux. Le concile de Turin avait infirmé le décret du pape Zosime, qui croyait pouvoir disposer librement des églises, comme l'empereur disposait des cités. Vingt-huit ans après, le pape Léon obtint de Valentinien III un édit qui enjoignait aux évêques de Gaule d'accepter, sous peine de poursuites pour lèse-majesté, les décrets du pape de Rome. Ainsi « le pouvoir impérial a eu bien plus de part qu'on ne l'a pensé jusqu'à présent à l'établissement de la monarchie ecclésiastique romaine » (p. x). Et l'auteur ajoute, en guise de conclusion (p. 211) : « Si nos canonistes du XVIIe et du XVIIIe siècle avaient reconnu la date et la signification de la *Lettre synodale* (de Turin), ils auraient rendu le concile de Turin célèbre. Tous les défenseurs des libertés gallicanes auraient autorisé leur résistance aux prétentions ultramontaines de ce précédent antique et décisif. L'assemblée de 1682 se fût placée sous le patronage de l'assemblée de 417. »

Reste à savoir si la date assignée par M. Babut à la lettre synodale, qui nous

est parvenue sans date, sera acceptée par les juges compétents. Je le souhaite, car ce livre est bien écrit, les conclusions en sont nouvelles et il serait dommage qu'une thèse aussi bien construite reposât sur des fondations mal assurées.

S. R.

Ouvrages annoncés brièvement.

P. Goessler. *Leukas-Ithaka.* Stuttgart, Metzler, 1904. Gr. in-8, 80 p., avec nombreuses gravures. — Exposé clair, illustré de vues photographiques excellentes, de la thèse de M. Doerpfeld. L'Ithaque d'Homère est Leucade, Dulichion est Céphallénie, Samé est Théaki, Zakynthos est Zante. Les tranferts de noms géographiques ne sont pas sans exemple; ainsi la Calabre désignait autrefois le sud-est de l'Italie et désigne aujourd'hui (depuis le VIe siècle) le sud-ouest de la Péninsule. M. Goessler pense, avec M. Doerpfeld, que le transfert du nom d'Ithaque de Leucade à l'Ithaque actuelle est un résultat de l'invasion dorienne.

W. Schultz. *Das Farbenempfindungssystem der Hellenen.* Lepzig, Barth, 1904. In-8, 227 p., avec 3 planches en couleur. — Depuis Scaliger (1557), on a souvent insisté sur l'incertitude des désignations des couleurs chez les Grecs. Cette question est différente de celle, soulevée par M. Magnus en 1877, de l'évolution du sens des couleurs. Sur cette dernière, M. Schultz se montre très réservé; il admet toutefois (p. 94) que, comparé au nôtre, le sens des couleurs des Hellènes était « réduit » (*reduziert*) et offrait des anomalies importantes. M. Schultz a travaillé en philologue, mais à la fois pour les philologues et le commun des lecteurs: tous les textes, en dehors des simples assertions de lexicographes, sont non seulement transcrits, mais traduits. Il a tenu grand compte des restes de la peinture antique et a longuement étudié le Zeus assis d'Éleusis, dont il a donné (pl. II) une reproduction en couleurs. Voici sa conclusion à ce sujet (p. 149) : « Les anomalies de la peinture trouvent une explication suffisante dans l'hypothèse de la cécité chromatique (*Farbenblindheit*) de l'artiste, de celui qui lui a fait la commande et des juges de son œuvre. » M. Schultz ne considère pas comme admissible que les couleurs de cette peinture se soient altérées par l'effet du temps (p. 141).

Collection de Clercq. Tome III, premier fascicule. *Les bronzes*, par A. De Ridder. Paris, Leroux, 1904. In-4, 106 p. et 31 planches. — Les deux premiers volumes de la *Collection de Clercq*, comprenant les antiquités orientales, ont été publiés dans un format et avec un luxe extravagants. Il faut féliciter la Commission de l'Académie, qui préside à la suite de cette entreprise, d'avoir adopté l'in-4 pour le tome III. Le premier fascicule de ce tome nous apporte un très grand nombre de statuettes en bronze inédites, presque toutes des Aphrodites, commentées avec une science très sûre par M. de Ridder. On sait que la *Collection de Clercq* est publiée aux frais de la famille du défunt et que la nue-propriété en est, d'ores et déjà, assurée à un établissement de l'État.

Waddington fut singulièrement bien inspiré, il y a quarante ans, lorsque, rencontrant en Syrie le jeune de Clercq, riche et oisif, il lui conseilla de nouer des relations avec les agents français du littoral pour se former une collection de bronzes et de bijoux syriens. De Clercq, jusqu'à la fin de sa vie, a continué à faire des acquisitions et a constitué un Musée d'une richesse étonnante auquel restera attaché son nom.

H. Thédenat. *Le Forum romain.* 3e éd. entièrement refondue. Paris, Hachette, 1904. In-8, 458 p., avec 70 gravures et 3 plans. — **Ch. Huelsen.** *Das Forum Romanum.* Rome, Loescher, 1904. In-8, 219 p., avec 109 gravures et 3 plans. — Si j'avais un conseil à donner à un voyageur archéologue partant pour Rome, ce serait de lire l'ouvrage de M. l'abbé Thédenat avant son départ et de lire sur place celui de M. Huelsen. Ces deux excellentes monographies, œuvres d'hommes qui connaissent admirablement les fouilles du Forum, ne font pas double emploi et se complètent ; dans le premier, la partie historique est plus développée ; le second est plus descriptif et plus richement illustré. Il est intéressant de les comparer sur tel point particulier de la topographie du Forum, par exemple sur le Lacus Curtius (Thédenat, p. 74 ; Huelsen, p. 119). L'abbé Thédenat cite des références pour toutes ses assertions, ce que le caractère plus populaire de son livre n'a pas permis de faire à M. Huelsen ; ce dernier a réuni toutes les références à la fin du volume (*Lacus Curtius*, p. 208). Ni l'abbé Thédenat, ni M. Huelsen n'ont dit, ce qui me semble évident, que ce lac à dû être anciennement considéré comme une entrée des Enfers, *ostium Inferi* ; c'est pourquoi l'on y jetait des pièces votives pour le salut de l'Empereur (Suet., *Aug.*, 56). M. l'abbé Thédenat écrit : « Chaque année, les citoyens venaient, au jour anniversaire de la mort d'Auguste, y jeter des pièces de monnaies votives ». Suétone écrit *quotannis* et, dans la phrase précédente, il parle du (*dies*) *natalis* d'Auguste ; la mention de l' « anniversaire de la mort » est un *lapsus*. L'auteur, dans un autre passage (p. 208), écrit avec raison : « au jour anniversaire de la naissance d'Auguste ».

G. Beaurain. *Le portail de l'église de Mimizan.* Paris, Champion, s. d. (1904). In-8, 58 p., avec 52 gravures. — Le portail de l'église de Mimizan n'a été débarrassé qu'en 1884, par les soins de M. l'abbé Départ, du mortier et du badigeon qui le recouvraient. Il offre un ensemble de sculptures grossières, qui paraissent appartenir au XIIIe siècle, mais sont l'œuvre d'imagiers retardataires, tout imprégnés encore de la tradition romane. M. G. Beaurain les a étudiées dans le détail, figure par figure, et leur a demandé des informations sur le costume civil, religieux et militaire du moyen-âge. Ses dessins, bien que témoignant d'une certaine inexpérience, sont assez clairs et bien plus propres que des photographies à faire saisir les détails caractéristiques. On lira surtout avec intérêt (p. 28 et suiv.) ce qui concerne les travaux des champs et les instruments aratoires. Le portail de Mimizan a été classé comme monument historique par arrêté ministériel du 26 septembre 1902.

I. Redondo. *Iglesias primitivas de Asturias.* Oviedo, Morán, 1904. In-8, 73 p., avec 45 gravures. — Cet opuscule comprend des études, accompa-

gnées de plans et de vues, d'une série d'églises encore peu connues de la région asturienne. Quelques détails de sculpture, reproduits en similigravure à petite échelle (p. ex. les montants de San Miguel de Lino, p. 47), sont d'autant plus intéressants que la sculpture médiévale en Espagne n'a encore été l'objet que d'un petit nombre de publications. A la p. 25 est reproduite une stèle avec inscription romaine, sur laquelle sont figurés *trois arcs en fer à cheval*; si le décor est contemporain de l'inscription, et si l'inscription est authentique, il y a là un fait curieux à constater.

G. Hulin (de Loo). *L'Exposition des primitifs français au point de vue de l'influence des frères Van Eyck sur la peinture française et provençale.* Paris, Floury, 1904, 52 p. in-8. — Le catalogue de M. Bouchot, très remarquable d'ailleurs, abuse parfois de l'épithète *française* appliquée à des peintures flamandes; l'école dite *picarde* par M. Benoît comprend des artistes « mal mariés ». L'art qui fleurissait en France vers 1400 est *franco-flamand*, non français. Depuis 1425, nous avons des portraits flamands où les modèles sont figurés de trois quarts et non de profil; cette formule est née dans les Pays-Bas et a gagné de là la France et l'Italie. C'est l'époque de « l'expansion triomphale de l'art eyckien ». Les *Anges* de Bourges (avant 1453) en révèlent l'influence; M. Hulin se garde de les attribuer à Fouquet. Mais, dans les œuvres authentiques de Fouquet, on rencontre, sur un fond bien français, « des influences italiennes et surtout flamandes entrecroisées ». Le maître du portrait de la galerie de Liechtenstein n'est pas Fouquet, mais un disciple immédiat de Van Eyck. Celui de l'*Annonciation* d'Aix est un Flamand travaillant en Provence, qui ressemble au peintre bâlois Conrad Witz et a peut-être été son maître; ne serait-ce pas Barthélemy de Clerc, qui, à en juger par son nom (*de* = *le*), devait être Flamand de naissance? La *Résurrection de Lazare*, de la collection Kaufmann, est peut-être du Hollandais Copin Delf, qui travailla pour le roi René de 1456 à 1488. En revanche, Nicolas Froment est bien un Provençal, mais qui imite les Flamands. Le *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Charonton est une œuvre où se combinent les influences françaises, italiennes et *eyckiennes*. La tradition autochtone en Avignon est représentée par la *Pietà* de Villeneuve, œuvre qui ne relève ni de Tours ni de Paris, où l'on sent « une âpre saveur de terroir ». Chez ce maître innommé, « ce qui est d'origine flamande n'est que moyen, au service de son idéal national ». En résumé, il n'y a, au milieu du xve siècle, que deux types de peinture tout à fait originaux et doués d'une puissance d'expansion : celui de l'Italie centrale et celui des Pays-Bas. Le second domine d'abord, puis le premier. Pourtant, les régions intermédiaires ont eu leurs traditions et leur caractère propre; l'école de Provence en est un exemple significatif.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Phototypie Berthaud, Paris

STATUE GRECQUE

AUTREFOIS DANS L'ILE D'EGINE

]ωι εισβια[σα]σθαι
15 παν]τ̣ων σωτηρα
..ω
ευ]τυχει

και το δικαιον μοι απο...[...]δ...
15 εφ υμας καταπεφευγως ου του
δικαιου τετευχως LB Αθυρ κδ

Col. 3.

δοντων δε ημων το υπομνημα γραφουσι τ[ωι
Φανιαι αποστ̣ειλαι αυ̣τον[..]..π[αραγε]νομενου
δ αυτου και ου δυναμενου αν..ορ̣
....]θηκεν αυτωι παρεδοθη ημιν ο σταθμ[ος
5 και ουθεις ενωικειται εν τωι σταθμωι απ ε-
κεινου αλ̣λ ημεις Δημητριος δε εξηταφ[θη
του μη γνωσιν ειστεθ[η]ναι αλλ επ αυτων
διαλυθηναι LB Χοιακ κ

Τιμαιωι Πετενουριος [ρα]βδοφορου πυ̣ργος
10 διωρυφος σταθμουχ[ωι] τα επιγεια
Μελανθιωι Πετενουριος ραβδοφορου πυ̣ργος
διωρυφος αυλη προσθεμα οικημα επιγ[ειον
σταθμουχωι το προσθεμα

Col. 1.

La première colonne contient une requête adressée au roi Ptolémée III, pour lui demander justice. Non pas que l'affaire fût importante; nous voyons par les papyrus de Magdola que, dans les requêtes de ce genre, il n'est question que de contestations au sujet du fermage des terres, de larcins, de coups et violences, d'escroquerie[1]. Mais le roi était considéré comme rendant personnellement la justice, au moins à ceux qui étaient soumis au droit gréco-macédonien, et c'était à lui que s'adressaient ceux qui ne ressortissaient pas du tribunal égyptien des laocrites. Bien entendu, c'était pure fiction. Le roi renvoyait les requêtes à ceux auxquels il avait délégué ses pouvoirs judi-

1. Jouguet et Lefebvre, *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 95-128; 1903, p. 174-205.

ciaires; tantôt c'était le tribunal grec des chrématistes; tantôt le stratège, gouverneur du nome; celui-ci chargeait alors le commissaire ou épistate de tenter d'abord de concilier les deux parties, et, si ce n'était pas possible, de les envoyer devant lui pour être jugées par le tribunal compétent. Souvent, le plaignant indiquait lui-même à quelle juridiction il demandait au roi de renvoyer sa plainte.

La plupart de ces pièces, qui étaient rédigées sur un modèle uniforme, probablement par des professionnels, débutent par l'énonciation du nom et des qualités du plaignant et de même pour celui contre lequel la plainte était dirigée. En voici un exemple :

Βασιλεῖ Πτολεμαίωι χαίρειν. Πτολεμαῖος Μακεδών, τῶν Πυθαγγέλου καὶ Πτολεμαίου τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ, ἐπιλάρχης, κληροῦχος, ἀδικοῦμαι ὑπὸ Πολέμωνος Μακεδόνος τριακονταρούρου καὶ Ἀριστομάχου [1].

Dans notre papyrus, il ne semble pas y avoir une place suffisante pour la formule usuelle. Comme nous n'avons pas l'original de la requête, mais une transcription faite sur un registre, le scribe, afin d'abréger, a copié la note que l'on mettait souvent au verso des pièces et qui en indiquait le sujet. On pourra restituer, en se guidant sur la mention qui en est faite dans la seconde colonne, [Ἔντευξις Πάμητος τοῦ] Πετενούριος [κατὰ Δημητρίου].

L'exposé du fait commence d'ordinaire par γάρ et se termine à la formule de la demande Δέομαι οὖν σου, βασιλεῦ (l. 2-6). Dans les débris des deux premières lignes, on reconnaît avec certitude l'objet de la plainte. Le propriétaire d'un σταθμός, maison soumise à la servitude de loger les fonctionnaires royaux ou les soldats envoyés dans la colonie du Fayoûm, a été chassé par un certain Démétrios, qui était l'agent d'un fonctionnaire. Il s'agit de montrer que celui-ci n'avait aucun titre qui légitimât son occupation. Le premier aurait été une ordonnance royale attri-

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 99.

buant à une catégorie de soldats ou d'agents d'un service public toutes les maisons d'un bourg soumises à la servitude du logement. Il est moins facile de deviner l'autre titre sur lequel Démétrios aurait pu s'appuyer et la restitution de l'éditeur [ἔγ]δοσιν ne donne pas de sens; car on ne voit pas par quel motif le père du plaignant aurait fait don de son stathmos, ou l'aurait mis en adjudication. J'ai pensé qu'on pourrait trouver le sens de ce membre de phrase mutilé dans les édits royaux qui sont cités comme pièces justificatives. En effet, un édit de la vingt-quatrième année de Philadelphe statue que les σταθμοί des cavaliers dont les κλῆροι auront été confisqués resteront la propriété du roi, à moins qu'il n'ordonne de le donner à certaines personnes désignées nominativement. Τῶν τοὺς κλήρους ἀφειρημένων ἱππέων οἱ σταθμοὶ περιέστωσαν τῶι βασιλεῖ ἐὰν μή τισιν ἡμεῖς ἐπ' ὀνόματος ἐπιστείλωμεν διδόναι (verso, col. 3). Le substantif simple δόσις correspond au verbe διδόναι, et le père qui aurait fait le don n'est pas celui du plaignant, mais celui du roi auquel il s'adresse. L'auteur de la requête entend donc prouver l'illégalité de l'occupation de Démétrios, en affirmant que le stathmos n'a été attribué à celui-ci ni par une mesure générale ni par une faveur particulière et nominative du roi précédent.

Les lignes qui suivent s'écartent de la formule qui est employée dans les pièces de ce genre, en particulier dans les papyrus de Magdola : Δέομαι οὖν σου, βασιλεῦ, προστάξαι Διοφάνει τῶι στρατηγῶι γράψαι Μενάνδρωι τῶι ἐπιστάτηι[1]. La juridiction qu'invoque Pamès n'est pas celle du stratège du nome, ni celle d'un magistrat unique, comme le montre le pluriel ἀπεσταλμένοις. De plus, ceux-ci ne séjournent pas à demeure dans la province, et ils y sont envoyés avec une délégation directe du roi. Ces deux traits conviennent aux chrématistes, et la restitution de ces juges s'accorde du reste avec le rôle qu'ils jouent dans la pièce transcrite à la deuxième colonne. Pamès prie donc le roi de prescrire aux juges qu'il envoie dans la province pour le représenter de

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 102.

ne pas le laisser ruiner, mais de citer devant eux Démétrios et d'examiner l'affaire. Par suite, la correction ἀνακαλεσαμένους au lieu du singulier σάμενον (l. 9) paraît évidente.

Voici maintenant les réclamations précises que le plaignant se propose de présenter au tribunal (l. 11-14). Il y en a deux, comme le montre l'emploi des particules μέν et δέ. Le mot ἐνοίκιον indique le sens de la première, si on le rapproche de l'édit de Ptolémée II, cité dans les pièces justificatives. Ἐὰν δέ τις ἀποτάβσηται, ἀποτεισάτω ὁ ἀποβιασάμενος τοῦ οἰκήματος ἑκάστου τοῦ μηνὸς τριάκοντα δραχμὰς, τοῦ δὲ περιβόλου πεντήκοντα[1]. En vertu de cet édit, Pamès demande que Démétrios soit contraint de lui payer le loyer de la maison pour tout le temps qu'il l'avait occupée indûment. La seconde partie est un peu moins claire; cependant, nous avons, pour nous guider, le mot διαγνῶναι, qui est employé pour un jugement qui fixe la peine ou l'amende. Dans un papyrus mutilé de Magdola, qui date aussi du règne de Ptolémée III, le plaignant réclame d'un côté la réparation du dommage qui lui a été fait, et, de l'autre, la condamnation de ceux qui l'ont maltraité : τῶν μὲν νομῶν..... περὶ δὲ τῆς ὕβρεως Διοφάνην διαγνῶναι[2]. Pamès n'avait pas été victime de violences outrageantes; mais Démétrios s'était installé de force dans le σταθμός. Le plaignant priait les chrématistes de juger sur ce point et de fixer la peine que le coupable devra subir ou l'indemnité qu'il aura à payer. Il semble encore que Pamès demandait qu'on interdît à son adversaire d'entrer par force dans sa maison.

Il n'y a pas de difficulté pour les deux dernières lignes. On y reconnaît la formule finale des requêtes adressées au roi, dont les papyrus de Magdola offrent plusieurs exemples pour le même règne. Il n'y a plus qu'à l'ajuster du mieux possible à la partie conservée.

Col. 2.

La seconde pièce est du même plaignant; elle n'est pas des-

1. *Verso*, col. 3.
2. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 109.

tinée au roi, comme la première, mais à Nicoclès et aux chrématistes. Ce Nicoclès est l'εἰσαγωγεύς du tribunal. On a beaucoup discuté sur la nature et l'importance de ses fonctions, les uns le regardant comme le président, les autres comme un simple secrétaire[1]. Sans entrer ici dans cette discussion, je ferai remarquer que son nom sert d'ordinaire à désigner tel ou tel tribunal χρηματισταὶ ὧν εἰσαγωγεὺς ὁ δεῖνα, et que, sans prendre part au jugement, c'est lui qui introduit les causes devant les chrématistes; il paraît jouer à peu près le même rôle que le procureur.

L'ὑπόμνημα, distinct de l'ἔντευξις, est une note ou mémoire, qui expose avec des développements l'un des faits énoncés dans la requête, ou qui fait connaître des faits postérieurs à la remise de celle-ci, mais toujours relatifs à la même affaire. La requête une fois renvoyée par le roi aux chrématistes, ceux-ci étaient saisis du procès, et c'était à eux que Pamès adressait directement les pièces qu'il jugeait utiles à ses intérêts.

L. 6. Une fois la requête parvenue aux chrématistes, ceux-ci l'examinaient et, s'ils jugeaient la plainte recevable, fixaient un jour pour la comparution des parties. C'était au plaignant qu'incombait le soin de faire la signification à l'adversaire, en lui remettant copie de la requête, avec l'apostille des chrématistes. La restitution est donc certaine pour le fond; il peut y avoir quelque doute sur la forme. Αὐτὸς, δ' [ἐπει ἔδωκα] τὴν ἔντευξιν αὐτῶι. Mais s'il y a bien sur le papyrus un petit δ au-dessus de la ligne après κατέπλευσεν (l. 8), il faut rattacher αὐτός au membre de phrase précédent οὗ ἀπεβιάζετο αὐτός, et restituer ensuite δ[έδωκα] τὴν ἔντευξιν αὐτῶι.

Cette remise de la copie de la requête était une formalité essentielle, puisqu'elle assignait l'adversaire. Afin de constater qu'elle avait été exactement remplie, Pamès avait fait remettre la pièce à Démétrios par le serviteur des chrématistes, ce qui donnait à cet acte le même caractère authentique que pourrait le faire, chez nous, l'intervention d'un huissier. Aucun doute ne

1. Otto Gradenwitz, *Archiv*, III, p. 17 et suiv.

pouvait plus s'élever sur ce point, et le défendeur n'aurait pu nier qu'il eût reçu l'assignation. Au lieu de comparaître, il s'en alla à Alexandrie ; il en était revenu ; mais il annonçait, autant qu'on peut en juger par les lignes 11-12, dont je n'ai pas trouvé la restitution, un nouveau voyage à Héracléopolis. Bref, il se dérobait à la comparution et espérait gagner le moment où les chrématistes se transporteraient dans une autre ville du nome. Cette tactique lui était facilitée par le fait qu'il était l'agent de Phanias, ὁ παρὰ Φανίου, celui-ci étant un fonctionnaire royal ou le chef d'une compagnie qui avait pris la ferme d'un impôt; il pouvait donc alléguer les nécessités de son service qui l'obligeaient à se déplacer continuellement.

Pour couper court à cette manœuvre, Pamès adresse son mémoire aux chrématistes et les prie de lui rendre justice, même en l'absence calculée de l'adversaire. En supposant que la première lettre de και (l. 14) a été mal lue, on arrive à une restitution que justifient les explications précédentes : Δέομαι οὖν ὑμῶν, ἐπειδὴ οὐ [παρ]ί[στατ]αι, τὸ δικαῖόν μοι ἀποδ[οῦναι].

Les deux dernières lignes sont inintelligibles dans le texte, tel qu'il est donné, et l'on ne peut y trouver aucune construction. Mahaffy a supposé, dans son commentaire, que Pamès n'avait pu obtenir justice par sa requête, celle-ci n'ayant pas été transmise ou acceptée par le magistrat compétent ; qu'il aurait alors saisi les chrématistes par son mémoire. La combinaison n'est pas admissible ; un ὑπόμνημα n'a pas pour but de remplacer une ἔντευξις, mais de la compléter. Dans le cas présent, Pamès avait adressé une requête au roi ; celui-ci l'avait renvoyée aux chrématistes qui avaient mis l'affaire en état ; signification et assignation avaient été faites par les soins du demandeur et par le ministère de l'huissier du tribunal. L'affaire avait donc suivi jusque-là une marche régulière et sans incident de procédure. Mais, à ce moment, les absences réitérées de Démétrios retardèrent indéfiniment le jugement. Le mémoire du défendeur a pour objet de signaler cet artifice et il demande qu'il soit passé outre. Une correction très simple ramène l'ordre dans ce pas-

sage : au lieu de οὐ, il suffit de lire ὦ et de restituer [ἵνα] ἐφ' ὑμᾶς καταπεφευγὼς [ὦ] τοῦ δικαίου τετευχώς. Formule finale qui se rencontre, avec les mêmes termes, dans plusieurs papyrus du même temps[1].

Col. 3.

Le sujet du verbe γράφουσι est évidemment les *chrématistes*. Saisis de la plainte de Pamès, leur remontrant que son adversaire Démétrios se dérobait à une comparution, ils prirent le parti d'écrire à son chef Phanias de l'envoyer devant eux. Car la restitution la plus simple me paraît être ἐπ' αὐτούς (l. 2), quoique le nombre de lettres indiquées comme ayant disparu soit moindre. Donc, cette fois, Démétrios fut obligé de se présenter, mais il ne put pas... ici une lacune à la fin de la ligne 3 et au commencement de la suivante. Puisque la conséquence de cette confrontation fut que le σταθμός fut remis à Pamès, le sens du membre de phrase mutilé est que Démétrios ne put pas prouver ses droits à y demeurer. Reste à restituer les mots en conformité avec cette idée. Les lettres θηκεν sont la fin du verbe [κα]θῆκεν, devant lequel il convient de placer la conjonction ὅτι. Pour l'infinitif qui doit précéder, j'avais d'abord pensé à ἀποδεῖξαι, mais ce serait tenir trop peu de compte des lettres indiquées dans la transcription. Le verbe ἀν[αγ]ορ[εῦσαι] est plus satisfaisant sous ce rapport. Il l'est aussi pour le sens. Il n'y eut pas de discussion et de plaidoiries contradictoires, car il en serait fait mention. Avant d'examiner l'affaire, les juges demandèrent à Démétrios s'il pouvait affirmer par une déclaration solennelle qu'il avait des droits sur le σταθμός. Jusque-là, celui-ci avait bien pu répéter qu'il lui appartenait ; mais le déclarer en justice, peut-être avec serment, l'aurait sans doute exposé à des poursuites ; et c'était pour cela qu'il avait évité jusque-là de se présenter. Par suite, le

1. Ἵνα ὦ, βασιλεῦ, διὰ σοῦ τοῦ δικαίου καὶ ἐλεοῦ τετευχώς. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 123 ; cf. p. 122.

σταθμός fut évacué par Démétrios. Mahaffy a lu ἀπ' ἐκείνου ἀλλ 'ἡμεῖς, Meyer ἀπ' ἐκείνου λειφθέντι ἡμῖν. Ces deux lectures reviennent à peu près au même pour le sens, mais la première paraît préférable. Les mots donnés par Mahaffy (l. 6-7) ἐξητάσ[θη] τοῦ μὴ γνῶσιν εἰστεθῆναι ne se comprennent pas. Il avait d'abord lu ἐξεργα...., et Meyer a restitué avec raison ἐξειργάσ[α]το μή. Le mot γνῶσις signifie une enquête judiciaire; ici, plutôt un jugement. Démétrios tenait à l'éviter, pensant bien que le tribunal ferait droit à toutes les demandes du requérant. Il réussit à faire accepter une transaction. Elle paraît avoir consisté en ceci : Démétrios évacuait le σταθμός, objet du litige. Pamès, ayant reçu satisfaction sur le principal de sa requête, renonçait à ses demandes accessoires : paiement du loyer, dommages-intérêts pour l'emploi de la force dans l'occupation. 'Επ' αὐτῶν de Mahaffy signifierait *devant eux* (les chrématistes); ἐπ' αὐτῶι de Meyer, *sur le moment*).

J'ai réservé pour la fin le premier membre de phrase δόντων δ' ἡμῶν τὸ ὑπόμνημα, qui est embarrassant. Quelle est la personne ou les personnes désignées par ἡμῶν? Mahaffy a supposé que ce sont les deux frères nommés à la ligne 9, et qui, en l'absence de Pamès, auraient déposé pour lui le mémoire qu'il adressait aux chrématistes. J'indiquerai un peu plus loin les raisons qui m'ont empêché d'adopter cette interprétation. Est-ce le plaignant? Il serait surprenant qu'après avoir employé le singulier dans les deux autres pièces, il se servît ici du pluriel en parlant de lui. Mais surtout on ne comprend pas pourquoi il intervient afin de faire le résumé de ce qui s'est passé à l'audience du 20 Koiak et des mesures qui ont forcé Démétrios à s'y présenter. Reste alors que le pronom ἡμῶν réprésente l'εἰσαγωγεύς Nicoclès; c'est lui qui aurait remis le mémoire de Pamès aux chrématistes. Il n'y a rien là qui ne convienne aux fonctions que nous lui attribuons : introduire les affaires devant le tribunal et communiquer à celui-ci toutes les pièces propres à l'éclairer. Dans cette hypothèse, il faut admettre que c'est à lui aussi que fut remis le σταθμός évacué par Démétrios (ἀπεδόθη ἡμῖν) et qu'il l'occupa provisoirement, au moins pendant que le tribunal siégea dans

la localité, avant de se transporter dans les autres parties du nome où il avait à rendre la justice.

En conséquence des observations qui précèdent, voici la lecture et les restitutions que je propose.

Col. 1. Ἔντευξις παρὰ Φάμητος τοῦ] Πετενούριος
κατὰ Δημητρίου. — Ἀπο]βιασάμενος γάρ με
ἐνοικεῖ ἄνευ δικαίου] ἐν τῶι σταθμῶι μου,
οὔτε κατὰ κοινὸν πρόσ]ταγμα οὔτε κατὰ
ἰδίαν ἐπ' ὀνόματος] δόσιν τοῦ πατρός
σου, θεοῦ Φιλαδέλφου]. Δέομαι οὖν σοῦ, βασιλεῦ,
προστάξαι τοῖς νῦν] ἀπεσταλμένοις
ὑπό σοῦ χρηματισταῖς μ]ὴ περιιδεῖν με κατα-
φθειρόμενον, ἀλλὰ ἀ]νακαλεσαμένο[υς
αὐτὸν ἐπισκέψασθαι] περὶ τούτων [καὶ
ἐπαναγκάσαι αὐτὸν το]ῦ μὲν παρεληλυθότος
χρόνου ἀποδοῦναί μοι] τὸ ἐνοίκιον, περὶ δὲ
ἧς πεποίηκεν βίας] διαγν[ῶ]ναι καὶ ἀπ[α-
γορεῦσαι Δημητρί]ωι εἰσβιάσασθαί
με, ἵνα ἐπί σε, τὸν πάν]των σωτῆρα,
καταφυγών, βασιλεῦ, τοῦ δικαίου τυχ]ῶ.
Εὐ]τύχει.

Col. 2. Ὑπόμνημα Νικοκλεῖ καὶ [τοῖς μετ' αὐτοῦ?
χρηματισταῖς παρὰ Φάμητος τοῦ
Πετενούριος. Περὶ τῆς [ἐ]ντεύξεως
ἧς ἐνέβαλον κατὰ [Δη]μητρίου τοῦ
παρὰ Φανίου περὶ τοῦ ἐμοῦ σταθμοῦ
οὗ ἀπεβιάζετο αὐτός, δ[έδωκα
τὴν ἔντευξιν αὐτῶι διὰ τοῦ παρ' [ὑ-
μῶν ὑπηρέτου · κ[α]τέπλευσεν δ' εἰς
Ἀλεξανδρείαν καὶ τὸν ἀνάπλουν
πεποίηται καὶ φήσιν αὐτὸν εἶναι
..... κα.η αυτου .....
δηκειε..... εἰς Ἡρακλέους πόλιν.

Δέομαι οὖν ὑμῶν, ἐπειδὴ οὐ [παρ]εί[σατ]αι, τὸ δικαῖόν μοι ἀπο[δοῦναι, ἵνα ἐφ' ὑμᾶς καταπεφευγὼς [ῶ] τοῦ δικαίου τετευχώς. — L6' Ἄθυρ κδ'

Col. 3. Δόντων δὲ ἡμῶν τὸ ὑπόμνημα, γράφουσι τ[ῶι Φανίαι ἀποστεῖλαι αὐτὸν [ἐπ' αὐτούς]. Π[αραγε]νομένου δ' αὐτοῦ καὶ οὐ δυναμένου ἀν[αγ]ορεῦσαι ὅτι κα]θῆκεν αὐτῶι, παρεδόθη ἡμῖν ὁ σταθμ[ός καὶ οὐθεὶς ἐνωίκειται ἐν τῶι σταθμῶι ἀπ' ἐκείνου ἀλλ' ἡμεῖς. Δημήτριος δὲ ἐξειργά[σατο μὴ γνῶσιν εἰστεθ[ῆ]ναι ἀλλ' ἐπ' αυτῶι διαλυθῆναι. — L6' Χοιακ κ'.

L. 9-14. Mahaffy a cru que ce paragraphe se rapportait à l'affaire précédente, que Timæos et Mélanthios étaient les fils de Pétenouris, et, par suite, les frères de Pamès; c'est à ce titre qu'ils seraient intervenus. Là encore, on se heurte à bien des invraisemblances. Pamès, qui était le propriétaire du σταθμός, demandait qu'on lui fît rendre sa maison, où Démétrios s'était installé par force, et il avait eu gain de cause. Qu'avait-il à réclamer désormais et pourquoi aurait-il été mêlé au partage prononcé par le tribunal? De plus, la lecture du nom du père, Πετενούριος, est loin d'être assurée. Mahaffy avait d'abord déchiffré Πετοβάστιος. Il est probable qu'il a modifié sa première leçon, dans l'idée qu'il s'agissait d'un seul et même procès, et que, par suite, il y avait parenté entre les divers personnages qui y figuraient. Mais je crois qu'il n'en est rien, Wilcken, dans une recension du papyrus faite en 1895, ayant lu aussi Πετοβάστιος.

Nous étudierons donc les lignes 9-13 comme traitant d'une question distincte. C'est la solution donnée par les chrématistes à une contestation entre les propriétaires d'un σταθμός et ceux à qui il avait été assigné comme logement. Un édit de l'an 11 de Philadelphe avait fixé le point de droit Τῶν σταθμῶν καὶ τῶν περιβόλων τὰ μὲν [ἡ]μίση τοὺς ἐπιστάθμους ἔχειν, τὰ δὲ ἡμίση τοὺς κυρίους[1].

1. Verso, col. 3.

Nous en voyons l'application dans un papyrus de Magdola sous le règne suivant. Un soldat mercenaire, Machatas, ayant reçu un σταθμός dans le bourg de Pélusium, avait fait le partage avec le propriétaire égyptien, Pooris. Τοῦ γὰρ ἀνδρὸς Μαχάτου σταθμοδοθέντος ἐν κώ[μηι] Πηλουσίωι καὶ διελομένου πρὸς τὸν Πόωριν καὶ ἀνοικοδομήσαντος ἐν τῶι αὐτοῦ τόπωι[1]. Le même principe du partage par moitié est rappelé dans un édit de l'année 118. Ἀνεπιστάθμους δ' εἶναι (suit l'énumération) τῶν δ' ἄλλων τῶν δοσίμων μὴ πλεῖον ἐπισταθμεύεσθαι τοῦ ἡμίσους[2]. Mais l'application devait soulever bien des contestations, par la difficulté de faire deux parts égales. C'est sur l'exécution et non sur le principe du partage qu'eurent à statuer les chrématistes.

Le premier point à éclaircir est le sens de σταθμοῦχος. Est-ce le propriétaire du σταθμός (κύριος), comme l'a interprété Meyer? Est-ce, comme le soutient Schubart, le soldat ou l'agent du gouvernement à qui on a donné le logement? L'opposition entre les deux termes est bien marquée dans une phrase de Polyen : Ἕκαστος τῶν σταθμούχων τὸν ἴδιον ἐπίσταθμον εὖ μάλα καταμεθύσας ἀπέκτεινε[3]. Mais le terme a-t-il pris un autre sens dans la langue administrative de l'Égypte, par analogie avec κληροῦχος, le soldat qui a reçu un lot de terre? Il ne semble pas. En effet, le soldat logé chez l'habitant est appelé ἐπίσταθμος dans l'édit de Ptolémée II comme dans la phrase de Polyen[4]. Il n'est pas admissible que, dans le même papyrus, l'homme qui est placé dans cette condition soit désigné par le terme de σταθμοῦχος, qui lui fait opposition. Ce même mot est employé encore dans un papyrus du règne de Ptolémée III, où il désigne indubitablement le propriétaire, qui est un Égyptien, en l'opposant au mercenaire Machatas, qui est dit avoir reçu un σταθμός, σταθμοδοθείς. Par conséquent, dans notre texte (l. 9 et 13) σταθμούχωι désigne le propriétaire du

1. *Bull. de Corr. hellén.*, 1902, p. 102.
2. Grenfell, Hunt et Smyly, *Tebtunis papyri*, I, p. 27, l. 168.
3. Polyen, VIII, 40.
4. Verso, col. 3. Voir le texte cité plus haut. — Dans une autre ordonnance (col. 2) σταθμὸν ἔχειν, ἐπ σταθμεύειν.

σταθμός. Timæos et Mélanthios sont les ἐπίσταθμοι. A quel titre? Eux-mêmes n'en ont aucun. Mais leur père est appelé ῥαβδοφόρος, c'était une sorte d'appariteur qui était aux ordres des hauts fonctionnaires de la province. En cette qualité d'agent de l'administration, il avait droit à un logement. Il paraîtrait naturel qu'il en jouît seulement pendant la durée de ses fonctions, tout au plus, pendant sa vie. Mais, par un abus qui se produisit de très bonne heure, les σταθμοί étaient devenus, sauf quelques réserves, une véritable propriété. Nous voyons, dès Ptolémée Philadelphe, deux clérouques léguer leur σταθμός à leurs fils[1]. Dans le papyrus de Magdola, déjà cité, Machatas ayant reçu un σταθμός le partagea par moitié avec le propriétaire égyptien; puis, il éleva sur son lot une chapelle de la Déesse Syrienne et commença à s'enclore. A sa mort, sa veuve resta sur le lot, non par tolérance, mais en vertu d'un droit, si bien qu'elle adressa une requête au roi Ptolémée III, pour lui demander de la protéger contre les prétentions du propriétaire. C'est aussi comme héritiers du rabdophore que les deux frères entrèrent en lutte avec le propriétaire; il n'y avait pas contestation sur le droit, mais sur la composition des lots. Les chrématistes en décidèrent. Dans le premier cas, le rez-de-chaussée est laissé au propriétaire; à l'ἐπίσταθμος est attribuée une tour à deux étages. Le second lot était un peu plus considérable : il y avait aussi une tour à deux étages, mais, de plus, une cour et un logement adossé à la tour. Ce fut ce logement que les chrématistes assignèrent au propriétaire; le reste à l'ἐπίσταθμος.

A la suite des colonnes que nous venons d'étudier, le papyrus contient encore une colonne sur le recto et trois sur le verso. Elles nous ont conservé six ordonnances royales de Ptolémée II Philadelphe.

1° Dans la première, qui est postérieure à l'année 16 de son

1. *Petrie papyri*, I, 14, l. 16; 17, 2, l. 10.

règne, défense de réclamer ou d'occuper les σταθμοί devenus vacants (col. 4 du recto)[1] ;

2° La date est effacée. Défense à celui qui a déjà un σταθμός d'en demander un autre, sous peine de se voir retirer celui qu'il occupe (col. 1 du verso) ;

3° An 10. Très mutilée. Défense de tirer de l'argent du σταθμός, sous peine d'une amende au profit du trésor royal (col. 2) ;

4° An 10. Défense de vendre et d'hypothéquer les σταθμοί ou d'emprunter sur ce gage (col. 2) ;

5° An 11. Ordonnance pour le partage par moitié du σταθμός entre le propriétaire et l'ἐπίσταθμος (col. 3) ;

6° An 24. Revendication pour le domaine royal des σταθμοί occupés par les cavaliers dont les κλῆροι avaient été repris par le domaine royal.

Ce sont les pièces justificatives des arrêts que les chrématistes avaient prononcés, de même que, dans nos tribunaux, les magistrats doivent citer les articles du code sur lesquels ils fondent leurs décisions. La preuve en est que ces pièces ne sont pas rangées dans l'ordre chronologique (an 16, 10, 11, 24). L'ordre suivi est celui des sentences qu'elles ont pour but de justifier. De fait, les deux dernières ordonnances (col. 3) posent les règles qui sont invoquées dans la requête de Pamès ou qui ont inspiré la décision des juges. Mais celles qui précèdent n'ont aucun rapport avec les deux affaires que nous venons d'étudier. Qu'en conclure ? C'est qu'elles se rapportaient à d'autres affaires, transcrites sur les feuilles de papyrus qui précédaient celle qui nous est parvenue. Celle-ci proviendrait probablement d'un registre où étaient consignées les copies des affaires jugées par les chrématistes, divisées par audience. A la fin de chacune d'elles, on ajoutait les lois et ordonnances invoquées par les parties ou qui motivaient les décisions du tribunal.

1. Je propose pour les dernières lignes de cet édit une restitution qui diffère un peu de celle de Mahaffy : Ἐὰν δέ τινες [αἰ]τήσωνται ἢ κατὰ παραχώρησιν [λα-6]ῶσιν ἢ ἄλλως πως οἰκονομήσωνται τρόπωι ωἱ[τινι]ουν, αἱ οἰκονομίαι ἄκυρ[ο]ι ἔστωσαν καὶ προσαπ[οτιν]έτωσαν τὰ ἐν[ο]ίκια παντὸς τοῦ χρόνου οὗ ἂν [ἐνοικ]ήσωσιν κατὰ τὸ [τοῦ] βασιλέως πρόσταγμα.

J'ajouterai une remarque sur le calendrier employé dans les édits royaux. Ceux qui sont cités dans ce papyrus ont été rendus dans les années 10, 11 et 24 de Ptolémée II Philadelphe. Ils sont datés seulement du mois macédonien. Il en est de même pour la célèbre ordonnance de l'an 23 instituant le paiement des prémices destinées au culte d'Arsinoé Philadelphe[1] et pour les corrections introduites en l'an 26[2]; de même encore pour un autre édit de l'an 27[3]. Les exemples sont assez nombreux pour en conclure qu'aucun acte royal, où le mois égyptien est ajouté au mois macédonien, ne doit être attribué à Ptolémée II. Tel est le cas pour une lettre adressée par un roi au commandant de la garnison égyptienne de Théra[4]. Elle n'est certainement pas de Ptolémée I, comme l'avait cru à tort Mahaffy, ni de Ptolémée II. Hiller et Strack l'ont attribuée avec beaucoup de probabilité à Ptolémée III. Il en résulterait que la double notation du mois macédonien et du mois égyptien aurait été introduite sous ce prince dans la chancellerie royale. On peut affirmer, d'après les papyrus de Magdola, que les gouverneurs de province en ont fait usage dès cette époque. En effet, Diophanès, qui fut stratège du nome Arsinoïte pendant les dernières années d'Évergète, et les premières de Philopator, a daté par la double notation du jour et du mois macédonien et égyptien toutes les apostilles aux requêtes et aux plaintes qui lui étaient renvoyées; la même mention était répétée sur le verso des papyrus. C'est, sinon une preuve décisive, du moins une probabilité assez forte. Dès maintenant, on peut tenir pour certain que toutes les lettres et ordonnances royales datées seulement d'après le calendrier macédonien sont antérieures à l'an 27 de Ptolémée II.

P. Foucart.

1. Grenfell, *Revenue laws of Ptolemy Philadelphus*, p. 22; cf. p. 21.
2. *Ibid.*, p. 23.
3. Amherst Papyri, II, p. 39.
4. *Inscr. Gr. mar. Æg.*, t. XII, fasc. I, n. 327.

A PROPOS DES SALUTATIONS IMPÉRIALES DE NÉRON

Dans le numéro mars-avril 1904 de la *Revue archéologique* (p. 263 et suiv.), M. Stuart Jones étudie la chronologie des salutations impériales de Néron : sur plusieurs points, les conclusions de son article sont très différentes des résultats auxquels j'étais moi-même arrivé dans l'étude que la *Revue archéologique* imprima en 1901. M. Stuart Jones me permettra de défendre certains de ces résultats qu'il attaque à grand renfort d'italiques, de points d'exclamation et de guillemets ; plusieurs de ses corrections me paraissent discutables, et le texte de son article n'est pas toujours exempt des mêmes « erreurs » qu'il me reproche.

Tout d'abord, à propos du mode de numération en usage pour les puissances tribunices de Néron, il me semble qu'on peut très bien admettre, comme l'a fait M. Cagnat, que, dans des inscriptions relatives à des faits antérieurs à l'an 60, on a appliqué le mode de supputation postérieur à cette même année. Cette hypothèse n'implique pas du tout, comme le dit M. Stuart Jones (p. 264), qu'un lapicide « se serait avisé de devancer le changement survenu en 60 par ordre de la chancellerie impériale ». Certaines inscriptions concernant des événements antérieurs à 60 ont pu être refaites ou faites après 60 et il n'est pas étonnant que dans le nouveau texte on ait tenu compte du changement en question. L'expression : « effet rétroactif », employée par M. Cagnat, n'a pas d'autre sens.

Les critiques que M. Stuart Jones adresse à mon étude portent principalement sur quatre points :

1° Je rapporte la sixième salutation à la prise de Tigranocerta que je place en septembre 59, et non à la prise d'Artaxata que je place en avril de la même année. — En premier lieu, M. Stuart Jones n'est pas d'accord avec moi sur la date de la prise d'Artaxata : il la rapporte à l'été de 58, sans autre indication plus précise, d'ailleurs, qu' « encore plus tard », par rapport au début de la campagne de Corbulon en Arménie et aux succès de Duvius Avitus sur le Rhin. « Les nouvelles de la prise d'Artaxata, dit-il, sont parvenues à Rome dès l'année 58, puisque le procès de Suillius est postérieur à leur réception. » En adoptant la chronologie d'Egli, suivant laquelle la prise d'Artaxata, aussi bien que celle de Tigranocerta se placerait en 59, j'ai choisi l'hypothèse qui, de l'aveu de M. Stuart Jones lui-même, explique le mieux le récit de Tacite. Un texte de Pline l'Ancien (*H. N.*, II, 70 (72) 180) établit la date de cette campagne en Arménie : sous le consulat de C. Vipstanus Apronianus et de C. Fonteius Capito, en l'an 59, Corbulon observa en Arménie, le 30 avril, une éclipse qui fut visible aussi en Campanie. Il ne me semble pas que l'argument auquel M. Stuart Jones a recours, pour avancer d'un an la date de la prise d'Artaxata, soit très décisif : si cette victoire a eu lieu réellement en 59, il faut supposer que « Tacite, qui sans doute a dû se servir des procès-verbaux du Sénat, a commis une erreur en plaçant le procès de Suillius après la discussion sur les honneurs décrétés à Néron. » Cette supposition n'a rien d'invraisemblable et l'erreur commise par Tacite dans l'usage des procès-verbaux du Sénat ne serait pas surprenante : M. Fabia a établi dans son livre sur les sources de Tacite (p. 312 à 319) que l'historien des *Annales* s'est fort peu servi des *Acta senatus*, si même il s'en est servi une seule fois *directement*, et qu'il accordait assez peu de confiance à ce document officiel. Reste la question de la succession chronologique : dans le livre XIII des *Annales*, le récit des opérations en Arménie qui aboutissent à la prise d'Artaxata occupe les chapitres 34 à 41 ; les chapitres 42 à 43 sont consacrés au procès de P. Suillius. Le chapitre 42 commence par ces mots : *variis deinde casibus...* ; mais quelle valeur doit-

on accorder à ce *deinde*? Ce ne serait pas la seule fois que Tacite se serait écarté du principe annalistique et aurait, sans avertir le lecteur, transporté les événements d'une année dans le récit d'une autre année. C'est une liberté qu'il a prise souvent, et, en général, dans le récit des guerres ou autres événements extérieurs, ce qui est précisément le cas ici. (Sur ces interversions chronologiques, cf. Fabia, *ibid.*, p. 430 à 437.) Je persiste donc, en dépit du texte de Tacite, à réunir en une seule campagne que je place en 59, d'avril à septembre, la prise d'Artaxata, la marche d'Artaxata à Tigranocerta et la prise de Tigranocerta : cette dernière opération, marquant la fin de la campagne de 59, me paraît seule devoir justifier la sixième salutation.

2° Pour ce second point, je reconnais l'erreur que j'ai commise; la critique de M. Stuart Jones est donc parfaitement fondée.

3° En plaçant la neuvième salutation dans l'été de 61, je l'ai, paraît-il, fait remonter au delà de la huitième que je place dans l'hiver de la même année. Mais je croyais pourtant bien que les mois de janvier, février et mars, qui passent généralement pour des mois d'hiver (surtout en Angleterre, et il s'agit ici de la campagne de Suetonius Paullinus contre les Bretons), étaient antérieurs aux mois de mai, juin et juillet pendant lesquels a lieu la campagne d'Orient. En rapportant la campagne de Suetonius Paullinus aux mois d'hiver 60-61, et non aux mois d'hiver 61-62, comme M. Stuart Jones l'a cru, j'évite précisément le reproche qui m'est adressé p. 269, n. 5. Que Néron ait remplacé Paullinus par Petronius Turpilianus « à cause de ses négligences », cela n'enlève rien à la victoire remportée par Paullinus sur Boudicca. Tacite nous donne assez clairement à entendre (*Ann.*, XIV, 38-39) que ce rappel fut le résultat d'une délation fausse et intéressée; on saisit un prétexte minime pour retirer le commandement à Paullinus et le confier à un incapable, au moment où la guerre était effectivement terminée. Tacite ajoute que Petronius Turpilianus fut envoyé en Bretagne pour remplacer Paullinus au moment où il venait de quitter le consulat : *qui jam cons*

latu abierat. C. Petronius Turpilianus fut consul pour 61 avec L. Caesennius Paetus, mais il paraît probable que Petronius Turpilianus a quitté le consulat dans le courant de l'année pour aller prendre son commandement en Bretagne. A ce moment-là, la campagne est terminée : c'est donc bien *dans les mois d'hiver du commencement de 61*, — je précise, puisque ma formule a paru obscure à M. Stuart Jones, — que se place la victoire de Suetonius Paullinus, à laquelle j'ai cru pouvoir rapporter la huitième salutation.

4° Je rapporte la dixième salutation à la victoire définitive de Corbulon sur Tiridate. M. Stuart Jones la rapporte à la découverte de la conspiration pisonienne. Lui-même fait remarquer que cet événement n'était pourtant pas un triomphe militaire remporté sur les ennemis du peuple romain. Et le texte de Tacite qu'il appelle en témoignage (*Ann.*, XV, 72) ne me paraît pas suffisant pour réfuter cette objection. Tacite dit bien que Néron convoqua le Sénat, pour lui rendre compte de la conspiration, en se donnant les airs d'annoncer une victoire militaire et en décernant le *triumphale decus* à différents personnages. Mais il me semble précisément que si, dans un cas aussi exceptionnel, Néron avait été *consalutatus imperator*, Tacite n'aurait pas manqué de le signaler, comme il signale les *insignia triumphalia* et les autres honneurs décernés à cette occasion. — Je persiste donc à chercher dans un événement militaire l'occasion de la dixième salutation : et il me semble qu'on peut très bien la rapporter à ce que j'ai peut-être eu tort d'appeler la *victoire* définitive de Corbulon sur Tiridate. M. Stuart Jones me fait remarquer qu'il n'y a pas eu en fait *victoire*. Mais les faits dont parle Tacite (*Ann.*, XV, 25 à 30) ont la même signification et ont dû avoir le même retentissement qu'une *victoire*. Si l'on admet, comme je l'ai établi et comme M. Stuart Jones ne fait pas difficulté de le reconnaître, que la onzième salutation peut être justifiée par la soumission de Tiridate et son voyage à Rome, — qui n'est pas non plus que je sache une *victoire*, — pourquoi ne pas voir dans les cérémonies antérieures de la soumission de Tiridate la cause

de la dixième salutation? Dès ce moment, le roi se déclare prêt à aller à Rome et à se présenter en suppliant à Néron ; un simulacre de la scène a lieu : au milieu d'un imposant déploiement de troupes parthes et romaines, s'élève la statue de Néron placée sur une chaise curule; aux pieds de la statue, Tiridate dépose solennellement son diadème. Quelques jours plus tard le roi s'en va, mais non sans avoir demandé à Corbulon l'autorisation d'aller revoir ses frères et sa mère avant de se mettre en route pour Rome; en partant, il laisse sa fille en otage et il écrit une lettre suppliante à l'empereur (Tacite, *Ann.*, XV, 30). N'y a-t-il pas dans ces faits tous les caractères d'un succès définitif qui clôt la campagne de Corbulon contre les Parthes?

J'ai, il est vrai, indiqué comme date de ces événements et par conséquent de la dixième salutation le commencement de 66. M. Stuart Jones ne manque pas de relever cette grosse erreur et de me rappeler que les événements invoqués par moi sont de 63. En deux endroits de mon travail, pp. 174 et 176, cette erreur regrettable se retrouve; la référence que je donne au texte de Tacite, qui relate les faits de 63, montre qu'il s'agit, dans les deux cas, d'une faute d'impression. Mais M. Stuart Jones ne me permettrait pas d'invoquer une pareille excuse; et il aurait tout à fait raison.

A ce propos, je me permets de lui signaler un certain nombre d'inexactitudes qui, en plusieurs points de son travail, rendent dfficile l'usage des références et des notes.

P. 263, n. 1, l. 11 : M. Stuart Jones me renvoie obligeamment à un texte de Tacite que j'ai négligé pour établir la date de la sixième salutation; c'est *Ann.*, XIII, 41 et non *Ann.*, XIII, 42, 5 qu'il faut lire.

P. 263, n. 1, l. 5 : il est nécessaire de corriger *Ann.*, XIV, 42-43 en *Ann.*, XIII, 42-43.

P. 267, l. 27 : la phrase de Tacite (*Ann.*, XIII, 41), relative à l'incendie d'Artaxata par Corbulon, est inexactement citée : *quia nec teneres sine valido praesidio*, etc. Dans le texte rapporté par M. Stuart Jones, *qui* est une faute d'impression évidente pour

quia; *teneri* est une leçon du *Mediceus* avec laquelle il faut sous-entendre le mot *poterat*; la correction de Nipperdey, *teneres*, paraît préférable et elle a été généralement adoptée.

M. Stuart Jones est décidément peu heureux dans ses citations de Tacite : p. 270, l. 23, n. 3, on se demande sur la foi du renvoi quelles sont les manifestations décrites par Tacite (*Ann.*, XV, 9) à propos du « succès fort équivoque de Corbulon ». Dans le chapitre indiqué, il est question des dispositions militaires prises par Corbulon pour occuper la rive de l'Euphrate et fermer aux Parthes l'entrée de la Syrie. Il semble bien que, là encore, il faille corriger, XV, 9 en XV, 18, chapitre où sont décrites les mesures prises par Néron justement pour donner le change à l'opinion publique et faire croire à un succès décisif en Orient.

Enfin, quant au texte cité, p. 269, n. 5 : *biennio res prosperas habuit* (Tacite, *Ann.*, XIV, 29), à propos des succès de Suetonius Paullinus en Bretagne, il m'a été impossible de le retrouver dans les *Annales*. Je n'ai pas eu grand'peine, en revanche, à le découvrir dans la *Vie d'Agricola*, ch. 14.

J'ignore de quelle édition de Tacite M. Stuart Jones a pu se servir pour établir ses citations. Sur quinzes références de Tacite que contient son étude, six sont inexactes, six autres empruntées à mon article; trois références justes sont la contribution personnelle de M. Stuart Jones.

D'autres renvois gagneraient également à être faits avec plus de précision : je signalerai, p. 264, l. 7 la référence à Mommsen, *Staatsrecht*, 3e édit., t. II, qui doit être corrigée ainsi : p. 798, n. 1, au lieu de p. 198, n. 1 ; — même page, l. 6, pour l'article d'Henzen, *Hermes*, II, p. 49 et suiv. et non p. 50 et suiv. ; — p. 270, n, 1, dans la référence à l'article de Rostowzew (*Revue Numismatique*, 1898), c'est plutôt à la page 100 qu'à la p. 82 qu'il faut renvoyer; c'est à la p. 100 que se trouve mentionné le congiaire en question.

Pourquoi M. Stuart Jones, ayant à renvoyer aux *Monnaies impériales* de Cohen (p. 264, n. 4), choisit-il l'édition de 1859 et non celle de 1880? Encore conviendrait-il de citer exactement :

Cohen, II, nos 29 et 30 ne correspond à rien; c'est Cohen, I, *Néron*, nos 29 et 30 qu'il faut lire; dans l'édition de 1880, cette monnaie se trouve tome I, *Néron*, nos 213-214.

Certaines références au *Corpus inscriptionum latinarum* ne sont pas moins sujettes à caution. P. 265, n. 4, parmi les bornes milliaires de la route d'Emerita à Salmantica, le renvoi à *C. I. L.*, II, 4665, me paraît à tout le moins inutile. M. Stuart Jones ne peut invoquer sérieusement pour établir la coïncidence de la 4e salutation impériale avec la 5e puissance tribunice le fragment : IMP· IIII· P · P. De même, p. 269, n. 4, l'inscription *C. I. L.* III, 6742, *a*, ne devrait pas être citée en témoignage, les chiffres de la salutation impériale et de la puissance tribunice y étant restitués. — L'inscription citée par M. Stuart Jones — p. 270, fin de la note 5 de la page précédente — appelle une correction : *C. I. L.*, VI, 597 = 30201 *a* ne correspond à rien, puisque 30201 *a* n'existe pas dans le sixième tome du *Corpus*; c'est, je pense, *C. I. L.*, VI, 597 = 30801 *a* qu'il faut lire.

Enfin, dans le texte même de l'article, je relèverai quelques inexactitudes : p. 271, l. 24, M. Stuart Jones a écrit ou laissé passer : « *neuvième* salutation » au lieu de dixième; — p. 264, l. 11 : « le mode de supputation devenu fixe depuis Hadrien », — c'est-à-dire l'habitude de dater les puissances tribunices du 10 décembre, — existe en réalité depuis Trajan.

Il n'est pas jusqu'au français très correct de M. Stuart Jones qui ne soit gâté en un endroit au moins par une formule obscure : p. 265, n. 3, « six exemples : en deux le numéro de la salutation est restauré », semble vouloir dire que deux des inscriptions signalées comportent cette restitution; vérification faite, l'auteur a voulu dire que dans la seconde seulement des inscriptions en question (XII, 5469) le numéro est restauré.

J'ai cru utile d'ajouter à la discussion des points qui, malgré la critique pénétrante de M. Stuart Jones, me paraissaient encore contestables, cette liste d'*errata* que je n'ose croire complète.

EDOUARD MAYNIAL.

Rome, 20 juin 1904.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

DE LA

COLLECTION CAMPANA

I

Le XIXe siècle a vu se former un grand nombre de collections publiques — nationales, corporatives ou municipales — par l'absorption progressive de collections princières ou privées. En Grande-Bretagne seulement, l'existence de majorats, appuyés sur de vastes propriétés immobilières, a retardé ce mouvement d'absorption; d'importantes collections appartiennent encore aux descendants ou aux héritiers de ceux qui les ont formées au XVIIe et au XVIIIe siècle. Partout ailleurs, même en Italie depuis 1870, les trésors d'art des privilégiés deviennent ou sont devenus ceux des peuples; à Rome, un seul des grands musées d'antiques du passé, celui de la villa Albani, est encore propriété particulière; ceux des Borghèse et des Ludovisi ont été récemment acquis par l'État.

Pendant que les vieilles collections privées disparaissaient de la sorte, il s'en formait sans cesse de nouvelles, réunies à grands frais par les possesseurs des grosses fortunes auxquelles le développement industriel et commercial du XIXe siècle a donné naissance. Mais la plupart d'entre elles ont déjà disparu, soit qu'elles aient été dispersées en vente publique, après la mort ou la ruine de leurs propriétaires, soit qu'elles aient été cédées par eux à des États ou à des corporations. Les lois successorales presque partout en vigueur, jointes à l'instabilité des richesses rapidement acquises et au développement de cet esprit de muni-

ficence que les Anglais appellent *public spirit*, ont pour résultat que les collections privées s'émiettent ou deviennent publiques, comme l'eau des rivières se transforme en pluie ou se déverse à la mer. Est-il nécessaire de citer des exemples? Une seule constatation en tiendra lieu. Lors de l'Exposition universelle de 1867, une société d'écrivains publia un ouvrage en deux volumes intitulé *Paris-Guide*; un chapitre de ce livre encore instructif est consacré aux collections privées de la grande ville. Or, j'ai remarqué que, de toutes les collections énumérées ou décrites, *il n'en subsiste plus aujourd'hui une seule*; même celle que possédait alors James de Rothschild s'est non seulement divisée, mais amoindrie, à la suite des legs importants faits au musée du Louvre par deux membres décédés de cette famille. De toutes les autres, il ne reste que des débris épars et, pour faire connaître ce qu'elles ont été jadis, des catalogues de vente après déconfiture ou après décès[1]. *Nulla brevem dominum sequitur*, comme écrivait Horace à Postumus.

L'histoire des collections privées n'a jamais été faite et c'est depuis peu seulement que la curiosité des archéologues s'est tournée vers ce vaste sujet. Pour ne parler que des collections d'antiques — car il n'existe pour ainsi dire rien sur les autres — M. Michaelis fut le premier, dans ses *Ancient marbles in Great Britain* (1882), à raconter la naissance et le développement de celles dont l'Angleterre s'enorgueillit encore. Puis ce fut l'histoire des collections romaines du XVe et du XVIe siècle qui occupa MM. Müntz[2] et de Nolhac[3] en France, Michaelis[4], Schreiber[5] et

1. Voir Louis Soullié, *Les ventes de tableaux, dessins et objets d'art au* XIXe *siècle* (1800-1895), Paris, 1896. Les collections vendues y sont classées chronologiquement et par ordre alphabétique des noms des collectionneurs.

2. Müntz, *Les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance*, in *Revue archéol.*, juillet 1884 à avril 1887.

3. Nolhac, *Les collections de Fulvio Orsini*, dans les *Mélanges de Rome*, 1884.

4. Michaelis, *Geschichte des Statuenhofes im vatikanischen Belvedere*, in *Jahrbuch des Instituts*, 1890, p. 5; *Storia della collezione capitolina di antichità*, in *Röm. Mittheilungen*, 1891, p. 1 (cf. E. Rodocanachi, *Le Capitole romain antique et moderne*, Paris, 1904).

5. Schreiber, *Die antiken Bildwerke der Villa Ludovisi*, Leipzig, 1880.

Robert[1] en Allemagne, Lanciani en Italie[2]. J'ai moi-même réuni de nombreux renseignements sur des collections disparues dans deux volumes de ma *Bibliothèque des monuments figurés* (*Peintures de vases*, 1891, et *Pierres gravées*, 1895), ainsi que dans mon édition de l'Album de Pierre Jacques (1902). Pour les collections françaises qui ont abouti au Musée du Louvre, M. Michon a publié une série de notices, qu'il ferait bien de réunir, dans le *Bulletin de la société des Antiquaires*, la *Revue des Études grecques* et d'autres recueils. Mais le seul livre où l'on trouve un exposé d'ensemble, le *Handbuch* de Stark, ne donne que des indications tout à fait sommaires, mêlées de beaucoup d'inexactitudes; je ne parle pas du *Handbuch* de Sittl, qui n'est qu'un amas confus de notes mal prises. Ce qu'il faut avant tout aujourd'hui, ce sont des monographies de collections; une histoire générale des collectionneurs doit être préparée par des travaux de détail.

II

Aucun des musées privés du XIXe siècle n'a compris autant de séries diverses et n'a renfermé autant d'objets précieux de tout genre que celui du marquis Campana à Rome. Si les collections de Lord Hertford (léguées par lui à son fils naturel Sir Richard Wallace, aujourd'hui propriété publique à Londres) et de Spitzer (dispersées en 1893) ont représenté une valeur vénale bien plus considérable, elles n'ont pu rivaliser avec celles de Campana par la variété de leur contenu. Lord Hertford possédait surtout des meubles et des tableaux postérieurs au XVIe siècle; il n'eut jamais le goût des antiquités. Spitzer n'avait qu'un petit nombre de tableaux du XVe siècle et d'antiquités grecques, d'ailleurs en partie suspectes; sa passion de collectionneur le porta plutôt vers les trésors d'église, l'orfèvrerie, les bronzes, les ivoires.

1. K. Robert, *Die antiken Sarkophagreliefs*, t. II et suiv.
2. R. Lanciani, *Storia degli Scavi di Roma e notizie intorno le Collezioni romane di antichità*, t. I (1400-1530), Rome, 1902; t. II (1531-1549), Rome, 1903.

Campana seul fut un collectionneur encyclopédique et lorsque la France acquit son Musée, après les prélèvements faits par l'Angleterre et la Russie, il n'y a presque pas une section du Louvre, en dehors de celle du XVIIIe siècle, qui n'y ait trouvé à s'enrichir.

Je n'ai pas la prétention d'écrire l'histoire du Musée Campana et de sa dispersion; un pareil travail exigerait de longues recherches à Rome même, d'abord dans les collections de journaux de 1858 à 1861, puis dans les archives de l'État, et d'autres recherches, peut-être plus difficiles encore, à Saint-Pétersbourg et à Londres. L'acquisition du Musée par la France, en mai 1861, a dû donner lieu à des correspondances diplomatiques; mais celles qui existent aux archives des Affaires Étrangères sont encore inaccessibles et les autres, transmises par le Ministère d'État au Ministère des Finances, ont dû être détruites dans l'incendie de mai 1871. Je me suis assuré qu'il n'y a rien, ou presque rien, au Ministère des Beaux-Arts; quant aux archives du Louvre, elles semblent avoir été mises au pillage, avant 1870, dans un intérêt que je ne m'explique pas bien, et ce qu'elles contiennent sur l'acquisition Campana est insignifiant. En somme, l'esquisse que je publie est surtout fondée sur des documents imprimés — journaux français, articles de Revues, brochures de polémique — et sur des témoignages oraux, pour la plupart indirects. Si j'avais reconnu plus tôt l'intérêt de ce sujet, à la fois scientifique, historique et anecdotique, il m'eût été facile d'interroger les hommes qui prirent une part décisive à l'acquisition ou à l'installation du Musée, Léon Renier, Ernest Desjardins, Charles Clément, qui ont été mes maîtres et mes amis. Malheureusement je n'y ai point songé de leur vivant et je doute fort qu'ils aient laissé des notes sur le rôle qui leur est échu dans cette affaire. Les survivants, MM. Heuzey, Saglio, Froehner, étaient alors tout jeunes; j'ai obtenu d'eux, directement ou indirectement, quelques informations dont je les remercie[1]. A l'étranger, j'ai

1. M. Froehner a bien voulu répondre par écrit à toutes les questions que lui posait de ma part notre ami commun, M. le capitaine Espérandieu. J'ai d'autant plus lieu de reconnaître ici sa libéralité que l'an prochain, si nous

recueilli des renseignements de Mme la comtesse Ersilia Lovatelli, de MM. Helbig (Rome), Cumont (Bruxelles) et Cartier (Genève); qu'ils reçoivent ici l'expression de ma gratitude. Malgré mes efforts, je me sens encore très imparfaitement instruit et je serais heureux si l'histoire dont je vais retracer les grandes lignes, *sine ira nec studio*, pouvait provoquer quelques publications complémentaires ou susciter de nouveaux témoignages; en particulier, ceux qui possèdent les papiers de Sébastien Cornu devraient pouvoir ajouter beaucoup de détails intéressants au peu que j'ai pu recueillir. Je n'entends donner qu'une esquisse, un canevas, en indiquant mes sources toutes les fois qu'on m'a autorisé à le faire; d'autres, s'ils le peuvent, compléteront le tableau. Je dois ajouter que cette histoire soulève des questions personnelles assez délicates; sans rien taire de ce que j'ai appris, je m'abstiendrai le plus possible de juger les hommes, dont le rôle, les intérêts et les passions me sont encore très imparfaitement connus.

III

Gian Pietro Campana, plus tard marchese Campana di Cavelli, naquit à Rome en 1807. Il appartenait à une riche famille de la bourgeoisie romaine qui possédait de vastes biens-fonds dans la *Campagna* et qui affermait à long bail les *latifundia* appartenant à des couvents. Je ne sais rien de sa jeunesse ni de l'éducation qu'il reçut; mais les articles qu'on a de lui, dans le *Bullettino dell' Instituto*, prouvent qu'il devait être assez lettré et qu'il avait lu les poètes latins. Ces articles, publiés de 1834 à 1845, sont signés, le premier *Pietro Campana*, les deux autres *Cav(aliere) Campana*; il semble donc n'avoir pris ou reçu le titre de marquis que postérieurement à cette dernière date. Dans l'index de la vaste encyclopédie de Moroni, on lit que Campana comptait, parmi ses ancêtres, Mgr Antonio Campano di Cavelli di Cam-

sommes encore de ce monde, nous pourrons célébrer, M. Froehner et moi, le vingtième anniversaire d'une brouille archéologique sans éclaircie.

pana, évêque de Crotone et de Teramo vers 1450, historien, poète, orateur, secrétaire de trois papes et du roi Ferdinand Ier d'Aragon, ainsi que Cesare Campana dit d'Aquila, historien de la guerre des Flandres et de la guerre entre les Chrétiens et les Turcs. Tout cela peut faire partie d'une généalogie fabriquée après coup. Je laisse ouverte la question de savoir si Campana fut créé marquis par Pie IX, ou s'il usurpa ce titre, comme cela se faisait souvent avant 1870, par le fait de l'acquisition d'une terre *noble*.

Campana épousa une Anglaise, Miss Emily Rowles, dont la mère s'appelait Mrs Crawford (par suite d'un second mariage?). Mrs Crawford se fixa à Ham vers 1846 et aida, dit-on, à l'évasion de Louis Napoléon, détenu, depuis 1840, dans la forteresse de cette ville. C'est dans une voiture appartenant à Mrs Crawford que l'aubergiste fit échapper le prétendant, revêtu de la blouse de l'ouvrier Badinguet[1]. Λέγω τὰ λεγόμενα. Miss Rowles vint plus tard à Rome; elle était âgée de près de trente ans lorsqu'elle épousa Campana.

Louis Napoléon avait encore d'autres obligations envers cette famille — *offensae veteris reus atque tacendae.* La conspiration qui aboutit au coup d'État du 2 décembre, avait dû éclater, suivant le projet primitif des bonapartistes, pendant l'été de 1851. Au printemps de cette année, le prince président emprunta une grosse somme à la marquise Campana. Ce que je sais à ce sujet est fondé sur un texte, resté inaperçu jusqu'à présent dans les *Papiers et correspondances de la famille impériale* (t. II, p. 125). Il s'agit des « Dépenses de la liste civile »; l'annotation entre crochets est due aux éditeurs des *Papiers* :

« Campana (comtesse et marquise Émilie) [il y a là deux personnes sans doute, mais les documents que nous possédons ne nous permettent pas d'établir entre elles une distinction suffisante] prête à Louis Napoléon 33.000 francs. Nous avons la traite : « Bon pour 33.000 francs que moi, la soussignée, je

1. Voir l'article *Badinguet* dans le premier *Supplément* de Larousse.

m'engage à payer à Mess. Borlini-Dupré, ou à leur ordre, le 29 juillet 1851. Comtesse Émilie Campana, Rome, 29 avril 1851. A M. le prince Louis Napoléon Bonaparte, président de la République française à Paris ».

« En septembre 1852, Mme Campana reçut du président 50.000 francs. En 1853, elle put tirer sur M. Bure jusqu'à concurrence de 100.000 francs. En 1866, elle obtient 10.000 francs. Dès 1856, elle figure pour une pension de 12.000 francs (qu'elle toucha jusqu'en 1870). En 1870, la marquise Campana reçut 4 mois de 10.500 francs = 42.000 francs. En tout, approximativement, 400.000 francs ».

Il existait ainsi, entre la famille Campana et le souverain de la France, des liens anciens et impossibles à révéler au public, liens dont l'influence se fera sentir en 1858 et plus tard, bien que la somme prêtée, ou du moins celle dont nous avons la trace, ait été remboursée avec usure dès 1852.

Outre sa fortune en biens-fonds, Campana possédait et exploitait une fabrique de *marmorichee*, qui livrait au commerce soit des marbres de diverses couleurs en plaquettes, soit des imitations de ces marbres, qui étaient alors fort employés pour la décoration des meubles et des parois, à la faveur du style Empire qui domina à Rome pendant toute la première moitié du XIXe siècle[1].

Campana commença sa carrière administrative comme auxiliaire du directeur général du Mont de Piété de Rome, le commandeur Gasparo Azzurri. Cet établissement, fondé en 1539 sous Paul III par le moine observantin Giovanni Calvi[2], s'était rapidement développé et était devenu une véritable banque de dépôts. Azzurri mourut en 1832. Antonelli, qui devint cardinal en 1847, mais qui jouissait déjà d'un certain crédit sous le pontificat de Grégoire XVI, avait un frère cadet auquel il voulut faire donner la place vacante : ce fut Campana qui l'obtint. On

1. Renseignements dus à M. Helbig.
2. Moroni, *Dizionario*, t. XLVI, p. 257.

a dit à M. Helbig qu'Antonelli en avait conçu un vif ressentiment, qui devait trouver à se satisfaire vingt-cinq ans plus tard.

La direction de Campana fut très favorablement accueillie. Le 26 février 1835, à l'occasion de la restauration de l'édifice qui abritait le Mont de Piété, le pape Grégoire XVI vint le visiter et fut reçu par le directeur général. Il admira la chapelle et la bonne installation des deux grandes salles où s'opéraient les prêts sur gages. Au mois d'août 1836, Campana reçut du pape l'ordre équestre de Saint-Grégoire le Grand.

IV

Le père de Campana avait déjà collectionné des médailles. Pietro hérita de ses goûts et, tout jeune encore, s'occupa de recueillir des antiquités. De 1832 environ jusqu'en 1857, il ne cessa de donner ses soins à la formation d'une collection immense, que vinrent enrichir non seulement des acquisitions continuelles, mais des fouilles heureuses pratiquées (d'ailleurs sans méthode) à Ostie, à Veïes, à Caere, à Vulci, à Ruvo, dans les tombes et les colombaires qui bordent la voie Latine[1], dans les ruines des villas des environs d'Albe et même en Grande Grèce.

A trois reprises, Campana entretint lui-même de ses découvertes l'Institut de correspondance archéologique :

1° *Bullettino*, 1834, p. 129. Lettre de Pietro Campana à Gerhard sur les fouilles d'Ostie;

2° *Bullettino*, 1843, p. 99. Article de Campana sur la fouille d'une tombe de Veïes. Cet article est accompagné d'une note élogieuse de Braun, alors secrétaire de l'Institut : « *Non è questo il primo monumento che ad onor dell' Italia e di Roma egli ritolse alla dimenticanza e conservò alla patria. E così in questa come in altre circostanze fu da tutti lodato il disinteresse con cui esso zelante amatore delle glorie patrie lasciò ogni oggetto al suo*

1. Voir, sur le produit de ces fouilles, *Corp. inscr. lat.*, t. VI, p. 926. Campana a publié un mémoire à ce sujet : *Di due sepolcri romani... tra la via Latina e l'Appia...*, Rome, 1840.

posto, senza dimandar compenso di cio ad alcuno e senza mercanteggiare tutto, come per isventura delle scienza e dell' arte hanno fatto e fanno tuttora gli scopritori di tale cose. Si Campana laissa dans la tombe de Veïes les antiquités qu'il y avait découvertes, c'est apparemment qu'elles étaient peu transportables;

3° *Bullettino*, 1845, p. 214. Discours de Campana sur un vase peint avec représentation du mythe de Danaé.

L'ami le plus intime de Campana était Émile Braun qui, de 1841 à 1856, fut secrétaire directeur de l'Institut de correspondance archéologique à Rome. Braun lui-même collectionnait les antiquités et en faisait, dit-on, le commerce. Il se trouva, vers la fin de sa vie, en proie à de cruels embarras d'argent, qu'il crut atténuer, mais qu'il aggrava, en fondant (ou en commanditant) une fabrique de galvanoplastie et une fabrique de cirage; il mourut subitement, non sans rumeurs de suicide, l'avant-veille du jour où il devait faire face à de grosses traites. Sa ruine, que je rappelle seulement pour mémoire, n'eut d'ailleurs qu'une relation chronologique toute fortuite avec celle de son opulent ami.

Le 21 avril 1846, jour anniversaire de la fondation de Rome, l'Académie Romaine d'archéologie vint entendre, dans la villa Massimo, aux jardins de Salluste, un discours du *commandeur* Gio. Pietro Campana [1].

Campana aimait à jouer le Mécène à l'égard des savants et des artistes ; il le faisait parfois avec quelque ostentation, recevant beaucoup, entretenant de somptueux équipages et ajoutant ainsi, par de multiples dépenses, aux charges qu'imposaient à sa fortune ses coûteuses fantaisies de collectionneur. Du reste, très charitable et serviable, donnant, par ses commandes, du travail à une foule de pauvres gens, restaurateurs, *scarpellini*, décorateurs, etc. La marquise, dont la bienfaisance était légendaire, acquit aussi une grande popularité dans les basses classes de

1. Moroni, *Dizionario*, t. C, p. 264.

Rome. Elle avait fondé un refuge pour des enfants pauvres, dont elle surveillait elle-même l'éducation, s'occupait des malades, des orphelins, des *donzelle pericolanti*, etc.[1]. La vieille aristocratie se tenait un peu à l'écart de ces « nouveaux riches »; mais toute la société intellectuelle et internationale, les savants et les artistes, les fréquentaient et s'honoraient de les fréquenter.

En politique, Campana se disait un sujet fidèle et dévoué de Pie IX, mais il passait pour désapprouver le régime de suspicion et de violences qui pesait, au scandale de l'Europe, sur les malheureux États pontificaux. Lui-même écrivait, en 1875, que la « persécution » dont il fut l'objet était d'origine politique[2]; il est bien possible qu'il y ait là quelque vérité.

Comme Campana achetait souvent des collections en bloc, comprenant des pièces de toute qualité, il était naturel qu'il fût amené à les revendre en partie ou au détail[3]. On a dit à ce propos que « le noble collectionneur poursuivait sans bruit son négoce, avec ses courtiers à lui », qu' « il s'était fait le centre occulte d'un vaste trafic d'antiquités »[4]. Il y a là sans doute quelque exagération. Penelli, que j'ai connu restaurateur des antiques du Louvre, avait été employé, dans sa jeunesse, dans les ateliers de Campana; il vint au Louvre avec la collection et y resta (sauf une courte période de disgrâce) jusqu'à sa mort, survenue il y a une quinzaine d'années. Au dire de Penelli, le marquis Campana, fort importuné de l'indiscrétion des visiteurs étrangers qui lui demandaient des « souvenirs », faisait restaurer à leur intention des fragments sans valeur ou même fabriquer, par surmoulage, des terres cuites. Je donne ce témoignage pour ce qu'il vaut, car Penelli avait beaucoup d'imagination. Ainsi il m'a raconté, en 1883, qu'il avait, de concert avec son frère,

1. Moroni, *l. cit.*
2. Lettre de Campana à Boutkowski, *Dictionnaire numismatique*, t. I, p. 43. Je dois cette référence à M. Froehner.
3. Il vendit à Londres, en 1846, les doubles de sa collection numismatique, avec quelques pièces de choix. Je reviendrai plus loin sur les monnaies du Musée Campana.
4. Desjardins, *Du patriotisme dans les arts*, p. 19.

fabriqué le grand sarcophage étrusque qui est au Musée Britannique et l'avait fait enterrer à Cervetri. Peu de temps après, je vis Newton à Londres et lui racontai l'histoire ; Newton déclara que c'était un mensonge, que Penelli s'était déjà vanté d'avoir fabriqué le sarcophage Castellani, mais que lui, Newton, possédait une lettre de Penelli où il exprimait ses regrets d'avoir mis en circulation cette bourde. Je suppose que la lettre en question est encore aux archives du Musée Britannique. Mais c'est le cas de dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu : l'inscription du sarcophage Castellani, copiée sur celle d'un bijou étrusque du Louvre, a certainement été fournie, sinon tracée au pinceau par Penelli.

Je crois volontiers que les procédés de restauration adoptés dans les ateliers de Campana ne s'embarrassaient pas de scrupules exagérés et que les restaurateurs employés par le marquis, Penelli et d'autres, opéraient quelquefois, par ordre, à la façon de faussaires. Mais c'étaient là de mauvaises habitudes romaines, dont on ne peut, sans injustice, faire retomber le blâme sur Campana. On a raconté aussi qu'il abusa de sa situation de directeur du Mont-de-Piété pour augmenter sa collection de tableaux ; lorsqu'il acceptait en dépôt des toiles appartenant à des nobles romains, il stipulait, dit-on, la vente à son profit personnel d'un tableau qu'il désignait d'avance [1]. Cette histoire, comme d'autres qu'on mit la circulation après 1857, paraît ne devoir être acceptée que sous réserves ; ce sont là les rançons qu'un Mécène déchu paie à l'envie.

« Dès 1838, écrivait Vitet [2], la galerie Campana avait acquis dans l'Europe savante une immense célébrité. Elle passait à bon droit, même à Rome, pour la collection particulière la plus riche et la plus variée, bien qu'il n'y fût encore entré que moitié tout au plus des objets qui plus tard la devaient enrichir. L'accès alors n'en était pas facile et l'examen rapide que tolérait son

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, I, p. 490.
2. Vitet, *Revue des Deux Mondes*, septembre 1862, p. 165.

ombrageux propriétaire ajoutait un certain mystère à sa célébrité. Pour nous, c'est seulement il y a cinq ans, quelques semaines avant la catastrophe encore si incompréhensible de cet opulent antiquaire, que nous avions obtenu de bien voir sa galerie et de l'étudier à loisir. »

A la vérité, il n'y avait pas qu'*une* collection Campana, mais plusieurs, dont la plus importante, installée dans la villa du marquis, près de San Giovanni in Laterano (aujourd'hui détruite), fut inaugurée avec pompe en 1846, le jour même, dit-on, où Pie IX, élu pape, quitta processionnellement le Vatican pour aller prendre possession du Latran. Plus tard, cette villa paraît avoir surtout abrité les marbres antiques; les plus beaux vases grecs, les bronzes, les sculptures de la Renaissance, les peintures anciennes et modernes furent exposés dans un palais de la Via del Babuino près du Corso (aujourd'hui une dépendance de l'Hôtel de Russie). E. de Ronchaud vit aussi, vers 1858, un grand nombre de marbres dans une maison de la Via Margutta[1]. Il y avait encore d'autres dépôts, qui étaient plutôt des magasins et où les acquisitions nouvelles venaient s'entasser. On ne tenait, paraît-il, aucun registre et personne ne savait au juste d'où provenaient les objets, par quelle voie — acquisitions ou fouilles — ils étaient entrés dans la collection. Pendant l'hiver de 1847 à 1848, Carl Bernhard Stark fut présenté au marquis par Emile Braun et passa plusieurs mois à étudier toutes les antiquités réunies par lui; il dressa même, à cette occasion, un catalogue qu'il remit à Braun, mais qui ne s'est malheureusement pas retrouvé parmi les papiers de ce savant[2].

Suivant Desjardins, dont je n'ai pas vérifié l'assertion, une soixantaine des vases de la collection Campana ont été publiés, avant 1857, dans les *Annali* et les *Monumenti dell' Instituto* par Welcker, Gerhard, de Witte, Brunn, Braun, Roulez, Michaelis,

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1862, I, p. 493.
2. C. B. Stark, *Systematik und Geschichte der Archaeologie der Kunst*, Leipzig, 1880, p. 302.

Overbeck, Preller, Petersen, Wieseler, Conze, Schmidt, Otto Jahn. On ne peut donc dire, malgré le témoignage de Vitet, qu'il se montrât « ombrageux » et avare de ses trésors. Lui-même, d'ailleurs, commença, en 1842, la publication d'une des séries les

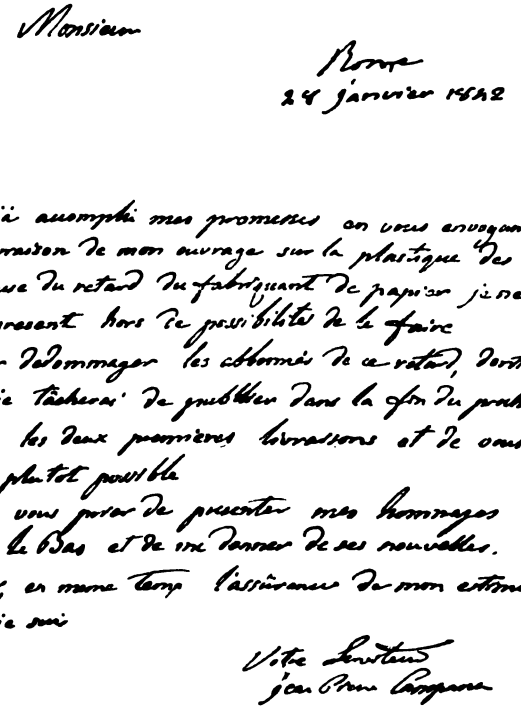
Monsieur

Rome
24 janvier 1842

J'aurai déjà accomplis mes promesses en vous envoyant la première livraison de mon ouvrage sur la plastique des anciens, si a cause du retard du fabriquant de papier je ne me trouvais à present hors de possibilité de le faire
Cependant pour dédommager les abonnés de ce retard, dont je suis fâché, je tâcherai de publier dans la fin du prochain mois de Janvier les deux premières livraisons et de vous les envoyer le plutôt possible
je voudrai bien vous prier de presenter mes hommages a Mr Philippe le Bas et de me donner de ses nouvelles.
Agreez, Monsieur, en même temp l'assurance de mon estime avec laquelle je suis

Votre Serviteur
jean Pierre Campana

Fig. 1. — Fac-simile d'une lettre de Campana[1].

plus importantes de son Musée, de ces bas-reliefs décoratifs en terre cuite qui ont conservé, en archéologie, le nom de *reliefs Campana* et dont les fouilles de la campagne romaine lui avaient fourni une très nombreuse collection, encore accrue par des restaurations et des rajustages. Deux volumes in-folio, avec 120 planches lithographiées et un texte verbeux, parurent en 1851 à Rome sous

1. Cette lettre, dont l'original m'a été donné par M. Seymour de Ricci, est adressée comme il suit : « A Monsieur Mr. Le Leux (Alphonse), Rue Pierre Sarrazin, n. 9, près de l'École de Médecine, Fauxbourg S. Germain, Paris ».

ce titre : *Museo Campano. Antiche opere in plastica, discoperte, raccolte e dichiarate dal marchese G. Pietro Campana, Romano, Consigliere aulico di S. A. R. il gran duca di Sassonia-Weimar, ufficiale della legione d'onore, commendatore e cavaliere di più ordini, membro ordinario della pontificia Accademia romana di archeologia e dell' Instituto di corrispondenza archeologica, socio corrispondente dell 'Instituto di Francia, degli Architetti britannici e della Accademia ercolanese di Napoli, membro onorario dell' insigne e pontificia Accademia delle Belle Arti denominata di San Luca, di quelle di Bologna, di Kopenhague* etc. Je transcris ce titre pompeux, qui équivaut à un *cursus honorum* du marquis. Il ne dit point, dans la préface, qu'il ait été aidé dans la rédaction des notices; je suppose pourtant que l'assistance de son ami Braun ne lui fit pas défaut.

En 1855 Campana reçut à Rome un jeune amateur français, Henry d'Escamps, avec lequel il semble s'être lié d'amitié et auquel il confia le soin de publier ses statues antiques; peut-être songeait-il dès lors à une vente. D'Escamps, qui fut inspecteur des Beaux-Arts, est un personnage assez singulier. D'origine roussillonnaise, né en 1815 à Pointe-à-Pitre, il vint en France en 1825 et y fit de brillantes études. De bonne heure, il conçut le projet d'écrire une histoire générale de l'art et visita, dans cette intention, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, même Athènes et Constantinople. Mais en dehors de quelques notices insignifiantes et de l'ouvrage sur les statues de Campana, qui commença à paraître en 1856, H. d'Escamps n'a rien publié; il s'est contenté d'obtenir, en quinze ans, *neuf* prix dans les divers concours manuscrits ouverts par l'Académie des Beaux-Arts![1] Rien de tou

1. *Histoire de la sculpture en France*, 1857; *Histoire de la peinture française, comprenant l'histoire des miniatures*, 1858; *Histoire de la gravure d'estampes en France*, 1860; *Histoire de la gravure des médailles et des monnaies en France*, 1862; *Théorie générale de l'architecture*, 1865; *L'enseignement de la statuaire chez les anciens et les modernes*, 1866; *Parallèle entre l'architecture grecque et l'architecture romaine*, 1870; *Histoire des sculpteurs imagiers du moyen-âge*, 1873.

cela n'a été imprimé. S'il faut en juger par le texte de la *Description des marbres antiques du Musée Campana*[1], il n'y a pas lieu de le regretter, car H. d'Escamps était un archéologue fort médiocre. Non seulement ses notices sont insignifiantes et ampoulées, mais il paraît avoir accepté sans critique toutes les fausses indications de provenance données par Campana (sans doute de mémoire) et il s'est abstenu d'indiquer les restaurations, souvent tellement considérables que plusieurs statues reproduites sur ses planches sont presque des faux. Mais ces planches elles-mêmes sont fort belles; c'est le premier exemple d'une grande publication photographique consacrée à des marbres gréco-romains.

V

Je ne sais à quelle époque précise remontent les embarras financiers de Campana, ni si sa prodigalité de collectionneur en fut, comme on l'a cru, la seule cause. Un beau jour, il prit le parti de déposer au Mont de Piété de Rome, dont il était directeur, un choix de ses objets d'or et de ses gemmes, les fit estimer par la commission des experts de cet établissement et obtint du ministre des finances pontificales, Galli, la permission d'emprunter à la caisse du Mont de Piété jusqu'à concurrence de l'estimation. Ses besoins augmentant, il continua à agir de même pendant quelque temps, — à l'insu du ministre, suivant les uns, avec son approbation au moins tacite, prétendaient les autres. Finalement, on se trouva en présence d'une situation singulière : Campana, directeur du Mont de Piété, y avait déposé en gage une grande partie de sa collection personnelle et s'était fait prêter des sommes très considérables par l'établissement qu'il dirigeait : « L'administration du Mont de Piété, en laissant à la disposition du directeur tous les fonds

1. Cet ouvrage, accompagné de 108 planches, parut à Paris chez Plon, 1856 et suiv.; il fut réédité à Berlin en 1869. Cf. Pellerin, *Henry d'Escamps*, dans la *Nouvelle biographie des Contemporains*, 1875.

appartenant à cette institution, fut un peu complice de sa mauvaise gestion. Quand le gouvernement finit par s'émouvoir d'une situation qui n'était, cependant, un mystère pour personne, il était trop tard : tout l'actif du Mont de Piété se trouvait consolidé, en bronzes, en bijoux, en statues et en tableaux »[1]. Campana, sentant le danger, chercha à réaliser une partie de son actif, dont pourtant il ne disposait plus légalement. Il envoya à l'étranger, comme spécimens des collections qu'il désirait vendre, un choix des bijoux qu'il avait donnés en gage. En apparence, il y avait là une fraude, un détournement des plus graves; heureusement pour Campana, son émissaire revint à Rome, porteur des bijoux qu'il n'avait pas vendus, mais seulement montrés, et les remit après l'arrestation du possesseur, survenue dans l'intervalle, au gouvernement du pape. Il fut établi que, pendant son séjour à Paris, cet envoyé avait mis les bijoux en dépôt chez le nonce, ce qui excluait toute intention de dissimulation ou de vol.

Au mois de novembre 1857, à l'instigation, dit-on, du cardinal Antonelli, ennemi personnel de Campana, une vérification fut opérée à l'improviste au Mont de Piété de Rome. On constata, ou l'on crut constater — car tout dépendait de l'évaluation des objets en gage — un déficit d'un million d'écus romains. Campana et la marquise étaient si populaires à Rome que le gouvernement pontifical craignit une émeute; le 28 novembre 1857, quand on conduisit le directeur du Mont de Piété à la prison de San-Michele, les troupes furent consignées dans les casernes. La marquise télégraphia immédiatement à Napoléon III pour lui annoncer la catastrophe et réclamer son appui; elle obtint, dit-on, l'assurance que l'Empereur ferait tout le possible pour sauver Campana.

Le marquis resta sous les verroux jusqu'au commencement de 1859. Je ne raconterai pas son procès, car il faudrait m'engager, pour cela, dans les broussailles de la procédure pontificale, et, d'ail-

1. E. Taigny, *Moniteur* du 7 juin 1861.

leurs, les documents authentiques me font défaut[1]. Il me suffit de donner quelques citations d'écrits contemporains, attestant la surprise pénible qu'éveilla l'arrestation, les vagues rumeurs de persécution qui coururent et la sympathie que le parti libéral ne refusa pas à l'accusé.

L'arrestation fut annoncée, dans le *Journal des Débats* du 8 décembre 1857, par une lettre de Rome datée du 1er décembre :

« Dans la nuit du 28 novembre, l'autorité a fait arrêter dans son palais une personne qu'entourait l'éclat d'une grande situation et à laquelle quelques travaux d'archéologie et surtout la beauté et la richesse de ses collections de vases étrusques, de bijoux antiques, de toutes sortes d'objets d'art précieux avaient donné une sorte de célébrité. Taire son nom serait une discrétion superflue : il s'agit de M. le marquis Campana, directeur général du Mont de Piété. A Rome, cet établissement n'est pas destiné seulement à soulager les pauvres par des prêts sur gages; il est aussi une espèce de banque de dépôts fort acréditée. Les motifs qui ont amené l'arrestation de M. Campana sont des irrégularités de la plus grave nature dans sa gestion administrative. On s'expliquera que nous ne redisions pas toutes les suppositions auxquelles s'exerce la faconde des nouvellistes contre un homme à qui une longue et brillante prospérité avait fait, pour les mauvais jours, une ample provision d'ennemis. M. le marquis Campana n'est encore qu'accusé et les fonds qu'il a appliqués à ses entreprises personnelles s'élevassent-ils au delà de deux millions de francs, comme on le dit, il est probable que ses propriétés et ses différents musées les couvriront. Il paraît que M. Campana n'a jamais puisé dans la caisse qui lui était confiée sans y mettre une reconnaissance du chiffre exact de la somme indûment détournée.

« Quant à l'autorité, elle a montré dans cette affaire de l'habileté et de la prudence. M. le marquis Campana, qui était depuis quelques mois soupçonné, semble n'avoir rien pressenti et, d'autre part, le gouvernement ne tardait à le frapper que parce qu'il attendait des recettes qui le missent en mesure de payer sur l'heure tous les dépositaires que cette catastrophe pourrait alarmer. Une note publiée aujourd'hui par le *Journal de Rome* avertit les dépositaires que leurs intérêts sont préservés ».

1. La Bibliothèque de l'Institut de Rome possède un recueil intitulé (Catal. Mau, t. I, 408) : *Prozesschriften, gedruckt und handschriftlich zum Prozess Campana* — et un autre sous le titre suivant (*ibid.*, t. I, 5) : *Pareri di celebri giureconsulti nella causa del marchese G. Campana, basati sopra un circonstanziato prospetto dei fatti*, etc. Je n'ai pas consulté ces documents.

Lettre du 12 décembre 1857 (*Débats* du 18 décembre) :

« Cette affaire ne s'est guère éclaircie pour le public et il paraît qu'elle n'est pas sans obscurité pour les juges eux-mêmes, car la Sacrée Consulte, qui devait hier décider si elle retiendrait l'affaire comme étant une affaire criminelle ressortissant de sa juridiction, a différé le prononcé de son jugement.

« Ce qui semble acquis, c'est que les sommes prises par M. Campana dans la caisse du Mont de Piété s'élèvent à plus de 600.000 écus romains (près de trois millions et demi de francs). Il les faisait simplement inscrire à son débit et en payait, assure-t-on, l'intérêt. Il paraît aussi avéré que M. Campana avait, il y a quelques années, alors que ses affaires commençaient à s'embarrasser, obtenu un rescrit du ministre des finances d'alors, l'autorisant à appliquer à ses besoins personnels une somme de 25.000 écus. Directeur d'un établissement qui a un mouvement de capitaux énormes, entraîné dans un tourbillon d'affaires hasardeuses, mal contrôlé, il a continué de son seul gré et sans entraves sérieuses des emprunts, devenus frauduleux, jusqu'au delà de trois millions. Le gouvernement pontifical, pour assurer la dette autant que possible, a pris hypothèque sur les magnifiques musées et sur les biens de M. Campana. Le lendemain de l'arrestation, la Caisse du Mont de Piété a été ouverte comme de coutume; on y avait réuni environ deux millions pour parer aux remboursements. Les demandes n'ont pas été beaucoup plus considérables qu'à l'ordinaire.

« Aujourd'hui sortira de prison le médecin arrêté pour avoir porté un billet à M. Campana et demain Mme la marquise Campana fait faire un *triduo* solennel au crucifix du Campo Vaccino pour intéresser le ciel aux disgrâces de son mari. »

Voici en quels termes le correspondant du même journal annonça le jugement (*Débats* du 13 juillet 1858) :

« Le jugement a été rendu le 5 juillet. Le crime de péculat a été admis. Le marquis Campana est condamné à vingt ans de galères. L'avocat qui a écrit sa défense a été suspendu pour trois mois. L'appel n'est pas admis contre les jugements prononcés par le tribunal criminel. Il peut y avoir seulement révision pour la procédure. Au moment où nous écrivons, le marquis Campana ne s'est pas encore pourvu en révision. Ce jugement sert de texte à mille commentaires divers que le respect pour la chose jugée ne nous permet pas de reproduire ».

Le 5 août, nouvelle lettre, datée de Rome, 31 juillet, où se reflètent les embarras du Saint-Siège :

« La sentence qui a frappé il y a près d'un mois le marquis Campana n'est

pas encore publiée et n'a pas encore été régulièrement signifiée au condamné. Sa Sainteté a voulu, assure-t-on, qu'elle fût attentivement examinée par un membre du Sacré Collège qui, en matière de jurisprudence, a une grande réputation de savant et qui a été longtemps magistrat. L'avocat Marchetti, défenseur de Campana, qui avait été suspendu par le tribunal pour avoir, dans sa défense, repoussé avec peu de ménagement les attaques du ministère public, a été exonéré spontanément par le tribunal après une dizaine de jours. »

Amédée Achard, qui se rendit en Italie le mois d'après, écrivait de Rome aux *Débats,* à la date du 3 septembre 1858 :

« J'ai demandé des nouvelles de Campana à tout le monde. Partout on m'a répondu : Il est en prison. L'opinion générale est qu'il sera grâcié. Le peuple l'appelle *Il povero marchese.* Il était fort bon et faisait grand bien. C'est la passion des arts qui l'a perdu. Son projet était, assure-t-on, de réunir entre ses mains tous les objets d'art qui sont dans le commerce. A ce jeu, il s'est ruiné; malheureusement, sa galerie ne vaut pas plus de deux à trois millions, et il en doit, me dit-on, cinq à six ».

Un archéologue du parti libéral, Ferdinand de Lasteyrie, commentait ainsi, sans respect pour la « chose jugée », la sentence qui avait condamné Campana à vingt ans de galères :

« C'était sévère, c'était même jusqu'à un certain point exagéré, car le gage répondait, et bien au delà, de la valeur des sommes empruntées. Dans tout autre pays, on se fût contenté de saisir le gage, de réaliser les fonds dus à la caisse et de destituer le fonctionnaire. A Rome, on fit mieux : Campana fut condamné aux galères. Là où tout le monde prévarique du plus au moins, on est impitoyable pour qui s'y prend maladroitement. Cependant, par cela même que la sentence était excessive, elle ne fut point exécutée. Le gouvernement romain trouva plus d'avantage à composer avec le condamné. Remise entière lui fut faite de sa peine, moyennant qu'il abandonnerait ses collections à l'État en échange des cinq millions qu'il lui devait. Elles lui en avaient coûté presque le double[1] ».

En réalité, la sentence fut commuée en celle du bannissement perpétuel. La confiscation des biens allait de soi, puisque

1. Ce passage est cité dans l'article *Campana* du *Dictionnaire* de Larousse; il est extrait du *Siècle*, 21-22 avril 1862.

le Mont de Piété devait saisir le gage de sa créance; il l'avait saisi, d'ailleurs, au lendemain même de l'arrestation.

Les hésitations dont témoigna, depuis le mois d'août 1858, le gouvernement pontifical et sa décision finale de faire grâce à Campana, s'expliquent sans doute, dans une large mesure, par les instances de Napoléon III auprès de Pie IX. Précisément, une autre affaire plus grave venait de se produire et de mettre le Saint Siège en conflit ouvert avec l'élite des pays civilisés. Au mois d'août 1858, un jeune Israélite de Bologne, Mortara, alors âgé de six ans, fut arraché à son père et conduit dans un couvent, sous le prétexte que, deux ans auparavant, il avait été baptisé clandestinement par une servante chrétienne. La presse éclairée des deux mondes s'insurgea, invoquant les droits sacrés du père de famille, auxquels Veuillot, Dom Guéranger et les jésuites de la *Civiltà Cattolica* objectèrent les droits supérieurs de la religion. Napoléon III prit fait et cause pour le père Mortara. Le 19 octobre 1858, le *Constitutionnel* annonçait que l'ambassadeur de France à Rome avait employé tous ses efforts « pour éclairer le Saint-Siège et lui représenter comment l'opinion publique en France ne manquerait pas d'envisager un acte qui est de nature à blesser les plus saintes affections. » Un prêtre, l'abbé Delacouture, condamna l'enlèvement au nom des doctrines théologiques elles-mêmes; Veuillot, dans l'*Univers*, lui répondit par ses coutumières invectives et fit observer que si la conscription avait existé dans les États pontificaux, elle aurait bien enlevé le jeune Mortara à sa famille — seulement un peu plus tard! « L'autorité paternelle a ses limites! » s'écriait Veuillot; et l'on ajoutait que l'enfant, devenu chrétien par le baptême, avait le droit d'être protégé dans sa foi contre l'influence de ses parents israélites[1].

L'empereur ne pouvait admettre une pareille thèse et il s'en fallut de peu que les rapports entre Paris et Rome ne fussent rompus. Comme Rome ne pouvait céder sur le cas Mortara —

1. Voir les *Débats* du 2 septembre, du 20 et du 30 octobre 1858.

Pie IX opposa un *non possumus* absolu à toutes les réclamations — elle fit une concession à Napoléon III en grâciant Campana, car le pape et Antonelli savaient que le souverain français portait au malheureux marquis un intérêt très vif. Ainsi je crois, sans en être sûr, que l'enlèvement de Mortara ne fut pas sans influence sur le pardon accordé à Campana. Aussitôt les relations diplomatiques s'améliorèrent. Le *Journal de Rome* du 24 décembre 1858 publia une note officielle démentant qu'il existât une tension entre le Saint-Siège et le gouvernement impérial[1]. De pareils démentis ne signifient pas qu'il n'y ait point eu de crise, mais bien que la crise niée touche à sa fin.

Campana sortit de prison dans les premiers jours de 1859. Il devait survivre plus de vingt ans au naufrage de sa grandeur. La marquise qui, comme nous l'avons vu, toucha jusqu'en 1870 une pension de Napoléon III, publia à Paris un opuscule d'édification intitulé *Manuale di Elisabetta* et un ouvrage d'histoire, fruit, dit Moroni, de quinze années de recherches[2] : *Les derniers Stuart à Saint-Germain en Laye* (1870). Elle mourut en 1876, laissant à tous le souvenir d'une infortune noblement supportée. Son mari est signalé à Genève en 1864[3]; il habita pendant quelques années à Plainpalais dans une condition voisine du dénuement. Le conservateur actuel de l'Ariana, alors intendant du riche Genevois Revilliod, dit avoir souvent donné à manger tant à Campana qu'à sa vieille servante. C'est à cette époque que Campana vendit à Revilliod un tableau dont je m'occuperai plus loin et quelques majoliques.

En 1875, Campana était à Florence, d'où il écrivit au numismatiste Boutkowski une lettre qui a été publiée[4]. Après l'occu-

1. « On parle de conversations animées, acrimonieuses même, qui auraient eu lieu entre les représentants de l'un et l'autre gouvernement. »

2. C'est là une évidente erreur; l'ouvrage, d'ailleurs médiocre, n'a pu être commencé qu'en 1864.

3. La même année, la marquise vint habiter Saint-Germain (*Les derniers Stuarts*, p. 1).

4. Boutkowski, *Dictionnaire de numismatique*, t. I, p. 43.

pation de Rome par les Italiens, il revint à Rome et s'y lia avec Crispi; celui-ci et son avocat de 1858, Marchetti, lui conseillèrent d'engager un procès contre le gouvernement italien, successeur du gouvernement pontifical, parce que ce dernier avait récupéré plus que les sommes dues par la vente des collections mises sous séquestre. Campana suivit cet avis et déjà le jour du procès était fixé lorsqu'il mourut subitement, le 10 octobre 1880, à cinq heures et demie du soir, dans un pauvre logement de la Via della Stamperia[1]. De son mariage avec Emily Rowles, il n'avait pas eu d'enfant et je crois que le nom de Campana s'est éteint avec lui.

L'ingratitude naturelle aux hommes apparaît en ceci, que Campana, condamné et devenu pauvre, fut oublié longtemps avant de mourir. Ce Fouquet déchu ne trouva pas de La Fontaine pour faire pleurer sur son sort les nymphes de Vaux. Je n'ai découvert son nom dans aucune édition du *Dictionnaire des Contemporains* de Vapereau; s'il fut question de lui avec quelque précision, en bien ou en mal, entre 1870 et 1880, ce doit être dans des écrits obscurs ou qui, du moins, me sont restés inconnus.

Salomon Reinach.

(*A suivre.*)

1. Renseignements dus à M. Helbig et à la Mme la comtesse Lovatelli. La messe de *requiem* fut célébrée le 13 octobre 1880 dans l'église des SS. Vincent et Anastase.

VASES ÉGÉENS EN FORME D'ANIMAUX

Parmi les tributs apportés à Aménophis III par les Kefti, c'est-à-dire par les Crétois — suivant l'assimilation très vraisemblable qui a été proposée[1] — tels qu'ils sont représentés sur les murs du tombeau de Rekhmara, préfet de Thèbes[2], on remarque, au milieu de vases aux formes égéennes bien caractérisées, cinq têtes d'animaux, traitées en ronde bosse, semble-t-il, avec une singulière vigueur naturaliste.

Quatre de ces têtes sont, d'après Prisse, peintes en jaune, ce qui doit indiquer qu'elles sont en or. La cinquième (un chien), est blanche; elle était donc peut-être en argent.

Examinons en détail ces représentations et voyons quels éléments elles peuvent nous fournir pour la reconstitution des objets qu'elles reproduisent :

1° Tête léonine montée sur un long cou vertical, terminé par

1. Von Bissing, *Jahrb. des arch. Inst.*, t. XIII, 1898, p. 53 et s.; *Athenische Mitthcil.*, t. XXIII, 1899, p. 248, 2; Hall, *Oldest civilization in Greece*, p. 212; *Annual brit. school of Athens*, t. VIII, 1901-1902, p. 162 et s.; Flinders Petrie, *Methods and Aims in Archæology*, 1904, p. 144 et s.

2. La tombe, sans doute accessible dès la Renaissance (Schäfer, *die altaegyptische Prunkgefässe*, Leipzig, 1903, p. 26), fut retrouvée par Champollion qui l'a publiée dans les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CXCI (d'après cela Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, II, p. 263, puis Hoskins, *Travels in Ethiopia*, Londres, 1835, avec 2 planches en couleur; Wilkinson, *Manners and Customs of anc. Egyptians*, avec planche très médiocre). Quelques objets isolés sont reproduites dans Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LVII et LXII. Les objets sont représentés individuellement dans Prisse d'Avennes, *l'Art égyptien* (planches en couleur très soignées, mais sans doute un peu enjolivées et complétées); Virey, *le Tombeau de Rekhmara* (*Mémoires de la Mission du Caire*, t. V, pl. V, insuffisante au point de vue artistique; on y constate de sensibles dégradations de l'original depuis les publications précédentes). C'est à ce dernier travail surtout qu'il convient de se rapporter, en attendant la publication que prépare Newberry. Voir aussi Dr Hamy, *Étude sur les peintures ethnographiques d'un tombeau thébain* (à propos de la reconstitution faite au Museum). Paris, 1885; W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 347 et s.

une tranche horizontale sur laquelle l'objet pouvait se tenir d'aplomb;

2° Tête bovine placée sur une masse de forme rectangulaire, mais légèrement incurvée, peut-être des sacs déposés les uns à côté des autres (couleur brun clair);

3° Tête léonine, à crinière courte et frisée, avec tranche du cou oblique (dentelée d'après Virey, ce qui n'indique peut-être qu'une dégradation de la peinture);

4° Tête d'oiseau, à bec de rapace, crête de paon, crête de plumes latérale (peinte en bleu d'après Prisse; la couleur verte de la planche d'Hoskins provient d'une maladresse du lithographe); au cou, *caroncules* de dindon (celles-ci, ainsi que la crête, sont rouges dans la planche de Hoskins; dans la planche de Virey une grande partie de la tête est effacée).

C'est la tête du griffon ailé, que l'on rencontre sur de nombreux monuments égéens, mais dont le prototype est sans doute égyptien [1].

Il est fort difficile de se rendre compte de l'époque à laquelle cet emprunt a été fait, vu l'ancienneté des relations entre les pays grecs et l'Égypte, où le type du griffon semble avoir existé de tous temps. Déjà, parmi les ivoires préhistoriques trouvés à Négadah, il y a un félin à tête d'oiseau [2] qui peut passer pour l'ancêtre du griffon. Le désert qui borde l'Égypte était hanté par ces êtres fantastiques, dont l'aspect hybride, tel qu'il était fixé par les représentations [3], traduisait leurs singulières qualités : le griffon Akhekh avait la force du lion, comme l'indiquait son corps, la rapacité de l'aigle, que marque sa tête, et aussi sa rapidité, dont font preuve ses ailes. C'est l'animal rapide par excellence : « Sa Majesté était derrière eux (les ennemis) comme le griffon, » est-il dit dans le récit de la victoire de Ramsès II sur les Khé-

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. VI, p. 865.
2. Capart, *les Débuts de l'art en Égypte*, Bruxelles, 1904, p. 185-186, fig. 136.
3. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. I, p. 84, 85 (tombes de Beni-Hasan, XII° dynastie).

tas[1]. Un griffon personnifiant le dieu Mentou est représenté sur la hache fabriquée par le roi Aahmes pour sa mère Aah-Hotep[2]. Il est couché, les ailes éployées, et a une crête sur la tête.

Quant aux représentations du griffon sur des objets certainement égéens, elles sont nombreuses; nous avons tenté d'en dresser la liste :

1) Griffon (sans crête) les ailes éployées, dans la position du *galop volant* (les pattes étendues), si caractéristique pour l'art égéen[3]. Plaque d'or estampée et découpée trouvée à Mycènes (Schuchhardt, *Schliemanns Ausgrabungen,* fig. 185; Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 413);

2 et 3) Griffons dans la position du galop volant, en bas-relief sur deux poignards de Mycènes (Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 368) ;

4) Griffon ailé; gemme de Mycènes (Ἐφημερὶς ἀρχαιολ., 1888, pl. X, 41) ;

5) Griffon couché, les ailes éployées; gemme de Menidi (*Das Kuppelgrab von Menidi*, VI, 2, pl. 20[40]; Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 431, 8);

6) Griffon couché, les ailes éployées; en ivoire; trouvé dans une des tombes rupestres de Mycènes (Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 415);

7) Griffon attaquant un porc ? Plaquette d'ivoire de Mycènes (Ἐφημερὶς ἀρχαιολ., pl. IX, 6; Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 414);

8) Deux griffons affrontés, comme les lions de la porte de Mycènes; intaille de Mycènes (Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 374). Ils semblent être attachés par le cou à la colonne qui les sépare;

9) Griffon marchant, sur un couvercle (?) en bois sculpté au musée de Berlin, trouvé à Saqqarah, peut-être dans la tombe de Sarbibina, prêtre d'Astarté, évidemment un étranger (Perrot et

1. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, t. I, p. 218.
2. Flinders Petrie (*the Relations of Egypt and early Europe*, in *Trans. R. S. A.*, t. XIX, I, p. 18) le compare à un griffon courant de Mycènes.
3. Voir Salomon Reinach, *la Représentation du galop* (*Rev. arch.*, 1900 et 1901).

Chipiez, t. VI, fig. 409, Petrie, *Relations of Egypt* etc., p. 19);

10) Griffon, ayant au cou une corde nouée, terminée par un gland. Il se tient à côté d'un personnage debout, vêtu d'une longue robe. Gemme (Perrot et Chipiez, t. VI, p. 852, pl. XVI, 16);

11) Griffon ailé, debout, entouré de symboles religieux crétois (double hache, cornes) peint sur un larnax (coffret) funéraire trouvé à Paleokastro en Crète (Bosanquet, *Ann. of brit. School of Athens*, t. VII, p. 299, pl. XVIII.)

12 et 13) Deux griffons couchés, *sans ailes*, représentés sur les murs de la salle du trône de gypse du palais de Cnossos (inédits). Ils ont une crête de paon. Le cou est orné de fleurs pendantes et d'une volute terminée par une rosette. Une chaîne de joyaux s'allonge sur le dos (A. J. Evans, *Ann. brit. school of Athens*, t. VII, p. 40).

Quant à la représentation bizarre qui orne le vase peint provenant du VIe tombeau de Mycènes, nous y verrions plus volontiers un poisson, peut-être fantastique, qu'un griffon (Furtwaengler-Lœschcke, *Mykenische Thongefässe*, pl. VIII; Perrot et Chipiez, t. VI, p. 112; pl. XX, 3)[1].

Un griffon tout à fait pareil aux griffons égéens se rencontre sur un objet représenté sur les murs du tombeau de Ramsès III à Thèbes (XXe dynastie, environ 1200 à 1150 av. J.-C.)[2]. Les peintures de ce tombeau sont une sorte d'inventaire peint des richesses royales; parmi les objets représentés, on reconnaît plusieurs vases à étrier égéens, ainsi que des pithos de métal qui semblent de même origine[3]. Enfin, l'on remarque trois objets, qui ont l'apparence de corbeilles évasées ou de cassettes,

1. Un monstre marin, fort semblable à celui-là, est représenté attaquant une barque, sur une lame de bronze trouvée dans le Holstein (Hoernes, *Urgeschichte der Kunst*, p. 385, fig. 119).

2. Huitième chambre, annexe à droite. Voir *Annales du Musée Guimet*, XVI, p. 98. Les divers objets sont reproduits dans Prisse d'Avennes, *l'Art égyptien*.

3. Voir *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, II, pl. 87, 4 et pl. 92, 6; Prisse d'Avennes, *l'Art égyptien* (tombeau de Ramsès III); Hall, *Oldest Civilization of Greece*, p. 59 et s.; id. *Annual of brit. School of Athens*, t. VIII, p. 187.

munies d'un fond peint en gris noir et d'une anse en métal (jaune) fixée par des rivets[1]. La face visible est occupée par un panneau encadré d'une bande, ornée, dans deux des objets, de points et d'ornements géométriques (lignes brisées), décoration que l'on rencontre sur les vases égéens représentés tout à côté. Quant au troisième objet, il est encadré d'une bande ornée de festons opposés[2], qui se retrouvent exactement pareils dans l'ornementation d'une cuirasse représentée également sur les murs du tombeau de Ramsès III[3]. Elle est divisée en quatre panneaux, dont les deux supérieurs sont occupés chacun par un animal rappelant le griffon égéen, les inférieurs chacun par un lion. Les panneaux sont séparés par une bande portant l'ornement en question. Or cette cuirasse, dont le type est inconnu en Égypte, est sans doute de fabrication étrangère et, n'était l'incertitude des publications, on la rattacherait volontiers à la production égéenne ou à la même sphère d'influence, qui s'étendait sans doute jusque sur la Syrie. Le même ornement se rencontre d'ailleurs sur un vase de Cnossos, mais divisé en deux par une ligne et renversé[4].

L'ornementation seule de ces énigmatiques objets pousserait déjà à les attribuer à l'art égéen. Les sujets qui décorent les panneaux de deux d'entre eux, changent cette hypothèse en certitude. Le panneau du troisième porte, il est vrai, les cartouches du roi. Mais cela ne prouve rien contre une fabrication étrangère, l'objet ayant pu avoir été estampillé après coup dans le palais même, ou avoir été fabriqué spécialement pour le roi d'Égypte.

1. Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LXI, reproduit l'un des objets (celui avec les bouquetins). Le panneau est jaune, l'encadrement blanc et rouge, le fond noir.

2. Rosellini, *op. laud.*, les reproduit sous la forme de boucles tangentes.

3. Rosellini, *op. laud.*, pl. CXXI; Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. I, 220 (les ailes des griffons manquent, il y a encore d'autres différences.) *Inde* Erman, *Aegypten*, p. 717. Les ornements sont reproduits dans Flinders Petrie, *Aegyptian decorative Art*, p. 43, fig. 75 et 76 (la fig. 76 sans doute incorrectement dessinée par Rosellini, est probablement un ornement pareil à la fig. 75).

4. Mackensie, *Journal of hellenic Studies*, vol. XXIII, 1902, pl. VII.

L'un des panneaux (fig. 1) est orné d'un tableau au trait que l'on pourrait croire emprunté à une fresque du palais de Cnossos : un griffon[1], dans l'attitude du galop volant, avec tous les caractères d'un griffon égéen. Il porte au cou un disque attaché

Fig. 1. — Objet égéen (peinture du tombeau de Ramsès III).

par un cordon, qui fait songer au gland pendant au cou du griffon de la gemme n° 10, aux cordons qui rattachent au pilier médian les griffons de la gemme n° 8, et enfin aux fleurs qui ornent le cou des griffons couchés de la fresque de Cnossos (n° 12 et 13). Le paysage, avec les ondulations accidentées du ter-

Fig. 2. — Objet égéen (peinture du tombeau de Ramsès III.)

rain et les bouquets de fleurs arborescentes, est encore plus typiquement égeen; l'on dirait un fond de fresque crétoise.

1. Reproduit par Wilkinson, *Manners and Customs*, vol. III, fig. 3306.,

Nous pourrons donc ajouter un numéro à la liste des représentations du griffon égéen, peut-être même deux, en comptant la cuirasse dont il a été question plus haut.

Si l'on poursuivait le griffon égéen dans sa descendance, on constaterait qu'il est non seulement l'ancêtre des griffons archaïques grecs qui figurent dans l'arsenal de la décoration orientalisante [1] et dont les protomes ornent les bords des grands trépieds de bronze (mode dont le germe se trouve également dans l'art égéen), mais plus directement encore l'ancêtre ou le parent des griffons que l'on rencontre sur les monuments assyriens [2], puis dans les arts hittite, persan et sassanide. L'on aboutirait à un descendant lointain, quoique bien accusé, à cet animal bizarre que les Pisans ont rapporté de Terre Sainte et placé, comme un trophée, dans leur Campo-Santo. Les inscriptions koufiques qui l'ornent le font dater de l'époque des khalifes fatimites [3].

Cette généalogie pourra être débrouillée lorsque nous connaîtrons mieux la filiation des arts orientaux et leurs rapports avec l'art égéen.

La troisième des prétendues corbeilles de la tombe de Ramsès III, porte un sujet qui, n'était la date irrécusable de l'objet, le ferait rattacher à l'art grec proprement dit (fig. 2) : deux gazelles (plutôt que des bouquetins) se dressent symétriquement des deux côtés d'un grand motif floral stylisé, formé de tiges de fleurs réunies par un lien. Au bas de cette gerbe se retrouvent les fleurs campanulaires du tableau au griffon. Ces plantes n'ont rien d'égyptien et évoquent plutôt la décoration du « *palace style* » de Cnossos [4]. Elles annoncent, par leur disposition en gerbe, la palmette grecque, qui se retrouve sous sa forme primitive, très semblable au motif présent, et remplissant le même office : en effet, sur un vase de style rhodien, on voit deux bouquetins affrontés séparés

1. Karo, *Zu den altgriechischen Fabelwesen*, in *Strena Helbigiana*, p. 147.
2. Perrot et Chipiez, t. II, p. 225, 583, 774.
3. Prisse d'Avennes, *l'Art arabe*, pl. XXIX; Sarre, *Ein oriental. Metallbecken* (*Jahrbuch der preuss. Kunstsammlungen*, 1904, p. 65, fig. 14)
4. Mackensie, *Journ. of hell. Studies*, vol. XXIII, 1902, p. 192, fig. 10.

par une palmette florale[1]. Fréquemment les bouquetins ont les pattes appuyées sur le rebord d'un cratère ; c'est déjà le cas sur une gemme mycénienne[2] et le même motif parut plus tard sur les monuments grecs les plus divers : stèles funéraires (à Athènes et à Éretrie), sarcophages, vases mégariens[3], pierres gravées, même à Pompeï sur un pied de table en marbre (*Museo borbonico*, t. VIII, pl. 28, n° 5).

D'autre part, la disposition symétrique d'animaux encadrant un objet est habituelle à l'art égéen ; il suffit de citer le bas-relief des lions de la porte de Mycènes pour évoquer le souvenir d'un grand nombre de représentations analogues[4]. Cependant l'origine du motif des bouquetins symétriques est probablement égyptienne : il se trouve, sans doute, déjà en germe dans des représentations datant de la VIe dynastie, où l'on voit des chèvres se dressant symétriquement des deux côtés d'un arbre pour en brouter les feuilles, ce qui est une scène prise sur le vif[5]. Sur une cassette en bois peint du musée de Bologne[6], c'est bien au contraire un motif décoratif, car la plante médiane est un bouquet stylisé et non plus un arbuste réel. Nous avons donc d'excellentes raisons pour admettre que ce motif, qui eut une si singulière fortune en Grèce, fut emprunté par l'art égéen à l'Égypte ; mais l'art égéen lui a imprimé son caractère propre, que nous retrouvons dans l'objet du tombeau de Ramsès III. C'est donc sans doute un objet égéen.

Cette longue parenthèse avait pour but de montrer que, mal-

1. British Museum, A, 37 (Camiros) ; Wiegand, *Die Poros Architectur*, p. 67.
2. Furtwaengler-Loeschcke, *Mykenische Vasen*, pl. E, 16.
3. Rayet-Collignon, *Histoire de la Céramique grecque*, p. 353.
4. Voir dans Karo, *Altkretische Kultstätten* (*Archiv für Religionswissenschaft*, vol. VII, 1904, p. 151 et s.), les représentations à signification religieuse. Ce sont les prototypes des représentations postérieures de la Πότνια θηρῶν.
5. Lepsius, *Denkmäler*, t. II, pl. 108 et 111. Cf. Riegl, *Stilfragen*, p. 40.
6. Nouvel Empire, photographies Petrie B, 103, 104. Une des faces publiées par Maspero (*Hist. anc. des peuples de l'Orient*, t. II, p. 534) comme étant au Musée de Turin. Une cassette, publiée fort mal par Wilkinson (*Manners and Customs*, III, f. 365-8) comme ayant appartenu à la collection Salt à Londres, lui ressemble tant que l'on peut se demander si elle n'est pas identique à l'exemplaire de Bologne.

gré son cachet oriental, la tête de griffon du tombeau de Rekhmara ne peut être soustraite du groupe des objets égéens, et que, par extension, nous pouvons en dire autant des têtes de griffon, qui, dans les peintures égyptiennes, servent de couvercle (Rosellini, *Monumenti civili*, pl. LVIII et Prisse d'Avennes, *l'Art égyptien*, *passim*), ou font partie intégrante de divers objets qui sont le plus souvent des vases.

Reprenant l'énumération des têtes animales du tombeau de Rekhmara, nous arrivons à une

5° Tête de chien, le museau long, les oreilles dressées. Elle repose sur la tranche du cou qui est horizontale. La couleur de l'objet étant blanche, on songe à de l'argent comme matière. Nous reviendrons plus tard sur cette tête (fig. 3).

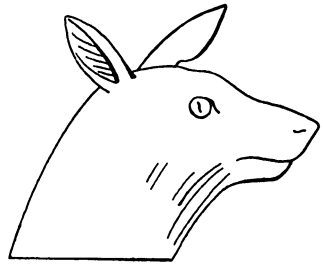

Fig. 3. — Tête de chien (peinture du tombeau de Rekhmara).

Des Kefti se rencontrent également dans les peintures d'un autre tombeau thébain, celui de Ramenkhepersenb, qui était peut-être le fils de Rekhmara, et qui, tout au moins, fut son contemporain et son collaborateur[1]. Cette fois, c'est le prince des Kefti lui-même qui conduit la mission, apportant des présents au Pharaon. Un des Kefti porte sur un plateau une tête bovine[2] qui doit être un objet analogue aux cinq têtes animales décrites plus haut. D'autres offrandes encore ont un caractère égéen indéniable.

Nous avons mentionné six têtes d'animaux qui semblent bien être des objets complets et indépendants. Mais, parmi les apports figurés au tombeau de Rekhmara, se trouve un vase en métal au corps cannelé et orné de rosettes que M. Petrie[3] a com-

1. Th. Virey, *Sept tombeaux thébains*, in *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V², p. 197 et s.
2. *Op. laud.*, p. 11, fig. 4, 5, 6.
3. Virey, *Op. laud.*, pl. I, p. 203; W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 342.

paré à certains vases métalliques de Mycènes. Le couvercle en est formé par une tête de bouquetin. D'autre part, une coupe de forme égéenne porte sur le rebord une tête de bouquetin, à côté de boutons de lotus. Nous ne pouvons songer à énumérer tous les vases dont le couvercle est constitué par une tête d'animal ou même par un animal couché, ou bien dont les anses sont ornées de têtes appliquées. On en trouvera un grand nombre dans les planches de Prisse d'Avennes. La provenance étrangère — crétoise ou syrienne — est certaine pour un grand nombre de ces objets et fort probable pour les autres. Il y a là toute une catégorie de pièces d'orfèvrerie, que M. Schäfer[1] a étudiée au point de vue de la façon dont les Égyptiens représentaient ces objets. Un fait qui aidera peut-être à élucider la question de l'origine du couvercle en tête d'animal, est l'apparition tardive des canopes ayant comme couvercle des têtes animales (chacal, faucon et cynocéphale), au lieu de la tête humaine généralement employée auparavant. D'après M. Reisner[2], la plus ancienne indication à ce sujet nous est fournie par les représentations de quatre canopes avec une tête humaine et trois têtes animales, dans la tombe de Ramsès IV (XXe dyn.). Cependant l'auteur admet que l'emploi des têtes animales a pu déjà apparaître dès la fin de la XIXe dynastie, c'est-à-dire à une époque où le type de vase à couvercle en tête d'animal se rencontrait déjà depuis longtemps en Égypte, au témoignage des peintures tombales.

Si ce type est d'importation étrangère, on s'explique facilement qu'il ait mis un certain temps à se généraliser, surtout à être appliqué à des objets d'un caractère exclusivement funèbre et sacré comme les canopes.

Somme toute, les peintures égyptiennes ne nous ont fourni aucun éclaircissement sur la nature et l'usage des têtes d'animaux que les Kefti apportaient en présent aux rois d'Égypte.

1. H. Schäfer, *die altaegyptische Prunkgefässe*, Leipzig, 1903.
2. *The dated Canopi jars of the Giseh Museum*, in *Zeitschrift für Aegyptische Sprache*, 1899, p. 66.

Tout au plus pouvons-nous supposer que c'étaient des objets de luxe, puisqu'il semble établi qu'ils étaient faits de métaux précieux. Heureusement, il s'est conservé en assez grand nombre des têtes d'animaux, produits de l'art égéen, pour qu'il soit permis d'en tenter une étude d'ensemble, dont il sera possible de tirer des conclusions positives.

Tout d'abord, nous rencontrerons deux chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, découverts par Schliemann dans les tombes de l'acropole de Mycènes : la tête léonine en or et la tête bovine en argent, toutes deux trop connues pour qu'il soit nécessaire de les décrire [1].

Une première question se pose : Ces objets constituent-ils un tout, ou doivent-ils être considérés comme des parties intégrantes (appliques ou couvercles) d'objets plus considérables?

La tête léonine devait être posée obliquement comme une des têtes du tombeau de Rekmara (notre n. 3), tête avec laquelle elle présente d'ailleurs une grande analogie. Le long du rebord inférieur sont disposés toute une série de trous, dans lesquels on remarque des traces de clous de bronze. Ceux-ci servaient à river une autre matière que celle de la tête (deux pièces d'or sont rivées au moyen d'un clou d'or), peut-être du bronze, comme pourraient le faire croire de légères traces de bronze qui se trouvent sur le bord — à moins que celui-ci ne provienne des clous — ou bien du bois. A la lèvre inférieure on remarque un petit trou rond.

Indépendamment de l'usage de l'objet, qui, à défaut d'indices plus complets, reste bien obscur, nous croyons pouvoir lui attribuer *à priori* une signification religieuse ou emblématique, ce qui revient au même à une époque aussi ancienne. Sans parler du rôle religieux que jouent certainement des figures léonines complètes (à la porte de Mycènes, par exemple), il suffit de rappeler

1. L'état de conservation de ces têtes est exactement indiqué par G. Karo, *Gillierons Nachbildungen mykenischer Altertümer* (*Jahrb. des Arch. Inst.*, . XVIII, 1903. *Anzeiger*), p. 161.

que sur le grand anneau d'or de Mycènes où sont représenteés des déesses[1], apparaissent simultanément six têtes de lion et la double hache ainsi qu'une petite idole.

D'ailleurs, sur un autre chaton de bague de Mycènes[2], elles accompagnent des têtes de taureaux dont la signification religieuse est bien établie.

Quant à la tête bovine en argent (sans doute celle d'un taureau), découverte dans un tombeau voisin de celui où l'on trouva la tête léonine, il ne semble subsister aucun doute en ce qui concerne sa signification religieuse, car il est généralement admis qu'elle portait entre les cornes une double hache[3]. L'objet est d'ailleurs complet et indépendant, comme le prouve un anneau de suspension en argent, encore en place à la nuque, qui exclut toute idée de scellement sur un autre corps[4].

Il est donc possible que ces deux têtes, sans avoir jamais servi à un usage pratique, aient été déposées dans les tombes en raison de leur signification religieuse.

Les diverses têtes animales représentées dans les peintures égyptiennes avaient-elles une semblable signification?

Tout d'abord, à part la tête léonine n. 3 du tombeau de Rekmara, qui est représentée librement dans le champ et dont le cou est

1. Ou une déesse entourée de nymphes (Karo, *Altkretische Kultstätten*, p. 149, fig. 34 ; Perrot et Chipiez, VI, fig. 425).

2. Perrot et Chipiez, VI, fig. 427. M. Zahn (*Jahrb. des Arch. Inst.*, 1901, *Anz.*, p. 22 et s.), veut reconnaître, dans un ornement d'or de Mycènes ('Εφημ. ἀρχ., 1888, pl. IX, 5-6), une tête de lion stylisée qui aurait été portée au cou comme symbole religieux. Voir aussi un cachet crétois dans Evans, *Cretan Pictographs*, p. 22, fig. 23. M. Zahn considère les têtes de lion de l'anneau des déesses comme des ex-votos. On rencontre d'autre part en Égypte une stylisation ornementale de la tête de taureau (Capart, *les Débuts de l'art en Égypte*, Bruxelles, 1904, p. 188, fig. 138) rappellant tant celle-ci que l'on peut se demander si cette dernière provient d'une tête de lion ou d'une tête de taureau.

3. C'est ainsi que l'a reconstituée M. Gilliéron (Karo, *Jahrbuch*, 1903, p. 161, fig. 6).

4. Cela permet d'écarter définitivement l'hypothèse de Schuchhardt (*Schliemanns Ausgrabungen*, p. 270-280; Perrot et Chipiez, VI, p. 799), qui voulaient voir dans ces têtes des umbos de boucliers, ce qui cadrait d'ailleurs fort mal avec ce que les monuments nous apprennent des boucliers égéens.

tranché obliquement comme celui de la tête d'or de Mycènes, toutes les têtes reposent sur une tranche horizontale, ce qui leur donne un caractère bien plus prononcé d'objets d'usage. On s'étonnerait d'ailleurs de trouver, dans un tribut composé de vases et de produits précieux et d'ustensiles, des objets religieux qu'on n'a pas coutume de livrer ainsi volontairement à des étrangers, et les tributs des Kefti semblent bien être des hommages volontaires.

D'ailleurs, il s'est conservé, parmi les restes de la civilisation égéenne, des objets en forme de têtes d'animaux, dont le caractère pratique est bien évident.

Nous en commencerons la revue par l'admirable tête léonine, en marbre blanc d'un grain très serré, qui a été découverte dans les ruines du palais de Cnossos[1]. Elle est à peu près de grandeur naturelle et évidée intérieurement. Il semble que la cavité intérieure ait été creusée au moyen d'une sorte de vilebrequin dont la trace se reconnaît surtout dans le trou tubulaire qui transperce la bouche, dans celui des narines (qui était bouché par la pâte qui formait le nez) et dans une troisième cavité non perforée à l'intérieur du creux[2]. Les naseaux et les yeux étaient remplis d'une pâte rouge dont il subsiste des traces ; de plus, la pupille était gravée en creux sur le fond de la cavité de l'œil, ce qui indique qu'elle était sans doute faite d'une pâte différente. La tranche du cou est verticale et au dessus de la tête, dans l'occiput, il y a un trou rond qui, suivant M. Evans, aurait laissé

1. Décrite par Evans, *Ann. report of the brit. School of Athens*, t. VI, p. 31. Une photographie en a été reproduite dans Perrot et Chipiez, t. VIII, p. 161, fig. 87.

2. Un vase de pierre inachevé, du Musée de Candie, pourrait sans doute donner la clef de ce procédé qui semble différer essentiellement de la technique des vases égyptiens, dont le creux était obtenu par la rotation horizontale rapide d'une pierre allongée fixée à une sorte de manivelle, bien entendu après interposition de sable. Ici, au contraire, l'intérieur du vase était foré d'une série de trous profonds placés verticalement les uns à côté des autres. Il semble que l'on se soit servi d'un vilebrequin à mèche fourchue et de sable. Pour obtenir une cavité importante, il suffisait de faire sauter au ciseau les parois intermédiaires fort minces, et l'on pouvait dès lors user plus délibérément du tour ou de quelque autre instrument rotatoire.

passer un tuyau correspondant au trou de la bouche. La tête aurait ainsi servi de déversoir à une fontaine, comme dans tant de fontaines grecques postérieures. Sur le bord de l'objet lui-même (M. Evans l'omet dans sa description sommaire), on remarque divers trous destinés, soit au scellement d'un couvercle ou d'une fermeture, soit à l'assujettissement de la tête contre une paroi. Ces trous sont de deux sortes : d'abord, trois paires de petits trous accouplés correspondant à des rainures creusées dans le bord, ce qui fait songer à une ligature par fil de métal. C'est de cette façon qu'était maintenu le couvercle d'un grand nombre de vases de pierre, tant à Mycènes qu'à Cnossos et qu'en Égypte, ainsi que le couvercle, encore existant, d'un petit vase d'or de Mycènes[1].

Quant au style de la tête de Cnossos, il est évidemment sous la dépendance de la technique du métal, comme le montrent clairement les arêtes vives qui séparent les méplats de la tête. Nous avons donc ici une transposition en pierre de formes métalliques; mais, comme le fait justement remarquer M. Evans, il ne peut s'agir d'un rhyton, vu le poids et les dimensions de l'objet, et l'hypothèse d'un déversoir de fontaine est la plus plausible, d'autant plus qu'elle nous maintient dans le même ordre d'idées que le rhyton[2].

Un fragment de marbre blanc, trouvé à Delphes, a été reconnu par M. Perdrizet, qui a bien voulu me communiquer sa découverte, comme étant le débris d'une tête léonine semblable à celle de Cnossos :

« Dimensions, matière, travail, concordent d'une façon sur-

1. Troisième tombeau. Schuchhardt, *Schliemanns Ausgr.*, fig. 211.

2. Une gemme de l'antre idéen nous montre une femme debout devant un autel et portant en main un énorme coquillage que M. Karo (*Altkret. Kultst.*, p. 138, fig. 16) compare avec raison à un rhyton de cette forme trouvé dans la même chambre du palais de Cnossos que la tête de lion, ainsi qu'à un important objet semblable découvert à Hagia Triada. Le nombre des grands rhytons en pierre, de forme conique, perforés et non perforés, trouvés à Cnossos, est considérable et il n'y a rien d'impossible à ce qu'ils aient joué un rôle dans les cérémonies du culte. C'est un rhyton de cette espèce que porte le jeune homme dans le fameux débris de la fresque processionnelle de Cnossos.

prenante : les narines étaient représentées par une matière rapportée (pâte ou métal). Cette identification a été vérifiée et approuvée par M. Arthur Evans. Elle présente un grand intérêt pour la question des relations de Delphes avec la Crète, relations attestées par maint témoignage : il suffit de rappeler l'hymne homérique à Apollon. »

Viennent maintenant toute une série de *vases proprement dits*, qui se rapprochent, comme forme et sans doute comme destination, des rhytons de style hellénique.

Il suffira d'en donner une brève énumération :

1. British Museum, 1re salle des vases A. 281 ; tête de taureau décorée, au vernis noir, suivant la technique habituelle. Cornes et oreilles plastiques. Les deux côtés du mufle et le front sont ornés de croix peintes. Orifice rond avec un rebord en bourrelet, muni d'une anse ronde à la partie postérieure, sur le dessus de la tête. Le vase pose sur le mufle dont la tranche est plate et percée d'un trou.

2. *Ibid.*, F, 67 Enkomi. Vase en forme de tête de bélier. Technique habituelle. Cornes plastiques. Orifice rond avec rebord en bourrelet, sur le sommet de la tête. Le vase reposait sur la tranche du museau.

3. Oxford. Ashmolean Museum. Æ, 298. Vase en forme de tête de chien au museau pointu et aux oreilles droites, ornées, suivant la technique habituelle, de petits traits schématiques simulant les poils. Oreilles plastiques, yeux en pastilles appliquées. Ouverture de la bouche et des narines indiquée. La bouche est percée d'un trou. Ouverture circulaire munie d'une anse à la partie postérieure de la tête. Le vase est de la forme arrondie sans tranche et ne pouvait pas être posé étant rempli — comme les rhytons. Le museau brisé est recollé. Provenance : Tirynthe, 1897 [1] (fig. 4).

1. Je dois à la grande courtoisie de M. Arthur J. Evans et de son assistant M. Bell d'avoir pu examiner à loisir et d'être à même de publier les objets du musée d'Oxford, que mon collègue et ami M. Jean Capart a bien voulu photographier à mon intention.

A ce groupe de style égéen bien caractérisé se rattachent des vases en terre émaillée, trouvés à Enkomi de Chypre dans les fouilles du British Museum[1]. Bien que la technique de ces objets se rapproche de l'égyptienne, leur style ne permet pas de douter qu'ils ne se rattachent à l'industrie égéenne, on serait tenté de dire à l'art industriel grec, tant ils font penser à certains produits de la céramique attique du ve s. M. Evans a néanmoins prouvé, avec toute évidence, qu'on doit les faire remonter au XIIe s. av. J.-Chr. et non au VIIIe, comme l'avait soutenu M. Murray.

Fig. 4. — Rhyton en terre cuite (Ashmolean Museum, Oxford).

Ces objets sont :

1° Une tête de cheval, d'un aspect très vivant. Forme du rhyton grec avec ouverture à la tranche du cou (n° 1217);

2° Une tête de bélier, de forme semblable (n° 1212).

Enfin, se rattachant indirectement au groupe qui nous occupe, deux vases, l'un affectant la forme d'une tête de femme, l'autre de deux bêtes adossées, surmontés tous deux d'un haut col cylindrique. Ici comme tantôt, la ressemblance avec les vases attiques est frappante.

A cette liste nous pouvons ajouter un objet dont les caractères égéens sont manifestes (fig. 5, 6, 7) et qui, de plus, fait songer aux objets représentés dans la fresque de Rekhmara : c'est un fragment de tête de chien, en *bucchero grisâtre*, rapporté de Nauplie et offert au Musée de Bruxelles par M. Jean Capart, qui m'a amicalement permis de le publier, en m'éclairant de sa science égyptologique. Le vendeur lui avait indiqué, comme provenance, Mycènes, ce qui est possible, bien qu'il ne faille ja-

1. A. Murray, A.-H. Smith et Walters, *Excavations in Cyprus*, etc. Voir la critique qu'a faite M. A. Evans des dates adoptées par M. Murray dans le *Journ. of the Anthrop. Institut.*, vol. XXX, 1900, *Mycenean Cyprus*, p. 199, 220.

mais accorder qu'une confiance relative à ce genre d'indications. En l'achetant, M. Capart avait eu l'impression que l'objet était égéen. Je n'ai pas tardé à me convaincre que cette impression était juste et que l'objet auquel on pouvait le mieux le com-

Fig. 5, 6, 7. — Tête de chien en terre cuite (Musée du Cinquantenaire, Bruxelles).

parer était la tête de chien représentée sur les murs du tombeau de Rekhmara (voir fig. 3). Les fig. 5-7 donnent une idée de l'état de conservation du fragment[1]. Côté droit brisé à partir de la commissure des lèvres; la cassure de gauche passe par le milieu de l'œil et de l'oreille; les deux oreilles sont brisées, mais il en reste assez pour qu'on puisse se rendre compte qu'elles étaient dressées; sur le haut de la tête un fort éclat a été enlevé; à la partie postérieure la cassure passe par le diamètre d'une ouverture ronde, bordée d'une ligne incisée, délimitant une

1. Dimensions, l. 0m,155, d'œil à œil 0m,04.

sorte de rebord destiné sans doute à être recouvert de couleur; à la partie antérieure, le museau est complet, sauf une légère écorniflure à la narine droite. La cassure descend assez bas dans le cou pour respecter un morceau d'un collier fait sans doute de cordes tressées (représentées par un bourrelet incisé). Au dessous, le fragment restant du cou fait un fort mouvement en avant, ce qui indique une forte cambrure du cou (ou une collerette de poils ?) que les artistes anciens, égyptiens et grecs, aimaient à donner aux lévriers qu'ils représentaient. Sans vouloir nous occuper de la question de la race du chien, nous pouvons indiquer que celui-ci semble se rapprocher du type du lévrier *sloughi*, qui vient du nord de l'Afrique et qui est souvent représenté sur les monuments égyptiens [1]; mais les représentations de chiens qui semblent se rapprocher le plus de notre exemplaire se rencontrent sur les vases grecs, soit comme chiens familiers, soit comme chiens de chasse, considérés comme étant des lévriers de Laconie [2].

Le modelé décidé des formes et l'emploi des incisions ne sont pas sans rappeler la technique du métal, qui est si sensible dans des œuvres comme la tête de marbre de Cnossos. Le traitement de la partie antérieure du museau (narines, lèvres et commissures de celles-ci) offre la plus grande similitude avec celui de la région correspondante de la tête léonine d'or de Mycènes. A cela s'ajoute une particularité qui se retrouve dans cette dernière tête comme dans le marbre de Cnossos, ainsi que dans la plupart des têtes de terre cuite citées plus haut : c'est un petit trou rond percé dans la lèvre inférieure. Cela semble indiquer qu'il s'agit d'un récipient destiné à contenir un liquide, que l'on pouvait introduire par l'ouverture ronde située au dessus de la tête et laisser écouler par le petit trou de la bouche. Le cou se prolongeait, sans

1. Lenormant, *Notes sur un voyage en Egypte : les animaux employés à la chasse*, p. 3; Birch, *Transactions of the Society of biblical Archaeology*, 1875, IV, p. 172 s.

2. Saglio, *Dictionn. des antiquités*, article *Canis*. Nous ne nous risquerons pas sur le terrain mouvant de la filiation des races canines, sur laquelle les naturalistes semblent loin d'être d'accord. Voir Duerst, *Anthropologie*, 1904, p. 41.

doute, verticalement jusqu'à la tranche horizontale sur laquelle la tête reposait. Elle aurait eu ainsi l'apparence des objets du tombeau de Rekhmara et particulièrement de la tête de chien (fig. 3).

Un détail technique nous rapproche encore de la tête de Cnossos : chez celle-ci, les yeux et l'extrémité du museau (de même que dans le fragment de Delphes) étaient faits de matières colorées rapportées, procédé qui rappelle l'application de feuilles d'or aux lèvres, aux narines, aux oreilles et aux cornes de la tête bovine de Mycènes. Ici l'on remarque à différents endroits des traits légèrement incisés qui ont dû délimiter des parties peintes : c'est le cas évidemment pour l'extrémité du museau, dont la coloration noire chez le chien vivant tranche nettement sur les parties voisines. Le trait incisé est si léger qu'il faut une attention avertie pour le distinguer. Il n'a donc pu avoir sa raison d'être que comme indication pour le pinceau. Les yeux, dont les paupières (en relief), l'iris et la pupille sont soigneusement incisées, demandaient de la polychromie pour arriver à l'intensité d'expression et de vie que les artistes anciens ne manquaient pas de rechercher. Le collier, ainsi que le pourtour du trou occipital, devaient sans doute également recevoir de la peinture; aucune trace n'en a subsisté sur la tête, qui était recouverte d'une épaisse et dure croûte calcaire. Les têtes peintes du tombeau thébain sont également polychromes et comme il s'agit, selon toute vraisemblance, d'objets métalliques, il faut admettre que dans ce cas elles sont censées incrustées. Le *bucchero* se prêtait d'ailleurs admirablement à l'imitation des objets métalliques gravés et même incrustés. C'est le cas pour les vases de *bucchero* d'Éolide, comme pour ceux d'Étrurie[1]. Aussi pourrait-on se demander s'il ne faudrait pas faire descendre notre tête jusqu'à l'époque où le *bucchero* florissait tant en Asie Mineure qu'en Italie, c'est-à-dire après le IXe s. av. J.-C. Encore faudrait-il que la présence du *bucchero* fût inadmissible à l'époque égéenne. Or, le *bucchero* est un type de céra-

1. Boehlau, *Aus ion. und ital. Necropolen*, p. 96; Karo, *De arte vascularia antiquissima*, p. 12.

mique des plus primitifs. Le procédé est généralement en usage dès l'époque néolithique et notamment dans le bassin de la mer Égée depuis la Troade et la Mysie[1] jusqu'en Crète, où on l'a

Fig. 8, 9. — Vase en forme de taureau (Ashmolean Museum, Oxford).

trouvé, à Cnossos, à une profondeur de sept mètres sous le niveau du palais minoen[2]. La présence simultanée, à Tirynthe et à

1. A Yortan, voir Collignon, *Comptes-rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1900, p. 269; 1901, p. 81 et ss. Voir aussi Pottier, *Notes sur des poteries rapportées du Caucase* (*Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, vol. LX, 1901, p. 14); Karo, *de Arte vasc. ant.*, p. 1 et s.

2. Evans, *Knossos*, 1900; *Ann. of the brit. School of Athens*, vol. VI, 1899-1900, p. 2. Sur la présence du néolithique crétois à Abydos, en Égypte, voir. Petrie, *Abydos*, II, p. 48, pl. 42; *Methods and Aims in Archaeology*, p. 144.

Argos[1], de vases fumigés et de poterie mycénienne dite à peinture mate, prouve que cette technique était encore conservée au début de l'époque égéenne.

Un vase en *bucchero* du musée d'Oxford vient nous apporter la preuve de sa persistance au moment de son plein épanouissement : c'est un vase en forme de taureau furieux (fig. 8 et 9), provenant de Crète, que M. Evans a bien voulu me permettre de publier d'après une photographie de mon collègue Capart.

L'animal semble fondre sur un adversaire, un genou tombé en terre, et l'on songe aussitôt aux belles représentations de taureaux en prairie sur les vases de Vaphio, et aussi aux bêtes furieuses des « corridas » des fresques de Cnossos.

Le modelé en est bien plus sommaire que celui de la tête de chien; mais l'attitude mouvementée, la forte musculature et les incisions qui la soulignent, évoquent bien les œuvres citées. D'ailleurs, on pourrait le comparer à des terres cuites trouvées en Crète[2]. Le corps de l'animal est creux et la croupe est occupée par une large ouverture munie d'un haut bord, disposition qui se retrouve dans un cerf en argent de Mycènes[3]. On pourrait encore citer, dans le même ordre d'idées, deux chouettes géminées, formant une double fiole à parfums, en terre cuite peinte suivant la technique des vases égéens, qui se trouvent, comme le taureau, au musée d'Oxford. L'objet proviendrait d'un tombeau des environs de Cnossos. Un vase de forme semblable, mais plus grossier, est conservé au British Museum. Enfin, l'on peut citer les nombreux vases chypriotes en forme d'animaux[4].

Nous avons passé en revue toute une série de récipients en forme de têtes animales, et même quelques-uns qui empruntaient la forme d'un animal entier.

1. M. W. Vollgraff y a trouvé des vases noirs incisés témoignant d'un art avancé et reproduisant des formes métalliques.
2. Grotte de Kamares, *Monumenti Antichi*, t. VI. Un exemplaire analogue est au Musée de Berlin.
3. Quatrième tombeau, Schuchhardt, *Schliemanns Ausgr.*, fig. 260.
4. P. ex. vase en forme de statuette de bœuf, Ohnefalsch-Richter, *Kypros, the Bible and Homer*, p. 240.

C'est d'ailleurs une mode commune à tous les arts primitifs, qui se sont même fréquemment inspirés de la forme humaine : sans parler des Péruviens et d'autres peuples extra-méditerrannéens, il suffit de mentionner de pareils vases trouvés à Troie, où les récipients en forme humaine sont spécialement abondants, à Yortan en Mysie et à Chypre[1]. Enfin, l'Égypte primitive nous a fourni en abondance des vases, tant en pierre dure qu'en terre, en forme d'animaux et même de figures humaines[2].

L'idée qui a poussé le primitif à façonner des vases à l'image des « vases vivants » qu'il avait sous les yeux, est trop naturelle pour qu'il faille y insister[3] ; sans doute, c'était le besoin de donner une forme harmonique aux produits de son industrie qui l'a amené à s'inspirer des formes qu'il voyait toutes constituées dans la nature, et de même qu'il a d'abord façonné des vases à l'imitation des courges et des calebasses, qui chez les peuples méridionaux sont les récipients par excellence[4], de même son industrie étant devenue plus ambitieuse et ses besoins plus complexes, il se mit à copier des formes plus compliquées. Aucune forme artistique ou industrielle (nous parlons bien entendu de primitifs) n'a été inventée de toutes pièces, et celles qui semblent les plus abstraites ne sont sans doute que des modifications de formes primitivement naturalistes, ou qui, tout au moins, étaient inspirées par l'imitation de la nature.

Mais un point obscurcit la solution du problème, comme il obscurcit tout ce qui a trait aux primitifs : nous ne pouvons connaître l'usage auquel ces vases étaient destinés et, par suite, nous ne pouvons décider si leur forme n'était pas déterminée

1. Troie : voir surtout Dörpfeld, *Troja und Ilion, die Keramik* (H. Schmidt). Yortan : Collignon, *Comptes rendus de l'Ac. des Insr.*, 1901, p. 715; Chypre, Perrot et Chipiez, vol. III, fig. 498-503; Pottier, *Catal. des vases antiques du Louvre*, vol, I, p. 86.

2. On trouvera réunis tous ces monuments dans le livre souvent cité de M. Capart, *les Débuts de l'art en Égypte*, p. 97 et s., et p. 120 et s.

3. La terminologie que nous appliquons aux diverses parties des vases (col, épaule, panse) n'est-elle pas directement empruntée à la nature ?

4. La forme bizarre des vases ronds à goulot renversé de Troie et des îles égéennes n'a pas d'autre origine. D'autres imitent des outres de cuir.

par cet usage. Nous avons déjà indiqué plus haut que certains de ces objets égéens pouvaient bien avoir eu un usage religieux. Il est intéressant, à ce point de vue, de connaître l'opinion de M. Flinders Petrie sur un vase égyptien en forme de vautour, d'après une lettre que M. Capart veut bien me communiquer[1]. Le savant anglais rappelle que chez les Ansariyeh, peuplade actuelle de la Syrie, un récipient en forme de paon sert à verser du vin dans certains rites secrets.

L'étude des cultes égéens est trop neuve et le rituel en est trop peu connu encore pour que nous risquions une hypothèse quelconque dans ce sens. Il est difficile de dire si, en général ou dans certains cas seulement, il s'agit d'objets du culte ou d'ustensiles d'usage courant dont le luxe et la fantaisie n'auraient pas détonné dans le cadre féerique du palais de Minos.

Peut-être pourrait-on les comparer à ces aquamaniles gothiques, aiguières en forme de lion, de cheval, avec ou sans cavalier, de tête humaine ou animale, qui ne permettaient de laisser s'écouler qu'un mince filet d'eau, et qui servaient aux ablutions sommaires précédant et suivant les repas.

Bruxelles.

JEAN DE MOT.

P. S. — On pourrait ajouter à la liste des représentations égyptiennes de vases en forme de tête animale, une fresque conservée au British Museum (n° 37991. *A guide to the third and fourth egyptian Rooms*, p. 21). Elle provient du tombeau de Sebek-hetep (Thèbes, XVIIIe dyn. sous Touthmès IV) et représente, semble-t-il, des Rethennu (Syriens) apportant des présents. Parmi ceux-ci, sur un plateau, une protome d'aigle ou de griffon (jaune et bleu).

1. « I am inclined to connect this bird (Capart, *op. laud.*, fig. 94), with mouth on top and spout in front, with the bird used by the Ansariyeh in Syria, called *Taus* (the peacock), from which they receive sacramental wine in their secret rites. »

M. W. Max Müller vient de faire paraître un travail important (*Neue Darstellungen mykenischer Gesandter und phönizischer Schiffe in altägyptischen Wandgemälden*, in *Mitteil. der Vorderasiatischen Gesellschaft*, 1904, 2), dont je n'ai eu connaissance qu'après l'impression de mon article. Il dit que l'on peut considérer comme établi qu'on rencontre dans les fresques égyptiennes des représentations d'habitants primitifs des îles de la mer Égée, mais qu'il ne faut pas oublier que l'artiste égyptien les dessinait, dans l'hypothèse la plus favorable, d'après ses souvenirs et non d'après nature. Il faut donc user de prudence dans les conclusions ethnographiques. D'autre part, il n'est pas probable que le nom de Kefti représente exclusivement des Crétois. Vraisemblablement, les Égyptiens les confondaient sous cette dénomination avec les Phéniciens, qui les premiers les leur avaient fait connaître (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, 6e éd., 1904, p. 294).

Les Romains, et nous avec eux, ne désignaient-ils pas les habitants de l'Hellade sous un nom qu'eux-mêmes ne s'étaient jamais donné?

Il est donc possible que les artistes égyptiens aient parfois représenté des Crétois sous les traits de Syriens, qu'ils avaient l'occasion de voir bien plus fréquemment, tandis qu'ils ont pu reproduire avec une fidélité absolue les objets d'art et les vases apportés en Égypte qui pouvaient être copiés ou, tout au moins, qui leur étaient familiers.

Au cours de la correction des épreuves j'ai eu connaissance des *Transactions of the department of archaeology* de l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie), I, 1904. Miss Boyd y publie en couleurs (p. 42) une tête bovine de terre cuite peinte, avec un trou au sommet de la tête et un autre à l'extrémité du mufle. Ce *récipient*, trouvé dans une maison de la ville égéenne de Gournia (Crête), peut être comparé à la tête d'argent de Mycènes, ainsi qu'à certains présents des Kefti, et rentre dans la catégorie d'objets que nous avons étudiés.

NOTES DE MYTHOLOGIE SYRIENNE

IV. — Symboles et simulacres de la déesse parèdre.

§ 1. — Lion et taureau.

Au dieu solaire syrien, qu'il soit nommé Hadad, Jupiter Héliopolitain ou Malakbel, est unie une déesse connue sous le nom d'Atargatis, de Vénus ou d'Allât dont les caractères offrent des traits essentiels communs. On ne peut expliquer ces similitudes — pour le dieu comme pour la déesse — qu'en admettant que les divinités locales ont été influencées par les deux grandes divinités syriennes Hadad et Atargatis. Souvent, l'identification nous apparaît presque complète; d'autres fois — comme pour Allât à Palmyre, — elle reste inachevée.

Il n'est pas douteux que Hadad se rattache par le nom comme par les attributs aux cultes mésopotamiens. Aucune inscription phénicienne n'a fourni ce nom divin à l'état isolé et les Phéniciens ne l'employaient pas dans la composition des noms propres[1]. L'hypothèse émise récemment, qui considère Hadad comme le principal dieu des Cananéens[2], repose uniquement sur la lecture de ce nom divin dans les tablettes d'El-Amarna. Si l'on reporte le culte de Hadad en Phénicie jusqu'à cette haute époque, il faut admettre une éclipse totale de cette divinité pendant toute la période proprement phénicienne, car

1. On ne peut citer que le sceau phénicien portant לעבדהדד (Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. Or.*, I, p. 167-168). Mais ce nom isolé dans l'onomastique phénicienne laisse à penser que ce personnage n'était pas d'origine phénicienne.

2. Hypothèse de M. Winckler adoptée par le P. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, p. 92-93 et *Revue Biblique*, 1904, p. 142 et par M. Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, VII, p. 290.

on ne la retrouve qu'à l'époque romaine. Aussi l'explication de M. Hommel s'impose : les scribes, rédigeant les tablettes d'El-Amarna, ont adopté pour rendre le terme *ba'al*, l'idéogramme de Hadad (Adad)[1]. Si Hadad était la grande divinité phénicienne, nous en trouverions trace dans les colonies phéniciennes. Pour les mêmes raisons, sa parèdre, Atargatis, doit être définie comme divinité syrienne et non phénicienne.

Avec MM. Baethgen[2] et Fr. Cumont[3], nous pensons qu'il faut maintenir une distinction très nette entre Atargatis, déesse syrienne, et Astarté, déesse phénicienne. Cette distinction se définit par le nom même de la déesse, quoique l'explication en soit incertaine. On est d'accord pour décomposer Atargatis, עתרעתה, en deux termes : עתר forme araméenne contractée de (ת)עשתר, Astarté[4], et un élément עתה. La discussion porte sur ce dernier.

On peut tenir pour assuré que עתה est un nom divin; il est connu comme tel par ailleurs. De plus, ce nom est celui d'une déesse[5]. Bien que généralement contesté, ce dernier point nous paraît fermement établi non seulement par le pseudo-Méliton et par Athénée, mais de la façon la plus nette par les monnaies de Hiérapolis. Sur ces monnaies la déesse est dénommée indistinc-

1. Hommel, *Altisrael. Ueberlief.*, p. 220 et s.
2. Baethgen, *Beiträge zur sem. Religionsgesch.*, p. 74.
3. Fr. Cumont dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, IV, 2236 et s.
4. Noeldeke, *ZDMG*, XXIV, p. 92 et 109; Ed. Meyer, *ZDMG*, XXXI, p. 730 et s.; Baudissin dans Herzog-Hauck, *Real-Enc. f. prot. Theol. u. Kirche*[3], II, p. 171 et s. Il y a lieu, toutefois, de faire une réserve; car il se pourrait, comme nous le verrons ci-après, que ce premier élément ne correspondît pas exactement à l'Astarté phénicienne, mais à Ichtar.
5. C'est ce qu'a bien vu Fr. Lenormant, *Gaz. Arch.*, 1879, p. 68-69. On ne donne le caractère masculin à 'Athé que pour y retrouver Attis. M. Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, I, p. 307-308, qualifie cette hypothèse de spécieuse. Cependant, M. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, III, p. 333, n. 4, penche à l'accepter et le P. Lagrange, *Etudes sur les relig. sém.*, p. 132, l'adopte. Le seul argument en faveur de la nature mâle de cette divinité serait l'existence du dieu Ἔθαος dans un texte du Ḥaurân, Waddington 2209. Mais nous ne pensons pas que l'on puisse identifier ce nom avec 'Até à vocalisation certaine et constante. Le dieu Ἔθαος est un dieu local dont nous ignorons l'original sémitique. Quant au pin d'Attis qu'on a rapproché du cyprès symbole de la déesse, ce qui suit enlève toute signification à ce rapprochement.

tement ʿAté, עתה, ou ʿAtarʿaté, עתרעתה[1]. Il est évident que le vocable ʿAté n'aurait pu servir à désigner la déesse représentée sur le revers des monnaies de Hiérapolis si ʿAté avait été le nom d'un dieu, Attis ou tout autre. Donc, il nous faut tenir ʿAtarʿaté ou Atargatis comme composé avec les noms de deux déesses similaires : Astarté et ʿAté. Il y a là quelque chose de semblable au terme Aphrodite-Astarté, en supposant qu'un long usage ait soudé ces deux noms. Cette formation n'est pas isolée dans le domaine sémitique. Nous avons montré ailleurs que le complexe Allât-ʿAthtar des Sabéens, composé d'une divinité mâle et d'une autre femelle, vise probablement et simplement la planète Vénus avec laquelle chacune de ces divinités est identifiée séparément[2]. Peut-être doit-on comprendre de même le fameux ʿAchtar-Kamoch de la stèle de Mésa — que ʿAchtar soit ici mâle ou femelle. Il en résulterait ce fait très intéressant que Kamoch aurait été identifié à la planète Vénus. Il semble bien encore que nous ayons deux noms divins semblables dans le célèbre Hadad-Rimmon biblique, à lire Hadad-Ramman.

Évidemment, tous les noms divins complexes ne sont pas résolus par cette explication. La juxtaposition de deux noms divins n'a pas toujours pour raison leur similitude ou leur identité. Elle peut être arbitraire comme souvent est arbitraire la réunion des divinités dans un même temple. Mais, dans ce cas, les divinités aux noms juxtaposés ne se fondent pas. Dans un complexe tel que Echmoun-Melqart, il faut probablement toujours considérer deux divinités. Surtout, rien n'autorise à admettre des combinaisons du type hermaphrodite.

Quoi qu'il en soit, les monnaies attestent, dès le IVe siècle avant notre ère, l'identité des appellations ʿAté et ʿAtarʿaté. Cette identité se retrouve à Palmyre. Un texte nabatéen serait

1. On trouvera ces monnaies, dont l'identification est due à Six, réunies dans Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. LI-LIV, p. 45-46, pl. VII, 16-18. La lecture ענת, ʿAnat, ne se rencontre pas. Dès lors, la dérivation *ʿAté* de *ʿAnat*, qui présentait de grosses difficultés mises en lumière par Lenormant, *l. c.*, et Baudissin, *l. c.*, p. 173, ne se pose plus et de même l'identification avec Anahita.

2. Cf. notre *Mission dans les régions désert. de la Syrie moyenne*, p. 61.

d'un haut intérêt dans la question si quelque doute ne planait sur son interprétation. Il faut probablement comprendre : « lieu (sacré) de 'Até la Manbougienne », c'est-à-dire de la déesse 'Até de Hiérapolis[1].

Pour que la fusion des deux composantes Astarté et 'Até se soit aussi complètement produite, il faut que les deux déesses aient eu de grandes affinités. L'une et l'autre étaient en rapport avec la planète Vénus.

Nous avons, en effet, repoussé le caractère lunaire qu'on attribue habituellement à Astarté[2]. De son côté, le R. P. Lagrange a abouti à des conclusions identiques[3] et il serait inutile de revenir sur sa démonstration si l'ancienne conception n'avait trouvé des défenseurs de l'autorité de M. Baudissin[4]. On renonce à invoquer — et c'est là un progrès notable — les textes de Lucien et d'Hérodien qui reflètent la tendance syncrétiste de l'époque romaine. M. Baudissin fait valoir que la Lune, étant considérée en Orient comme l'unique dispensatrice de la rosée, devait être identique à Astarté, déesse de la fertilité. Mais ce n'est là qu'une affirmation qui reste à démontrer. Déjà M. Furtwaengler avait usé de cet argument et le P. Lagrange y a répondu en montrant que les anciens attribuaient aussi la rosée à la planète Vénus.

Un fait certain, c'est que la déesse syrienne était représentée la tête entourée de rayons[5]. Nous retrouverons cette particularité sur le bas-relief d'Emèse (fig. 27) où figure une déesse assimilée. Par contre, le croissant lunaire seul n'est jamais l'attribut d'Atargatis; son symbole se compose du croissant lunaire associé au disque solaire. Nous avons expliqué comment la planète Vénus, en tant qu'étoile du matin et étoile du soir, était inti-

1. M. Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. or.*, IV, p. 99-112 à qui l'on doit l'explication de ce texte, fait valoir contre ce sens que l'ethnique placé à la suite du nom divin serait plus en situation dans un texte grec que dans un texte sémitique; cf. *CIS*, II, 422-423.
2. *Notes de Myth. syr.*, p. 6-7 (*Rev. Arch.*, 1903, I, p. 125-126).
3. Lagrange, *Etudes relig. sém.*, p. 127 et s.
4. Baudissin, *ZDMG*, 1903, p. 824 et s.
5. Lucien, *De deâ syrâ*, 32; Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 18.

mement liée au Soleil comme à la Lune. Les monnaies de Hiérapolis (fig. 24) portent dans le champ ce symbole[1].

Peut-être la déesse avec laquelle ʿAté s'est fondue, n'est-elle pas à proprement parler l'Astarté phénicienne, mais Ichtar. La forme עתר entrant — sans terminaison féminine — dans le complexe ʿAtarʿaté est déjà favorable à cette hypothèse. Mais, surtout, elle expliquerait que l'animal-attribut d'Atargatis fût le lion. Ici encore, l'élément syrien se distingue nettement de l'élément phénicien. La Phénicie plus directement influencée par l'Égypte lui emprunte ses types figurés. Avant l'époque gréco-romaine, on ne rencontre pas dans la Phénicie proprement dite de déesse au lion : Astarté emprunte les traits d'Isis-Hathor. Par contre, en Syrie, dès une haute antiquité, les déesses locales sont figurées debout sur le lion[2].

En Phénicie, nous trouvons le lion comme attribut d'un dieu figuré à l'égyptienne sur la stèle du Nahr el-Abrach[3]. Dans la suite, sans qu'on puisse actuellement établir de relation, le lion à signification solaire est le *djinn* par excellence, le dieu Gennaios, à tel point que Gennaios est employé comme épithète du dieu solaire. Elle est appliquée à Baʿal-Marqod[4], à Malakbel[5], tandis que Gennaios à Héliopolis était vénéré sous la forme d'un lion dans le temple même de Jupiter Héliopolitain[6] — ce qui autorise à le reconnaître dans la dédicace de Kefr-Nebo sous le vo-

1. Ce sont les caractères définis généralement comme représentant le chiffre 30; cf. *Notes de Myth. syr.*, p. 8 (*Rev. Arch.*, 1903, I, p. 127).

2. Ces types nous ont été conservés par les monuments égyptiens. On les trouvera réunis dans W. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 314.

3. Clermont-Ganneau, *Mission en Palestine et en Phénicie*, p. 128-129, pl. VI, A; *Recueil d'Arch. or.*, IV, p. 325 et s.; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, p. 413.

4. *CIL*, III, 6668 et 6673.

5. L. Heuzey, *Comptes-rendus Acad. des Inscript.*, 1902, p. 190-200; cf. Clermont-Ganneau, *Rec. Arch. Or.*, V, p. 154-163 et nos *Notes de Myth. syr.*, p. 57 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 374).

6. Damascius, dans Photius, *Patrol. grecque*, CIII, 1292. Nous avons proposé, *Notes de Myth. syr.*, p. 34 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 351), de reconnaître une manifestation de ce dieu Gennaios dans le masque de lion figuré sur la gaine du Jupiter Héliopolitain.

cable Λέοντι[1]. A Emèse, Gennaios se manifesta sous la forme d'un bétyle[2].

M. Noeldeke a montré que le terme *djinn* était, non un dérivé de *genius*, mais un mot sémitique[3]. Le rapprochement avec Gennaios confirme ce point de vue. En syriaque *genyô* désigne au pluriel soit les idoles, soit les temples païens. M. Goldziher, établissant l'identité des *djinn* et des *chaiṭân*, a remarqué que la tradition arabe avait conscience que ces démons étaient d'anciennes divinités païennes, car les païens sont appelés « adorateurs des *djinn* ». On a là une évolution analogue à celle du dieu phénicien Rechef et des Rechafim devenant, chez les Juifs, des démons[4].

En présence des représentations de Gennaios qui oscillent entre le lion et la figure humaine, on peut se demander si le dieu léontocéphale des monuments mithriaques n'appartient pas au même type[5]. En Afrique, Saturne *frugifer* est accompagné du lion ou même représenté avec une face de lion[6]. Comme conclusion, il faut soigneusement distinguer le lion, attribut solaire, du lion attribut d'Ichtar ou d'Atargatis.

La même difficulté se présente pour déterminer la valeur du taureau dans ses rapports avec la divinité. Sur le terrain syrien nous avons vu que le taureau, attribut de Hadad, avait été adopté par tous les dieux assimilés à ce dernier. Jamais, d'autre part, la déesse parèdre n'est mise en rapport avec le taureau;

1. V. Chapot, *BCH*, 1902, p. 181 et s. Sur les autres divinités qui apparaissent dans ce curieux texte, cf. plus loin, p. 256-257.

2. Damascius, *ibid.*

3. Noeldeke, *ZDMG*, 1887, p. 717. H. Grimme, *Orientalistische Litter.-Zeitung*, 1903, p. 281 et suiv., croit retrouver la mention des *djinn* dans la Bible.

4. Goldziher, *Abhand. zur arab. Philologie*, I, p. 106-117; de Vogüé, *Mélanges d'Archéol. orient.*, p. 79. M. Lidzbarski, *Ephemeris*, II, p. 82, a fait de son côté, le rapprochement de Gennaios avec *djinniyy* que nous avons proposé, *Notes de Myth. syr.*, p. 34 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 351). Il attribuerait volontiers à Gennaios une origine arabe.

5. Fr. Cumont, *Textes et mon. relat. au culte de Mithra*, I, p. 77 et suiv.

6. J. Toutain, *De Saturni Dei*, p. 43, fig. 2 et p. 45-46; Fr. Lenormant, *Gaz. Arch.*, 1881, p. 40 et 42-47.

tous les exemples qu'on a cru découvrir reposaient sur une fausse interprétation ou une confusion entre la déesse et le dieu.

En Phénicie, Astarté n'a jamais été non plus rapprochée du taureau. On ne peut se prévaloir du texte si souvent cité de Porphyre : ἐποχεῖται ταύρῳ Ἀφροδίτης, qui vise le culte de Mithra[1]. Le seul monument (fig. 21) découvert en Phénicie, associant une déesse au taureau, est un produit du syncrétisme tardif, comme on le verra ci-après. D'ailleurs, la déesse représentée n'est ni Astarté ni Aphrodite, mais Artémis. On objectera, il est vrai, la légende d'Europe; nous ne pensons pas qu'Europe ait un lien quelconque avec la mythologie phénicienne.

Le témoignage de Lucien est contraire à l'identification d'Europe et d'Astarté ; il les distingue expressément[2]. Europe sur le taureau n'apparaît dans le monnayage de Tyr et de Sidon qu'à une très basse époque. Le mythe grec flattait l'amour propre des Phéniciens et ceux-ci l'adoptèrent tout naturellement. Mais ce ne fut pas à la faveur d'une confusion, car aucun des caractères d'Europe ni de ses attributs ne convient à Astarté. Les rapprochements étymologiques qui ont été tentés ne sont pas plus heureux. Le plus digne d'attention est celui qui reconnaît le phénicien *elat* « déesse » dans le surnom *Hellotis* qu'Europe reçut lorsqu'à sa mort elle fut divinisée. Chaque année, on célébrait en son honneur des fêtes appelées *Hellotia*. D'autre part, Hellotis était un surnom d'Athéna à Corinthe et il est assez naturel de chercher en ce point une trace des Phéniciens. On trouve un argument

1. Fr. Cumont, *Textes et mon. fig. relat. au culte de Mithra*, I, p. 170-171 et 201 ; II, p. 41. Le savant auteur explique le passage de Porphyre en remarquant qu'astrologiquement parlant, le Taureau est le domicile féminin de Vénus.

2. Lucien, *De dea syra*, 4. De l'identité supposée d'Europe et d'Astarté on tire les conséquences suivantes : le mythe d'Europe conserverait le souvenir du passage en Crète de colons phéniciens apportant avec eux Astarté et le Ba'al phénicien, sous forme d'un taureau ; le Minotaure dériverait de ce Ba'al phénicien et aussi le taureau de Crète qui désola le Péloponèse et fut dompté par Thésée à Marathon; cette dernière ville aurait reçu une colonie phénicienne; cf. Baudissin, Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, t. IX (1901), p. 709. Or, non seulement l'identification d'Europe avec Astarté n'est pas fondée, mais le rapport du taureau avec les Ba'al phéniciens n'est pas établi. Jusqu'ici, on n'en peut citer aucun exemple.

assez spécieux dans l'*Etymologicum Magnum* s. v. Ἑλλωτία · Ἡ Εὐρώπη τὸ παλαιὸν ἐκαλεῖτο · ἢ ὅτι Φοίνικες τὴν παρθένον ἐλλωτίαν καλοῦσιν. A y regarder de près, cette étymologie ne concorde nullement avec celle qui tire Hellotis de *elat* « déesse ». D'ailleurs, on n'a pu retrouver le terme sémitique que prétend connaître l'*Etymologicum Magnum*. L'origine sémitique du surnom Hellotis reste des plus problématiques[1] et M. Maass nous paraît avoir donné d'excellentes raisons pour reconnaître simplement dans ce terme une forme ethnique tirée de Ἑλλός[2].

La légende qui considère Europe comme fille d'Agénor ou de Phoinix, n'a aucune valeur pour fixer l'origine sémitique de la déesse, puisque ni Phoinix, ni Agénor pas plus qu'Europe ne sont des noms phéniciens. Il y aurait même lieu de se demander si, avec Europe, le mythe de Kadmos ne perd pas sur le terrain oriental son principal point d'appui.

Nous sommes donc amené, ainsi que nous l'avons annoncé[3], à écarter le taureau des attributs d'Astarté et d'Atargatis. Le taureau reste l'attribut de Hadad et des dieux assimilés, tandis que le lion est l'attribut d'Atargatis et des déesses similaires. — D'autre part, nous trouvons un lion symbole solaire et un taureau symbole lunaire. Ce dernier a pénétré avec l'influence grecque en Syrie, mais il n'est d'usage courant qu'à partir du IIe siècle de notre ère, ainsi qu'en témoignent les monuments que nous allons rapidement passer en revue.

Considérons d'abord le bas-relief (fig. 21) d'ed-Douwair, près de Tyr, aujourd'hui au Musée du Louvre. Renan l'a signalé comme le plus curieux spécimen des cultes syriens[4]. Il faut comprendre :

1. Noeldeke, *ZDMG*, XLII, p. 472, a donné d'excellentes raisons pour rejeter l'identification de *elat* avec Hellotis. Récemment cependant, M. Baumstark dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, *Suppl.*, 58-59, s'autorisant de ce surnom, identifie Europe avec Alilat, la grande déesse des Arabes septentrionaux. C'est ajouter aux précédentes une confusion nouvelle entre l'Alilat arabe (al-Lât) et l'Ilat phénicienne.

2. Maass, *Griechen und Semiten auf dem Isthmus von Korinth*, p. 7.

3. *Notes de Myth. syr.*, p. 46-47 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 363 et suiv.).

4. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 675-677, pl. LVII, 3; cf. L. Heuzey,

des cultes syncrétistes de très basse époque. La dédicace ne laisse aucun doute sur les divinités représentées : Apollon et Artémis, représentant le Soleil et la Lune. Tandis qu'Artémis conserve sa physionomie et ses attributs grecs — ce qui ne doit pas surprendre, puisque le panthéon phénicien ne possédait pas une déesse-lune avec laquelle l'identifier, — Apollon emprunte

Fig. 21. — Bas-relief d'ed-Douwair. Musée du Louvre.

les attributs de Hadad, devenu en Phénicie, sous l'aspect de Jupiter Héliopolitain, le grand dieu solaire. Aucun monument ne nous montre avec plus d'évidence, d'une part l'extension des cultes syriens, de l'autre la pénétration des cultes grecs. Sculpté en pays phénicien par excellence, accusant par sa lourdeur une main locale, ce ne sont pas des notions phéniciennes que tra-

C. R. Acad., 1902, p. 195. E. Ledrain, *Notice sommaire des monum. phéniciens*, p. 44-45, n° 92, dit à tort que les deux personnages sont « montés chacun sur un taureau ». La hauteur du bas-relief est de 1m,10.

duit ce relief, mais un mélange d'idées grecques et syriennes. Il répond à la conception syncrétiste que nous ont transmise Philon de Byblos et Macrobe ; il atteste que ce syncrétisme gréco-syrien avait réellement pénétré dans le culte.

De chaque côté d'un palmier marchent deux taureaux affrontés. En arrière de chacun d'eux, la divinité dont ils sont l'attribut. A gauche, le Soleil sous les traits d'Apollon imberbe, la tête radiée, portant le fouet. Le fouet et le taureau sont un emprunt à Jupiter Héliopolitain dont on sait la diffusion, à la fin du paganisme, en Phénicie et en Palestine. A droite, la Lune sous les traits d'Artémis, un croissant derrière les épaules et une torche à la main. Le croissant, la torche et le taureau sont les attributs de l'Artémis lunaire. La déesse est entièrement d'importation grecque. Quant au palmier, il joue le rôle de *meta* que nous avons défini précédemment : il marque le point que chaque astre, dont les taureaux indiquent la marche en sens contraire selon l'usage grec, doit doubler au sommet de sa course[1]. On remarquera, faisant pendant à la rosace ordinaire, symbole solaire, une rosace particulière à spirales qui symbolise la lune. Nous avons déjà signalé ces deux types de rosaces sur l'idole de Jupiter Héliopolitain[2]. Les faces des deux divinités sont martelées. Ce monument dont l'aspect suffit à trahir la basse époque est daté de l'an 421 de l'ère de Tyr, soit 295 de notre ère[3].

Nous n'insisterons pas sur l'autel d'el-Qanawât (Ḥaurân) conservé au Fitz-William Museum de Cambridge, car on est aujourd'hui d'accord pour y reconnaître non des divinités sémitiques, mais simplement Hélios et Séléné ou Apollon et Artémis[4].

1. *Notes de Myth. syr.*, p. 54-57 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 371-374).
2. *Rev. arch.*, 1903, II, p. 93.
3. Renan, *Mission*, p. 677, a lu la date AKT. Les lettres sont gravées avec négligence et nous croyons lire AKY, date plus en rapport avec le style du relief et son syncrétisme avancé.
4. Publié par Burton et Drake en tête de *Unexplored Syria*, I, et p. 166 sous la désignation de Ba'al et Astarté ; cf. Ed. Meyer, *Rosch. Lex.*, I, 652. Republié par J. Pollard, *Proceedings of the Society Biblical Archaeology*, 1891, p. 286 et 1892, p. 32. Les divinités ont été identifiées par Clermont-Ganneau,

Un relief très grossier (fig. 22) que nous avons rapporté de Qaṣr el-Abyaḍ (eṣ-Ṣafâ), ne le cède pas au monument d'ed-Douwair pour l'intérêt mythologique. Un lion et un taureau y sont gauchement affrontés, mais placés à des niveaux différents, si bien que la scène représente également le lion terrassant le taureau. Un troisième animal que nous ne pouvons identifier est figuré sous le lion[1]. Un palmier se dresse en arrière du taureau. On a donc bien combiné ici les deux représentations : lion et taureau affrontés, séparés par le palmier, et lion terrassant le taureau. Pour que ces deux scènes aient été ainsi mêlées, il faut que le

Fig. 22. — Bas-relief provenant de Qasr el-Abyad (es-Safâ).

lieu de la victoire du lion soit déterminé par le palmier, en d'autres termes que la victoire se produise au milieu du jour dans la course diurne, au solstice d'été dans la course annuelle. Le relief de Qaṣr el-Abyaḍ prouve que le lion terrassant le taureau ne symbolise pas le cœur de l'été, comme on l'explique généralement.

Ce symbole solaire a été importé en Phénicie. Le plus ancien exemple est fourni par les monnaies de Byblos vers l'an 360 avant

Journ. Asiat., 1892, I, p. 109 et Murray, *Proceedings of the Soc. Bibl. Arch.*, 1891, p. 438; cf. Salomon Reinach, *Chroniques d'Orient*, II, p. 120.

1. Sur une intaille phénicienne publiée par M. de Vogüé, *Mélanges d'Arch. or.*, p. 118-119, pl. V, 21, un animal indéterminé accompagne le lion terrassant le taureau. Cf. Dussaud et Macler, *Voyage arch. au Ṣafâ*. p. 44-46.

notre ère. Ce type est emprunté aux monnaies de Cypre. Dès le ve siècle le lion dévorant le cerf ou le taureau apparaît sur les monnaies de Citium et accompagne Héraklès coiffé de la peau de lion, tenant l'arc de la main gauche et brandissant la massue de la droite[1]. On sait que les Phéniciens installés à Cypre avaient assimilé leur Melqart à ce dieu local. A Tarse, le lion dévorant le taureau ou le cerf paraît dès le IVe siècle en relation avec Ba'al-Tars[2]. Toutefois, ce symbole est très rare en Phénicie comme en Syrie. Nous rencontrerons quelques autres exemples du lion solaire et du taureau lunaire en discutant la valeur mythique attribuée au cyprès.

§ 2. — Prétendu symbolisme du cyprès.

Les travaux de Lajard ont eu une déplorable influence dans tous les ordres de recherches où ce savant a dépensé sa très réelle érudition. Les théories qu'il a émises, ont joui d'une faveur rare, bien qu'elles fussent fondées sur une argumentation imprécise, souvent confuse, et sur des hypothèses extravagantes. M. Fr. Cumont a fait justice des théories de Lajard sur Mithra[3]; mais celles qui concernent les cultes sémitiques survivent en partie.

La notion qui sert de pivot à toutes les conjectures de Lajard et qu'il ne faut pas perdre de vue pour saisir son raisonnement, est la croyance à une divinité primitive androgyne. C'était alors l'argument victorieux du monothéisme primitif. Quand

1. Babelon, *Les Perses Achéménides*, pl. XVIII.
2. *Ibid.*, n° 143.
3. Fr. Cumont, *Textes et Mon. fig. relatifs au culte de Mithra*, I, p. XXVII : « Son érudition fort étendue resta stérile parce qu'elle n'était accompagnée ni de sens critique ni d'esprit historique. On peut même dire qu'il a véritablement arrêté les études sur le domaine qu'il s'était réservé, d'abord en gardant trente ans en portefeuille un livre qu'il ne fit pas paraître ; puis en accumulant dans ses monographies une foule d'hypothèses hasardeuses qui devaient égarer les recherches et décourager les meilleures volontés. » Nous avons d'autant plus tenu à reproduire cette opinion d'un savant particulièrement autorisé qu'elle ne paraît pas générale, à en juger par les citations qu'on trouvera ci-après.

M. Eduard Meyer, en 1875, dans un court mais décisif article, mit à néant l'hypothèse[1], Fr. Lenormant eut recours à son pseudonyme de Mansell pour couvrir la retraite. Il le fit habilement et avec esprit, déclarant qu'on devait écarter de la discussion « les préoccupations philosophiques et religieuses, en particulier le monothéisme primitif »[2].

Lajard a écrit un important mémoire pour démontrer que le cyprès pyramidal symbolise la Vénus orientale et cette assertion est encore couramment acceptée[3]. Nous nous proposons de montrer qu'aucun des monuments orientaux où Lajard a voulu reconnaître Astarté sous la forme d'un cyprès ne se prête à cette explication.

Plusieurs monnaies d'Héliopolis (Ba'albeck) portent au revers l'image d'un temple dédié à Jupiter Héliopolitain; dans le champ les lettres : I · O · M · H. Dans la baie centrale du temple se dresse un arbre (?) qu'on identifie au cyprès, bien qu'il s'en écarte par la forme[4]. Eckhel, considérant que le temple devant lequel

1. Ed. Meyer, *Die androgyne Astarte*, *ZDMG*, 1875, p. 730 et s.

2. Mansell, *Gaz. archéol.*, 1879, p. 63. M. G. Perrot, *Histoire de l'Art.*, III, p. 559 et s., a fait justice des fausses interprétations dont quelques statuettes de Cypre avaient été l'objet. L'article *Hermaphroditus* de L. Couve dans *Diction. des Antiquités*, III, p. 135 et s. (1900) dépend entièrement de Lajard; on y trouvera une bibliographie abondante, sinon complète, des partisans de l'Astarté androgyne. Signalons, d'autre part, que le R. P. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, Paris, 1903, n'utilise pas cet argument dans la démonstration qu'il tente du monothéisme primitif. M. Baudissin l'écarte dans Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, II, p. 156-157.

3. Lajard, *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité*, *Mémoires de l'Académie des Inscript. et B.-L.*, t. XX, 2e partie. Nombre de savants modernes acceptent l'hypothèse de Lajard; cf. Goblet d'Alviella, *La migration des Symboles*, 1891, p. 168 et s.; Drexler, *Rosch. Lex.*, II (1894-1897), 2299 et s., considère que le cyprès est un symbole divin, mais non en rapport obligé avec Astarté; Olck dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, IV (1901), 1916 et s, utilise largement Lajard en déclarant que dans l'ensemble son mémoire « noch heute von hoher Bedeutung ist »; le R. P. Lagrange, *Études sur les relig. sém.*, 1903, p. 176 et s., se range avec Baudissin à l'avis de Lajard.

4. Ces monnaies ont été frappées sous Philippe le père, Saulcy, *Num. de la Terre Sainte*, p. 12-13 (nos 3 et 4) et p. 403, pl. I, 5; W. Wroth, *Catalogue*, *Galatia*, etc., p. 292, pl. XXXVI, 6; ce savant fait des réserves sur la qualification de cyprès. Sous Otacilia, Saulcy, *ibid.*, p. 14, no 4 et Wroth, *ibid.*, p. 293.

se dressait le soi-disant cyprès était consacré à un dieu solaire, avait attribué à cet arbre la valeur de symbole solaire. Lajard, à travers des explications confuses et divergentes, affirme que le cyprès représentait la déesse ou du moins — à la faveur de son entité androgyne, — une divinité « tout à la fois solaire et lunaire »[1]. Les numismates qui ne paraissent pas avoir prêté grande attention aux théories de Lajard, continuèrent à suivre Eckhel. « Quant au cyprès, disait M. de Saulcy, tout le monde sait qu'il était consacré au Soleil, et qu'il en symbolisait par conséquent le culte si développé à Héliopolis[2]. » Cette formule ne vaut pas mieux que celle de Lajard. Il suffit de considérer les séries monétaires d'Héliopolis pour se convaincre que les graveurs n'ont pas cherché à représenter un cyprès, mais... un épi de blé. La forme l'indique nettement, en particulier les trois pointes qui figurent les barbes de l'épi. Le même élément se voit sur des bronzes de Valérien et de Gallien, au-dessous de l'urne des jeux que tiennent deux personnages assis; M. de Saulcy le décrit « un épi dressé ou une fleur »[3]. Enfin, sur le bronze du Cabinet des Médailles que nous reproduisons (fig. 23), l'épi est gravé dans le champ avec toute la netteté désirable. On comprendra sans peine la présence de ce symbole si l'on se souvient que l'idole de Jupiter Héliopolitain tenait des épis dans la main gauche[4].

Nous ne ferons que mentionner l'autel palmyrénien de Rome, sculpté sur ses quatre faces et dédié à Malakbel. Nous l'avons étudié en détail et nous croyons avoir démontré que le jeune Hermès criophore qu'on voit sortir d'un arbre n'est autre que Malakbel. Si l'arbre figuré est un cyprès — ce qui reste douteux — il ne peut représenter Astarté ou Atargatis qui est la parèdre, et non la mère, de Malakbel[5].

1. Lajard, *ibid.*, p. 97-98.
2. De Saulcy, *ibid*, p. 13.
3. De Saulcy, *ibid.*, p. 17; Wroth, *ibid.*, p. 295, pl. XXXVI, 12 : « between them, tree (cypress?) ».
4. *Notes de Myth. syr.*, p. 42 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 359). On peut comparer les monnaies de Tarse : le Ba'al-Tars tient des épis dans la droite et parfois l'épi est représenté seul au revers.
5. *Notes de Myth. syr.*, p. 60 et s. (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 377 et s.).

Un autre monument palmyrénien conservé à Rome a été invoqué par Lajard à l'appui de sa thèse. On y voit Malakbel, vêtu à l'orientale, tenant la harpè et Aglibol, équipé à la romaine, le croissant derrière les épaules. Placés de part et d'autre d'une sorte d'arbre qualifié de cyprès pour les besoins de la cause, les deux divinités se tiennent par la main droite. Est-il admissible que ce cyprès soit « l'image symbolique de la Vénus orientale et que les deux personnages placés l'un à droite, l'autre à gauche de ce cyprès, contractent une alliance conjugale et mystique sous les auspices de cette déesse »[1]? Il faut une singulière com-

Fig. 23. — Æ. Héliopolis (Ba'albeck).

plaisance pour reconnaître un cyprès dans l'objet représenté entre Malakbel et Aglibol. Ce cyprès sans branches, composé d'une haute tige, surmonté d'une sorte de longue pomme de pin fermée, serait une variété nouvelle. En réalité, l'artiste a figuré avec quelque fantaisie une sorte de *meta*. Les variantes sous lesquelles cet objet est représenté nous montrent que son rôle n'est pas lié à telle ou telle essence d'arbre.

Le cyprès figure enfin, entre le lion et le taureau affrontés, sur les monnaies d'Aradus frappées sous Caracalla[2]. A Baetocécé, le lion

1. Lajard, *l. c.*, p. 107-108. Helbig, *Guide*, trad. Toutain, n° 426 : « Le cyprès, que l'on voit entre les deux divinités, symbolise sans doute la divinité suprême de la Syrie, Astarté. » Il faut ajouter aux monuments syriens sur lesquels Lajard a voulu voir à tort des cyprès, le réchaud ou autel de bronze du Cabinet des Médailles où M. Babelon, *Catal. des bronzes ant. de la Bibl. Nat.*, n° 1471, a reconnu trois fers de lance.

2. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. 165, pl. XXIV, 22; J. Rouvier, *Numism. des villes de la Phénicie*, p. 66, pl. IA, 24.

a seul été représenté regardant le cyprès [1]. L'absence du taureau est significative : dans le culte local de Baetocécé, le taureau ne pouvait, à aucun degré, symboliser la déesse parèdre, car celle-ci n'avait pas le caractère lunaire. Sur les monnaies de Damas, le cyprès est dressé entre un cheval et un taureau affrontés [2]. Le cheval a des droits au titre solaire comme faisant partie de l'attelage du Soleil, ou encore comme monture du dieu solaire.

En résumé, aucun des arguments archéologiques que Lajard a invoqués pour reconnaître dans le cyprès une représentation symbolique de la Vénus orientale, ne résiste à un examen sérieux. Le cyprès n'est pas davantage un symbole du dieu solaire. Il est simplement employé dans les représentations mythologiques pour jouer le rôle de *meta* céleste. Le seul texte mythologique qui fasse mention du cyprès en Syrie, met cet arbre en rapport avec le héros Kyparissos, ce qui n'est pas d'une grande signification [3].

§ 3. — Représentations figurées d'Atargatis et des déesses assimilées.

Les plus anciennes représentations d'Atargatis se rencontrent sur les monnaies de Hiérapolis frappées vers 332 avant notre ère par le dynaste local ʿAbd-Hadad (fig. 24). La déesse est représentée en buste coiffée du calathos ; dans le champ sont figurés ses attributs : disque solaire et croissant lunaire [4]. Nous avons vu que le nom de la déesse était tantôt écrit ʿAté, tantôt ʿAtarʿaté. L'attribution de ces monnaies à Hiérapolis de Cyrrhestique, proposée

1. La face nord de l'enceinte du temple de Baetocécé porte deux bas-reliefs : un lion et un lion devant un cyprès.

2. Wroth, *Catalogue, Galatia*, etc., p. 288, pl XXXV, 6. Lajard, *l. c.*, p. 85, dit à tort entre un lion et un cheval, ce qui a conduit à poser l'égalité inexplicable cheval : = taureau.

3. Cf. Stoll, *Rosch. Lex.*, II, 1711. Ce serait sans doute trop presser la légende que de reconnaître dans la poursuite de Kyparissos par Apollon une paraphrase poétique des représentations précédentes où l'on voit le personnage solaire se diriger vers la *meta*. Quant à la mention par Philon de Byblos, fr. II, 12, Müller, d'une déesse Bérouth, on ne peut l'invoquer ici, car le rapprochement avec *berôch* « pin » n'est pas acceptable. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

4. Babelon, *Les Perses Achéménides*, p. LI et 45, pl. VII, 16 et 17.

par Waddington, confirmée par Six, n'est pas douteuse. On pourrait penser au sanctuaire de Comana[1]; mais il suffit de remarquer pour l'écarter que la grande déesse de Comana était essentiellement lunaire et, par suite, distincte d'Atargatis. Le nom du dynaste gravé sur ces monnaies nous fournit l'indication précieuse que, dès cette époque, le dieu associé à Atargatis portait le nom de Hadad[2].

Peu après se rangent les monnaies de la même ville portant le nom d'Alexandre le Grand. Au revers, on voit la déesse assise sur un lion, vêtue d'une longue robe, la tête couverte d'un voile qui descend jusqu'à la ceinture. La déesse est dénommée

Fig. 24. — Æ. Hiérapolis. Buste d'Atargatis.

'Até. D'autres exemplaires portent simplement le lion[3]. Ces monnaies sont importantes, car le type de la déesse assise sur le lion reparaît sous Caracalla et Philippe le fils dans la pose familière à Cybèle et avec ses attributs. Portant le calathos, vêtue du chiton et du peplum, Atargatis est assise sur un lion marchant à droite; dans la main droite elle tient le sceptre et dans la gauche le tympanon[4]. La relation avec le type précédent est assurée par l'inscription : ΘΕΑC CVPIAC ΙΕΡΟΠΟΛΙΤΩΝ. Concurremment, la déesse syrienne était représentée assise sur un trône accosté de deux lions[5] (fig. 25). Lucien et Macrobe l'ont

1. Babelon, *ibid.*, p. LIII.
2. Nous avons déjà dit, *Notes de Myth. syr.*, p. 47, n. 2 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 364, n. 2), que l'appellation de Ba'al-Kevan ne convenait pas à ce dieu.
3. Babelon, *ibid.*, p. LII et 45-46, pl. VII, 18; Wroth, *Catalogue*, *Galatia*, etc., p. 138, pl. XVII, 7.
4. Wroth, *l. c.*, p. 144, pl. XVII, 15 (Caracalla); p. 145 (Philippe le fils).
5. Wroth, *ibid.*, pl. XVII, 14 et 17.

décrite sous ce dernier aspect[1]. Une petite statuette de basalte, malheureusement en fort mauvais état, rapportée de Manbidj (Hiérapolis) au Louvre par M. E.-G. Rey, est la seule réplique en ronde bosse de l'idole hiérapolitaine[2].

Nous n'avons pas à insister ici sur les faits bien établis concernant Atargatis; nous ne cherchons qu'à préciser certains points douteux. Il nous reste à montrer par quelques exemples comment, sur le terrain syrien, Atargatis — à la suite de Hadad —

Fig. 25. — Bronzes (revers) de Hiérapolis.

s'identifie aux grandes déesses locales, tandis qu'en d'autres lieux Atargatis est intronisée à côté d'Astarté.

A Ascalon, qu'on peut considérer comme étant dans la sphère d'influence phénicienne, Astarté est entièrement distincte de Dercéto. On ne peut douter que le culte d'Astarté y fût le plus ancien, celui qui était considéré comme indigène[3]. Aussi la déesse représentée sur les monnaies de la ville est-elle Astarté[4]. Fréquemment, elle se dresse sur la proue d'un navire tenant dans la main droite la stylis cruciforme et de la main gauche

1. Lucien, *De deâ syrâ*, 31; Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 18; cf. Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, IV, 2243. M. Salomon Reinach, *Rev. arch.*, 1902, I, p. 31, a montré qu'il ne faut pas traduire littéralement le texte de Lucien : Zeus n'était pas assis sur des taureaux ni Héra sur des lions, mais ils étaient flanqués de ces animaux. Lucien emploie probablement une expression courante, exprimant ce qui était la réalité dans d'autres représentations.

2. E.-G. Rey, *Archives des missions scient.*, 1866, p. 350.

3. Hérodote, I, 105, considère Aphrodite Ourania comme la divinité locale à Ascalon. Pausanias, I, 14, 7, spécifie que la déesse d'Ascalon est bien celle vénérée par les Phéniciens. Cf. Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, II, p. 155 et Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes*, II, p. 23 et s.

4. Baudissin, *l. c.*, p. 176, attribue à tort ces représentations à Atargatis.

l'aplustre; dans le champ une colombe[1]. D'autres fois, la déesse tient la colombe sur la main droite tendue; alors, la déesse n'est plus figurée sur la proue d'un navire, mais un triton portant une corne d'abondance se dresse à ses pieds[2]. On a, par erreur, décrit l'Astarté de ces monnaies comme portant sur la tête un croissant lunaire[3]. En réalité, la déesse est coiffée d'une tour plus ou moins déformée et plus ou moins visible suivant les exemplaires.

Atargatis ou Dercéto était vénérée à Ascalon sous un aspect particulier dont il ne nous a été conservé aucune image[4]. La partie inférieure de l'idole était terminée en queue de poisson. Il n'y a pas lieu de tenter un rapprochement avec Dagon, car nous avons montré que ce dieu n'était nullement un dieu ichthyomorphe et que sa parèdre était Astarté[5]. Cette déformation du type ordinaire d'Atargatis est-elle le résultat d'une fusion avec une déesse locale de nature aquatique? On ne peut que le présumer. Il est certain que le type mi-femme mi-poisson est resté confiné à Ascalon[6]. La *fabulosa Ceto* de Pline, à

1. De Saulcy, *Num. de la T.-S.*, pl. X, 1.
2. De Saulcy, *ibid.*, pl. X, 5.
3. Ainsi de Saulcy, *ibid.*, p. 201 n° 12 (pl. X, 5) et Baudissin, *l. c.*, p. 176. Il se peut qu'au IIIe siècle l'ornement de la tête ait été influencé par la coiffure d'Isis. Du moins, le style barbare des monnaies permet de le supposer; cf. Saulcy, *ibid.*, p. 208, pl. X, 11.
4. Nous écartons des représentations d'Atargatis le bas-relief du Louvre, si souvent reproduit, représentant une déesse debout, les mains sur le ventre, accostée de deux femmes assises par terre; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, III, p. 441-443, fig. 314. Ce relief aurait été acheté à Ascalon par M. de Saulcy (Perrot, *l. c.*, p. 441) ou encore par M. Philibert, vice-consul de France à Jaffa et donné par ce dernier au Louvre (Héron de Villefosse, *Notice des monum. prov. de la Palestine*, n° 64); mais on ignore la provenance. Si ce marbre est authentique — et nous avouons avoir des doutes, — il n'a certainement aucun rapport avec le culte d'Atargatis. Cf. plus loin, p. 257.
5. *Rev. arch.*, 1904, I, p. 210. Ainsi dans I *Macchabées*, 10, 84, τὸ ἱερὸν Δαγὼν καὶ τὸ ἱερὸν αὐτῆς, ce n'est pas Ἀταργάτης qu'il faut substituer à αὐτῆς, comme l'a ingénieusement proposé le P. Lagrange, *Études sur les rel. sém.*, p. 133, n. 3, mais Ἀστάρτης. Cf. plus loin p. 257.
6. Il n'est pas nécessaire de recourir à la Syrie et au mythe de Dercéto pour expliquer le bas-relief de Bordeaux décrit par R. Dezeimeris, *Un mythe syrien représenté sur un bas-relief gallo-romain de la Gironde*, dans *Actes de l'Académie nationale de Bordeaux*, t. LXI, p. 195-208; cf. les tritonnesses dans Sa-

Jaffa, n'est autre — comme l'a bien vu M. Fr. Cumont — qu'une déformation du κῆτος que tua Persée[1]. Pausanias mentionne une fontaine près de Jaffa dont l'eau teintée passait pour être colorée du sang du monstre[2]. Si l'identification entre Dercéto et le monstre marin de Jaffa en relation avec cette source, n'a pas eu l'occasion de s'établir, nous entrevoyons une des manières par lesquelles on a pu aboutir au type particulier d'Ascalon. Un compromis a dû s'établir entre la déesse syrienne et le génie du bassin d'Ascalon.

Dans les régions plus directement soumises à l'influence de la Syrie du Nord, comme à Héliopolis (Baʿalbeck), la déesse locale a presque entièrement revêtu l'aspect d'Atargatis, alors que le dieu s'identifiait à Hadad. Un relief avec dédicace à Jupiter Héliopolitain, conservé au Vatican, représente la déesse héliopolitaine. Nous n'en connaissons que la description du *Corpus* : « superne figura Rheae cornu copiae, timone, modio ornatae, stans inter duos leones »[3]. Les monnaies d'Héliopolis ne portent pas l'image de la déesse; mais on peut la reconnaître sur celles de Néapolis-Naplouse. Nous avons vu que le temple du Garizim, détruit par Jean Hyrcan, fut remplacé par un temple romain dans lequel on vénérait Jupiter Héliopolitain. La Vénus Héliopolitaine fut certainement placée aux côtés de ce dieu. Des monnaies frappées par Philippe le père la représentent : « assise entre deux lions, une patère dans la main droite et la gauche appuyée sur le tympanum; devant, le Garizim »[4].

M. Salomon Reinach a publié une statue colossale provenant de Baʿalbeck, aujourd'hui au Musée de Constantinople, à part la

lomon Reinach, *Répert. de la statuaire grecque et rom.*, II, 413, 415, 809 et le bas-relief gallo-romain du Musée de Dinan, *R. A.*, 1864, II, pl. XV.

1. Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, IV, 2237.

2. Pausanias, IV, 35, 9.

3. *CIL*, VI, 423. Drexler, *Rosch. Lex.*, I, 1991, a proposé de reconnaître non pas Rhéa, mais Atargatis.

4. De Saulcy, *Num. de la Terre-Sainte*, p. 266, nos 5-6, qui la qualifie de Cybèle.

tête de sphinx conservée au Musée du Louvre[1]. Elle figure la Vénus Héliopolitaine sous un aspect plus imprégné d'influences grecques. La tête et les bras sont brisés; la déesse, vêtue à la grecque, est assise[2]. Les lions qui l'accostent d'ordinaire, sont remplacés par un sphinx[3]. La présence de cet animal — sphinx femelle — est un signe d'époque tardive. On ne peut faire remonter ce marbre, de facture un peu lourde quoique minutieuse, au delà du IIe siècle de notre ère, date à laquelle s'est arrêté le savant éditeur[4].

Bien que le syncrétisme de l'époque rapprochât la Vénus Héliopolitaine d'Isis, il n'apparaît pas, jusqu'ici, que la première ait emprunté des traits à la seconde. Aussi ne rattachons-nous pas le marbre de Ba'albeck au type isiaque. On peut invoquer, il est vrai, la prétendue origine égyptienne du simulacre de Jupiter Héliopolitain. Nous avons essayé, précédemment, de montrer combien le dire de Macrobe concordait peu avec l'origine certaine des attributs essentiels du Jupiter Héliopolitain qui résultent d'une combinaison des attributs de Hadad avec ceux d'Hélios. Pour avoir constaté ce fait, nous n'avons pas entendu nier tout contact avec l'Égypte. Ba'albeck fut assez longtemps au pouvoir des Ptolémées pour que les modes égyptiennes y aient fleuri et que la statue du Jupiter Héliopolitain en ait conservé quelques traces; on ne peut, toutefois, mettre sur le même pied des détails de coiffure avec les attributs essentiels et, sous prétexte que les premiers sont égyptiens, se dispenser d'expliquer l'origine des seconds. Ba'albeck put même recevoir un nom égyptien, non pas celui de On (l'Héliopolis d'Égypte), comme on

1. S. Reinach, *Une statue de Baalbeck divisée entre le Louvre et Tchinli-Kiosk*, *Rev. arch.*, 1902, I, p. 19-33, pl. II-IV.

2. Comparer l'Aphrodite assise d'un sarcophage du Louvre, Froehner, *Notice*, n° 172 et S. Reinach, *Répert. de la statuaire gr. et rom.*, I, 5.

3. Il faut peut-être attribuer à une nécessité matérielle d'emplacement le fait que la statue n'est accompagnée que d'un sphinx.

4. S. Reinach, *Rev. arch.*, 1902, I, p. 25-26. M. Heuzey inclinerait vers une date plus ancienne.

l'a admis, mais, ce qui est plus rationnel, quelque nom ptolémaïque[1]. Nous avons dit que les fonctions de psychopompe attribuées au Soleil en Syrie pouvaient ressortir de la théologie égyptienne. Il n'en est pas moins inadmissible que l'idole du Jupiter Héliopolitain ait été purement et simplement importée d'Égypte à Ba'albeck. Pour affirmer une origine égyptienne, on ne possède que le témoignage de Macrobe ; mais, à le suivre, on est tenu d'apporter le même tempérament. Si nous étions en présence d'un culte importé d'Égypte, le rituel eût été égyptien. Or, Macrobe dit : *rituque Assyrio magis quam Aegyptio colatur*. Les attributs eux-mêmes ne paraissaient guère égyptiens à notre auteur puisque, tout en racontant que l'idole fut apportée d'Égypte, il croit nécessaire de supposer un stage à Hiérapolis de Syrie : *diuque habitum apud Assyrios* (ce qui ne peut viser que Hiérapolis) *postea Heliopolis commigravit*[2]. Macrobe ne pouvait dissimuler les liens qui reliaient Jupiter Héliopolitain à Hadad de Hiérapolis.

Nous sommes donc en droit d'hésiter à reconnaître dans la statue colossale de Ba'albeck un type imité d'Isis, d'autant plus qu'elle ne trahit aucun élément égyptien. Sur le devant du socle, le décor se rattache au motif de la palme entre deux sphinx adossés, d'usage courant dans l'art grec[3]. La substitution du sphinx femelle au lion révèle une influence grecque[4], peut-être par un intermédiaire phénicien.

1. Peut-être le nom d'Arsinoé ; cf. Steph. Byz., s. v. Ἀρσινόη· τρίτη πόλις Συρίας ἐν Αὐλῶνι· ἡ περίμετρος αὐτῆς στάδια η'. Nous avons montré, *Notes de Myth. syr.*, p. 49 et s. (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 366) que Ba'albeck n'avait pas porté le nom égyptien On.

2. Macrobe, *Saturn.*, I, 23, 10. Rien, d'ailleurs, n'est plus sujet à caution que les récits sur l'origine des idoles. Il suffira de rappeler la légende absurde d'après laquelle le culte de Sarapis serait originaire de Babylone et se serait implanté à Sinope avant de se fixer à Alexandrie ; cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, I, p. 117 et suiv.

3. Comparer le décor de l'escabeau sous les pieds du Zeus de Solunte dans Overbeck, *Zeus*, p. 124, 20 et S. Reinach, *Répertoire*, II, 14.

4. Dès l'époque perse la déesse au sphinx figure sur les monnaies de Nagidus; cf. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques*, p. 372-375 et Babelon, *Les Perses Achém.*, p. XXXVII.

Une autre déesse, la Vénus de Gabala, est accompagnée du sphinx. Nous pouvons affirmer le contact entre la déesse de Gabala et Atargatis parce qu'elle est la parèdre d'un dieu assimilé à Hadad[1]. C'est au IIe siècle de notre ère que cette déesse apparaît sur les monnaies de Gabala, assise entre deux sphinx, coiffée du calathos, parfois voilée, tenant le sceptre et les épis[2] (fig. 26). Quelques exemplaires portent, au-dessus du sphinx, l'étoile Vénus, d'autres le symbole équivalent : soleil et croissant lunaire.

On est plus embarrassé pour reconnaître l'influence d'Atargatis sur le relief figurant un vase ou un calathos entre deux

Fig. 26. — Bronzes (revers) de Gabala.

sphinx (lions?), dédié à la Θεὰ Οὐρανεία et provenant de Byblos[3]. Renan n'hésite pas à qualifier de « déesse syrienne » la représentation très fruste d'une déesse entre deux sphinx (lions?) qu'il a rapportée du Liban[4]. Par contre, le naos de style égyptien recueilli à Saïda par Hamdy-bey[5], comme celui qui est au

1. *Notes de Myth. syr.*, p. 48 et n. 5 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 365 et n. 5). Il faut ajouter que le Ba'al de Gabala est aussi à rattacher à la série des Ba'al au caducée : *Notes de myth. syr.*, p. 23 et s. (*R. A.*, 1903, I, p. 142 et s.). En effet, une monnaie de Gabala, Wroth, *l. c.*, pl. XXVIII, 6, porte au droit trois épis de blé et deux têtes de pavots, au revers le caducée, attributs du Ba'al solaire.

2. Wroth, *l. c.*, pl. XXVIII, 7-10, 13.

3. Renan, *Mission*, p. 162, pl. XXII, 8. Le culte de Jupiter Héliopolitain à Byblos et dans les environs, est attesté par les représentations figurées qu'on y a trouvées et aussi par Philon de Byblos ; cf. *Le Panthéon Phénicien*, p. 3, extr. de *Rev. de l'École d'Anthrop.*, 1904.

4. Renan, *Mission*, p. 239, pl. XX, 3.

5. Hamdy-bey et Th. Reinach, *Une nécropole royale à Sidon*, p. 44-45.

Louvre dans la grande salle phénicienne et chypriote nous ramènent indubitablement aux cultes phéniciens. Les reliefs gravés sur les faces latérales sont particulièrement significatifs. Ces deux monuments se rapprochent du relief dédié à la Θεὰ Οὐρανεία. Entre les deux sphinx figurés dans le naos, ce n'est pas une statuette qui devait être fixée par un tenon, mais un symbole indéterminé, très probablement en métal.

A Palmyre, Atargatis ou 'Até était vénérée comme parèdre du dieu solaire Malakbel. Le puissant emporium réunissait des gens de langue grecque, une population de langue araméenne et des tribus de langue arabe. On conçoit que Malakbel ait été également désigné sous le nom de Ζεὺς Βῆλος et sous celui de *Chams* ou *Chemech*. Malakbel était le dieu solaire d'une tribu, les Benou-Taimî. Yarḥibôl était le dieu solaire d'une autre fraction des Palmyréniens et spécialement attaché à la source Ephca[1]. Nous les trouvons l'un et l'autre en connexion avec le dieu lunaire Aglibôl. Il n'est donc pas surprenant que ces dieux solaires aient la même déesse parèdre : Allât, parèdre de Chams[2], peut valoir comme parèdre de Malakbel aussi bien que de Yarḥibôl et de même Athéna qui n'est que la traduction de Allât. D'autre part, un texte donne Atargatis comme parèdre à Malakbel[3], d'autres désignent Astarté ou Athéna comme parèdres de Yarḥibôl[4]. A cette basse époque et dans ce milieu hétérogène, tous ces noms de déesses sont équivalents.

La représentation figurée de la déesse parèdre est particulièrement intéressante sur le bas-relief palmyrénien (fig. 27) relevé à Ḥomṣ par le P. Lammens[5] et étudié à nouveau par le P. Ronzevalle[6]. A gauche, manque probablement la représentation du

1. *R. A.*, 1904, I, p. 206 et s.
2. Vogüé, 8. Sur Allât et son identification bien connue avec Athéna, cf. notre *Mission dans les régions désert. de la Syrie moyenne*, p. 55 et suiv.
3. *CIG*, 4480 = Waddington 2588 = Vogüé 3.
4. *Notes de myth. syr.*, p. 9 n. 2 (*R. A.*, 1903, I, p. 128).
5. H. Lammens, *Le Musée Belge*, 1901, p. 273, n° 28.
6. S. Ronzevalle, *R. A.*, 1902, I, p. 387-391 et *C. R. Acad. Inscript.*, 1902, p. 235, et 1903, p. 279; cf. *R. A.*, 1904, I, p. 206.

dieu lunaire Aglibol. Il faut reconnaître Bel-Yarḥibôl dans le dieu armé à la romaine, la tête radiée. Puis, vient sa parèdre formellement qualifiée d'Athéna. Enfin Kéraunos, vêtu à l'orientale, porte la lance et le petit bouclier rond.

La déesse, par dessus la longue tunique, a revêtu un grand voile rejeté sur l'épaule gauche. Elle porte un collier autour du

Fig. 27. — Bas-relief de Ḥomṣ (Emèse). Musée de Bruxelles.

cou et un court sceptre dans la main gauche. Sur le côté droit de la tête est figuré un nimbe radié. Nous savons par les témoignages de Lucien et de Macrobe que cet ornement était une caractéristique d'Atargatis[1]. Sur le relief de Ḥomṣ, l'intention de distinguer le nimbe radié de la planète Vénus d'avec celui que porte le dieu solaire, est nettement marquée. Macrobe a pris

1. Lucien, *De ded syrâ*, 32; Macrobe, *Sat.*, I, 23, 18.

texte d'une pareille indication pour établir sa théorie : « *Namque simulacrum Adad insigne cernitur radiis inclinatis, quibus monstratur vim coeli in radiis esse Solis, qui dimittuntur in terram. Adargatidis simulacrum sursum versum reclinatis radiis insigne est monstrando, radiorum vi superne missorum enasci, quaecumque terra progenerat.* »

Le type d'Atargatis-Allât, parèdre de Malakbel, fourni par le relief de Ḥomṣ, peut se rapprocher de l'Atargatis vénérée à Damas[1]. Nous avons montré ailleurs que le dieu, du type Hadad, accosté de deux taureaux, qui figure au revers d'un tétradrachme de Dresde frappé au nom d'Antiochus XII, devait représenter l'idole de Hadad vénérée à Damas[2]. La parèdre nous est fournie

Fig. 28. — Tétradrachme de Démétrius III Eucaerus.

par des monnaies de Démétrius III Eucaerus (fig. 28) qui attribua à Damas, devenue capitale du royaume séleucide, le nom de Démétrias. La déesse est représentée « voilée, debout de face, étendant les bras; elle est radiée, et de sa coiffure pendent, presque jusqu'à terre, deux longues bandelettes; de la main droite, elle tient une patère et de la main gauche, une fleur; de chacune de ses épaules émerge un épi; son corps a la forme d'une gaine[3] ». Le voile et les rayons autour de la tête nous reportent au type du relief de Ḥomṣ et aussi l'absence d'animaux-attributs. Peut-être, l'idole de Damas ne fut-elle pas sans influence sur le culte des environs.

1. Justin, XXXVI, 2, fait de Arathis (lire [At]arathis; Mordtmann a proposé [T]arathes) une reine divinisée de Damas.
2. *Numismatique des Rois de Nabatène*, dans *Journal Asiat.*, 1904, I, p. 199 et suiv.
3. Babelon, *Les Rois de Syrie*, p. 206-207, pl. XXVIII, 2-3; cf. p. CLXX.

§ 4. — Les dieux symbétyles Simios et Simia.

On a proposé, cependant, d'identifier la déesse du bas-relief de Ḥomṣ, dite Athéna, avec Simé ou Simia dont le P. Ronzevalle a fort habilement restitué le nom à la fin de la première ligne : καὶ Σε[μέᾳ..... [1]. Mais on ne peut citer aucun cas où Simia soit identifiée à Athéna. Par contre, dans les régions orientales de la Syrie, Athéna, équivalent de Allât, est toujours la parèdre du dieu solaire. Or, Simia est la fille de Hadad et d'Atargatis. Nous ne croyons pas qu'il faille chercher dans l'inscription inférieure des termes équivalents aux épigraphes Ἀθηνᾷ et Κεραυνῷ qui figurent au-dessus de deux personnages. Bien au contraire, c'est parce que ces noms manquaient dans la dédicace qu'on a cru devoir les ajouter dans le champ du relief.

Le P. Ronzevalle cherche un nouveau témoignage à l'appui de sa thèse, dans un texte bilingue très intéressant qu'il a découvert à Dair el-Qal'a [2] et dont a traité aussi M. Clermont-Ganneau [3]. Pour l'intelligence de la discussion nous reproduisons les protocoles divins en mettant les termes grecs en regard des termes latins équivalents.

I(ovi) O(ptimo) M(aximo) B(almarcodi)	θεῷ ἁγίῳ Βάλ(μάρκοδι)
e(t) I(unoni) R(eginae)	καὶ θεᾷ Ἥρᾳ
e(t) I(unoni) S(imae)	καὶ θε[ᾷ] Σίμᾳ
e(t) C(aelesti) S(ohemiae)...	καὶ νεωτέρᾳ Ἥρᾳ...

1. Ronzevalle, *R. A.*, 1902, I, p. 391. *Ibid.*, 1903, II, p. 29, ce savant conclut à « l'assimilation *certaine* de *Sima* à Ἀθηνᾶ »; dans *C. R. Acad. des Inscr.*, 1903, p. 279, il propose de restituer Sémiramis, ce qui provoque des réserves de la part de M. de Vogüé.

2. Ronzevalle, *R. A.*, 1903, II, p. 29 et suiv. Sur l'intaille du British Museum (*Catalogue*, n° 775; cf. Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, pl. XIX G 15), où l'on voit Jupiter Héliopolitain entre Vénus et Minerve, rien n'autorise à identifier cette dernière avec la déesse Simia : nous verrons que la triade héliopolitaine comptait Simios et non Simia. On a simplement voulu, dans l'intaille en question, transposer la fameuse triade du Capitole, peut-être à la suite de l'exemple donné par Elagabale unissant son dieu à la Minerve romaine et à la Caelestis de Carthage.

3. Clermont-Ganneau, *R. A.*, 1903, II, p. 225 et suiv.

Remarquant que *Junoni Simae* est rendu en grec par θεᾷ Σίμᾳ, le P. Ronzevalle explique que si le dédicant « n'a pas identifié Sima à Héra, c'est que, chez lui, cette déesse devait avoir Ἀθηνᾷ pour correspondant hellénique ». C'est beaucoup conjecturer. En réalité, ce texte emploie *Jupiter* et *Juno* comme de simples équivalents de θεός. De même en Afrique, dans les expressions *Juno Regina* ou *Juno Caelestis,* c'est le second terme qui est le caractéristique. On a souvent cité le passage de Philastrius, *De haeres,* 15 : *Alia est haeresis in Judaeis quae Reginam* [*adorabant*], *quam et Fortunam Caeli nuncupant, quam et Caelestem vocant in Africa.* Les prêtres du temple de Balmarcod négligeaient donc, dans le protocole réservé aux divinités locales, l'équivalence à laquelle nous sommes accoutumés *Juno* = Ἥρα ; ils adoptaient *Juno* = θεός, et *Regina* ou *Caelestis* = Ἥρα. C'est ainsi que la parèdre de Jupiter Dolichenus prend le nom de *Juno Regina* ou de *Juno sancta Hera*[1]. Ainsi s'explique une autre dédicace de Dair el-Qal'a : *Tabella obligatorum I. O. M. B. et Junonis fil(iae) Jovis Sim(a)e*[2]. Il faut comprendre : « et de la déesse Sima, fille du dieu (Balmarcod) ». M. Drexler avait déjà déduit de ce texte qu'une identification s'était produite entre Balmarcod et Hadad[3]. Le nouveau document heureusement mis au jour par le P. Ronzevalle confirme cette hypothèse.

Avant de passer à l'étude des caractères de Simia, nous ajouterons deux textes à ceux où l'on a reconnu le nom de cette déesse. D'abord *CIG,* 7041 :

a ΕΗΜΕΛΗΝΤΡΕΜΟΥΕΙΝΔΑΙΜΟΝΕΕ
b ΔΕΙΑΕΥΡΙΧΔΤΡΑΓΑΓΕΤΙΕΛΧ

La lecture adoptée, en tenant compte des corrections de

1. *CIL,* VI, 367, 413 ; cf. VII, 98.
2. Pour l'établissement de ce texte, cf. Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. or.,* I, p. 109 ; V, p. 84 et *R. A.,* 1903, II, p. 229.
3. Cf. *Notes de Myth. syr.,* p. 48 et n. 7 (*Rev. arch.,* 1903, I, p. 365). C'est ce que reconnaît aussi le P. Ronzevalle, *R. A.,* 1903, II, p. 42 et suiv. Il faut toutefois écarter le rapprochement d'Atargatis et de Dagon.

M. Mordtmann[1] est : Δειασυρί[α 'Α]τραγα[τ]έτις.... σὴν δυνάμιν τρέμουσιν δαίμονες. A la fin de *b* et au commencement de *a*, nous proposons de lire : [καὶ] Σημέ[α]... avec l'orthographe déjà signalée dans l'inscription de Burdj el-Qaé[2].

Le second texte (fig. 29) a été relevé par Renan au nord de Tyr, près du village métouali de Wastha. Là « se voit un des monuments phéniciens les plus curieux. Ce sont deux grottes adjacentes, taillées dans le roc l'une à côté de l'autre, sans aucun ornement ni trace de style, fort analogues, par conséquent, aux grottes du sud de Saïda[3] ou à celles de Gébeil[4]. Il n'y a aucun vestige de construction dans les environs. L'une des grottes, la plus petite,

Fig. 29. — Inscription dans une grotte près de Wastha.

montre des croix incisées sur les parois, à gauche en entrant, près de la porte. L'autre offre une inscription grecque et des *graffiti*, où ce qui frappe le plus ce sont de petits triangles qui ont valu à la grotte le nom justifié de « magharat el-fardj », *caverna pudendorum muliebrum* (τῶν αἰδοίων ; cf. Hérodote, II, CVI, 1)... Au fond de la grotte principale sont deux niches, au-dessous de chacune desquelles se voit une inscription. Ces inscriptions ont été martelées et hachées à coup de sabre ou de couteau. Sous la niche de gauche, une inscription grecque, dont la

1. J.-H. Mordtmann, *ZDMG*, 1885, p. 42 et suiv. ; cf. O. Rayet, *BCH*, 1879, p. 406-408.
2. Perdrizet et Fossey, *BCH*, 1897, p. 70-71 ; Perdrizet, *R. A.*, 1898, I, p. 39.
3. Renan, *Mission*, p. 517, 519.
4. *Ibid.*, p. 204.

plus longue ligne a 32 centimètres[1] ». Renan restituait cette dernière :

Βασιλεῖ [Πτολεμα]ίωι
καὶ Ἀφροδίτ[ηι ἐπη]κόωι
. Ἰμίλκ[ων (?) ...
εὐ[χήν.

L'illustre savant ne se dissimulait pas les objections qu'on pouvait présenter à cette restitution : « ce n'est pas, disait-il, que ΠΤΟΛΕΜΑΙΩΙ réponde parfaitement aux traces de lettres primitives[2] ». Nous proposons de lire :

Βασιλεῖ [Μεγίστωι Ἡ]λίωι
καὶ Ἀφροδίτ[ηι ἐπη]κόωι [κα-
ὶ [Σ]ιμί[ᾳ ὁ δεῖνα] Σαμότος (?)
εὐ[χήν.

Le titre du dieu rappelle l'invocation au Soleil, trouvée à Aérita (el-Ledjâ), débutant par : Βασιλεῦ δέσποτα...[3]. Sans la mention de Simia, il eût été impossible de comprendre que, sous les termes d'Hélios et d'Aphrodite, cette inscription visait Hadad et Atargatis. On peut comparer la dédicace de Délos aux mêmes divinités τῷ Ἡλίῳ καὶ τῇ Ἁγνῇ θεᾷ[4]. Ces textes montrent nettement que le caractère solaire du Hadad syrien n'est pas un produit du syncrétisme d'époque romaine[5].

Hâtons-nous d'ajouter que si cette grotte a quelque droit à porter le nom de grotte d'Atargatis — au lieu d'Astarté — nous doutons fortement qu'elle soit une « caverne à prostitution » et c'est certainement une erreur que d'y reconnaître « le reste d'un primitif état de promiscuité, où l'homme, comme l'animal, cher-

1. Renan, *Mission*, p. 647 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 649; cf. *CIS*, I, p. 27. M. Robert Mowat, *Rev. num.*, 1901, p. 32-33, adoptant la lecture de Renan, pense que cette Aphrodite était Arsinoé III, femme et sœur de Ptolémée IV Philopator qui, en effet, est figurée sur les monnaies avec les attributs d'Aphrodite. Mais il nous manque ici le qualificatif νεώτερα ou bien le nom de la reine.
3. Waddington, 2442.
4. Hauvette-Besnault, *BCH*, 1882, p. 488.
5. Contre *Revue Biblique*, 1904, p. 143.

chait les cavernes pour l'accouplement ». Du fait qu'on y trouve gravé — comme symbole, dit-on, de la déesse, — un triangle où l'on reconnaît le κτείς, il ne s'ensuit pas que ces cavernes aient été des lieux réservés aux accouplements. Nous avons essayé ailleurs, à propos des Noṣairîs, de réagir contre des légendes absurdes assez généralement accréditées ; mais chaque année quelque voyageur s'ingénie à renouveler le sujet, toujours d'après le dire des indigènes qui se plaisent à éprouver la naïveté des Occidentaux[1]. La lutte effroyable engagée entre le paganisme et le christianisme, puis entre les diverses sectes chrétiennes, a perpétué de honteuses calomnies. Les pratiques grossières dont les Orthodoxes, sous Justinien, accusaient une branche des Marcionistes[2], procèdent directement des attaques des Pères contre le paganisme et se retrouvent identiques dans les calomnies portées contre les Druzes et les Noṣairîs. L'hypothèse sur l'utilisation des « grottes d'Astarté », développée par J. de Bertou, est un écho inconscient de ces légendes. Doit-on même suivre la suggestion des indigènes et considérer les triangles dans lesquels sont souvent inscrites des eulogies, comme des représentations du κτείς[3]? Le témoignage d'Hérodote n'est pas en situation, car les textes relevés sont de très basse époque. Ces triangles ne seraient-ils pas tout simplement l'encadrement dont les graveurs de graffites ont coutume d'entourer leurs brèves et fragiles notations?

Nous devons signaler l'identification réelle de Sémiramis avec Simia récemment proposée par le P. Ronzevalle. Qu'il y ait eu

1. La dernière note *gaie* a été donnée par M. Curtiss dans un volume d'ailleurs intéressant, *Ursemitische Religion im Volksleben des heutigen Orients*, Leipzig, 1903.

2. Michel le Syrien, trad. J.-B. Chabot, II, p. 249.

3. Ohnefalsch-Richter, *Die Bibel und Homer*, 1893, p. 144-206, a voulu prouver que l'arbre sacré ou le pilier, sur les monuments assyriens et autres, portant fréquemment le signe de l'αἰδοῖον féminin, représentent une déesse. M. Baudissin, Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, II, p. 158, dit justement ne pas savoir jusqu'à quel point cette valeur sexuelle de la forme triangulaire est exacte. De même, nous ne croyons pas établi que la pierre conique du dieu Elagabal ait porté le κτείς comme l'a dit Fr. Lenormant, *La légende de Sémiramis*, p. 48 et *Diction. des Antiq.*, s. v. Elagabal.

confusion entre ces deux noms à l'époque grecque, que les légendes se soient mêlées, les textes le prouvent surabondamment ; mais il n'est pas plausible qu'on doive chercher là autre chose qu'une confusion facile à commettre à une époque pénétrée d'évhémérisme. Il faut, dans certains textes mythologiques, substituer à Sémiramis le nom de Simia, mais non l'inverse : aucune inscription ne fait apparaître le nom d'une déesse Sémiramis [1]. Si, comme l'a ingénieusement proposé le P. Ronzevalle, le nom de Sémiramis contient l'élément divin Simi ou Siméa, plus un élément verbal [2], il y a tout lieu de penser que Sémiramis n'est pas un nom de divinité. L'identification de Sémiramis avec Siméa n'est pas absolue ; on a pu, comme Fr. Lenormant, rapprocher cette reine fabuleuse de la déesse Ichtar ou la tenir pour la parèdre de Bel-Kronos :

...οὗτος δ' ὁ Κρόνος ἔσχε
γυναῖκα τὴν Σεμίραμιν τὴν λεγομένην Ῥέαν [3].

Un fait très intéressant, en ce qu'il permet de tirer au clair certaines particularités des légendes sur Atargatis, se déduit d'une inscription découverte par M. V. Chapot à Kefer-Nebo, entre Qal'at Sem'an et Alep [4]. Ce texte relate la « consécration d'un moulin à huile et de tout son matériel, aux dieux Simios, Symbétylos et Léon, par les commissaires et ouvriers chargés de la construction. La dépense est prélevée sur les revenus de ces dieux. » Il nous suffira de transcrire la première ligne dont aucune lettre n'est douteuse :

Σειμίῳ καὶ Συμβετύλῳ καὶ Λέοντι θεοῖς πατρῴοις...

M. Chapot ajoute : « Les dieux indigènes (πατρῷοι) sont inconnus, au moins sous la forme hellénisée qui leur est donnée ici,

1. Clermont-Ganneau, *R. A.*, 1903, II, p. 228-229.
2. Ronzevalle, *R. A.*, 1903, II, p. 39-40. Cette étymologie paraît préférable à celle qui a cours depuis Fr. Lenormant : Sammurâmat.
3. Const. Manass., éd. Migne, p. 240. Cité par Victor Bérard, *Origine des Cultes Arcadiens*, p. 178.
4. V. Chapot, *BCH*, 1902, p. 182-183. De l'an 223 ap. J.-C.

et l'on ignore leur équivalence avec les divinités orientales. Seul *Seimios* peut être considéré comme le masculin de *Sêmea.* » Nous avons identifié plus haut le dieu *Léôn* avec Gennaios. M. Chapot a parfaitement reconnu que *Seimios* était le masculin de *Simia* et, dès lors, il faut admettre que Hadad et Atargatis avaient un fils et une fille. Il est facile d'en tirer plusieurs conséquences.

La distinction entre Simia et Simios est assez faible pour qu'en général on ne rencontre que l'un d'eux. Ils portent, en réalité, le même nom et cette similitude nous amène à penser que, dans le texte de Kefer-Nebo, l'énigmatique Symbétylos n'est autre que Simia elle-même. Il en résulterait que Simios et Simia étaient représentés par le même bétyle. Le fait est nouveau.

La confusion inextricable dont témoignaient les divers fragments grecs et latins sur Atargatis s'atténue sensiblement et nous sommes en état d'apprécier les déformations subies par le mythe. Xanthos le Lydien rapporte qu'Atargatis, faite prisonnière par le Lydien Mopsus, fut jetée dans un lac près d'Ascalon avec son fils Ἰχθύς[1]. Nous savons maintenant qu'Ichthus est Simios et non Dagon, comme on le dit souvent[2]. Chez Diodore de Sicile, Simios est devenu un beau jeune homme anonyme dont s'éprend Atargatis. De leur union naît une fille Sémiramis, simple déformation onomastique de Simia. Atargatis, honteuse de son action, fait noyer le jeune homme — on saisit le lien avec Ichthus — et exposer la fille dans un désert où elle est nourrie par des colombes[3].

Robertson Smith a montré que ces diverses légendes sur les poissons et les colombes étaient des mythes explicatifs du tabou

1. Dans Athénée, VIII, 37. D'autres auteurs (cf. Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, II, p. 175 et Cumont, dans Pauly-Wissowa, *Real-Enc.*, IV, 2241) ont transposé le mythe en l'appliquant à Vénus ou Dioné fuyant avec son fils Cupidon devant Typhon.

2. Cela confirme le résultat auquel nous avons abouti, *R. A.*, 1904, I, p. 209-213.

3. Diodore de Sicile, II, 4.

qui frappait ces animaux dans les domaines de Hadad et d'Atargatis[1]. Il faut donc éviter de considérer Atargatis, à la suite de M. Baudissin, comme une *Fischgottheit*[2].

Nous pouvons encore résoudre la triade héliopolitaine composée de Jupiter Héliopolitain, de Vénus et de Mercure[3]. Puisqu'il est établi que les deux premières divinités ne sont autres que Hadad et Atargatis, le troisième personnage, Mercure, s'identifie à Simios.

Et si, ces points bien établis, on ne craignait pas de s'aventurer sur le terrain des conjectures, on pourrait remarquer que Mercure correspond à Nebo, que Nebo est le fils du dieu solaire Marduk et de la déesse Vénus Sarpanitu. On en concluerait que le nom même du village de Kefer-Nebo conserve le souvenir du culte local de Simios. Il se peut qu'une confusion de cette nature se soit produite, mais les textes babyloniens font mention du « fils divin de Adad » entre son père Adad et sa mère Šala[4]. Ces deux identifications ne s'excluent pas l'une l'autre. Elles ont pu se superposer lorsque Hadad, devenu dieu solaire en Syrie, s'est trouvé l'équivalent de Bel-Marduk. A l'appui des équivalences Simios = Mercure = Nebo, on doit citer le nom de la parèdre de ce dernier : Tašmet. En effet, Tašmet s'identifie à Ašîma, Ἀσιμάθ, adorée à Hamat d'après II Rois 17, 30, qui elle-même, ainsi que l'a proposé le P. Ronzevalle, pourrait n'être que Sima ou Siméa[5]. Dès lors, le rapprochement avec les divinités babylonien-

1. Robertson Smith, *English hist. Review*, 1887, p. 303 et suiv.; *Religion of the Semites*, p. 174 et suiv.; cf. Fr. Cumont, *l. c.*, IV, 2241-2242.

2. Baudissin, dans Herzog-Hauck, *Real-Enc.*, II, p. 174.

3. La triade héliopolitaine a été reconnue par G. Hoffmann, *CIL*, III, 7280; cf. P. Perdrizet, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1901, p. 131; *Revue des Études anc.*, 1901, p. 258 et Fr. Cumont, *Musée Belge*, 1901, p. 149. Toute incertitude sur la nature du troisième personnage (cf. *Notes de Myth. syr.*, p. 24 et s. = *R. A.*, 1903, I, p. 143) est désormais levée.

4. Ainsi dans l'inscription de Šamaš-rêš-uṣur, publiée par Weissbach, *Babylonische Miscellen*, dans *Wissensch. Veröffenlichungen der Deutschen Orient-Gesellschaft*, Heft 4, p. 12, col. III, l. 2. Ce savant remarque au sujet de Adad, p. 15 : « Den Namen seines Sohnes kenne icht nicht ». M. G. Hoffmann, *CIL*, III, 7280, a proposé de retrouver Nebo à Héliopolis dans le Mercure troisième personnage de la triade héliopolitaine.

5. Ronzevalle, *R. A.*, 1903, II, p. 37 et suiv.

nes deviendrait plus étroit. Non seulement Hadad est un nom mésopotanien et aussi Atargatis — du moins en partie si l'on reconnaît dans le premier terme עשתר (Ichtar) et non עשתרת — mais encore Simia.

Évidemment, Nebo en Syrie ne désigne pas toujours Simios. Ainsi le Nebo dont parle le pseudo-Méliton [1] paraît être l'Apollon que décrivent Lucien et Macrobe sans qu'on puisse établir s'il est aussi Simios. Chez le même auteur, Hadran doit être une épithète de Hadad. Ce sont Nebo et Hadran (Hadad) qui chargent Simia d'accomplir le rite du versement de l'eau.

*
* *

On peut mesurer la fortune de Hadad accompagné de sa parèdre et de son ou de ses enfants. Venue de Babylonie, cette famille divine prit pied à Hiérapolis pour rayonner de là sur la Syrie, la Palestine et la Phénicie. Il ne nous appartient pas de rechercher ses migrations et ses influences en Asie Mineure. Dans les régions proprement syriennes, les divinités locales sont complètement assimilées à Hadad, à Atargatis, à Simios ou Simia : ainsi à Damas [2]. A Héliopolis-Ba'albeck le type du *Balanion* est postérieur à Alexandre, mais Hadad pouvait y être vénéré depuis longtemps. Ce serait une erreur de reporter, comme on le fait souvent, l'introduction du dieu syrien à Héliopolis vers l'époque romaine. Il ne faut pas oublier que Hadad et Atargatis eurent un culte organisé à Délos dès le IIe siècle avant notre ère [3] et qu'on rencontre Atargatis en Égypte, dans le nome Arsinoïte (Fayyoum), dès le IIIe siècle avant notre ère [4], amenée par des colons venus de Coelé-

1. Renan, *Mém. Acad. des Inscr.*, t. XXIII, 2, p. 332 et 325. Cf. Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, III, p. 212-216 et p. 357, qui rapproche Nebo d'Apollon et cherche à expliquer l'assimilation secondaire de Nebo avec Orphée. Isidore Lévy, *Rev. Hist. des Rel.*, 1899, II, p. 370 et s., a présenté d'autres vues.

2. II *Rois*, 5, 18, sous le nom de Ramman.

3. Hauvette-Besnault, *BCH*, 1882, p. 471 et s. Pour la diffusion du culte d'Atargatis ou déesse syrienne en Occident, cf. Fr. Cumont, dans Pauly-Wissowa, IV, 2238 et suiv.

4. P. Jouguet, *BCH*, 1902, p. 101-103.

Syrie. A l'époque romaine une nouvelle diffusion de Hadad et de sa parèdre, diffusion qui se superpose à la première, se produit sous la forme secondaire de Jupiter Héliopolitain.

Le culte de Hadad et d'Atargatis a débordé par delà le Liban jusqu'en Phénicie. On voit très nettement par les types monétaires qu'il pénétra à Gabala par la voie de Raphanée [1]. A l'est du Liban les dédicaces à Hadad et Atargatis abondent [2]. Leur culte a été signalé à Qal'at Fakra (Liban) où subsiste un sanctuaire de ces divinités élevé par Agrippa II et sa sœur Bérénice [3].

Le cas de Balmarcod est typique. M. Drexler a pensé que le sanctuaire de Dair el-Qal'a n'était qu'une filiale du temple de Jupiter Héliopolitain à Ba'albeck. Mais les noms des deux divinités restent bien distincts et, de plus, tandis qu'on rencontre Simia à Dair el-Qal'a, c'est Simios qui est en faveur à Ba'albeck sous le nom de Mercure. Il est donc probable que la contamination du culte de Balmarcod par Hadad, a dû se produire directement et non par l'intermédiaire de Jupiter Héliopolitain.

A Ascalon, Atargatis apparaît sous une forme particulière, produit probable de sa fusion avec une déesse locale. A Byblos et à Béryte on adore les formes secondaires de Jupiter Héliopolitain et de Balmarcod.

Mais l'invasion dans la Phénicie propre du culte de Hadad — le roi des dieux au temps de Philon de Byblos, — et d'Atargatis ne se produit qu'à une basse époque. Leur qualification de « dieux syriens » est pleinement justifiée.

René Dussaud.

1. Dans *Notes de Myth. syr.*, p. 48 n. 5 (*Rev. arch.*, 1903, I, p. 365) lire Gabala emprunta le simulacre de son dieu à Raphanée.

2. Fr. Cumont, *l. c.* Souvent Hadad n'est mentionné que par une épithète vague (cf. la note suivante), ce qui fait l'intérêt de la dédicace τῷ θεῷ Ἀδάδῳ à Khabab (el-Ledjâ); cf. R. Dussaud et F. Macler, *Mission dans les régions désert. de la Syrie moyenne*, p. 240.

3. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 338, a cru que le μέγιστος Θέος mentionné dans une inscription de 43 de notre ère, était Elioun ou Adonis. La dédicace à Atargatis de la cella voisine prouve que le dieu n'est autre que Hadad ; cf. Philon de Byblos, fr. 2, 10. Les ruines de Qal'at Fakra ont été relevées à nouveau par la mission allemande dirigée par M. Puchstein; cf. *Jahrbuch des k. d. Arch. Instituts*, 1902, p. 107.

LES STATUES ANTIQUES DE MONTMARTE

AU MUSÉE D'AVALLON (YONNE)

La petite ville d'Avallon a organisé son musée dans la salle haute de la Vieille Porte de la ville.

Fig. 1. — Musée d'Avallon.— Tête de déesse en pierre blanche.

M. Guillemain d'Echon, l'érudit vice-président de la *Société d'études d'Avallon,* l'a fort intelligemment disposé : et quand, avec lui, je l'ai dernièrement visité, il m'a présenté une grande statue et deux têtes antiques exposées en belle place. Nul d'ailleurs n'a plus de droit que lui à en faire les honneurs, puisqu'il est le petit-fils de M. Ravisy, dont la famille a offert à la ville ces intéressantes figures.

Il a bien voulu, sur ma demande, prier M. l'abbé Bachelin, premier vicaire de Saint-Lazare d'Avallon, d'en faire les excellentes photographies reproduites ici, et me les envoyer avec un commentaire, dont les lecteurs de la *Revue archéologique* seront heureux de connaître les points principaux. Je me fais donc, avant tout, un devoir d'adresser ici à ces deux savants l'expression de mes sincères remerciements.

La statue, qui représente un flamine, a $2^{m},07$ de hauteur (fig. 2); les deux têtes sont à peu près de grandeur naturelle; la tête d'homme a $0^{m},30$ (fig. 3) ; la tête de femme, $0^{m},32$ (fig. 1).

Elles proviennent d'un ancien temple découvert à Montmarte, près d'Avallon, en 1822.

Victor Petit, dans sa *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne* (Auxerre, Gallot, 1882, 8°), signale en

quelques mots la statue du flamine, dont il donne même une reproduction au trait : il ne parle pas des deux têtes. MM. J.-G. Bulliot et Félix Thiollier ont également parlé de ces sculptures, dans leur étude sur les *Mission et culte de saint Martin*, éditée dans les *Mémoires de la Société Éduenne* (Autun, t. XVII, 1889, pp. 69-83). Mais les reproductions qu'ils en donnent ne sont pas plus exactes que celles de Petit.

Une petite brochure anonyme, dont il ne paraît plus exister qu'un exemplaire, publiée en 1822, par M. Préjean, procureur du Roi à Avallon et beau-père de M. Ravisy, et que M. Guillemain d'Echon a pris la peine de recopier pour moi, donne sur la découverte de ces figures des renseignements si précis, que rien ne saurait la remplacer. En voici quelques extraits.

Notice historique : Découverte d'un temple romain, en 1822, à une lieue d'Avallon en Bourgogne.

« ... Le curé et ses amis, guidés par le vigneron, se dirigèrent près du sommet de Montmarte, et tous ensemble fouillèrent l'amas de pierrailles dans lequel étaient renfermés quelques débris de l'Antiquité. M. Ravisy, l'un d'eux, fit l'acquisition du terrain que possédait le vigneron, se chargea de faire des recherches et mit les pionniers en exercice vers le milieu de novembre 1822. »

Fig. 2. — Musée d'Avallon. — Statue de flamine découverte à Montmarte en 1822.

La brochure raconte ensuite la découverte des assises d'un temple que l'on croit dédié à Mercure.

« ... Les principales rencontres se sont faites dans les parties de la galerie les plus rapprochées du pronaos. On a relevé, dans un des angles de cette galerie, une statue de plus de 7 pieds de hauteur, en pierre, renversée sur le ventre, les pieds tournés vers l'Orient, la tête et les bras séparés du tronc, mais près de lui. Elle semblait couchée là depuis son premier renver-

sement, soit qu'il provînt des secousses des temps, soit qu'il eût pour cause la réaction qu'exercèrent les légions qui reprirent, après Julien l'Apostat, l'étendard de la croix. Nous nous arrêtons davantage à cette dernière idée parce que les mutilations nombreuses de toutes ces statues païennes semblent, dans ce lieu, avoir été faites à plaisir. Celle-ci, un peu colossale, représentait certainement un flamine. Le voile couvre sa tête et retombe sur ses épaules, ses formes ne sont pas cachées par la chute de sa robe dont les plis relevés se réunissent dans sa main gauche. La droite tient une coupe destinée aux libations : l'air grave et majesteux de ce pontife, l'expression auguste de sa dignité, portent le caractère de la sculpture antique.

Fig. 3. — Musée d'Avallon. — Tête d'homme en pierre blanche.

« Une superbe statue en marbre de grandeur ordinaire, mais aussi mutilée, ayant sur la tête un casque figuré par une tête de louve, auquel il manque deux petites extrémités (fig. 1) et que les uns ont appelée la déesse Rome, les autres une Bellone, occupait un 3e angle de la galerie au Midi[1].

« La moins endommagée offre les formes un peu colossales d'une tête d'homme (fig. 3) ; les cheveux sont abondants et contournés, moins longs sur le derrière de la tête que sur le front : l'âge paraît entre 50 à 55 ans. La physionomie porte un caractère de tristesse et le regard semble s'élever douloureusement vers le ciel. La barbe épaisse et polie se marie bien à l'ensemble de la figure. Certainement cet ouvrage est sorti des mains d'un savant statuaire et rappelle le siècle d'Auguste. Une pierre tendre et blanche, qui ne provient d'aucune carrière du pays, a servi à sa confection. Ce pourrait être une pierre des carrières de Tonnerre. »

1. Ici, M. Guillemain d'Échon croit reconnaître la tête de la déesse casquée ; mais elle n'est pas en marbre, elle est de pierre blanche, et le casque ne porte pas de louve.

M. Guillemain d'Echon ajoute : « Vous voyez par cette description de 1822 que les bras de la statue du flamine ont dû exister. Peut-être en cherchant dans les débris, les retrouverait-on? Mais je ne les ai pas vus. »

F. DE MÉLY.

RECHERCHES CRITIQUES

SUR VITRUVE ET SON ŒUVRE

(*Suite et fin*[1].)

2° *Sources épigraphiques.*

§ 23. — Nous venions de publier les résultats de nos recherches sur les sources épigraphiques concernant Vitruve et les Vitruvius lorsqu'a paru, peu de temps après, dans les Mémoires de la Société royale de Gœttingue, l'importante étude de M. W. Schulze sur l'histoire des noms propres latins : *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*[2]. Nous en extrayons sans retard le passage suivant qu'il nous paraît intéressant de faire connaître à nos lecteurs, car il offre des indications épigraphiques complémentaires sur les formes latines *Vitruvius, Vitrovius* et *Vetrovius,* ainsi que sur d'anciennes localités d'Italie où on les rencontre; la forme hellénique Βετρούϑιος, vu sa rareté, mérite aussi d'être signalée ici. Voici cet extrait[3] :

« *Vetrovius, XI*, 5261, 5300 (Hispellum) ; Βετρούϑιος *IGSI*, 872 (Cumæ); zu *vetru*, *CIE.*, 1902 (Clusium) ; cf. 3368 (Perusia); *Vetronius*, 1148 (Clusium), *CIL.*, X, 8042, [107]; *vetral*, *CIE.*, 924 (Clusium), dont il y a lieu de distinguer :

« *Vitrovius*, *CIL.*, I, 1227 = X, 1218 (Abella); *Vitruvius*, XI 5140 (Mevania : *I* long à la première syllabe); V, 2380 (Fer-

1. Voir *Revue archéologique*, 4e sér., III (1904), p. 382 et suiv.
2. *Abhandl. der kön. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, philologisch-historische Klasse, nouv. sér., V, n° 5 (1904).
3. *Op. cit.*, p. 191.

rara) ; VI, 4921, 29104 et suiv.; VIII ö X, 2659 ; 3120 (Neapel), 6143, 6169 (avec *I* long dans ces deux textes), 6190 et s. (Formiae) : *Vitronius*, X, 4199 (Capua). — (Eckinger, 36, a confondu *Vitruvius* et *Vetruvius*, comme déjà l'avait fait Schuchardt, 2, 37.) »

V. Mortet.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR LA

PASSIO TIPASII VETERANI

Le vétéran Tipasius était complètement inconnu avant la découverte de la *Passio* qui le concerne, et qui a été publiée naguère par les Bollandistes d'après un manuscrit de Paris[1]. Tipasius n'en est pas moins un martyr authentique, comme le prouve encore une inscription, trouvée depuis à Oppidum Novum, où il figure avec d'autres martyrs honorés en Maurétanie[2].

Voici ce que nous apprend la relation. Le vétéran Tipasius, après avoir obtenu un congé en règle, menait en Maurétanie une vie ascétique. Lors de l'expédition de l'empereur Maximien contre les Maures, il fut rappelé sous les drapeaux, comme les autres vétérans. Il refusa de prendre part à un *donativum*, et se déclara soldat du Christ. L'empereur se fâcha. Mais, comme Tipasius lui prédisait une série de victoires dans les quarante jours, Maximien se contenta de le faire emprisonner, en attendant l'accomplissement des prophéties[3]. Le vieux soldat tenait ses renseignements de l'ange Gabriel; aussi toutes ses prédictions se réalisèrent. Félicité publiquement par l'empereur, il obtint un nouveau congé[4].

Il rentra chez lui, et y reprit son existence d'ascète. Il déposa dans sa maison ses armes et son ceinturon; dans un coin de son domaine, il se bâtit une cellule, où il demeura longtemps. Mais

1. *Codex Paris. lat.* 5306; *Analecta Bollandiana*, t. IX, 1890, p. 116-123.
2. Gsell, *Bull. du Comité*, 1897, p. 573, n. 47.
3. *Passio Tipasii*, 2.
4. *Ibid.*, 3.

on vint l'y troubler encore. Si l'on devait en croire le chroniqueur, Dioclétien et Maximien, en lançant leurs édits de persécution générale, auraient rappelé au service tous les vétérans. Deux officiers vinrent chercher Tipasius dans sa cellule, lui firent emporter ses armes, et le conduisirent bon gré malgré devant Claudius, gouverneur de Maurétanie Césarienne ou commandant des troupes de cette province[1].

Après un long interrogatoire, où il refusa catégoriquement de reprendre du service, et où même ses armes furent miraculeusement brisées[2], le vétéran fut emprisonné, puis emmené de ville en ville. Un jour, pendant une marche, l'écuyer du commandant tomba de cheval, et roula écumant sur le sol, aux prises avec un démon. D'un signe de croix, Tipasius guérit le possédé, qui, dans un accès de reconnaissance, lui embrassa les genoux. Claudius conçut alors pour le vétéran chrétien une très vive admiration; désormais, il lui envoya les meilleurs morceaux de sa table; les pauvres en profitèrent[3].

Cependant, on murmurait dans l'armée contre la faiblesse du commandant, qui traitait ainsi un réfractaire. Doncius et Lucius, les deux officiers qui naguère avaient arrêté Tipasius, excitèrent une sorte d'émeute. Claudius dut céder. Il fit venir le vétéran, le soumit à un nouvel interrogatoire, et, sur son refus d'obéir, le condamna à mort. Tipasius fut conduit aussitôt hors de la ville, décapité, et enseveli au même endroit. Les fidèles se disputèrent les fragments de son bouclier, comme autant de reliques[4]. Une série de miracles vengèrent sa mort : fin subite et terrible des deux officiers persécuteurs; plus tard, abdication forcée et assassinat de l'ingrat Maximien[5].

Le lieu du martyre n'est pas mentionné dans la relation; mais il l'est dans le titre, où on lit *Ticabis*. C'est évidemment la ville

1. *Passio Tipasii*, 4.
2. *Ibid.*, 5.
3. *Ibid.*, 6.
4. *Ibid.*, 7.
5. *Ibid.*, 8.

de *Tigava*, en Maurétanie Césarienne. Elle est précisément voisine d'Oppidum Novum, d'où provient la liste de martyrs qui renferme le nom de Tipasius[1].

Le jour anniversaire nous est connu par le titre et par le texte de la *Passio*[2] : c'était le 3 des ides de janvier, autrement dit, le 11 janvier. Quant à l'année du martyre, on ne peut la déterminer sûrement. En tout cas, nous hésitons beaucoup à accepter la date de 304, qui a été admise jusqu'ici.

Si l'auteur de la *Passio* ne nous a pas indiqué clairement l'année du martyre, c'est qu'il l'ignorait lui-même; car il se pique d'exactitude. Il a des prétentions d'historien. Dans son préambule, il croit devoir énumérer les guerres qui avaient marqué le milieu du règne de Dioclétien et de Maximien : invasion et défaite du Perse Narseus ou Narsès (296-297); révolte des Bagaudes en Gaule (285-286), de Carausius en Bretagne (287-293), d'Achilleus en Égypte (291-296)[3]. Le chroniqueur place ces différentes guerres au temps des campagnes contre les Maures; ce qui est exact en gros, ces campagnes s'étant succédé entre 289 et 298[4]. On relève pourtant quelques erreurs : la révolte des Bagaudes est un peu antérieure; et Maximien est devenu Auguste, en 286, non en 297, comme le veut le rédacteur[5]. A la fin du récit sont consignés d'autres faits historiques : abdication de Dioclétien et Maximien en 305; mort de Maximien en 310[6]. Pour la question qui nous occupe, il n'y a rien à tirer de ces mentions, sans rapport avec le martyre.

Plus intéressantes, mais encore incomplètes, sont les données sur l'Afrique. La *Passio* nous fournit des renseignements assez curieux sur les soulèvements des indigènes vers la fin du IIIe siècle, sur les *Quinquegentiani* de Kabylie, sur la campagne de Maxi-

1. Gsell, *Bull. du Comité*, 1897, p. 573, n. 47.
2. *Passio Tipasii*, 8.
3. *Ibid.*, 1 et 3.
4. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, p. 59.
5. *Passio Tipasii*, 1.
6. *Ibid.*, 8.

mien en 297-298[1]. Si l'on s'en tient au texte actuel de la relation, c'est en ces années-là qu'auraient eu lieu le premier rappel de Tipasius et ses premiers démêlés avec les autorités militaires.

On place ordinairement en 304 le second rappel et le martyre[2]. On s'appuie pour cela sur une phrase du rédacteur, phrase qui équivaut à un aveu d'ignorance. Maximien, lit-on dans la *Passio*, « envoya en Afrique un édit, ordonnant de démolir les églises, de brûler les manuscrits de la loi divine, de faire sacrifier les évêques et les peuples, et de rappeler au service tous les vétérans[3]. » Ce soi-disant édit est sûrement apocryphe. Ne connaissant que la persécution générale de 303-304, l'auteur a voulu y rattacher le martyre de Tipasius ; mais il l'a fait avec une maladresse insigne. Il a confondu les divers édits impériaux ; et, pour les besoins de sa cause, il a inséré dans son faux édit une clause relative au rappel des vétérans. Cette clause, naturellement, n'est citée nulle part ailleurs ; elle eût été déplacée dans un édit de persécution. On ne saurait donc prendre au sérieux l'assertion du chroniqueur ; lui-même annule son témoignage en racontant plus loin que Tipasius fut arrêté simplement pour refus de service[4]. On ne peut rien tirer non plus de l'intervention de Claudius, le magistrat qui condamna le vétéran[5], et dont l'on fait un gouverneur de Césarienne en 304[6]. En effet, Claudius est connu seulement par notre relation : pour fixer la date de son gouvernement, il faut commencer par fixer celle du martyre.

En résumé, le soi-disant édit de Maximien est apocryphe, le rappel des vétérans n'a rien de commun avec la persécution générale, et nous n'avons plus aucune raison de mettre en 304 la

1. *Passio Tipasii*, 1-3.
2. *Analecta Bollandiana*, t. IX, 1890, p. 123 ; Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, t. II, p. 347.
3. *Passio Tipasii*, 4.
4. *Ibid.*, 4-5.
5. *Ibid.*, 5-8.
6. Pallu de Lessert, *Fastes*, t. II, p. 347. — Si le martyre de Tipasius est bien, comme il semble, du 11 janvier 298, c'est naturellement à cette date qu'on devrait placer le gouvernement de Claudius en Césarienne.

mort de Tipasius. Comme les autres soldats-martyrs que nous connaissons, ce vétéran chrétien a dû succomber avant la persécution générale, entre 295 et 299. S'il avait été réellement congédié par Maximien en Sitifienne[1], ce congé serait de 297 ou 298, années de la campagne de Maximien; le second rappel pourrait alors se placer dans l'une des années suivantes, en 298 ou 299. — Mais, comme nous l'allons voir, la question peut se poser tout autrement. Si l'on écarte du récit les traditions légendaires, on est amené à penser que Tipasius a été rappelé une seule fois, et condamné peu après. Dès lors, rien n'empêche qu'il ait été martyrisé pendant l'expédition de Maximien, en 297 ou 298.

Il est à remarquer, en effet, que la *Passio Tipasii* est complexe et un peu incohérente. C'est une synthèse d'éléments très divers, dont la valeur est très inégale. On y distingue deux séries parallèles et symétriques de faits : double congé du vétéran, double période de vie ascétique, double rappel, double arrestation, double emprisonnement, etc. Or, d'après le caractère même des différentes parties du récit, l'une de ces séries a un fondement historique, l'autre est toute légendaire.

Parmi les légendes, rappelons d'abord l'intervention de l'ange Gabriel, qui, la nuit, apparaît au vétéran pour lui dévoiler l'avenir[2]. Presque aussi merveilleuse est la façon dont se réalisent les prédictions. L'empereur Maximien est à la chasse, avec sept cavaliers; devant lui, un onagre débouche d'un fourré; les chasseurs poursuivent l'animal avec tant d'impétuosité, qu'ils tombent au milieu de bandes de barbares. Avec ses sept compagnons, Maximien tue une multitude d'ennemis, et met les autres en déroute. Les *Quinquegentiani* se décident à demander la paix. Les jours suivants, des nouvelles de victoires arrivent de toutes les parties de l'empire[3]. Le reste du récit contient bien d'autres légendes : guérison d'un possédé[4], vertus miraculeuses du bou-

1. *Passio Tipasii*, 5.
2. *Ibid.*, 2.
3. *Ibid.*, 3.
4. *Ibid.*, 3.

clier[1], châtiments divins des persécuteurs[2]. A ne lire que ces épisodes, on pourrait se croire en plein Moyen Age.

Au milieu de ces récits tout légendaires, se détachent deux grands morceaux d'un ton très différent : les deux interrogatoires devant Claudius[3]. Ce sont des procès-verbaux authentiques, conservés à peu près intacts. Tout y est conforme à la vraisemblance historique : faits allégués, procédure, attitude et paroles des personnages. Sans récriminations superflues, Tipasius explique avec une fermeté simple pourquoi il place au-dessus de tout son devoir de chrétien. Comme on le menace du supplice réservé aux déserteurs, sa fierté de vieux soldat se réveille : « Je ne suis pas un déserteur, dit-il. Comme tous mes concitoyens le savent, j'ai servi sans mériter de reproche. J'ai reçu mon congé honorable avec des compliments de l'empereur Maximien[4]. » Tout est de ce ton juste, qui est celui des pièces officielles. Dans ces interrogatoires, on reconnaît de véritables *Acta Tipasii*.

On voit aussitôt la conséquence : dans l'histoire critique du martyre de Tipasius, on doit écarter tous les récits légendaires, et ne tenir compte que des parties sûrement historiques, les interrogatoires. Or, les deux procès-verbaux conservés se rapportent également à la comparution du vétéran devant Claudius. Tout le reste est du domaine de la légende; et les épisodes qui mettent Tipasius en rapports directs avec Maximien, n'ont aucun fondement historique. On doit considérer comme non avenue toute la série légendaire : le vieux soldat n'a été rappelé qu'une fois, il a été traduit devant Claudius et condamné pour refus de service.

A notre avis, voici comment s'est formée la relation, moitié historique, moitié légendaire, que nous possédons. Jusque vers la fin du IVe siècle, on lisait dans les églises de Maurétanie un document très court, sans doute contemporain du martyre : ces

1. *Passio Tipasii*, 7.
2. *Ibid.*, 8.
3. *Ibid.*, 5 et 7.
4. *Ibid.*, 5.

Acta Tipasii devaient comprendre simplement les deux interrogatoires qui nous sont parvenus, et quelques mots sur le supplice; ils ne mentionnaient pas l'empereur Maximien, si ce n'est pour indiquer que le vétéran avait reçu son congé de cet empereur. D'après notre texte actuel, Tipasius aurait obtenu ce congé « dans la province de Sitifienne[1] ». Il y a là sans doute une interpolation; si l'on supprime ce passage, les obscurités disparaissent. Tipasius avait servi probablement en Europe, comme tant d'autres soldats maures, et il y avait obtenu son congé de Maximien; revenu en Maurétanie, il fut rappelé lors de l'expédition de cet empereur contre les Maures, en 297; il refusa de servir, fut condamné par Claudius, et martyrisé, selon les vraisemblances, le 11 janvier 298.

Les faits réels ne suffisant plus à la dévotion des foules, des légendes se formèrent peu à peu. Le premier interrogatoire indiquant que le vétéran avait été congédié par Maximien, l'imagination populaire supposa des rapports personnels de Tipasius avec cet empereur; on attribua au vieux soldat des prophéties et des miracles. Parallèlement à la tradition historique, se développa une tradition légendaire.

Un clerc de Maurétanie, ne voulant rien sacrifier, entreprit de concilier la légende et l'histoire. Pour cela, plus ou moins consciemment, il adopta une méthode naïve dont on trouve bien d'autres exemples dans la littérature martyrologique : il admit que son héros avait été deux fois congédié, deux fois rappelé, deux fois traduit devant les juges, etc. Il put ainsi conserver toute la légende, sans trop altérer l'histoire. Pour donner confiance au lecteur, il ajouta son préambule et sa conclusion[2]. L'expédition de Maximien contre les Maures étant restée populaire en Afrique, c'est en Sitifienne, dans les années 297-298, qu'il mit en présence le vétéran et l'empereur[3]. En conséquence, il dut retarder le martyre, les *Acta* attestant que la condamnation

1. *Passio Tipasii*, 5.
2. *Ibid.*, 1 et 8.
3. *Ibid.*, 5.

avait été prononcée par Claudius; il rattacha donc le martyre à la persécution générale par cet édit, d'ailleurs absurde, qu'il attribuait à Maximien en 304[1].

La *Passio Tipasii* est donc le résultat d'un singulier amalgame d'*Actes* authentiques, de digressions historiques, et de pures légendes. Cette relation a dû être composée en Maurétanie au temps d'Augustin; car elle ne contient aucune allusion aux Vandales, et, d'autre part, elle fait une si large place à la légende, qu'elle ne peut guère être antérieure à la fin du IVe siècle. Voici un détail qui confirme notre hypothèse. Pour indiquer l'anniversaire du martyre, le rédacteur emploie la formule *Requievit in pace*[2]; d'après nos inscriptions africaines datées, cette formule apparaît pour la première fois dans l'année 422, et en Maurétanie[3].

Paul Monceaux.

1. *Passio Tipasii*, 4.
2. *Ibid.*, 8.
3. *C. I. L.*, VIII, 21570.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 27 MAI 1904.

M. Senart communique une lettre où M. Finot, directeur de l'École d'Extrême-Orient, donne quelques nouveaux détails sur le meurtre de M. Odendhal.

M. Havet, président, donne lecture d'un télégramme de M. le lieutenant Desplagnes annonçant la découverte de l'emplacement de Koukia, métropole aujourd'hui disparue de l'empire Songhaï.

Le R. P. Jalabert communique, au nom du R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université française de Beyrouth, une note sur quelques monuments relatifs aux cultes syriens d'époque gréco-romaine. C'est d'abord un autel du Haurân, dont une face représente le dieu Esculape revêtu de l'uniforme romain. Puis une nouvelle inscription relative au dieu Beellepharus, provenant de Helboun, permet d'affirmer que ce dieu est bien d'origine syrienne; ce serait le Baal d'Ifry, près de Damas. Enfin, de divers monuments où figurent des représentations divines sous la forme de lion, le plus intéressant, la tête de lion cornu sur la gaine du Jupiter Heliopolitanus, confirme l'origine égyptienne du grand dieu cœlésyrien.

M. Clermont-Ganneau commente un papyrus araméen récemment découvert à Éléphantine (Haute-Égypte) et qui doit être classé à l'époque perse achéménide, comme tous les autres monuments araméens d'Égypte. C'est un acte notarié dressé par un scribe juif et concernant le prêt d'une somme de mille sicles d'argent, consenti à un fonctionnaire perse qui s'engage à en payer mensuellement l'intérêt sur les appointements qu'il touche du Trésor.

SÉANCE DU 3 JUIN 1904.

M. Perrot fait un compte rendu sommaire des réunions de l'Association internationale des Académies qui viennent de se tenir à Londres.

M. Cagnat communique une note de M. Gauckler relative à une inscription trouvée au 33e mille de la voie romaine de Carthage à Théveste, dans un domaine où subsistent des ruines antiques que, grâce aux indications concordantes de la table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, on pouvait avec une très grande probabilité identifier avec l'ancienne station de *Sicilibba* (Henchir-Alouin). Cette inscription confirme définitivement cette identification; elle est ainsi conçue : *Q(uinto) Comio Armigero Crescenti c(larissimo) v(iro). Aedili curuli, ab actis Senatus, quaestori, seviro turmae secundae arn ? eq(uitum), [decem] v(i)ro stilitibus iudicandis, patrono incomparabili municipes Sicilibbensium.* Cette inscription montre, en outre, qu'à la fin du IIIe siècle Sicilibba était devenue un municipe.

M. Pottier annonce qu'il a reçu du R. P. Ronzevalle des renseignements sur le sceau syrien dont la presse a parlé et où on voulait lire le nom d'un contemporain du roi Salomon, Jéroboam. Après examen, le R. P. Ronzevalle conclut que le style du sujet gravé (un lion rugissant) se rapporte plutôt à l'époque perse; 2° que l'inscription se lit ainsi : « de Sama, serviteur de Yarob'am ». L'attribution à Jéroboam, roi d'Israël, paraît donc chimérique.

M. Homolle donne lecture d'un rapport de M. Lefebvre, membre de l'École française d'Athènes, sur les fouilles dirigées par M. Barry et par lui sur l'emplacement du village de Tehneh (Égypte). On a découvert dans la ville antique un temple, à moitié creusé dans la montagne, et précédé d'une salle hypostyle. Les inscriptions recueillies prouvent que la ville portait dans l'antiquité le nom d'Acoris, que les dieux adorés dans le temple étaient Ammon, les Dioscures, Hermès et Héra. Dans les tombeaux, on a trouvé des dédicaces en grec, des papyrus grecs et surtout coptes, des scarabées, des sceaux et des masques en plâtre en excellent état de conservation.

M. Raymond Weill communique une note sur un nouveau bas-relief de Snofrou, découvert par L. Borchardt au Ouady Magharah, et qui appartient au type des monuments *thinites* des trois premières dynasties égyptiennes.

M. de Mély commente, à propos des découvertes de M. Evans à Cnossos (Crète), une hymne empruntée au *livre des Cyranides*, où il est parlé des mystères de la hache et du couteau.

SÉANCE DU 10 JUIN 1904.

M. Héron de Villefosse communique une lettre où M. le Dr Carton annonce qu'il vient de découvrir, avec M. l'abbé Leynard, l'entrée ou l'une des entrées des catacombes d'Adrumète.

M. Dieulafoy achève sa communication sur la statuaire polychrome en Espagne.

L'Académie procède à la nomination d'une commission pour la médaille de l'Afrique du Nord (reliquat de la souscription pour le monument Paul Blanchet). Sont élus MM. Boissier, Héron de Villefosse, Cagnat et Babelon.

M. Collignon lit une note sur un fragment d'un petit sarcophage trouvé à Pergame. C'est la face antérieure du monument, portant une inscription, la dédicace funéraire d'une femme, Elpis, à sa nourrice Euodia, et la représentation d'un chien. Ce monument éclaire le sens de ce symbole, qui figure sur certaines stèles attiques. Le chien, comme dans la stèle d'Eutamia, est l'emblème de la bonne garde et fait allusion aux soins donnés à Elpis par sa nourrice. — M. S. Reinach présente quelques observations.

M. Salomon Reinach annonce, au nom de la Commission des Antiquités nationales, que cette commission a décerné les récompenses suivantes :

1re médaille : M. Bertrand de Broussillon. *La maison de Laval*; *Cartulaire de Saint-Aubin d'Angers* ;

2e médaille : M. Ernest Rupin, *Roc-Amadour* ;

3e médaille : M. Fr. Abbadie, *Le Livre noir et les établissements de Dax* :

4e médaille : MM. P. Quesvers et H. Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, t. III et IV ;

1re mention : M. Vindry, *Dictionnaire de l'État-Major français au* XVIe *siècle* ; *Les ambassadeurs français au* XVIe *siècle* ; 2e mention : M. R. de Laigue, *La noblesse bretonne aux* XVe *et* XVIe *siècles* ; 3e mention : MM. Michel Clerc et l'abbé Arnauld d'Agnel, *Découvertes archéologiques de Marseille* ; 4e mention : M. Gardère, *Histoire de la seigneurie de Condom ;* 5e mention : M. l'abbé Chaillan, *Nouveaux documents sur le studium de Tretz ; La maison des repenties à Avignon ; L'orphanotrophium de Grégoire XI ;* 6e mention : M. A. Dussert, *Essai historique sur La Mure et son mandement.*

M. Ruelle communique une note sur le diagramme musical inédit qui se trouve dans le m. LXXXVI, 3 de la Laurentienne de Florence (fol. 163). L'auteur de ce diagramme s'est inspiré non seulement de Ptolémée, mais encore de Porphyre et de Manuel Bryennios ou de Georges Pachymère, continuateurs et commentateurs du premier de ces musicographes.

SÉANCE DU 17 JUIN 1904

M. le Dr Hamy communique une lettre du lieutenant Desplagnes, de l'infanterie coloniale, datée de Dounzou, 3 avril 1904, confirmant la découverte de Koukia, première métropole des Songhais. M. Hamy insiste sur l'importance de cette découverte pour l'histoire et l'archéologie soudaniennes.

M. Daniel Serruys signale une source ignorée jusqu'ici du capitulaire par lequel Charlemagne s'éleva contre le culte des images et que l'on désigne communément sous le nom de *Libri Carolini*. M. Serruys a retrouvé dans un ouvrage inédit de Nicéphore, patriarche de Constantinople, le texte original grec de certains témoignages invoqués par le Capitulaire. Ces témoignages, empruntés à des écrits de propagande iconoclaste composés à Byzance au VIIIe siècle, furent sans doute envoyés en Occident par les empereurs de Byzance, désireux de créer un dissentiment entre Rome et les Francs sur la question des images, ainsi qu'ils le tentèrent encore sous Louis le Débonnaire.

M. Théodore Reinach traduit et commente un papyrus grec de sa collection. C'est une pétition adressée au roi Ptolémée Evergète II, l'an 141 a. C., par un colon militaire, Céphalos, fils de Dionysios, du bourg d'Akoris, qui se prétend lésé par un de ses camarades. Ce document, parfaitement conservé, abonde en renseignements intéressants sur le droit public et privé de l'époque ptolémaïque.

M. Havet, président, annonce que la commission du prix de linguistique Volney a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix, mais qu'elle décernait une récompense de 500 francs à chacun des auteurs suivants : le R. P. G. Huyghe, *Dictionnaire kabile-français* ; Paul Toscanne, *Études sur la langue sumérienne* ; Julien Vinson, *Manuel de la langue tamoule.*

M. le Président de la Société centrale des Architectes français informe l'Académie que la médaille qu'elle décerne annuellement à un membre des Écoles françaises d'Athènes ou de Rome, sera décernée à M. Lefebvre, membre de l'École d'Athènes.

M. Babelon annonce que le prix Fould est partagé en deux parties égales entre M. Émile Bertaux, *Histoire de l'art dans l'Italie méridionale*, tome Ier, et M. Durand, *Monographie de la cathédrale d'Amiens*, tome II.

M. d'Arbois de Jubainville communique un mémoire sur les dieux celtiques à forme d'animaux.

SÉANCE DU 24 JUIN 1904

M. Salomon Reinach appelle l'attention de l'Académie sur d'importants textes inédits qui viennent d'être publiés à Londres par MM. Grenfell et Hunt, d'après des papyrus. Un fragment de Tite-Live révèle que Mummius, après le sac de Corinthe, distribua les œuvres d'art conquises entre Rome et les villes italiennes. Quatre-vingts vers de Pindare, dont plusieurs très bien conservés, font partie d'un hymne chanté par des vierges ou *parthénion*. Une autre trouvaille est l'analyse, due à un grammairien grec, d'une comédie perdue de Cratinos, contemporain d'Aristophane : c'est une parodie de l'histoire d'Hélène. Enfin, il y a des paroles attribuées à Jésus, qui les aurait dites à l'apôtre Thomas, et un curieux fragment d'Évangile.

M. Cagnat entretient l'Académie d'un milliaire récemment trouvé en Algérie entre Bône et Guelma et mentionnant la réfection de la voie romaine sous Antonin le Pieux.

M. Chavannes étudie trois inscriptions chinoises dont les estampages ont été rapportés par M. Gervais-Courtellemont. Ces trois monuments se trouvent dans le temple Tch'ong-cheng, à Ta-li-fou (province de Yun-nan) ; l'un d'eux, daté de l'an 1500, permet de faire l'histoire du temple. Les deux autres inscriptions sont de l'époque mongole. La première reproduit un édit promulgué en 1311 par Bouganton Khan pour exempter de taxes les religieux du temple. La dernière, datée de 1325, fournit des renseignements sur la famille princière des Touan, qui, après avoir été les souverains de Ta-li (937-1252), firent leur soumission aux Mongols et devinrent gouverneurs de leur ancien royaume.

M. Leger étudie les diverses formes du nom des Francs dans les anciens textes slaves.

SÉANCE DU 1er JUILLET

M. Collignon, vice-président, annonce la mort de M. de Barthélemy, membre ordinaire de l'Académie, et rappelle ses travaux les plus importants sur l'archéologie et la numismatique.

M. Senart donne lecture d'une note nécrologique sur M. Charles Carpeaux, attaché, depuis 1903, à l'école d'Extrême-Orient comme chef des travaux pratiques, mort à Saïgon le 28 juin dernier à la suite d'une maladie contractée au cours d'une campagne archéologique à Angkor.

M. Clermont-Ganneau annonce la mort, à Beyrouth, du R. P. Paul de Saint-Aignan, de l'ordre des Franciscains, un des correspondants bénévoles les plus zélés de l'Académie. Il rappelle les textes et les monuments les plus importants qu'il a communiqués à la compagnie.

M. Gauckler, directeur des antiquités et des arts de la régence de Tunis, annonce qu'il vient de découvrir à Carthage le théâtre romain que l'on croyait détruit et qui existe au contraire tout entier sous 8 mètres de terre à 150 mètres au sud de l'Odéon déblayé par lui-même en 1900 et 1901.

On vient de découvrir la première statue, un Apollon debout à côté du trépied autour duquel s'enroule un serpent. Quelques fragments d'inscriptions en marbre blanc, à caractères peints en rouge, font espérer qu'on retrouvera bientôt tous les textes concernant la construction de l'édifice et permettant d'en fixer la date.

M. Senart présente son rapport sur l'emploi des crédits de la fondation Benoît Garnier.

Après un comité secret, il est procédé au scrutin sur l'attribution du prix Gobert. Le 1er prix est décerné par 21 voix, contre 13 à M. Alfred Richard et 1 à M. Dupont-Ferrier, à M. Ferdinand Lot, maître de conférences à l'École des Hautes Études, auteur d'*Études sur le règne de Hugues Capet à la fin du dixième siècle*; le 2e prix, à M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, pour son *Histoire des Comtes du Poitou* (778-1204, t. I et II).

M. Cagnat dépose sur le bureau un rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine, par M. Méhier de Mathuisieulx.

SÉANCE DU 8 JUILLET

Une note de M. Dissard sur la découverte de nouvelles inscriptions est adressée à l'Académie par M. Héron de Villefosse; elle est renvoyée à l'examen de M. Cagnat.

M. S. Reinach annonce que M. l'abbé Arnaud d'Agnel vient d'explorer aux environs de Cuges (Bouches-du-Rhône) une grotte dite le *Trou des morts*, où il a découvert trois squelettes humains dans l'attitude accroupie qui caractérise les plus anciennes inhumations des pays baignés par la Méditerrannée. Deux crânes bien conservés sont dolichocéphales et prognathes. Il n'y a pas de poterie; les silex sont du type du Moustier.

M. Philippe Berger annonce, de la part de M. Gauckler, une découverte que vient de faire M. Sadoux au cours des fouilles exécutées, sous sa direction, sur l'emplacement du Capitole de Dougga. C'est l'inscription dédicatoire d'un temple, élevé en l'honneur de Massinissa. L'inscription, trouvée sur l'emplacement du temple Jupiter, est écrite en deux langues, en phénicien et en libyque. Elle se compose de cinq longues lignes d'écriture punique et d'un nombre égal en libyque. Le tout est suivi d'une sixième ligne punique qui contient le nom et la généalogie de l'architecte. La pierre mesure $0^{m},68$ sur $0^{m},33$; les lignes de la partie punique comprennent environ soixante-cinq lettres chacune.

M. Maurice Croiset étudie le sommaire nouvellement retrouvé et publié du *Dionysalexandros* du poète comique Cratinos. Ce morceau permet d'établir : d'abord que la comédie mythologique avait, à Athènes, au ve siècle, une tendance satirique aussi bien que la comédie mélangée de fantaisie et d'observation telle que nous la trouvons chez Aristophane; en second lieu, que les pièces tirées de la mythologie avaient même structure que les autres. C'est ce que

montre M. Croiset en reconstituant, d'après le sommaire conservé, la division des scènes et en faisant voir que cette division répond au type ordinaire des comédies d'Aristophane. Il indique en même temps, par conjecture, ce que pouvait être la première partie de la pièce dont l'analyse n'a pas été conservée. Enfin, il établit, par un rapprochement entre la pièce de Cratinos et un fragment des « Moirai » d'Hermippos, que la première a dû être jouée aux Lenéennes de l'année 438.

MM. Wallon, Lair et Dieulafoy sont désignés comme délégués de l'Académie à l'inauguration du monument en l'honneur de Pasteur.

SÉANCE DU 15 JUILLET 1904

M. Senart analyse le rapport de M. Dufour, missionnaire de l'Académie à Angkor, sur le déblaiement du Bayon.

M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, adresse quelques photographies des œuvres d'art découvertes à Délos par MM. Jardé, Bizard et Bulard, membres de l'École.

M. Jouguet présente plusieurs papyrus grecs trouvés dans les fouilles qu'il a exécutées avec M. Lefebvre à Ghôran (Fayoum) en 1902. Il signale particulièrement divers fragments de deux comédies de Ménandre.

M. Babelon annonce que la médaille de vermeil de la fondation Paul Blanchet est décernée, pour la première fois, à la Société archéologique de Constantine.

M. Dieulafoy continue la lecture de son mémoire sur les origines orientales du drame espagnol.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1904

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit à l'Académie pour l'inviter à désigner deux candidats à la chaire de sources de l'histoire de France, vacante à l'École des Chartes. — L'Académie procédera à cette désignation dans la prochaine séance.

La mort de M. de Barthélemy laisse vacante une place dans la Commission des inscriptions et médailles. L'Académie décide de renvoyer cette élection au mois de novembre.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport sur les travaux des commissions de publication de l'Académie pendant le premier semestre de 1904.

M. Dieulafoy achève la seconde lecture de son mémoire sur les origines orientales du drame espagnol.

M. Bouché-Leclercq commence la lecture d'une communication sur le culte dynastique en Égypte au temps des Lagides.

SÉANCE DU 29 JUILLET 1904

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire de sources de l'histoire de France à l'École des Chartes. Sont désignés : en première ligne, M. François Delaborde; en seconde ligne, M. Philippe Lauer.

M. Bouché-Leclercq continue la lecture d'une communication sur le culte dynastique en Égypte au temps des Lagides.

M. Homolle communique des lettres de M. Holleaux adressées à M. le duc de Loubat et à M. Homolle, sur les fouilles à Délos, à Ithaque, à Ios et à Céos, entreprises par les membres étrangers de l'École française d'Athènes et par M. Chamonard, ancien membre de la même École, grâce aux libéralités de MM. le duc de Loubat et Goekopp et du gouvernement belge. — MM. Cagnat et S. Reinach présentent quelques observations.

M. Tannery expose les raisons qui peuvent faire douter de l'authenticité d'un opuscule attribué au géomètre Euclide et que son titre présente comme ayant pour objet la division mathématique de la règle servant à déterminer les longueurs des cordes de la lyre grecque.

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'une communication sur une inscription d'Égypte récemment publiée par M. Sayce.

SÉANCE DU 5 AOUT 1904

M. Noël Valois est désigné comme lecteur pour la séance publique annuelle des cinq Académies. Il lira un mémoire sur la croyance à la fin du monde dans les derniers siècles du moyen âge.

M. Clermont-Ganneau commente les papyrus de l'époque achéménide, récemment signalés en Égypte. Il présente ensuite un essai d'interprétation d'une inscription nabatéenne provenant des environs de Pétra et considérée jusqu'ici comme inintelligible.

M. Héron de Villefosse communique, au nom de M. Paul Dissard, conservateur des Musées de Lyon, le texte de quatre inscriptions latines récemment découvertes dans cette ville. Ce sont les épitaphes de Caius Apronius Raptor, Trévère, décurion de cette cité, négociant en vins à Lyon et batelier de la Saône, et d'Apronia, fille d'Apronius Bellus; puis celles d'Ulpius Tertius, soldat de la légion XXXe Ulpia Victrix, et de Plautia Hilaritas, femme de Publius Pamius Prudens, sévir augustal de Lyon; et enfin deux fragments de la dédicace d'un autel aux Mères Augustes.

M. Lair communique un mémoire sur un formulaire normand du XIIIe siècle.

SÉANCE DU 13 AOUT 1904

M. Leger annonce que, sur l'intervention de M. le Dr Zolotowitz, ministre de Bulgarie à Paris, le gouvernement bulgare a autorisé M. Degrand, consul de France a Philippopoli, à entreprendre des fouilles sur l'emplacement d'Apollonie du Pont, près de Bourgas.

M. Homolle présente de la part de M. Marcel Le Tourneau, des aquarelles représentant neuf croix byzantines conservées dans des monastères de Thessalie. Ces croix, en bois sculpté, sont ornées de pierreries et d'émaux. Les sujets sont tirés de la vie du Christ et de la Vierge. Des inscriptions servent de légendes aux scènes, donnent les noms du donateur et de l'artiste. Une d'elles est datée de 1610.

M. Collignon donne lecture, au nom de M. Naville, d'un rapport touchant

une récente campagne de fouilles sur la rive gauche du Nil, dans la nécropole de l'ancienne Thèbes.

SÉANCE DU 19 AOUT 1904

M. Collignon, vice-président, donne de bonnes nouvelles de la santé de M. Henri Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie, dont la villa des Petites-Dalles a été récemment incendiée.

M. Clermont-Ganneau transmet, de la part de M. le marquis de Vogüé, une note de M. Euting, correspondant de l'Académie, sur une inscription hébraïque relative à la synagogue de Tâdif.

M. Cagnat entretient l'Académie du tracé primitif de la villa romaine de Thamugadi (Algérie). Les fouilles exécutées par le Service des monuments historiques ont permis de déterminer la limite de l'enceinte assignée aux colons par l'empereur Trajan, fondateur de la colonie, et de retrouver les différents carrés déterminés par les rues qui sillonnaient la cité. — M. Collignon présente quelques observations.

M. Emile Chatelain communique plusieurs plaquettes du commencement du XVIe siècle, inconnues des bibliographes, qu'il a trouvées à l'intérieur d'anciennes reliures de la Bibliothèque de l'Université : une sorte d'élégie sur Anne de Bretagne et sa fille Claude, imprimée sans doute en 1524; une *Vie et légende de monsieur saint George*, traduite de Jacques de Varazze (vers 1526); un fragment du *Blazon des hérétiques* de Pierre Gringore imprimé en 1524 par Jérôme Jacob à Saint-Nicolas-du-Port; le tiers d'une édition inconnue d'Alexandre de Villedieu.

M. Clermont-Ganneau communique un mémoire sur l'origine des noms Didon et Tanit. — MM. Weil et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

(*Revue critique.*) Léon DOREZ.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PROSPER ODENDHAL

Nous devons signaler la mort d'un de nos amis, Prosper Odendhal, résident de Phan-rang (Annam), bien que son nom n'ait pas dépassé le cercle fort étroit de ceux qui s'intéressent à l'Indo-Chine. Odendhal était l'un des auxiliaires les plus dévoués et les plus précieux de notre jeune École d'Extrême-Orient, dont il inaugure le nécrologe. C'est au cours d'une mission archéologique qu'il a été assassiné, le 8 avril dernier. Odendhal se proposait de parcourir la chaîne annamitique, depuis Phan-rang, sur la côte, jusqu'à Saravan, dans la vallée du Mékong, en complétant le relevé des monuments chams. Chemin faisant il voulait travailler à la description ethnographique des montagnards. Une lettre du 1er avril, datée de Chéo-Réo, au Da-Blac, nous annonçait qu'il avait retrouvé et fouillé à 65 kilom. au nord de Ban Methuôt une tour chame, déjà entrevue par le lieutenant Um. Les fouilles avaient mis au jour, disait-il, 16 lignes d'inscription. A Chéo-Réo il avait pris un grand nombre d'estampages. De là, il gagnait les villages des rois-sorciers des Djarai (*sadètes*, *patao*) de l'eau et du feu, que l'on avait depuis longtemps perdus de vue. Il réussissait à se faire accepter sans armes, au village du roi de l'eau; il apprenait l'existence d'un roi du vent, preuve que, comme nous le supposions ici, il devait y avoir autant de ces sorciers que d'éléments, c'est-à-dire probablement cinq; il comptait, d'après sa dernière lettre, rejoindre bientôt le sadète du feu; il expédiait des messagers aux ports les plus voisins pour annoncer ses succès; peut-être ne sut-il pas jusqu'au bout endormir la méfiance des Djarai; peut-être viola-t-il, dans le sanctuaire de sorcellerie, quelque terrible tabou; en tout cas il fut massacré.

Odendhal qui était arrivé en Indo-Chine, comme lieutenant, en 1889, avait déjà parcouru les montagnes centrales de l'Annam, entre le littoral et Attopen (1893). Son rapport n'est malheureusement pas publié. Il s'était préparé de longue main à sa deuxième mission. A la connaissance des langues actuelles du pays il voulait joindre celle des langues anciennes. Pendant un congé de convalescence qu'il passa en France en 1903, il suivit assidument les cours de l'École des Hautes-Études. Il devenait un *savant*; il se décidait à se montrer tel. Son souvenir restera lié à celui de notre école d'Indo-Chine. Que son nom trouve ici l'hommage qui est dû à ces braves gens qui font beaucoup en écrivant peu, qui vont à la mort pour servir la science, qui font honneur à nos études et en somme à l'humanité.

H. Hubert.

CRETICA

Le dernier volume de l'*Annual of the British School at Athens* (IX, 1902-1903, Londres, Macmillan, 1904) contient le quatrième rapport de M. Evans sur les fouilles de Cnosse et des rapports de MM. Bosanquet, Dawkins, Tod, Duckworth et Myres sur les fouilles de Palaikastro. M. Evans a publié la « déesse aux serpents » et son acolyte ; le mémoire de M. Myres sur le sanctuaire de Petsofâ à Palaikastro est accompagné de planches reproduisant des terres cuites minoennes très singulières. J'ai connu trop tard ce dernier travail pour en tirer parti dans un long article, *La Crète avant l'histoire*, que j'ai publié dans *L'Anthropologie* (1904, p. 257 et suiv.), où l'on trouvera décrites ou reproduites la plupart des trouvailles importantes faites depuis trois ans à Cnosse, à Phaestos, à Haghia Triada, etc. Quelques objets particulièrement intéressants pour l'histoire de l'art (la déesse aux serpents et son acolyte, le grand vase à reliefs) ont fait l'objet d'un article de moi dans la *Gazette des Beaux-Arts* (juillet 1904). Il faut signaler aussi, et tout particulièrement, un article de M. G. Karo sur les cultes de la Crète minoenne dans l'*Archiv für Religionswissenschaft* (Leipzig, 1904, t. VII, p. 117 sq.).

Grâce aux croisières archéologiques en Méditerranée — dont on me permettra de revendiquer l'initiative (cf. *L'Anthropologie*, 1896, p. 245) — des centaines de Parisiens et de Parisiennes ont déjà visité les ruines de Cnosse et le musée de Candie. Une de ces dernières, qui ne signe pas, mais qui s'appelle Mlle Yvonne Vernon, a publié ses impressions dans la *Vie Parisienne* du 12 mars 1904 (p. 149). On n'est pas habitué à chercher dans la *Vie Parisienne* les éléments d'une bibliographie archéologique. Voici quelques extraits qui dispenseront mes savants confrères de recourir à la collection d'un périodique que l'on considère, à tort ou à raison, comme un peu léger pour nous.

« *Le Musée de Candie.* Sur des tablettes, des débris de poteries précieuses, des bris de verroteries, des morceaux de pierres dures intaillées, sur lesquelles, parfois, l'instant d'un joli geste, la courbure d'un membre, la délicatesse d'un bout de profil, demeurés intacts, saisissent l'attention et la fixent.

« A terre, les fameuses jarres retrouvées à Knossos révèlent, à travers leur forme pure et hardie, l'habileté remarquable des céramistes mycéniens, cependant que les fresques, accrochées aux murailles, confirment la surprenante civilisation de ce peuple.

« En effet, rien de plus inouï dans l'histoire de l'art que la trouvaille de ces fresques « préhistoriques. » Voici le profil d'une jeune femme, dénommée « la femme à l'accroche-cœur », à cause de la boucle rebelle qui estampille sa joue d'un accent noir, dont le type nous confond, alors que nous lui reconnaissons une parenté indéniable avec la physionomie éveillée, chiffonnée, mutine, de ces ouvrières parisiennes, chez qui le falot devient un caractère et l'irrégularité une séduction.

« Plus loin, une scène de genre : une causerie entre trois femmes, trois

patriciennes évidemment, vu la recherche et le luxe de leurs parures, la distinction un peu guindée de leurs manières. La fresque malheureusement est détériorée. On n'entrevoit plus que par places les détails de cette petite scène mondaine qui rapprochent si étrangement nos mœurs de celles d'alors. Ces dames sont assises sur des sièges aux formes indiscernables ; elles sont serrées en des corsages roides et collants, un peu pareils aux étaux qui emprisonnent le buste des infantes espagnoles. La minceur de leur taille est d'autant plus remarquable que la disproportion des « manches à gigot » et des « jupes à volants » dont elles sont affublées, rend particulièrement sensible ce vice de conformation. Quelques archéologues ont prétendu qu'au-dessus de la haute ceinture qui les comprime, leur poitrine était nue. Pourtant, à regarder de près, l'excessive adhérence de l'étoffe du corsage semble non pas interrompue, mais plutôt mouler étroitement la gorge. Ces dames bavardent. Elles font de petits gestes minaudiers, réticents, furtifs, de petits gestes qui semblent diriger, surprendre, souligner, retenir la calomnie. Leur coiffure est compliquée ; elle rappelle ces torsades excentriques et ces frisures, dout use encore aujourd'hui la coquetterie de certaines femmes.

« Mais voici un motif délicieux, un motif qui, par la grâce inattendue de la composition, mériterait de prendre place parmi les deux ou trois thèmes initiaux qui, comme des leit-motives, reviennent sans cesse donner le ton aux ondulations ornementales de notre art moderne. Un Lalique, par exemple, en tirerait, avec des gemmes, des effets émouvants. C'est simplement un beau morceau de mer taillé dans cette transparence glauque et lisse des zones sous-marines que ne froisse pas la vague, et où évoluent quelques marsouins adorablement irisés, avec leurs écailles aux reflets de turquoises et aux lueurs de soleils couchants ! Ils nagent, les beaux marsouins, à demi pâmés dans ce fluide de lumière qui forme autour d'eux une cuirasse étincelante. On sent qu'ils vont plonger, s'échapper, disparaître, et leur oblique essor fend la mer comme un couteau d'argent.

« Une autre fresque représente une course de taureaux. Oui, l'épisode d'une véritable course de taureaux, symbolisant, peut-être, une antique légende. Un personnage de sexe ambigu, avec sa taille étroite, ses seins nus, et sur la tête une espèce de mitre, s'arcboute de toute la vigueur de ses poignets aux cornes d'un taureau prêt à foncer, tandis que, d'un élan contradictoire, il se tend pour sauter par dessus son échine. Quoiqu'en Espagne, de nos jours encore, certains « espadas », favoris de la populace, osent parfois, sous l'influence d'un enthousiasme frénétique, tenter ce tour de force, il ne faudrait pas considérer en Crète cet épisode pittoresque comme le témoignage d'un jeu national, mais plutôt comme l'expression liturgique d'un mythe religieux tiré, sans doute, des amours singulières de Pasiphaë.

« Les Italiens viennent d'éventrer la côte méridionale de l'île, à Phaestos, sous prétexte d'excavation. Leurs recherches sont fructueuses et les quelques objets qu'ils ont exposés là égalent presque, en beauté et en richesse, certains spécimens du trésor des Atréides dont Schliemann dota le musée d'Athènes. Un coupe en stéatite noire, autour de laquelle court, gravé, un défilé de guerriers

mycéniens, coiffés du casque à pointe, est, artistiquement parlant, avec les fresques du palais du Musée, le joyau de la collection de Candie[1]. »

Ces pages ont été réimprimées, avec beaucoup d'autres, dans un volume publié par Mlle Yvonne Vernon il y a quelques mois : *Terres de lumière* (Paris, Ollendorff, in-8, 295 p.). Il y est question de la Grèce, de la Sicile, de l'Espagne, dans une langue étonnamment vibrante et pittoresque : « La mer était devenue soyeuse, unie, moirée, comme si des croupes de Sirènes y dessinaient à fleur d'eau des sillages. On sentait, à des bouffées de parfum chaud, l'Hellade proche » (p. 5). — « Des rues bleues à force de blancheurs fouettées par le soleil » (p. 6). — « Les coupoles blanches ponctuées, çà et là, par l'interjection noire d'un cyprès... Une nuit en acier bleu damasquiné d'étoiles » (p. 19). — « Les îles assoupies dans le prestige de leurs syllabes sonores » (p. 21). — Un joli néologisme, qui revient pourtant un peu souvent, est l'adjectif *primavérile*. Mais les mots dont l'auteur abuse le plus, à mon avis, sont *volupté* et ses dérivés, *voluptueux*, *voluptueusement*; j'en ai compté 31 exemples, dont quelques-uns étranges, comme lorsqu'il est question (p. 229) de la *volupté* de l'art ionien archaïque, des Caryatides « impudiquement chastes » de l'Erechthéion. Voilà bien l'antiquité vue et décrite par M. Pierre Louys ; il me semble que l'étude des textes et des monuments eux-mêmes en donne une idée assez différente.

S. R.

Les portraits de Winckelmann.

M. Julius Brann (de Breslau), vient d'avoir la bonne fortune de retrouver un portrait de Winckelmann, peint à Rome vers 1760 par Raphaël Mengs. Ce portrait était conservé, en 1815, dans la collection de la princesse Lubomirska à Vienne ; depuis, il avait disparu et n'était plus connu que par des gravures, notamment celle de C. Senff. Or, l'original existe aujourd'hui chez le prince Casimir Lubomirski à Cracovie ; il va être prochainement nettoyé et publié. On connaît plusieurs autres portraits du fondateur de l'archéologie moderne : une peinture à l'huile d'Oeser (Bibliothèque Universitaire de Leipzig), un dessin de J.-B. Casanova, le frère du célèbre aventurier (Cabinet des Estampes de Leipzig), un portrait peint en 1764 par Angelica Kauffmann (Musée d'art de Zurich), un autre d'Antoine Maron, le gendre de Mengs (Musée granducal de Weimar). Ce dernier portrait, gravé par Bause, est celui qu'on trouve le plus souvent reproduit[2].

S. R.

Une monnaie coloniale de Nîmes en Bretagne.

M. Petit, instituteur à Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine), m'envoie l'empreinte d'une monnaie coloniale de Nîmes au type du crocodile[3] ; il ajoute qu'il a

1. Il s'agit du vase de Phaestos, qui n'est pas une coupe, où il n'y a pas de guerriers et où les casques à pointe font défaut. [*Réd.*]
2. *Schlesische Zeitung*, 22 juillet 1904.
3. Cf. Froehner, *Le crocodile de Nîmes*, Paris, 1872.

trouvé *lui-même* cette pièce « au pied d'une sorte de camp retranché dont l'origine est inconnue et qui, situé sur une éminence, dominait l'ancienne forêt de Sciey, actuellement occupée par la baie du Mont Saint-Michel ». Une pareille trouvaille, sérieusement attestée, mérite d'être signalée aux numismatistes.

S. R.

Vase de verre en forme de grappe.

Les verreries de cette forme sont assez rares; j'en connais quatre de Poitiers, au Musée de Saint-Germain, une de Verines dans les Deux-Sèvres (*Revue archéol.*, 1858, p, 538), une de France sans provenance précise (*Coll. Charvet*, pl. IV, 17), une de l'ancienne collection Heydenreich à Spire. M. Schuermans, qui en avait découvert un magnifique exemplaire dans la sépulture à incinération de Frésin (Limbourg) et l'avait publié (*Bull. comm. belges*, 1863, p. 127), en cherchait vainement un second exemple (*ibid.*, 1864, p. 256). M. Déchelette m'en signale d'autres de Trèves (*B. Jahrb.*, LXXXI, pl. I, 24), de la collection Disch (*ibid.*, p. 64), de la collection Von Rath à Cologne (1899, pl. 25, nos 199, 201. L'exemplaire que nous reproduisons, d'après une similigravure du *Bulletin des Musées royaux de Bruxelles* (1904, p. 28), est le susdit flacon de Frésin, aujourd'hui conservé au Musée du Cinquantenaire.

Fig. 1. — Vase de Frésin (Limbourg).

S. R.

Le Répertoire de la Statuaire.

On me permettra d'annoncer ici la publication (septembre 1904) du tome III du *Répertoire*, comprenant environ 2.500 dessins d'après des statues et des statuettes, un index récapitulatif des trois tomes, un index des provenances et un supplément à la bibliographie du tome II.

M. Cumont me fait savoir que le bel Eros, publié t. III, p. 128, n. 6, appartient à la collection Warocqué à Mariemont; je le connaissais par une photographie adressée de Mersina à un ami d'Alexandre Bertrand. Le même savant m'avise que les figures 137, 4 et 266, 3 font double emploi; la statue, jadis à Munich dans le commerce, a été acquise par M. Warocqué.

S. R.

L'Index du Jahrbuch.

Voici un beau cadeau que vient de nous faire M. Reinhold : l'index (*Register*) des tomes I-X du *Jahrbuch des archäologischen Instituts* (Berlin, 1904). On peut

toutefois regretter que cet index, qui comprend les volumes publiés de 1886 à 1895, paraisse seulement en 1904. De pareilles besognes, pour avoir toute leur utilité, doivent être exécutées rapidement, ce qui n'est possible que par la collaboration d'un certain nombre de jeunes archéologues. Espérons que l'index des années 1896 à 1906 ne se fera pas attendre aussi longtemps.

Le Catalogue général du Musée du Caire.

Quinze volumes de ce grand travail ont paru depuis 1901 ; en voici les titres : I. G. Daressy, *Ostraca égyptiens* (67 pl.). — II. F. W. von Bissing, *Vases de métal* (3 pl.). — III. G. Daressy, *Fouilles de la vallée des rois* (57 pl.). — IV. E. Crum, *Stèles, manuscrits et ostraca coptes* (57 pl.). — V. Lange et Schäfer, *Stèles du Moyen-Empire*, t. I (texte). — VI. F. W. von Bissing, *Vases de faïence* (1 pl.). — VII. Lange et Schäfer, *Stèles du moyen Empire*, t. IV (119 pl.). — VIII. C. C. Edgar, *Moules grecs* (33 pl.). — IX. G. Daressy, *Textes et dessins magiques* (13 pl.). — X. Grenfell et Hunt, *Papyrus grecs*. — XI. P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (29 pl.). — XII. J. Strzygowski, *Art copte* (40 pl.). — XIII. C. C. Edgar, *Sculpture grecque* (32 pl.). — XIV. P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (28 pl.). — XV. H. Carter et P. Newberry, *Le tombeau de Thoutmôsis IV* (28 pl.).

On compte que ce catalogue « monstre » comprendra au moins 20 volumes. Le prix des volumes parus atteint environ 675 francs.

La collection Warocqué.

Le second fascicule du catalogue illustré de cette importante collection d'antiques vient d'être publié; il est l'œuvre de M. Cumont et de quelques-uns de ses amis. A ce propos, nous pouvons annoncer que le possesseur vient d'autoriser la mise en vente d'un petit nombre d'exemplaires du catalogue, déposés chez Lamertin à Bruxelles.

Tablettes cunéiformes en Palestine.

Le 20 mai 1904, M. Macalister, qui fouille au nom du *Palestine Exploration fund*, annonça la découverte, sur la route de Jaffa à Jérusalem, d'un fragment de tablette portant des caractères cunéiformes, 13 lignes d'un côté, 5 de l'autre, avec des empreintes de cachets dans l'intervalle. C'est la sixième tablette cunéiforme découverte en Palestine ; la première a été trouvée par M. Bliss à Lachish, les quatre autres (dont une en pierre) par M. Sellim à Ta'anach, à 4 milles vers l'est de Mutesellim[1].

Tumulus du Turkestan.

Grâce à une subvention de la Carnegie Institution à Washington, M. Raphael Pumpelly a commencé l'exploration de certains tumulus du Turkestan, dans

1. *The Nation*, 30 juin 1904.

la région voisine de la frontière N.-E. de la Perse. Dans l'un d'eux, les couches, jusqu'aux deux tiers de la hauteur, appartiennent à l'âge de la pierre; la couche au delà est de l'âge du cuivre. Dans un autre, les couches du bas sont de l'âge du cuivre, le tiers supérieur appartenant à l'âge du fer et présentant des fragments de poterie faite au tour. Près de là sont les ruines de la cité d'Anau, qui appartiennent entièrement à l'âge du fer; on y trouve du verre et de la poterie émaillée. Suivant M. Pumpelly, l'âge du cuivre, dans cette région, remonterait au delà de l'an 3.000 av. J.-C.; toutes les couches du premier tumulus, épaisses de 20 mètres, représentent des civilisations antérieures à cette date. Jusqu'à présent on n'a pas trouvé de documents écrits[1].

La statue d'Égine (*Rev. arch.*, 1904, II, pl. X).

M. H. Thiersch (de la Glyptothèque de Munich) m'écrit que la statue publiée par moi est bien au musée d'Égine, mais étendue sur le sol, ce qui rend difficile de la photographier; elle a été transportée là après avoir séjourné longtemps à l'*Orphanotrophion*. Elle est identique au marbre d'Eleusis publié dans l'*Expédition de Morée*, III, 45, 2. M. Thiersch, qui prépare avec M. Furtwaengler un ouvrage d'ensemble sur les sculptures d'Égine, compte y décrire cette statue, ainsi que les autres conservées dans le même dépôt.

S. R.

Le chariot étrusque du musée de New-York. (*Rev. archéol.*, 1904, I, pl. VII-IX).

Ce remarquable monument, dont nos lecteurs doivent la connaissance à M. Offord, a été autrefois apporté à Paris comme provenant d'une découverte clandestine faite à Bolsena ou à Nursia; on en demandait alors 500.000 francs. Feu A. Murray, qui le vit ensuite à Londres, en offrit, me dit-on, 50.000 et ce prix aurait été d'abord accepté par les vendeurs; mais ceux-ci se ravisèrent et l'envoyèrent à New-York, où M. de Cesnola le paya 50.000 dollars[2]. Il en a été question récemment au Parlement italien, où l'on s'est étonné qu'un objet de si grand prix ait pu sortir clandestinement de la péninsule. Plusieurs archéologues l'ont publié et commenté sans se mettre d'accord sur l'interprétation des sujets et les particularités de la construction. M. Petersen, dans les *Römische Mittheilungen* (1904, p. 155), émet des doutes sur l'authenticité de l'ensemble. Comme l'a fait remarquer M. Maas (*Beilage zur Allgem. Zeitung*, 25 août 1904), le chariot figuré sur un vase ionien d'Erlangen et récemment publié par M. Bulle (*Archäol. Anzeiger*, 1904, p. 60) offre des détails qui se retrouvent dans l'acquisition du Musée de New-York et semblent en mettre l'authenticité au-dessus de tout soupçon.

1. *The Nation*, 1904, II, p. 516.
2. J'ai lieu de douter de la première partie de ce récit, car je crois savoir que le chariot avait été payé, en Italie même, plus de 50.000 francs.

La mosaïque de Tusculum[1].

M. Maas nous écrit pour rappeler que la mosaïque, si bien expliquée par M. Déchelette, n'est plus au Musée Kircher, mais au Musée des Thermes à Rome et qu'une bonne photographie en a été publiée récemment par M. Graeven (*Jahrbuch des Instituts*, 1900, p. 197).

— *Mittheilungen und Nachrichten der deutschen Palästina-Vereins*, 1904, n°s 1-2[2]. — Kautzsch, *Un cachet hébreu archaïque de Tell el-Moutesellim* (deux bonnes reproductions[3]). — Schumacher, *Les excavations à Tell el-*

1. *Rev. archéol.*, 1904, I, p. 304.
2. Parus seulement fin août. On annonce pour le mois de septembre le n° 6 de 1903.
3. Il s'agit du petit cachet découvert dès le début des fouilles de M. Schumacher — un joli début — sur l'emplacement de l'antique Megiddo et gravé au nom de « Chema', serviteur de Jéroboam », cachet au sujet duquel on a mené si grand bruit dans la presse, cette année, et débité pas mal d'insanités. L'auteur étudie longuement la question, déjà discutée, avec des arguments analogues, et sur certains points plus à fond, dans un article en arabe du P. Ronzevalle, qu'il ne connaît pas (cf. *Al-Machriq*, mai 1904, p. 469 et suiv., cf. juin, p. 543). Il conclut que nous avons bien réellement affaire à un haut fonctionnaire au service du roi d'Israël Jéroboam II, voire même Jéroboam I. En conséquence, l'archéologue cédant un moment la parole à l'expert, M. Kautzsch estime la valeur marchande de l'objet à 50.000 fr. au bas mot... A ce compte, que vaudrait donc alors la stèle de Mésa?

Ses conclusions, bien que savamment motivées, me paraissent devoir n'être accueillies qu'avec réserve; je crains qu'il n'ait quelque peu cédé au mirage historique du nom royal de Jéroboam. Rien ne prouve que ce nom n'ait pas été porté aussi par de simples particuliers, dans le royaume d'Israël, dont l'onomastique nous est naturellement beaucoup moins connue que celle du royaume de Juda. Il n'y a pas, comme dit le proverbe, qu'un âne qui s'appelle Martin à la foire.

La formule que nous avons ici : « un tel serviteur d'un tel », n'est pas nouvelle; elle est assez fréquente dans l'épigraphie sémitique et, en particulier, dans la vieille sigillographie hébraïque. Sans doute — et je l'ai déjà montré autrefois dans diverses notices que M. Kautzsch passe sous silence — il est à croire qu'elle désigne, non pas des personnages de condition servile, mais, bien au contraire, des personnages d'un rang assez élevé, appartenant à la clientèle d'autres plus puissants encore. Mais de là à induire, comme le fait l'auteur, que le second personnage dont se réclame le premier serait *de plano* et toujours un roi, il y a de la marge; et, en l'espèce, affirmer que le Jéroboam de notre cachet ne peut être que l'un des deux rois de ce nom, ne va pas sans quelque témérité.

La formule « un tel, serviteur du roi », que nous rencontrons sur d'autres cachets congénères, ne doit pas nous faire illusion. Là, il s'agit bien certainement de véritables fonctionnaires royaux; mais alors le roi n'est pas nommé. Il serait assez singulier que, par contre, là où il serait nommé, on ne lui donnât pas son titre de roi. Je regrette que M. Kautzsch n'ait pas fait état des observations que j'ai présentées sur ce sujet en publiant dans le temps (*Rec. d'Arch. Or.*, I, p. 33 et suiv.) le cachet hébreu au nom de « 'Obadyahou, serviteur du roi », premier spécimen du genre. Il semble ne connaître celui-ci que

Moutesellim. — Blanckenhorn, *Observations météorologiques de Palestine en 1904.*

par de mauvaises références de seconde, ou plutôt de troisième main, empruntées aux manuels de Benzinger et de Nowack. C'est là l'inconvénient ordinaire de ces manuels allemands, envahissants parasites qui viennent se greffer hâtivement sur les principales branches de la science, dès qu'elles ont pris un certain développement, et s'en appproprient si bien les fruits qu'on ne songe plus trop souvent à redescendre jusqu'à la racine, c'est-à-dire jusqu'aux travaux originaux. On s'expose ainsi, comme c'est le cas ici, à présenter comme nouveaux, des résultats déjà acquis, parce que les compilateurs auxquels on se fie ont jugé bon, pour une raison ou pour une autre, de les passer sous silence... quand il ne se les ont pas annexés sans autre forme de procès. Je regrette d'avoir à constater une fois de plus que, par un malheureux hasard, ce sont de préférence les travaux de l'école française qui sont victimes de ces fâcheuses prétéritions. Par exemple, on est surpris de ne pas voir cités une seule fois dans le mémoire de M Kautzsch, ceux de M. Vogüé qui sont pourtant classiques en la matière, tandis qu'on ne manque pas de renvoyer avec complaisance à ceux de Levy et même de Blau.

Quoi qu'il en soit, arguant du fait que nous possédons un autre cachet gravé au nom d'un certain « Chema', serviteur du roi », M. Kautzsch suppose qu'il s'agit du même personnage, qui aurait perdu son premier cachet et en aurait fait faire un second ; les deux cachets se confirmeraient l'un l'autre, et Chema' était bien serviteur du roi Jéroboam. Mais pourquoi, alors, si le titulaire est le même, la titulature aurait-elle été changée? On peut trouver qu'à ce point de vue, l'argument invoqué par M. Kautzsch va plutôt à l'encontre de sa thèse, qui, d'autre part, ne tient pas compte, ici non plus, de la possibilité d'une simple homonymie. J ai publié autrefois un cachet vraisemblablement hébreu (*Sceaux et cachets israélites* etc., p. 17, n° 9) qui, sous le rapport paléographique, peut aller de pair avec les deux dont il est question. Il est gravé, lui aussi, au nom de « Chema' », tout court, cette fois. Allons-nous dire qu'il s'agit toujours du même personnage, dont nous aurions, par une chance extraordinaire, trouvé un troisième cachet, et que, si sur celui-ci son nom n'est suivi d'aucun titre, c'est qu'il n'occupait pas encore les hautes fonctions dont il a été investi plus tard? Il n'y a pas de raison pour s'arrêter dans cette voie de pure hypothèse; il suffit d'essayer d'y faire ce pas de plus pour voir combien on risque de s'y égarer.

M. Kautzsch aurait dû aussi mettre dans la balance un autre élément qui n'est pas sans rapport avec la question générale traitée par lui : ce curieux titre de « fils du roi » qui apparaît sur un cachet hébreu archaïque publié par moi, il y a quelques années (*C. R. Acad. Inscr.*, 1892, p. 274 : « Elichama', fils du roi »), et dont j'ai discuté la signification en le comparant à celui de « serviteur du roi ». J'ajouterai à ce propos que ce titre, avec la parenté fictive qu'il implique, rappelle assez l'usage des Nabatéens chez qui le premier ministre portait le titre de « frère du roi », et même, quand c'était une reine qui gouvernait, de « frère de la reine » (cf. *Rec. d'Arch. Or.*, II, 380); de même que le titre biblique de רעה המלך « ami du roi », cité incidemment par M. Kautzsch, rappelle les ἑταῖροι de la cour égyptienne — ce dernier rapprochement n'a pas dû échapper aux Septante quand, dans cette expression, ils ont rendu le premier mot hébreu par ἑταῖρος, et même fabriqué un prétendu ἀρχιεταῖρος, où le ἀρχι n'est autre que la transcription de l'ethnique הארכי. — Cl.-G.

BIBLIOGRAPHIE

E. Pontremoli et **B. Haussoullier**. *Didymes. Fouilles de 1895 et 1896.* Paris, Leroux, 1903. Gr. in-4, 212 p., avec 20 planches et de nombreuses gravures dans le texte. — Cyriaque d'Ancône visita, en 1446, les ruines de Didymes. En 1765, elles furent étudiées par les Anglais de la Société des *Dilettanti*; Rayet et Thomas y commencèrent des fouilles en 1873-75; en 1895-96, MM. Haussoullier et Pontremoli déblayèrent la façade principale du temple. Il faudrait, pour achever le travail, de très grosses sommes requises, en partie, pour l'expropriation de tout un village. Mais l'excellente besogne faite par les deux derniers explorateurs a du moins eu pour résultat de nous faire connaître les éléments très importants et d'un intérêt artistique considérable d'un des plus grands temples ioniques de l'Asie ; elle nous a rendu aussi une longue série d'inscriptions dont M. Haussoullier a déjà tiré parti, en 1902, pour écrire l'histoire de Milet et du Didyméion.

Après avoir résumé les travaux antérieurs, les auteurs abordent (p. 59) l'exposé du résultat de leurs fouilles : 1° les éléments de la façade, de la base au sommet ; 2° le prodromos, nom fourni par les comptes de construction du temple.

D'admirables planches font connaître les volutes des chapiteaux, ornés de bustes d'Apollon et de Zeus ; ce sont des œuvres décoratives du plus grand style, exécutées sous l'influence de l'école de Pergame (p. 171). En général, l'illustration de cet ouvrage, états actuels et restitutions, est une des plus belles et des plus instructives que l'on puisse voir.

Le livre II (p. 97) aborde l'histoire du temple d'Apollon; le livre III (p. 125) en précise l'importance dans l'histoire de l'architecture ionique. « Aujourd'hui les fouilles de Didymes suffisent à nous apprendre que ces classements [de Rayet] sont trop simples et trop rigoureux et, pour notre part, nous n'attribuerions plus à une seule école le temple de Priène et le mausolée d'Halicarnasse, le temple d'Éphèse, le temple de Didymes ». Le temple de Didymes et l'Artémision d'Éphèse ont tant de caractères communs qu' « il faut nous représenter Paeonios amenant à Didymes entrepreneurs, contremaîtres et même ouvriers qu'il avait employés à Éphèse » (p. 183, 184). « Tout en s'inspirant de leurs devanciers, Daphnis et Paeonios ne les ont pas servilement copiés. L'ordre qu'ils ont adopté n'est ni celui de Priène, ni celui d'Éphèse : bases et chapiteaux, chapiteaux ordinaires ou chapiteaux à têtes de dieux, sont de leur invention ». (p. 184).

S. R.

G. N. Olcott. *Thesaurus linguae latinae epigraphicae.* Rome, Loescher, 1904. 1re livraison (p. 1-24). — Voici le premier travail d'Hercule entrepris par un Américain dans le domaine de la philologie classique. Sur environ 200.000 inscriptions latines publiées, il y en a 185.000 dans les différents volumes du *Corpus*, auxquelles il faut ajouter les milliers d'inscriptions chrétiennes de Rome, non encore réunies; ce sont ces documents que M. Olcott a dépouillés et dont il nous donne une espèce d'index. La première livraison, que j'ai seule sous les yeux, ne va pas jusqu'à la fin du mot *a-ab*, auquel sont déjà consacrées dix grandes pages à deux colonnes. Souhaitons que l'auteur ait le courage de poursuivre jusqu'à la lettre X; il aura élevé à la science un monument magnifique, distinct du *Thesaurus linguae latinae* et que ce dernier ne rendra pas inutile.

O. Nuoffer. *Der Rennwagen im Altertum.* Erster Teil. Leipzig, Teubner, 1904. In-8, 88 p., avec 8 planches. — L'auteur, élève de M. Studniczka, a commencé, sur ses conseils, une monographie sur les chars de course dans l'antiquité. La première partie traite du char en Égypte, en Syrie, en Mésopotamie, en Perse et dans les pays voisins; elle est richement illustrée, mais n'apporte guère de monuments inédits, si ce n'est le petit char en or de la collection Franks, provenant de Bactriane. L'auteur distingue deux types principaux : le lourd char à caisse (*Kastenwagen*), déjà employé en Babylonie avant l'an 2000, et le char léger qu'on trouve en Égypte sous le Nouvel Empire (peut-être originaire de Syrie). Le type ancien persista, bien qu'en se modifiant sous l'influence du type récent; il finit par l'emporter en Assyrie, en Perse et en Phénicie. Mais le type léger avait été adopté par les Mycéniens, qui le transmirent aux Grecs; le char de course hellénique est le produit de cette évolution.

P. Ducati. *Brevi osservazioni sul ceramista attico Brigo.* Bologne, Azzoguidi, 1904. In-8, 89 p. — On a compté jusqu'à présent 9 vases ou fragments de vases signés de Brygos. M. P. Ducati en a énuméré 44 où il croit reconnaître sa manière. Cette liste termine une dissertation dont l'objet principal est l'étude détaillée des œuvres certaines du céramiste athénien; les premières pages sont consacrées à la discussion des idées récemment émises sur le sens précis d'ἐποίησε et d'ἔγραψε dans les signatures.

E. Petersen. *Comitium, Rostra, Grab des Romulus.* Rome, Loescher, 1904. In-8, 42 p. — Dans cette brochure, réédition d'une conférence faite à l'Institut allemand le 22 avril 1904, M. Petersen a essayé de reconstituer, d'après les fouilles récentes, non seulement la topographie, mais l'histoire de la partie du forum romain où s'élevaient le comitium, les rostres et le « tombeau de Romulus ». « J'espère, dit-il, avoir rendu clairs les résultats des fouilles de Boni et avoir montré comment les lignes que l'on ne peut encore suivre se continuent sous le sol, où l'on peut espérer en dégager le tracé. L'homme auquel la

vieille Rome et ses admirateurs sont déjà si redevables voudra sans doute soulever, dans la mesure du possible, le voile qui nous cache le reste; avant tout, nous désirons savoir aujourd'hui ce que contient le tombeau royal. » L'opuscule de M. Petersen est dédié au commandeur Boni.

A. Stein. *Die Protokolle des römischen Senates und ihre Bedeutung als Geschichtsquelle für Tacitus.* Prague, chez l'auteur. In-8, 33 p. — M. Stein, contrairement à une opinion répandue, considère Tacite comme un historien très sérieux et donne ses raisons pour admettre qu'il a consulté les procès-verbaux des séances du sénat romain. Ces procès-verbaux étaient dressés par de jeunes fonctionnaires, tels que ce Junius Rusticus, *componendis patrum actis delectus a Caesare* (Tacite, *Annales*, V, 4). M. Stein a dressé la liste des 20 personnages *ab actis senatus* que l'on connaît et a réuni les renseignements qui les concernent. Quant à sa thèse principale, elle paraît bien fondée, car on ne s'expliquerait guère les développements où entre Tacite sur certaines séances du sénat (*Annales*, III, 58; IV, 13), si l'historien lui-même, ou du moins la source suivie par lui, n'avait pu tirer parti de procès-verbaux assez détaillés.

The Museum of the Brooklyn Institute. Memoirs of art and archaeology. **W. H. Goodyear.** *A Renaissance leaning façade at Genoa.* 22 p. in-4°, avec gravures. *The architectural refinements of S. Mark's at Venice.* 88 p. in-4° avec gravures. New-York, Macmillan, 1902. — Par l'application du fil à plomb aux murs, aux colonnes, aux pilastres d'un grand nombre d'édifices du moyen âge et de la Renaissance, M. Goodyear a établi sans conteste ce fait singulier que ces constructions ne sont pas verticales, ou ne le sont qu'à la partie supérieure : elles ont une tendance accusée, qui ne peut être l'effet de tassements, à s'incliner sur le devant. Pourquoi? C'est ce qu'il est très difficile de dire et les motifs d'esthétique qu'on peut toujours imaginer en pareil cas trouveraient peu de créance. Mais le fait est là, *the stubborn fact*, et comme les historiens de l'architecture antique ont dû prendre leur parti de la découverte de Penrose au Parthénon, ceux de l'architecture médiévale et moderne doivent enregistrer, quitte à n'en point donner d'explication, celles de M. Goodyear.

M. Faucon. *Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu.* Paris, Picard, 1904. In-8, 68 p. avec deux planches. — Les registres des comptes de la série dite avignonnaise, conservés aux archives du Vatican, ont fourni à M. Faucon des renseignements nouveaux et d'un vif intérêt sur la construction de l'église abbatiale de la Chaise-Dieu, sous le pontificat et avec le concours de Clément VI (Pierre Rogier, autrefois novice à l'abbaye de la Chaise-Dieu). L'architecte fut Hugues Morel; les deux « maîtres de la fabrique » ou entrepreneurs étaient Pierre Falciat et Pierre de Cébazat (*de Sabazaco*). La construction dura de 1344 à 1350; cette année, le pape envoya d'Avignon les tableaux exécutés par son peintre ordinaire, Matteo di Giovanetto,

pour la décoration des autels. Les verrières avaient été commandées en 1346 à deux bourgeois du Puy, Barthélemy Loiseau et Durand Bizet. Le tombeau du pape Clément VI, dévasté en 1562, mais dont M. Faucon a retrouvé une description complète, était l'œuvre des trois artistes, Pierre Roye, Jean de Saintol (?) et Jean David ; la figure du pape gisant, reproduite par l'héliogravure, donne une haute idée de la valeur artistique de l'ensemble. Ce tombeau fut élevé du vivant du pape, de 1346 à 1351 ; Clément VI mourut le 6 décembre 1352. — On peut regretter que cet excellent mémoire ait été publié à part, au lieu de paraître dans un des recueils périodiques (comme le *Bulletin monumental* ou les *Monuments Piot*) que lisent tous les studieux de l'art médiéval.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Mai-Juillet

1° PÉRIODIQUES

BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, III, 1903.

P. 548-549. G. Sigwart. Sur la façon d'écrire les nombres dans le *Monumentum Ancyranum*.

ID., IV, 1904.

P. 88-97. E. Kornemann. Nouvelles observations sur le *Monumentum Ancyranum*.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1903.

P. 554 et suiv. P. Gauckler. Inscriptions du Fahs et du Bou-Arada (Tunisie).

P. 555. A 18 kilom. du Pont du Fahs, vers le Kef.

55) EXTRICATA ꝏ I ꝏ M ꝏ
R ꝏ SER · FELICIS · S
ALTVARI · F · PIA · VI
XIT · ANNIS · IIII · HIC · SITA

Extricata I. M. R. ser(va), Felicis, saltuari(i), f(ilia) vixit annis IIII; hic sita.

P. 557. A 24 kilomètres du même point, inscription relative à la *civitas Biracsaccarensium* (*Ann. épigr.*, 1903, n° 241).

P. 560. A 27 kilom. du même point.

56) D . M . S
SVM TITVS
HIC . ECCE
CRESCENS
5 VESDRVNVS
IPSE . OSSA
RELIQVIAS
VRCEO TEC
TA MEAS SER
10 VAT TVRRICV
LA FACTA SE
PVLCHRI VI
CE · P · V · A
LXXVII FELIX
15 FILIVS FECIT

P. 562. A 38 kilomètres du même point.

57) CAELESTI · AVG · SACR ·
..... *p*RO · SALVTE · L · ANNIOLENI · ALBANI · VOTO · FECIT

Id. Dans le voisinage de la précédente :

58) CER · AVG · SAC ·
ERIENVS · PVDENS · IVLIA[illegible]FFIDA TEMPLVM A SOLO · DE · SVO
VOTO · AEDIFICAVERVNT [illegible]A[illegible]

La lecture du premier nom n'est pas certaine.

P. 565 et suiv. Ballu. Inscriptions de Khamissa (*Ann. épigr.*, 1903, nos 319 à 321).

ID. 1904.

P. 5 et suiv. Germer-Durand. Inscriptions d'Arabie. Milliaires de la route de Bostra à Philadelphie, au nom de différents gouverneurs.

P. 6, n° 2.

59) *imp. caesar*
divi nervae f.
n e r v a t r a I A N V S
a u g. g e R M A N I C V S
d a c i c u s p o n t. MAXIMVS
trib. pot. xv. imp. vi. cos. v.
*p. p. redacta in form*AM
p r o v i n c i a A R A B I A
v i a m n o VAM A FINIBVS
s y r i a e V S Q V E A D
m a r e r u b r u M APERVIT
et stravit per C·
c l a u d i u m S E V E R *u m*
LEG PRO PR
clxvi

Date : 111 ap. J.-C. Cf. p. 11, n° 11; p. 16, n° 22 et p. 20, n° 28.

Id. P. 8, n° 6.

60) IM CAESARI L IVLIO (*sic*)
AVRELIO SEPTIMO
VABALLATHO
ATHENODORO PER
SICO MAXIMO ARA
BICO MAXIMO ADIA
BENICO MAXIMO PIO
FELICI INVICTO AV (*sic*)

Vaballath, fils de Zénobie, associé à l'Empire par Aurélien.

P. 9, n° 8.

61) I M P C A E S A R I
MARCO AVRELIO
*antoni*NO
pio FELICI AVG DIVI
M*a*GNI ANTONI*ni*
FIL P*o n t i f m a x*
trib. pot. cos. p. p.
sub fl. IVLIANO LEG
EIVS PR PR
IB

Sous Elagabal.

P. 11, n° 12.

62) IMP *caes*
l. s e p t i m i u s
SEVE*rus pertinax aug.*
pont. max. TRIB. *pot. ii*

IMP *ii cos. ii*
per
ael. SEVERIAN*um max*
LEG *aug. pr. pr.*
IΔ

Année 194? cf. p. 16, n° 21; p. 29, n° 46; p. 33, n° 52 et plus bas notre n° 65.

P. 14, n° 19.

63)
IMP CAESAR *m. au*
REL*i*VS ANTONINVS *augus*
TVS PONTIFEX MAXI*mus*
TRIB POTEST XVI CO*s iii et*
IMP CAESAR L AVRELI*us verus*
AVGVSTVS TRIB *potest. ii cos*
II D ANTONINI FILI DIVI *hadriani*
NEPOTES DIVI TRAIANI *parthici*
PRO NEPOTES *divi nervae abnep.*
per
*p. i*VLIVM GEMINIVM
marcianum LEGATVM PRO PR

Année 163; cf. p. 12, n° 14; p. 17, n° 24; p. 24, n° 38.

P. 15, n° 20.

64)
IMP CA
ESAR CO
M O D V S A N̄ O
N I N V S *aug* P O
N̄ MAX TRIB POT *vi*
COS III P P REF*ecit*
P*e*R
f l. i u l I V M F R
o N T O N E M *l e g*
A V G P R P R
P M
(*sic*) X X V

Année 181.

P. 18, n. 25. Deux inscriptions superposées. La première ligne et les quatre dernières appartiennent au règne de Commode; le reste a été gratté pour faire place à une formule du temps de Pertinax, dont l'écriture est beaucoup moins soignée :

65)
IMP V CAES
P HELVIVS PERTINAX AVGVS
TVS PRINCEPS SENATVS CON
SVL ITERVM PONTIFEX MAXIM*u*
S TRIBVNICIAE POTESTAS PAT*er* (*sic*)
PATRIAE ET CAESAR L HELVIVS
FILIVS PRINCEPS IVENTVTIS P*er*
SEVERIANVM MAXIMVM P
RO PRAETOREM

FRONTONEM LEG AVG
PROPR
XXVI
K Ϛ

Cf. p. 16, nº 23 et p. 22, nº 31.

P. 19, nº 26.

66) IMP CAESAR
M AVRELIVS
SEVERVS ANTONINVS
PIVS FELIX AVG
PARTHICVS MAX
BRITANNICVS MAX
PONTIFEX MAX
TRIB POT XVII *imp. iii*
COS IIII P P PROCOS
PE*r* FVRNIVM IVLIAVM
LEGATVM PR PR COS *des*
XXVI
K Ϛ

Année 214. Cf. p. 5, nº 1; p. 7, nº 3 et nº 4; p. 8, nº 5; p. 9, nº 7; p. 13, nº 16; p. 14, nº 17; p. 21, nº 29 et nº 30; p. 23, nº 34; p. 26, nº 40; p. 30, nº 47; p. 31, nº 49.

P. 19, nº 27.

67) IMP CAESARI
GAIO IVL*io*
m a x IMINO
p IO FELICI AVG
s u b SIMONI*o*
iuliano LEG A*ug. pr. pr.*
COS DES
a BOST*r a*
m. p.
XXVI
K Ϛ

Années 235 à 238.

P. 28, nº 44.

68) *imp. caes.*
l. SEPTIMIVS
SEVERVS PER*tinax*
aug. pontifex maxi
m V*s trib. po*
TEST IM*p... cos...*
PER Q SCRIBON*i*
VM TENACEM LEG
VII

P. 36, nº 58. A Bostra.

69) AN / SILVA
NI KARTH
MIL LEG III CY*r*
VIX AN XL MI

...*A*[*r*]*n*(*ensi tribu*) *Silvani Karth*(*agine*).

P. 154 et suiv. Ungerer et Toussaint. Inscriptions des environs de Zraïa.

P. 191. Carcopino et Focillon. Inscriptions d'Announa, de Khamissa, de Timgad et de Lambèse.

P. 198, nº 29. Lambèse.

70) *i. o. m.*
et CETERIS
DIS DEABVSQ
TI·CLAVDIVS
VITALIS
PP
DOMO IN
TERAMNI
PRAETVTTIS

l. 6 : *p*(*rimus*) *p*(*ilus*).

P. 199, nº 30. Même provenance.

71) *genio castrorum*
leg iii aug
GALLIENAE
NVMISIVS M
TVLVS P P OB APO
THECM CONSVM
MTM ARM LBE
RO PARI POSVIT

l. 4 : *Natulus p(rimus) p(ilus).*

P. 208, n° 37. Même provenance. Liste de *mensores* légionnaires.

72) MENSORES
ABBONIVS MVCRVBIVS
SALLVSTIVS IANVARIVS
ARRVNTIVS MAXIMVS
AFRANIVS LVCIVS
COSSVTIVS GVDVDVS
OCTAVIVS SATVRNINVS
IVLIVS BASSINVS
IVLIVS FORTVNATVS
IVLIVS AEMERITVS
D'une autre main
AVRELIVS RVSTICVS
OCTAVIVS FELIX
AVRELIVS ROGATIANVS
ELIVS VICTOR
D'une autre main
SVCCESSVS SVCCESSIANVS
IVLIVS CASTRICVS
IVLIVS GVZABIVS

P. 217 et suiv. Grenier. Inscriptions d'Algérie et de Tunisie.

P. 217. A Tocqueville.

73) IMP·CAESA*ri*
FLAVIO VA*rio*
CONSTANTIO
NOBILISSIMO
CAESARI · P · M
TRB · POT · COS
RES · P TAMALLEN
SIVM EX CON
*l*ATIONE ERPF
P · P · DDQ

Imp(eratori) Caesa[ri] Flavio Vale[rio] Constantio, nobilissimo Caesari, p(ontifici) ma(ximo), trib(unicia) pot(estate), co(n)s(uli), resp(ublica) Tamallensium ex con[l]atione ERPF..P *p(osuit) d(e)d(icavit)q(ue).*

P. 220. Même provenance.

74) IVLIAE *mameae*
AVGVSTAE MATRI
DOMINI NOSTRI
IMP CAESARIS DIVI
MAGNI ANTONINI
PII *fil* DIVI PII SE
VERI *augusti nep*
M AVRELI SEVERI
Alexandri PII FELI
CIS AVGVSTI PONTI*fi*
CI MAXIMI TRB·POTES
TATIS VI COS II PP
PROCONSVLI ET CAS
TRORVMD·D·R·PTHA
MALLVLENSIVM POSV

l. 14 : *d(ecreto) d(ecurionum) r(es)p(ublica) Thamallulensium posu(it).*

Année 227.

P. 231, n. 15. A Henchir-R'mada

75)

PRO · SALVTE · IMPERATOR
VM · DOM · NOSTRORVM · L · S
EPTIMI · SEVERI · PERT · AVG · ET · M
AVRELLI · ANTONI · BASSIANI · C *ae*
5 SARIS · IMP · DESTINATI · TEMPL*um*
VICTORIE · AVGTORVM · CVLTO
RES · EIVS · NV · FECE · IVLIVS · EM
ERITVS · FLAMEN · PERP · IMPSIS
SVIS FECIT · ANNO . P · CLVIII

l. 7 : *cultores ejus nu(minis) fece(runt). Julius Emeritus, flamen perp(etuus), imp(en)sis suis fecit anno p(rovinciae) CLVIII.*

Date : 197.

P. 239, n. 34. Entre le Djebel-M'rata et le Djebel-Djelabia.

76)

D · M · S
LILA MASTVCARANIS
MVSVLAMIVS VIX
ANNIS · LXXXX DEDI
CANTIBVS IVSTO IO
VINO N...ABDADE

D(iis) M(anibus) s(acrum). Lila Mastucaranis (filius), Musulamius, vix(it) annis LXXXX, dedicantibus Justo Jovino [et]..... abdade.

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES. Novembre 1903.

P. IX. Inscription de Vaballath (plus haut, n° 60).

Février 1904.

P. 7. J.-B. Martin. Trouvée à Lyon.

77)

Grand vase cannelé
Colombe à deux anses, Colombe
d'où sortent des feuilles découpées

HIC IACIT ASPASIVS
ADVLISCENS QVI EXCES
SIT E REBVS HVMANIS AN
RM XXIIIIII NON SEP DN THEODO
SIO XVI ET FAVSTO VVCC

l. 3 : *an(no)rum XXVI non(is) sep(tembribus), d(omino) n(ostro)*; l. 5 : *v(iris) c(larissimis).*

Année 438.

P. XVI. A Cherchel. Inscription relative au procurateur M. Aurelius Zeno (plus bas, n° 151).

P. XX. A Sbéitla.

78) ✠

POMPEIA
NVS · MG · ML
FIΔELIS IN☧O
BIXIT IN PAC
ANNIS LXVIII
DP EST II KL
MARTIAS
INDC XIII ☧

Pompeianus m(a)g(ister) m(i)l(itum) fidelis in Chr(ist)o, vixit in pac(e) annis LXVIII, d(e)p(ositus) est die II (ante) k(a)l(endas) Martias indictione tertia decima ☧.

Mars 1904.

P. XV. A Dougga. Notre lecture, d'après un estampage.

79)

[illegible]O · Q · F I L · A R N
C A [illegible]N I O · O C T A V I O

FESTO · SERVIANO
FLAMINI DIVI · AVG · EQVO · PVBLICO
ORNATO AB · IMP · CAES · M · AVRE
LIO · COMMODO · ANTONINO
PIO · AVG

*ci*VITAS · AVRELIA · THVGGA
d D · P · P ·

l. 2 : *Caninio*? ou *Gabinio*?
Mai.

P. III. Inscription de Ménerbes (plus bas, n° 139).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1903.

P. 307. R. Cagnat. Fragment d'une inscription honorifique trouvée à Narbonne, dans les anciens remparts romains.

P. 308. Héron de Villefosse. Fragment trouvé à Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or).

80)
....*s*ACERD · ROM · ET · AVG
honoratu?S PRIMVS PVBLICE ø
. . . . S ⌒ V

P. 319. Héron de Villefosse. Dans la province de Cordoue, aux environs de Baena.

81) *cor*NELIVS · FIDELIS · SATVRNINVS · AVGVSTALIS
*i*PONOBENSIS D · D

l. 2 : cf. *C. I. L.*, II, 1600, 1638, 1639, *Iponubensis*; Pline cite *Hippo nova* parmi les oppida de Bétique.

P. 326-328. Pallu de Lessert. Sur l'inscription de Guelma reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n° 240.

P. 332-333. P. Monceaux. Sur l'inscription du *C. I. L.*, VIII, 997, trouvée à Hammam-Lif, et les *Aquae Persianae* citées par Apulée, *Florid.*, 16.

P. 333-340. A. Merlin. Inscription de Khamissa, complétant celles déjà reproduites dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n°s 319-321.

82) M I N E R *v a e*
A V G · S A C R
Q · VETIDIVS · PAR
IVVENALIS · Q · VETIDI
5 FELICIS · F · STATVAM
QVAM · OB · HONOREM
AEDIL · AMPLIVS · AD ·
SVMMAM · HONORA
RIAM · POLLICITVS · EST
10 EX · HS · $\overline{V}$ · INTRA AN
NVM · HONORIS · SVI
POSVIT · INLATIS · A · SE
REI · P · OB · FLAMONI
VM · HS · $\overline{VI}$ · MIL · OB
15 DECVRIONATVM ·
HS · $\overline{IIII}$ · MIL · OB · AEDI
LITATEM · HS · $\overline{IIII}$
MIL · DEDICAVIT

l. 3 : *Par* pour *Pap(iria tribu)*. — D'après M. Schulten les Vetidii seraient originaires de l'Italie centrale.

P. 345. P. Gauckler. Inscription trouvée dans les ruines de Munchar, à 15 kilomètres à l'est de Béja (Tunisie).

83) *pro* SALVTE · IMP · CAES · M · AVRELI · ANTONINI · *divi* AN*tonini f et imp.* CAES · L · AVRELI · AVGVSTOR · LIBERORVMQ · ANTONIN*i. aug.* ▨AGRIVS · SAMSERA · OB HONOREM · DECVRIONATVS · SVI *inla*TIS LEGITIMIS *ex hs* CC · N · AMPLIATA PECVNIA · STATVAS▨
5 ▨*me*MO*r*IAE TEMPORVM · QVATTVOR · DECRETO · DECVRIONVM P*osu*IT · ITEM · DEDICATIONIS · DIE · EPVLVM · DECVRIONIBVS · DE*dit*

Date : entre 161 et 169 ap. J.-C.

BULLETIN MONUMENTAL, 1904.

P. 111-113. Adr. Blanchet. Bibliographie des marques de tâcherons et des marques d'appareillage (antiquité).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1903.

P. 249. D. Vaglieri. Inscription du temps d'Auguste trouvée à Rome.

84)
c. marcius L · F · CENS*orinus*
*augu*R *cos*
*lu*DOS · VOTIVOS PRO *reditu*
*imp. ca*ESARIS · DIVI · F · AVG*usti pont.*
MAXIMI
iovi optimo · MAXIMO *fecit*
*cum c. asi*NIO · GALLO *conlega*
EX · S · C ·

Compléments d'après le *C. I. L.*, VI, 386 et 385 = 30751. Date : 8 av. J.-C., 746 de Rome.

P. 274-302 et p. 365-373. G. Gatti. Découvertes récentes à Rome et aux environs. Inscriptions déjà reproduites ici, pour la plupart, d'après les *Notizie degli Scavi*.

P. 279. A Rome entre la *piazza Venezia* et la *via dei Fornari*.

85)
D *m*
T · FLAVIO · *aug.*
lib. KAP*itolino*
T · FLA*vius*
POSIDO*n i u s*
PA*ter*

P. 283. A Rome, *via Baccina*. Marque de potier, inédite :

86) EX · P · ARR · FAD · CAEP · RF · FE*l* ·
PAETIN · ET · APRON · CO*s*

l. 1 : *Ex p(raediis) Arr(iae) Fad(illae) Caep(ionianis), Ruf(elli) Fel(icis).* — Date : 123 ap. J.-C.

P. 284. Même provenance. Autre marque, de même date :

87) PAETIN · E APRONIAN · COS ·
ZOSIMVS · M · A V S

l. 2 : *M(arci) A(nni) V(eri) s(ervus).*

P. 296. Près de Rome, aux abords de la voie Nomentane :

88) D ⌀ M
*iu*LIANVS EVOC ▸
coh *i*II · PR ▸ P V · CHRYS (*sic*)
eroti LIB · SVO ⌀
b e n e m e r e N T I

l. 3 : *pr(aetoriae) P(iae) V(indicis).*

P. 303-311. L. Cantarelli. Découvertes d'Italie et des provinces. Inscriptions déjà reproduites ici (*Ann. épigr.*, 1900, nos 33 et 34; 1902, no 245; 1903, nos 164 et 370).

P. 374-379. R. Paribeni. Inscriptions de Montenegro (Doclea et Tusi), la plupart funéraires.

P. 377. A Doclea. Nouvelle lecture du no 12704 du *C. I. L.*, III.

89) D M S
SILVIo ÆSTI
Vo SoDALI
RoM P FL▨IACD
NVS ET FL CI▨
IMVS CoLLEGE
B M PoS

l. 4 : *Rom....? P. Fl(avius) ...iacednus? et Fl(avius) Ch[res]imus? colleg(a)e b(ene) m(erenti) pos(uerunt).*

P. 378. A Tusi.

90) L · PLETORIVS VALE
L · PLETORIAE FILIAE
LORICAM FECIT
QVE VIXIT AN X
ET SIBI ET SVIS FECIT

l. 3 : le mot *lorica* signifie ici une enceinte d'édifice.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1903.

P. 479 et suiv. Clermont-Ganneau. Inscriptions de Palestine.

P. 490. Trouvée à Jérusalem.

91) *im*PERA*tori*
? *opti*MO
*coni . at*Q · LIB · EIVS
vex . leg . x FR ET II
trai . f . et XII · FVLM ·

Dédicace à Antonin le Pieux à sa femme et à ses enfants par des détachements des légions X Fretensis, II Trajana Fortis et XII Fulminata.

P. 598. Dédicace á Vaballath (plus haut n° 60).

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1904. Beiblatt.

P. 1 et suiv. N. Vulić. Inscriptions de Serbie.

P. 5. A Ravna (*Timacum Majus*).

92)

*pro salute m. aureli antonini aug. et iuliae domnae augustae matris aug. n. et senatus et pat*RIAE ET CA*strorum vet*ER COH · II · AV*r dard · anto ninianae pro*BATI MATE*rno et br a*DVA COS M*issi hon miss* · IVLIO A*spro ii et iul asp*RO C*os*

N

Vétérans entrés au service en 185 et libérés en 212.

P. 6. A Semendria. Brique.

93) EQQ D AVR

Equ(ites) D(almatae) Aur(eo monte). Cf. *Not. Dignit.*, Or., 41, 15.

P. 12. A Uzovnica.

94) GENIO
COLL
SALVTAR

Genio coll(egii) salutar(is).

P. 11. Domaszewski. Inscription d'Aquincum.

95)

CIVES I*asi ex pr. p. s*
MILIT · IN LE*g ii adi. p. f.*
SVB IALL · BA*sso leg.*
AVG · PR · PR · E*t appio cl.*
MARTIALE *leg. leg. s. s.*
QVOD HO M*is mis · sunt*
M · VLP · QVĒVS . . . . .
DED · VI · ID · IV *silvano*
ET AVGVRINO *cos. v. s. l. m.*

l. 1 : [*Ex pr(ovincia) P(annonia) S(uperiore)*]; l. 5 : [*leg(ato) leg(ionis) s(upra) s(criptae)*] *quod ho(nesta) m[iss(ione) mis(si)*]; l. 8 : *ded(icavit) VI Id(us) Ju(lias* ou *nias*).

P. 23. Ritterling. Observations sur l'inscription de Balbek (*Ann. épigr.*, 1903, n° 368). Étude du *cursus honorum* du personnage.

P. 38 et suiv. Heberdey. Inscriptions d'Éphèse.

P. 42.

96)

Α Ρ τ έ Μ ι δ ι
Ε Φ Ε Σ Ι Α ι κ α ὶ
Α Υ Τ Ο Κ Ρ ά τ ο ρ ι
Κ α Ι Σ Α Ρ ι θ ε ο ῦ
Τ Ρ Α Ι Α ν ο ῦ π α Ρ
Θ Ι Κ Ο Υ Υ Ι Ω ι θ ε ο Υ
Ν Ε Ρ Β Α Υ Ι ω ν Ω Ι
Τ Ρ Α Ι Α Ν Ω ι ἀ δ ρ ι α
Ν Ω Ι Σ Ε Β Α σ τ Ω Ι
Δ Ι Ι Ο Λ Υ Μ Π Ι Ω ι
ΚΑΙ ΤΩ ΝΕΩΚΟΡΩ
ΕΦΕΣΙΩΝ ΔΗΜΩ
ΓΑΙΟΣ ΚΛΑΥΔΙΟΣ

ΒΕΡΟΥΛΑΝΟΣ
ΜΑΡΚΕΛΛΟΣ
ΑΣΙΑΡΧΗΣ ΜΕ
ΤΑ ΣΚΑΠΤΙΑΣ
ΦΙΡΜΙΛΛΗΣ
ΤΗΣ ΓΥΝΑΙΚΟΣ
ΑΡΧΙΕΡΕΙΑΣ
ΤΗΣ ΑΣΙΑΣ
ΚΑΙ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΒΕΡΕΝΕΙΚΙΑΝΟΥ
ΤΟΥ ΥΟΥ ΤΗΝ
ΣΚΟΥΤΛΩΣΙΝ
ΤΗΣ ΣΤΟΑΣ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ
ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ
ΑΦΡΑΝΙΟΥ ΦΛΑΒΙΑΝΟΥ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ
ΔΕ ΚΛΑΥΔΙΟΥ
ΠΕΙΣΩΝΕΙΝΟΥ

Afranius Flavianus fut proconsul vers le début du règne d'Hadrien.

P. 47.

97) ἀρτΕΜΙΔΙ ΕΦΕΣΙΑι
καΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ
δομετιανῶι ΚΑΙΣΑΡΙ
ΣΕΒΑΣΤΩΙ γερμανικῶι
ΚΑΙ ΤΗΙ ΝΕΟΚΩΡΟΙ ΕΦΕ
ΣΙΩΝ ΠΟΛΕΙ ΙΣΧΥΡΙΩΝ
ΠΑΜΜΕΝΟΥΣ ΑΛΕΞΑΝ
δΡΕΥΣ ΤΩΝ ΙΕΡΟΝΕΙΚΩΝ
καΙ ΑΤΕΛΩΝ ΚΑΙ ΑΝΕΙΣΦΟ
ρΩΝ ΜΕΤΑ ΕΙΣΙΔΩΡΟΥ ΤΟΥ
ΚΑΙ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ ΥΟΥ
ΤΗΝ ΕΚ ΤΗΣ ΣΤΟΑΣ ΑΝΑ
ΒΑΣΙΝ ΦΕΡΟΥΣΑΝ ΙΣ ΤΗΝ ΤΕΤΡΑ
ΓΩΝΟΝ ΑΓΟΡΑΝ ΔΙΕΚΟΨΑΝ ΚΑΙ
κΑΤΕΣΚΕΥΑΣΑΝ ΚΑΙ ΟΜΟΙΩΣ
τΗΝ ΣΤΟΑΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΕΣΚΟΥ
ΤΛΩΣΑΝ ΚΑΙ ΟΜΟΙΩΣ ΤΗΝ ΕΞΕΔΡΑΝ
ΣΥΝ ΤΟΙΣ ΑΝΔΡΙΑΣΙ ΚαΙ ΠΑΝΤΙ
ΤΩΙ ΠΕΡΙ ΑΥΤΗΝ ΚΟΣΜΩΙ
ΚΑΘΙΕΡΩΣΑΝ

ΕΡΓΕΠΙΣΤΑΤΗΣΑΝΤΩΝ
ΤΙΒ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΑΜΜΩΝΙΟΥ
ΥΟΥ ΚΥΡ ΑΜΜΩΝΙΟΥ

50. Sur l'attique de l'agora | P. 56.
ttres de bronze.

98)

IMP · CAESARI · DIVI · F · AVGVSTO PONTIFICI
MAXIMO COS XII TRIBVNIC POTEST XX ET
LIVIAE CAESARIS AVGVSTI
MAZAEVS ET

M AGRIPPAE L · F · COS · TERT · IMB (*sic*) · TRIBVNIC
POTEST V I ET
IVLIAE CAESARIS AVGVSTI FIL
MITHRIDATES PATRONIS

---

99)

TI · IVLIO TI F COR CELSO POLEMAEANO COS PROCOS ASIAE TRIB LEGIONIS III
CYRENAICAE ADLECTO INTER AEDILICIOS AB DIVO VESPASIANO PR PR LEG AVG
DIVORVM VESPASIANI ET TITI PROVINCIAE CAPPADOCIAE ET GALATIAE PONTI
PISIDIAE PAPHLAGONIAE ARMENIAE MINORIS LEG DIVI TITI LEG IIII SCYTHICAE PRO COS
PONTI ET BITHYNIAE PRAEF AERARI MILITARIS LEG AVG PROVINCIAE CILICIAE XVVIR S · F · CVR
AEDIVM SACRARVM ET OPERVM LOCORVMQVE PVBLICORVM POPVLI ROMANI TI IVLIVS AQVILA POLEMAEANVS COS
PATREM SVVM CONSVMMAVERVNT HEREDES AQVILAE

Une inscription disposée symétriquement à celle-ci contenait la traduction en grec du *cursus*.

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, t. XXIV, 1904.

P. 5 et suiv. D. G. Hogarth. Inscriptions provenant de Khanziri (jadis Pachnemounis) dans le Delta.

P. 7. Dédicace à Marc Aurèle par la cité.

P. 9 et 10. Dédicaces à des magistrats de la ville.

P. 20 et suiv. F. W. Hasluck. Inscriptions des environs de Cyzique.

P. 113 et suiv. H. S. Cronin. Notes de voyage en Pisidie, Lycaonie et Pamphylie.

P. 113. A Baiat.

100) ΟΥΛΠΙΑΝ
ΜΑΡΚΕΛΛΑΝ
ΑΙ ΦΥΛΑΙ
ΤΗΣ ΚΟΛΩ
ΝΕΙΑC
Μ Χ

μ(νήμης) χ(άριν).

Les autres textes sont ou publiés ou sans grand intérêt.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1904.

P. 11. Körber. A Mayence.

101) C · POMPEI
C · F · OFE · MED
MIL · LEG · XVI
ANN · XXXIV
5 STPE · XIV
H·S·E·HER·EXT

l. 2 : *Med(iolano)* ; l. 5 : *st(i)pe(ndiorum)*; l. 6 : *her(es) ex t(estamento)*.

P. 37-38. Schuermans. A Vervoz, près de Liège, découverte d'une série de billes de terre cuite numérotées, *notae numerales*, qui servaient à des jeux.

P. 73-74. Poppelreuter. Inscriptions de Cologne.

P. 73.

102) GANTVNIs
FLOSSIA · PATe
RNA · ET II. . .

Les *Gantunae* sont sans doute des *Matronae*, inconnues par ailleurs.

Ibid.

103) QVADRVBIS
M · PATERONi
VS · SECVNDVS
V · S · *l* · *m* ·

Ibid.

104) QVADRIVIS
TRIVIS · VIIS
SEMITIS · EX
VOTO ⌀ M ⌀
5 COCCEIVS
DASIVS · VET
ALAE NORIC
V S L M

Ibid.

105) DEAE TER
RAE MATri
VALERIA
CACA EX
5 iVSSV IPSEI
V·P·L·M·

l. 5 : *ipsei* pour *ipsius*.

P. 105. Körber. A Mayence.

106)

D · M
EPIGONVS
AN XXV ⌀
SERVOS ·
4 AELI · MAXIMI 7
LEG XXII PR

P. 116-119. Lehner. L'inscription reproduite ci-dessus n° 102 oblige à lire *ad gantunas novas*, au lieu de *cantunas*, sur les bases de terre cuite des potiers Vindex et Lucius, publiées dans les *Bonner Jahrbücher*, 1879, 187 et 1887, 83. Les *Gantunae* sont des divinités locales, en rapport avec les oies appelées *gantae* en Germanie (Pline, *Hist. Nat.*, X, 22, 27).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, tome LXII, 1901.

P. 123-144. J. Toutain. Les pontarques de la Mésie inférieure, d'après les inscriptions; recueil et commentaire des textes, déjà connus, qui les concernent.

P. 145-184. L. Poinssot. Les ruines de Thugga et de Thignica au XVIIe siècle, d'après Thomas d'Arcos; mention de différents textes épigraphiques qui figurent au *Corpus*.

P. 205-240. A. Héron de Villefosse. Outils d'artisans romains : beaucoup sont figurés sur des pierres portant des inscriptions; liste de ces textes.

P. 241-272. Jos. Berthelé. Les Samnagenses et l'oppidum de Nages (Gard), à propos de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1896, n° 87.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG, 1903.

P. 73-86. Ch. Hülsen. Observations sur les inscriptions alphabétaires, à propos d'un texte du musée de Naples, provenant sans doute de Pouzzoles et datant de l'époque des Antonins.

107)

A B C D E F
serpent G H I K L M serpent
N O P Q R S
T V X Y Z

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1903.

P. 575. A Préneste, sur l'emplacement du Forum.

108)

a r LENII
P · AELIVS · APOLLINARIS · ARLENIVS · NATVS · DIE
IIII · KAL · NOB · HONESTE VITA MORIBVS ADQVE ⊃
LITTERIS EDVCATVS CVM DIE · VIII · KAL · IVLIAS
5 AGENS ANNVM OCTAVVM DECIMVM CAELO ⌀

DESIDERATVS CORPOREO CARCERE LIBERA
RETVR PETIT ADQVE IMPERTRAVIT A PVBLIO ·
*a*ELIO APOLLINARE V · P · PATRE SVO ACTORE CAV
SARVM PRAESIDE PROVINCIAE CORSICAE PRAE
FECTO VIGILIBVS VTI FVNDVM · Q̄ Ā^D DVAS CASAS
CON*f*INIVM TERRITORIO PRAENESTINORVM
DARET AC TRADERET COLLEGIIS PRAENESTI
nae CIVITATIS EA CONDICIONE VT ISDEM VEL
*cu*IQVE IN EORVM IVRA CORPVSQVE SVCCESSERIT
*a*BALIENANDI QVOCVMQVE PACTO POTESTAS
NON ESSET SED EX IPSIVS FVNDI FRVCTIBVS CON
*v*IVIA BIS ANNVA DIEBVS SVPRASCRIPTIS EXHI
BERENTVR · ET QVO AVCTIOR ESSET EIVSDEM
VOLVNTAS PETIT A SVPRADICTO PATRE SVO
VT QVINQVE MILIBVS FOLLIVM HORTI SIBE
POSSESSIO CONPARARETVR QVAE EORVM
IVRI ADQVE CORPORI CVM SVPRADICTA
CONDICIONE TRADERETVR · ADQVE ITA OB C (*sic*)
CAVSA S̄S̄ IN FVNDVM S̄S̄ ET HORTOS CONPARATOS
SVPRADICTO MODO PECVNIAE
OMNES COLLEGIATI INDVCTI SVNT · PROP
TER QVOD VENEFICIVM COLLEGIATI OMNES
STATVAM EIDEM TOGATAM
IN FORO CONLOCARVNT

Date : dernières années du IVe siècle. — L. 9 : cet *actor causarum* rappelle l'*actor municipum* d'Ulpien, fr. 11, 7, *Dig.*, XLIV, 2, et le *patronus causarum* du *Cod. Theod.*, VI, 8, 4; l. 10 : *q(ui) ap(pellatur) duas Casas* ou *a(ppellatur) ad duas Casas*; un *fundus* de ce nom, sur le territoire de la Sabine, est cité dans la Vie du pape Silvestre (314-335) au *Liber Pontificalis*, éd. Duchesne, I, p. 170 et 183; l. 23 : *causa s(upra) s(cripta)*; l. 27 : [*b*]*eneficium*.

P. 580. Même provenance.

109) *xv*VIR · SACRIS FACIVND
VII · VIR · EPVL · SODALI · AVGVSTALI
L · NERIANIVS · TERTIVS · PRAECO · APPARITO*r*
IPSIVS · ET · L · NERIANVS · VENVSTV*s*.....
SEVIRI · AVGVSTALES
FRATRES

Le personnage à qui l'inscription était dédiée devait être consul ou préteur.

Ibid. Même provenance.

110)

P · VEI....
PVP....
ATTIAN....
COS · PO....

P. Ve.... Attian[us], de la tribu *Pupinia*, était *co(n)s(ul)* (suffect) et sans doute aussi *po(ntifex)*.

P. 600. A Rome, dans les thermes de Dioclétien. Hermès acéphale avec les mots :

111) Q · ENNIVS

P. 602. A Rome, place de Venise.

112)

IMP · C*aesari*
M · AVR*ellio*
ANTON*ino pio*
FELIC · AV*g. parth. max*
BRIT · MA*x. germ. max*
PONT · MA*x. trib. pot. xui*
IMP · III · *cos iiii p. p.*
PRO · *cos*
DOMINO · N · *invictissimo*
P · AELIVS
PROC · MO*netae numini*
EIVS · *semper*
DEVOTI*ssimus*

ID., 1904.

P. 8. A Rome, au Forum. Basilique Emilienne. Fragment qui complète le *C. I. L.*, I, 453 et qui donne la date du triomphe de Tarquin sur les Latins et les Étrusques.

113)

L · TARQVINIVS · DAMA[RATI · F · AN CLVI
PRISCVS · REX · DE LAT[INEIS · K · QVINCT
L · TARQVINIVS · DAMARATI · [F · AN CLXV
PRISCVS · REX · II DE ETRVS[CEIS · K · APR

P. 9. A Rome, au Forum. Trouvé entre l'arc d'Auguste et le temple de Vesta. Fragment des fastes de 434-435.

114)

L · P*apirius sp. f. l. n. curs*OR II
C · MA*inius p. f. p. nepos*

M FOS*lius c. f. m. n. flac*CINATOR
L · CORN*elius.. f... n. len*TVLVS

L · PAPIRIV*s sp. f. l. n. curs*OR II
T · MANLI*us l. f. a. n.* IMPERIOSS TORQVATVS III

L · PAPIRIV*s sp. f. l. n. curs*OR III
L · PAPIRIVS *sp. f. l. n. curs*OR III
CENS

Q POBLI*lius q. f. q. n. philo ii dict. quaest. excerc. caussa*
MA*g. eq. dict. rei gerundae caussa*
MAG. *eq.*
DI*ct comit. habend. caussa*
MAG · EQ ·
Q · AVLIVS · Q · F · Q *n. cenetanus ii c sulpi*CIVS · S*er. f. q. n. longus*

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT, 1904.

P. 265-272. Ed. Cuq. Une fondation en faveur des collèges municipaux de Préneste. Commentaire de l'inscription publiée ci-dessus n° 108.

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, XI, 1903.

P. 1-116. A. Merlin. Les fouilles de Dougga en 1902. Très nombreuses inscriptions.

P. 17-20. Fragments de l'inscription qui couronnait le portique intérieur de l'édifice du Dar-el-Acheb ; complètent d'autres fragments déjà publiés par le Dr Carton. Lecture proposée de l'ensemble du texte :

115)
Pro sa[lute imper]atoris Caesaris M. Aureli [Anto]nini Augusti Ar[meni]aci liberor[u]mque eju[s et imper]atoris Ca[esaris L. Aureli Veri Augusti Armeniaci] ..... [su]o et Faust[in?]i patris et F[..... et ..... lib]erorum [suorum n]om[ine, prom]issis sestertium c(entum) mil(ibus) a(djectis h]s quinquaginta? m[il(ibus) n(ummum)]..... in [amorem] civitatis su[a]e fecit idemq(ue), edito s[pe]c-[taculo ludorum scaenicorum, decurion]ib(us) spor[tulas, univ]er-[sis civibus epulum et gymnasi]um dedit et ded(icavit).

Date probable : entre 164 et 166.

P. 32-33. Nouveaux fragments de l'une des inscriptions de l'arc de triomphe sud-est, au-dessous du théâtre, complétant ceux qu'ont déjà publiés MM. Carton et Poinssot (*Bull. du Com.*, 1899, p. CCI, n° 2 et 1902, p. 395, n° 3).

P. 42. Dans une maison à l'est du Capitole.

116)

FORTVNAE AVG VENERI CON*cordiae aug. sacrum*
PRO SALVTE · IMP · CAESARIS TRAIANI HAD*riani aug. p. p.....*
Q · MAEDIVS · SEVERVS · PATRONVS · PAGI · ET CIVITATIS NOM*ine suo templum quod promiserat*
AMPLIATA · PECVNIA · A · FVNDAMEN*tis exstruxit*

l. 3 : *templum* ou *templa*.

P. 43. Non loin du Capitole. Base de statue.

117) *con*CORDIAE A*ug*
SACRVM
*p*AGVS ET CIVITAS THV*gg*
P P

P. 44-45 et p. 115. Fragments de frise, se faisant suite, dans le mur byzantin.

118) (1re ligne complétée d'après une inscription publiée par M. Gauckler dans le *Bull. du Com.*, 1901, p. CXLVII, n° 1) :

q. pacuvius saturus fl. perp. augur c. i. k. et nahania victoria fl. perp. opus TEMPLI MERCVRI QVOT M PACVVIVS FELIX VICTORIANVS FILIVS EORVM CODICILLIS SVIS EX HS L̄ MIL FIERI IVSSIT AMPLIVS IPSI OB HONOREM F*lamonii perpetui?*

2e ligne :

...AE EXTRVXERVNT ET EXCOLVERVNT ITEM CIVITATI THVGG HS XXV MIL Q PACVVIVS SATVRVS FL PERP DATVRVM SE POLLICITVS EST EX CVIVS SVMMAE REDITV QVOTANNIS DECVRIONIBV*s sportulae praestarentur.*

l. 1 : *augur c(oloniae) J(uliae) K(arthaginis).*

P. 48. Près du mur byzantin.

119) MERCVRIO
AEQVITATI · AVG
P · SELICIV*s*

P. 49. Près du Capitole. Fragment qui complète le n° 15543 du *Corpus*, t. VIII (rangé à tort parmi les funéraires) et le n° 1473. Reconstitution de tout le texte :

0) PIETATI AVG SACRVM
oompeius ROGATVS TESTAMENTO C · POMPEI NAHANI FRATRIS SVI EX HS XXX M *n* SO*lo* SVO *extruxit itemqu*E DEDICAVIT CVRATORIBVS M MORASIo DoNATO C PoMPEIO COSSV*to*

P. 55. Nouveaux fragments de la grande inscription du *Corpus*, t. VIII, n° 15505 (cf. Carton, *Découvertes*, p. 157, n° 288, et Poinssot, *Bull. du Com.*, 1902, p. 396, n° 5).

P. 61. Nouveau fragment d'une inscription des rostres (L. Homo, *Mélanges de Rome*, t. XXI, p. 16, n° 1).

P. 61. Près du Capitole.

121)
ATRIVM · THERMA*rum*
TORIS IN EoDEM LOCo SVM*ptu suo*
RVDERIBVS FOEDATVM
IGNoQ FELICISSIM

P. 84-85. Nouveau fragment de l'inscription du *Corpus*, t. VIII, n° 1472.

P. 86. Nouveaux fragments de l'inscription publiée par le Dr Carton, *Découvertes*, p. 166, n° 303.

P. 93. Près du Dar-el-Acheb, première partie de l'inscription dont la deuxième partie est reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1902, n° 5.

P. 93-95. Fragments complétant deux morceaux d'inscription déjà publiés par le Dr Carton (*Bull. d'Oran*, 1893, tir. à p., p. 10). Lecture de tout le texte :

122)

DDD NNN VALENTI GRATIANO ET VALEN*tini*ANO AVGGG PROCONSV*latu*...
NYMFIVM ETIAM QVOD AQVAS RED.... S IN VSVM CIVITATIS EFFVN*debat*

P. 96. Nouvelle lecture de l'inscription du *Corpus*, t. VIII, n° 1495.

Très nombreuses inscriptions funéraires.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1903.

P. 49. G. Wilpert. Inscriptions funéraires de la basilique primitive des saints Marc et Marcellien.

P. 51 et 53. G. Wilpert. Inscriptions de la crypte de saint Damase (cf. ci-dessus n°s 31 et 32). Fac-simile, planche III.

P. 56. Même provenance. Inscription funéraire grecque.

P. 59-108 et p. 195-197. O. Marucchi. Observations sur l'inscription relative à la mère de saint Damase.

P. 173-186. R. Kanzler. Dans un cimetière anonyme de la voie Latine fragments d'inscriptions classiques; inscriptions doliaires déjà connues.

P. 275-277. Marucchi. Au cimetière de Priscille, inscriptions funéraires.

P. 280. Au cimetière de Pontien, funéraires.

P. 281. Au cimetière de Sainte-Agnès inscriptions reproduites ci-dessus n°s 33 et 34.

P. 286. Inscription de Tripolitaine (ci-dessus n° 18).

P. 288. A Jaduda près de Madaba (Palestine). Inscription d'un pavement en mosaïque.

123) ΕΠΙ ΤΟΥ ΘΕΟCΕΒ ˢ ΚΑΙ ΑCΙΩΤΑΤΟυ
(*sic*) ΘΕΑΔΟCΙΟΥ ΕΠΙCΚ ˢ ΕΨΗΦΩΘΗ
ΓΟΨΗΦΙΝ ΤΟΥΤΟ ΔΙΑ CΠΟΥΔΗC
CΙΛΑΝΟΥ ΔΙΑΚ ˢ ΕΝ ΜΗΝΙ Γ ΑΡΠΙΟ (?)
ΟΥΧΡΟ ˢ · Ι · ΑΤΝΛ ˢ ΕΝ ΕΤΟΥC ΕΖ (?)
ΚΑΙ ΥΠΕΡ CΩΤηρίΑC ΤΩΝ ΠΓ
ΕΝΙΝΚΟΝΤΩν · · · · · · ΟΠΩ · · · · ·
ΤΩ ΚΑΙ ΤΩΝ · · · · · · Ω (?)

La mosaïque avait été faite au temps de l'évêque Theodosius par les soins du diacre Silvanus. — Date probable : fin du VIe siècle ou début du VIIe.

P. 315-319. G. Wilpert. Inscriptions du cimetière des saints Marc, Marcellien et Damase.

P. 316. Même provenance. Fragment.

124) SVB IVLIO A*ntistite*
*alexan*DRO FOSSO*re*
PERCVSS*or*

Se rapporte au pontificat du pape Jules I (337-352).

P. 318. Même provenance. Seul exemplaire complet d'une marque de brique déjà connue (*C. I. L.*, XV, 1, n° 1710).

125) O ꟻOꟽTVNATVS SƎVƎIꟽIANI MAƆ

Mac pour *mag(ister)*.

P. 321-368. O. Marucchi. Observations sur la *Sylloge* de Verdun.

PHILOLOGUS, 1904.

P. 54-65. Suite des études de M. Bruno Lier sur les épitaphes métriques.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, t. XXXVII, 1903.

P. 1 à 48. Inventaires des antiquités des musées de Guelma, d'Hammam-Meskoutine et de Sétif; textes d'inscriptions reproduites au *Corpus*.

P. 55-84. A. Robert. Antiquités de la commune mixte des Maâdid. Quelques funéraires.

P. 85-92. Du même. Relevé des inscriptions conservées dans le jardin public de Bordj-bou-Arreridj; déjà connues.

P. 167-177. A. Grenier. Inscriptions funéraires provenant de Khamissa. Quelques noms numides.

P. 179-216. Dr Carton. Deuxième annuaire d'épigraphie africaine; relevé des inscriptions de 1902 et tables méthodiques.

P. 269-291. A. Farges et U. Hinglais. Inscriptions inédites de la province de Constantine. La plupart funéraires.

P. 270. Trouvée à Tazougart. Inscription sur trois colonnes. Lecture très insuffisante.

P. 271. Même provenance.

126) MAG · LAR
ET BENNIO
SABINO FLA
MINE ⊘ ⊘

... *mag(istro) Lar(um)*.

Ibid. Même provenance.

127) D M S
G V D V D
VNAB VIX
ANIS LXI
SIBI POSVIT

Gudud Unab(is?).

P. 273. A Khenchela. L'inscription est incomplète à gauche.

128) ▨
I O SAC ⊘
POSTVMI
ARICVS ⊘
FRVM FCT
RIO B F C · S
S · LA ⊘
*fl*ORENTIVS

l. 4 : *frum(entarius) f(e)c(i)t [cum...]rio b(ene)f(iciario) co(n)s(ulari) [v(otum)] s(olvit) l(ibens) a(nimo)*.

P. 293-311. G. Barry. Inscriptions funéraires d'El-Meraba (l'antique *Celtiana*).

P. 314. Jaubert. A Henchir-Akhrib, près du reliquaire de saint Julien (*Ann. épigr.*, 1903, nos 315-318), sur une plaquette de mica :

129) H MERIA
S/ ANTIONI
ANI

H(ic) me(mo)ria s(ancti) Antioniani.

P. 316. A Henchir-Ghellel, sur une urne en terre cuite.

130) S M S + GVRESI

S(unt) m(emorie) s(ancti) Guresi.

P. 318. Jaubert. A Aïn-Touta. Inscription sur mosaïque.

131) GEN ⌀ HAC ⌀ FEL ⌀ P ⌀ IVLIVS ⌀ FAVSTVS ⌀ FECIT

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1904, I.

P. 20. P. Perdrizet. Sur un relief de Melnik (pays des Maedes en Thrace).

132) ΚΛΑΥΔΙΑΝΟϹ ΠΥΡΡΟϹ ΚΑΙ ΠΥΡΡΟϹ
ΛΑΝΔΡΟΥ ΚΑΙ ΟΙ ΠΕΡΙ ΑΥΤΟΥϹ ΑΛΤΑΡΙΟΙ
ΘΕΩ ΑϹΔΟΥΛΗΤΩ ΗΜϹΕΤΙ

l. 2, lire : [Μ]άνδρου; ἀλτάριοι, de *altar*, ou plutôt [σ]αλτάριοι, analogue au bas latin *saltarius*; l. 3 : il s'agit du Dionysos local du bourg d'Asdoula.

P. 74-91. F. Hermet. Graffites sur des fonds de plats à vernis rouge trouvés dans les fouilles de la Graufesenque (Aveyron), l'ancienne Condatomagus. — Dans la même revue, p. 200-204, observations de J. Déchelette sur ces textes.

133)

1 (p. 76)

FVSCVS. . . . . .
MALCIO . . . . . .
ETI(*am*) PA(*nnas*) . .
FELIX PA(*nnas*) . . .
MOMO PA(*nnas*) . . .
ETI(*am*) VINAR(*ia*) . .
ETI(*am*) ACET(*abula*).
COSOIVS PAR(*asidi*) .
LOVSIVS PAR(*asidi*) D
CORNVTVS PAR(*asidi*) DL
VACACA PAR. . . .

134) 2 (p. 78)

. . . . . *Augustas*
. . . . . S CXX
. . . . . *usus* CCC
. . . *c* . . S = CC
. CCL
. . . *par*ASIDI III CCL
. . . PARASIDI DC
. . . PARASIDI DC
. . . CATILI ∞ CCCC
. . . CATILI IIII
*il*IOS CATILI CCCC
*i*LIOS CATILI ∞ CC
MAGIV CATILI . . . .
QVTOS CAT*ili* . . . .
PRIMIGEN . . . . . .
MOMMO PA*rasidi* VIIII
SVXSED. . . .

135) 3 (p. 79 au revers du précédent)

ATTICOS PAR(*asidi*)
AGIO CAT*ili*
CORN*u*TOS CATI*li*
ILLIOS CATILI

136) 4 (p. 80)

. . . . . .
*an*DVCA PARASIDI. . .
....ILOS PARASIDI. . . ∞CCCC
*a*LBVS MOR.VXS(*i*) CL

137) 5 (p. 81)

XIIII

S = CCCCL

= = D PXXX

. . . . . OS	PANNAS	S = CL	
. . . . . S	PANNAS	S = CCL	
. . . . . VTOS	PANNAS	S = CCC	
. . . . IOS	PANNAS	S = CCCC	
. . . . RA	MORTARVS	S = L = = CC	
. . . . ININVS	CATILLI	VI	CC
. . . . PANOS	CATILLI	VI	DL
. . . . . VS	CATILLI	VI	CCCL
. . . . . SCVS	CATILLI	VI	CCC
	CATILLI	BOL	III D
	CA. . .	BOL	CL
	. . . .	BOL	CL
	. . . .	DL .	CATILLI
	. . . .	BOL	CCC M●VS
	. . . .	BOL	DL
	. . . .	BOL	DCCCCL
	. . . . .		DC
	. . . . .		D
	. . . . .		L

6. (Au revers du précédent)

138) CRINAS SIDV. . . . .
T . . . TVLLVS . . .

Noms de potiers; nature et capacité des poteries fabriquées (*panna, parasidi, catilli, vinaria, acetabula*).

P. 263 et suiv. Stuart Jones. La chronologie des salutations impériales de Néron.

P. 322 et suiv. H. Graillot. Le culte de Cybèle et d'Attis dans l'Afrique du Nord (commentaire de l'inscription du *Corpus*, t. VIII, 8457).

P. 354 et suiv. P. Monceaux. Enquête sur l'épigraphie chrétienne d'Afrique (suite : inscriptions juives).

P. 382-393. V. Mortet. Sur les inscriptions où l'on rencontre le nom de Vitruvius.

REVUE CELTIQUE, 1904.

P. 113-162. J. Loth. L'année celtique d'après les textes irlandais, gallois, bretons et le calendrier de Coligny.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1904.

P. 5-32. J. Lesquier. Le recrutement de l'armée romaine d'Égypte au Ier et au IIe siècle, d'après les inscriptions et les papyrus.

P. 70-76. V. Chapot. Inscriptions de Clazomène : bornes milliaires et funéraires.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1904.

P. 149-152. G. Gassies. Sur un fragment de fond de vase trouvé à Meaux. Nom de potier et graffite de lecture douteuse.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1903.

P. 34. A Ménerbes (Vaucluse). Notre copie d'après un estampage.

139) DO SELVANO
SOCI ø SEX ø T
VS ø IVLIVS ø B
ELATVL ø LVS
CAIVLIVS MAR
CELLINVS ø V
S L M

l. 5 : *Ca(ius) Julius Marcellinus.*

La lecture GATILIVS donnée par M. Espérandieu est moins probable.

P. 37, n° 1548. A Moutiers (Savoie).

140) NVMINIBVS
AVGG
MATRI DEVM
ET MATRONIS
SALVENNIS
T ø ROMANIVS
MERCATOR
EX VOTO

Ibid., n. 1549. A Curty (Haute Savoie).

141) A V G V S T *o* *s a c r*
C · MARIVS D *f volt.*
II VIRVM P*r a e f*
F A B R V M III*v i r*
*l*OCOR · PVB*l* *per*
. *ma*RIVS · D. *f. volt*
. . . . . .

l. 5 : [*l*]*oc*(*orum*) *pub*[*l*](*icorum*) [*per*](*sequendorum*).

P. 49, n° 1556. A Limans (Basses-Alpes).

142) *marti*
B E L A *d o n i*
V · S · *l. m*
T VENI *dius*
CILA I*iiiiivir*
A*ug*

Ibid., n° 1557.

143) *marti*
B E L A *d o n i*
C O N *n i u s*
V R *s u s*
V S *l. m*

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

F. Beuchel. De legione Romanorum i Italica. Leipzig, 1903, in-8°.

Grand usage des inscriptions.

G. Bonavenia. La Silloge di Verdun e il papiro de Monza. Rome, 1903, in-8°.

Observations intéressantes sur la date et la composition du recueil d'inscriptions chrétiennes connu sous le nom de *Sylloge* de Verdun.

A. Carnoy. Le latin d'Espagne d'après les inscriptions. Louvain, 1903 (Extrait du *Muséon*).

Étude technique sur le vocalisme et le consonantisme dans le latin épigraphique d'Espagne.

G. de Manteyer. La sépulture de Silvanus a Vachères (Basses-Alpes). Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1904.

Mélanges Boissier. Recueil de mémoires concernant la littérature et les antiquités romaines, Paris, 1903.

P. 37-43. A. Audollent. *Devotio* ou *defixio*? L'appellation de *tabellae defixionum* convient seule aux lamelles de plomb exécratoires.

P. 85-90. F. Bücheler. Sur la formule *amantissimo suis* dans les inscriptions.

P. 99. R. Cagnat. A la pointe nord-est du Chott-el-Beida (Algérie); borne milliaire.

144) EX AVCTORITATE
IMP CAESARIS DI
VI NERVAE I NERV*ae*
TRAIANI OPTIMI
5 AVG GERM DAC
p ARTHICI FINES
ADSIGNATI GEN*ti*
SVBVRBVRVM PE*r*
SABINIVM BARBA*rum*
10 LEG AVG PRO PR

l. 3 : *Nervae* [*f*(*ilii*)]; l. 8 : *pe*[*r Titum*)] ou *pe*[*r Lucium*)], comme le prouve un second exemplaire, trouvé huit kilomètres plus loin à l'est, et sur lequel on lit PER T ou PER L; l. 9 : ce texte permet de corriger la restitution d'un passage des Actes des Arvales, à la date de 117-118 (*C. I. L.*, VI 2078 *b*, 22, et 32354), où il faut lire :

L *po*MPONIO BASSO T *sab*INIO B*arba*RO COS

et non *L*[*ic*]*inio B*[*arba*]*ro*, comme le proposait Henzen.

P. 147-155. Ed. Cuq. Les préfets du prétoire régionaux, d'après les textes littéraires, juridiques, épigraphiques.

P. 165-168. H. Dessau. Le consulat sous les empereurs des Gaules, d'après les inscriptions.

P. 169-172. L. Duchesne. Sur une inscription damasienne (de Rossi, *Inscr. christ.*, II, p. 62, 138).

P. 210. P. Gauckler. Inscription trouvée près de la ferme de Bou-Arada (Aradi), à 8 km. au sud de Bijga, l'ancienne Bisica.

145)

BAEATISSIMIS · FLORENTISSI*misque temporibus*
DDD · NNN · VALENTINIANI · VALENTIS E*t gratiani invicti*
SSIMORVM · SEMPER · AVGGG · QVORVM CLEM*entia ac benigna remis*
SIONE ORBEM SVVM · AVGERE POTE*st romana libertas*
5 PROCONSVLATV · PAVLI · CONSTANTI V · *c. iud. sacr. cognitionum*
ET · PAVLINI · V · C · IT · LEGATI · ALMAE · KARTHAG*inis civitas*.....
CVM LOCIS OMNIBVS · AD · SE · PERTINENTIBV*s curante*.....
CVR · R · P · CASTELLI · BIRACSACCARENSIVM · SVM*ptu proprio, arcum? ex consensu* CIVIVM · A · FVNDAMENTIS · COEPTVM EX*struxit*...
10 . . . . . *cura*TORQVE · CVM SVO ORDINE DEDIC*averunt*

Date : Paulus Constantius fut proconsul en 374 et 375. — Observations sur l'inscription du *Corpus*, t. VIII, 12286, qui mentionne aussi la *civitas Biracsaccarensium* et provient de Bisica; cette *civitas* ne se confond pas avec Bisica et doit être localisée à l'endroit même où l'on a trouvé le nouveau texte.

P. 227-234. St. Gsell. Le fossé des frontières romaines dans l'A-

frique du Nord (grand usage des inscriptions).

P. 298. Homolle. Inscription du trophée de Paul Emile à Delphes (*C. I. L.*, t. III, 14203, 22).

P. 304-305. Ch. Huelsen. Sur les graffiti du soi-disant Paedagogium au Palatin.

P. 355-359. F. Leo. Le mot *vestipica* dans deux inscriptions de Rome (*C. I. L.*, VI, 4, 33395. 93).

P. 419-424. M. Rostovtsew. Observations sur les inscriptions des antes des σεβαστεῖον d'Ancyre.

De Ruggiero. Dizionario epigrafico di Antichità romane, fasc. 73. Contient les mots *Fortuna*, *Forum* (article très important), *Fretensis* (*legio*), *Frumentarii*; — fasc. 74. Suite des fastes consulaires; — fasc. 75 et 76. Ces deux fascicules sont consacrés à l'article *Frumentatio*.

Société nationale des Antiquaires de France. Centenaire 1804-1904. Recueil de mémoires publiés par les membres de la Société. Paris, in-4°, 1904.

P. 15-16. D'Arbois de Jubainville. Sur le sens du mot *avot*, pour *avotis*, dans les marques de potiers gauloises; il veut dire : celui qui fait faire.

P. 45-46. O. Benndorf. Observations sur les dimensions et la disposition de l'inscription votive du Trophée d'Auguste à la Turbie (*C. I. L.*, V, 7817).

P. 55-60. E. Beurlier. Notes sur les épitaphes d'enfants dans l'épigraphie chrétienne primitive.

P. 79. R. Cagnat. Inscription que porte une mosaïque de Timgad représentant Diane et Actéon :

146) SELIV
SØPG

Selius, nom du propriétaire. — L. 2 : peut-être *p(in)g(ebat)*.

P. 195. Héron de Villefosse. Les expressions *signum argenteum*, *simulacrum argenteum*, *statua argentea*, sur les inscriptions latines accompagnant des statuettes votives en argent; liste de ces textes.

P. 199. L. Heuzey. Sur un buste de flamine provenant de Villevieille (Gard), trouvé en 1898, auquel se rapporte une inscription découverte en 1885 au même lieu et déjà publiée dans la *Revue épigraphique du Midi*, 1889, n° 791.

147) G̅ØPN̅
PRIMIGENIVS
LIB

l. 1 : *G(enio) P(ublii) n(ostri)*. Publius devait être flamine municipal du culte d'Auguste à Nîmes.

P. 211-216. O. Hirschfeld. Observations sur le conseil des Gaules.

P. 307-313. P. Monceaux. Les inscriptions chrétiennes de Carthage; recherches sur la chrono-

logie de quelques formules et symboles.

P. 369-375. Pallu de Lessert. Le consulat du jurisconsulte Salvius Julianus et le système des prénoms multiples (cf. *Ann. épigr.*, 1899, n° 125).

P. 413. G. Schlumberger. Sur une tessère de bronze incrusté d'argent, au droit :

148) SALVO D N ZEN
ONE ET DOMNO
ODOVACRE

au revers :

SYMMACHVS
V C PRAEF ·
VRBI FECIT

La forme *Odovacre* rappelle directement le nom germanique *Odovacar*. — Date : environs de 485 (année où Q. Aurelius Memmius Symmachus fut consul ordinaire).

P. 434. H. Thédenat. Inscription provenant de la caserne des vigiles à Ostie.

149) COH · III · 7 · CARPIANI · FELIX
MAMERTINO ET RVFO COS · I QVI
DESCIDERVNT OSTIIS IN VEXILLAT ·
EX ID DECEMBR · IN IDVS · APRILES · T · CXXVII ·
5 L · CRITONIVS · L · F · TROPHIMVS F · P · A · D · VIII
O X
L · TVLLIVS · L · F · FELICISSIMVS INC · F · P · D · IIII
M · AEMIL · M · F · HERMES · INC · FP · D · IIII OST X
Q · FAERONIVS Q · F · CASTOR IMP · COMM
P · BRITTIVS P · F · FELIXS IIII · ET VICTO
10 L · FANNIVS L F SATVRNALIS · RINO · II · COS
D · D · VII · ID ·
Q VIBIDIVS Q · F · TIMOCRATES APRILES

l. 2 : date, 182 ap. J.-C. ; *i(i) qui* ; l. 3 : *desci[v]erunt* ; l. 4 : *t(abula) CXXVII* ; l. 5 : *f(rumentum) p(ublicum) a(ccepit) d(ie) VIII o(stio) X*, le huitième jour à la dixième arcade du portique Minicia ; l. 6 : *inc(isus) f(rumento) p(ublico) d(ie) IIII o(stio) X* ; l. 11 : la première partie effacée ; l. 8-12 : date de la dédicace, 7 avril 183.

P. 436. Compléments proposés, d'après le texte précédent, au texte d'un fragment d'inscription provenant d'Ostie, publié par R. Lanciani dans les *Notizie degli Scavi*, 1892, p. 142.

V. Waille. Nouveau rapport sur les fouilles de Cherchel, (1903-1904). Alger, 1904, in-8°.

P. 21.

150)

T · C A E S E R N I O
T · F · STATIO · QVINCT
P A L · M A C E D O N I
PROC · AVG ·
G E N S · M A V R O R
M A C C V V M
INNOCENTISSIMO PRAESIDI
PATRONO SVO

T. Caesernius Macedo était gouverneur de Maurétanie en 107 ap. J.-C.

P. 24.

151)

M AVRELIO
ZENONI
IANVARIO
*pr*OC AVG N
*prae*SIDI

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : E. Leroux.

ANGERS. — IMP. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

L'ARTÉMIS DE VERSAILLES

ET L'APOLLON DU BELVÉDÈRE

Il y a plusieurs années, M. Dussaud a essayé de prouver, dans la *Revue archéologique* (t. XXVIII, p. 60), que l'Artémis de Versailles, dite « Diane à la biche », avait été inexactement restaurée ; il pensait alors que la tête devait être tournée dans le sens du mouvement et que la déesse n'était pas au moment de prendre une flèche, mais venait, au contraire, d'en décocher une[1]. A l'appui de cette opinion, il citait une sculpture rupestre de Philippes en Thrace, où la partie supérieure de la figure est très indistincte, et le dessin, évidemment suspect, d'une lampe reproduite dans le *Dictionnaire* de Rich (p. 701). A ces témoignages, d'ailleurs douteux, on pourrait en opposer une série d'autres qui confirment la restitution adoptée : un relief funéraire de basse époque à Constantinople (*Gaz. arch.*, 1878, pl. 3), deux bronzes de la Bibliothèque Nationale (Babelon et Blanchet, *Catal.*, nos 131 et 132 = *Rép. de la stat.*, II, p. 311, nos 2 et 4; cf. *ibid.*, no 8 et p. 314, nos 3 et 7), un bas-relief dans le Magasin archéologique à Rome (*Bullett. comunale*, 1887, pl. 14), une statuette en marbre du musée de Vathy à Samos

1. Restaurations : une grande partie du diadème, le nez, partie des oreilles, grand morceau du cou à gauche et en bas, morceau de l'épaule droite, petits morceaux à l'avant-bras droit, main droite avec partie du bras, les parties libres du carquois en haut et en bas, le bras gauche, partie de la draperie, la plus grande partie du mollet droit, des morceaux de la cheville droite, le bout du gros orteil droit, le bout du gros orteil gauche et partie des orteils voisins; à la biche, des parties des cornes, des oreilles, du museau, du cou, des parties des deux épaules, les quatre pattes, sauf les attaches des pattes de derrière sur la base, la queue; les bords de la base.

(Wiegand, *Athen. Mitth.*, XXIV, p. 156, n. 11), où un *puntello* sur l'épaule prouve que la déesse prenait une flèche dans son carquois, enfin un médaillon de marbre que nous reproduisons à la fin de cet article avec la permission du *Museo Nazionale* de Rome, dans les magasins duquel il se trouve. D'autre part, si Artémis était au moment de décocher une flèche, il faudrait qu'elle s'arrêtât un instant dans sa course; les Grecs avaient, en pareille matière, le souci de l'exactitude et il est certain qu'on ne peut pas viser et tirer en courant. Or, l'Artémis de Versailles ne reprend pas une course interrompue; elle court. Enfin, la section antique de la partie inférieure du bras droit est trop inclinée vers l'épaule; si la déesse venait de tirer, elle devrait être plus tendue et plus élevée.

Tout cela ne serait pas décisif s'il était vrai que la tête de la déesse eût été dirigée dans le sens du mouvement. M. Helbig a eu l'amitié, au cours d'un séjour récent à Paris, d'examiner l'Artémis à mon intention; voici ce qu'il m'écrit : « La position donnée à la tête par la restauration me paraît exacte. La partie supérieure du muscle du cou, sur le côté gauche, est antique et manifestement tendue, tandis que le muscle du côté droit du cou semble relâché (*schlaff*). Je n'ai pu constater au cou aucune trace d'un travail moderne; je n'en aperçois qu'une, d'ailleurs insignifiante, à la joue gauche. »

Ces observations sont confirmées par des répliques de la tête, l'une à Ny-Carlsberg (fig. 1)[1], l'autre au Musée National de Rome (fig. 2)[2]. Dans l'une et l'autre, l'attache du cou est conservée; dans l'une et l'autre, on discerne le mouvement énergique de la tête vers l'épaule droite. Ainsi la restauration de la statue du

1. Je dois les photographies à l'amabilité de M. le docteur Jacobsen. Restaurations : le nez, une partie des lèvres, l'oreille droite, le rebord de l'oreille gauche, presque tout le diadème, la partie inférieure et moyenne du cou, le buste.

2. La direction du Musée a bien voulu autoriser l'exécution des photographies. Restaurations : les deux sourcils, parties des yeux, nez, lèvres, menton, partie de la joue gauche, les oreilles presque entières. Manque la tresse de boucles courtes par derrière. Les cheveux et le bord du diadème sont épaufrés.

Fig. 1. — Tête d'Artémis à Copenhague.

Louvre est entièrement justifiée, avec cette réserve que le bras gauche tenant l'arc devrait être un peu plus élevé. La déesse précipite sa course à travers les bois ; elle vient d'entendre un bruit sur sa droite et aussitôt elle se retourne pour saisir une flèche, qu'elle posera un moment après sur son arc[1].

Les deux répliques de la tête sont d'un travail médiocre. La seconde offre cependant un détail nouveau : la décoration simple du diadème. On pourrait penser d'abord que ce n'est pas là une invention du copiste; mais le même ornement se retrouve sur une réplique d'une autre tête qui n'a rien de commun avec l'Artémis (Amelung, *Vatikan*, I, p. 660, n° 530 A; fig. 3). Il semble, par suite, que cet ornement ait été, pendant quelque temps, à la mode dans les ateliers de copistes, qui le plaçaient là où ils le trouvaient séant, sans se préoccuper de l'original.

Je ne connais aucune réplique exacte du corps de l'Artémis de Versailles.

Que l'original de notre statue soit l'œuvre du même maître que celui de l'Apollon du Belvédère, c'est ce que je considère, moi aussi, comme incontestable (cf. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 558, 665). Les proportions sont les mêmes, les traits du visage analogues; la manière dont est figurée la marche ailée — que l'on remarque surtout les pieds en retrait —, le mouvement de la tête qui se détourne vivement sur le côté, sont des traits tellement individuels que, lorsqu'on les constate dans deux œuvres importantes de la même époque, on ne peut attribuer ces ressemblances au hasard. Comme l'original de l'Apollon, celui de l'Artémis était en bronze. Mais, si l'on admet que les deux originaux sont du même artiste, il y a, dans l'Apollon, une particularité qui paraît plus singulière encore que lorsqu'on considère cette statue isolément. M. Furtwaengler y a fait une brève allusion dans les *Masterpieces* (p. 409, 410); la même observation s'était présentée indépendamment à mon esprit (*Moderner Cicerone*, Rome,

1. Je n'insiste pas sur l'idée qui est venue à M. Dussaud que la biche serait l'animal chassé par la déesse.

t. I, p. 254); je dois y revenir ici avec quelques développements.

Tandis que, dans l'Artémis, la draperie obéit naturellement au rythme accéléré qui emporte la déesse, dans l'Apollon, au contraire, qui marche plus lentement, mais cependant encore d'un pas assez rapide, le manteau est absolument inerte, comme une addition faite après coup et sans réflexion. Une preuve que

Fig. 2. — Tête d'Artémis à Rome.

le mouvement du dieu est censé rapide se tire d'un détail du revers que j'ai déjà signalé dans les *Athenische Mittheilungen* (1900, p. 286) : le carquois est comme ballotté à l'entour du bord de la chlamyde. Le rendu incomplet et inintelligent de ce détail est un des caractères qui dénotent le plus clairement l'origine moderne de l'Apollon Stroganoff; dans cette copie, le carquois fait défaut; mais les extrémités de la courroie du carquois enserrent le bord de la chlamyde comme de larges crocs.

Il est impossible que le manteau d'un homme qui marche si vite présente un pareil aspect d'immobilité. Et puis, si le dieu va élever son arc d'un geste menaçant, est-il raisonnable qu'il ait placé d'abord si adroitement son manteau au-dessus de son bras? Ce sont là des choses que l'on voit sur la scène, mais seulement quand les acteurs ou les chanteurs qui jouent sont de second ordre. N'est-ce pas en partie à cause de ce détail que bien des spectateurs de l'Apollon ne peuvent se défendre de l'impression qu'il y a là une élégance voulue, une attitude théâtrale et apprêtée?

D'autre part, il est aisé de comprendre qu'un copiste, traduisant une conception du bronze en marbre, ait eu l'idée de pourvoir la figure de ce manteau pendant; un bras libre et avancé en marbre, portant, par surcroît, un grand arc, risquait beaucoup trop de se briser. On m'a objecté que le manteau n'est qu'une mince paroi de marbre et que, par ce caractère, il semblait être inspiré d'un modèle de bronze; mais cette objection ne vaut rien quand il s'agit d'un copiste dont l'habilité technique était telle qu'elle a comme étouffé le contenu intellectuel du motif. Un pareil « morceau de bravoure » ne pouvait être pour lui qu'un attrait de plus, de même que le copiste du Méléagre du Vatican a trouvé plaisir à « enrichir » son modèle d'une horrible chlamyde flottante; or, là aussi, on s'est laissé aller, en considération de l'habilité technique de l'exécution, à nier que la chlamyde soit une addition du copiste (Helbig, *Führer,* n° 137).

Le manteau formant paroi offrait encore, aux yeux du copiste, un autre avantage. Il indiquait ainsi, comme le copiste de l'Artémis en sculptant la biche, le point de vue qu'il considérait comme la face principale de la statue; manteau et biche devaient être parallèles au mur du fond. Cela est également vrai de la chlamyde du Méléagre, bien qu'en ce cas il ne pût y avoir aucun doute sur la vue principale. Assurément, il est très croyable que les copistes ont bien compris l'intention des maîtres, car la manière dont les originaux étaient placés suffisait à les en instruire; mais il n'est pas vraisemblable qu'un sculpteur de la seconde

moitié du IVe siècle ait cru devoir insister sur la vue principale par un artifice comme la chlamyde de l'Apollon; enfin, s'il l'avait voulu, il aurait pu atteindre son objet en sculptant son manteau

Fig. 3. — Tête d'une déesse au Vatican.

flottant, alors que le copiste devait se préoccuper d'employer ce manteau comme soutien et, par suite, de ne pas l'éloigner du corps.

Un scrupule nous reste : est-ce que la composition ne paraîtrait

pas comme désarticulée, si l'on supprimait le manteau, trait d'union entre le bras et le corps? Pour m'en assurer, j'ai fait exécuter un dessin de l'Apollon sans manteau et je crois qu'il

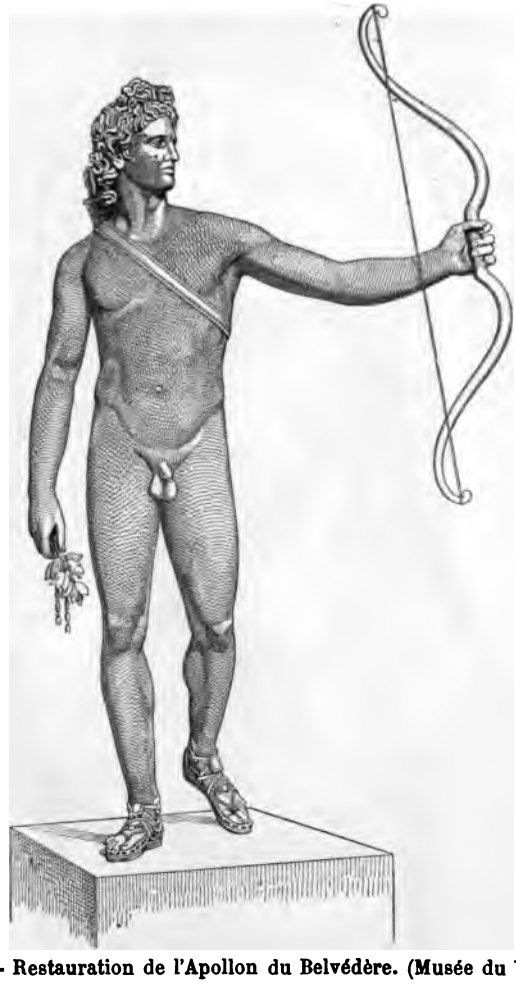

Fig. 4. — Restauration de l'Apollon du Belvédère. (Musée du Vatican.)

vient à l'appui de mon hypothèse (fig. 4). J'en rapproche le célèbre bronze de Cérigotto, exemple concluant de la hardiesse des fondeurs de bronze à représenter des bras en saillie (fig. 5). L'attitude de la figure de Cérigotto est analogue à celle de l'Apollon,

mais plus tranquille ; dans la vue principale, le visage est de trois quarts; le bras n'est qu'un peu plus avancé. On pourrait aussi comparer le type de Sarapis debout, bénissant de son bras levé[1].

Fig. 5. — Bronze de Cérigotto. (Musée d'Athènes.)

Enfin, je me souviens d'avoir vu à Trikkala, en 1892, le fragment d'une statuette de bronze (tête barbue, poitrine et bras droit), dans laquelle la main droite était étendue vers la gauche, comme

1. *Journal of hellenic studies*, 1885, p. 296 sq.

dans l'Apollon du fronton occidental d'Olympie; le style était celui de l'école de Phidias; les yeux étaient incrustés d'argent[1].

Quand même on découvrirait des répliques ou copies anciennes de l'Apollon du Belvédère avec le manteau, cela ne prouverait pas grand'chose; car il existe toute une série de répliques en marbre du Méléagre avec la chlamyde, et cependant cette chlamyde était étrangère à l'original.

*
* *

A quel artiste attribuer l'Apollon et l'Artémis? Depuis quelques années, on a cru la question résolue par le rapprochement, dû à M. Winter, de l'Apollon et du Ganymède[2]; je sais cependant des archéologues qui regimbent, objectant qu'une certaine analogie de motif entre deux figures ne suffit pas à impliquer qu'elles aient été conçues par le même cerveau[3]. On a allégué, d'ailleurs, l'analogie du manteau de l'Apollon avec celui du Ganymède; mais nous venons de voir que cet argument se réduit peut-être à rien. Du reste, dans le Ganymède, le manteau est fortement plissé, comme le comporte la situation, tandis que celui de l'Apollon paraît pendre comme une draperie inerte. La tête du Ganymède est peu significative et pourtant le peu qu'elle trahit de l'original me semble une preuve sans réplique que l'original de l'Apollon est d'un autre artiste[4].

1. Hauteur env. : 0m,05. Pour l'explication du motif, cf. Theognis, v. 757 sq. :

Ζεὺς μὲν τῆσδε πόληος ὑπειρέχοι, αἰθέρι ναίων,
αἰεὶ δεξιτέρην χεῖρ' ἐπ' ἀπημοσύνην,
Ἄλλοι τ' ἀθάνατοι μάκαρες θεοί...

Voir aussi Pausanias, V, 24, 5 : παρὰ δὲ τῷ Πελοπίῳ κίων τε οὐχ ὑψηλὸς καὶ ἄγαλμα Διός ἐστιν ἐπ' αὐτῷ μικρὸν τὴν ἑτέραν τῶν χειρῶν προτεῖνον.

2. Winter, *Jahrbuch des Instituts*, 1892, p. 164.

3. Par ex. S. Reinach, *Recueil de têtes antiques*, p. 196. On a eu tort, dans un autre cas, d'adresser à Winter et à moi le même reproche (*Athen. Mitth.*, 1884, p. 157, pl. VI; *Basis des Praxiteles*, p. 19; *contrà* Arndt, texte des E. A., 401-2; cf. *ibid.* 710, 711). Entre la Léda et l'une des Néréides d'Épidaure, il n'y a pas seulement une analogie de motif, mais identité de style dans le dessin du corps et de la draperie.

4. Nous reproduisons la tête du Ganymède d'après un moulage (fig. 6); ces gravures suffiront à dissiper bien des illusions. Il sera désormais impossible d'affirmer, avec Winter et Collignon (*Hist.*, II, p. 318), que « le travail poussé de

Fig. 6. — Tête du Ganymède de Léocharès. (Musée du Vatican.)

Fig. 6 *bis*. — Tête du Ganymède de Léocharès. (Musée du Vatican.)

Dans ces derniers temps, on a essayé d'élargir le cercle des œuvres d'art qui peuvent être rapportées au maître de l'Apollon (Bulle, *ad* E. A., 1448-50). Parmi les œuvres alléguées, deux seulement me semblent apparentées de très près à l'Apollon : la tête d'Apollon chez le Baron von Heyl à Darmstadt (E. A. 1448) et l'Alexandre Rondanini à Munich[1]. L'attribution à Léocharès de l'original de cette dernière statue est bien douteuse, depuis que M. Arndt a montré qu'on ne peut l'identifier à la statue d'Alexandre par cet artiste à Olympie (*Gr. und röm. Portraits*, texte, nos 183-5). On peut, à mon avis, ajouter encore deux têtes à cette série : 1° une tête conservée à Venise, reproduite ici

la chevelure flottante se retrouve dans le Ganymède comme dans l'Apollon. » L'appartenance de la tête me paraît incontestable, le travail et la conservation étant pareils. En tous les cas, on n'a pas le droit, comme M. Mahler (*Phil. Woch.*, 1904, p. 782), de rejeter simplement la tête du Ganymède et de prétendre fonder notre connaissance de Léocharès sur le seul Apollon du Belvédère. Je ne comprends pas, d'ailleurs, comment M. Mahler peut reconnaître le style de cet Apollon dans l'Alexandre de Chatsworth.

La seule tête qui me paraisse ressembler à celle du Ganymède est le prétendu Apollon Baracco, que M. Helbig (pl. 57 et 57 *a*, p. 43) a rapporté à Léocharès (cf. Schreiber, *Bildniss Alexanders*, p. 67). Je confesse n'avoir encore trouvé rien d'individuel dans cette tête. Des têtes certaines d'Alexandre, une seule, celle de Chatsworth (*Journ. of hell. Stud.*, 1901, pl. 9, 10, p. 212; Schreiber, *op. laud.*, pl. 3, p. 59), offre des traits assez semblables à ceux du Ganymède pour suggérer le nom de Léocharès. M. Schreiber fait observer avec raison que ce portrait ne peut être du même artiste que l'Alexandre Rondanini; il n'est pas moins justifié à dire que la tête dont nous avons des répliques à Athènes, Erbach et Berlin ne représente pas Alexandre et n'a rien à voir avec Léocharès (p. 63, 88); enfin, que M. S. Reinach a eu tort de rapporter à Léocharès l'Alexandre de Magnésie (cf. Wiegand, *Jahrbuch*, 1899, p. 1; Bulle, texte des E. A., 1448-50).

Il est probable que l'on trouvera des copies de figures drapées de Léocharès, masculines et féminines, dans les statues et les reliefs funéraires, car cet artiste a dû sculpter nombre de statues de ce genre pour satisfaire aux commandes qu'on lui faisait de portraits de particuliers.

1. Cf. *Moderner Cicerone*, Rome, t. I, p. 253. Je continue à voir Alexandre dans la statue de Munich; la tentative de M. Schreiber, d'y reconnaître Antiochus VIII de Syrie, est inadmissible : 1° parce que la ressemblance est bien plus forte avec les belles effigies monétaires d'Alexandre qu'avec celles de ce Séleucide; 2° parce que l'original de la statue de Munich ne peut avoir été sculpté vers la fin du IIe siècle. La ressemblance avec le portrait en bronze de Naples (*Portraits*, n. 91, 92), qu'a signalée M. Hauser (texte d'Arndt-Bruckmann, nos 186, 187), est réelle, mais pas assez grande pour impliquer l'identité des modèles. Voir notre *Postscriptum*.

(fig. 7) avec la permission de M. Arndt; elle représente Dionysos jeune[1]. En la comparant à l'Apollon, il ne faut pas oublier que l'artiste a voulu représenter ici un garçon, là un jeune homme; au point de vue de l'âge, la tête de Darmstadt est intermédiaire. Par cette raison, dans l'une des têtes, les formes sont plus maigres et plus serrées, dans l'autre plus molles et plus pleines; en outre, le visage du jeune Dionysos est animé d'une expression joyeuse et franche, sans aucune trace de la fierté hautaine que l'on observe dans les deux têtes d'Apollon. Néanmoins, ce sont les mêmes formes, le même crâne élevé et peu développé d'avant en arrière, la même importance donnée à la partie inférieure du visage et aux larges joues, le même dessin du front avec ligne de séparation verticale dans la saillie. Dans les deux têtes d'Apollon, l'œil reçoit une expression particulière par la présence d'une ombre prononcée sur l'angle intérieur; le même trait, bien qu'adouci, paraît dans le Dionysos. Les cheveux sont plus simples; mais, là aussi, nous trouvons les longues boucles ondulées que Winckelmann comparait aux milles ondulations de la vigne[2]. Plus convaincant encore que les détails est l'aspect d'ensemble, qui me semble révéler le même génie d'artiste que l'Apollon du Belvédère.

La seconde tête à rapprocher de celle-ci est à Rome, dans la

1. M. Arndt me communique des notes prises par lui au sujet de cette tête. Les doutes élevés par Dütschke sur son authenticité (*Antiken in Oberitalien*, V, 146) n'ont aucun fondement. Restaurés : le nez, les lèvres, le menton, les sourcils, partie supérieure du front (la saillie inférieure est antique) avec les boucles (restaurées d'après des restes antiques), de petits morceaux aux paupières, aux boucles, à la couronne. L'indication des pupilles est peut-être aussi moderne. L'appartenance de la tête au corps a paru à M. Arndt très douteuse, bien que le marbre soit le même et que la ligne de jointure ressemble bien à une cassure, comme le montre la photographie. Par ce motif, j'ai renoncé, dans le texte, à parler du corps; il est actuellement impossible d'examiner le marbre à Venise, car on a empilé les livres de la bibliothèque devant les statues. Le corps est relativement plus volumineux que dans l'Apollon et l'Artémis; mais on pourrait expliquer cela par la jeunesse du sujet représenté. Que l'on compare, à cet égard, le Sauroctone et l'Hermès d'Olympie!

2. Dans la tête de Darmstadt les cheveux sont plus massés, moins détaillés. Peut-être faut-il en conclure qu'elle reproduit un original de marbre, tandis que les deux autres sont certainement des copies de bronzes.

collection Torlonia (fig. 8)[1]; elle représente, comme le prouvent les oreilles d'animal, un Satyre ou un Triton, plus vraisemblablement un Triton, vu le caractère élevé de l'expression. C'est

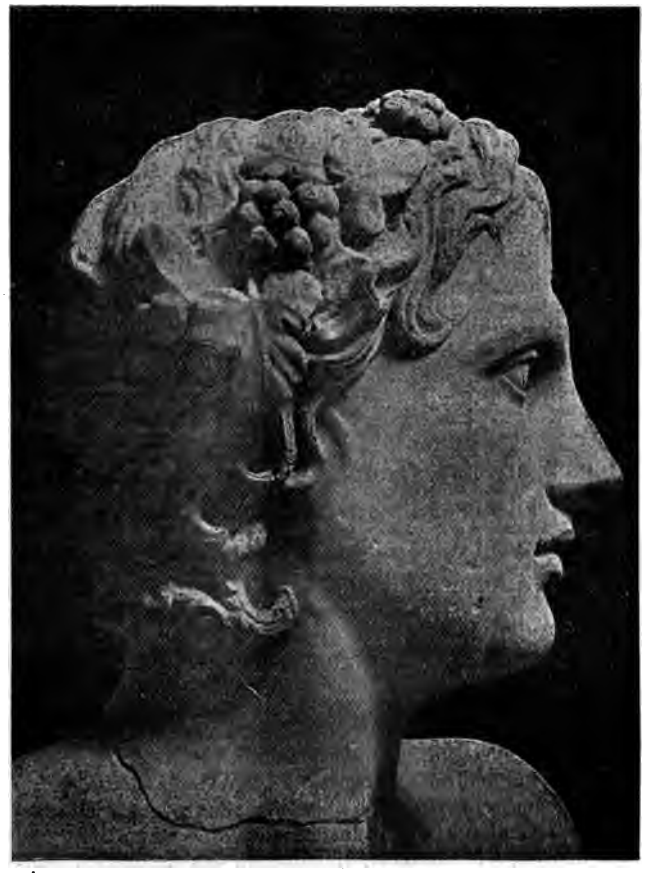

Fig. 7. — Tête de Dionysos à Venise (profil).

un type pathétique, romantique, mais, sans la profonde mélancolie des créations scopasiennes, telle qu'on pourrait l'at-

1. *Monumenti del Museo Torlonia*, pl. XXVIII, 109. Sont restaurés : le nez, partie de la lèvre inférieure, joue gauche avec l'oreille, boucles jusqu'au cou, partie du cou à droite.

tendre des Tritons du maître de Paros. Malheureusement, je ne suis pas en mesure de reproduire cette tête de profil ; mais, au cours d'une visite récente au Musée Torlonia, j'ai pu me con-

Fig. 7. — Tête de Dionysos à Venise (face).

vaincre — et d'autres avec moi — que l'analogie avec la tête de l'Apollon est tout à fait frappante[1].

1. Le Poseidon de Mélos, d'après le motif, pourrait être joint à notre groupe

Incontestablement, l'auteur des originaux de ces œuvres était un des grands hommes de son temps. Dans toutes, nous avons trouvé la même tendance à l'idéalisme, qui prête un caractère romantique et héroïque même au portrait d'Alexandre le Grand. Cela seul devrait nous faire hésiter à prononcer le nom de Léocharès, auquel les textes attribuent toute une série de portraits bourgeois et surtout cette singulière figure du *puer subdolae ac fucatae vernilitatis*, dont la vivacité est tant louée par Martial et qui doit avoir été, par suite, un chef-d'œuvre d'art réaliste. La tête du Ganymède et les autres que nous y avons alléguées sont aussi idéalistes; mais il leur manque le *pathos* romantique qui caractérise le second groupe. On peut, à cette occasion, rappeler que Raphaël, peintre de Madones idéalisées, a aussi fait d'excellents portraits, tandis que l'idéalisme particulier de Michel Ange ne lui permettait pas de sortir ainsi de lui-même.

Léocharès exclu, il ne reste qu'Euphranor, car tous les autres artistes célèbres de cette époque nous sont aujourd'hui assez bien connus.

Comme Lysippe et Léocharès, Euphranor a représenté Alexandre le Grand; cela est utile à retenir, même vu l'impossibilité d'identifier la statue de Munich au portrait attribué par les textes à Euphranor[1]. Nous connaissons de l'artiste en question deux images d'Apollon et un Dionysos; Euphranor était l'auteur de l'Apollon Patroos à Athènes; un Dionysos de sa main ornait la Rome impériale. Il avait surtout représenté des Olympiens; on nous parle d'une grande peinture de lui représentant les Douze Dieux et l'on ajoute qu'on y trouvait un défaut : la noblesse du Poseidon était telle que celle du Zeus ne pouvait être plus grande encore. Un pareil défaut se comprendrait très bien

(cf. Arndt, *Denkmäler*, n. 550); mais la tête est trop différente de celle de l'Apollon du Belvédère. La seule tête barbue offrant quelque analogie avec celle de l'Apollon est celle d'un Esculape d'Épidaure à Athènes (nº 263); mais le travail en est trop mauvais pour autoriser des conclusions.

1. Overbeck, *Schriftquellen*, 1798, 9-10 : *Alexandrum et Philippum in quadrigis*. Voir aussi les observations d'Overbeck *ad loc.*

dans l'œuvre d'un artiste comme celui de l'Apollon du Belvédère. Enfin — et c'est là l'essentiel — Pline nous a transmis le jugement suivant sur le style d'Euphranor : *Fuit in universitate corporum exilior et capitibus articulisque grandior*. Ce jugement convient très bien à l'Apollon, où le canon est celui de Lysippe, avec cette réserve que la tête et les membres sont relativement plus grands. Comme la source de Pline, dans ce passage, est Xénocratès, élève de Lysippe, il est naturel qu'un sculpteur lysippéen, comparant l'Apollon du Belvédère à l'Apoxyomène, dût trouver que le corps de la première de ces statues était *exilior* et qu'elle avait une tête et des membres un peu grands[1].

Fig. 8. — Tête de Satyre ou de Triton à Rome.

Un autre jugement de Pline prend aussi une signification nouvelle si nous reconnaissons Euphranor dans le sculpteur de l'Apollon et des œuvres apparentées. Pline écrit, en effet : *Hic primus videtur expressisse dignitates heroum*. Cela ne signifie pas, comme on l'a cru, qu'Euphranor ait voulu rendre plus sensible la dignité des héros en les

1. M. Robert (XIX *Hallisches Winckelmannsprogr.*, p. 24) objecte à la traduction d'*articuli* par « membres » que ce mot signifie articulations et a été quelquefois employé pour désigner les doigts. Mais ici le contexte exige qu'*articuli* désigne quelque chose qui, dans l'aspect extérieur, joue un rôle essentiel à côté du *corpus* et du *caput*, ce qui n'est le cas ni pour les articulations, ni pour les mains. Le jugement transmis par Pline n'a de sens qu'à la condition d'entendre par *articuli* la membrure articulée du corps, c'est-à-dire les membres. — Je ne crois pas devoir insister sur l'hypothèse de M. Robert, qui a voulu identifier l'Arès Borghèse au Pâris d'Euphranor; il suffit de rappeler que cette dernière statue dérive d'une œuvre du ve siècle. Cf. Robert, *ibid.*, p. 21 et XXe *Progr.*, p. 31, n. 8; *contrà*, Furtwaengler, *Ueber Statuencopien*, p. 42 sq.

figurant plus massifs, mais qu'il sut accroître leur prestige en leur communiquant quelque chose de son âme ardente et exaltée. Parmi les peintures de Pompéi, nous trouvons précisément une série de motifs de la Fable — Achille et Chiron, Achille à Scyros (pendant de la folie simulée d'Ulysse?), Thésée vainqueur du Minotaure — où les têtes, les figures entières et surtout la conception répondent tout à fait à l'idéal que nous avons cru dégager des sculptures décrites plus haut. Est-ce là un simple hasard[1]?

Si nous considérons donc l'Apollon et l'Artémis comme des copies d'après Euphranor, force est d'attribuer à de tout autres artistes le groupe d'œuvres que M. Furtwaengler, dans ses *Meisterwerke*, a voulu rapporter à Euphranor. En faire honneur à *un seul* artiste me semble impossible, car s'il est vrai qu'elles présentent certains caractères communs, ceux-ci sont rachetés par des différences qui accusent plusieurs individualités artistiques[2]. A aucune de ces statues n'est applicable le jugement de Xénocrate (Pline) sur le canon particulier à Euphranor; du fait que ce jugement a probablement été porté par un élève de Lysippe, nous ne devons pas conclure, avec M. Furtwaengler, qu'Euphranor s'est conformé au canon antérieur à Lysippe et que ses corps avaient quelque chose de maigre et de sec; le texte dit au contraire clairement que les corps étaient relativement trop minces, les têtes et les membres trop forts, c'est-à-dire qu'Euphranor, s'écartant de l'ancien canon, avait poursuivi des visées analogues à celles de Lysippe, mais sans rencontrer (au jugement du critique lysippien) la vraie formule. M. Furtwaengler, constatant, dans les œuvres qu'il attribue à Euphranor, une survivance de l'ancien canon, veut expliquer cela en alléguant que cet artiste, élève d'Aristide, se rattachait ainsi à l'école de Polyclète. Mais Lysippe lui-même ne se rattachait-il pas à cette

1. Cf. aussi la mosaïque de la ville Albani, représentant la délivrance d'Hésione (Helbig, *Führer*, II, 892).

2. Le même maître paraît avoir sculpté les originaux du *Faune* dit *de Winckelmann* et du jeune garçon de Dresde (Furtwaengler, fig. 114).

école? Et n'est-ce pas l'école de Polyclète qui a produit les sculptures de l'Héraion d'Argos, dont les restes nous apprennent clairement — comme l'a vu M. Furtwaengler lui-même (*Athen. Mitth.*, 1878, p. 296 ; *Phil. Woch.*, 1904, p. 817) — que nous ne devons pas nous faire de cette école une idée trop étroite?

Parmi les sculptures attribuées à Euphranor par M. Furtwaengler, la seule qu'il importe d'examiner particulièrement est le *Pâris*, dont les répliques nous ont conservé une œuvre célèbre du IVe siècle, alors qu'Euphranor était connu pour avoir sculpté un Pâris. Mais est-il certain que cette œuvre représente l'arbitre des déesses? Aucune réplique ne tient à la main la pomme, qui serait la preuve nécessaire et suffisante [1]. Si, dans une réplique libre et tardive, les accessoires indiquent qu'il s'agit d'un berger, on peut songer à Ganymède aussi bien qu'à Pâris [2]. Que Ganymède, au IVe siècle, n'ait pas encore été représenté en Phrygien, c'est une assertion sans preuve ; on pourrait même alléguer, à ce sujet, le groupe de Ganymède avec l'aigle, imité de l'Apollon Sauroctone [3]. Le fait que la figure dite de Pâris nous a été conservée en diverses variantes, avec la tête tantôt à droite, tantôt à gauche, que les cheveux ne sont pas identiques dans deux répliques, s'explique seulement si nous admettons qu'elle a été souvent copiée dans un but décoratif; or, dans la Rome impériale, une figure souvent copiée pour décorer des vestibules ou des jardins est plus vraisemblablement un Ganymède qu'un Pâris [4].

1. Ce que dit M. Arndt (texte de la *Glypt. de Ny Carlsberg*, p. 119), à la suite de M. Helbig, sur la réplique de la *Galleria dei Candelabri*, est erroné; la main gauche est moderne et elle ne prouverait rien pour Pâris, même si elle était antique, vu qu'elle tient *trois* pommes.

2. Furtwaengler, *op. laud.*, p. 591, n. 5; S. Reinach, *Répertoire de la stat.*, II, 474, 5.

3. Texte *ad* Arndt-Amelung, E. A. 1125. Pour Attis, la réfutation est fournie par un buste du musée Ludovisi (Helbig, II, 920; E. A., 263), qui remonte sans doute à un original du IVe siècle et probablement au même artiste que la tête d'Aphrodite à Arles (cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1900, p. 87, pl. 5 et *Fouilles de Delphes*, pl. LX-LXII.

4. Pour cette raison, il faudra compter parmi les répliques la tête citée du Louvre et celle de la ville Albani (E. A., 1125.)

Un autre argument contre l'hypothèse de M. Furtwaengler, c'est que, dans aucune des répliques du prétendu Pâris, les poils du pubis ne sont figurés. Or, Ganymède est nécessairement conçu comme un enfant; mais ne devait-on pas concevoir comme un homme, comme un *mâle*, le héros séduit par Aphrodite, l'époux d'Œnone [1]?

Dans le texte de la *Glyptothèque de Ny-Carlsberg*, M. Arndt s'est rallié à l'hypothèse de M. Furtwaengler; il trouve une frappante analogie entre la tête du prétendu Pâris et celle du prétendu Adonis dans le *Gabinetto delle Maschere* au Vatican. Pour une pareille comparaison, il ne faut pas employer la tête mal restaurée du « Pâris » de Copenhague, mais celle de Woburn Abbey, publiée par M. Furtwaengler (*Statuenkopien*, pl. VI) et aussi, pour le visage, celle du Louvre (n° 535; phot. Giraudon 1242). Or, ces deux têtes offrent bien une ressemblance générale avec celle de l'« Adonis », mais une comparaison attentive fait ressortir d'importantes différences : les formes de l'« Adonis » sont plus molles, plus pleines, la partie inférieure du visage plus forte, les yeux plus grands avec sourcils plus marqués, mais plus enveloppés dans les chairs voisines. Les différences sont plus frappantes encore dans la forme du corps; le « Pâris » n'offre rien de cette insipide rondeur qui, malgré une apparence de beauté, rend l'« Adonis » si ennuyeux et vide (cf. *Masterpieces*, p. 358, fig. 154).

Appelons donc Ganymède le prétendu Pâris [2] et remarquons enfin que sa tête ressemble singulièrement à celle de l'Eiréné de

1. Le modèle immédiat du Ganymède paraît être la belle tête d'éphèbe à Turin (phot. Anderson, 10781-2; Furtwaengler, *Meisterw.*, p. 448). Les deux boucles sur le front et la masse de boucles sur les tempes sont tout à fait semblables (par derrière il y a vraiment des torsades, comme dans l'Apollon de l'Omphalos, et non une bandelette, comme le croyait M. Furtwaengler). La tête n'a rien à voir avec Crésilas, auquel M. Furtwaengler a pensé; c'est un bel exemple du mélange de l'art attique et de l'art polyclétéen vers la fin du ve siècle.

2. Peut-être cette statue était-elle appelée à Rome Attis et placée, en cette qualité, sur les tombes; cf. Cumont, *ap.* Pauly-Wissowa, II, 2, p. 2251, 25; Perdrizet, *Bull. d. corr. hellén.*, 1897, p. 518, pl. 5-8.

Céphisodote (Arndt-Amelung, E. A., n° 840-3). Même forme de la tête et du visage, même dessin des yeux, même limitation du front par les cheveux (malgré de grandes différences dans le détail), même type particulier de la bouche (comparez la lèvre inférieure dans les deux vues de profil). Remarquons aussi, dans ces deux figures, le mouvement caractéristique de la tête qui se détourne et s'incline doucement, ce qui leur donne une expression bienveillante et amicale. D'autre part, le modelé des cheveux suffit à prouver que le Ganymède est postérieur.

Parmi les statues qui nous restent, il n'y a qu'une seule représentation certaine de Pâris : elle est dans la galerie des statues du Vatican. M. Helbig (*Führer*, I, 192) y a vu une copie du chef-d'œuvre d'Euphranor, M. Furtwaengler (*Meisterwerke*, p. 591, n° 5) une sculpture hellénistique ; M. Furtwaengler ajoute qu'elle a l'air d'être empruntée à un tableau ; mais, s'il a raison en cela, ce serait un motif de la rapporter à Euphranor. M. Helbig a déjà signalé plusieurs statues dont le motif incline à y voir des éléments de groupes ; cela est vrai de l'Apollon du Belvédère et de l'Artémis de Versailles. Je ne trouve rien, d'ailleurs, dans le Pâris du Vatican qui dénonce une origine tardive et je crois solides les arguments que met en avant M. Helbig pour y voir une copie d'Euphranor. Enfin, la forme de la tête n'a rien d'incompatible avec le groupe des sculptures que nous avons étudiées plus haut ; mais le travail de la statue est si médiocre, la restauration si affreuse, le visage si complètement retravaillé, que je n'ose porter un jugement d'après cette réplique isolée.

Rien n'est plus loin de mon intention que de remplacer un vieux dogme par un dogme nouveau, de substituer un Euphranor de fantaisie à un Léocharès chancelant ! Malgré le nombre relativement élevé des documents dont nous disposons, le terrain sur lequel nous nous trouvons est encore si mal assuré que nous ne pouvons prétendre à aucune certitude ; un progrès ne peut être accompli qu'au prix de l'examen répété et approfondi de toutes les solutions possibles. J'ajoute que j ai été obligé, dans ce mémoire, de laisser de côté une source d'information de

premier ordre, les sculptures du Mausolée d'Halicarnasse, par la raison qu'il n'en existe pas encore de publication d'ensemble qui permette une étude approfondie des détails. Qu'on me permette de terminer en exprimant l'espoir que cette publication indispensable ne nous fera plus longtemps défaut.

Fig. 9. — Médaillon en marbre. (Musée National à Rome.)

Post-scriptum. — Cet article était déjà imprimé quand j'ai pris connaissance du tome X des *Monuments Piot*, où M. J. Buche a publié (pl. IX, p. 61 sq.) une grande statue de bronze découverte à Coligny, qui offre de l'importance pour les questions traitées plus haut. Cette statue représente sans doute Alexandre le Grand, nu, debout; la main droite levée tenait un sceptre ou une lance; la main gauche, avec la partie inférieure du bras, est perdue. M. Buche rappelle, à ce propos, d'autres portraits d'Alexandre, mais, chose singulière, il ne parle pas de celui auquel la tête de Coligny ressemble le plus exactement, au point que les deux têtes paraissent copiées du même original, l'Alexandre Rondanini de Munich. Non seulement il y a identité entre des groupes entiers de boucles, mais le front, la partie inférieure du visage et, en général, la conception romantique de

la physionomie sont les mêmes. De là résultent deux possibilités : ou bien le bronze de Coligny est une copie d'après une œuvre du même artiste auquel est dû l'original de l'Alexandre Rondanini, c'est-à-dire, suivant notre hypothèse, d'Euphranor; ou bien c'est une création originale d'époque romaine, dont l'auteur a pris pour modèle l'original de la tête Rondanini. Pour choisir entre ces deux solutions, il faudrait être sûr que la restauration n'a pas altéré les formes du corps, reconstitué à l'aide de nombreux fragments. Si l'on peut avoir confiance dans la restauration de M. André, il serait nécessaire de comparer exactement le torse de Coligny avec celui de la statue de Munich, dont il existe un moulage à l'Université de Lyon ; M. Lechat serait particulièrement désigné pour cette étude.

M. Buche a probablement raison d'admettre que la partie postérieure de la tête, aujourd'hui manquante, a été recouverte d'un casque (« Derrière ces larges boucles qui auréolent le visage, il n'y a rien qu'un rebord ébarbé, percé de deux trous », p. 70) ; on peut aussi croire avec lui que la main droite tenait une lance, la main gauche une épée dans le fourreau. Quant à son hypothèse que la figure de Coligny serait la copie du célèbre Alexandre avec la lance de Lysippe, il me paraît inutile de la discuter.

Je trouve frappante la ressemblance de la tête de Coligny avec un buste en bronze d'Herculanum à Naples, où M. Arndt a vouln reconnaître Philippe II (*Griech. und Röm. Portraits*, 91-92). Bien que Philippe n'ait pas porté de diadème de son vivant (*ibid.*, texte des n°s 186-7), les artistes ont bien pu lui attribuer cet insigne, à l'exemple de son fils, dans ses images posthumes; nous ne savons d'ailleurs si Philippe était barbu ou imberbe. Le buste de Naples serait-il vraiment une image authentique de Philippe? Nous serions alors devant le même dilemme pour en désigner l'auteur : Léocharès ou Euphranor. W. AMELUNG[1].

1. [Traduit par S. Reinach sur le manuscrit de l'auteur.]

FOUILLES ET DÉCOUVERTES A TRALLES

(PL. XI-XVI)[1].

I

Extraits d'une lettre de Hamdi-Bey à S. Reinach (d'Esky-Hissar, le 25 mai 1902)[2].

« Le 25 février dernier, le Musée impérial a reçu trois statues découvertes à Tralles, qui avaient été expédiées à Constantinople par Naïly-bey, directeur de l'Instruction publique et du Musée archéologique du vilayet de Smyrne.

« J'ai aussitôt envoyé sur les lieux un employé du Musée impérial, mon fils Edhem-Bey, avec mission de recueillir tous les renseignements relatifs à cette importante découverte, de dresser un plan et de pratiquer, s'il y avait lieu, quelques fouilles complémentaires.

« Je vous communique ci-après la copie du rapport d'Edhem et un calque du plan qu'il a dressé.

« La première statue est celle d'une Nymphe, en beau marbre blanc; la tête et les deux bras manquent. Elle tenait des deux

1. [Cet article était déjà composé et les gravures étaient tirées lorsque le *Bulletin de Correspondance hellénique* a publié, sous la signature d'Edhem-Bey, un mémoire intitulé *Fouilles de Tralles*, accompagné d'un plan et de cinq belles héliogravures (1904, p. 54-92, pl. I-VI). Les pages relatives aux sculptures sont dues à la collaboration discrète de M. Mendel. Tout en regrettant que le présent article fasse, dans une certaine mesure, double emploi avec celui du *Bulletin*, nous pensons que la haute importance archéologique des fouilles de Tralles justifie la publication de leurs résultats dans plusieurs recueils, qui ne s'adressent pas, du reste, aux mêmes lecteurs. — *Réd.*]

2. [Cf. les communications de M. S. Reinach à l'Académie des Inscriptions, *Comptes rendus*, 1902, p. 284; 1903, p. 78.]

mains une vasque ronde, dont une partie notable se voit encore sur le haut de la draperie. Hauteur : 1m,62 (pl. XI, 2 et 3)[1].

« La seconde statue, celle d'un éphèbe, est en marbre de Paros, revêtue d'une belle patine dorée. Les extrémités des pieds manquent. Sur le haut du pilastre auquel s'appuyait l'éphèbe, on voit un trou rectangulaire de 0m,04 de côté. La tête s'est détachée en route par suite d'un choc violent; mais il sera facile de la remettre exactement à sa place. J'attire votre attention sur la déformation caractéristique des oreilles. Ce magnifique monument a 1m,50 de hauteur (pl. XII, 1 et 3, pl. XVI)[2].

« La troisième statue représente une Caryatide; le marbre en est très beau et également bien patiné. Le bras gauche, qui était rapporté, manque, ainsi que les doigts de la main droite et les extrémités des pieds. Les cheveux et surtout les boucles qui tombent des deux côtés de la tête ont gardé de fortes traces de couleur rouge; les prunelles des yeux sont aussi peintes en rouge. Hauteur : 0m,86 ; le *calathos* a 0m,16 (pl. XI, 1 ; XII, 2 ; XIV, 1 et fig. 1)[3].

« Edhem a découvert, au cours des fouilles qu'il a pratiquées, au même endroit, une belle tête en marbre haute de 0m,50 de haut (pl. XII, 1 et 2)[4]. Nous avons décidé d'y entreprendre des fouilles sérieuses au mois de septembre prochain.

« O. Hamdy. »

II

Extrait du premier Rapport d'Edhem-Bey.

Arrivé à Aïdin le samedi 16 mars 1902, je suis allé aussitôt à Tralles visiter l'endroit où les statues ont été découvertes. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir, tant sur les

1. Collignon, *Monuments Piot*, t. X, p. 6.
2. *Monuments Piot*, t. X, pl. IV, V.
3. *Monuments Piot*, t. X, pl. II-III [cf. la Caryatide de Cherchell, *Rép. de la statuaire*, II, 426, 4.]
4. *Monuments Piot*, t. X, pl. I.

lieux mêmes qu'en ville, voici dans quelles conditions elles ont été trouvées.

Fig. 1. — Tête de la Caryatide de Tralles.

Le 3 février 1902, des ouvriers, occupés à retirer des pierres et des marbres à Tralles pour la reconstruction d'une des mosquées d'Aïdin détruite par le tremblement de terre de 1899, dé-

couvrirent simultanément deux statues, puis, deux jours après, une troisième. Les deux premières, l'Éphèbe et la Nymphe (qu'on s'est plu à appeler Vénus), ont été trouvées à $2^m,50$ de profondeur, reposant horizontalement sur de la terre meuble et devant un mur appareillé. La troisième, la Caryatide, à un mètre de distance de celles-ci, vers le nord, était également dans une position horizontale, mais reposait sur des débris de mur et était engagée en partie dans un petit mur de construction byzantine.

Le lendemain, 17 mars, j'ai commencé, avec un petit nombre d'ouvriers, et à partir de l'endroit où les statues avaient été trouvées, à ouvrir une tranchée d'une largeur moyenne de trois mètres, le long de ce mur appareillé que surmontait un mur byzantin fait avec un mortier de chaux et de briques pilées. A ce point, le mur appareillé me paraissant tourner à angle droit vers l'est, je me dirigeai vers le sud. J'ai longé, pendant quelques jours, ce mur, qui, sans doute, était une construction de beaucoup antérieure à celle qui la surmontait et j'ai pu constater, à $40^m,60$ plus loin, qu'il tournait aussi à angle droit et également vers l'est. Quelques sondages, de l'autre côté de ce mur, m'ont donné des traces de dallage, ainsi qu'un carré de mosaïque de l'époque chrétienne, à une profondeur de deux mètres à partir de la surface du sol, tandis que, dans la tranchée, le mur appareillé descendait à une profondeur de quatre mètres. Il est évident que le dallage appartenait à la construction byzantine. Ce sondage m'a démontré de même que le mur, épais de $1^m,20$, n'est appareillé que sur sa face extérieure.

Le mur appareillé est fait de blocs de pierres calcaires, jaunâtres, quadrangulaires. De hauteur égale, elles forment des joints continus horizontaux, tandis que, leurs longueurs étant inégales, il n'y a aucune symétrie dans les joints verticaux. De temps en temps, on rencontre aussi des blocs de marbre.

Lors de la construction byzantine, la construction romaine devait être déjà fort ruinée, puisque le mur byzantin, auquel elle sert de fondation, suit toutes les sinuosités de sa partie supérieure.

Il ne faut pas supposer que ces blocs soient un placage, car le

mur byzantin qui les surmonte n'est pas en retrait, mais bien sur une même verticale.

J'ai rencontré, le long de la tranchée, quatre grands morceaux de colonnes byzantines en marbre de couleur, ayant toutes 0m,45 de diamètre. En outre, j'ai déblayé un fût de colonne cannelée, en marbre blanc, de 0m,46 de diamètre, appartenant à une époque antérieure et dont les cannelures sont garnies de rudentures. J'ai trouvé aussi de menus fragments de motifs d'architecture, paraissant être de la même époque que la colonne cannelée. Je n'ai vu le long de cette tranchée aucun fragment de statues.

Le 21 mars, dans une de mes promenades le long des murs d'enceinte de la ville antique, j'aperçus, sur l'emplacement présumé d'une des portes de Tralles, des traces de mosaïque, à une profondeur de 1m,50; je fis aussitôt déblayer l'endroit et je mis à jour une mosaïque d'une vingtaine de mètres carrés. Elle est composée d'un dessin géométrique, au milieu duquel se voit un cercle de 0m,93 de diamètre et portant l'inscription : .

+ ΥΠΕΡΕΥΧΗϹ
ΑΝΑϹΤΑϹΙΟΥΔΙΑ
ΚΟΝΟΥΑΛΕΞΑΝΔΡΕ
ΩϹ ΚΕ ΕΙΑΤΡΟΥ//Α[1]

Les lettres, qui ont 0m,07 c. m. de hauteur, ainsi que le cercle qui les encadre, sont en bleu; les traits qui séparent les lignes sont en rouge et le tout est sur fond blanc.

L'inscription de cette mosaïque a été envoyée au Musée Impérial de Constantinople.

Revenu à l'extrémité nord de la tranchée, j'ai heurté un gros mur byzantin venant obliquement au coin du mur appareillé et faisant avec lui un angle de 17° 30′.

Voulant me rendre compte de sa destination, j'ai mis mes ouvriers de l'autre côté de ce mur. Là, les fouilles que j'ai pratiquées, sur une longueur de 14 mètres et une largeur moyenne de 6 mètres, m'ont donné des résultats plus satisfaisants; j'ai dé-

1. Ὑπὲρ εὐχῆς Ἀναστασίου διακόνου Ἀλεξανδρέως κὲ ἰατροῦ...

couvert successivement, à partir du 5 avril, les objets dont l'énumération suit :

5 avril. — Un masque tragique en marbre blanc, de l'époque romaine, mesurant 0m,26 de hauteur. Le nez est cassé [1].

5 avril. — Deux balances en bronze de l'époque byzantine; les poids manquent.

10 avril. — Une tête de femme en marbre blanc d'une conservation parfaite; elle mesure 0m,31 du menton au sommet de la tête et la hauteur totale est de 0m,50 (pl. XIII, 1 et 2) [2].

11 avril. — Une base de colonne en marbre blanc appartenant à l'époque romaine. Diamètre : 0m,91.

12 avril. — Une jambe en marbre blanc, en deux pièces, mesurant, de la cheville à la rotule comprise, 0m,91.

12 avril. — Deux chaînes en bronze de l'époque byzantine, portant à leurs extrémités des croix du même métal.

14 avril. — Une tête d'homme en marbre blanc de grandeur naturelle; le nez est cassé.

15 avril. — Un corps d'homme demi-nature, en marbre blanc, qui bouchait à sec, avec d'autres pierres, la fenêtre que l'on voit dans le plan [3]. La tête, les bras et les jambes manquent.

15 avril. — Une jambe en marbre blanc, de la cheville au bas de la rotule; elle mesure 0m,72 de long.

17 avril. — Une base de colonne avec son socle en marbre blanc. Diamètre : 0m,30.

17 avril. — Un chapiteau de l'époque romaine en marbre blanc de style composite. Diamètre : 0m,45.

18 avril (dernier jour des fouilles.) — Une tête de femme très endommagée, en marbre blanc et de grandeur naturelle.

18 avril. — Un tube et une plaque en bronze dont j'ignore la destination. Le tube mesure 0m,57 de long et la plaque a 0m,37 de long sur 0m,16 de large (fig. 2.)

Pendant ces 25 jours de fouilles, en dehors des objets dont la

1. *Bulletin de Corresp. hellénique*, 1904, pl. VI.
2. *Monuments Piot*, t. X, pl. I.
3. [Ce plan est déposé au Musée de Saint-Germain. — *Réd.*]

nomenclature précède, il a été trouvé un grand nombre de fragments de statues différentes, jambes, pieds, bras, mains, nez, etc.

Il résulte de l'examen minutieux de l'endroit exploré :

1° Qu'il y avait là une construction romaine sur laquelle les Byzantins en ont érigé une autre; plus, du côté nord, une seconde

Fig. 2. — Objets de bronze, d'usage inconnu, découverts à Tralles[1].

construction également byzantine, aboutissant obliquement à celle-ci et faisant avec elle, comme je l'ai dit plus haut, un angle de 17° 30′ ;

2° Vu la découverte des trois statues, des quatre têtes et d'un

1. Ces deux pièces sont indépendantes l'une de l'autre; le photographe a eu tort de rattacher la petite chaîne du tuyau à la plaque.

grand nombre de fragments, il semble qu'il y aurait là des fouilles importantes à exécuter. Pour cela, il faudrait commencer par dégager complètement les deux constructions, en en faisant le tour extérieur, et en déblayer ensuite méthodiquement les parties intérieures.

. . . . . .

(Signé) : EDHEM.

Constantinople, le 29 avril 1902.

III

Extraits du deuxième rapport d'Edhem Bey.

Arrivé à Tralles le 3 septembre 1902, j'ai aussitôt repris les travaux suspendus au mois d'avril dernier, me proposant de mettre à jour l'angle de retour d'un mur de construction byzantine devant lequel j'avais découvert, au printemps, la grande tête de femme. Nous avons fouillé cet endroit pendant une vingtaine de jours, sans avoir eu la chance de découvrir le corps de la statue. Nous avons exhumé, en revanche, trois têtes de femmes en marbre blanc, une petite tête de Sérapis d'une conservation parfaite (pl. XIII, 4), les deux côtés d'un ambon de basse époque byzantine, ornés chacun de sculptures en bas-relief, et deux inscriptions gravées sur un gros bloc de marbre mesurant $0^{m},60$ de hauteur, $0^{m}38$ de largeur, $0^{m},40$ d'épaisseur. Ce bloc était brisé en un grand nombre de morceaux ; mais nous avons pu retrouver tous les fragments et les rapprocher de façon à pouvoir déchiffrer les deux inscriptions[1].

Ces deux inscriptions sont incomplètes; la présence d'une grande cavité conique sur une des faces du bloc me fait supposer que ce dernier a été, ultérieurement, entamé par le bas pour servir de mortier.

1. [La première inscription (*Bulletin*, 1904, p. 78] est relative à la restauration d'un portique couvert, divisé en huit chambres. La seconde (*ibid.*, p. 79) est une dédicace en l'honneur d'un certain Artémon, fils de Thessalos, qui avait rempli diverses fonctions.]

Nous avons trouvé aussi un très grand nombre de fragments de statues.

Plusieurs tranchées furent encore poussées vers l'est; elles ne produisirent que quelques fragments d'architecture et de statues.

Le texte de l'inscription n° 1, ainsi que les colonnes que j'avais rencontrées lors de la première campagne, dans la tranchée ouverte le long du mur appareillé, me firent supposer que nous nous trouvions là sur l'emplacement d'un portique (*Stoa*), ce qui expliquerait la présence, en ce lieu, des trois dernières statues et d'un grand nombre de fragments de sculptures.

Deux sondages pratiqués au pied du mur appareillé donnèrent quelques traces de dallages et nous amenèrent à concentrer tous nos efforts de ce côté. Nous nous mîmes donc à dégager de nouveau l'ancienne tranchée, mais cette fois sur une largeur moyenne de huit mètres.

Au bout de trois ou quatre semaines, toute cette partie fut déblayée et nous mit en présence des restes d'une *Stoa* de l'époque romaine.

Devant le grand mur appareillé s'étend un dallage réduit à huit larges plaques de marbre. Une marche, précédant la colonnade, existe également sur une longueur de $11^{m},50$; elle est composée de grands blocs de pierre calcaire, identiques à ceux du mur, ayant des longueurs différentes, mais mesurant tous $0^{m},63$ de largeur.

Ces traces de degrés se trouvent à une distance de $6^{m},25$ du mur, ce qui donne $5^{m},80$ environ pour la largeur de la *Stoa*.

Nous ne trouvâmes aucune base de colonne, pas même le moindre fragment. Les fûts sont tous là; ils sont en marbre de couleur et mesurent $4^{m},15$ de hauteur sur $0^{m},598$ de diamètre à la base. Ces colonnes étaient monolithes et nous en avons trouvé une qui est parfaitement conservée. J'ai pu constater, en examinant et en mesurant tous les fragments, qu'il y avait huit colonnes. Les chapiteaux, de même que les bases, manquent totalement.

Vu la présence des trois statues découvertes au printemps et le grand nombre de fragments de statues, j'étais en droit d'espérer que je trouverais quelques bases de statues. Il n'en fut rien.

En fait d'autres motifs d'architecture appartenant à la *Stoa,* nous avons trouvé une architrave; elle est de l'époque romaine et d'un travail très médiocre.

Les éléments principaux nous faisant entièrement défaut, les restes de cette *Stoa* ne suffisent pas à en autoriser la restitution architecturale.

*
* *

On peut distinguer, dans nos fouilles, trois groupes principaux de constructions :

La *Stoa*;

Une construction attenant à celle-ci ;

Des constructions de l'époque byzantine.

1° *Le mur de la Stoa.* Il est fait, comme je l'ai déjà dit dans mon premier rapport, de gros blocs de pierres calcaires dont le parement extérieur est assez uni. Il est appareillé à sec et, si l'on s'en rapporte à l'architrave qui fait partie de la même construction, il appartient évidemment à l'époque romaine.

2° *La construction attenante à la Stoa.* Elle est également faite de gros blocs de la même pierre, mais appareillée avec du mortier. On a de même rempli après coup les joints du mur de la *Stoa* avec du mortier. J'ai comparé ces deux mortiers faits de chaux et de briques pilées ; ils sont identiques, ce qui me paraît prouver qu'à une époque postérieure on a dû se servir du mur de la *Stoa* pour cette seconde construction ;

3° Tous les autres murs mis à jour appartiennent à l'époque byzantine. Ils sont tous faits de moellons.

Le mur appareillé, ainsi que ceux de la grande construction attenante, sont surmontés de murs byzantins. Il est hors de doute que ces deux constructions ont dû servir de fondations à des monuments de l'époque byzantine. D'ailleurs, un sondage

pratiqué à l'intérieur de la grande construction, lors de la première campagne, m'avait donné des traces de dallage et de mosaïque de cette même époque à un niveau supérieur de 2^{m},50 environ à celui de la *Stoa*.

Nous avons trouvé, pendant ces six semaines de fouilles, 62 fragments de statues et 23 fragments d'inscriptions. Ces derniers consistent en de très petits morceaux ne portant que quelques lettres, au point qu'un travail de restitution épigraphique ne semble pas possible.

Fig. 3. — Vue des fouilles de Tralles (grande tranchée sud)[1].

Voici la liste des objets qui méritent d'être mentionnés :

1° Un fragment de statue d'homme, des cuisses à la taille. Hauteur : 0^{m},34. Beau travail.

2° Une tête de femme en marbre blanc ; le nez est brisé et les lèvres sont endommagées. Hauteur totale : 0^{m},34 (pl. XIV, 2 et pl. XV, 2)[2].

3° Côté d'ambon byzantin en marbre blanc, orné d'un bas-

1. La photographie a été prise de l'ouest à l'est ; elle représente une sorte de coupe verticale du souterrain, à moitié démoli.

2. *Bulletin*, 1904, pl. II. [Cette tête ressemble à celle de la prétendue Pénelope du Vatican, Collignon, t. I, p. 407.]

relief représentant le Bon Pasteur. Hauteur : $1^m,82$; largeur à la base : $0^m,80$.

4° Côté d'ambon byzantin en marbre blanc, faisant partie du même monument et également orné d'un bas-relief représentant un pasteur appuyé à un arbre.

5° Une petite tête de Sérapis en marbre blanc; le *modius* est brisé. Le nez est légèrement éraflé, mais la conservation du reste est parfaite. Hauteur : $0^m,14$ (pl. XIII, 4).

6° Une tête de femme en marbre blanc. L'œil gauche et le nez sont très endommagés. Hauteur : $0^m,21$[1].

7° Une tête de femme en marbre blanc, très endommagée. Hauteur : $0^m,33$ (pl. XIII, 3)[2].

Les fouilles que nous venons de faire ne sont pas sans intérêt, car elles ont mis à jour un des monuments de l'ancienne Tralles et, de plus, elles expliquent, comme je l'ai dit plus haut, la présence en ce lieu de ces admirables sculptures.

(Signé) : EDHEM.

Courou-Tchechmé, le 25 novembre 1902.

IV

Extraits du troisième Rapport d'Edhem Bey.

Au nom du Musée Impérial, je repris les fouilles de Tralles suspendues au mois de novembre 1902.

Je commençai par faire démolir trois gros murs de construction byzantine, dans l'espoir d'y découvrir des sculptures qui auraient été employées comme moellons. Malheureusement, dans les murs A et B, je n'ai trouvé qu'un petit nombre de fragments de statues et un torse de basse époque. En revanche, la construction D me réservait une surprise : j'y découvris successivement neuf inscriptions en parfait état, dont je joins les copies à mon rapport[3].

1. *Bulletin*, 1904, pl. III, à droite.
2. *Bulletin*, 1904, pl. III, à droite.
3. [Il est inutile de rééditer ici ces textes, qui ont paru dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, 1904, p. 77 et suiv. — *Réd.*]

Ces inscriptions sont toutes gravées sur des grands blocs de marbre mesurant $1^m,50$ de hauteur, $0^m,62$ de largeur, $0^m,50$ d'épaisseur ; je supposais que c'étaient les dés de quelques piédestaux dont les bases et les corniches devaient être sculptées sur des blocs différents. D'ailleurs, les inscriptions, comme on peut en juger, sont incomplètes, les premières phrases manquant presque à toutes ; il était donc certain que ces dés devaient supporter d'autres blocs portant le commencement des inscriptions. Quelques jours plus tard et dans les fondations du même mur, je trouvai d'autres blocs de marbre ornementés, mais en mauvais état, que je pris tout d'abord pour des chapiteaux de pilastres ; mais, après les avoir examinés, je vis qu'ils portaient presque tous, outre quelques lignes d'inscriptions, des traces d'encastrement de plinthes dans leurs parties supérieures. Il n'y avait donc plus de doute : ces moulures étaient des corniches appartenant aux dés et formaient avec ceux-ci des piédestaux.

L'étude des dimensions et celle des textes m'a permis de rapprocher deux de ces corniches des dés dont il vient d'être question....

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour procéder à une étude épigraphique ; mais je suppose que ces inscriptions proviennent d'un gymnase.

*
* *

Voulant me rendre compte de la destination de la vaste construction qui s'étend derrière la *Stoa* découverte en 1902, et n'ayant pas le temps nécessaire pour la fouiller en entier, je me décidai à la dégager extérieurement en suivant les murs par une tranchée continue. En même temps je faisais pratiquer deux sondages à l'intérieur de la construction. Les deux sondages m'ont donné des traces de dallages en marbre (blanc et vert) et de pavements de mosaïques à $1^m,40$ environ plus haut que le niveau de la *Stoa*. Il s'agit ici évidemment d'une construction de l'époque byzantine. En effet, les murs qui se trouvent plus bas que les traces de dallage susdites sont construits avec de gros blocs de pierres calcaires d'un système assez régulier, tandis

qu'au dessus ils sont composés de simples moellons, construits avec un mortier de chaux et de briques pilées.

Je n'ai rencontré aucun fragment de sculpture dans ces deux sondages; par contre, dans la tranchée est-ouest, creusée perpendiculairement à la *Stoa* du côté nord, j'ai trouvé plusieurs fragments d'ornements d'architecture, des fragments de statues en grand nombre et un joli petit bas-relief mesurant $0^m,70$ de hauteur sur $0^m,44$ de largeur (pl. XV, 1)[1]. Ce relief devait, comme on le voit, faire partie d'un ensemble composé de plusieurs plaques; malheureusement, malgré toutes mes recherches, je n'ai pas pu retrouver les autres.

Je poussai activement les travaux et, au bout de quelques semaines, j'avais fait le tour extérieur de la construction.

Cette construction, de forme bizarre, mesure 89 mètres dans sa plus grande longueur. Elle ne fait qu'un avec une construction que les habitants d'Aïdin croient être les restes d'une église chrétienne et que, d'ailleurs, Humann désignait ainsi dans son article de 1888 sur les ruines de Tralles. Cette désignation date d'il y a une vingtaine d'années. En fouillant un jour cet endroit, les villageois y avaient trouvé une icone en bois; ils en conclurent que ces ruines étaient celles d'une église. D'après ma modeste opinion, cette image provient d'un petit monument en ruines — une église byzantine — qui se trouve à vingt mètres de là; mais celui qui nous occupe n'a jamais dû être une église. En effet, tout le long de mes fouilles, j'ai rencontré d'innombrables conduites d'eau en terre cuite qui sillonnent cette construction dans tous les sens; dans la tranchée ouest-est, à partir du côté sud de la *Stoa*, j'ai découvert aussi un petit souterrain dont le plafond est soutenu par de petites colonnettes en brique mesurant $0^m,60$ de hauteur (fig. 3). Tout ce souterrain, ainsi qu'une espèce de niche que j'ai rencontrée dans le premier sondage, est entière-

1. [*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1904, p. 47; *Bulletin de correspondance hellénique*, 1904, pl. VII. Le sujet de ce bas-relief n'a pas encore été expliqué d'une manière satisfaisante; cf. *Bulletin*, 1904, p. 71-74. *Réd.*]

ment noirci par la fumée; enfin, dans la soi-disant église, on voit encore des conduites d'eau. Tout porte donc à croire que nous avons là les ruines de thermes.

On remarque dans ces fouilles trois constructions d'époques différentes : la construction byzantine, la construction romaine, une autre construction antérieure à ces deux dernières et de laquelle proviennent les matériaux ayant servi à construire le monument que nous fouillons. On aperçoit, en effet, dans tous les murs, des architraves, des chapiteaux, des frises, etc., un grand nombre de fragments de sculpture et d'ornementation appartenant à un monument qui devait se trouver à proximité ou même sur l'emplacement de notre construction. Il est donc permis de supposer que tous les matériaux qui ont servi à la construction de l'édifice dont je parle, ainsi que les inscriptions trouvées à quelque mètres de là, proviennent d'un même monument qui a dû être un gymnase.

Conclusions :

1° Sur l'emplacement ou à proximité d'un gymnase dont les restes ont servi de matériaux de construction, s'élevait un monument que je suppose avoir été des thermes ;

2° Sur les ruines de ces thermes et à $1^m,40$ plus haut s'élève une autre construction qui est de l'époque byzantine et qui pourrait bien avoir eu la même destination;

3° Pour pouvoir affirmer la destination de ces deux constructions et en relever les plans détaillés, il faudrait fouiller le côté sud sur une plus grande étendue, dégager intérieurement la construction byzantine. Cela fait, on traverserait le dallage et l'on rechercherait le niveau du sol de la construction romaine, qui doit être à $1^m,40$ environ plus bas, au niveau même de la *Stoa*.

(Signé) : Edhem.

Courou-Tchechmé, novembre 1903.

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE

DE LA

COLLECTION CAMPANA

(*Deuxième article*[1])

VI

Les collections de Campana une fois séquestrées, il était indispensable que l'administration du Mont-de-Piété en réalisât la valeur en les vendant. Si l'on voulait les conserver à Rome, en respectant l'édit Pacca qui prohibait la sortie des œuvres d'art, le seul acheteur dont on pût attendre une grosse somme était le gouvernement pontifical. Mais ce gouvernement était toujours à court d'argent; il fallait donc chercher un acheteur au dehors, tout en essayant de conserver pour les collections romaines un certain nombre de pièces de premier choix.

Des bruits de vente coururent de 1856 à 1859 et parurent prendre corps au moment du voyage à Rome de deux fonctionnaires du Musée Britannique, Birch et Newton. Je ne connais pas les vicissitudes des négociations engagées à cet effet avec divers gouvernements et me contente de résumer ici les quelques informations que j'ai rassemblées.

Voici d'abord un témoignage précis d'où il résulte que Campana, dès 1856, avant sa ruine et au lendemain de la publication de ses statues par H. d'Escamps, avait engagé des négociations avec l'Angleterre. Newton écrivait en 1865 : « De retour à mon poste (Mitylène) en avril 1856, je trouvai une dépêche du Foreign Office qui m'attendait; on m'y donnait l'ordre de me rendre im-

1. Voir la *Revue* de septembre-octobre 1904.

médiatement à Rome pour évaluer la collection Campana, alors offerte au British Museum. Je restai à Rome jusqu'à l'automne de la même année; puis je partis en congé pour l'Angleterre[1]. »

Dans l'*Archaeologischer Anzeiger* de 1857 (p. 23*), Gerhard écrit qu'il a été question de vendre la collection Campana à la Russie ou à l'Angleterre, mais qu'on espère, à Rome, en conserver une partie. En février 1858, dans le même périodique (p. 145*), il est dit que la collection Campana est fermée et sans maître (*nun abgeschlossen und herrenlos*), son possesseur ayant été la victime de sa passion pour l'art; c'est donc que les bruits de vente avaient cessé. Enfin, dans l'*Anzeiger* de juillet-septembre 1859 (p. 99*), Gerhard enregistre la fausse nouvelle que toute la collection avait été acquise, pour 1 million et demi de *scudi*, par le gouvernement pontifical, « à la surprise joyeuse de tous les amis de l'antiquité. » Cette solution eût été conforme aux vœux de la population romaine; mais l'état des finances pontificales ne permettait pas de l'adopter.

Newton et Birch, envoyés par les *Trustees* du Musée Britannique, recommandèrent, après examen, l'achat de 9 sections du Musée sur 12, comprenant tous les monuments antiques à l'exception des statues de marbre, au prix d'environ 850.000 francs. Cette offre dérisoire fut naturellement repoussée. La Galerie Nationale de Londres essaya ensuite d'acquérir séparément quelques tableaux, mais elle n'y réussit pas davantage.

En 1858 furent publiés à Rome, sans date ni nom d'éditeur, les *Cataloghi del Museo Campana*; un extrait considérable en parut dans l'*Archaeologischer Anzeiger* (1859, p. 23*). Comment a été préparée cette publication importante? Penelli qui, pendant la captivité de Campana, exerçait, non sans fierté, les fonctions de conservateur de la collection, a raconté vers 1880 qu'il portait les épreuves à son maître et que celui-ci les corrigeait dans sa prison. Mais sur quels documents avait été établi le manuscrit remis à l'imprimeur? Existait-il quelques catalogues partiels,

1. Newton, *Travels and discoveries in the Levant*, t. II (Londres, 1865), p. 67. Ce passage important m'a été signalé par M. S. de Ricci.

quelques registres? Autant de questions auxquelles je ne suis pas en mesure de répondre. Il m'a été dit, mais je n'en suis pas sûr, que le catalogue des bijoux fut rédigé par Auguste Castellani.

Les douze fascicules in-4° qui composent le volume des *Cataloghi* sont devenus fort rares (je possède l'exemplaire de Léon Renier, que j'ai acquis à sa vente). Il n'y a pas de pagination continue. Voici l'indication des divisions adoptées, avec celle du nombre d'objets décrits dans chacune.

1° *Vases peints étrusques et italo-grecs*	3791	pièces.
2° *Bronzes étrusques et romains*	593	—
3° *Bijoux, pierres gravées, monnaies*	1582	—
4° *Terres cuites grecques, romaines, étrusques*	1908	—
5° *Verreries antiques*	459	—
6° *Peintures antiques*	47	—
7° *Sculptures grecques et romaines*	531	—
8° *Peintures préraphaélites*	434	—
9° *Peintures italiennes de 1500 à 1700*	641	—
10° *Majoliques peintes*	641	—
11° *Sculptures en majolique (Lucca della Robbia, etc.) et sculptures de la Rennaissance italienne*	56	—
12° *Objets divers, étrusques et romains, en ivoire et en os.*	110	—

Il y a, dans ces catalogues, un singulier mélange de savoir très sérieux et de charlatanisme. Le savoir se manifeste souvent dans l'attribution exacte de tableaux difficiles à classer, le charlatanisme dans les désignations pompeuses dont on affuble des imitations ou même de mauvaises copies.

Aucun objet n'est désigné comme *réservé* par le gouvernement pontifical. Cependant il est sûr que l'on constitua une réserve d'objets précieux. Dans une note dont la source officielle est évidente et où la signature seule est de lui, Alexandre Bertrand déclarait ceci[1] : « Le gouvernement romain, devant rembourser le Mont-de-piété, voulut vendre la collection Campana.

1. *Revue archéologique*, 1862, I, p. 269.

Une commission, formée de Visconti, Tenerani (le sculpteur), De Rossi et Massani (directeur du Mont-de-Piété), fut chargée de faire le départ de ce qui devait être gardé et vendu. Après avoir inutilement demandé que le musée entier restât à Rome, elle composa la part réservée avec les plus beaux bijoux, terres cuites, statues, le tombeau lydien. » Desjardins dit également[1] : « Le gouvernement pontifical avait fait une forte réserve à laquelle le commissaire russe n'a pu toucher et qu'il n'a pas même connue. Cette réserve tout entière est comprise dans le lot de la France. » Il y a probablement, sur la même question, d'autres documents que j'ignore ; le seul objet désigné avec précision est le sarcophage étrusque dit *tombeau lydien*.

VII

Dès l'instant où le gouvernement pontifical songea à vendre la collection, il dut s'adresser à la France ; Campana insista sans doute auprès de l'Empereur pour qu'il en fît l'acquisition. Quel prix a-t-on demandé d'abord ? Desjardins, dans sa brochure[2], parle de sept millions : « M. Ravaisson peut témoigner, écrit-il, qu'on ne parlait pas moins de sept millions, à l'époque qui a suivi la débâcle de Campana. » Ce prix, plus que justifié aujourd'hui pour un pareil ensemble, dut sembler alors bien excessif. Mais le gouvernement français fit-il immédiatement étudier la collection en vue d'une acquisition éventuelle ? Le 11 octobre 1862, dans une lettre que je citerai plus bas, Nieuwerkerke, le surintendant des Beaux-Arts, affirme qu'il a été, dès le début, « un des plus ardents promoteurs » de l'achat du musée Campana, qu'il en avait « souvent entretenu » et même « fatigué » l'Empereur ; mais il ne dit pas qu'il soit allé lui-même à Rome, ni qu'il y eût envoyé un des fonctionnaires dont il disposait. Ravaisson, dont Desjardins invoque le témoignage, n'appartenait pas, à cette époque, au Musée du Louvre.

En tous les cas, il paraît faux, bien qu'on l'ait affirmé souvent

1. Desjardins, *Du patriotisme dans les arts*, p. 36.
2. *Ibid.*, p. 35. Même chiffre dans une lettre de Mérimée citée plus bas.

depuis 1862, que la collection entière ait été offerte *par Campana* à la France pour trois millions de francs. La *Revue archéologie*, par l'organe de Bertrand, donna à cette assertion le démenti le plus formel et ajouta[1] : « Campana avait dépensé, pour ce musée : 1° sa fortune personnelle ; 2° cinq millions empruntés sur gage au Mont-de-Piété. Donc, il ne pouvait offrir la collection pour trois millions et, si le gouvernement français l'avait acceptée à ce prix, la vente n'aurait pu se faire, car le Mont-de-Piété aurait refusé de se dessaisir de son gage pour une somme inférieure à celle qu'il avait prêtée. »

Le directeur de l'Académie de France à Rome était alors le peintre alsacien Victor Schnetz, qui, en juin 1858, avait été confirmé pour un an dans l'exercice de ses fonctions[2]. Il connaissait et admirait la collection Campana; dès 1858, il en avait entretenu Charles Lenormant, qui était allé la voir à Rome en octobre. Après son retour, le 16 janvier 1859, Lenormant écrivit à Schnetz[3] :

« J'aurais bien voulu vous transmettre de bonnes nouvelles relativement à l'acquisition de la collection Campana; mais ici [à Paris], le mauvais vouloir est évident; à mon retour, j'ai offert de me mettre en rapports avec le ministre d'État; j'ai reçu pour réponse que la pensée de l'acquisition s'éloignait de plus en plus de la pensée de l'Empereur (*sic*). Cette indication m'a été confirmée par notre ami Mérimée à son retour de Compiègne. Malgré tous ses efforts, il n'avait pu amener l'Empereur à lui parler sérieusement de ce projet[4] ».

Le 12 février, Schnetz écrivit à l'Empereur une lettre très pressante, où il *revenait* sur la nécessité d'acquérir la collection Campana pour la France[5]. « Sire, pardonnez-moi si je viens encore

1. *Revue archéologique*, 1862, I, p. 272.
2. *Journal des Débats*, 1er juillet 1858.
3. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, t. IX (1885), p. 345; F. Chambon, *Notes sur Prosper Mérimée*, Paris, 1902, p. 363.
4. En décembre 1858, Mérimée écrivait à J. de Witte: « On a les meilleures intentions du monde, mais il s'agit de traiter avec un tas de fripons; les uns sont aux galères comme le propriétaire, les autres sont ses juges et ses accusateurs. On demande 7 millions. M. Lenormant dit que la collection en vaut trois... Le marquis de son côté en veut 7, afin... d'en garder deux pour se consoler. » (Chambon, *op. laud.*, p. 362.)
5. Cette lettre a été publiée par M. Paul Bonnefon dans le *Bulletin de l'art*, 1904, p. 72. — Schnetz avait eu une audience de l'Empereur en octobre 1858 (Chambon, *op. l.*, p. 358).

importuner V. M. au sujet du musée Campana. Mais, à mes yeux, cette acquisition serait d'une si grande importance.... que, malgré ce que M. le Ministre a déjà eu l'honneur de vous dire sur cette affaire, je crois de mon devoir d'en entretenir de nouveau V. M., persuadé que je suis que cette acquisition se placerait au nombre des grandes choses que V. M. a déjà faites pour la France. En réunissant ces belles collections aux richesses en tout genre que possède déjà le Louvre, le nom de V. M. sera béni par tous ceux qui aiment les arts... J'ai la conviction, Sire, que cette conviction (*sic*) sera partagée par toutes les personnes compétentes qui pourraient être envoyées ici pour examiner et apprécier ces riches collections. Sans doute le prix demandé est énorme, mais il pourrait être débattu après estimation. Il est des choses d'ailleurs dont il faut payer la réputation et la renommée. Le Musée Campana est de ce nombre ; il est connu et a été admiré par toutes les personnes intelligentes de l'Europe ; il est une des curiosités que l'on vient visiter à Rome et qu'on viendrait voir avec le même empressesement à Paris. Une autre raison encore me fait prendre l'extrême liberté d'adresser cette lettre à V. M. J'ai su que l'on voudrait profiter de la présence du prince de Galles à Rome pour faire faire cette acquisition au Musée Britannique. De grâce, Sire, ne laissez pas les Anglais devenir possesseurs de ces chefs-d'œuvre de l'art : ils n'en sont pas dignes [!]... Outre toutes ces raisons, Sire, il en est une autre qu'il faut compter et qui n'a pas moins d'importance : c'est l'heureuse influence qu'auraient sur les arts et même pour l'industrie la vue et l'étude de si beaux modèles... Avant de terminer cette lettre déjà trop longue, permettez-moi, Sire, de vous dire avec quel bonheur j'ai ouvert la lettre que V. M. a daigné m'adresser au sujet de la photographie du Forum romain, qu'elle avait bien voulu recevoir avec mes vœux. Je n'ai pas été plus fier ni plus heureux quand j'ai reçu la croix de la Légion d'honneur des mains du roi Charles X. »

Cette lettre, dans son éloquence un peu servile, est fort ins-

tructive. Il en ressort *que la collection n'avait pas encore été examinée par des experts français* (sans quoi Schnetz ne parlerait pas des « personnes compétentes qui *pourraient* être envoyées ici »)[1], que l'on craignait surtout la concurrence de l'Angleterre et que l'idée se faisait déjà jour de transformer la collection Campana en une sorte de Musée de Kensington français, destiné à réunir des modèles pour les arts industriels.

M. Grandidier m'a dit tenir d'un de ses amis, alors à Rome, que Schnetz était allé causer de l'affaire Campana avec l'Empereur, au camp de Châlons, qu'il avait été fort mal reçu, était revenu en hâte à Rome et là, au cours de conversations avec l'ambassadeur de Russie, Kisseleff, avait signalé sans méfiance les parties les plus précieuses de la collection. Cette indiscrétion aurait ensuite guidé le gouvernement russe, dans l'acquisition que nous relaterons plus loin. Je ne sais ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces souvenirs sans chronologie. Si Schnetz avait été mal reçu à Châlons en 1858, il n'aurait pas écrit sa lettre du 12 février 1859 ; mais l'acquisition russe datant de mars 1861, il serait possible que la visite de Schnetz à Châlons se plaçât dans l'été de 1860, et qu'elle eût été la conclusion naturelle de sa correspondance. Quoi qu'il en soit, Schnetz resta directeur de l'Académie de France à Rome jusqu'en 1866; il faut donc croire que sa conduite, dans l'affaire de la collection Campana, ne mérita ni ne lui attira aucun blâme.

VIII

La première brèche à l'intégrité de la collection Campana fut faite par l'Angleterre. L'histoire de cette acquisition a été racontée par Charles (plus tard *Sir* Charles) Robinson et critiquée non sans aigreur par Ernest Desjardins. Je donne d'abord la

1. Lenormant avait été à Rome sans mission et même sans permission ; on menaça de le frapper d'une retenue de traitement (il était bibliothécaire au Cabinet des Médailles). Cf. Chambon, *op. l.*, p. 357.

version anglaise, qui peut être considérée comme officielle[1].

Les deux sections de la collection Campana qui pouvaient intéresser le nouveau musée de South-Kensington étaient celles de la sculpture de la Renaissance et des majoliques, dont on ne désirait d'ailleurs acquérir qu'un petit nombre de spécimens importants. Ces collections, avec celle des tableaux, étaient les plus récentes acquisitions de Campana ; il les avait formées à la hâte et à grands frais, peu de temps avant sa catastrophe, sous l'impulsion d'une mode qui s'était déclarée subitement en faveur de l'art du moyen-âge. Un des nombreux agents que Campana employait alors à parcourir l'Italie était un homme de lettres romain, Ottavio Gigli, qui avait précédemment vécu à Florence. C'est Gigli qui acheta pour Campana les objets les plus intéressants des deux séries médiévales. Mais cet amateur s'était lui-même occupé, pour son propre compte, de former une collection de sculptures italiennes ; ayant réussi à en composer une bien plus importante que la collection similaire de Campana, il finit par entrer en négociations avec ce dernier pour la cession de tout ce qu'il possédait. Mais il semble que le prix demandé ait dépassé les ressources de Campana ; on se contenta, pour commencer, de mettre en gage au Mont-de-Piété les 124 objets de Gigli, contre une somme qui, avec les intérêts accumulés, finit par s'élever à 35.550 *scudi* (environ 180 000 francs). Une commission de membres de l'Académie de Saint-Luc avait estimé la collection à une somme presque double, 70.000 *scudi*. M. Robinson observe, après avoir relaté ces faits, que « virtuellement, sinon actuellement, la collection Gigli pouvait, dès lors, passer pour avoir été acquise par Campana » ; ce qui est singulier, car, en général, on ne possède un objet qu'après l'avoir payé soi-même, et non après l'avoir accepté en gage avec l'argent d'autrui. Quand Campana fut mis en prison, la collection Gigli fut séquestrée et emmagasinée avec la sienne ; on les montrait en même temps aux acheteurs éventuels. Gigli fut sommé de

1. J. C. Robinson, *South-Kensington Museum. Italian sculpture of the middle ages and period of the revival.* London, 1862, p. xv et suiv.

payer les intérêts échus et de racheter sa collection en remboursant, dans le plus bref délai, la somme principale qui lui avait été avancée. Cela ne lui était pas possible.

Peu de temps après, en 1859, les Lords du *Committee of Council on Education* chargèrent M. Ch. Robinson de visiter le musée Campana et de faire un rapport sur ce qu'il y aurait lieu d'en acquérir. M. Robinson déclara que 69 objets de la collection Gigli, sur 124, étaient *désirables*; il y avait lieu d'y ajouter 15 spécimens de premier ordre tirés des sections *sculpture* et *majoliques* de la collection Campana. On pensait alors que la collection Gigli pouvait être achetée à son propriétaire en titre, qui, bien qu'incapable de payer la dette du Mont-de-Piété, avait le droit d'empêcher cet établissement de disposer, sans son autorisation, de son gage. Mais Gigli demanda une somme qui rendit toute entente impossible et le gouvernement pontifical refusa de vendre séparément les objets convoités de la collection Campana. Peu de temps après, cependant, Gigli vint en Angleterre, apportant un album de photographies d'après les objets lui appartenant; il montra ensuite cet album à Paris et à Saint-Pétersbourg, mais toujours sans trouver acquéreur. Pendant l'automne de 1860, M. Ch. Robinson, étant de nouveau en Italie, s'aperçut que la situation politique alors très troublée de la péninsule lui permettait de renouveler ses offres avec des chances de succès. Après une longue négociation, il réussit à obtenir, vers la fin de décembre 1860, tous les monuments qu'il avait choisis d'abord, au nombre de 84, tant de la collection Gigli que de la collection Campana; le prix total d'acquisition fut 5.836 £, soit 1.314 £ de moins que la somme prêtée par le Mont-de-Piété sur la seule collection Gigli. En même temps, se conformant à une stipulation exigée dès l'abord, le gouvernement romain déclara renoncer à la taxe de 20 0/0 *ad valorem* perçue sur les objets d'art ancien qui sortaient des États pontificaux.

Dans le catalogue des sculptures du Musée de Kensington, publié par M. Ch. Robinson en 1862, les objets acquis de Gigli

sont désignés sous la rubrique *Gigli-Campana*; ceux qui proviennent du Musée Campana sont les suivants :

7629. Donatello. Frise; J.-C. remettant les clefs à saint Pierre.
7624. École de Donatello. Relief avec la Vierge, l'Enfant et des anges
7630. Andrea della Robbia. Vierge et Enfant.

Les douze autres pièces acquises du fonds Campana sont des majoliques.

Quand, en 1862, Vitet insista sur la perte que cet achat du Musée de Kensington avait causée à la France, Ernest Desjardins fut en droit de lui répondre que les Anglais avaient *baptisé* Campana la collection Gigli afin de l' « anoblir. » « N'admirez-vous pas cet artifice de parvenu ? On dit d'abord *Gigli-Campana*, puis *Campana* tout court. » Du reste, une pièce importante de la collection Gigli, la Vierge de Rossellino, estimée 45.000 francs, avait été livrée, avec les autres objets de cette collection, à la France. « Ainsi, ce ne sont pas les Anglais qui ont fait brèche à la collection Campana, mais les Français qui ont fait brèche à la collection Gigli. » En écrivant cela, Desjardins affectait d'ignorer que les Anglais avaient vraiment acquis une dizaine de beaux objets Campana; la polémique excuse ces prétéritions, si elle ne les justifie pas. Il n'en est pas moins certain que l'on eut grand tort, dans une partie du public, de confondre les deux fonds Gigli et Campana, pour prétendre que le Musée de Kensington avait « écrémé » la grande collection [1].

Cette acquisition de M. Robinson paraît d'ailleurs avoir été tenue secrète ou, du moins, être restée inaperçue à Paris; je n'en trouve pas de mention en 1861. En revanche, celle de Guédéonow pour l'Ermitage, postérieure de quatre mois seulement et annoncée avec tambour et trompettes, fit sensation et décida de l'achat du reste [2].

1. Desjardins, *op. l.*, p. 30.
2. [Guédéonow], *Notice sur les objets d'art de la galerie Campana à Rome, acquis par le Musée impérial de l'Ermitage*. Paris, 1861 (la préface est datée de Rome, mars 1861 ; la note finale de Paris, juin 1861). Je possède l'exemplaire de Beulé.

IX

Dès le début, la collection Campana avait été offerte en bloc à la Russie et nous avons vu que Gigli alla porter son album à Saint-Pétersbourg. Des négociations, dont j'ignore le détail, eurent lieu en 1860. Vers la fin de cette année, E. Guédéonow, envoyé par l'empereur Alexandre II, les reprit avec activité et, le 20 février 1861, il acquit, au prix de 650.000 francs, une importante série d'objets (767 pièces) qu'il présenta au public, dans une brochure imprimée à Paris, comme les plus précieux de la collection.

Les achats de Guédéonow sont répartis par lui en dix-huit sections :

1° Vases primitifs « de style asiatique » (fouilles de Caere); 26 pièces;

2° Vases étrusques à vernis noir (*bucchero*); 41 pièces;

3° Vases étrusques peints de la première et de la seconde manière (ce sont des vases grecs du VIe et du Ve siècle); 138 pièces;

4° Vases divers; 233 pièces;

5° Vases d'Arezzo; 10 pièces;

6° Vase de Nola; 35 pièces;

7° Vase de Ruvo et de Grande Grèce; 35 pièces;

8° Le vase de Cumes, à reliefs dorés et polychrômes, dit « le roi des vases grecs »;

9° Bronzes figurés; 18 pièces;

10° Armes diverses, entre autres le casque de Vulci; 42 pièces;

11° Candélabres; 6 pièces;

12° Miroirs; 20 pièces;

13° Vases de bronze; 21 pièces;

14° Ustensiles divers; 16 pièces;

15° Objets divers; 14 pièces;

16° Statues antiques, bustes, sarcophages, etc.; 78 pièces;

17° Camée et anneau d'or reproduisant les traits de Livie;

18° Peintures à fresque de Raphaël, provenant de la villa Spada ou Mills sur le Palatin et du Casino dit de Raphaël près de la Porta Pinciana [1].

Je crois que les objets acquis par Guédéonow vaudraient aujourd'hui plus de dix fois ce qu'ils ont été payés. Le vase de Cumes est, en son genre, un chef-d'œuvre dont le Louvre regrettera toujours d'être privé; il y a aussi quelques pièces de grand style parmi les vases archaïques, les bronzes et même les statues. Mais la plupart de ces dernières, comme l'a établi le nettoyage auquel les a soumis récemment Kieseritzky, ont été restaurées à outrance et souvent d'une manière absurde, presque frauduleuse; le camée de Livie est moderne; les fresques attribuées à Raphaël ne sont même pas de Jules Romain et ont été défigurées par des repeints stupides. C'est ce que Desjardins et d'autres n'eurent pas tort de dire en 1862, quand on prôna en France, dans l'opposition orléaniste, l'acquisition si pompeusement annoncée de Guédéonow. Les étrangers furent plus équitables. « Les choix de la Russie, écrivait Brunn, n'ont pas fait tort à l'ensemble du Musée; une certaine valeur d'apparat, plus que le mérite réel des objets, est visiblement ce qui a déterminé les acquéreurs[2]. » — « Newton, ému d'abord, fut rassuré dès qu'on lui eut communiqué la liste des objets compris dans le lot russe. Il déclara que, pour lui, la collection était intacte. Ce sentiment fut partagé par MM. Visconti, Tenerani et

1. « *Acquistata la villa* [*Spada*] *dall' inglese Carlo Mills, procurò di riparare ogni danno ulteriore, fece ripulire con gran diligenza i dipinti superstiti sotto la direzione di Pietro Camuccini nel 1824, valente ne' ristauri e fratello del celebre pittore barone Vincenzo. Di poi le pitture furono segate dal muro ed acquistate parte dal marchese Campana e parte da Mgr. Domenico Fioramonti, segretario delle lettere latine del Papa. Il prelate pertanto comprò quelle rappresentante le Muse, i segni del Zodiaco etc., e le fece collocare dietro cornici dorati.* » (Moroni, *Dizionario*, t. C, p. 273.) J'ai vu les fresques transportées à l'Ermitage; ce sont des barbouillages, indignes de figurer dans ce splendide Musée.

2. On dit cependant que Brunn lui-même avait été le conseiller de Guédéonow!

Castellani[1]. » Desjardins donne un renseignement intéressant[2] : « Ce n'est pas sur l'ensemble de la collection que M. Guédéonow a pu faire son choix. Le gouvernement pontifical avait fait une forte réserve à laquelle le commissaire russe n'a pu toucher et qu'il n'a même pas connue[3]. Cette réserve tout entière est comprise dans le lot de la France. » Il est probable, en effet, que si Guédéonow avait pu acquérir le « tombeau lydien », pièce d'apparat s'il en fut, il n'y aurait pas manqué. Mais que dire d'un vendeur qui, autorisant un acheteur à prélever ce qui lui plaît dans une collection, *ne laisse même pas voir* l'ensemble de cette collection ? Si la commission pontificale a vraiment agi de la sorte envers Guédéonow, elle s'est conformée au code d'honnêteté qui régnait, à cette époque, dans les Abruzzes. Nous verrons d'ailleurs qu'il y a des indices sérieux d'une fraude analogue et non moins grave commise, par les mêmes représentants de Pie IX, au détriment de la France.

La part de la collection Campana acquise par la Russie n'est encore qu'imparfaitement connue. Stephani a catalogué les vases peints en 1869; dans sa préface, il avertit que lorsque les vases arrivèrent à Saint-Pétersbourg, ils avaient perdu leurs étiquettes (!), de sorte que l'identification des pièces avec celles qui sont portées au grand catalogue italien demeure, en partie, conjecturale. Un certain nombre de vases, notamment celui de Cumes, ont été mal publiés dans les *Comptes-Rendus*; on attend, et l'on attendra peut-être longtemps, un catalogue illustré des autres. Pour les bronzes et les ustensiles, c'est à peine si deux ou trois pièces ont été publiées. Les statues ont été reproduites en similigravure dans le catalogue russe de Kieseritzky; mais il n'a pas osé — pas plus, d'ailleurs, que ses collègues du Louvre — défaire l'œuvre impudente des restaurateurs. Dans les t. II et III de mon *Répertoire de la statuaire*, j'ai publié des

1. *Revue archéol.*, 1862, I, p. 270.
2. Desjardins, *op. laud.*, p. 36.
3. Cette assertion est bien singulière, car les catalogues étaient déjà imprimés. Faut-il croire que Guédéonow n'a pas pris la peine de les lire ?

calques de ces statues pris sur les grandes photographies de H. d'Escamps, ou, tant bien que mal, sur les similigravures minuscules de Kieseritzky.

X

Au début de 1861, c'est-à-dire peu de temps avant l'achat de la Russie, une société privée s'était formée pour acquérir, par spéculation, le Musée Campana; Desjardins affirme que, même après le prélèvement de Guédéonow, elle en offrait encore cinq millions, à la charge d'acquitter, en sus, 25 0/0 de droits d'exportation, ce qui portait la somme demandée à 6.250.000 francs [1]. J'ignore ce qui fit échouer ces pourparlers, auxquels M. Ch. Robinson et Taigny font également allusion; ce dernier précise que la société était fondée au capital de 7 millions de francs [2]. J'avoue pourtant que toute cette affaire me paraît un peu suspecte; c'est un bruit que l'on a pu faire courir pour décider les acheteurs hésitants. Il n'était pas facile de trouver une si forte somme en Europe au moment où l'horizon politique, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde, était obscurci par des nuages menaçants.

Faut-il admettre, vers cette époque, un voyage rapide de Longpérier en Italie, pour examiner ce qui restait de la collection Campana? J'ai entendu dire qu'il l'avait vue et qu'il avait adressé un rapport défavorable sur le projet d'achat, après avoir constaté le prélèvement russe. Mais il n'y a pas un mot de cela dans la biographie de Longpérier publiée par M. G. Schlumberger en tête des *Œuvres* de ce savant; je n'en ai trouvé non plus aucune trace aux Archives du Louvre, où les déplacements du conservateur des antiques sont pourtant notés. Ma conviction est que Longpérier ne se dérangea point; il était d'avance hostile à

1. Desjardins, *op. l.*, p. 35.
2. *Moniteur*, 7 juin 1861.

toute grande acquisition qui eût pu lui causer des ennuis ou lui imposer quelque travail[1].

Pourtant, l'intervention de la Russie décida celle de la France. Voici ce qui se passa[2].

Au mois de février 1861, M. Léon Heuzey, alors chargé d'une mission archéologique, était de passage à Rome; il allait chercher M. Daumet à la villa Médicis pour se rendre avec lui en Macédoine. Mme Cornu avait parlé à M. Heuzey de la collection Campana et l'avait prié de la tenir au courant de cette affaire. A peine arrivé, M. Heuzey apprit que la Russie venait d'acquérir une partie de la collection. Le 3 mars, il télégraphia à Mme Cornu pour annoncer cet événement, qui n'avait pas été prévu à Paris, « car, depuis la saisie du Musée Campana par l'administration du Mont-de-Piété à Rome, saisie remontant à plus de trois ans, le gouvernement pontifical s'était réservé de pouvoir racheter ces collections pour compléter les siennes. » La dépêche de M. Heuzey fut suivie de deux lettres détaillées, datées du 6 et du 11 mars, qui passèrent, ainsi que la dépêche, sous les yeux de Napoléon III. En même temps, le duc de Gramont, ambassadeur de France à Rome, averti par le directeur de l'Académie de France, Schnetz, faisait une communication analogue.

L'Empereur appela immédiatement Léon Renier qui, l'année précédente, avait déjà été envoyé en mission à Rome et le char-

1. « Des calembours et des calembredaines, des coq-à-l'âne et des histoires de l'autre monde, des citations de vieux vaudevilles, des rébus et des logogriphes, des quatrains pleins de malice et de drôlerie à écrire sous les charges de Giraud, voilà le Longpérier que l'on rencontrait dans les corridors du Louvre ou sur le Pont des Arts. » (Chennevières, *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts*, II, p. 111.) Je préviens mes lecteurs que cette publication, faite dans une *Revue* aujourd'hui défunte, est absolument introuvable. Elle contient, à côté de légèretés et d'erreurs, de précieuses révélations sur la vie oisive et carnavalesque que menaient, sous le second Empire, certains conservateurs des Musées. Quand le jeune Fröhner arriva dans ce monde-là, les grands chefs le prirent en grippe : le drôle travaillait !

2. Pour ce qui suit, ma source principale est une lettre de MM. Cornu, Clément et Saglio publiée dans *l'Opinion Nationale* de 1862 et réimprimée dans la brochure de Chesneau, *La vérité sur le Louvre, le Musée Napoléon III* (Paris, Dentu, 1862, p. 42).

gea d'y retourner d'urgence afin de traiter de l'acquisition du Musée Campana. Renier demanda tout de suite qu'on lui adjoignît un artiste, Sébastien Cornu[1], avec lequel il était en relations et, le 22 mars, dans le plus grand secret, les deux voyageurs partirent pour Rome. Le secret était nécessaire, car, dit le document que nous suivons ici, « l'administration du British Museum de Londres avait à Rome un de ses directeurs, le savant archéologue M. Newton, qui négociait une acquisition. »

Il y avait quelque chose de singulier à expédier ainsi à Rome un professeur d'épigraphie latine, complètement étranger à l'art, et un peintre de troisième ordre, nullement connaisseur, pour négocier un achat qui intéressait à un si haut point les Musées Nationaux. L'explication qu'ont donnée à ce propos MM. Cornu, Clément et Saglio, dans leur lettre à l'*Opinion nationale*, est évasive : « Le choix de commissaires étrangers à l'administration fut sans doute, disent-ils, fait en vue du secret, *momentané et absolu*, qui devait présider aux commencements de la négociation. » Cela signifie, à y regarder de près, que Napoléon III fut détourné de confier ses projets à Nieuwerkerke, surintendant des Beaux-arts et chef de tous les services du Louvre, parce que Nieuwerkerke en aurait certainement parlé à la princesse Mathilde, que la princesse était ou passait pour « russe » et que Saint-Pétersbourg eût pu se mettre en travers. Desjardins, très prudent, ne prononce pas le nom de la Russie. Il raconte[2] que l'empereur délégua Renier et Cornu, étrangers à l'administration des Musées, « pour ne pas éveiller l'attention — de l'Angleterre, par exemple — par le fracas qu'aurait pu causer à Rome l'arrivée de M. le directeur général des Musées impériaux avec sa suite. » Quoi qu'il en soit, la ligne de conduite qu'adopta le souverain avait quelque chose de très blessant pour le personnel des Musées impériaux ; ce fut le point de départ de polé-

1. Mari de Mme Cornu, la sœur de lait de Napoléon III, dont je parlerai plus loin avec détail.
2. Desjardins, *op. laud.*, p. 14.

miques et de mesquines vengeances dont le Louvre lui-même finit par pâtir.

La preuve que le personnel des Musées était alors mal vu en haut lieu, c'est qu'on crut devoir, juste à ce moment, lui adjoindre d'autres conseillers. Le 18 mars 1861, le maréchal de France, ministre de la Maison de l'Empereur, créa une Commission consultative des Musées impériaux, présidée par le directeur général des Musées ; cette commission comprenait de droit les conservateurs, mais, en outre, Gatteaux, His de la Salle, le vicomte de Janzé, Louis Lacaze, le marquis Maison, Eudoxe Marcille, F. de Saulcy, H. de Triqueti et Viollet-le-Duc. Lorsqu'une commission semblable a été créée de nos jours, mais cette fois à l'exclusion des conservateurs, pour administrer les fonds de la Caisse des Musées, cette mesure n'a pas été et ne pouvait être interprétée comme une marque de confiance des pouvoirs publics à l'endroit des fonctionnaires du Louvre. Il en fut de même en 1861.

XI

Le 27 avril, on sut à Paris que l'acquisition était décidée, c'est-à-dire conclue en principe. Ce jour-là, Horace de Viel-Castel, conservateur du département de la Renaissance du Louvre, inscrivit dans son *Livre noir*[1] : « L'Empereur vient de décider l'acquisition de la collection Campana pour la somme de quatre millions de francs. Nieuwerkerke ira la chercher à Rome le mois prochain. »

Renier et Cornu, aux prises avec la Commission pontificale, avaient éprouvé des difficultés ; elle avait voulu réserver certaines pièces, en particulier le « tombeau lydien », et il fallut, dit-on, l'intervention de l'Empereur pour obtenir la cession de cet objet[2]. D'autre part, habitué depuis longtemps à considérer la collection Campana comme sa chose, le peuple romain ne

1. H. de Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 126.
2. *Annales du Sénat et du Corps Législatif*, t. V, p. 232.

cachait pas son mécontentement [1]. Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les commissaires ne virent pas toute la collection. Outre la partie conservée au Mont-de-Piété et dans les maisons que nous avons énumérées plus haut, il y avait, paraît-il, d'autres dépôts sur lesquels l'attention de Renier et de Cornu ne fut pas appelée. C'est là une question délicate sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Au mois de mai 1861, Charles Clément rejoignit à Rome Renier et Cornu; il devait les aider à recevoir pièce par pièce les collections, « à faire emballer, à expédier, à accompagner, déballer et classer les 860 grandes caisses contenant le Musée ». Le contrat définitif fut signé le 20 mai par le duc de Gramont et le cardinal Antonelli.

Le 23 mai, Viel-Castel écrivait dans son journal [2] : « Nieuwerkerke est parti dimanche soir pour Rome où il va chercher le Musée Campana ». En vérité, il ne chercha rien du tout; entre les commissaires et lui, il se produisit tout de suite des froissements auxquels la brochure de Desjardins fait de claires allusions : « On apprit un beau jour avec quelque surprise, et surtout à Londres [3], que le contrat était signé. Le Louvre s'empressa alors de revendiquer ses droits et M. le comte de Nieuwerkerke, en compagnie d'un de ses conservateurs — M. de Longpérier, je crois [4], — se rendit à Rome afin d'y constater sans doute l'importance de l'acquisition. Ces messieurs déclarèrent alors hautement devant la commission romaine et devant d'autres témoins, ils écrivirent même à Paris qu'ils avaient été frappés « des richesses éblouissantes de ces séries, richesses qui dépassaient, disaient-il, les plus belles espérances qu'ils en avaient pu con-

1. La bibliothèque de l'Institut de Rome (Catal. Mau, t. I, 408) possède une brochure intitulée : *Grido della stampa italiana sulla dilapidazione del Museo Compana* (sans date).

2. H. de Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 129.

3. Cela signifiait, pour qui savait lire en 1862, « rue de Courcelles, chez la princesse Mathilde, dans le salon où dominait Nieuwerkerke ».

4. Longpérier n'a jamais pardonné à Desjardins son rôle dans cette affaire; il lui a joué plus tard de « mauvais tours » à l'Académie des Inscriptions.

cevoir[1]. » Mais une nouvelle épreuve les attendait à Rome, ou du moins attendait le délégué de M. le comte de Nieuwerkerke ; car, pour lui, il était revenu au plus vite[2]. Tandis que M. de Longpérier mettait en ordre ses séries et s'occupait déjà de faire des choix, un papier officiel venu de Paris instituait M. Sébastien Cornu seul administrateur provisoire du nouveau Musée. C'était comme un second échec »[3].

Le comte de Nieuwerkerke, disent les auteurs de la lettre déjà citée, « repartit le 2 juin sans avoir eu le temps de recevoir le Musée, qui alors était jugé devoir entrer dans les attributions du ministère d'État et, par conséquent, ne relevait plus de son administration. » En d'autres termes, Nieuwerkerke sentit qu'il était « dessaisi » et ne cacha pas sa mauvaise humeur. Longpérier quitta Rome à son tour dès que Cornu et Clément eurent été nommés par le ministre d'État, à titre provisoire, administrateur et administrateur adjoint (juin 1861). Quant à Renier, il s'occupait alors d'une autre acquisition non moins importante pour la science, celle du Palatin. Le *Moniteur* du 29 août 1861 annonça que l'Empereur venait de faire acheter, sur sa cassette particulière, par l'entremise de Léon Renier, la portion du mont Palatin qui est connue sous le nom de Jardins Farnèse et qui appartenait au roi de Naples. Les terrains achetés, d'une étendue de 7 hectares, comprenaient les ruines du Palais des Césars « dont deux étages entiers sont comblés depuis le temps de l'invasion des Barbares et doivent recéler des statues, des peintures, des inscriptions du plus haut intérêt. » Le *Moniteur* ajoutait que Pietro Rosa avait été nommé conservateur du Palais des Césars et qu'il était en même temps le directeur désigné des fouilles, projetées pour le mois de novembre de la même année.

1. Cette phrase suffirait à prouver que le prétendu voyage de Longpérier à Rome, avant mai 1861, est du domaine de la légende.

2. Nieuwerkerke quitta Rome dès le 2 juin, dix jours après son arrivée.

3. L'arrivée de Longpérier à Rome et son séjour dans cette ville après le départ de Nieuwerkerke avaient effrayé Cornu, qui se hâta de télégraphier à Paris ; Mme Cornu, dit-on, obtint alors de l'Empereur la nomination de son mari à titre d'administrateur provisoire.

Le décret impérial portait ouverture d'un crédit de 4.800.000 francs, dont 4.360.440 francs ou 812.000 écus romains pour la collection elle-même, qui ne devait pas supporter de droits de douane, et le reste pour l'emballage, le transport et les frais accessoires[1]. Clément et Cornu furent autorisés à débourser de fortes sommes, prises sur le crédit total, pour compléter la collection par des achats divers. Le gouvernement eut raison de faire procéder à ces achats, mais il eut le tort de n'en point informer le public, de sorte que, lors de l'exposition, il sembla que l'on eût voulu « étoffer » clandestinement un ensemble déjà colossal, ne comprenant pas moins de 11.835 objets, pour justifier les millions qu'il avait coûtés. Vitet, dans la *Revue des Deux Mondes* de septembre 1862, remarquait, non sans ironie, que Guédéonow avait été bien mal inspiré en laissant à la France d'aussi belles cistes gravées : « Il faut en convenir, écrivait-il[2], c'est un heureux hasard que ces cistes nous soient restées et si M. Guédéonow était libre de s'en emparer, il a droit à notre gratitude. Aussi nous vient-il un doute. Cinq de ces cistes, nous dit la notice officielle, proviennent des fouilles faites par le prince Barberini sur le sol de l'antique Préneste. Étaient-elles donc passées du palais Barberini au palais Campana, ou bien les aurions-nous acquises, *comme une partie des bijoux exposés dans cette même salle*, par un marché supplémentaire? A consulter nos propres souvenirs, nous penchons vers cette explication, sans craindre qu'on nous accuse d'avoir mal deviné. » Desjardins, répondant à Vitet, convint de la chose; il l'avait, d'ailleurs, déjà reconnue dans sa notice de mai 1862, où, parlant des bijoux antiques, il écrivait : « Les commissaires français ont, pour cette série, beaucoup ajouté, par des acquisitions ultérieures, aux richesses de la collection Campana »[3]. L'admi-

1. On avait fait venir de Paris un emballeur, Espirat, avec toute une équipe d'ouvriers (renseignement communiqué par M. Froehner).

2. Vitet, *Revue des Deux Mondes*, sept. 1862, p. 173.

3. Cf. Lenormant, *Gazette des Beaux-Arts*, 1863, I, p. 152, qui attribue aussi à l' « administration provisoire » l'acquisition de bijoux de Vulci et de Camiros.

nistration provisoire, qui dura jusqu'en juillet 1862, ne cessa d'ailleurs de faire des acquisitions, dont la meilleure est le beau tableau de Crivelli qui est au Louvre. L'étiquette « Musée Napoléon III », placée sous un objet de ce Musée, ne doit pas être considérée comme équivalant à « Musée Campana » ; dans son Catalogue des bronzes du Louvre, Longpérier désigne ainsi des objets acquis en 1851, en 1853, en 1858, c'est-à-dire depuis le coup d'État de décembre 1851.

Restait à faire ratifier les dépenses par les Chambres. Le 4 juin 1861, le président du Corps Législatif, duc de Morny, annonça qu'il avait reçu du ministre d'État ampliation d'un décret impérial ordonnant l'envoi au Corps Législatif d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 4.800.000 francs au Ministère d'État pour l'acquisition du Musée Campana [1]. Le 21 juin, le député Doumet déposa un rapport favorable [2]. Le 26 juin, il demanda la parole pour expliquer que son rapport avait été imprimé trop vite, en fin de session, et qu'il s'y trouvait de fâcheuses coquilles, par exemple l' « enfance de l'article » pour l' « enfance de l'art », « Claudio Gelée » pour « Claude Lorrain », etc. Au milieu des rires, le projet fut adopté par 230 voix contre 1. Du Corps Législatif, il passa au Sénat. Le 27 juin, le président Troplong annonça à cette assemblée que le ministre d'État lui transmettait le projet d'ouverture de crédit adopté par le Corps Législatif. Le rapporteur, marquis d'Espeuilles, prit la parole le 28 juin et, en quelques paroles qui furent souvent citées dans la suite, indiqua que l'acquisition avait été inspirée par le souci des intérêts du Louvre [3] : « Tout riche qu'il était, notre Musée comptait (*sic*) des lacunes regrettables ; l'acquisition Campana est destinée à en combler une partie. » Il y a, dans ce petit discours, des perles qu'il faut enfiler *ne pereant* : « Une des plus riches collections du Musée Campana provient des

1. *Annales du Corps Législatif*, t. III, p. 328.
2. *Ibid.*, t. V, p. 184.
3. *Ibid.*, t. V, p. 232.

tombeaux étrusques de ce même peuple ». — « Nos artistes trouveront là des échantillons de ces écoles inconnues qui se perdent dans la nuit des temps, dont aucune date ne révèle l'époque, mais dont l'empreinte asiatique donne un large cours à toutes les conjectures; ils trouveront particulièrement, dans une série des vases de Nicostènes (*sic*), les échantillons les plus rares des plus beaux types de l'art céramique... On y remarque plusieurs spécimens uniques dans leur genre... C'est un tombeau de style archaïque en terre cuite, orné de statues peintes de grandeur naturelle, tombeau dans lequel on peut entrer et marcher, morceau unique dans la science et que le Saint Père n'a cédé, dit-on, que sur le désir exprimé par l'Empereur. » Ce tombeau, dans lequel on avait l'assurance de pouvoir marcher, fit taire toutes les hésitations; à l'unanimité de 92 bulletins blancs, le Sénat déclara ne pas s'opposer à la promulgation de la loi.

Le Musée Campana était à la France; il ne restait plus qu'à médire de l'acquisition.

SALOMON REINACH.

(*A suivre.*)

MALCANDRE
DANS L'INSCRIPTION D'ESCHMOUNAZAR

Dans la longue inscription funéraire d'Ešmun'azar, où tant de choses restent énigmatiques, le passage qui soulève les moindres difficultés est sans doute celui où le roi de Sidon, adjurant princes et gens du commun de respecter sa sépulture, adresse au violateur éventuel une solennelle malédiction. Malgré des dissidences partielles de minime importance, les épigraphistes se sont ralliés presque unanimement à l'interprétation proposée pour les lignes 6-10 par les éditeurs du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* et les traductions de Hoffmann[1], de Landau[2], de Cooke[3] ne s'écartent guère de celle à laquelle se sont arrêtés Renan et ses collaborateurs :

6 omnis regia persona et
7 omnis homo qui aperiet cameram lecti hujus...
8 ne sit eis lectus apud manes, neve sepeliantur in sepulchro, neve sint eis filius et semen
9 loco eorum, *et tradant eos Dii sancti* [*in manus*] *reg*[*is potentis*] *qui domin*[*atur*] *ill*[*is ut exci-*
10 *dant* regiam personam vel hominem illum qui aperiet cameram, etc.

Si le sens général du passage est incontestable (les essais antérieurs au *Corpus* l'avaient déjà fixé), le membre de phrase que nous avons souligné ne rend qu'imparfaitement l'intention du

1. Hoffmann, *Phoenik. Inschr.* (Abhandlungen Ges. Goetting., XXXVI), p. 31.
2. Landau, *Beiträge zur Altertumskunde des Orients*, II, p. 9.
3. Cooke, *Nord-Semitic Inscriptions*, p. 31.

texte phénicien : יסגרנם האלנם הקדשם את ממלכ אדר אש משל בנם לקצתנם. En admettant que c'est à un roi mortel qu'Ešmun'azar confie le soin de punir les impies qui troubleront son repos, le *Corpus* a négligé à tort l'indication que donnait, en 1880, Joseph Derenbourg quand, partant de l'idée que le vengeur invoqué devait être un dieu infernal, il traduisait : « Que les divinités saintes les enferment dans le royaume du (dieu) Puissant qui les domine, afin de les exterminer[1]. »

L'idée de Joseph Derenbourg a été récemment reprise par le P. Lagrange, qui d'ailleurs ne cite pas et peut-être ignore ce précurseur déjà lointain. Il suffit de reproduire sa traduction[2] pour marquer en quoi il se rapproche et s'éloigne de J. Derenbourg : « Que les dieux saints les enferment avec le « roi » Adar qui domine sur eux pour extirper cette personne royale ou ce particulier. »

La controverse porte essentiellement sur les quatre mots que le *Corpus* et la majorité des interprètes coupent יסגרנם .. את ממלכ אדר. Mais ממלכ est invraisemblable, qu'on le considère comme un substitut masculin de ממלכת partout employé dans le texte pour dire « personne royale », comme un hophal de מלך ou un dérivé anormal de ימלאך[3]. La correction ממלכת, qui s'appuie sur la leçon du duplicata, a été adoptée par la plupart des auteurs; mais elle est contredite par le genre de l'adjectif אדר, et par celui de la forme verbale משל : c'est le duplicata qui certainement est fautif. Il faut, de toute manière, renoncer au sens de « royaume » assigné au mot par Derenbourg.

Nous restons en présence de deux possibilités : ou bien ממלכ est erroné et l'un des *mîm* est de trop[4] — c'est la solution

1. *Revue archéologique*, 1880, t. I, p. 382.
2. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 405.
3. Ces hypothèses désespérées sont indiquées par Hoffmann, *loc. cit.*, p. 46.
4. La responsabilité de la faute remonte sans doute au scribe qui a fourni au graveur le texte que celui-ci a transcrit deux fois sur la pierre : l'ouvrier a, la première fois, simplement copié le groupe erroné ממלכ; dans l'inscription du chevet, sous l'impression sans doute des nombreux ממלכת qu'avait eu à tracer son outil, il a ajouté, avec le ת final, une seconde faute à la première.

qu'accepte le P. Lagrange, se souvenant sans doute d'une suggestion de Renan, et c'est celle qui nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable; ou bien il faut couper יסגרנם ... אתם מלכ אדר. Cette dernière solution était celle de quelques-uns des anciens exégètes, non les moindres, Levy de Breslau[1] et Halévy[2]. Le redoublement du pronom suffixe qui exprime le complément direct est, comme l'a vu J. Derenbourg[3], très choquant, mais il ne faut pas oublier que le style lâche du document s'accommode de toutes les formes de la prolixité. Dans les deux cas, nous sommes ramenés à la lecture מלכ אדר, groupe qui se décompose naturellement en un substantif et un adjectif, *malk addir*, « rex potens ». Mais la simple analyse ne nous donne pas la valeur exacte de ce groupe de mots. Malk-Addir est un nom divin, malgré la transparence de ses éléments, et nous traduisons : « Et que les Dieux saints les emprisonnent chez (*ou* les livrent à[4]) Malk-Addir (le *Roi-Puissant*) qui sévisse[5] contre eux au point de les anéantir. »

Nous ne reviendrons pas, après Derenbourg et Lagrange[6], sur la convenance d'une interprétation qui met le passage infiniment mieux en harmonie avec le contexte que la conception qui, grâce au *Corpus*, a prévalu. Nous n'insisterons pas davantage, d'autre part, sur l'étrange « roi » Adar du dernier interprète : l'existence même d'un dieu de ce nom n'est pas certaine[7].

Malk-Addir, le Roi Puissant qui commande au royaume des morts et dont on ne désigne qu'au moyen d'une périphrase crain-

1. A. Levy, *Phönizische Studien*, p. 18.
2. Halévy, *Mélanges*, p. 21.
3. Derenbourg, *loc. cit.*, p. 382.
4. סגר au *piel* ou au *hiphil* a ici une exception technique, comme dans *Isaïe*, XXIV, 22 et dans l'avant-dernière ligne de l'inscription d'Ešmun'azar, déjà rapprochés de notre texte par Lagrange.
5. משל a ici le sens de « maltraiter, exercer une autorité violente, cruelle »; cf. Isaïe, 14, 5 et 49, 7.
6. Lagrange, *l. l.*, p. 407.
7. Notons que Lagrange a soupçonné, sans s'y arrêter, l'explication véritable : « Même si on prend אדר comme une simple épithète, il est constant qu'elle s'appliquait à des divinités. » (*Ib.*)

tive la personne redoutable, n'est pas un nouveau venu. Si l'inscription d'Ešmun'azar ne nous livre qu'aujourd'hui la forme originale de son nom, une des légendes racontées dans le *De Iside et Osiride* aurait pu permettre depuis longtemps de reconnaître quelle place occupait dans le panthéon phénicien le dieu Malkandros.

Nous pouvons démontrer, en effet, d'abord qu'il y a entre le Μάλκανδρος de Plutarque et le Malk-Addir de l'inscription phénicienne, identité de nom ; ensuite qu'il y a entre eux identité de fonction.

Pour faire la preuve de l'équivalence des mots, il n'est besoin, étant donné le nombre des éléments évidemment communs, que de rendre compte de l'insertion de la nasale dans la forme grecque, et de la transcription, insolite dans un texte de l'époque impériale, du *kaph* par κ.

1° Le premier point ne saurait faire difficulté : l'apparition d'une nasale adventice est chose commune en grec, et particulièrement fréquente dans les mots empruntés à une langue étrangère [1]. Les exemples suivants suffiront à montrer la régularité du phénomène dans les vocables d'origine sémitique où figure originellement une consonne double :

Μανθαβωλείων [2] de *Mattabol*;

Σανβάθιος, Σανβατίς, Σαμβατίς etc., de *šabbat*;

σαμβύκη, de *sabbeka*;

Σαγχουνιάθων, de *Sakkuniaton* [3];

Ἱερόμβαλος, de *Jerubba'al*, etc.

L'analogie des noms propres en ανδρος n'a pu que favoriser, dans le cas présent, la différenciation du *d* double en νδ.

2° C'est le χ qui, à l'époque de Plutarque, est le représentant

1. Voir les nombreux exemples réunis par Schulze, *Zeitschrift f. vergl. Sprachf.*, XXXIII, 366 et suiv.; Dieterich, *Byzantin. Archiv*, I, 92 et suiv. Cf. Meillet, *Mémoires Soc. Linguist.*, XIII, 26.

2. *Journ. Asiat.*, 1883, I, 243. La pierre porte Μανθεωλείων, mais la correction de la faute de gravure est certaine.

3. La réduplication de la consonne médiane de *Sakkun* est assurée par la transcription latine *Secchun*, *CIL.*, VIII, 5099.

habituel du *kaph* sémitique : la transcription attendue de מלכאדר serait donc Μάλχανδρος. Mais l'auteur du *De Iside* reproduit la graphie d'un Alexandrin plus ancien que lui d'un siècle et peut-être de près de deux. Il est vrai que, même au dernier siècle de la période ptolémaïque, l'emploi du κ n'est pas conforme à la règle la plus habituellement suivie. L'équivalence כ-κ, régulière au IVe siècle encore (voir les transcriptions cypriotes des noms composés avec Milk[1] dans la bilingue de Kition et celle, conservée par Arrien[2], du nom d'Αζεμίλκος, roi tyrien contemporain d'Alexandre) cède la place, quand κ devient le substitut du *qoph*, à la correspondance כ-χ : un papyrus de Magdôla[3], daté de l'an 221 av. J.-C. par les éditeurs et par Wilcken, présente, pour un mot de la même racine מלך, la transcription Μαλίχος, et la version des Septante atteste qu'au milieu du siècle suivant (nous comptons démontrer prochainement que la Bible grecque n'est pas antérieure à l'an 140 environ) le nouveau système prévalait.

Mais les Septante même prouvent qu'à cette date, relativement voisine de celle de la source dernière de Plutarque, l'emploi du χ ne s'imposait pas avec une rigueur absolue; ils nous offrent un nombre respectable d'exemples de la transcription du כ par κ, Σίκιμα (à côté de Συχέμ), Καφειρά, Κάλαχ, Καρμηλί[4], Κεζείβ, Κενερώθ, Σαβαθακά, Ἐλειμέλεκ, Ἀκοβώρ, etc.; il faut noter particulièrement le nom de mesure κόρος (= כּר) qui, à l'encontre des mots précédents, devait appartenir à la langue de tous les jours des Juifs d'Alexandrie. A une date bien postérieure encore, nous relevons des traces de la transcription du כ par le κ : le Καφαρσαβᾶ de Josèphe (à côté de Χαβαρσαβᾶ), le Καφαρναούμ évangélique nous montrent que jusque sous l'ère chrétienne elle s'est sporadiquement maintenue.

L'anomalie s'atténue encore si l'on considère que la transcrip-

1. *CIS.*, I, 89.
2. Arrien II, 15 et 24.
3. Jouguet et Lefebvre, *Bull. Corr. Hell.*, 1902, p. 120, n° XV.
4. Cf. Κάρμηλος dans Strabon, XVI, 28 (sans doute d'après Posidonios).

tion alexandrine n'a sans doute pas été faite directement sur l'original sémitique, et qu'il faut peut-être calculer avec l'interposition d'une articulation égyptienne. Enfin, le lettré grec qui nous l'a transmise a pu subir l'influence d'un nom hellénique comme Ἄλκανδρος.

Nous avons donc le droit de voir dans Μάλκανδρος la transcription de Malk-Addir. Il est aisé de montrer que le roi de Byblos de Plutarque dissimule, comme le *Roi-Puissant* d'Ešmun'azar, un maître de l'Hadès phénicien.

Le *De Iside* est assurément une source fort trouble. Plutarque a sans doute puisé sa science des mythologies orientales dans les *Aigyptiaka* d'Apion, lui-même tributaire, sans doute, de la Ἱερὰ Βίβλος composée, au premier siècle avant l'ère chrétienne, par un Grec d'Égypte qui la publia sous le nom de Manéthon [1]. C'est à ce dernier Alexandrin que revient la responsabilité d'avoir introduit, dans la légende d'Osiris à Byblos, une foule de traits helléniques. Mais il avait lui-même travaillé sur une matière déjà composite, mêlée d'éléments égyptiens et syriens. Le noyau phénicien est donc recouvert d'une double couche de matériaux étrangers et la recherche doit se garder de deux excès : négliger un document précieux, par crainte de ne pouvoir discerner le sémitique de l'égyptien et de l'hellénique [2]; ou attribuer indûment à la Phénicie ce qui revient à l'Égypte ou à la Grèce [3].

Osiris a été assassiné par Typhon, qui a jeté au Nil le coffre, scellé de plomb, qui renferme le cadavre de son frère. Les flots

1. La dépendance de Plutarque vis-à-vis d'Apion me paraît résulter des recherches de Wellmann (*Hermes*, 1896, p. 221 et suiv.) et celle d'Apion à l'égard du Pseudo-Manéthon ressort notamment de la citation de Manéthon par Élien (*Hist. an.*, X, 16), qui a puisé à la même source que Plutarque, et de la place que le soi-disant prêtre sébennytain occupe dans le *De Iside* (cf. Bouché-Leclercq, *Rev. Hist. Relig.*, 1902, t. II, p. 23). En raison des tendances philosophiques de la source lointaine de Plutarque et de la qualité de son syncrétisme, on ne peut songer à la considérer, avec Susemihl (*Gesch. der griech. Litt.*, I, p. 609, n. 431), comme l'œuvre d'un prêtre égyptien contemporain de Ptolémée II.

2. Lagrange, *Études*, p. 177.

3. Baudissin, *Studien*, II, p. 206 et 214 et même Robertson Smith, *Rel. of Sem.*, p. 146 de la trad. Stübe.

de la Méditerranée portent le cèrcueil sur la plage de Byblos, où une plante, l'*erica*, l'enveloppe et, en grandissant, le dissimule aux yeux[1]. Le roi Malkandros, émerveillé des proportions qu'a prises le végétal, ordonne de le couper et en fait un des piliers de son palais. Isis, à la recherche du corps de son époux, finit par apprendre qu'il est à Byblos. Elle s'assied près du puits, n'adressant la parole qu'aux servantes du palais royal, où elle finit par pénétrer : la nuit, changée en hirondelle, elle vole autour du funèbre pilier. Chargée par la femme de Malkandros d'élever son fils, elle le nourrit en lui faisant sucer son doigt et cherche à lui assurer la divinité en consumant au feu les parties mortelles de son corps. Mais la curiosité indiscrète de la mère fait obstacle au succès de l'entreprise. La déesse se fait connaître à la reine irritée. Elle coupe le pilier, remet au roi le tronc de l'*erica* et part avec la caisse qui renferme le corps de son époux[2].

Wellmann[3] a fait assez exactement dans cette histoire la part du placage hellénique. La figure d'Isis, assise près de la fontaine de Byblos, puis reçue dans le palais royal et soupçonnée d'attenter à la vie de l'enfant qu'elle expose au feu purificateur, est faite de traits empruntés au mythe de la Déméter éleusinienne. Le rôle de roi du pays, attribué à Malkandros, a la même origine ; Malkandros est paré des dépouilles de Kéléos d'Éleusis, le mari de Metanira.

Il faut effacer du tableau ces touches surajoutées pour retrouver les lignes du roman sacré né de la fusion des mythes osirien et adonisiaque.

La localisation à Byblos du mythe osirien est un des épisodes

1. Nous évitons à dessein une plus grande précision dans l'expression, les renseignements fournis par Plutarque au sujet de l'*erica* manquant singulièrement de netteté. L'écrivain semble bien entendre d'abord que le végétal entoure le coffre *de ses branches*, ce qui convient assez bien au tamaris (cf. p. 395). Mais toute la suite du récit suppose que le sarcophage est enfermé *dans le tronc* : l'épisode du pilier du palais de Malkandros serait autrement inintelligible.

2. Plutarque, *De Iside*, §§ 15-17. La variante de l'*Apologie* d'Aristide, 12, est sans intérêt pour la question.

3. Wellmann, *loc. cit.*, p. 227.

les plus curieux sinon, comme on l'a cru[1], les plus anciens[2] de l'histoire, dont nous n'apercevons encore que des linéaments, des rapports religieux de l'Égypte et de la Syrie. Elle a dû naître quand Byblos, touchée par une influence partie de la vallée du Nil, eut donné à sa Ba'alat le type et le costume d'une Isis-Hâthor et, sans doute, habillé à l'égyptienne d'autres divinités encore, de la constatation de l'extrême parenté des mythes relatifs aux couples Osiris-Isis et Adonis-Astarté (des deux côtés, le dieu assassiné renaît à une existence miraculeuse grâce au dévouement de sa compagne[3]) et de l'analogie des rites de leurs

1. Maspero, *Hist. anc.*, t. I, p. 175, n. 5. Le seul texte égyptien qui mentionne Byblos comme lieu de sépulture d'Osiris (Spiegelberg, *Dem. Pap.*, pl. 83-86, p. 26), est de l'époque impériale.

2. La date précise est indéterminable. Rappelons simplement les faits principaux qui pourront aider à expliquer la formation de cette légende syncrétique. La *Dame de Byblos* était connue dans la vallée du Nil peut-être dès la XIIIe ou XIVe dynastie (Mariette, *Catal. Mon. d'Abydos*, p. 365, no 1020; cf. Lefébure, *Sphinx*, V, p. 213) et en tout cas, sous la XIXe et la XXe (Maspero, *Recueil de travaux*, II, p. 120; *Papyrus Anastasi*, I, 20, 7; cf. sur le premier de ces textes, Max Müller, *Asien und Europa*, pp. 189 et 315) : elle était alors assimilée à Hâthor. — D'après l'interprétation très conjecturale de Lefébure (*Osiris à Byblos*, dans *Sphinx*, V et VI), un texte extrêmement obscur du *Livre des Morts* attesterait que le rite de la tête d'Osiris, tel qu'à l'époque du Pseudo-Lucien on le pratiquait à Byblos, n'est pas étranger à la littérature sacrée de la 18e dynastie. — L'action de l'Égypte sur l'art religieux de Byblos apparaît très marquée dans la stèle de Ieḥaoumilk (époque perse) et lui est sans aucun doute antérieure.

Si l'on fait abstraction du passage du *Livre des Morts*, trop discutable pour entrer en ligne, nous obtenons deux points de repère chronologiques : dès le Nouvel Empire, la *Dame de Byblos* était populaire en Égypte et identifiée à une déesse indigène, et au ve siècle, l'assimilation inverse influençait le culte de Byblos. Mais la légende du voyage d'Isis à Byblos, qui présuppose l'identification, peut être bien postérieure à celle-ci (cf. p. 394, n. 1).

3. Il y a même de singulières similitudes entre certains détails des deux mythes. On a lu plus haut le récit des pérégrinations du sarcophage d'Osiris. Or, la Phénicie semble avoir connu un mythe du sarcophage d'Adonis. Le Talmud rapporte (*Iôma*, 69 *b*) que les hommes de la grande synagogue capturèrent le *démon de l'idolâtrie*, et sur les conseils du prophète Zacharie, l'enfermèrent dans un récipient de plomb d'où sa voix n'arrive plus qu'affaiblie aux oreilles des hommes. Ce génie de l'*'Aboda Zara*, emprisonné vivant au tombeau et y poursuivant sourdement une existence atténuée, nous semble avoir été considéré avec raison par J. Halévy (*Revue Ét. Juives*, VIII, p. 40) comme un reflet d'Adonis-Tammouz. Dès lors, le détail du sarcophage en plomb est à retenir, et à rapprocher du trait analogue que présentent le récit de Plutarque et l'histoire du cercueil de Joseph (cf. *infra*, p. 394).

cultes respectifs (les jardins d'Adonis n'ont pas de parallèle plus direct que les jardins d'Osiris, décrits, à Dendéra, par la grande inscription des *Fêtes du Mois de Khoiak*[1]).

Cette combinaison syncrétiste fut vraisemblablement, en premier lieu, l'œuvre d'Égyptiens venus en Syrie, qui, frappés du parallélisme de la structure des deux drames divins, reconnurent dans les héros byblites leurs propres dieux nationaux, et imposèrent leur tradition à certains groupes de la population phénicienne. Le succès de l'interprétation osirienne fut tel que non-seulement, comme nous le savons par le Pseudo-Lucien[2], elle s'introduisit à Byblos même, mais que la Phénicie tout entière et Chypre, s'il faut en croire un texte transcrit par Étienne de Byzance (s. v. Ἀμαθοῦς), identifiaient Adonis à Osiris; d'un autre côté, la religion populaire identifia 'Aštart à Isis, comme en témoignent deux documents épigraphiques phéniciens trouvés en Égypte[3].

Si le Pseudo-Lucien, interrogeant au pied du Liban la population indigène, ne recueille qu'une version des mythes byblites déjà influencée par les récits osiriens, on ne saurait être surpris si, dans un ouvrage d'origine alexandrine, les éléments égyptiens y occupent une large place. C'est à l'Égypte que reviennent l'immersion du sarcophage dans le Nil, l'adoption, par la déesse, de l'enfant royal de Byblos, le coffre et l'arbre d'Osiris ainsi que la métamorphose d'Isis en hirondelle.

Bien qu'aucun texte égyptien ne raconte que Typhon ait jeté au fleuve le cercueil de son frère[4], il ne peut guère y avoir de doute

1. Le sens de ce texte important a été établi par Brugsch dans un essai pénétrant (*Zeitschr. f. Aeg. Spr.*, 1881, p. 77 et suiv.), dont les conclusions ont reçu, du fait de la découverte du soi-disant lit funéraire de Maberpra, une éclatante confirmation (cf. Wiedemann, *Osiris végétant*, dans *Muséon*, 1903, p. 111 et suiv., et *Année sociologique*, 1904, p. 322).

2. Lucien, *De Dea syra*, 57.

3. A l'inscription de Memphis (Vogüé, *Comptes-Rendus. Ac. Inscr.*, 1900, p. 150; Lidzbarski, *Ephemeris*, I, p. 152; Cooke, *North-Semitic Inscr.*, p. 91, n. 1), il faut ajouter le monument décrit par le marquis de Vogüé à la séance de l'Académie des Inscriptions du 26 août 1904.

4. Un texte magique (Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 116) avait été considéré par Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 175, n. 2, comme mentionnant « d'une façon sommaire, mais parfaitement intelligible », l'épisode du coffre où Set

sur la provenance de cet épisode, auquel le voyage du sarcophage jusqu'à Byblos ne s'est rattaché qu'assez tard[1]. Par un curieux hasard, le mythe a passé dans les pays sémitiques[2]. Nous lisons, en effet, dans divers textes de la littérature talmudique (notamment *Sota* 13 *a* et *Tosefta Sota*, 4) un récit visiblement calqué sur un modèle égyptien non encore contaminé. Quand Joseph fut mort, les Égyptiens placèrent son cadavre dans une caisse de métal (la *Tosefta* ajoute, en concordance parfaite avec Plutarque, que les barres de métal étaient reliées par de l'étain) et la plongèrent[3] dans le fleuve. Ce fut à la voix de Moïse, averti par une survivante de l'époque de Joseph, que le cercueil, plus tard, remonta du fond du Nil. Le conte talmudique n'a pas seulement le mérite de nous présenter un dénouement sans doute fort analogue à celui du mythe primitif; il témoigne de la facilité avec laquelle les récits du cycle osirien ont traversé la frontière syrienne[4].

Dans l'anecdote d'Isis offrant a son nourrisson le doigt à la place du sein, nous avons sans doute, comme il résulte des combinaisons ingénieuses de Maspero et de Wiedemann, un souvenir du dogme d'Isis nourrice des rois et un écho incompris du rite africain de l'adoption par la succion du doigt[5]. L'origine

enferme Osiris. Schäfer a montré récemment (*Zeitsch. Aeg. Spr.*, XLI, p. 81) que cette interprétation doit être abandonnée.

1. L'histoire du transport du coffre depuis les bouches du Nil jusqu'au port phénicien me paraît traduire un épisode des fêtes d'Adonis-Osiris : à Alexandrie, on portait à la mer l'image du dieu mort, et à Byblos il y avait un cérémonial symétrique d'arrivée (Théocrite, *Adoniazousai*, 132; *De Dea syra*, 7; Procope de Gaza, sur *Isaïe*, 18). Ce cérémonial ne doit guère être antérieur à l'époque ptolémaïque.

2. Le fait a été reconnu par Güdemann, *Religionsgesch. Studien*, p. 26, et Bondi, *Lehnwörter*, p. 123.

3. La leçon טבעו me paraît plus primitive que קבעו ; cf. les variantes dans Bondi, p. 121.

4. Il est difficile d'établir par quelle voie la fable égyptienne s'est glissée dans la tradition juive. Elle a pu être adoptée sur place par la diaspore du Delta et transmise au monde palestinien par l'intermédiaire des Alexandrins qui fondèrent à Jérusalem une synagogue spéciale : un docteur, R. Zakkai, était d'Alexandrie, et le Talmud cite même des prosélytes égyptiens qui furent disciples d'Akiba.

5. Cf. Maspero, *Proceed. Soc. Bibl. Arch.*, XIV, p. 308, et *Histoire ancienne*, t. II, p. 487; Wiedemann, *Am Urquell*, 1892, p. 259 et suiv.

égyptienne des deux autres scènes nous est révélée par les monuments figurés.

L'arbre cachant le « coffre » du dieu mort nous apparaît sur deux bas-reliefs du temple de Taharqa à Thèbes [1], et du temple de Dendéra [2] : sur le premier, nous voyons un acacia dont les racines couvrent le sarcophage ; sur le second, un végétal arborescent, dans lequel, malgré le schématisme de la représentation, on reconnaît un tamaris [3], qui emprisonne à mi-hauteur la funèbre caisse. C'est le relief de Dendéra qui illustre le plus exactement le récit de Plutarque, dans la mesure où celui-ci reproduit des conceptions égyptiennes : même enveloppement du coffre osirien par le végétal. Il n'y a même aucune différence véritable entre le tamaris de Dendéra et l'*erica* de Plutarque. Les anciens étaient en effet frappés de la ressemblance entre la bruyère arborescente et le tamaris : ἐρείκη, dit Dioscoride [4], δένδρον ... ὅμοιον μυρίκῃ. Dans Plutarque, les deux plantes sont complètement confondues et le nom de la première désigne en réalité la seconde : l'Égypte, riche en *tamarix* [5], ne possède aucune éricacée et la Syrie n'en a pas qui réponde au signalement donné par le *De Iside* [6]. Le mythe n'ayant pu viser une plante étrangère à la flore des deux pays, il est clair que l'ἐρίκη du texte grec désigne le tamaris représenté à Dendéra.

Il est fâcheux que le mythe d' « Osiris dans le tamaris » ne nous

1. Prisse d'Avennes, *Monum. Égypt.*, XXXIII. Cf. Devéria, *Mémoires et fragments*, t. I, p. 125.

2. Mariette, *Dendéra*, t. IV, pl. 66. Cf. Lefébure, *L'arbre sacré d'Héliopolis*, dans *Sphinx*, V, surtout p. 9 et suiv.

3. Ramifié à la base, il a les branches flexueuses et les feuilles en écailles retombant vers le sol qui caractérisent le tamaris. L'identification m'est proposée par un juge particulièrement compétent des questions de flore égyptienne, M. Victor Loret.

4. Dioscoride, *De mat. med.*, I, 117.

5. P. Ascherson et G. Schweinfurth en énumèrent huit espèces (*Flore d'Egypte*, nos 186-193, au t. II des *Mémoires de l'Institut égyptien*).

6. La Syrie possède bien un spécimen de la famille, l'*Erica verticillata* qui croît sur les pentes occidentales du Liban, mais ne se trouve pas à moins de 100 mètres d'altitude (Post, *Flora of Syria*, p. 509) ; cette *erica* ne saurait être la plante des plages que suppose le récit de Plutarque.

soit connu, en dehors de ces monuments, que par les allusions peu instructives de quelques textes religieux[1]. A en juger par les matériaux connus, la légende indigène de l'Égypte savait seulement que le coffre contenant la dépouille du dieu avait eu pour abri un arbre, acacia ou tamaris, voisin bien plutôt du Nil que de la Méditerranée. Il serait imprudent de prétendre compléter ce débris d'un mythe agraire sans doute ancien, et de dire comment, dans la légende sacrée de Dendéra, le cercueil revint au jour. Ce qui ne semble pas douteux, c'est que les prêtres d'Égypte n'ont rien su d'un transport de l'arbre merveilleux dans le palais d'un roi, et que l'incident imaginé pour expliquer comment l'*erica* est devenue pilier est un simple trait de soudure entre des éléments hétérogènes.

Cela résulte de l'examen des scènes qui, dans l'imagerie religieuse de l'Égypte, tiennent la place du récit de la transformation d'Isis en hirondelle. Faisant immédiatement suite au tableau du tamaris, nous voyons, sur les murs de la chambre d'Osiris à Dendéra, toute une série de représentations[2], variations d'un thème unique : un oiseau plane au-dessus ou se pose sur le lit funéraire ou le sarcophage où gît le dieu. Nous avons ici la traduction d'une idée courante : c'est l'âme du mort qui revient auprès du cadavre. Plutarque donne de cet épisode une interprétation bien éloignée du sens primitif : il n'y a pas à Dendéra de déesse métamorphosée en oiseau gémissant, et l'oiseau même n'est pas une hirondelle[3]. La signification nouvelle imposée à la scène dénonce la main d'un Grec, dominé par le souvenir du mythe de Prokné.

1. *Todtenbuch*, chap. 42, 2-3 et *Ounas*, 187-188.
2. Mariette, *Dendéra*, IV, pl. 67, 68, 69, 70.
3. Il n'est pourtant pas impossible que l'hirondelle ait trouvé place dans l'illustration du mythe osirien; elle représente en effet l'une des formes ailées que peut prendre l'âme du mort (*Todtenbuch*, chap. 86) et on est en droit de supposer qu'on l'a représentée, dans des tableaux analogues à ceux de Dendéra, volant au dessus d'Osiris mort; un monument de ce genre, si on le découvrait, nous fournirait l'exact équivalent de celui qui a pu inspirer l'Alexandrin de qui dérive le récit du *De Iside*. — Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que la notice de Minucius Felix, *Octavius*, 21, ne saurait prouver (comme le croit Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 284, n. 1) que l'hirondelle était consacrée à Isis; ce texte, incompréhensible dans son état actuel,

Ces apports égyptiens (ou gréco-égyptiens) reconnus, il ne nous reste, il faut l'avouer, du mythe de Byblos qu'un schéma et un ou peut-être deux noms propres : l'épouse retrouve le dieu assassiné dans le domaine où règnent Malkandros et sa femme Nemanous (?נעמנת). C'en est assez pour nous apprendre ce qu'était le roi chez qui Osiris-Adonis a demeuré entre l'instant de sa mort et le moment où Isis-Aštart le retrouve pour le rendre à la vie. Le récit de Plutarque a pour substratum une descente d'Aštart aux enfers : à la place de la fable composite d'Osiris mort qui, caché à tous les yeux, attend dans le palais de Malkandros l'heure de la délivrance, le narrateur phénicien racontait comment un dieu phénicien avait été « enfermé chez Malk-Addir » et avait dû à la fidélité de sa compagne une miraculeuse résurrection. Le mythe babylonien d'Ištar nous permet de nous représenter sans effort les grandes lignes de l'aventure; mais nous ne savons rien des variantes qui, sur la terre de Byblos, ont pu modifier le vieux thème sémitique[1].

est sans doute l'œuvre d'un annotateur (cf. la note de Bœnig, p. 35 de son édition), et tout porte à croire que son auteur n'a fait que consigner sur la marge le résultat d'une lecture de notre passage de Plutarque.

1. Un seul détail peut être, à la rigueur, revendiqué pour la Phénicie : c'est celui du pilier qu'Isis abandonne à Malkandros qui le dépose dans le temple d'Isis. Il est possible qu'on ait conservé à Byblos un tronc d'arbre ou poteau sacré (une *aschéra*?), mais il est très téméraire de soutenir, comme le fait Robertson Smith (*loc. cit.*, p. 146), que cet objet représentât le dieu mort, ni même qu'antérieurement au syncrétisme dont le *De Iside* nous montre le plein développement, il ait été, en quelque manière que ce soit, rattaché au culte ou à la légende d'Adonis. (Rien n'indique, par exemple, qu'il y ait un lien quelconque entre l'arbre sacré de Byblos et le baumier d'où un conte grec fait sortir Adonis; Apollodore, *Bibliothèque*, III, 14, 3; Servius sur *Enéide*, V, 72.) — Plutarque prétend que l'*erica* était habillée de vêtements de lin et qu'on l'oignait de myrrhe à la façon d'un cadavre : il n'est pas impossible que ces renseignements soient exacts pour Byblos, mais l'historien de la religion phénicienne ne les utilisera qu'avec circonspection.

Le récit du *De Iside* justifie en effet une défiance radicale: le temple d'Isis où fut déposée la précieuse relique était-il un sanctuaire de la déesse égyptienne ou de la déesse indigène à laquelle celle-ci prête son nom, c'est-à-dire 'Aštart? La lettre du texte semble plutôt favorable à la première alternative : mais alors l'*erica* est le monument d'un culte étranger, et non d'un culte phénicien et il faut admettre ou que l'influence égyptienne a été assez forte à Byblos pour déterminer l'importation du rite de l'arbre d'Osiris, ou que le narrateur a indûment attribué à la ville du Liban les rites de quelque sanctuaire osirien d'Égypte.

Le nom de Malk-Addir ne figure nulle part en dehors de l'inscription d'Ešmun'azar et du récit de Plutarque; son culte ne nous est attesté qu'à Sidon et à Byblos. Son apparition simultanée en deux centres religieux distincts permet cependant de lui attribuer un domaine plus étendu et l'on peut se demander dès lors si Malk-Addir, le « Roi-Puissant » ne serait pas identique à Milk ou Malk, le « Roi » tout court, un des noms les plus fréquemment attestés du panthéon syrien[1] : ou a récemment, sans preuves décisives il est vrai, revendiqué de divers côtés pour ce Milk le caractère de dieu infernal[2]. Pour Byblos, מלך et מלכאדר semblent en effet deux formes d'un même nom divin; le nom propre אדרמלך[3], porté par un roi de cette ville, prouve en effet que le prédicat renfermé dans אדר y était régulièrement associé au nom du « Roi ». Mais il serait imprudent de généraliser. L'idée de la royauté des dieux est très fortement marquée chez la plupart des Sémites et elle s'attache à des divinités qui ne sont nullement infernales[4] : pour ne choisir qu'un exemple banal, le Ba'al de Tyr était appelé Milk-Qart, *Roi de la Ville*. Milk doit être, dans un grand nombre de cas, l'abréviation d'une désignation de cette dernière espèce[5].

Nous ne savons comment les gens de Sidon et de Byblos se représentaient le royaume de Malk-Addir. L'inscription d'Ešmun-'azar nous apprend que le dieu était un maître rigoureux, qui « sévissait jusqu'à anéantir ». Sa sévérité à l'égard des méchants était-elle compensée par quelque bienveillance pour les bons? ou plutôt les « dieux saints » ne remettaient-ils entre ses mains

1. Voir l'article exhaustif de Baudissin dans la *Realencykl. f. protest. Theologie*, s. v. Moloch.

2. Lagrange, *op. cit.*; cf. Baudissin, *Zeitschr. Morgenl. Gesellsch.*, 1903, p. 820.

3. Babelon, *Pers. Achémén.*, n° 1354. Le nom de יחומלך ne fournit pas d'argument contre l'hypothèse d'un Milk de Byblos dieu infernal; il peut se rendre : Que Milk laisse en vie.

4. Lire à ce sujet les pages pénétrantes de Robertson Smith, *loc., cit.*, pp. 44 et suiv.

5. Cf. Dussaud, *Revue Hist. Relig.*, 1904, t. I, p. 166.

que les pervers qui, comme les violateurs de sépulture visés par Ešmunazar, avaient mérité un châtiment d'outre-tombe? Un détail ressort avec certitude de notre unique texte : c'étaient les divinités supérieures du panthéon sidonien qui acheminaient les morts vers le « pays d'où l'on ne revient pas ». Nous avons signalé jadis[1] l'intérêt que présente l'épithète d'*Angelus*, appliquée dans une inscription latine[2] au Jupiter de Ba'albek : bien qu'il y ait loin encore des pourvoyeurs de Malk-Addir à ce secourable guide des morts, il n'est pas inutile de noter que le germe de l'idée des dieux suprêmes *psychopompes* apparaît, en Phénicie, bien antérieurement à l'influence de l'hellénisme.

Isidore Lévy.

1. *Revue des Ét. juives*, XLIII, p. 187. Cf. Dussaud, *Notes de Mythol. syrienne*, p. 23 et suiv.
2. *CIL.*, XIV, 24.

L'AUTEL DE DIDYMES ET L'AUTEL DE BUSIRIS

A la planche XVIII de *Didymes*, MM. Pontremoli et Haussoullier[1] ont publié un fragment d'architecture en marbre qu'ils ont pris pour une *ante* ionique. Cela me semble improbable à cause d'un détail insolite, dont la raison d'être échapperait dans cette hypothèse : je veux dire le triple enroulement de volutes à la surface du côté correspondant aux trois bandes alternantes d'oves et des palmettes qui décorent la face. Les volutes vont en grandissant depuis la plus basse, qui sort de l'astragale au-dessous des oves ; de la sorte, elles limitent très heureusement les bandes ornementées, mais elles ne s'adaptent que fort mal au petit côté d'une *ante*.

La solution du problème est fournie par une des hydries dites de Caere. Celle où figure l'immolation de Busiris et des siens par Hercule[2] offre un autel qui montre précisément les formes dont nous cherchons l'explication.

L'autel est vu de profil, comme l'exige le tableau. C'est une structure en pierres de taille s'élevant sur un degré — la *prothusis*, selon M. Furtwängler — et qui se termine en haut par trois grandes dalles à large moulure, formant comme une *plinthe* sur un double tore. Sous ce profil, du côté de la face de l'autel, on distingue nettement trois volutes superposées, absolument semblables à celles de Didymes, si ce n'est que le peintre ne les a pas figurées décroissant vers le bas.

1. *Didymes, Fouilles de* 1895 *et* 1896, par E. Pontremoli et B. Haussoullier, Paris, Ernest Leroux, 1904.

2. *Monum. d. Inst.*, VIII; Masner, *Die Samml. ant. Vasen u. Terrak. im k. k. Oesterr. Mus.*, n° 217, pl. II; Furtwängler et Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, pl. LI; S. Reinach, *Répertoire des Vases peints*, I, p. 169.

Nous avons donc à nous représenter la face de l'autel de Busiris, décorée de trois bandes tout à fait analogues à celles du fragment de Didymes. On s'explique aisément que l'architecte, — Chersiphron, Metagène ou un autre, — qui avait à faire valoir la face de l'autel, ait cherché un pareil arrangement pour couper les bandes ornées qui se heurtaient aux angles et ne devaient pas être continuées sur les côtés latéraux. Ce qui serait déplaisant dans le cas d'une ante est, au contraire, une trouvaille heureuse dans le cas que nous envisageons.

Comme cette disposition paraît encore sans analogie dans l'histoire de l'ornement et que l'autel peint du vase semble unique jusqu'à présent, je me demande si le peintre ne se serait pas inspiré de l'autel même de Didymes et je ne vois pas pourquoi l'on reculerait devant cette solution.

Faut-il aller plus loin et inférer qu'il était Milésien? J'hésite et voudrais soumettre cette question à d'autres, mieux renseignés que moi sur les divers genres de céramiques asiatiques.

Je pourrais faire remarquer que la bande de palmettes et de feuilles d'eau (boutons de lotus à demi ouverts) se retrouve toute pareille sur un autre vase de Caere à Vienne[1]; mais comme cette combinaison n'est pas rare, je n'insiste pas.

Je veux rappeler seulement qu'on s'accorde à considérer le style des vases dits de Caere comme d'origine asiatique et que l'on a songé à Phocée comme provenance. Mais la connaissance de l'Égypte et des Égyptiens, que l'on infère de certains détails de l'épisode de Busiris, ne convient pas moins bien à un Milésien qu'à un Phocéen. Le mythe de Busiris convient mieux, beaucoup mieux, s'il est vrai, comme on le soupçonne, qu'Hécatée en ait parlé[2]. Les rapprochements avec l'art assyrien qu'a fait valoir M. Pottier[3] parlent plutôt, si je ne me trompe, en faveur de Milet, point de départ d'une des grandes

1. Furtwängler et Reichhold, *l. c.*, p. 260.
2. Hiller von Gaertringen, *ap.* Pauly-Wissowa, t. III, p. 1075.
3. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1892, p. 260.

routes d'Asie, que pour Phocée, dont le commerce était surtout tourné vers l'Occident.

Si le commerce des blés de Milet se dirigeait en premier lieu vers le Pont-Euxin et l'Égypte, ses vaisseaux marchands n'en parcouraient pas moins toute la Méditerranée jusqu'aux Colonnes d'Hercule et ils n'auront certes pas manqué de visiter l'Étrurie.

J. Six.

Amsterdam, le 10 février 1904.

DE QUELQUES TEXTES GRECS ET LATINS

RÉCEMMENT DÉCOUVERTS EN ÉGYPTE[1]

MESSIEURS,

Dans une lecture faite aux cinq Académies le 7 octobre 1857, mon regretté maître Emile Egger prédisait que les papyrus d'Égypte nous rendraient plus de textes grecs inédits et dignes de voir le jour que les monastères de l'Orient et la villa du philosophe d'Herculanum[2]. A cette époque, les textes littéraires connus seulement par des papyrus égyptiens étaient encore en petit nombre : quatre discours d'Hypéride, quelques fragments d'Alcman, de Sappho et d'Ibycos. Mais les trouvailles des quinze dernières années ont justifié, et au delà, les espérances d'Egger. Jamais, depuis la Renaissance, les amis de la littérature hellénique n'avaient été à pareille fête. De 1891 à 1900, les papyrus leur ont rendu la *République des Athéniens* d'Aristote, les *Odes* de Bacchylide, les *Mimes* d'Hérondas, deux autres discours d'Hypéride, des fragments importants d'Euripide, de Ménandre, de Sappho, de Callimaque, un écrit historique sur le ve siècle et beaucoup de textes importants relatifs aux premiers temps du christianisme. Chaque année apporte un contingent de découvertes nouvelles et les documents recueillis jusqu'à ce jour sont loin encore d'avoir tous été déchiffrés et publiés.

Le début de ces fécondes recherches remonte seulement au dernier quart du XVIIIe siècle. En 1778, des fellahs exhumèrent près de Memphis une cinquantaine de rouleaux de papyrus

1. Lecture faite aux cinq Académies le mercredi 6 juillet 1904.
2. Egger, *Mémoires d'histoire ancienne*, p. 148.

qu'ils offrirent vainement à un marchand européen. Ne pouvant les vendre, ils se décidèrent à les brûler, pour en savourer l'odeur aromatique. Un seul rouleau, échappé à ce désastre, fut acquis par le marchand, qui le céda au cardinal Étienne Borgia. Ce dernier, secrétaire du Collège de la Propagande, était en relation avec un jeune savant danois nommé Schow, auquel il confia le rouleau. Schow le déchiffra et en publia le contenu à Rome en 1778; c'était la première fois qu'un texte grec, lu sur un papyrus égyptien, trouvait un éditeur. La *Charta Borgiana*, comme on l'appelle, contient une liste de paysans soumis à la corvée en vue de travaux à exécuter sur les berges du Nil; c'est un de ces documents dont on possède aujourd'hui des milliers, qui sont intéressants pour l'histoire administrative et économique de l'Égypte, mais n'ajoutent rien à notre connaissance de la littérature. Pour trouver des textes littéraires de quelque importance, publiés d'après des papyrus égyptiens, il faut descendre jusqu'en 1838; notre grand helléniste Letronne fit alors connaître, d'après un papyrus du Musée Royal, plusieurs fragments inédits d'anciens poètes grecs.

Depuis cette époque jusqu'en 1877, on n'enregistre que des découvertes de papyrus littéraires isolés ou formant de petits lots, qui, des mains des marchands arabes, passaient dans les musées et les bibliothèques de l'Europe. En 1877, une énorme collection de papyrus fut déterrée à Arsinoé dans le Fayoum et acquise, en grande partie, par l'archiduc autrichien Rainer. Le bruit que fit cette trouvaille dans le monde savant et, bientôt après, la publication, due à M. Henri Weil, de quarante vers inédits d'Euripide lus sur un papyrus appartenant à Firmin Didot, stimulèrent le zèle des chercheurs. Mais c'est en 1889 seulement que M. Flinders Petrie donna l'exemple de fouilles régulières, instituées en vue de découvrir des papyrus. M. Petrie en recueillit un grand nombre qui avaient servi, au IIIe siècle avant notre ère, à fabriquer des cartonnages de momies. Ici encore, c'était Letronne qui avait ouvert la voie. En 1826, cet illustre savant avait découvert quelques fragments de papyrus dans le car-

tonnage d'une momie de la collection Passalacqua de Trieste. Il écrivit alors à cet amateur, dans une lettre rendue publique : « Peut-être les voyageurs, examinant avec soin des enveloppes de ce genre, trouveront-ils des morceaux où au moins les lignes seront entières. Je ne croirai pas avoir perdu mon temps si ce que je viens de dire engage ceux qui exploitent à Thèbes une mine si féconde à faire quelque attention aux momies dont les enveloppes seraient formées avec des papyrus; *car on ignorait jusqu'ici que les vieux papiers avaient quelquefois en Égypte cet emploi final.* » Letronne ne fut pas écouté; c'est seulement en publiant les papyrus recueillis par M. Petrie dans des cartonnages de momies que leur éditeur anglais, M. Mahaffy, s'est souvenu de la lettre de Letronne à Passalacqua et a rendu un hommage mérité à la clairvoyance presque prophétique du savant français.

Deux jeunes Anglais, élèves de l'Université d'Oxford, explorèrent à deux reprises, en 1897 et en 1903, les vastes accumulations de débris de tout genre qui couvrent le sol de l'ancienne ville d'Oxyrhynchus dans la Moyenne Égypte. Ils y trouvèrent des fragments de papyrus par dizaines de milliers, non plus dans des tombes ni dans des cartonnages de momies, mais mêlés à des tessons de poterie, à des débris d'objets domestiques, aux matériaux de construction de maisons et de cabanes éboulées. Le climat sec de l'Égypte est si clément aux produits de l'activité humaine que nombre de papyrus, jetés au rebut sans avoir été déchirés ou maculés, se retrouvent dans un état d'intégrité extraordinaire. C'est toute une bibliothèque de petite ville que MM. Grenfell et Hunt ont exhumée, bibliothèque où les documents d'intérêt individuel ou local sont naturellement en grande majorité, mais où les fragments littéraires ne font pas défaut. Parmi ces derniers, il y en a beaucoup qui offrent des textes déjà connus, en particulier d'Homère, qui était lu et transcrit dans les moindres bourgades de l'Égypte grecque; on est étonné de constater que, pour les hommes du IIe siècle après l'ère chrétienne, la littérature classique, dont on multipliait les copies ou les ex-

traits, était, à peu de chose près, identique à celle que les savants byzantins ont transmise à ceux de la Renaissance. En plus que nous, ils lisaient surtout les lyriques grecs et Ménandre, dont on a déjà recouvré de nombreux fragments et qui seront sans doute rendus, du moins en grande partie, à l'admiration des hellénistes du xxe siècle.

MM. Grenfell et Hunt ne se contentent pas de découvrir : ils publient, et ils publient fort bien ce qu'ils découvrent. Le quatrième volume des *Oxyrhynchus Papyri* vient de paraître et de nous apporter une nouvelle série de textes littéraires dont quelques-uns, pour leur importance exceptionnelle, méritent d'être brièvement résumés.

Je signalerai d'abord quatre-vingts vers, assez bien conservés, d'un poème inédit de Pindare. On y a reconnu un *parthénion*, c'est-à-dire un chant exécuté par un chœur de jeunes filles ; nous savions que Pindare avait écrit des *parthenia*, mais nous n'en possédions rien. Le nouveau poème a été composé en l'honneur d'Aeoladas, le père d'un Béotien connu, Pagondas, qui commanda les Thébains à la bataille de Delium en 424 avant J.-C. Voici la traduction d'un passage bien conservé, où il semble possible de faire passer, même dans notre langue, quelque chose de cette poésie aux mots éclatants, à l'allure impétueuse et comme bondissante, qui faisait comparer la diction de Pindare à un torrent. C'est une jeune fille qui parle : « Retroussant vite mon péplos et portant dans mes mains délicates un brillant rameau de laurier, je vais chanter l'illustre maison d'Aeoladas et son fils Pagondas, ma tête virginale couronnée de guirlandes, et aux sons de la flûte de lotos j'imiterai le chant flatteur des Sirènes, ce chant qui calme les souffles soudains du Zéphyre et, lorsque le frisson de Borée court dans la tempête, apaise la fureur déchaînée des flots. »

On passe du sublime au comique en abordant le résumé en prose, dû à quelque grammairien anonyme, d'une pièce de Cratinus, ce poète qu'Horace citait, avec Eupolis et Aristophane, parmi les maîtres de la vieille comédie attique et dont il ne nous

reste malheureusement que quelques lignes. Ce résumé nous fait connaître une comédie, représentée à Athènes vers 430, au début de la guerre du Péloponnèse, et où, comme l'indique le grammairien, Périclès était attaqué par voie d'allusion pour avoir déchaîné la guerre sur son pays. On connaissait le titre de la comédie, *Dionysalexandros*, mais on n'était même pas d'accord sur la signification de ce mot composé, les uns songeant à Alexandre le Grand, ce qui obligeait d'attribuer la pièce à Cratinus le jeune, les autres au berger phrygien Pâris, qui s'appelait aussi Alexandre. Ces derniers, ou plutôt ce dernier — car l'hypothèse est due à un philologue allemand contemporain, M. Kock — avaient raison, comme on va le voir par l'analyse de la comédie.

Le chœur, composé de Satyres, entoure Dionysos sur le mont Ida et exerce sa verve railleuse aux dépens du dieu. Surviennent trois déesses, Héra, Athéna et Aphrodite, qui se disputent le cœur de Dionysos; c'est une parodie du célèbre jugement de Pâris. Héra promet à Dionysos une force invincible, Athéna, de nombreux succès à la guerre, Aphrodite, la beauté la plus accomplie et l'amour de toutes les femmes. Dionysos donne la préférence à Aphrodite. Là dessus, il part pour Lacédémone, enlève la belle Hélène et revient avec elle sur le mont Ida. Mais Ménélas, privé de son épouse, a armé toute la Grèce pour la retrouver et Dionysos apprend bientôt que les Achéens, débarqués en Troade, battent et ravagent le pays. Il cherche alors refuge dans la maison de Pâris-Alexandre, après s'être transformé en bélier et avoir caché Hélène dans un panier. Un vers, qu'un scholiaste nous a conservé, prouve que Dionysos, sous les traits d'un bélier, arpentait la scène et répondait *bê bê* à toutes les questions qu'on lui posait. Mais Pâris-Alexandre a vite fait de découvrir les deux amoureux; il déclare qu'il va les conduire aux vaisseaux des Grecs afin d'obtenir la retraite des envahisseurs. Hélène se lamente et fait si bien que Pâris, pris de pitié et d'amour, décide de la garder auprès de lui, de la prendre pour femme et de livrer Dionysos seul aux Achéens. Le dieu, résigné

au sort qui l'attend, se met en marche vers la flotte; les Satyres l'accompagnent et jurent qu'ils ne l'abandonneront pas dans son malheur.

Évidemment, Dionysalexandros, qui déchaîne la guerre sur l'Asie, c'est Périclès; la belle Hélène, *taeterrima belli causa*, c'est Aspasie; et plus d'un spectateur ami de la paix devait applaudir quand Pâris se décidait à livrer le perturbateur aux Achéens, en comprenant qu'il s'agissait en réalité des Spartiates, d'autant mieux qu'Hélène avait régné à Sparte avec Ménélas.

Ainsi, les auteurs de la parodie fameuse qui a été jouée dans le monde entier depuis quarante ans et dont l'un est encore heureusement parmi nous, ont eu un précurseur à Athènes, il y a 2333 ans environ. Ceux qui ont blâmé nos spirituels contemporains d'avoir tourné en ridicule les poétiques légendes de la sainte Hellade, eussent été sans doute fort étonnés d'apprendre que ces blasphémateurs des héros d'Homère avaient été précédés, dans cette voie de la parodie, par un contemporain de Périclès et de Phidias, écrivant pour le public grec par excellence, celui d'Athènes — Ἑλλάδος Ἕλλας Ἀθῆναι.

La découverte de ce résumé donne à penser que la pièce de Cratinus était lue dans les écoles grecques de l'Égypte et autorise l'espoir que l'on en retrouvera quelque jour le texte. Cette *Belle Hélène* du vieux Cratinus devait être une bien amusante comédie.

Un autre morceau considérable, mais qui présente de grandes obscurités, est extrait d'un dialogue philosophique qui paraît devoir être attribué à Aristote. Un personnage raconte qu'à l'époque où Pisistrate usurpa la tyrannie dans Athènes, il quitta cette ville et rejoignit Solon en Ionie; quelque temps après, à la demande de Pisistrate lui-même et docile aux conseils de Solon, il retourna à Athènes et s'y établit. Plus loin, la conversation est engagée entre le narrateur principal, Pisistrate, Ariphron et Adimante; le sujet de l'entretien est l'histoire de Périandre, tyran de Corinthe. Il semble que l'ensemble du dialogue ait été une discussion sur la meilleure forme du gou-

vernement. Il est intéressant de constater que, d'après la chronologie de l'auteur, Solon se serait rendu en Asie lors de l'usurpation de Pisistrate, c'est-à-dire en 560; cette année étant celle de l'avènement de Crésus au trône de Lydie, la conversation de Crésus avec Solon, rapportée par Hérodote, ne peut plus être reléguée au rang des fables, du moins par les motifs de chronologie qu'ont invoqués les historiens de notre temps.

Les papyrus latins sont beaucoup plus rares que les papyrus grecs; ç'a donc été une surprise bien agréable pour MM. Grenfell et Hunt de retrouver, à Oxyrhynchus, des parties importantes d'un résumé des livres 37 à 40 et 48 à 55 de l'histoire de Tite-Live. Comme nous avons conservé les livres 37 à 40, les résumés latins ne nous apprennent rien pour ces livres-là; mais il n'en est pas de même pour les livres suivants, connus seulement, jusqu'à ce jour, par une *epitome* tout à fait différente et qui ne relève ni les mêmes noms, ni les mêmes faits. Toute la chronologie, si obscure, des guerres de Rome contre Viriathe est enfin fixée par les nouveaux fragments et plusieurs événements de l'histoire intérieure de Rome se trouvent datés pour la première fois avec précision. Un passage curieux concerne Mummius, le trop célèbre vainqueur de Corinthe : *Signa statuas tabulas Corinthias L. Mummius distribuit circa oppida et Romam...* Il manque les quatre premières lettres du mot suivant, qui se termine par *-vit*. Je crois qu'il faut restituer *ornavit*[1] et traduire :

« L. Mummius distribua entre certaines villes italiennes des statues et des tableaux pris à Corinthe et il embellit Rome avec le reste. » Cette distribution des trésors d'art de Corinthe entre des cités provinciales est un renseignement nouveau et imprévu; il en résulte que Mummius n'était pas le barbare, insensible à la valeur des chefs-d'œuvre, que les rhéteurs anciens et mo-

1. Ce mot m'a été suggéré par M. G. Boissier, à la suite de la lecture du présent mémoire; j'avais proposé d'abord *ditavit*. *Ornavit* est adopté par M. O. Rossbach (*Philol. Wochenschrift*, 1904, p. 1021); M. J. S. Reid (*Classical Rev.*, 1904, p. 297) écrit *replevit*, d'après Pline, XXXIII, 36 : *Mummius Achaia devicta replevit urbem.*

dernes nous ont dépeint, tantôt pour l'en blâmer, plus souvent pour exalter sa vertu.

La première campagne d'Oxyrhynchus, en 1897, a rendu au jour un petit recueil de discours ou sentences attribués à Jésus-Christ, qui ont éveillé, en Angleterre surtout, un intérêt extraordinaire[1]. Comme le manuscrit n'est pas postérieur à l'an 250 de notre ère, on tombait d'accord que ces phrases détachées remontaient au moins au IIe siècle et qu'elles étaient peut-être plus anciennes encore. Les savants y trouvèrent, avec quelques éléments nouveaux, des passages plus nombreux qui concordent, d'une manière plus ou moins littérale, avec des paroles du Christ rapportées par les Évangiles canoniques ou dans les fragments des Évangiles hérétiques que nous ont conservés les Pères de l'Église. Aucun texte n'est absolument identique à celui d'un Évangile canonique. Deux opinions se produisirent et sont encore en présence. Pour les uns, ces sentences étaient extraites d'un Évangile hérétique perdu — l'Évangile des Hébreux, suivant Mgr Batiffol, l'Évangile des Égyptiens, suivant M. Harnack. A en croire les partisans de la thèse opposée, il ne s'agissait pas d'extraits d'un Évangile perdu, mais d'un recueil de sentences et de réponses composé dès la fin du Ier siècle et dérivant d'une très ancienne tradition écrite ou orale, où auraient également puisé les rédacteurs de nos Évangiles canoniques.

La découverte, en 1903, d'une nouvelle collection de sentences de Jésus semble confirmer, dans une certaine mesure, la seconde opinion que nous indiquons. En effet, le nouveau papyrus est intitulé comme il suit : « Voici les discours que Jésus, le Seigneur vivant, a tenus à [*un tel, le nom manque*] et à Thomas. » Ainsi, il ne peut s'agir d'extraits d'un Évangile, car s'il existait un Évangile apocryphe dit de Thomas, il n'y en avait point qui portât le nom de deux apôtres, dont Thomas aurait été le second. Il s'agit bien d'un recueil de paroles de Jésus conçu, des l'origine, comme un recueil et publié, nous ne savons pour-

1. Cf. Batiffol, *Revue biblique*, 1897, p. 501-515.

quoi, sous la garantie de deux apôtres, qui auraient consigné et transmis ces enseignements.

Les paroles attribuées à Jésus dans ces fragments rappellent toutes, mais avec des variantes, des passages connus des Canoniques et des Apocryphes. Voici des exemples de ces concordances. « Jésus dit : Quiconque écoutera ces paroles ne goûtera pas à la mort. » Une expression très semblable se trouve dans le quatrième Évangile : « Celui qui observera ma parole ne goûtera jamais à la mort. » — « Jésus dit : Que celui qui cherche ne s'arrête pas avant qu'il ne trouve et lorsqu'il trouvera il sera étonné et s'étant étonné il régnera et ayant régné il trouvera la paix. » Clément d'Alexandrie cite ce dernier membre de phrase comme tiré de l'Évangile des Hébreux : « Il est écrit dans l'Évangile suivant les Hébreux : celui qui sera étonné régnera et celui qui régnera trouvera la paix. » Dans un autre passage, le même Père cite, avec quelques variantes, la phrase entière, mais sans indiquer sa source. Notons que Clément, lorsqu'il parle des Évangiles suivant les Hébreux ou suivant les Égyptiens, ne dit jamais que ce soient des livres supposés, des œuvres de faussaires; il en interprète les doctrines comme s'il y reconnaissait des écrits autorisés, où se transmettait un enseignement authentique. — « Jésus dit : Tout ce qui n'est pas exposé à ta vue et tout ce qui est caché te sera révélé. Car il n'y a rien de caché qui ne deviendra manifeste, rien d'enseveli qui ne doive point surgir. » Ici encore, il y a des passages parallèles dans Matthieu, dans Marc et dans Luc, mais sans qu'il y ait identité dans l'expression. Les nouveaux fragments, qui sont au nombre de cinq, dont un assez long, mais très mutilé, comportent tous la même observation.

Assurément, le problème n'est pas résolu et ce qu'on appelle la « question synoptique » n'est guère éclairée par la découverte des fragments d'un recueil de sentences que les auteurs de nos Évangiles ont pu connaître. Mais il en résulte une conséquence importante en ce qui concerne la théologie johannique. La critique du XIXe siècle a généralement admis que notre qua-

trième Évangile est le reflet d'une philosophie postérieure à la première floraison du christianisme. Les sentences d'Oxyrhynchus, où les analogies avec l'Évangile de saint Jean sont nombreuses, tendent à établir, au contraire, que les paroles prêtées par ce livre à Jésus dérivent du même fonds commun, écrit ou oral, dont les rédacteurs des Synoptiques se sont inspirés.

Mentionnons enfin, parmi les découvertes des deux savants anglais, celle d'un fragment d'Évangile encore complètement inconnu, dont plusieurs phrases se retrouvent à peu près dans les Synoptiques, mais où la suivante est nouvelle : « Les disciples lui disent : Quand te manifesteras-tu à nous et quand te verrons-nous? Jésus répond : Quand vous serez dépouillés de vos vêtements et que vous n'aurez pas honte. »

Cette réponse est analogue à celle qu'un fragment de l'Évangile des Égyptiens, conservé par Clément Romain et Clément d'Alexandrie, prête à Jésus : « Le Seigneur, interrogé par Salomé quand arriverait son règne, répondit : « Quand vous foulerez aux pieds le vêtement de la pudeur, quand deux seront un, quand ce qui est extérieur sera semblable à ce qui est intérieur et que le mâle uni à la femelle ne sera ni mâle ni femelle[1]. »

Précisément parce que la même idée, plus développée, était exprimée par l'Évangile des Egyptiens, il n'est pas probable que le nouveau fragment appartienne au même livre; il faisait sans doute partie d'une composition différente, mais conçue dans le même esprit.

Quel était cet esprit? Là dessus, les théologiens n'ont pu se mettre d'accord. Pour les uns, l'Évangile des Égyptiens était imprégné d'idées juives, de la théosophie de Philon; les propos qui y étaient prêtés à Jésus, auxquels les œuvres de Philon fournissent des parallèles, exprimaient l'idée mystique que l'âme doit se dépouiller de son corps, assimilé à un vêtement, pour atteindre à la béatitude par la vision de Dieu. D'autres soutiennent que la tendance de ces paroles est *encratite*, c'est-à-dire

1. Cf. Michel Nicolas, *Les Évangiles apocryphes*, p. 119.

ascétique, et qu'il s'y trouve une condamnation du commerce des sexes, envisagé comme l'origine du péché et du sentiment de la pudeur. Le plus ancien auteur qui nous ait conservé le passage cité, Clément Romain, y voyait une simple exhortation à la sincérité et à la bienfaisance : « Deux seront un, dit-il, lorsque nous serons véridiques les uns à l'égard des autres et qu'en deux corps il n'y aura qu'une âme, sans dissimulation et sans déguisement. Ce qui est extérieur, c'est le corps; ce qui est intérieur, c'est l'âme. De même donc que votre corps paraît extérieurement, qu'ainsi votre âme se manifeste par ses bonnes œuvres[1]. » Cette explication toute morale est évidemment irrecevable; mais on peut hésiter entre les deux explications mystiques. Le nouveau fragment semble plutôt en faveur de la seconde, car il est certain que ces mots : « quand vous serez nus et que vous n'aurez pas honte » sont une allusion au récit du péché originel dans la Genèse : « Et les yeux de tous deux furent ouverts, et ils connurent qu'ils étaient nus; et ils cousirent ensemble des feuilles de figuier et s'en firent des ceintures. » Si la faute d'Adam a introduit dans le monde le péché et la pudeur, la pudeur n'aura plus de raison d'être quand la Rédemption aura effacé le péché.

On voit par ces quelques extraits, qu'il serait aisé de multiplier, quelle abondante moisson ont faite MM. Grenfell et Hunt dans les tertres abandonnés d'Oxyrhynchus. A un moment où l'esprit utilitaire de notre siècle tend à se détourner de l'étude de l'antiquité, voici que le sol de l'Égypte fournit à cette étude, sous la forme de textes inédits, le plus efficace, le plus salutaire des stimulants. L'histoire profane et l'histoire des premiers temps du christianisme s'éclairent de lumières inattendues; des résultats crus acquis sont remis en question; des problèmes mille fois agités, parfois abandonnés comme insolubles, reviennent, soutenus par des données nouvelles, à l'ordre du jour. On ne peut que remercier les hommes auxquels nous devons des surprises si

1. Michel Nicolas, *op. laud.*, p. 119.

instructives et souhaiter qu'en continuant leurs recherches et leurs publications, ils suscitent, sur cette inépuisable terre d'Égypte, beaucoup d'émules aussi laborieux et aussi instruits.

Salomon Reinach.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 26 AOUT 1904

M. Collignon, vice-président, lit une lettre de M. Wallon, secrétaire perpétuel, remerciant l'Académie de la sympathie qu'elle lui a témoignée lors du récent incendie de sa villa.

M. Clermont-Ganneau communique une note de M. le marquis de Vogüé sur une statuette d'Isis portant une incription phénicienne gravée à la pointe. Cette statuette, conservée au Musée du Caire et signalée par M. Maspero, remonte à la première moitié du IVe siècle avant C. Il est intéressant de noter dans la dédicace l'identification qui, dans l'esprit du donateur, s'est faite entre l'Achtoret phénicienne et l'Isis égyptienne.

M. Homolle décrit la célèbre colonne d'acanthe découverte à Delphes et dont il a exécuté au musée de Delphes une restitution en grandeur d'original.

M. Homolle communique ensuite une lettre adressée par M. Holleaux à M. le duc de Loubat et annonçant la découverte à Délos, dans une maison voisine du théâtre, d'une mosaïque représentant Dionysos armé d'une thyrse et à cheval sur un tigre. Ce tableau paraît être un des chefs-d'œuvre de l'art de la mosaïque antique. Il est sans doute du IIIe siècle avant C.

M. de Vaux montre que le mot τυραννος, avec plusieurs mots voisins, τυρρις, ουρανος, etc., présente un cas de parallélisme linguistique avec les racines turques et mongoles en *tur*, *kur*, *or*. Un certain nombre d'exemples de ce genre indiquent une pénétration des langues et des races altaïques dans les langues et les races aryennes, à l'origine de l'âge classique. — M. Chavannes présente quelques observations.

M. Bouché-Leclercq fait une communication relative à la cassette royale au temps des Ptolémées.

SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 1904

M. Chavannes étudie une inscription chinoise de l'année 1256 qui se trouve dans la province de Kouang-si et dont M. Joseph Beauvais, vice-consul de France, a fait un estampage. Ce monument rappelle les mesures défensives que prit la dynastie chinoise des Song pour protéger sa frontière du sud-ouest menacée par les Mongols maîtres du Yun-nan depuis 1254.

M. Cagnat communique une inscription de Khamissa en Algérie relative à un personnage nommé A. Larcius Macrinus qui fut *princeps gentis Numidarum*.

M. Clermont-Ganneau fait deux communications, l'une sur le dieu Ogénès, l'autre sur Hermès-Héraclès et Eschmoun-Melkarth.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1904

M. Lair établit que la localité normande appelée Rottemasse dans certains documents anglais de l'année 1346 n'est pas Maisy (Calvados), mais Barfleur, où se trouve un rocher nommé la pointe de la Masse. Cette identification permet de mieux comprendre les opérations de l'armée anglaise débarquée à la Hougue-Saint-Waast.

M. Gauckler expose les résultats de l'exploration du *limes Tripolitanus* qui se poursuit sous sa direction dans le sud tunisien, avec le concours des officiers des affaires indigènes. Il signale en particulier la découverte, faite par le lieutenant Péricaud, d'une ferme fortifiée romaine, une *turris* reproduisant le type habituel des *castella* du *limes Tripolitanus*. La dédicace, gravée au-dessus de la porte d'entrée, fait connaître le nom du propriétaire du domaine, qui appartenait à la famille des Manilii Arellii.

M. le Dr Capitan, l'abbé Breuil et M. Ampoulange signalent une nouvelle découverte de gravures sur les parois d'une petite grotte des environs des Eyzies (Dordogne) Cette grotte, située au lieu dit La Grèze, commune de Marquay, est la onzième des grottes à parois gravées actuellement connues; six se trouvent dans la vallée de la Beune et assez rapprochées l'une de l'autre. Sur la paroi de gauche existe une bonne figure de bison, qui rappelle les gravures fort anciennes de Pair-non-Pair. A côté, on voit les deux jambes et le bout de la queue d'un grand animal. Plus près de l'entrée, on remarque les pieds antérieurs et postérieurs et le ventre d'un animal aux formes fines (cervidé ou équidé). Ces figures sont tracées en profil absolu.

M. Clermont-Ganneau présente quelques observations sur l'ouvrage de M. Brünnow relatif à la province d'Arabie entendue au sens romain.

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 1904

L'Académie déclare la vacance de la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. de Barthélemy, décédé en juin dernier. L'examen des titres des candidats est fixé au 25 novembre.

La séance publique annuelle aura lieu le 18 novembre.

M. Jacquot, juge au tribunal de Thonon, adresse à l'Académie la photographie d'une des salles du monument découvert il y a quelques années à Sedrata, banlieue d'Ouargla (département d'Alger).

M. Babelon lit la première partie d'un mémoire sur les origines de la monnaie à Athènes. Il passe d'abord en revue les traditions littéraires relatives à l'invention de la monnaie athénienne, puis le passage de Plutarque relatif à la réforme de Solon; enfin, il explique et commente le chapitre 10 de la *Constitution d'Athènes*, découvert dans un papyrus du Fayoum en 1891.

M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, expose le résultat de ses recherches sur la topographie de Carthage. Il a pu reconstituer d'une manière précise tout le réseau des rues de la colonie romaine fondée par Caius Gracchus en 122 sur l'emplacement de l'ancienne métropole punique. Il démontre que la Carthage romaine était bâtie sur un plan parfaitement régulier. Ce réseau urbain est complété par une centuriation rurale depuis longtemps signalée par

Falbe. Les deux systèmes d'arpentage ont une orientation différente, mais un pivot commun, qui se trouve placé immédiatement au-dessus des grands réservoirs de la Malga. Il sera désormais possible d'entreprendre des recherches méthodiques sur une base topographique précise et suivant un programme vraiment scientifique.

M. Espérandieu, correspondant de l'Académie, communique un fragment d'inscription trouvé à Orange, en avril dernier, en construisant un égout. Il s'agit de parcelles de terre concédées à perpétuité à des colons contre le paiement d'une redevance annuelle. M. Espérandieu montre tout l'intérêt de cette inscription et du fragment de plan parcellaire trouvé dans la même ville, pour l'histoire de la colonisation romaine.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1904

M. Héron de Villefosse communique la note qu'il a rédigée, à l'occasion de la mort de M. Anatole de Barthélemy, pour être lue à la séance du 5 juillet de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques.

M. Philippe Berger communique d'abord une série d'inscriptions funéraires puniques trouvées par le R. P. Delattre dans ses fouilles de Carthage, puis un sacorphage en marbre blanc peint trouvé dans les mêmes fouilles : sur chacun des deux frontons, on voit, sculptée en relief, la nymphe Scylla, les bras étendus; de ses reins s'élancent des chiens, suivant la tradition antique. Le P. Delattre avait déjà trouvé le même sujet, mais peint, sur un autre sarcophage. Ce qui donne un intérêt tout particulier à cette sculpture, c'est que la même représentation se retrouve sur le mausolée néo-punique d'El-Amrouni en Tripolitaine, communiqué en 1895 à l'Académie par M. Berger. Avant la découverte du P. Delattre, le mythe de Scylla n'était connu à Carthage que sur des monuments romains.

M. E. Babelon continue sa communication sur l'origine de la monnaie à Athènes. Il s'efforce d'établir : 1° qu'Athènes avait un atelier monétaire avant Solon; 2° que la réforme monétaire de Solon porta sur l'étalon euboïco-attique et non sur l'étalon éginétique; 3° que cette réforme solonienne consista, non dans une diminution du poids de la monnaie, mais au contraire dans une augmentation qui porta au double toutes les divisions de la monnaie athénienne : l'ancien didrachme de 8 gr. 73 devint drachme; la mine solonienne fut de 873 grammes; 4° que le chapitre x de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote bien interprété conduit à cette explication de la réforme solonienne; 5° que les poids et les monnaies parvenus jusqu'à nous sont en accord parfait avec cette explication et la confirment. M. Babelon fait en outre remarquer que Solon, dans cette réforme monétaire et pondérale, ne fit que transférer à Athènes un système qu'il avait vu fonctionner en Orient au cours de ses voyages, notamment à Samos, où il était appliqué à la taille de la monnaie primitive en électrum. — MM. Pottier, Clermont-Ganneau, Berger et Reinach présentent quelques observations.

M. Bréal communique quelques observations sur les mots ξύλον, ἕλεος et κυβιστητήρ.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LE MARQUIS DE NADAILLAC

Ce que que M. Flammarion est pour l'astronomie, M. Henri de Parville pour les sciences naturelles, le marquis de Nadaillac l'a été, dans la seconde moitié du XIXe siècle, pour le préhistorique, l'ethnographie et l'américanisme. Ce fut un vulgarisateur infatigable, doué de cette facilité de plume, de cette clarté et de cette sobriété dans l'exposition, sans lesquelles un savant, quelque savant qu'il soit, ne peut espérer se faire lire du grand public. Ses principaux ouvrages, *les Premiers hommes et les temps préhistoriques* (2 vol., 1880), l'*Amérique préhistorique* (1882), *Mœurs et monuments des peuples préhistoriques* (1888), ont eu des milliers de lecteurs et ont initié bien des travailleurs aux éléments de ces multiples études[1]. Les deux premiers sont depuis longtemps épuisés en librairie; on n'en trouve plus qu'une traduction allemande et une traduction anglaise. Mais, à côté de ces livres, M. de Nadaillac a publié un nombre très considérable d'articles sur les mêmes sujets, dans les *Matériaux*, la *Revue d'anthropologie*, *L'Anthropologie*, la *Revue des Questions scientifiques*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Correspondant*, etc.; dans ses dernières années, il semblait particulièrement attiré par l'histoire des explorations et des découvertes géographiques. Il tint un rôle considérable dans les Congrès, tant dans les *Congrès internationaux d'anthropologie* que dans les *Congrès scientifiques des Catholiques*, dont les Comptes-rendus ont inséré quelques-uns de ses meilleurs mémoires. Il serait très désirable qu'un choix de ces mémoires, classés méthodiquement et pourvus de bons index, fût publié par sa famille; on pourrait en recommander la lecture non seulement aux gens du monde, pour lesquels le marquis de Nadaillac a surtout écrit, mais aux historiens et aux archéologues engagés dans d'autres études, qui ont besoin d'avoir au moins une teinture de celles qu'ils ne peuvent approfondir.

Né en 1818, fils d'un général du premier Empire, Jean-François-Albert, du Pouget, marquis de Nadaillac ne prit la plume que sur le tard. Sa première publication est de 1869; c'est en 1880 seulement qu'il donna la mesure de son savoir. Dans l'intervalle, l'amitié de Thiers l'avait fait entrer dans la carrière préfectorale, qu'il quitta à la fin de 1877[2]; on l'avait accusé, très à tort, de complaisance pour les Carlistes

1. Un des premiers américanistes de notre temps, M. Seeler, professeur à l'Université de Berlin, dit avoir pris conscience de sa vocation en lisant l'*Amérique préhistorique* de M. de Nadaillac.

2. Nadaillac fut préfet des Basses-Pyrénées de 1871 à 1876, d'Indre-et-Loire de 1876 à 1877.

lorsqu'il administrait le département des Basses-Pyrénées. En réalité, bien qu'appartenant par son éducation et ses attaches de famille à une classe de la société qui, depuis la Restauration, montre peu de sympathie aux idées modernes, le marquis de Nadaillac était, dans toute la force du terme, un homme de progrès. Il n'admettait pas que l'on jetât un voile sur la vérité, même lorsqu'elle menaçait ou semblait menacer les prétentions d'un système théologique. Son catholicisme était de l'espèce la plus large et la plus tolérante; on pouvait tout lui dire, il savait tout écouter. Il n'était pas moins tolérant en politique. Je rappelle à son honneur qu'il fut, en 1899, un des premiers adhérents du *Comité catholique pour la défense du droit*, fondé par M. Viollet[1]; il fut même, dans ce Comité, le seul représentant de ce qu'on appelle la vieille aristocratie française, heureux d'ailleurs — il me le disait — de sentir à côté de lui, en ces jours critiques, des hommes qui, s'ils ne partageaient pas toutes ses idées, étaient unis à lui par une estime réciproque et la sympathie d'études communes.

Le marquis de Nadaillac était membre d'un grand nombre de sociétés savantes françaises et étrangères; il était correspondant de l'Académie des Inscriptions.

Un mal subit l'a enlevé le 1er octobre 1904, en pleine santé intellectuelle; peu de jours avant sa mort, il m'écrivait encore pour m'entretenir de ses travaux[2]. J'ai perdu en lui un ami dévoué, qui n'a cessé de me témoigner une affectueuse bienveillance et dont j'ai même quelque droit de me dire l'élève, tant pour l'avoir beaucoup fréquenté que pour avoir lu d'un bout à l'autre — en grande partie la plume à la main — ses honnêtes et lumineux écrits.

Salomon Reinach.

GEORGES ROHAULT DE FLEURY

Le 12 novembre 1904 s'est éteint à Paris, à la suite d'une courte indisposition, un savant d'une érudition spéciale, M. Georges Rohault de Fleury. Il était né à Paris en 1835. M. Charles Rohault de Fleury, son père, architecte du Jardin des Plantes, l'avait initié de bonne heure à ses travaux et l'avait fait entrer à l'École des Beaux-Arts où il remporta ses premiers succès. Mais une santé particulièrement délicate l'obligea à quitter la France; il alla demander au soleil de l'Italie de lui rendre un peu de force et de vigueur. Son premier séjour dans ce pays bien-

1. Le nom du marquis de Nadaillac figure au bas de la *Déclaration de principes* qui fut arrêtée par le comité le 9 mars 1899 et communiquée, le 19 mars, aux journaux.

2. « St-Jean Froidmentel, 27 sept.... Je prépare un opuscule *Les Japonais chez eux*. C'est un récit où il n'y a rien de militaire; quoique fils et père de soldats, je suis trop incompétent; mais je montre les *Japs* il y a un demi-siècle et ce qu'ils sont aujourd'hui. J'espère qu'ils ne seront pas si bêtes que de vouloir pousser trop loin leurs succès! Je rentre à Paris dans la deuxième quinzaine de novembre et une de mes premières courses sera pour vous aller voir et vous renouveler, mon cher et éminent ami, mes fidèles sentiments ». Au début de la même lettre, il me parlait d'un deuil cruel qui l'avait éprouvé récemment et ajoutait : « Je cherche dans le travail la seule consolation que je puisse trouver. »

faisant remonte aux années 1858-1859; il se fixa à Pise et parcourut la Toscane. Il ne perdit pas son temps ; de retour en France, il publia d'abord *Les Monuments de Pise au Moyen-Age*, 1 vol. et 1 atlas, 1862, in-8°, puis plus tard *La Toscane au Moyen-Age*, 2 vol. et un atlas, 1874, in-8°. M. Charles Rohault de Fleury avait été en France l'un des représentants les plus autorisés des études d'archéologie chrétienne à leur début : les planches de son ouvrage sur *Les Instruments de la Passion* furent gravées par son fils Georges qui se passionna bientôt pour les mêmes recherches et leur consacra sa vie tout entière. Successivement il fit paraître une série d'ouvrages fort importants pour l'iconographie chrétienne et l'histoire de l'art chrétien : *Le Latran*, 1 vol. et 1 atlas, 1862, in-8° ; *Les Évangiles*, 2 vol. 1872, in-4° ; *La Sainte Vierge*, 2 vol. 1878, in-4°; *La Messe*, 8 vol. 1883-1889, in-4°; *Les Saints de la Messe*, 10 vol. 1893-1900, in-4°. Ces belles et utiles publications ont été, pour la plupart, éditées aux frais de l'auteur qui, aussi artiste qu'érudit, en dessinait et en gravait lui-même toutes les planches. Son dernier ouvrage, *Gallia dominicana*, consacré aux souvenirs et à l'histoire des couvents dominicains français, reste inachevé : 2 vol. in-4° ont paru en 1903; une main pieuse et presque filiale complétera sans doute ce travail.

Préoccupé de ses recherches, il ne songeait ni à en tirer profit, ni à s'en faire gloire. Fuyant les honneurs, étranger aux distinctions auxquelles son mérite lui donnait tant de droits, il a passé toute sa vie dans la retraite, se consacrant sans relâche à son œuvre. Les Académies de Florence, de Lucques, etc. se sont honorées en inscrivant son nom sur la liste de leurs membres ; à trois reprises, ses ouvrages ont reçu des médailles d'or aux expositions universelles. Tous ceux qui ont connu M. Georges Rohault de Fleury conserveront le souvenir de son immense labeur, de son exquise bonté, de sa modestie rare, de sa science inépuisable et sûre.

HÉRON DE VILLEFOSSE.

PAUL TANNERY

L'auteur du beau livre intitulé *Pour l'histoire de la science hellène* (1887) n'a pas été aussi connu chez nous que dans les Universités étrangères, où il était considéré, avec raison, comme un savant de tout premier ordre, le véritable successeur de Cantor. N'est-ce pas à lui que s'adressa la maison Teubner de Leipzig lorsqu'elle voulut publier une nouvelle édition du texte grec de Diophante? Assurément, ce sont là des études bien austères et Tannery ne s'est jamais soucié de dérider ses lecteurs; pourtant, ses ouvrages et ses mémoires seront encore lus ou consultés alors que ceux des plus ingénieux vulgarisateurs reposeront sous un demi-pied de poussière. La justice des choses a de ces retours.

Mort à soixante et un ans, directeur de la manufacture des tabacs de Pantin, Tannery n'a guère été récompensé de son labeur. Il n'était membre d'aucune Académie ; il avait été proposé en première ligne pour une chaire d'histoire des sciences au Collège de France, mais le ministre « compétent » avait préféré un autre candidat. Du moins, à la Société des Études grecques, il trouvait des

collègues pour l'estimer à sa valeur, même parmi ceux qui ne pouvaient suivre ses difficiles recherches dans les domaines les moins explorés de l'hellénisme. En rendant hommage à la mémoire de ce grand savant, je ne puis m'empêcher de déplorer profondément, moins pour lui que pour nos contemporains, la demi-obscurité où il a vécu et où il est mort.

S. R.

Le monument d'Adam-Klissi (*Rev. arch.*, 1904, II, p. 151).

Répondant à M. Studniczka, M. Furtwaengler maintient toutes ses affirmations au sujet de la date du trophée (*Berl. Philol. Wochenschrift*, 1904, p. 1200; cf. *Sitzungsber. der bay. Akad.*, 1904, p. 383). Trajan n'a jamais été dans la Dobroudja; tous les éléments de la construction accusent le début de l'époque augustéenne, à laquelle M. Furtwaengler promet de prouver que la Tour Magne de Nîmes et le « Phare » de Fréjus appartiennent aussi; le costume, l'armement, la coiffure des Romains sur les reliefs d'Adam-Klissi sont inconciliables avec le témoignage de la Colonne Trajane. Incidemment, M. Furtwaengler exprime l'opinion que M. de Domaszewski, dans un ouvrage récent (*Arabia*), a trop rajeuni la façade du tombeau de Petra et d'autres monuments analogues; ils appartiennent au Ier siècle, non à l'époque d'Hadrien.

L'explication du chef-d'œuvre de Titien (*Rev. arch.*, 1904, I, p. 277).

Voici une nouvelle interprétation, défendue par M. G. von Bezold dans l'*Anzeiger des germanischen Nationalmuseums* (1903, p. 174-177). Au revers d'une médaille de Constantin le Grand, œuvre d'un graveur français ou flamand vers 1400 (*Jahrbuch der oesterr. Sammlungen*, t. XVIII, pl. 22, p. 75), on voit deux femmes, l'une drapée, l'autre demi-nue, assises de part et d'autre d'un puits que surmonte une plante d'où émerge la croix. La femme drapée montre la croix et une inscription lui fait dire : *Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini Nostri J.-C.* La femme demie-nue détourne la tête. Il s'agit donc de la Fontaine de la vie, assimilée au christianisme, avec des personnifications du christianisme et du paganisme. Titien a dû connaître cette médaille, mais il ne s'est pas préoccupé de l'allégorie; bien plus, comme dans le tableau Borghèse c'est la femme nue qui parle, tandis que la femme drapée se détourne, le but de l'artiste aurait été de glorifier l'humanisme, tout en se servant d'un motif créé dans une intention toute contraire. Faut-il croire cela?

S. R.

Zanetto Bugatto.

Dans la *Chronique des Arts* du 30 juillet 1904, j'ai appelé l'attention sur des documents publiés par M. Malaguzzi-Valeri, d'où il résulte qu'un peintre de la cour de Milan, Zanetto Bugatto, fut envoyé, de 1460 à 1463, se perfectionner auprès de Rogier van der Weyden à Bruxelles. Là-dessus M. Durrieu, qui a toujours de

bonnes choses inédites dans ses tiroirs, a publié, dans le même recueil (13 août), une pièce établissant que Zanetto, en 1468, vint à la cour de France et que Louis XI lui fit payer 41 francs et 5 sous pour un tableau contenant les portraits de Francesco Sforza († 8 mars 1466) et de son successeur Galeazzo-Maria. Zanetto faisait probablement partie d'une ambassade envoyée, en 1468, par Galeazzo-Maria auprès du roi de France.

Depuis, M. L. Dimier a remis en lumière des textes d'où il résulte que Zanetto avait également peint les portraits de Bonne de Savoie, sœur de la reine de France, et d'Hippolyte, fille de Francesco Sforza (*Chronique des Arts*, 1904, p. 320)[1].

Que sont devenus ces portraits? On n'en sait rien. Mais M. Durrieu se demande s'il ne faudrait pas attribuer à Zanetto un tableau autrefois à Bologne, aujourd'hui à Bruxelles sous le nom de Rogier, qui représente le Christ en croix pleuré par la Vierge et saint Jean avec, au premier plan, Francesco Sforza, Bianca-Maria Visconti sa femme et leur fils Galeazzo-Maria. Une peinture de Chantilly, exécutée pour la cour de Louis XI et attribuée à Memling (n° 107), pourrait être également de Bugatto. Quoi qu'il en soit, il faut ouvrir l'œil : Antonello de Messine n'est pas le seul Italien du xve siècle qui ait peint dans la manière des Flamands.

Un Musée de Moulages à Paris.

Sous ce titre « Un projet original », le *Journal des Débats* du 20 novembre 1904 a publié la note suivante, à propos d'un petit article inséré dans la *Chronique des Arts* (1904, p. 296) :

« L'Art tient dans la vie moderne une si grande place qu'on est toujours en quête de locaux pour y installer quelque nouveau musée. Tantôt, c'est la collection des moulages qui se trouve arrêtée dans son développement par l'insuffisance du Trocadéro; tantôt, c'est un musée de voitures qui sollicite une galerie; mais c'est surtout le Louvre qui voudrait se débarrasser du musée de la marine et n'y peut parvenir. M. Salomon Reinach signale, dans la *Chronique des Arts*, une immense construction vacante et disponible à laquelle personne n'avait encore pensé. Toute prête à recevoir un musée, il n'y manque que des portes et des fenêtres. Elle se compose de 234 salles voûtées en maçonnerie, communiquant entre elles par deux grandes portes, éclairées de chaque côté par deux vastes baies où l'air et la lumière pénètrent à flots. Chaque salle a au moins 5 mètres de haut, 7 de large, 4 de long. Le développement total des galeries atteint deux kilomètres. L'édifice en question est un peu loin du centre de Paris, mais il est abondamment desservi par des bateaux, des tramways et le chemin de fer de Ceinture. « Je parle, dit M. Salomon Reinach, des arcades du viaduc d'Auteuil. Les murs sont en parfait état; il suffirait de bétonner le sol, d'y mettre de l'asphalte et de fermer les baies par des cloisons vitrées qui seraient

1. M. Dimier cite, à ce sujet, un ouvrage qu'il n'a pas vu et qui manque, nous dit-il, à la Bibliothèque Nationale : Girolamo Calvi, *Artisti milanesi*, 1865.

protégées la nuit par des volets en tôle. La trépidation des trains est presque insensible. Sans doute il ne faudrait pas exposer, dans ces 234 salles, de la verrerie de Venise. Mais quel emplacement idéal pour un musée de sculpture comparée, qui pourrait devenir, en peu d'années, aussi riche que l'Albertinum de Dresde! Quelle admirable promenade couverte où toute l'histoire de la sculpture se déroulerait sur une longueur de deux kilomètres! » M. Salomon Reinach ne demande point d'ailleurs la suppression des quatre musées de moulages qui existent déjà et qui ont leur utilité propre. Il ajoute que le musée de la marine, dont le déménagement est décidé depuis si longtemps, mais pour lequel on ne trouve point de place, pourrait être admirablement installé sous les arcades du Point du Jour. »

Découverte à Suse.

Le 11 août dernier, à Suse, l'ancienne Segusio, dans la province de Turin, une découverte archéologique importante a été faite, près de l'arc d'Auguste, dans un lieu qui a déjà livré de précieuses trouvailles. A deux mètres de profondeur on a extrait une tête d'homme en bronze au double de la grandeur naturelle, d'un excellent travail et bien conservée. On estime que c'est un portrait du grand ministre d'Auguste, Marcus Vipsanius Agrippa, l'époux de la trop fameuse Julie, fille d'Auguste, le père de la première Agrippine, le grand-père, par conséquent, de Caligula et l'arrière grand-père de Néron, mort en l'an 12 avant Jésus-Christ (*Chronique des Arts*, 1904, p. 262).

Les Musées Nationaux en 1903.

Voici, d'après le rapport de M. Bonnat, la liste des acquisitions faites par les musées nationaux :

Département des Peintures et des Dessins.

1 tableau de l'école allemande	6.500	»
1 *Pieta*, peinture	3.500	»
1 portrait par Goya	30.000	»
1 portrait de femme par Tocqué	12.000	»
1 esquisse de Prud'hon	5.500	»
2 tableaux de Salomon Ruysdaël	40.000	»
1 tableau franco-flamand	28.444	40
1 tableau de Tiepolo	30.000	»
1 tableau du Greco	70.000	»

Département des Objets d'art du Moyen-âge, de la Renaissance, etc.

1 *Vierge* en cuivre doré	2.000	»
1 faïence persane	2.500	»
5 kakemonos japonais	5.000	»
4 objets japonais (vente Hayashi	6.451	50
1 plat italien	1.000	»
3 albarelli de Faenza	2.500	»
1 petite châsse limousine	20.000	»
1 *Ève* en bronze (vente Thewalt de Cologne)	21.106	80[1]

1. Seul objet, sauf erreur, qui ait été acquis dans une vente à l'étranger. Ainsi l'on continue à laisser passer des occasions, peut-être les dernières, à

Département de la Sculpture du Moyen-âge, de la Renaissance, etc.

1 bas-relief albâtre par Sansovino	5.000	»
1 *Vierge* par A. di Duccio, provenant d'Auvillers	26.219	15
Sculptures du château de Montal	34.705	»
1 statue de *Saint Paul*	3.000	»
1 *Vierge* en bois du xve siècle	3.000	»

Département des Antiquités égyptiennes.

La partie supérieure d'une statue égyptienne	2.000	»
1 lot d'objets égyptiens	7.000	»
1 lot d'objets antiques	3.000	»
1 mastaba et 1 colonne	17.671	70
1 statuette en granit et une tête de chien	680	»
1 lot d'objets antiques	1.940	»
1 lot d'objets antiques	6.760	»
1 lot d'étoffes coptes	600	»

Département des Antiquités grecques et romaines.

1 fresque antique de Boscoreale	16.830	»

Département des Antiquités orientales et de la Céramique antique.

1 chaîne d'or et les fragments d'une inscription	1.600	»
2 stèles phéniciennes	2.100	»
1 lot d'antiquités hispaniques	8.000	»
1 lot de tablettes	400	»
1 lot d'antiquités chaldéennes	20.000	»
2 inscriptions phéniciennes	1.800	»
1 lot d'inscriptions hymiarites	2.000	»
1 inscription koufique	421	35
1 vantail de porte de tombeau	2.000	»
1 lot de sculptures palmyréniennes	1.000	»

Musée Grandidier.

5 vases de la Chine	6.000	»

Musée de Versailles.

1 tableau de Watteau de Lille	1.500	»
1 tableau de David, *Marat*	14.000	»

Plusieurs départements.

Divers objets dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.	21.659	70

Le résultat définitif de l'exercice 1903 présente un excédent de recettes de 75.737 fr. 60.

Le Congrès archéologique du Puy.

La LXXIe session du Congrès archéologique de France s'est tenue au mois de juin dernier dans la ville du Puy, sous la présidence de M. Eugène Lefèvre-Pontalis. Le directeur actuel de la Société française d'archéologie à réussi, par son activité

cause de vieux règlements, empreints d'une absurde méfiance, qui écartent trop souvent les conservateurs compétents de ventes faites à Londres, Munich, Vienne, etc. Ce système conduit, d'ailleurs, à payer les objets au double de leur prix (comme le tableau du Greco), après qu'ils ont passé par les mains de plusieurs intermédiaires.

et son savoir, à donner à ces réunions un intérêt et un caractère scientifique qui en assurent le succès. Aussi la ville du Puy était-elle trop étroite pour recevoir tous les congressistes. L'architecture médiévale, en particulier l'art roman, représenté dans le Velay et l'Auvergne par tant de monuments religieux importants, a fait l'objet des principales communications et conférences. Au sujet des antiquités gallo-romaines du Puy, on a discuté sur l'âge et l'origine des curieux bas-reliefs lapidaires découverts jadis dans les fondations de la cathédrale et que quelques-uns, contrairement à l'opinion d'Aymard, prétendent originaires de l'antique *Ruessio*, aujourd'hui Saint-Paulien. Il est à regretter que les sociétés archéologiques de la Haute-Loire n'accordent pas dans leurs travaux une part suffisante à l'étude de l'antiquité. Aymard est mort sans laisser d'héritier.

J. D.

Poterie franque estampée.

Le dernier travail de M. de Barthélemy est la notice insérée dans le *Bulletin archéologique du Comité* (1904, p. 82) sur une verrerie romaine de Sainte-Menehould (Marne). On a trouvé dans ce gisement des fragments de vases gallo-romains à décor estampé que l'auteur rapproche des spécimens de même technique signalés récemment par les archéologues provençaux. Une erreur qui pourrait égarer les spécialistes s'est glissée dans la notice de la figure jointe à cette note (p. 84). Le fragment n° 1 du registre inférieur ne provient pas de Sainte-Menehould, mais du Baoux-Roux, près Marseille. Ce dessin est tiré de l'opuscule de M. Vasseur (*Notes sur l'industrie ligure*, p. 21).

J. D.

La question des « radicelles ».

Petit-Radel, en 1804, alléguait, en faveur de l'authenticité de l'hermès d'Alexandre donné au Louvre par Azara et, en particulier, de celle de l'inscription, « les traces d'érosion *et des racines fibreuses des plantes qu'on y remarque* ». — « *Les petits linéaments bruns des fibrilles nous paraissent bien naturels, ce que nous avons reconnu à la forme canaliculée qu'a laissée la racine au centre du suc lapidifique qui s'est moulé à l'entour.* » (*Musée Napol.*, t. III, p. 20; cité d'après M. Michon par M. Schreiber, *Bildn. Alex.*, p. 34). Ainsi c'est à Petit-Radel que revient l'honneur d'avoir appelé l'attention sur ce critérium d'authenticité, que Rayet, M. Pottier et moi avons fait valoir plus tard, sans connaître Petit-Radel, dans la question des « terres cuites d'Asie-Mineure » et sur lequel M. Furtwaengler a insisté à son tour, sans citer d'ailleurs ses devanciers (cf. mon article dans la *Revue critique*, 1899, I, p. 246). Rendons son bien à Petit-Radel, en attendant qu'on nous cite un témoignage encore plus ancien.

S. R.

La violation des tombes mérovingiennes.

La plupart des tombes mérovingiennes que l'on découvre en France ont été anciennement violées. A quelle époque remontent ces pillages?

Je suis presque certain que les tombes ont été violées à l'époque mérovin-

gienne même. En effet, dans ces tombes, les squelettes sont intacts et les os en place, ce qui ne serait certainement pas le cas si des chercheurs avaient passé là aux temps modernes. Ils auraient, comme les fouilleurs de nos jours, tout bouleversé; ceux qui viendront après nous trouveront des os en bas et en haut des sépultures.

Les violations ont dû être commises *par les fossoyeurs eux-mêmes*. Comme beaucoup de tombes sont superposées, le fossoyeur, en plaçant une tombe sur une autre, avait bien soin de descendre au fond de celle-ci pour la dépouiller. Aussi observe-t-on souvent l'empreinte du bronze sur les os des squelettes dépouillés.

Il m'est arrivé deux ou trois fois de trouver tous les bijoux d'une femme dans le vase en terre qu'on plaçait généralement à ses pieds ; je suppose que le fossoyeur les aura mis là pour pouvoir les enlever à son heure et qu'une cause quelconque l'en aura empêché.

Dans le cas de tombes isolées, le violateur savait que telle tombe contenait un corps de femme avec ses bijoux. On constate de petites tranchées souterraines, assez larges pour donner passage à un homme qui rampe, *toujours dirigées vers la tête, jamais vers les pieds*. Ces tranchées ne se voient *jamais* aux abords de tombes de guerriers; d'une manière générale, on peut dire que les tombes d'hommes, où il n'y a pas de bijoux, mais des armes sans valeur intrinsèque, n'ont été violées que rarement.

Les sépultures les plus régulièrement violées sont celles des sarcophages en pierre; c'était là qu'on enterrait les riches. D'autres avaient des cercueils en chêne; les pauvres n'avaient pas de cercueil du tout.

J'ajoute quelques mots au sujet de l'orientation des tombes. A l'époque mérovingienne et à l'époque carolingienne, les pieds des morts sont tournés vers le soleil levant. Mais cette orientation peut subir quelques modifications suivant l'époque de l'année où l'inhumation a eu lieu; en se tournant du côté du soleil levant, on voit si la tombe a été placée vers la gauche, ce qui indique l'été, ou vers la droite, ce qui indique l'hiver.

COTTEL.

Un bas-relief hellénistique à Chantilly.

Les archéologues qui visitent le Musée Condé s'arrêtent volontiers devant un joli bas-relief pourvu de cette étiquette : *Bacchus et Ariadne, marbre, fragment de sarcophage* (fig. 1). Ce morceau est signalé dans les mêmes termes, avec l'addition du mot *pentélique* à *marbre*, dans le petit catalogue rédigé sous la surveillance du duc d'Aumale à l'occasion de la visite de l'Institut (26 octobre 1895[1]).

Je sais que ce bas-relief a été acquis pour le duc, en 1866, par le sculpteur des portes de la Madeleine, Henri de Triqueti. M. G. Dreyfus m'a prêté le catalogue de la vente où il a passé en dernier lieu. En voici le titre abrégé : *Catalogue d'objets d'art et de haute curiosité, antiques, du moyen-âge et de la Renaissance,*

1. *Chantilly. Visite de l'Institut de France*, 26 oct. 1895. *Itinéraire*. Paris, Plon, s. d. (p. 49).

tableaux et dessins provenant en grande partie de la précieuse collection de M. de Nolivos (vente à l'hôtel Drouot, 19 et 20 janvier 1866). Le relief de Chantilly y est décrit sous le n° 1 : « Haut-relief. Bacchus, Ariane et Sylène (*sic*). Bacchus jeune, assis sur un char richement orné, soutient de son bras gauche Ariane, vue de dos et posée sur ses genoux. Sylène (*re-sic*), debout derrière le char, semble vouloir arracher le dieu des bras de la fille de Minos et de Pasi-

Fig 1. — Bas-relief hellénistique à Chantilly.

phæ (*sic*). Haut. 0m,37, larg. 0m,36. La perfection apportée dans l'exécution des moindres détails de cette œuvre, la légèreté des draperies, la grâce, l'expression des figures qui composent cette scène, font de ce monument un spécimen des plus remarquables de l'art grec à la plus belle époque. Son auteur fut, sans aucun doute (*sic*), un des plus grands artistes du siècle de Périclès ».

Une note au crayon sur l'exemplaire du catalogue indique le prix de vente : 10.000 francs.

Le même catalogue décrit une statuette d'Atys (haut. 0m,48), un bas-relief avec un sphinx et un vase (haut. 0m,12), une tête de Satyre en basalte vert, provenant de la collection Pourtalès (sans indication de hauteur), deux « bas-

reliefs sans fonds, se faisant pendant », en terre cuite, représentant des guerriers combattant des Amazones, un curieux vase en bronze et en fer avec figures découvert dans les atterrissements du Rhône, près de Lyon, un Apollon de bronze, Hercule vêtu de la robe de Déjanire (?), un grand masque provenant de la collection Pourtalès, avec barbe divisée en bouches et oreilles de chèvre (2.000 fr.), un Méléagre, etc. L'intérêt de la vente résidait surtout dans les marbres, les bronzes et les terres cuites de la Renaissance ; parmi ces dernières était le magnifique buste dit de Benivieni, acquis pour 12.000 francs par le Louvre, que Mantz attribuait à Lorenzo di Credi (*Gazette des Beaux-Arts*, oct. 1865) et dont l'auteur vivait encore au moment de la vente Nolivos.

Le bas-relief de Chantilly a été récemment photographié par la maison Giraudon (Chantilly, n° 14). C'est un morceau charmant, digne de séduire des amateurs aussi délicats qu'étaient Henri de Triqueti et le duc d'Aumale; mais il est certain que ce n'est pas un fragment de sarcophage. Un bas-relief très semblable à celui-là, avec les mêmes ornements à la partie inférieure, a été publié par M. Schreiber dans ses *Hellenistische Reliefbilder* (t. I, pl. 51 *a*); il appartient au musée du Vatican et représente Dionysos avec Ariane. Une figure analogue d'Ariane se voit aussi dans un fragment conservé à Würzbourg (Schreiber, *ibid.*, t. II, pl. 93 *a*).

S. R.

Dans l'Afrique australe.

Périodiquement, sans se laisser émouvoir par les démentis les plus autorisés, la presse régale ses lecteurs d'informations fantaisistes sur les monuments égyptiens, phéniciens ou sabéens de l'Afrique australe. Voici un entrefilet de la *Dépêche* de Toulouse (27 octobre 1904), qui montre combien l'éducation historique des journalistes reste à compléter :

M. Cecil Rhodes, qui a fondé la Rhodesia, ignorait probablement, comme tout le monde, qu'il bâtissait sur des ruines et que la terre qu'il ouvrait à la civilisation anglaise était autrefois une colonie du royaume de Saba.

C'est la découverte que vient de faire un archéologue. Il a mis à nu, dans le Mashonaland, des ruines de temples et de palais dont quelques-uns datent de douze siècles avant Jésus-Christ et qui portent des sculptures contemporaines des premières dynasties égyptiennes.

Rien de nouveau.

Si, c'est même trop nouveau, car on ne savait pas que les « premières dynasties égyptiennes » remontassent à « douze siècles avant J.-C. »

S. R.

La ferrure des chevaux dans l'antiquité.

Dans l'article MVLOMEDICVS du *Dictionnaire des antiquités*, j'ai résumé, au mieux de mon information, l'état du problème touchant la ferrure des chevaux. M. Clermont-Ganneau veut bien me signaler un monument d'une singulière importance qui m'a échappé et que je crois devoir reproduire ici (fig. 1). C'est un

fragment de bas-relief en marbre que notre éminent confrère a autrefois découvert à Arsoûf, au nord de Jaffa, et qu'il a rapporté au Louvre; il a été gravé dans le *Rapport* de M. Clermont-Ganneau sur sa mission de 1881 (*Archives des*

Fig. 1. — Fragment d'un bas-relief d'Arsoûf.

Missions, 3e série, t. XI, 1884, p. 165, pl. II, B)[1]. On y distingue nettement la jambe de derrière (?) d'un cheval *avec ferrure à semelle et à clous très apparents*. Ce débris est de basse époque, mais certainement antérieur à l'invasion arabe.

Fig. 2. — Partie inférieure d'un bas-relief de Vaison.

La ferrure ainsi représentée ressemble beaucoup à celle qui est encore usitée de nos jours en Syrie (fer plein.)

1. L'héliogravure est retouchée et donne une idée fausse du monument. Je le reproduis ici d'après une photographie faite à Saint-Germain, où l'on a exécuté un moulage de ce précieux fragment.

Par la même occasion, je publie la photographie de la partie inférieure d'un grand bas-relief de Vaison, aujourd'hui au musée d'Avignon, sur lequel Quicherat avait déjà insisté[1] (fig. 2), au cours d'un article où il alléguait aussi la face d'un grand sarcophage du Louvre avec chevaux ferrés, qui est entièrement moderne. La photographie a été faite à Saint-Germain d'après un moulage dû à l'obligeance de M. le capitaine Espérandieu. La présence d'un fer à clous, sur le sabot antérieur droit d'un des chevaux, est incontestable et M. Espérandieu m'assure que le bas-relief n'a pas été restauré. Il ne paraît pas postérieur au IIIe siècle.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. LVIII, fasc. 3 : Caland, *Exégèse et critique des soutras rituels*. — Brockelmann, *Phonétique hébraïque*. — Anfrecht, *Manuscrits sanscrits* (récemment entrés dans la bibliothèque de l'India Office). — Kresmárik, *Le droit pénal musulman dans l'empire ottoman*. — Goldziher, *Notes sur l'histoire de la littérature arabe*. — Baumann, *Sur le Psaume II*. — Leumann, *Note critique sur l'édition du Ratirahasya par R. Schmidt*. — Nestle, *Le « melupum »* (grammaire hébraïque); id., *Sur un ouvrage de philologie orientale de 1539* (Theseo Ambrosio ex comitibus Albonesii etc... authore[2]). — Haupt, *Le prototype du « Magnificat »*. — Praetorius, *Les noms phéniciens se terminant en* CHILLEK[3]. — Rothstein, *Le canon des livres bibliques chez les Nestoriens babyloniens au* IXe-Xe *siècle*. — Nestle, *Le verset 23 du Psaume LV*. — Fagnan, *Notes concernant le Maghreb*. — Bibliographie.

1. *Revue des societés savantes*, 1873, t. VI, p. 261, avec un croquis d'ensemble du bas-relief.

2. A signaler un témoignage intéressant pour l'origine de la fameuse médaille avec le portrait de Jésus accompagné d'une inscription hébraïque, médaille autour de laquelle on a fait tant de tapage il y a quelques années. L'auteur dit (p. 21-22) qu'une dame, de passage à Ferrare, lui a montré une médaille de bronze, frappée *l'année précédente* et représentant sur une face l'image du Sauveur, sur l'autre une inscription hébraïque qu'il traduit ainsi : « Messias rex venit in pace, Deus homo factus est, vel incarnatus est ». Il s'agit, à n'en pas douter, de la médaille en litige; l'ouvrage ayant été publié en 1539, il en résulte qu'elle a dû être exécutée vers 1538... Nous voilà loin du Ier siècle de notre ère! A ce propos, M. N. rappelle qu'il y a une vingtaine d'années (dans la *Luthard'sche Kirchenzeitung*, 1884, n° 8, col. 175-177), Franz Delitzsch avait déjà traité de ladite médaille de Jésus sous le titre de *Reformationsgeschichtliche Curiosa*. — Cl.-G.

3. L'élément *chillek* serait identique à *chillem*, « sauver », par suite de l'addition d'un *k* « caritatif », qui aurait déterminé ultérieurement l'élimination de *m* final. L'explication paraît bien forcée; je préfère m'en tenir à celle beaucoup plus naturelle que nous fournit l'arabe d'Afrique et que j'ai proposée autrefois (*Rec. d'Arch. Or.*, I, 265). — Cl.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Ettore de Ruggiero. **Dizionario epigrafico di antichità romane.** Roma, L. Pasqualucci, 1895 et suiv.; grand in-8° à deux colonnes, en cours de publication.

Losqu'en 1886 M. Ettore de Ruggiero, conservateur du *Museo nazionale Romano* installé dans les thermes de Dioclétien, fonda le *Dizionario epigrafico* avec le généreux concours de l'éditeur L. Pasqualucci, le directeur du *Bulletin épigraphique* de *la Gaule* eut la bonne fortune d'être le premier à saluer l'apparition du fascicule spécimen en dehors des frontières italiennes. « Cette œuvre magistrale, disait-il, sera bientôt entre les mains des érudits, jeunes ou vétérans, trop heureux d'avoir enfin un aide-mémoire informateur sous une forme aussi commode; dès à présent, on ne se compromet pas en lui prédisant un succès comparable à celui des spicilèges épigraphiques d'Orelli, d'Henzen, de Wilmanns. Les articles sont sobres, substantiels et à hauteur de la science; quand le sujet le comporte, ils prennent les proportions d'une dissertation monographique. M. de Ruggiero mérite les félicitations et la reconnaissance des savants ».

A notre tour, nous nous félicitons de n'avoir pas hésité à encourager cette entreprise, bien qu'elle pût paraître un peu prématurée à un moment où le *Corpus* des inscriptions latines, qui en constitue nécessairement la substruction fondamentale, était à peine parvenu à mi-chemin de son accomplissement. Il est bon de rappeler qu'alors les dix-sept tomes formant la matière encore incomplète des volumes I-X sans leurs suppléments étaient seuls à la disposition des rédacteurs du *Dizionario* en formation; quant aux vingt et un tomes ou fascicules entre lesquels se répartissent les volumes XI-XV et le surplus, ils étaient à l'état de lettres closes.

La tentative, on le voit, était aussi hardie qu'ardue; mais puisqu'il se présentait un groupe suffisant de savants de bonne volonté, il fallait la soutenir à tout prix et ne pas laisser passer une occasion qui pouvait ne pas renaître plus tard. C'est ce qu'ont compris ceux qui ont eu foi dans l'énergie persévérante des promoteurs de l'œuvre, mais qui ne se dissimulaient pas les difficultés d'exécution, tant financières que techniques. Qu'on y réfléchisse un instant, et l'on ne sera point surpris que le *Dizionario* ait subi naguère une interruption; heureusement, ce n'était qu'une éclipse temporaire; la publication reprend sa marche régulière, qui paraît d'autant mieux assurée qu'elle coïncide avec l'achèvement virtuel du *Corpus inscriptionum latinarum*. Il est possible qu'elle subisse de nouveaux ralentissements, mais, au point où elle est parvenue, on peut tenir pour certain qu'elle aboutira quand même. Une publication parallèle, avec laquelle elle a des affinités essentielles, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, est passée par des vicissitudes

analogues dues à la même cause, savoir l'extension des notices dont le nombre et le développement imprévus ont déjoué les calculs les plus réfléchis. Ainsi en est-il du *Corpus* lui-même et de tous les autres grands recueils similaires; pour la bibliothèque d'un particulier, devenue trop petite pour suffire à l'envahissement, il y a là évidemment une cause de gêne; mais les trésors d'érudition sont avant tout destinés aux dépôts des grands établissements scientifiques, qui ont pour eux l'avantage de la pérennité.

Étant de ceux qui ont l'instinct, — ou la manie, si on le préfère — du conservatisme, j'ai toujours recommandé à mon relieur de respecter les couvertures de brochage, prospectus, etc. afin d'y retrouver une foule de renseignements utiles à l'occasion. Cela me procure la satisfaction de relire le programme lancé par l'éditeur du *Dizionario* et d'y noter la promesse contenue dans ces mots : « *La pubblicazione sarà compresa in circa 80 fascicoli* ». Aujourd'hui, bien que le nombre de pages de chaque fascicule, primitivement fixé à 24, ait dû être dès le début porté à 32, la publication est précisément arrivée au 80e fascicule. Or, à quel degré d'avancement alphabétique correspond ce chiffre? Tout au plus à la lettre G, et encore y manque-t-il la totalité du D et du E, sans compter une bonne partie du C. Évidemment, pour ne pas bouleverser la tomaison, il faudra dédoubler le numérotage des volumes.

Si curieuse que soit cette espèce de statistique, il ne faut point en fatiguer le lecteur. Aussi bien, l'intérêt principal est-il moins de chercher à deviner l'échéance finale que de mesurer le chemin parcouru et de se rendre compte des résultats acquis ; pour le moment, tenons-nous en au positif.

Le premier volume est complet en 1087 pages, y compris la feuille de titre, le faux-titre et les *Indici*. C'est désormais un livre de bibliothèque qui a sa place marquée sur les rayons, comme une pierre d'attente. Pour continuer la comparaison avec le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, on constate un autre point de ressemblance : le volume de tête de chacun des recueils a le même sous-titre concis, A-B; d'où il suit que la même envergure alphabétique s'est imposée de part et d'autre.

Depuis le mot *Abacus* jusqu'à *Byzacena* le *Dizionario* n'a pas enregistré moins de 1.290 articles d'étendue nécessairement très variable suivant leur nature et leur importance, les uns courts et rédigés en deux ou trois lignes au plus, comme « ABILICI. — Popolazione della Spagna nota soltanto per una lapide ritrovata nell' Asturia (*Astures Transmontani*); *C.* II, 2698..... *ex gente Abilicorum.* » La dernière phrase signifie que l'exemple cité est tiré du *Corp. insc. lat.*, vol. II, n. 2698. A ce propos, je relève sur la couverture des premiers fascicules l'avis suivant : « *Alla fine dell' opera sara dato un elenco completo di tutte le abbreviazoni.* » L'attente sera forcément assez longue; il semble qu'il eût été plus pratique d'annexer à la fin de chaque volume la table des abréviations bibliographiques qu'il comporte. A défaut de quoi, gardez les couvertures.

D'autres notices ont exigé un développement de plusieurs pages, soit 4 pour *Accensus*, 14 pour *Achaia*, 60 pour *Aedes*, *Aedicula*, 21 pour *Asia*. Je prends cette dernière comme spécimen de la division en paragraphes numérotés avec renvois à leurs pages respectives :

Asia [D. VAGLIERI]..... 714.

1. Istituzione della provincia 715. — 2. Confini della provincia. — 3. Governatori 716 : titoli ed elenco 717. — 3 *a* legati del proconsole 722 ; titoli ed elenco. — 4. Quaestor provinciae Asiae 724 ; elenco. — 5. Praefectus fabrum proconsulis. — 6. Lictor proconsulis. — 7. Procuratores 724; elenco 725. — 8. Riforme posteriori 725. — 9. Demanio imperiale (procurator, actores, conductores etc.). — 10. Imposte 726 : fiscus asiaticus. — 11. Officiali, inferiori 727. — 12. Divisione in regioni. — 13. Conventus iuridici. — 14. Dieta 727; 728. — Asiarcha, ἀρχιερεὺς 728; elenco 729 ; titoli delle città (μητρόπολις, νεωκόρος, πρώτη) 731. — 15. Ordinamento delle città 732. — 16. Ordinamento governativo posteriore. — 17. Presidio e reclutamento 733. — Vie pubbliche.

Les articles qui n'ont pas de signature d'auteur sont de la plume de M. E. de Ruggero en sa qualité de rédacteur en chef; ils sont en si grand nombre qu'il devient difficile de faire un choix entre eux. Quant aux collaborateurs dont il s'est assuré le concours éprouvé, il en est un, M. le professeur Dante Vaglieri, qui doit être considéré comme son premier lieutenant; il a signé les notices : *Adiutrix (legio); Aedituus; Aesculapius; Ala; Alaudae (legio V); Albinus (D. Clodius Septimius)*; *Alexander Severus*; *Apollinaris (legio XV); Apollo*; *Aquileïa*; *Asia*; *Augusta (legio II, III, VIII)*; *Belenus*; *Bellona*; *Bona Dea.*

Les autres ouvriers de la première heure ont également droit à une citation avec éloges :

E. Ciccotti, *Amicus*; *Ammon*; *Antoninus Pius*; *Arcadius*; *Augustus*; — L. Cantarelli, *Anagnostes*; — J. Fuchs, *Arca*; *Atrium*; *Aurelianus.* — E. Bormann, *Arna*; *Asisium.* — G. Beloch, *Arretium.* — G. Gatti, *Arvales.* — P. Sticotti, *Asseria.* — S. Ricci, *Athleta.* — F. Cumont, *Attis.* — V. Spinazzola, *Augur.* — A. von Premerstein, *Augustales.* — L. Quatrana, *Aurum.* — E. Ferrero, *Balbinus*; *Britannica (classis).* — G. Chiesa, *Bellunum.* — B. Kuebler, *Beneficium*; *Bibliotheca.* — P. Rotta, *Beneventum.* — M. Pestalozza, *Bergomum*; *Bononia.* — L. Papini, *Bovianum.* — A. Brambilla, *Brixia.* — L. Cappelli, *Brundisium.*

En pareille entreprise, le terme est fatalement marqué par la feuille des corrections et additions, aussi inexorable que celle des contributions directes à l'échéance annuelle. Aussi, le promoteur l'a-t-il fait entrer dans ses prévisions, s'engageant galamment à tenir compte des observations éventuelles qu'il est tout le premier à provoquer : « Accoglierò quindi con gratitudine quei consigli e quelle osservazioni che ispirerà l'amore degli studi e sarò lieto se mi sarà dato di valermene a tempo nel corso della pubblicazione, ovvero, in fine di essa nelle appendici ». C'est dans la même disposition d'esprit que je signale à M. E. de Ruggiero quelques indications, s'il veut bien les accepter comme une faible part de collaboration cordiale au futur post-scriptum du *Dizionario.*

ABARCERE. Inscription de Barran (Gers). *Bull. épigr. de la Gaule*, II, 1882, p. 136, *heredum me[orum] di(i) habeant abarcere us[ione] monumentum meum* ; ou avec d'autres suppléments, *C.*, XIII, 485, *heredum meo[rum fun]di habeant abarcere usq(ue) ad monumentum meum.* Festus a expliqué le mot ainsi : *arcere* prohibere *est*; *similiter abarcet* prohibet.

ABIANIVS. Nom d'une divinité gauloise. Inscription de Roussillon près Gordes (Vaucluse); *C.*, XII, 6034, *deo Abianio*. Petit autel en terre cuite découvert à Substantion (Hérault) en 1856 et signalé dans *Revue celtique*, III, 1876-78, p. 153, avec la transcription fautive *Abiano et Mercurio*. La lecture exacte a été donnée par Fr. Germer-Durand dans *Histoire générale de Languedoc*, éd. Privat, XV, 1892, p. 1073, n. 1864; cf. Em. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, 1904, p. 129 : *Abian et . Mercurio v. s. l. m. Nigrinus*.

ACCIDERE. Inscription de Rome. Gruter, 874, 5,... *si cui quid vestrum humanitus acciderit*.

ACERVUS. Inscription de Pise, cénotaphe de Caius et de Lucius Césars. Orelli, 642..... *lignorumque acervos*.

ACIANNVS ou AGIANNVS, nom d'une divinité gauloise fautivement transcrit *Acciannus* dans *Revue des Sociétés savantes*, VIII, 1869, p. 110. Inscription de Camaret, au musée Calvet d'Avignon, n° 65 F, d'après un estampage communiqué à M. Mowat par feu Deloye, l'ancien conservateur : *ex imperio | Acianni |*. Une cassure, qui a entamé le bas des trois premières lettres de la deuxième ligne, a emporté le reste de l'inscription. Inédit.

ACTOR. Le paragraphe *Actor municipii, rei publicae*, col. 68-70, est pauvre en exemples épigraphiques, sans doute à raison même de la rareté des découvertes; ce doit être un motif de plus pour recueillir tous les monuments relatifs à ces petites magistratures locales.

Actor publicus. Inscription de Lyon. *C.*, XIII, 1684... *praef(ecto) coloniæ, actori public(o), Ilviro ab aerario, item Ilviro a iure dicundo, flamini Augustali*. Inscription sur plaque de bronze trouvée à Sens (Yonne), l'ancien Agiedicum (*alias*, Agendicum) *C.*, XIII, 2949: *C. Amatio, C. Amati(i) Patern(i) fil(io), Paternino, aedil(i) vikan(orum) Agied(icensium), aedili) c(ivitatis) S(enonum), actor(i) p(ublico) pagi Tout(iaci?), act(ori) p(ublico) quinquenn(ali) civit(atis), Ilviro ab aer(ario) muner(ario), praef(ecto) annon(ae) design(ato)*.

Actor vicanorum portensium, titre de deux magistrats du *vicus* maritime dépendant de la *civitas Namnetum*. Inscription de Nantes (Loire-Inférieure). *C.*, XIII, 3106... *M. Gemel(lius) Secundus et C. Sedat(ius) Florus, actor(es) vicanor(um) portens(ium)*. Ces *actores* du port nantais sont de condition ingénue; de même devait-il en être de l'*actor portus Lilybitani*, mentionné *C.*, X, 7225. Par conséquent, le passage du *Dizionario*, p. 68_2, l. 24, *Logus ser(vus) act(or) port(us) Lilybit(a)ni*, doit être corrigé en *ser(vus) act(oris) port(us) Lilybit(a)ni*.

AFRICA. Il faudra désormais, dans l'établissement de la liste des proconsuls d'Afrique, prendre pour base celle de Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines* et y ajouter les noms : 1° de Flavius Antoninus, dans le premier quart du IIe siècle, d'après Cagnat, *Deux nouveaux proconsuls de la province d'Afrique*, 1898, p. 4; 2° de Pollenius Auspex, sous Septime-Sévère (*ibid.*, p. 7); et 3° de M. Nummius Umbrius Primus Senecio Albinus, le consul de l'an 106 d'après un plomb que j'ai signalé dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 272.

ALAMBRIMA, nom d'une divinité gauloise. Inscription de la Piarre (Hautes-

Alpes), incorrectement transcrite dans le *Dizionario*, col. 382, ligne 11 en remontant; au lieu de *Alambrina Severus Perpetui fil. exs vot(o)*, lire *Alambri | mae | Severus) | Perpetui | fil. exs. voto* | .

AQUAE NISINCII. Au lieu de : *oggi Bourbon d'Ancy*, lisez : *oggi Bourbon-Lancy*.

ASIA. A la suite des proconsuls d'Asie ajouter les noms : 1° de Ményllius Attalus, dans le premier quart du IIe siècle, d'après Cagnat, *Deux nouveaux proconsuls*, p. 4 ; 2° de Faltonius Pinianus, qui aurait été gouverneur d'Asie à une époque comprise entre le 1er avril 286 et le 1er mai 305, d'après un passage de la Vie de Saint Anthime dans les *Acta Sanctorum*, 11 mai, p. 616 : *Faltonio Piniano, qui missus est, cum hanc (scil. Aniciam Lucinam) haberet uxorem, proconsul Asiae, acceptis codicillis Diocletiano et Maximiano Augustis*; et 3°, de C. Salvius Liberalis Nonius Bassus, qui, nommé dans le tirage au sort des provinces vers l'an 78, refusa cette mission, d'après le *C.*, IX, 5533 : *sorte [procos. fac]tus provinciae Asiae se excusavit*. Il doit donc figurer dans les Fastes proconsulaires, du moins pour mémoire.

BAGINAHAE, col. 960, à corriger en BAGINATIAE. Ce nom d'un groupe de divinités féminines, gravé dans une inscription de Bellecombe (Drôme), avait été, dans le principe, mal déchiffré par Allmer, son premier éditeur (*Rev. épigr.*, II, p. 438), article qui a servi de source au *Dizionario*. Mais dans la *Rev. épigr.*, III, 219, il s'est corrigé lui-même et a donné la véritable lecture : *Felix. Sme | ri . f. Bagino | et . Bagina | tiabus | v . s . l . m.)* |

Une dernière observation. Il semble que les locutions et les mots empruntés à l'épigraphie chrétienne aient été systématiquement omis dans le *Dizionario*. Cette exclusion est regrettable et se comprend d'autant moins qu'Orelli avait admis dans son recueil ceux qui lui paraissaient les plus remarquables, tels que *angeli sancti* (Or. 2528), *accersitus ab angelis* (Or. 4724). Les inscriptions chrétiennes des sept premiers siècles appartiennent à l'antiquité latine aussi bien que les inscriptions des empereures Maurice et Focas, enregistrées non seulement par Orelli, mais par Henzen et par Wilmanns.

Nous n'examinerons les volumes II et III qu'après leur complet achèvement.

Robert MOWAT.

Charles FOSSEY. *Manuel d'assyriologie*. Tome Ier, Paris, Leroux, 1904. Gr. in-8, XIV-470 p., avec une carte et trois plans.

M. Fossey sait fort bien qu'un manuel d'assyriologie risque de devenir bien vite un vieux livre ; mais, comme il le dit joliment (p. VI), il est encore trop près du début de ses études pour avoir oublié combien un tel livre lui a manqué. Tous ceux qui se serviront du sien lui devront une gratitude qui sera la meilleure récompense de son labeur.

Ce premier volume comprend trois parties, qu'il a divisées chacune en cinq chapitres : I. Histoire des explorations et des fouilles en Chaldée, en Assyrie et en Perse. II. Déchiffrement des écritures cunéiformes (perse, susienne et assyrienne). III. Origine et histoire des cunéiformes (origine idéographique de

l'écriture cunéiforme, origine sumérienne de l'écriture babylonienne). Viennent ensuite une copieuse bibliographie, une carte et trois plans des ruines de Hilleh, de Koujoundjik et de Tello. Ce dernier, qui appartient à M. Heuzey, était inédit et a été prêté à M. Fossey par ce savant.

Une grande partie du volume est occupée par un examen très approfondi de la célèbre théorie de M. Halévy sur le *déguisement* qui constituerait la prétendue langue sumérienne. On y trouvera aussi de bien curieux détails sur les fantaisies d'un Gobineau et d'un Schöbel, sur les hésitations de Renan, sur les inspirations géniales des fondateurs de l'assyriologie, dont un des plus doués vit encore et s'agite au milieu de nous.

L'histoire des fouilles, un peu sèche pour le grand public, est très exacte et entre dans tous les détails nécessaires. M. Fossey a eu le courage de dire ce que pensent bien des personnes informées, à savoir qu'il serait grand temps de confier les fouilles assyriologiques à des assyriologues, ou, du moins, de ne pas les en écarter systématiquement. Les fouilles du consul Sarzec paraissent avoir été conduites mollement et insuffisamment surveillées (p. 51); à Suse, où l'énergie de M. de Morgan a fait merveille, c'est à peine si l'on a vu de loin en loin un assyriologue. « Comme au temps de Botta et de Flandin, et comme si on ne lisait pas les cunéiformes, c'est encore à des consuls, à des architectes ou à des ingénieurs que l'on confie la direction des fouilles » (p. 63). Je crois, pour ma part, que personne n'est plus propre à conduire une fouille qu'un ingénieur doublé d'un architecte, comme il s'en trouve heureusement beaucoup, mais que ce maître du chantier doit avoir à côté de lui et à poste fixe un interprète autorisé des trouvailles. Cela ne serait pas encore, comme le demande M. Fossey, « subordonner le terrassier au savant » (p. 64), mais ce serait les associer ; le bon sens indique qu'une pareille association servirait les intérêts de la science.

S. R.

Bibliographie générale *des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique par Robert de Lasteyrie, avec la collaboration d'Alexandre Vidier, 1901-1902. Paris, Impr. Nat., 1904, in-8°, VIII-287 p.

M. de Lasteyrie avait conduit jusqu'en 1885 sa bibliographie générale des travaux des Sociétés savantes. Ceux qui ont eu l'occasion de se servir de ce vaste recueil, d'une extrême utilité, apprendront avec satisfaction qu'un volumineux supplément comprenant tout ce qui a paru de 1886 à 1890 est actuellement sous presse. En outre, sans attendre que ce supplément ait paru, M. de Lasteyrie vient d'en publier la continuation. Avec la collaboration de M. Alexandre Vidier, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, il nous donne un nouveau fascicule contenant les années 1901-1902. L'œuvre commencée par lui il y a vingt-cinq ans et poursuivie sans défaillance se trouve donc conduite à un degré d'avancement qui permettra de la tenir aisément à jour. Elle mérite la reconnaissance de tous les travailleurs, particulièrement des Sociétés

savantes dont elle met en relief l'activité féconde. M. de Lasteyrie dans son Introduction leur donne quelques conseils dont elles devraient tenir compte. Un certain nombre suivent de déplorables errements pour la publication de leurs Mémoires.

« Infiniment trop nombreuses, écrit M. de Lasteyrie, nos sociétés savantes sont souvent peu fortunées; leurs ressources ne leur permettent pas de publier un volume chaque année et pour calmer l'impatience de leurs souscripteurs, beaucoup ont pris la fâcheuse habitude de distribuer, à intervalles plus ou moins réguliers, de minces fascicules composés de trois à quatre feuilles, parfois moins encore, si bien qu'il faut plusieurs années pour constituer un volume. Avec la mauvaise organisation, tant de fois signalée, du dépôt légal, on devine les lacunes qui déparent, dans nos collections nationales, des publications conduites de la sorte ».

Deux index alphabétiques des noms propres qui se recommandent, comme l'ouvrage entier, par une exactitude irréprochable et par la correction de la typographie, complètent ce fascicule.

Ne serait-il pas permis, à propos de cette excellente publication officielle, d'adresser un vœu au Ministère de l'Instruction publique? Il s'agit de la *Muséographie* provinciale, moins bien partagée jusqu'à ce jour et pourtant non moins utile que la *Bibliographie* au progrès des études archéologiques. Les deux annuaires du Musée publiés par le Ministère (1896 et 1900) ne sont encore l'un et l'autre que des essais insuffisants : ils ne dispensent pas d'avoir recours à Joanne et à Baedecker. L'Annuaire de 1900 contient tant d'erreurs matérielles qu'il est imprudent d'y prendre le nom d'un conservateur sans en contrôler l'orthographe à l'aide du *Minerva*. Mais je tiens à signaler un fait particulièrement édifiant. La petite ville de Château-Chinon est située à quelques lieues du mont Beuvray. En 1900, un archéologue travaillant à l'exploration de l'oppidum éduen apprit avec surprise par le nouvel Annuaire que Château-Chinon possédait un musée, installé à l'Hôtel-de-ville, renfermant des antiquités préhistoriques et gallo-romaines, des objets du Moyen-âge, etc. Il est juste d'ajouter que le nom du conservateur était resté en blanc. Honteux de son ignorance, il s'empressa d'aller visiter cette collection inconnue et obtint du secrétaire de la mairie ce pénible aveu : Château-Chinon avait bien possédé jadis un musée archéologique, mais un beau jour la municipalité, ennemie du collectivisme, s'était décidée à en *partager le contenu entre les habitants*.

Voilà qui diminuera la besogne du rédacteur d'une troisième édition de l'Annuaire... et aussi celle des Inspecteurs des Musées.

J. Déchelette.

W. Klein. **Geschichte der Griechischen Kunst.** Tome Ier. *L'art grec jusqu'à Myron.* Leipzig, Veit, 1904. Gr. in-8, 473 p. Prix : 13 mark.

L'auteur d'*Euphronios* et de *Praxiteles* a entrepris de publier une histoire de l'art grec (à l'exclusion de l'architecture) en trois volumes dépourvus d'illustrations. L'idée est originale et peut paraître singulière; mais il faut tenir

compte du prix des clichés et des droits élevés que réclament aujourd'hui les photographes-éditeurs[1]. Le premier volume conduit l'histoire de l'art jusqu'à Myron, en neuf chapitres intitulés comme il suit : I. L'art grec jusqu'à la réception du mythe. II. Depuis la réception du mythe jusqu'aux débuts de la sculpture en marbre. III et IV. L'art grec aux cours des tyrans. V. L'art attique depuis l'époque de Pisistrate jusqu'aux guerres médiques; la Lycie. VI. L'école argivo-sicyonienne et l'art éginétique. VII. Les maîtres de la plastique dans la génération avant Phidias. VIII. Polygnote et la peinture monumentale. IX. Le temple de Zeus à Olympie. — De toutes les histoires de l'art publiées jusqu'à présent, celle-ci fait la plus grande place à la peinture. La bibliographie est réduite (c'est une qualité) à sa plus simple expression, c'est-à-dire à l'indication des bonnes images et des ouvrages ou articles qui peuvent fournir des renvois complémentaires. Rendre compte d'un volume qui touche à tant de questions est à peu près impossible; il n'est pas non plus facile de le lire, car M. Klein va trop rarement à la ligne et il n'a pas renoncé au style à *concetti* qui fait de son *Praxiteles* un épouvantail (voir par ex. p. 137, début du deuxième alinéa). Mais il est bon de dire que cette histoire de l'art n'est pas une compilation; l'auteur a des idées à lui et discute librement celles des autres. Je note, p. 214, une nouvelle explication du bas-relief archaïque d'Aricie, passé de la collection Despuig à Ny-Carlsberg : ce n'est pas le meurtre d'Egisthe, mais Aphrodite qui retient Ménélas de tuer Hélène.

S. R.

LECLERCQ (DOM H.). **Les Martyrs**, III, Paris, 1904, in-12, chez Oudin.

Dom Leclercq continue à publier dans ce volume les *Actes des Martyrs*; il a déjà été rendu compte dans cette *Revue* des deux précédents. Celui-ci contient le récit de faits relatifs au IVe siècle. On sait la méthode de l'auteur : il rapporte d'abord les pièces contemporaines des évènements, celles qui, par conséquent, offrent plus de garanties; il ajoute en appendice, les distinguant par des caractères plus petits, les documents qui ne sont pas de l'époque et que l'on peut soupçonner pour le moins d'amplifications. Cette seconde partie est considérable dans le cas actuel (p. 59 à 413). Comme toujours, Dom Leclercq a placé en tête du volume des dissertations qui se rattachent, si l'on veut, à la publication, mais qui seraient mieux à leur place dans un volume de mélanges spécial. Cette fois il traite de la diffusion du christianisme dans les différentes parties de l'Empire romain, de l'unité du mobile surnaturel chez tous les martyrs, enfin de quelques supplices et de leur représentation dans l'antiquité, sans compter une triple biographie de Dom Ruinart, de De Rossi et d'Edm. Le Blant. On retrouve dans ce volume les qualités habituelles de l'auteur, sa vaste érudition et cette abondance de références qui dénote des lectures très étendues; on y retrouve ausssi cette prolixité qui nuit parfois à la clarté ou qui dévie l'attention sur des détails. Je n'aurais cité, si j'avais eu à

(1) Ne donnant pas de gravures, M. Klein et son éditeur sont peu excusables d'avoir fait choix d'un papier aussi gros, qui alourdit le volume sans utilité.

traiter le sujet, ni la cantilène de sainte Eulalie, ni l'ode de Malherbe sur le massacre des Saints Innocents, ni la lettre du prieur des Chartreux à M. Combes.

R. C.

F. Noack. **Homerische Paläste.** Leipzig, 1903. In-8, 104 p., avec 14 gravures.

Dès que Schliemann eut remis au jour le palais de Tirynthe, on essaya de faire servir sa découverte à l'interprétation des données architecturales disséminées dans les poèmes homériques. L'idée qui prévalut d'abord fut de restituer le palais homérique à l'image du palais mycénien. Mais, depuis les fouilles de Phaestos et de Knossos, l'on s'est demandé si ce n'était pas plutôt l'architecture crétoise qui devait servir de commentaire à Homère. Comme les deux palais, mycénien et crétois, offrent de notables différences, il n'est pas possible d'assimiler en même temps le palais homérique à l'un et à l'autre : il faut choisir. Cette position du problème exige que l'on précise au préalable les rapports existant entre les deux types de palais; c'est ce qu'a commencé par faire M. Noack.

Les Achéens, originaires du nord de l'Europe, ont apporté avec eux en Grèce le type de la maison primitive : une grande pièce centrale, contenant le foyer domestique, la table familiale, le lit nuptial, avec toit plat, porte étroite et basse. C'est le *megaron*, qui restera, dans la Grèce continentale, la partie essentielle de la demeure achéenne. Une fois établies en Grèce, les bandes achéennes rayonnèrent sur les mers environnantes; plus que toutes les autres îles, la Crète les attira. Les Achéens de Crète virent leur civilisation s'altérer au contact de celle des vaincus, alors qu'en Grèce elle resta plus stationnaire. La demeure crétoise se développa en tous sens; elle s'accrut d'un ou plusieurs étages réunis par des escaliers et se perça largement de cours, de couloirs et de fenêtres. A la petite porte achéenne ou substitua une vaste ouverture divisée par un pylône central où viennent s'appuyer les deux battants, telle qu'on la retrouve dans les tombeaux lyciens; au foyer du *megaron*, des salles d'apparat, comme celle où M. Evans a cru reconnaître à la fois la salle du trône du roi-prêtre de Knossos, la salle des bains et des lustrations rituelles.

La civilisation crétoise, grâce à la *thalassocratie* minoenne, se répandit à travers la mer Égée. Bien que la Grèce continentale en ait subi l'influence, le *megaron* primitif y resta l'élément essentiel de l'habitation, parce qu'il etait l'élément religieux, séparé du reste par un système de corridors et conservant si bien son indépendance qu'on pourrait l'enlever du palais mycénien sans détruire l'économie des appartements. Ces derniers ne se sont développés en Grèce qu'à titre d'annexes, tandis qu'ils font partie intégrante et essentielle du palais crétois; là, le *megaron* est intimement lié au reste du bâtiment; tout est organisé, non par respect pour quelque tradition religieuse, mais pour la plus grande commodité d'un peuple déjà très raffiné.

Ainsi l'on peut distinguer : 1° La maison achéenne primitive : *megaron* s'ouvrant sur une cour bien fermée; quelques petites pièces secondaires appuyées au *megaron*, où couchent les serviteurs et les enfants mariés; vestibule au devant du *megaron*, pouvant abriter les hôtes, avec porte vers le levant;

2° Le palais mycénien : autour du *megaron* élargi, exhaussé, précédé d'un portique, se développent les appartements d'habitation, salles de bain, magasins, etc., unis entre eux par tout un réseau de couloirs, mais nettement séparés du *megaron*;

3° Le palais crétois : les portiques deviennent de véritables propylées; les appartements d'habitation prennent autant d'importance que les salles d'apparat; au-dessus et au-dessous du rez-de-chaussée, auquel de larges baies versent en abondance l'air et la lumière, se développent de nouveaux étages pour loger les serviteurs et pour abriter les provisions. Ces trois types d'habitation peuvent tous être dits *achéens*. Mais la Grèce achéenne a subi une évolution dont les phases successives ont laissé des traces dans les poèmes homériques. On ne peut donc reconstituer un palais homérique unique, parce qu'il y a *plusieurs types* de palais achéens. Une étude attentive peut retrouver, dans les descriptions homériques, tout le développement architectural et même social qui sépare la grande maison achéenne comme celle d'Odysseus — par l'intermédiaire du palais mycénien où vit Ménélas — du palais à la mode crétoise qu'habite Priam. Il y a loin du lit nuptial dans le *megaron* primitif au *thalamos* odysséen et au *gynécée* crétois; de l'*aithousa*, où Achille faisait dresser le lit de Priam, aux *propylées* crétoises. On finit par si bien oublier les coutumes qui se reflètent dans l'épopée à ses débuts qu'un éditeur, pour qui l'acte d'Achille était devenu incompréhensible, aurait tenté de l'expliquer en introduisant le morceau bizarre qui suit (XXIV, 650-60). Ainsi la thèse de M. Noack présente l'avantage d'introduire des distinctions chronologiques dans une matière difficile qu'on avait eu le tort, jusqu'à présent, d'étudier *en bloc*. A ce titre et en raison des ingénieuses remarques qu'on y trouve en abondance, son ouvrage mérite d'être lu avec attention.

Ad. J. Reinach.

The Didascalia apostolorum in syriac. Edited from a mesopotamian manuscript with various readings and collations of other mss., by Margaret Dunlop Gibson. London, 1903. In-4°, x-235 pp. (*Horae Semiticae*, n° 1).

The Didascalia apostolorum in english. Translated from the syriac, by Margaret Dunlop Gibson. London, 1903. In-4°, xviii-113 pp. (*Horae Semiticae*, n° 2).

On accueillera avec joie la nouvelle publication de Mme Gibson, publication appelée à rendre de grands services à tous ceux qu'intéresse l'histoire des premiers âges de l'ère chrétienne. Le texte syriaque de la *Didascalie* n'était pas inconnu avant l'édition de Mme G. Dès 1854, Paul de Lagarde avait édité ce texte d'après un ms. de Paris, et comme ce syriaque est la traduction d'un original grec aujourd'hui perdu, de Lagarde reconstitua le grec d'après le syriaque. Ce tour de force montrait l'ingéniosité du savant auteur de la reconstitution ; il ne pouvait en aucun cas tenir lieu de l'original perdu.

Mme G. prend comme base de son édition la copie d'un vieux ms. syriaque, que lui a communiqué M. Harris (Harrisianus 1); elle ajoute des variantes provenant du Sangermanensis et d'un second ms. syriaque mésopotamien, le Harrisianus 2. Il y a de nombreuses divergences entre ces textes, que l'on doit

rapprocher de fragments latins du même ouvrage, datant du IVe siècle, qui ont été publiés par M. Hauler.

M. l'abbé Nau a donné une traduction française de la *Didascalie*. Quant à la traduction anglaise, on regrettera peut-être qu'elle ne renvoie pas au texte syriaque imprimé, mais à la foliation du ms. de M. Harris; c'eût été faciliter les recherches; tout le monde ne peut pas aller consulter le ms. du savant anglais. Mais il y a lieu de féliciter tout particulièrement l'éditeur d'avoir donné une liste des citations bibliques contenues dans la Didascalie; ces citations sont très importantes pour les variantes qu'elles donnent; elles montrent que, dès le IIIe siècle, il y avait dans les églises divers textes adoptés concurremment.

F. Macler.

Rodolfo del Castillo. *El Codigo de Hammourabi y la Oftalmologia en los tiempos babilonicos.* Madrid, Revista de Medicina, 1904. In-8, 17 p. — Commentaire des articles 215-223 du code d'Hammourabi, précédé d'un résumé historique sans rien de neuf.

Chr. Blinkenberg. *Archaeologische Studien.* Copenhague et Leipzig, 1904. In-8, 128 p., avec gravures dans le texte et 4 planches. — Cet opuscule se compose de quatre mémoires : 1° *Les outils de pierre en Grèce.* L'auteur a étudié les collections du musée de Copenhague et de Ny-Carlsberg (ancienne collection Rhousopoulos); il insiste particulièrement sur les outils d'obsidienne; 2° *Le tir de l'arc dans le mégaron d'Odysseus.* Les πελέκεες dont il est question (τ, 573, φ, 120) sont les doubles haches usitées dans la Grèce mycénienne, munies d'un long manche et plantées en terre ; 3° *Un relief votif attique* (pl. I). Il s'agit d'un bas-relief découvert à Rome, conservé dans la collection Torlonia, qui proviendrait d'un sanctuaire d'Hippolyte à Athènes (gravé dans Roscher, I, p. 2558); 4° *Représentations de Sabazios et monuments de son culte.* Mémoire important, où il est notamment question des mains votives en bronze, avec attributs divers, qui ont déjà occupé Montfaucon et Caylus. Le geste de bénédiction en usage chez les peuples chrétiens serait emprunté au culte de Sabazios.

S. R.

R. C. Flickinger. *Plutarch as a source of information on the greek theatre.* Chicago, University Press, 1904. In-8, 64 p. — Travail de débutant sur les sources et la crédibilité de Plutarque, suivi d'une liste utile et d'une explication des passages où figurent des expressions relatives au théâtre. « En matière théâtrale, Plutarque cédait à l'habitude irrésistible de moderniser. » (p. 60). On a donc eu tort d'alléguer des textes de cet auteur pour reconstituer l'histoire du théâtre à l'époque classique.

S. R.

Archives Marocaines. Publication de la mission scientifique du Maroc. M. Besnier, *Géographie du Maroc* (*Maurétanie Tingitane*), 165 p., Paris, Leroux, 1904; *Recueil des inscriptions antiques du Maroc*, 51 p., Paris, Leroux,

1904. — Avec quelque défaveur que l'on puisse accueillir la création d'un nouveau recueil scientifique pour l'Afrique du Nord, il faut faire compliment à M. Besnier des deux excellents fascicules par lesquels il a ouvert cette publication. Le travail de Tissot sur la géographie historique du Maroc est déjà ancien et d'ailleurs peu accessible; M. Besnier a tenu compte de toutes les recherches récentes, en particulier de celles de M. de la Martinière. Le recueil des inscriptions antiques connues jusqu'à ce jour, très soigneusement traduites et commentées, deviendra le *vademecum* des épigraphistes le jour où le Maroc sera plus ouvert à leurs recherches. Quel dommage qu'il ne se soit pas trouvé un Besnier pour publier un travail analogue vers 1880, au moment de la conquête scientifique de la Tunisie! On aurait évité bien des tâtonnements, bien des efforts inutiles. Et quelle preuve éloquente, irrécusable, de l'excellence du format in-8° pour les recueils épigraphiques!

Le P. Urbain Coppens, O. F. M. *Le palais de Caïphe et le nouveau jardin Saint-Pierre des Pères Assomptionistes au Mont Sion.* Paris, Picard, 1904. In-8, 95 p., avec plans et figures. — *Monstratorum jurgia.* Jusqu'en 1904, les R. P. Assomptionistes ont enseigné aux pèlerins que le palais de Caïphe s'élevait à proximité du cénacle, dans la propriété des Arméniens, et que le lieu des larmes de saint Pierre (*grotte du Gallicantus*) était sis sur le flanc oriental du mont Sion. En 1904, les R. P. Assomptionistes ont publié un nouveau guide, intitulé *La Palestine*, où ils enseignent que le palais de Caïphe, la grotte des larmes de saint Pierre, la basilique construite sur les ruines du palais de Caïphe, l'église construite au-dessus de la grotte, ne se trouvent plus là où tant de générations de pèlerins les ont cherchés, mais dans la propriété desdits R. P. Assomptionistes, qui vient d'être baptisée, à ce titre, du nom de *Jardin Saint-Pierre.* Ce déplacement de sites vénérés n'est pas accepté par le R. P. Urbain Coppens, qui reproche aux R. P. Assomptionistes d'avoir fait cas d'un document arménien frauduleux, publié par le R. P. Léonce Alishan en 1884 et argué de fraude, dès 1899, par M. Clermont-Ganneau. Ce ne sont pas les Bénédictins qui se permettraient de pareilles imprudences : « Il leur répugnera toujours de prêter leur autorité, même indirectement, à une entreprise où les plus vénérables sanctuaires sont manipulés comme on ferait d'un jeu de cartes ». Mais qu'importe aux Assomptionistes! « Ne peuvent-ils pas compter sur une presse puissante et sur la docilité des pèlerins de pénitence? » En effet, rien n'est docile comme un pèlerin, même non pénitent; le *cicerone* a toujours beau jeu avec lui :

Herceas, monstrator ait, non respicis aras?

Et le poète ne dit point que César ne se soit pas retourné.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Août-Décembre

1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1903.

P. 225. A Genève.

152) VIRILIS · V
V · S L M

Virilis u(t) v(overat) s(olvit) l(ibens) m(erito).

P. 235-237. O. Bohn. Marques de potiers déjà connues; nouvelles lectures.

P. 272-278. O. Bohn. Deux fragments de coupes de verre avec inscriptions, trouvés l'un à Baden près de Zurich en 1893, l'autre près de Berne en 1873.

P. 286. O. Bohn. Observations sur quelques marques de potiers.

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1903.

P. 221-234. V. Kuzsinszky. Inscriptions de Csakvar (Pannonie inférieure), déjà connues.

P. 317. J. Hampel. A Duna-Pentele, l'ancienne *Intercisa* (Pannonie inférieure), au-dessous d'un bas-relief représentant un dieu à cheval.

153)
DEo DoBRATI · EVTICES · SER · DE

Ser(vus) de(dit).

P. 401-404. V. Kuzsinszky. Inscriptions de Raab (Pannonie supérieure), déjà connues.

P. 404. De Finaly. A Repcze Szemere (Pannonie supérieure).

154)
IMP · CAES · M · AVR · SEVE
RVS *alexander* · PIus *fe*
LIX AVG PON M*ax trib.*
POT VIII O I. . . . . .

P. 405. De Finaly. A Budapest.

155)
IMP · CAES · DIVI
SEPT · SEVERI · ARB ·
ADIAB · PARTH · MAX ·
BRIT · MX · FII · DIVI · MRC
5 ANTONINI · PII · GERM ·
SARM · NEP · DIVI ·
ANTONINI · PII · PRONEP · DIVI
HADRIANI · ABNEP ·
DIVI · TRAIANI · PARTH ·
10 ET · DIVI · NERVAE · ADNEP ·
M · AVR · ANTONINO · PIO ·

ID., 1904.

P. 9. De Finaly. Inscriptions du *limes dacicus* à Pogujor (*C. I. L.*, III, 827 et 7633).

O ARCHEOLOGO PORTUGUÊS, 1904.

P. 75. F. A. Pereira. Inscription funéraire provenant de la province de Minho.

156)
A N D I I
R C A C A
T V R O N
I F A XVI
HIC SITa

l. 4, *f(ilia) a(nnorum) XVI.*

ARCHIV FÜR LATEINISCHEN LEXIKOGRAPHIE UND GRAMMATIK, XIII, 1902-1903.

P. 373-378 et 502-530. Suite des études de E. Lattes sur les mots et formes dérivés de l'étrusque dans les inscriptions latines.

P. 415-426 et 475-501. A. Zimmermann. Suite et fin de ses listes de noms de personnes latins terminés par *o-onis*, principalement d'après les inscriptions.

P. 427-428. J. E. Church. Le mot *sepultura*, pour *sepulcrum*, dans les inscriptions.

ARCHIVES MAROCAINES, I, 1904.

P. 366-415. M. Besnier. Recueil des inscriptions antiques du Maroc (déjà connues).

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, XXXVIII, 1902-1903.

P. 421-423. E. Ferrero. Observations sur l'inscription de Monteu da Po (*Industria*) reproduite dans l'*Ann. épigr.* 1903, n° 340.

P. 1023-1039. U. Giri. Valerianus junior et Saloninus Valerianus, d'après les inscriptions et les monnaies.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1903.

P. 525. Ric. Beltrán Rózpide. A Córduba (*Baena*). Inscription reproduite ci-dessus, n° 81.

P. 528 et suiv. Marquis de Monsalud. Inscriptions d'Estramadure.

P. 536 et suiv. Fita. Inscriptions diverses, déjà publiées en partie.

ID., 1904.

P. 113 et suiv. M. Roso de Luna. Inscriptions de la région de Norba.

P. 121. A Salvatierra de Santiago.

157)
M E R C V
R I O C O L V
A L I Q N
S A T V R N H (*sic*)
A L V S

l. 3 : *Q. N..... Saturn[in(us)] a(nimo) l(ibens) v(otum) s(olvit).*

P. 128. A Abertura.

158) E P O M O N I
V S M O D E S
T V S · A N · X X
X V · I C · S · E S
S I T · T · T E · L
E I · F A · Q V

l. 1 : *Epoamonius*?

P. 131. A De Herguijuela.

159) Q · M A
N T A I · B
E L O N A E
V · S · L · M

Q(uintius) Mantai.

D'autres inscriptions contiennent des noms indigènes.

P. 129 et suiv. Fita. Inscriptions de Caldas de Mombuy.

P. 249 et suiv. Fita. Inscriptions diverses.

P. 258. A Astorga.

160) E R S I V S · M · F · P O L
E S V S D O M · H A S
ta m · L E G · X · G E M · C · S I L
S · A N N · L · A E R · X X V I · H · S E

P. 351 et suiv. Fita. Inscriptions diverses.

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1903.

P. 104 et suiv. Colin. A Delphes. Inscription bilingue contenant des actes amphictyoniques relatifs à la fortune du temple d'Apollon et aux limites du territoire sacré. Un morceau de cette inscription figure déjà au *Corpus* (III, 567, p. 106 et 987). M. Colin en donne plusieurs morceaux nouveaux répartis en trois planches. Nous reproduisons ci-contre (n° **161**) la première, qui seule contient une partie latine développée.

C. Avidius Nigrinus, chargé de faire la délimitation, était légat de Trajan vers 125 ap. J.-C.

P. 314 et suiv. Mendel. Inscriptions de Bithynie et de Paphlagonie.

P. 316. A 1 heure 1/2 de Boli, à l'Est.

162) ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ
ΘΕΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΠΑΡΘΙΚΟΥ
ΥΙΩ ΘΕΟΥ ΝΕΡΟΥΑ ΥΙΩΝΩ ΤΡΑ
ΙΑΝΩ ΑΔΡΙΑΝΩΙ ΣΕΒΑΣΤΩΙ
ΑΡΧΙΕΡΕΙ ΜΕΓΙΣΤΩ ΔΗΜΑΡΧΙ
ΚΗΣ ΕΞΟΥΣΙΑΣ ΤΟ ΗΙ ϐ ΥΠΑ
ΤΟΝ ΤΟ Γ ϐ ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟΣ
ΦΥΛΗ ϐ ΣΕΒΑΣΤΗ

Suivent les noms de ceux qui ont élevé le monument. Année 134.

P. 324 et suiv. A Tach-Keupru. Inscriptions relatives à Cn. Claudius Severus (*Insc. graec. ad res rom. pert.*, III, n° 133). Il faut lire : δὶς ὕπατον.

P. 345 et suiv. G. Lefebvre. Inscriptions de la nécropole romaine de Tehneh (Égypte). Des noms propres.

ID., 1904.

P. 77. et suiv. Edhem-Bey. A Tralles. Textes agonistiques de l'époque impériale. Mention de jeux divers déjà connus.

BULLETIN DE LA COMMISSION IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, X, 1904.

P. 1 et suiv. Latischev. Inscriptions grecques et latines trouvées dans la Russie méridionale en 1901/1903.

P. 3. A Glinistcha (Bosphore).

163)

L VOLVSIVS
MI · COHR CΥ
PRIAE · > AEL SECVN
DI
ΛΟΥΚΙΟC ΟVΛΟVCΙΟC
CΤΡΑΤΙΩΤΗC CΠΙΡΗC ΚΥ
ΠΡΙΑC ΚЄΝΤΥΡΙΑC CЄΚΟΥΝ
ΔΟΥ ΤΟΙC ΠΑΡΑΓΟΥCΙ
ΧΑΙΡЄΙΝ

P. 6. A Olbia.

164)

PRO SALVTEM
IMP · D · NN
PHILIPPO AVG
III ET PHILIP
PO · IMPP · COS
ARA MERC
VRIO POSV
PYYRRVS BI
THVS · MIL

P. 29. Localité inconnue, dans le Bosphore.

165)

βασιλ	Ε Α τ ι 6 έ Ρ	ιον ἰούλιον . . . . . υἱὸν
βασ	ΙΛΕΩΣ ΡΟΙ	μητάλκου . . . . .
	ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΑ	καὶ φιλορώμαιον εὐσεβῆ ἀρχιε
ρέα	ΤΩΝ ΣΕΒΑΣΤΩ	ν διὰ βίου καὶ εὐεργέτην τῆς
πατρί	ΔΟΣ τΙ ίουΛΙΟΣ	. . . . .
τὸν ἴ	Δ Ι Ο Ν Ι Π Α	

ΟΙΤ[illegible]ΕΙΤΙ

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1904.

P. 68 et suiv. Delattre. Inscriptions de Carthage.

P. 69, n° 4.

166)

L · OFILLIVS · FELIX
PROC · AVG
ARAM CONSECRAV*it*
ET VOTVM
REDDIDIT

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1904.

P. 123-125. P. Monceaux. Sur la forme du nom de Lactance, d'après les inscriptions.

P. 138-139. R. Cagnat. Inscription en cursive sur un plat d'argent provenant de Bori en Iméréthie; la lecture échappe; il s'agit sans doute de sigles numérales.

P. 149-151. A. Blanchet. Plomb gallo-romain portant au droit Mercure debout avec un coq à ses pieds.

Revers :

167) ANSENS ·

autour d'une palme.

Se rapporte peut-être à la ville d'Anse (Rhône).

P. 155. P. Gauckler. A El-Djem (Thysdrus).

168) DEO MERCVRIO
SANTO GENIO CO*lo* (*sic*)
NIAE THYSDRITA*no*
RVM FLAVIVS VI.....
5 NVS FAVSTINI FIL*ius*
VOTVM PROMISS*um*
SOLVO I
M

l. 7 et 8 : *solvo l*[*ibens?*] *m*[*erito?*].

P. 180. P. Gauckler. Bague chrétienne trouvée à Djebeliana, près de Sfax :

169) QVO|DBV|KVS

Quodbulus, forme populaire du nom chrétien *Quodvultdeus*.

P. 181. E. Ferrero. Au Grand-Saint-Bernard, sur un petit rouleau d'argent, taillé en forme de palmier.

170) IOVI · PY
NINO · II
X VOTO
G I P
V · L · L · L

P. 193-196. J. Toutain. Sur une inscription grecque de Panticapée, déjà connue (*Revue archéol.*, 1881, I, p. 238; Latischev, II, n° 25).

P. 232. R. Cagnat. Inscriptions funéraires des environs de Kairouan.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1904.

P. 67-74. G. Gatti. Commentaire de l'inscription de Préneste reproduite ci-dessus n° 108.

P. 75-92. G. Gatti. Découvertes récentes de Rome et des environs (cf. ci-dessus n°s 111 et 112, et ci-dessous n° 198).

P. 147-153. L. Cantarelli. Mélanges épigraphiques (cf. ci-dessus n°s 37 et 52). Observations sur la série des *curatores aquarum*.

P. 154-164. L. Cantarelli. Inscriptions nouvelles d'Italie et des provinces (cf. *Ann. épigr.*, 1904, n°s 38 et 40; 1903, n°s 337, 341, 353, 354, etc.).

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1903.

P. 192, n° 3149.

171) *d* *m*
l? *c*ERELLEO
MVSEO · MIL
C*l*AS · PRAETO
5 *r*i*a*E ANTONINI
anae MISENATI
u m IIII VENE
r e *v i* CTORI
a CARE

l. 7 : *quadriremi Vene*[*re*].

P. 193, n° 3150.

172) C · MAN̄ICVS
C · F · SCAP · MIL
LEG · VII · C · P · F
STIP · XXIIII
C AVINNIVS
VMIVS
S

BOLLETTINO DI FILOLOGIA CLASSICA, XI (octobre 1904).

Ferrero. A Suse. Trouvé dans une maison romaine, à côté d'une tête et de fragments de statue d'Agrippa en bronze doré :

173) M · AGRIPPAE · L · F
*cos iii tri*B · *p*OTEST
DO[illegible] ET COTTI
COTTI · F

l. 4 et 5, il faut lire sans doute : *Do*[*nnus*] *et Cotti*(*i*) *Cotti*(*i*) *f*(*ilii*).

Il s'agit de la famille du roi Cottius, amie d'Agrippa.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1904.

P. 180 et suiv. P. Gauckler. Inscriptions d'Henchir Tambra (Tunisie).

174)
IMP · CAES · FLAVIO · VALE
RIO · CONSTANTINO · PIO
FELICI · INVICTO · AVG · PON
MAX · TRIBVN · POTES ᵉ
VIIII · COS · III · IMP · VII · P · P · PRO
COS · MVNICIPIVM · FELIX
THABBORA · NVMINI ·
MAIESTATIQVE · EIVS
DEVOTVM

P. 335. P. Gauckler. Trouvée à Henchir-Alouin.

175)
Q · COMIO · ARMIGERO
CRESCENTI · C · V · AEDILI
CVRVLI · AB · ACTIS · SENᴬ
TVS · QVAESTORI · SEVIRᵒ
TVRMAE · SECVNDAE · ARⁿ
EQ · CVRO STILITIBVS
IVDICANDIS · PATRᵒ
NO · INCOMPARA
BILI · MVNICIPES
SICILIBBENSIVᴹ

l. 5 : *turmae secundae arn? eq*(*uitum*) [*X*]*v*(*i*)*ro*.

P. 377 et suiv. R. Cagnat. Note sur l'inscription publiée plus haut, n° 21.

P. 446. Dissard. Inscriptions de Lyon.

176)
*diis ma*NIBVS
*c. aproni ra*P T O R I S T R E
*veri dec. ci*VITAT · NEGOT
iatoris vinar. IN CANAB · NAVTAE
arar. patron. VTRORVMQ · COR
poratorum APRONIAE BELLI
ca et..... CVRAVERVNT · E
sub ascia DEDICAVERVNT

Sur ce personnage cf. *C. I. L.*, XIII, 1911.

P. 447. Même provenance.

177)
ET QVIETI · AETERNAE
D VLPI · TERTI · MILITIS · LEGION · XXX · V · V M
BENEFICIARIO PROCVRAT · HOMINI
OPTIMO · FILIA ET CONIVX · HEREDES · PO
NENDVM · CVRAVER ET SVB ASCIA DEDICAV

l. 2 : *legion(is) XXX U(lpiae) V(ictricis).*

HERMES, 1904.

P. 327-347. A. von Premerstein. Sur la *lex Tappula* (Païs, *Supplem. ital.*, I, p. 118, n° 898), avec fac-simile.

P. 461-471. C. Cichorius. Sur l'inscription reproduite ci-dessus n° 37 : elle concerne L. Seius Strabo, le père de Séjan.

P. 618-629. St. Brassloff. Patriciat et questure sous l'Empire romain, d'après les inscriptions.

JAHRBUCH DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, 1904.

P. 9, n° 1. Th. Wiegand. Inscriptions de Milet.

178) Τὸν ἱερέα τοῦ ἁγιωτά
του [θεοῦ ὑψί]στου σωτῆρος
Οὔλπιον Κάρπον
βουλευτὴν ὁ στατίων
τῶν κατὰ πόλιν κηπου
ρῶν τὸν ἴδιον εὐεργέτη[ν]
ὑπὲρ τῆς ἑαυτῶν σωτηρί[ας]

Ibid., n° 2.

179) Οὔλπιον Κάρπον
τὸν προφήτην τοῦ
ἁγιωτάτου θεοῦ
ὑψίστου
ὁ στόλος τῶν σωληνο
κεντῶν τὸν ἴδιον εὐ
εργέτην διὰ πάντων.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1904.

P. 165. Körber. A Mayence.

180)
GENIO · HORR*ei aram cum*
SIGNO · ET · CA*ntharis??*
ARG · N · VI · VIC*torinus aug.*
N · DISP · H*orrei v. s. l. m.*

P. 166. Même endroit.

181)
D A B V S
QVADRVIS
AMMONIVS

P. 167. Même endroit. Cachet d'oculiste.

182) L · IVL · SENI*li*S · CRO
COD · AD · ASPrITV

[*C*]*rocod*(*es*) *ad adspritu*(*dines*).

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1904.

P. 130 et suiv. J. Zeiller. Observations sur l'inscription de Salone reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1903, n° 177.

P. 247-276. E. Albertini. La clientèle des Claudii, d'après les textes littéraires, les inscriptions et les monnaies.

P. 321-327. Ch. Dubois. Inscriptions de Minturnes.

P. 321.

183) ΔΙΙ · ΗΛΙΩΙ · CAPAΠΙΔΙΙ · ΚΑΙ ΕΙCΙΔΙ
ΜΥΡΙΩΝΥΜΩ · ΚΑΙ ΤΟΙC CΥΝΝΑΟΙC
ΘΕΟΙC

L · MINICIVS · NATALIS · COS
PROCOS · PROVINCIAE
AFRICAE · AVGVR · LEG
AVG · PR · PR · MOESIAE
INFERIORIS
CVRATOR · OPERVM · PVBLICORVM
ET AEDIVM SACRARVM

L. Minicius Natalis fut proconsul d'Afrique en 139 ap. J.-C.; l'inscription est donc postérieure à cette date.

P. 325.

184) [redacted]AXIMO
II VIR · AEDIL · Q
PLEBS AER · CONL
L · D · D · D

Ibid.

185) AELIAE
ENERGIAE
AELI SATVRNINI
ORDO DEC · ET
PLEBS · L · D D D

P. 326.

186) LEPIDIO PRIMI
GENIO · AVG · PERP
ACCENS II COS
ORNAMENTIS
DECVRIONALIB
P D D

. 2 : *Aug*(*ustalis*) *perp*(*etuus*).

MITTEILUNGEN DER K. K. ZENTRAL KOMMISSION FÜR ERFORSCHUNG UND ERHALTUNG DER KUNST-UND HISTORISCHEN DENKMALE, 1904.

P. 46. A Calavino, district de Trient.

187) CASSIVS · L · F ·
*f*AB LIGVS VET
*e*RANVS · MISSVS
*e*X · LEGIONE · VI
*v*ICTR*i*

...[*ex*] *legione VI* [*V*]*ic*(*trice*) *t*(*estamento*) *f*(*ieri*) *i*(*ussit*).

P. 245 et suiv. Nowotny. Autels votifs trouvés à Gonobitz.

P. 246.

188) I · O · M · DEF
S A C R V M
AVR ·
C O R I P H V S
PRO · SE · ET
SVIS · EX · VI
SV·V·S·L·M·
SABINO ET
V E N V S T O
COSØ

Année 240.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1903.

P. 291-300. P. Wolters. Sur une inscription de Sparte déjà connue (*Philologus*, 1898, p. 652) : épitaphe d'un soldat d'une cohorte auxiliaire levée par Caracalla contre les Parthes; nouvelle lecture.

189) ΜΑΡΚΟΣ
ΑΥΡΗΛΙΟΣ
ΑΛΕΞΥΣ ΘΕΩΝΣ
ΣΤΡΑΤΕΥΣΑ
ΜΕ ΝΟΣ
ΚΑΤΑ ΠΕΡΣΩΝ
ΕΤΗ ΒΙΩΣΑΣ
Λ

ID., 1904.

P. 50. M. N. Tod. A Sparte.

190) μ ι χ ΙΧΙΔΔΟΜΕ
ΝΩΝ · ΕΠΙ ΠΑΤΡΟ
ΝΟΜΟΥ ΤΙΒ ΚΛΑΥ
ΔΙΟΥ ΑΤΤΙΚΟΥ
5 ΝΕΙΚΗCΑC ΤΟ
ΠΑΙΔΙΚΟΝ ΚΑΘ
ΘΗΡΑΤΟΡΙΟΝ
ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΟΡ
ΘΕΙΑ ΑΝΕΘη
10 χΕΝ β

L. 3 et 4 : Ti. Claudius Atticus, père d'Hérode Atticus; l. 7 : καθθηρατόριον, nom d'un concours.

P. 73-78. B. Keil. Sur deux inscriptions de Pergame (*Athen. Mitth.*, 1902, p. 47 et 79; cf. *Ann. épigr.*, 1903, n° 148).

P. 152-197. Schröder, Schrader et Kolbe. Inscriptions découvertes à Pergame en 1902-1903.

P. 152 et suiv. Inscription en l'honneur d'un gymnarsiarque contemporain d'Attale III; à la ligne 11, mention des Romains initiés aux mystères des Cabires.

P. 162. Fragment d'une quittance des trésoriers d'une association religieuse, faisant mention d'un personnage appelé Balbus.

P. 168.

191) Θεοῖς Σεβαστοῖς
καὶ Ἑρμεῖ καὶ Ἡρακλεῖ
Ἀπολλώνιος Διονυσοδώρου
καὶ Γναῖος Ὀκτάουιος Βάσσος
5 ὑμνωδοὶ.....οἱ παιδονόμοι
καὶ Ἀπολλώνιος Τροφίμου
ὁ γραμματεὺς τὸ βῆμα ἀνέθη
καν

L. 1 : il s'agit d'Auguste et de Livie.

P. 175.

192)
Ὁ δῆμος ἐτίμησ[εν Πόπλιον
Κυιντίλιον Οὐ[ᾶρον
I V II

Ibid.

193) Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμησε
Γάιον Ἄντιον Αὖλον Ἰούλιον Αὔλου υἱὸν
Οὐολτίνια Κουαδρᾶτον ὕπατον β' ἀνθύπατον
Κρήτης καὶ Κυρήνης πρεσβευτὴν Σεβα
5 στοῦ ἐπαρχείας Καππαδοκίας πρεσβευ
τὴν Σεβαστοῦ ἀντιστράτηγον Λυκίας
καὶ Παμφυλίας πρεσβευτὴν Ἀσίας δὶς
πρεσβευτὴν Πόντου καὶ Βειθυνίας
φρᾶτρεμ ἀρουᾶλεμ σεπτέμουιρα ἐπου
10 λώνουμ πρεσβευτὴν καὶ ἀντιστράτη
γον Αὐτοκράτορος Νέρουα Τραιανοῦ Καίσα
ρος Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ ἐπαρχίας Συ
ρίας τὸν] σωτῆρα καὶ εὐεργέτην τῆς πόλεως
. . . . . ἐκ] τῶν ἰδίων
15 . . . . . πρ]υτάνεως

Date : l'inscription n'est pas antérieure à 105 ap. J.-C., année du deuxième consulat de Quadratus.

P. 177. Inscription funéraire métrique, en grec, de *C. Iulius Ant*[*iphon*] et des siens.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG, 1903.

P. 274-311. N. Persichetti. La *via Salaria* dans l'arrondissement d'Ascoli Piceno. Inscriptions déjà connues.

P. 334-340. Ch. Hülsen. Inscriptions nouvelles (*Ann. épigr.*, 1903, nos 353 et 354; 1904, nos 36, 51, 84).

P. 336. Près de Castiglione in Teverina, à l'est d'Orvieto.

194) GERMANVS · AVG ·
LIB ø PROC
CAESAREVM FECT
ET ø OMNI · CVL
TV · EXORNAVIT

P. 337. Même provenance.

195) APOLLINI · AVG · EPAPHRO*ditus aug. lib. proc.*
APOLLINI · AVG · HYACINTHVS · AVG · LIB · P*roc. aediculam vetustate*
DELAPSAM · SVA · PECVNIA · *refecit*

P. 339. A Civita d'Antino (*Antinum Marsorum*).

196)

F
C · POMPONI N
ANCITIE
D O N O M
D E D I T
l V B E N S
M E R E T O

L. 1 et 2 : *C(aius) Pomponi(us) N(umeri) f(ilius)*; l. 3 : *An[g]iti(a)e.*

ID., 1904.

P. 51-79. F. Koepp. Observations sur le monument d'Ancyre.

P. 117-123. Ch. Hülsen. Sur les nouveaux fragments des Fastes consulaires et triomphaux (ci-dessus, nos 113 et 114).

P. 142-153. Ch. Hülsen. Inscriptions nouvelles (cf. ci-dessus, nos 108-111).

P. 142. A Rome, dans la catacombe des SS. Marc et Marcellin : *tabula lusoria.*

197)

PARTHI OCCISI
BRiTTO VICTVS
LVDITe rOMANI

Cette inscription, et trois autres analogues (de Rossi, *Roma Sotterr.*, III, 719; *Ann. épigr.*, 1889, n° 66 et 1892, n° 30) se rapportent aux guerres de Dioclétien et non à celles d'Aurélien.

P. 146. A Rome, sur l'Esquilin (viale Principessa Margherita).

198)

m. aurelio ANT*onino*
caes. imperatori DEST*inato*
*imp.caes.l.septim*I · S E V E R*i*
*pii pertin*ACIS · AVG
5 *arabici adiabe*NICI·P·P·F*il.*
DI*vi m. antonini pi*I · GE*rm.*
SA*rm. nepoti divi* ANTONINI
PI*i pronepoti divi had*RIANI ·
*abnepoti divi traiani pa*RTHIC ·
10 *et* DIV*i nerv*AE · A*dnep*OTI ·
*ob i*NSIGN*em* EIVS · ET · S*ummu*M
ER*ga* · SE · HONOR*em*
SA*llus*TI*us* VERGINIVS GA*llus*
c O S

Date : 197 ou début de 198.

P. 152. A *Saturnia,* dans les fondations de l'église S. Maria Maddalena.

199)

*s*TATIO LOC
FELIX
*t*VTELA HER
*c*VLES FIDES
5 FORTVNA
HIC
INVIDE QVI
SPECTAS HE
C TIBI POEN
10 A MANET

L. 8 et 9 : *h(a)ec.*

P. 153. Inscription vue chez un antiquaire de Rome et donnée comme provenant de Macerata; accompagnant un bas-relief mithriaque.

200)

INVICTO · PROPITIO
SAL · NOVANIO
LVCIANVS
D · P

Mittheilungen des deutschen Palaestina-Vereins, 1903.

P. 17-32. Dalman. Inscriptions appartenant au Musée de l'Institut archéologique-évangélique allemand à Jérusalem.

P. 17. Moule d'estampille légionnaire.

201) O F LEGI
C AVGVRI

C(enturia) Auguri, ... legi(onis).

P. 18. Fragments d'estampilles.

202) L^x FRE

P. 24. Fragments sur marbre utilisés dans un tombeau d'Ascalon. Fragments 1 et 2 :

203) ΘΒ ΚΥΡΑ ΔΟΜΝΑ ΙΟΥλία κυΡ ΜΑΡΙ ΝΟΝΝΟ ΕΥΧΑΡ
ΤΩ ΘΩ Κ ΤΩ ΑΓίω ήλίΑ ΥΠΕΡ ϹΩΤΕΡ ΚΥΡ ΚΟΜ

Θ(εοσε)β(ής) κύρα Δόμνα Ἰου[λία κυ]ρ(ίου) Μαρί(νου) Νόννου εὐχαρ(ιστῶν) τῷ θ(ε)ῷ κ(αὶ) τῷ ἁγ[ίῳ Ἡλί]α ὑπὲρ σωτερ(ίας) κυρ(ίου) Κομ(μόδου).

Fragments 3 et 4 :

204) ΠΡΟϹΦΕΡΩΜΕΝ ΚΥΡίω ανΤΟΝΙΝ ΕΛΙΚΙΟΥ
ΕΓΚΑ ΥΠΕΡ ϹΩΤΕΡίας ΖΟΗΝ ΕΤΟϹ ΘΨ

L. 1 : Ἀντονίν(ῳ); l. 2 : ἐγκ(ό-μι)α; ἔτους θψ, 709e année d'une ère locale.

Caractères de la fin de la République.

P. 100. A Venise, près de la place Saint-Marc.

207) MILIT · COH II · PR[redacted]
CENTVRIA[redacted]

P. 106. A Rome, sur le Forum, entre le temple de Castor et l'héroon de César, fragment d'une architrave de marbre qui se raccorde avec un autre morceau trouvé précédemment.

208)
PRO FELICITATE *d* D NN ø HONORI
AVR · SYMMACHVS ø

Se rapporte peut-être à un travail exécuté au Forum par Aurelius Avianus Symmachus, préfet de la ville en 418-420, sous Honorius et Théodose.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1904.

P. 39 A Milan, sur un hermès :

205)
G · C · ATTI · C · F · NIGRI
C · ATTIVS · C · L
MVRRANVS · VI VIR
SENIOR

L. 1 : *G(enio).*

P. 47. A Rome, sur l'Esquilin (ci-dessus, n° 198).

P. 83. A Piperno (*Privernum*, dans le Latium).

206) P · EGNATIVS · P · F
O V F

Ibid. Sur la via Nomentana, à six kilomètres de Rome : inscription funéraire d'affranchis.

P. 107. Même provenance.

209)
D · M
M · GAVIO
AMPHIONI · MVRI
M · GAVI · MAXIMI
PR · PR · LIB ·
M · GAVIVS · IVVENIS
FILIVS · PATRI
OPTIMO · FECIT

L. 4 et 5 : M. Gavius Maximus fut préfet du prétoire pendant vingt ans sous Antonin le Pieux. M. Gavius Amphio Mus était son affranchi.

P. 111. A Bénévent, dans la caserne de S. Agostino, sur l'emplacement d'un temple d'Isis. Petit autel de pierre.

210)
VESTAE
M · VRSVS · M · F
T · D . D · L · M

P. 141-145. Inscriptions de Portotorrès (*Turris Libisonis*), en Sardaigne.

P. 142.

211)
Ɔ · VI · VIR *Aug.* (?)
AED · II · VIR · VI
ANN · XLV
FILIVS · PIISSIM

P. 144.

212)
. . . . . RIPAE TVRR
*ob decretum public*VM · P · S · F ·

L. 1 : *Turr*(*itanae*).

P. 145.

213)
*geni*VM · VILLAE
. . . . . AE ø
. . . . A ø P ø LIB ø
. . . . ORA ø
. . . . R ø OMNĪW
*i*NSTITVIT ø

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES, XII, 1904.

H. Méhier de Mathuisieulx, Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine.

P. 24 et suiv. Inscriptions de la nécropole de Ghirza.

P. 24. Notre copie d'après un estampage.

214)
M ø NASIF ET M ø
MATHLICH M
ATRIS M · NIMIR
A · ET FEDEL FILI
K ø P ø FECERVNT

M(*archius*) *Nasif et M*(*archia*) *Mathlich matris, M*(*archii*) *Nimira et Fedel fili*(*i*) *k*(*arissimis*) *p*(*arentibus*) *fecerunt.*

P. 25. Id.

215)
M ø CHVLLAM ø ET ø VARNYCH ø
N · PATER · ET M*ater* MARCHI
NIMMIRE ET [redacted] ACCVRA ø
N · QVI EIS HEC MEMORI
AM FECERV*nt* DISCVSSI
MVS RATI[redacted]VIIO AD
EA EROGA[redacted] EST SVA

TOS AERO[redacted] BVS IN N
VMMO X FOLL*es* SINGVLA
RES · NVMERO QVADRAGI
NTA QVINQV*e* [redacted] S*e*SCE
N*t*OS PRETER C[redacted] B[redacted]
EIA[redacted] IBVS FELICITER[redacted]
VISITENT FILI ET N*ep*OTES[redacted]

M(archius) Chullam et Varnych N(?) pater et ma[te]r Marchi Nimmir(a)e et .. accura N? qui eis hec memoriam feceru[nt] discussimus rati[ocin]io ad ea eroga[tu]m est sum(p)tos .... in nummo denariorum foll[es] singulares numero quadraginta quinque... s[e]scen·[t]os preter c[i]b[aria]... feliciter... visitent fili et n[ep]otes...

Cf. *C. I. L.*, VIII, 10970.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHAEOLOGY, 1904.

P. 92. A. H. Sayce. A Tehna (Égypte).

216)

ΥΠΕΡ CΩΤΗΡΙΑC καὶ
ΝΕΙΚΗC ΑΥΤΟΚΡΑτορος
ΔΟΜιτιανοῦ καΙCαρος
CΕΒΑCΤΟΥ γερμανικοῦ
5 ΔΙΙ ΜΕΓΙCΤΩ ΕΥΧήν
ΤΙΤΟC ΕΓΝΑΤΙΟC ΤΙΒΕΡΙΑΝ
ΟC· Ρ ΛΕΓΕΩΝΟC Γ[redacted] ΚΥΡΗΝΙΑΚῆς
ΕΠΙ ΤΗC ΛΑΤΟΜΙΑC ΤΟΥ ΤΟΠΟΥ ΟΥ
CΤΡΩCΙC ΤΗC ΠΟλΕωC
10 ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑC

l. 7 : Ρ = *centurio*.

P. 145-152 et 185-196. Seymour de Ricci. Acte de *manumissio* de la collection Amherst, écrit en cursive sur deux tablettes de bois (voir ci-contre n° **217**). Provenance : Ashmuneïn (Hermupolis Magna). Date : 221 ap. J.-C. (fac-similé).

Sur les faces 2 et 3, le même texte est répété (la fin illisible).

l. 3 : *Maior(e)* ; l. 9 : *dr(achmas) aug(ustas)* ; l. 11 : *liberta(e) suprascripta(e)* ; l. 12 : *Maior(e)* ; l. 18 : ὡς (ἔτων) λδ ; l. 25 : ἔγρα(ψα) ὑπ(ὲρ)αὐτ(οῦ) μὴ εἰδό(τος)γρά(μματα).

P. 194-195. Liste des autres actes de *manumissio* jusqu'à présent connus (deux papyrus en grec, une inscription grecque chrétienne, un fragment en latin sur papyrus).

P. 196. Seymour de Ricci. Fragment d'une tablette enduite de cire, écrite en cursive, provenant d'Égypte et conservée à la Bodléienne d'Oxford (d'après Nicholson, dans les *Accessions* etc. de F. Madan, p. 153-154). Date : 147 ap. J.-C. (fac-similé). Voir ci-après n° **218**.

217)

1re face :

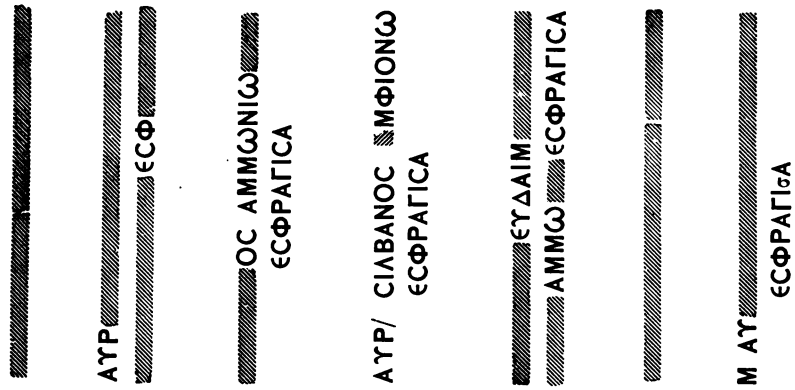

MARCVS AVRELiuS aMMONION LV
PERGV SARAPIONIS EX MatrE TERHEVTAE
AB HERMVPOLI MaioR ANTIQVA ET SPLEND
HELENEN ANCILLAM SVAM VERNAM
5 ANNORVM CIRCITER XxXIIII · INTER AMI
cOS MANVMISIT LIBERAMQVE ESSE IVS
siT ET ACCEPIT PRo LIBERTAtE EIVS AB

4e face :

AVRELIO ALETIS INAROVTIS A VICO TISICHEOS
NOMI HERMVPOLITV DR AVG-DVA MILLIA
10 DVCENTAS QVAS ET IPSE ALES INAROVTIS DO
NAVIT HELENE LIBERTA SVPRASCRIPTA
ACTVM HERMVPOLI MAIOR · ANTIQVA
ET SPLEND · VII · KAL · AVGVSTAS GRATO
ET SELEVCO COS ANNO IIII · IMP CAESARIS
15 MARCI AVRELI ANTONINI PII FELICIS AVG
MENSE MESORE DIE I · ΜΑΡΚΟϹ ΑΥΡΗΛΙΟϹ
ΑΜΜΩΝΙΩΝ ΛΟΥΠΕΡΓΟΥ ϹΑΡΑΠΙΩΝΟϹ ΕΛΕΝΗΝ ΔΟΥ
ΛΗΝ ΜΟΥ ΟΙΚΟΓΕΝΗ ΩϹ ΛΔΔ ΜΕΤΑΞΥ ΦΙΛΩΝ ΗΛΕΥ
ΘΕΡΩϹΑ ΚΑΙ ΕϹΧΟΝ ΥΠΕΡ ΛΥΤΡωΝ ΑΥΤΗϹ ΔΡΑΧΜΑϹ
20 ϹΕΒΑϹΤΑϹ ΔΙϹΧΕΙΛΙΑϹ ΔΙΑΚΟϹΙΑς παρὰ αΥΡΗΛΙΟΥ ΑΛΗΤΟϹ
ΙΝΑΡΟΟΥΤΟϹ ΩϹ ΠΡΟϹΚΕΙΤΑΙ Αὐρ̣ΗΛΙΟϹ ΑΛΗϹΙΝΑΡΩ
ΟΥΤΟϹ ΕΞΩΔΙΑϹΑ ΤΑϹ ΤΟΥ ΑΡΓΥΡΙΟΥ ΔΡΑΧΜΑϹ ΔΙϹ
ΧΕΙΛΙΑϹ ΔΙΑΚΟϹΙΑϹ ΚΑΙ ΟΥ ΜΕΤΕΛΕΥϹΟΜΑΙ ΕΛΕΝΗΝ
ΤΗΝ ΠΡΟΚΕΙΜΕΝΗΝ ΑΠΕΛΕΥΘΕΡΑΝ ΑΥΡΗΛΙΟϹ ΑΜ
25 ΜΩΝΙΟϹ ΕΡΜΕΙΝΟΥ ΕΓΡΑϹ ΥΠ ΑΥΤ ΜΗ ΕΙΔ° ΓΡΑϹ

D'un côté :

218) L ANNIO LARGO C PRASTINA MESSALINO COS
IIII · K SEPTEMBRES · ANNO $\overline{X}$ · IMP CAESARIS

De l'autre côté :

ERAT · D *qu*
INFRA*scripti sunt*
L · A N N*io largo c. prastina messalino*
COS · ANN*o x imp. caesaris t. aelii*
5 HADRIA*ni antonin aug. pii*
M · PET*ronio honorato praef. aeg.*
PROFES
CCCMCA
TAB IL
10 LONGIN
VM PRID
HERENN
F · L · H
V · IDVS I

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, 1904.

P. 77-83. G. F. Gamurrini. Sur une inscription de Bolsène, publiée dans les *Notizie degli Scavi*, 1896, p. 323, qu'il propose de compléter ainsi :

219)
Q · FAB*ius q.* (?) *f.* QVIN*tilia*
NVS · *municip*IB · SV*is*
. . . . . *re*STIT*uit*

REVUE BIBLIQUE, 1904.

P. 85-219. A Bersabée. Nouveau fragment du rescrit impérial réglant les redevances dues par les provinces ou localités de Palestine à l'administration ou aux troupes (cf. *Rev. biblique*, 1903, p. 275 et p. 429).

P. 94. Au nord de Jérusalem. Fragments d'inscriptions monumentales (plus haut, n° 91).

P. 151. Sur la route antique de Jérusalem à Hesban, d'après Germer-Durand, dans la *Revue Augustinienne*, 12 mai 1903, p. 432 et suiv.

220)
Imperantibus | *Caesaribus* | *fratribus* | *Caio* | *Valerio* | *Diocletiano* | *et Mar. Aur.* | *Maximiano*, | *piis, felicibus*, | *invictis* | *Aug.* | *A Esb. m.* ς.

L. 13 : *A Esb*(*unte*) *m*(*illia*) ς.

P. 266-269. Inscriptions funéraires chrétiennes du VIe siècle, en grec, provenant de Bersabée.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1904.

P. 212. G. Seure. A Apollonie (Thrace).

221)

ἀπόλλΩΝΙ ΙΗΤΡῶι
ὑπὲρ τῆΣ ΡΟΙΜη
τάλκου υἱοῦ ΒΑΣΙ
λεως κότΥΟΣ ΚΑὶ
5 βασίλεΩΣ ΡΟι
μητάΛΚΟΥ ΥΙω
νοῦ κΑΙ ΠΥΘΟδώ
ριδος βΑΣΙλΕΩς
ῥοιμητάΛΚΟΥ
10 γυναικὸΣ ΠΟΛέ
μωνος δὲ ΘΥΓΑΤ
ρὸς ὑγΙΑΣ ΚΑΙ Σω
τηρίας ΕΥΞΑΜε
νος....λΟΥΚΙΟΣ
15 . . . . ζ Η Ν Ω Ν

L. 2 : il s'agit de Rhoemetalcès, fils de Cotys et petit-fils de Rhoemetalcès, qui fut le dernier roi de Thrace, assassiné en 46 ap. J.-C.; l. 14 et 15 : le dédicant, *Lucius.... Zenon*, est peut-être le roi d'Arménie Zénon, oncle de Pythodoris, la femme de Rhoemetalcès.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1904.

P. 204. Th. Reinach. A Rhodes (cf. *Jahreshefte des österr. Instituts*, 1904, p. 92).

22)

ὁ ΔΑΜΟΣ Ο ΡΟΔΙΩΝ ΚΑΙ Α ΒΟΥΛΑ ΜΑΡΚΟΝ ΑΥΡΗλιον
κΥΡΟΝ ΕΥΠΛΟΟΣ ΠΟΝΤΩΡΗ ΤΟΝ ΙΕΡΕΑ ΤΟΥ ΒΑΚΧίου?
ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΤΟΝ ΔΙΑΔΕΞΑΜΕΝΟΝ ΤΑΝ ΙΕΡΩΣΥΝΑΝ Εν
ΔΟΞΩΣ ΠΑΡΑ ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ ΑΥΤΟΥ ΜΑΡ ΑΥΡ ΑΛΙΟΔΩΡΟΥ
5 ΕΥΠΛΟΟΣ ΠΟΝΤΩΡΕΩΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΕΙΜΗΣΑΜΕΝΟΝ ΕΚ
ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΤΗ ΜΕΝ ΚΡΑΤΙΣΤΗ ΒΟΥΛΗ ΔΗΝΑΡΙΟΥ ΜΥΡΙ (*sic*)
ΑΔΑΣ ΔΥΟ ΕΦ Ω ΤΩΝ ΜΕΝ ΜΥΡΙΩΝ ΔΗΝΑΡΙΩΝ Ο ΤΟΚΟΣ
ΔΙΑΝΕΜΗΤΑΙ ΤΟΙΣ ΘΕΡΙΝΟΙΣ ΒΟΥΛΕΥΤΑΙΣ ΕΠΙ ΤΗ ΓΕΝΕ
ΘΛΙΩ ΑΥΤΟΥ ΗΜΕΡΑ ΔΑΛΙΟΥ ΝΟΥΜΗΝΙΑ ΤΩΝ ΔΕ ΑΛΛΩΝ ✳
0 ΜΥΡΙΩΝ ΚΑΙ ΑΥΤΩΝ Ο ΤΟΚΟΣ ΟΜΟΙΩΣ ΔΙΑΝΕΜΗΤΑΙ ΤΗ ΧΕΙ
ΜΕΡΙΝΗ ΒΟΥΛΗ ΕΠΙ ΤΗ ΓΕΝΕΘΛΙΩ ΗΜΕΡΑ ΤΟΥ ΑΔΕΛΦΟΥ ΑΥ
ΤΟΥ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡ ΕΡΜΟΥ ΕΥΠΛΟΟΣ ΠΟΝΤΩΡΕΩΣ ΗΤΙΣ ΕΣΤΙΝ
ΠΕΤΑΓΕΙΤΝΙΟΥ ΙΘ ΦΙΛΟΤΕΙΜΗΣΑΜΕΝΟΥ ΔΕ ΚΑΙ ΕΠΙ ΤΑ ΑΝΑ (*sic*)
σΤΑΣΕΙ ΤΟΥ ΑΝΔΡΙΑΝΤΟΣ ΑΥΤΟΥ ΤΟΙΣ ΣΕΜΝΟΤΑΤΟΙΣ ΒΟΥΛΕΥ
5 ΤΑΙΣ ΔΟΝΤΑ ΔΕ ΚΑΙ ΕΠΙ ΤΑΙΣ ΤΗΣ ΙΕΡΩΣΥΝΗΣ ΠΑΝΗΓΥΡΕΣΙΝ
ΝΟΜΑΣ ΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣ ΕΚΑΣΤΩ ΜΕΝ ΒΟΥΛΕΥΤΗ ✳ ΔΕΚΑ ΚΑΙ
ΕΚΑΣΤΩ ΠΟΛΕΙΤΗ ✳ ΠΕΝΤΕ ΚΑΙ ΕΛΑιοθΕΤΗΣΑΝΤΑ ΗΜΕΡΑΣ Κ
ΕΝ ΤΩ ΤΗΣ ΙΕΡΩΣΥΝΗΣ ΕΝΙΑΥΤΩ ΔΟΝΤΑ ΔΕ ΚΑΙ ΥΠΕΡ ΤΟΥ
ΥΟΥ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡ ΖΩΤΙΚΟΥ ΚΥΡΟΥ ΠΟΝΤΩΡΕΩΣ ΕΦΗΒΟΥ
0 ΤΗ ΣΕΜΝΟΤΑΤΗ ΒΟΥΛΗ ΝΟΜΗΝ ΚΑΙ ΕΙΣ ΠΟΛΛΑ ΔΕ ΚΑΙ
ΑΛΛΑ ΧΡΗΣΙΜΟΥ ΓΕΙΝΟΜΕΝΟΥ ΑΥΤΟΥ ΤΑ ΠΟΛΕΙ Α ΠΑΤΡΙΣ (*sic*)
κΑΙ ΒΑΚΧΕΙΑ ΟΙΣ ΚΑΙ ΕΦΙΛΟΤΕΙΜΗΣΑΤΟ ΑΝΔΡΟΣΙΝΗ
..ΟΣ ✳ Ρ ΔΟΝΤΑ ΔΕ ΚΑΙ ΤΩ ΥΔΡΑΥΛΗ ΤΩ ΕΠΕΓΕΙΡΟΝΤΙ
τοΝ ΘΕΟΝ ✳ ΤΞ ΚΑΙ ΤΟΙΣ ΤΟΝ ΘΕΟΝ ΥΜΝΗΣΑΣΙ ΚΑΤΑ
5 ΜΗΝΑ ✳ Μ ΚΑΙ ΤΑΙΣ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΔΕ ΚΑΘΟΔΟΙΣ ΔΥΣΙ ΤΟΙΣ....

Date : début du IIIe siècle ap. J.-C. | P. 210. Th. Reinach. A Rhodes.

223 ... A...ΦΑΝΟΝ

...Ρ · Ο · ΣΚΑΙΝΕ..... ΤΟΥΤΟ...
...ΧΗΖΑΙΝΕΠΙΚΩΠΟΥ ΠΛΟΙΟΥ ΔΙΚΡΟΤΟΥ ΚΑΙ ΚΑΙ ΠΕΡ...
...μΑΡΚΟΥ ΑΝΤΩΝΙΟΥ ΣΤΡΑΤΑΓΟΥ ΑΝΘΥΠΑ ΚΑΙ ΔΙΑ...
τοῦ καὶ ΑΥΛΟΥ ΓΑΒΕΙΝΙΟΥ ΤαΜΙΑ ΡΩΜΑΙΩΝ ΙΣ κΙΛΙΚΙΑΝ ΤΑΝ ΜΑ...
...ΧΟΡΑγΗΣΑΝΤΑ κΑΙ ΝΕΙΚΗΣΑΝΤΑ... ΤΕΟΝ ΑΡΕΑ ΤΑΝ ΤΑ...

Il s'agit sans doute du capitaine d'un navire à deux rangs de rames qui a rendu service à M. Antonius *praetor procos.* (M. Antonius Creticus, père du triumvir, chargé de combattre les pirates en 74) et à A. Gabinius questeur en Cilicie (tribun en 67 av. J.-C.).

P. 212. Th. Reinach. A Kerynia, dans l'île de Chypre.

224) ..... Ι
..... ΝΚΑ...
..... ΟΝΣΥ
.... ΑΙΣΠΟ/
5 ... ΙΕ ΚΑΙ ΠΟΛΥ
..... Ι ΔΥΣΜΩΝ ΗΛΙΟυ....
..... Ι ΧΡΗΣΑΜΕΝΟΣ ΟΥ....
..... ΞΙΝΗΝ ΚΑΘοσΙΟΤΗΤΑ ΤΟ....
..... σπΟ · ΔΗΝ ΕΙΣΦΕΡΟΜΕΝΟΣ ΠΕΡΙ ΤΗΝ ΕΥδαιμονίαν?
10 τῆς ΠΟΛΕΩΣ ΑΜΑ ΚΑ · ΤΗΝ ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΔΟΞΙΑΝ ἀποφαίνων? κα
μεμνηΜΕΝΟΣ ΤΗΣ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟΣ ΑΥΤΟΥ ΠΡονοίας
τε ΚΑΙ ΦΙΛΟΔΟΞΙΑΣ ΔΙΑΦΥΛΑΣΣΩΝ τε τὴν εὐπρέ
πειΑΝ ΚΑΙ ΕΥΚΟΣΜΙΑΝ ΤΟΥ ΓΥΜΝΑΣΙΟΥ ΝΥΝ δὲ ἐπὶ
τοῖς ΕΠΙΝΙΚΙΟΙΣ ΤΟΥ ΘΕΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΚΑΙΣαρος ἀνέ
15 θηκΕ ΤΩ ΘΕΩ ΣΕΒΑΣΤΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΘΥΣΙΑν καὶ ἀγῶνα?
επιμΕΛΩΣ ΤΟΝ ΤΕ ΓΥΜΝΙΚΟΝ ΚΑΙ ΙΠΠΙΚΟν ἀγῶνα
τελεΙΩΣΑΣ ΑΘ...ΓΥ...Ο..Ο.. ΕΞ

L. 9 : [σπ]ο(υ)δήν; l. 10 : κα(ί); l. 14 : ces ἐπινίκια d'Auguste doivent être une fête commémorative de la victoire d'Actium.

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1904.

P. 65. A Oppedette (Basses-Alpes).

225) MARTI BRVATO
S I C C I V S
S E C V N D V S
V · S · L · M

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1903.

P. 218-230. Domaszewski. Suite

de ses études sur l'histoire de l'Empire romain. L'inscription de Timesitheus (*C. I. L.*, VI, 1611, *b*, et *Röm. Mitth.*, 1890, 91), complétée d'après le *C. I. L.*, XIII, 1807.

P. 317-322. F. Bücheler. Observations sur l'inscription du *C. I. L.*, V, 2787.

P. 382-390. Domaszewski. La piraterie dans la Méditerranée sous Alexandre Sévère, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 476-480. E. Ritterling. Observations sur l'inscription du *C. I. L.*, III, 151, et l'histoire de la *legio II Traiana* pendant le règne de Trajan.

P. 538-545. Domaszewski. Inscriptions du temps de Maximin le Thrace (*Ann. épigr.*, 1903, n° 337; *C. I. L.*, XIII, 6677 *a*).

P. 627-633. S. Krauss. Observations sur Timesitheus et la guerre contre les Perses.

P. 633-635. E. Ritterling. *Caparcotna* (Leggun) en Galilée, d'après le *C. I. L.*, III, 6814 et 6816.

ID., 1904.

P. 55-62. E. Ritterling. Observations sur un certain nombre d'inscriptions de Carnuntum, déjà connues, datant de l'époque de Néron, et concernant la garnison de la ville à cette époque.

P. 108-140. Oxé. Sur les noms donnés en latins aux esclaves.

P. 186-199. E. Ritterling. Sur les guerres d'Orient au temps de Marc-Aurèle, d'après les inscipr-tions.

P. 321-328. F. Bücheler. Sur les inscriptions de la mosaïque de Medeina (*Althiburus*) publiée au *Catalogue du Musée Alaoui*, p. 32, n° 166 : représentations de navires et citations de poètes.

P. 479-480. Domaszewski. Sur l'inscription dédiée à Constantin, provenant de Deutz (Orelli, n° 1085); elle est authentique.

SITZUNGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1904.

P. 72-91. Th. Wiegand. Inscriptions trouvées dans les fouilles récentes de Milet.

P. 72. Fragment d'architrave provenant d'un nymphaeum.

226) *d*IVI VESPA*siani*

P. 87. Dans les murs d'une église byzantine au sud-ouest de la ville (voir ci-dessus, n°s 177 et 178).

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1904.

P. 1-10. O. Bohn. Noms de fabricants sur les vases romains des musées rhénans (complétant le travail de Fr. Cramer, sur le même sujet, dans les *Beiträge zur Geschichte des Niederrheins*, XIV, 1900, p. 138 et suiv.).

P. 24-35. H. Graeven. L'original

de l'inscription de Constantius à Trèves (*C. I. L.*, XIII, 1, 2, n° 3674) : inscription d'un diptyque du consul Flavius Constantius (ve siècle) copiée sur pierre au moyen âge et prise pour l'épitaphe de Constance Chlore.

117-178. La légion XXII Primigenia à partir de 90 ap. J.-C. Recueil des inscriptions qui en font mention.

WIENER STUDIEN, 1903.

P. 257-271. J. M. Stowasser. Observations sur les *Carmina epigraphica* de Bücheler.

P. 272-287. R. Hesky. Observations sur la *lex Acilia repetundarum* (*C. I. L.*, I, p. 49 et suiv.).

P. 288-292. K. Mras. Sur le nom de *Magnus* donné à Sextus Pompée et le titre d'*imperator* donné à Auguste. (Cf. *Ann. épigr.*, 1865, n° 23).

P. 319-324. E. Groag. Observations de prosopographie, d'après diverses inscriptions.

P. 326. St. Brassloff. A Luni :

227)

POPPAEAE · AVG · NERONIS
CAESARIS · AVG · GERM ·

NERONI · CLAVDIO DIVI
CLAVDII · F · GERMANICI
CAESARIS · N · TI CAESARIS
AVG · PRON · DIVI · AVG · ABN
5 CAESARI AVG · GERMANICO · P M
TRIB · POTEST VIIII IMP · VIIII · COS · IIII

L · TITINIVS · L · F · GAL · GLAVCVS · LVCRETIANVS · DVOVIR · IIII · QVINQ · PRIMVS · CREATVS BENE FICIO DIVI CLAVDII PRAEFECTVS · NERONIS CLAVDI CAESARIS · AVG · PATRONVS · COLONIAE SEVIR EQVITVM · ROMANORVM · CVRIO · SACRORVM FACIVNDORVM F P ROMAE FLAMEN · AVG · BENEFICIO CAESARIS
10 CREATVS · TRIB · MILITVM · LEG · XXII PRIMIGENIAE PRAEFECTVS · INSVLARVM · BALEARVM

Cf. *C. I. L.*, XI, 1331 et 1349 *a*. Date : 63 ap. J.-C. — L. 7 et 8, l. 9 et 10 : allusions au droit de recommander les candidats, que possédait l'empereur ; l. 9 : *f(lamen) p(erpetuus)*.

WISSENSCHAFTLICHE MITTHEILUNGEN AUS BOSNIEN UND DER HERZEGOVINA, VIII, 1902.

P. 61-130. C. Patsch. Suite de ses études archéologiques et épigraphiques sur la province romaine de Dalmatie ; inscriptions qui figurent au Supplément du *C. I. L.*, III.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

R. E. BRÜNNOW ET ALF. V. DOMASZEWSKI. DIE PROVINCIA ARABIA, Strasbourg, 1904, in-4°.

Quelques inscriptions déjà publiées par M. Brünnow ou par d'autres. La plupart sont des milliaires de la voie de Madeba à Pétra.

R. CAGNAT. COURS D'ÉPIGRAPHIE LATINE (*Supplément à la 3e édition*). Corrections et additions à la dernière édition du livre. La table des matières est entièrement refaite et renvoie aussi bien au livre qu'au supplément.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, t. VIII (3e fascicule du Supplément). Contient les inscriptions de Maurétanie et l'*instrumentum*. Il est le résultat de la collaboration de MM. Cagnat et Dessau; Schmidt en avait préparé les fiches.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, t. XIII (partis primae fasciculus posterior).

Inscriptions de la province de Belgique. Les auteurs du volume sont MM. Hirschfeld et Zangemeister.

C. CICHORIUS. DIE RÖMISCHEN DENKMAELER IN DER DOBRUDSCHA, Berlin, 1904, in-8°.

Restitution et discussion de l'inscription d'Adam-Klissi (*Ann. épigr.*, 1901, n° 40 = *C. I. L.*, III, 14214). M. Cichorius lit et complète ainsi :

228)

[*In*.....] *memoriam fortis*[*simorum virorum qui*.....] *pro re p*(*ublica*) *morte occu*[*buerunt*.... *Cornelius Fuscus, c*]*ol*(*onia*) *Pomp*(*eis*), *domicil*(*io*) *Neapol*(*i*) *Italiae, pra*[*ef*(*ectus*) *praetorio*].

HAVERFIELD. NOTES ON THE INSCRIBED TABLET OF BROUGH (Extrait du *Derbyshire archaeological and natural history Society's Journal*, 1904). Pl. VIII et IX.

229)

IM*p* CAESARI T *ael. hadriano*
*an*TONINO AV*gusto pio p. p.*
COH · I · AQVITA*norum*
SVB · IVLIO V*ero leg.* *a*VG
PR · PR · INST*ante*
*ca*PITON*io* *pri*SCO PRAE

G. N. OLCOTT. THESAURUS LINGUAE LATINAE EPIGRAPHICAE, Rome, 1904, chez Loescher (1re livraison).

O. VON SARWEY ET E. FABRICIUS. DER OBERGERMANISCH-RAETISCHE LIMES, livraison XIX, XXII.

Inscriptions trouvées dans les

castella suivants : Heddesdorf, Echzell, Seckmauern, Marienfels, Grosskrotzenburg, Walldürn, Welzheim, Holzhausen ; elles ont déjà été publiées dans le *Limesblatt*.

Nombreuses briques légionnaires des troupes de Germanie ; marques de poteries, en fac-similé sur les planches.

J. P. WALTZING. INSCRIPTIONS LATINES TROUVÉES A LA CITADELLE DE NAMUR EN 1886 (Extrait du *Compte-rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire*, Dinant, 1903). Épitaphes déjà connues. Commentaire.

J. P. WALTZING. OROLAUNUM VICUS. ARLON A L'ÉPOQUE ROMAINE, Louvain, 1904, in-8°. (Extrait du *Musée belge*.)

Fascicule deuxième, contenant les inscriptions d'Arlon (textes perdus et connus seulement par des copies).

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, t. V, 1903-1904.

Archaeologia Aeliana, 1903, p. 1 à 150.

Archaeologiai Ertesitö, 1903, depuis la p. 193; 1904, p. 1 à 192.

O Archeologo português, 1902, depuis la p. 193; 1903; 1904, p. 1 à 144.

Archiv für lateinischen Lexikographie und Grammatik, t. XIII, 1902-1903, depuis la p. 301.

Archives marocaines, t. I, 1904.

Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino, 1901-1902; 1902-1903; 1903-1904, p. 1 à 452.

Beiträge zur alten Geschichte, t. III, 1903, depuis la p. 333; t. IV, 1904, p. 1 à 124.

Boletin de la Real Academia de la Historia, 1903, depuis la p. 455; 1904, p. 1 à 352.

Bollettino de Filologia classica, octobre 1904.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1903, depuis la p. 209; 1903, p. 1 à 146.

Id., *Procès-verbaux des séances*, août à décembre 1903, janvier à juillet 1904.

Bulletin de correspondance hellénique, 1902, depuis la p. 291; 1903; 1904, p. 1 à 200.

Bulletin de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, t. X, 1904, p. 1 et suiv., 29.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, n°s 2 et 3, 1904, p. 68-69.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1903, depuis la p. 209; 1904, p. 1 à 240.

Bulletin monumental, 1901, depuis la p. 41; 1902; 1903; 1904, p. 1 à 148.

Bullettino comunale di Roma, 1903, depuis la p. 241; 1904, p. 1 à 180.

Bullettino di archeologia e storia dalmata, 1903, depuis la p. 113; 1904, p. 1 à 72.

Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1903, depuis la p. 267; 1904, p. 1 à 392.

Compte-rendus de l'Académie d'Hippone, 1902.

Hermes, 1903, depuis la p. 321; 1904.

Jahrbuch des archäologischen Instituts, 1903; 1904, p. 1 à 205.

Jahreshefte des Oesterreichischen archaeologischen Instituts in Wien, 1903, depuis la 2e livr.; 1904, 1re livr.

Journal of hellenic studies, 1903, depuis la p. 217; 1904, p. 1 à 178.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1903, depuis la p. 161; 1904, p. 1 à 192.

Mélanges de l'École française de Rome, 1903, depuis la p. 273; 1904, p. 1 à 328.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, t. LXII, 1901.

Mitteilungen der k. k. Zentral-Kommission für Erforschung und Erhaltung der Kunst- und historichen Denkmale, 1904, p. 1 à 195.

Mittheilungen der archäologischen Instituts ; Athenische Abtheilung, 1903; 1904, p. 1 à 212.

Mittheilungen des archäologischen Instituts ; Römische Abtheilung, 1903, depuis la p. 73; 1904, p. 1 à 162.

Mittheilungen der deutschen Palästina-Vereins, 1902, 1903, 1904, p. 1 à 32.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1903, depuis la p. 265; 1904, p. 1 à 146.

Nouvelle revue historique de droit, 1904, p. 1 à 400.

Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires, t. XI, 1903; t. XII, 1904, p. 1 à 80.

Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1903.

Philologus, 1903, depuis la p. 321; 1904, p. 1 à 320.

Proceedings of the Society of biblical Archaeology, 1903, depuis la p. 297; 1904, p. 1 à 224.

Recueil de la Société archéologique de Constantine, t. XXXVII, 1903.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, 1903; 1904, p. 1 à 232.

Revue archéologique, 1903, t. II, depuis la p. 381 ; 1904, I; II, p. 1 à 156.

Revue biblique, 1903, depuis la p. 495; 1904.

Revue celtique, 1903, depuis la p. 237; 1904, p. 1 à 228.

Revue de Philologie, 1902, depuis la p. 327; 1903; 1904, p. 1 à 232.

Revue des Études anciennes, 1903, depuis la p. 299; 1904, p. 1 à 276.

Revue des Études grecques, 1903, depuis la p. 299; 1904, p. 1 à 296.

Revue épigraphique, 1903, depuis la p. 17; 1904, p. 1 à 80.

Rheinisches Museum für Philologie, 1903; 1904, p. 1 à 480.

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1903, depuis la p. 919; 1904, p. 1 à 1232.

Studi e documenti di storia e diritto, 1903.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1903 ; 1904, p. 1 à 156.

Wiener Studien, 1903.

Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Herzegovine, VIII, 1902.

B. PUBLICATIONS DIVERSES

F. Beuchel. *De legione Romanorum I Italica.*

H. Bonavenia. *La Silloge di Verdun e il papiro de Monza.*

R. E. Brünnow et Alf. v. Domaszewski, *Die Provincia Arabia.*

R. Cagnat, *Cours d'Épigraphie latine* (*Supplément à la 3e édition*).

A. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions* (extrait du *Muséon*).

C. Cichorius, *Die Römischen Denkmäler in der Dobrudscha.*

Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. VIII, Supplem., fascic. 3; vol. XIII, pars I, fascic. 2.

Haverfield, *Notes on the inscribed tablet of Brough* (extrait du *Derbyshire archaeological and natural history Society's Journal*, 1904).

F. Hettner, *Illustrierter Führer durch das Provinzialmuseum in Trier.*

J. Jüthner, Fr. Knöll, K. Patsch, H. Swoboda, *Vorläufiger Bericht über eine archäologische Expedition nach Kleinasien.*

G. de Manteyer. La sépulture de Silvanus à Vachérès (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*).

Mélanges Boissier. Recueil de mémoires concernant la littérature et les antiquités romaines.

G. N. Olcott, *Thesaurus linguae latinae epigraphicae*, 1re livr.

De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di Antichità romane*, fasc. 73 à 76.

O. von Sarwey et E. Fabricius, *Der Obergermanisch-Raetische Limes*, livr. 19 à 22.

Société nationale des Antiquaires de France. Centenaire 1804-1904. *Recueil de mémoires publiés par les membres de la société.*

V. Vaschide, *Histoire de la conquête romaine de la Dacie.*

V. Waille, *Nouveau rapport sur les fouilles de Cherchel* (1903-1904).

J. P. Waltzing, *Inscriptions latines trouvées à la citadelle de Namur en* 1886 (extrait du *Compte-rendu du Congrès d'archéologie et d'histoire*, Dinant, 1903).

J. P. Waltzing, *Orolaunum vicus, Arlon à l'époque romaine*, fasc. I et II (extrait du *Musée belge*).

2° Table des provenances.

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I. — Rome et environs.

Forum, 113, 114, 208.
Piazza Venezia, 112.
Entre la via dei Fornari et la Piazza Venezia, 46, 49, 50, 85.
Près de la Ripresa dei Barberi, 47.
Esquilin, 198.
Via Baccina, 86, 87.
Thermes de Dioclétien, 111.
Cimetière de Sainte-Agnès, 34, 35.
Cimetière de Saint-Damase, 32, 33,
Cimetière des Saints Marc et Marcellien, 124, 125, 197.
Via Nomentana, 48, 88, 209.
Provenance incertaine, 84, 148.

II. — Italie.

Bénévent, 210.
Bolsène, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 219.
Castelnuovo (pays des Vestins), 51.
Castiglione in Teverina (environs de), 194, 195.
Città d'Antino (*Antinum Marsorum*), 196.
Goriano Sicoli (pays des Péligniens), 52.
Grand Saint-Bernard, 170.
Luni, 227.
Macerata, 200.
Milan, 205.
Minturnes, 183, 184, 185, 186.
Nuragus (Sardaigne), 53.
Ostie, 149.
Piperno (*Privernum*), 206.
Portotorres (*Turris Libisonis*, en Sardaigne), 211, 212, 213.
Pouzzoles, 107.
Préneste, 108, 109, 110.
Saturnia, 199.
Suse, 173.
Troia (Apulie), 36.
Venise, 207.

III. — Péninsule ibérique.

1) *Espagne.*

Albertura, 158.
Astorga, 160.
Baena (environ de), 81.
De Herguijuela, 159.
Salvatierra de Santiago, 157.

2) *Portugal.*

Province de Minho, 156.

IV. — Gaule.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 80.
Curty (Haute-Savoie), 141.
Fréjus, 7.
La Baume-Cornillane (Drôme), 54.
La Graufesenque (*Condatomagus*, Aveyron), 133, 134, 135, 136, 137, 138.
Limans (Basses-Alpes), 142, 143.
Lyon, 77, 176, 177.
Ménerbes (Vaucluse), 139.
Moutiers (Savoie), 140.
Oppedette (Basses-Alpes), 225.
Villevieille (Gard), 147.
Provenance incertaine, 167.

V. — **Bretagne.**

Barrhill, 30, 31.
Brough, 229.
Newcastle-upon-the-Tyne, 1, 2.
Rough Castle, 29.

VI. — **Germanie.**

Cologne, 23, 24, 102, 103, 104, 105.
Mayence, 22, 101, 106, 180, 181, 182.
Niedaltdorf, 26, 27.
Trèves, 25.
Wimpfen, 28.

VII. — **Helvétie.**

Genève, 152.

VIII. — **Provinces danubiennes.**

1) *Norique.*

Calavino, 187.
Gonobitz, 188.

2) *Pannonie.*

Aquincum, 95.
Budapest, 145.
Duna Pentele (*Intercisa*), 153.
Repcze Szemere, 154.

3) *Dalmatie.*

Citluk (*Aequum*), 9.
Doclea, 89.
Gardun-Vojnic, 10, 11.
Otok, 12.
Pod Perkusom, 8.
Tusi, 90.
Zara (Environs de), 13, 171, 172.

4) *Mésie.*

Ravna (*Timacum majus*), 92.
Semendria, 93.
Uzovnica, 94.

5) *Dacie.*

Adamklissi, 228.

6) *Bosphore.*

Glinitscha, 163.
Olbia, 164.
Provenance incertaine, 165.

7) *Thrace.*

Apollonie, 221.

IX. — **Grèce et îles.**

1) *Grèce.*

Delphes, 161.
Sparte, 189, 190.

2) *Iles.*

Kerynia (Chypre), 224.
Rhodes, 222, 223.

X. — **Asie.**

1) *Bithynie et Paphlagonie.*

Environs de Boli, 162.

2) *Mysie.*

Pergame, 191, 192, 193.

3) *Lydie.*

Ephèse, 96, 97, 98, 99.

4) *Carie.*

Milet, 178, 179, 226.

5) *Pisidie, Lycaonie, Pamphylie.*

Baiat, 100.

6) *Palestine.*

Ascalon, 203, 204.
Jaduda (près de Madaba), 123.
Jérusalem, 91, 201, 202.
Route de Jérusalem à Hesban, 220.

7) *Arabie.*

Bostra, 69.
Route de Bostra à Philadelphie, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67,68.

XI. — **Afrique.**

1) *Égypte.*

Ashmuneïn (*Hermupolis magna*), 217.
Tehna, 216.
Provenance inconnue, 218.

2) *Tripolitaine.*

El-Mergeb, 17.
Ghirza, 214, 215.
Guigariche, 18, 19.
Khoms (environs de), 16.
Leptis Magna, 14, 15.

3) *Tunisie.*

Bordj-el-Amri (près de Tunis), 6.
Bou-Arada, 145.
Carthage, 3, 166.
Djebeliana (près de Sfax), 169.
Dougga, 79, 115, 116, 117, 118, 119, 120 121, 122.
El Djem (*Thysdrus*), 168.
Henchir-Alouin, 175.
Henchir-Tambra, 174.
Munchar, 83.

Pont du Fahs (entre le Pont du Fahs et Kef), 55, 56, 57, 58.
Sbeitla, 78.

4) *Algérie.*

Affreville, 20.
Aïn Touta, 131.
Cherchel, 150, 151.
Chott-el-Beida, 144.
Djebel-M'rata (entre le Djebel-M'rata et le Djebel-Djellabia), 76.
Henchir-el-Akhrib, 129.
Henchir-Ghellel, 130.
Henchir-R'mada, 75.
Khamissa, 4, 5, 88.
Khenchela, 128.
Lambèse, 70, 71, 72.
Penthièvre (près de), 21.
Tazougart, 126, 127.
Timgad, 146.
Tocqueville, 73, 74.

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

Aelia Arisuth, 19.
Aelia Energia, 185.
P. Aelius Apollinaris Arlenius, 108.
Aelius Ma...us Juratani (filius), 18.
Aelius Severianus Maximus, 62.
Afranius Flavianus, 96.
Agio, 135.
M. Agrippa L. f., 173.
Alfenia Narcissa signo Martyr, 34.
Anderca Caturoni, f., 156.
Anduca, 136.
M. Annius Verus, 87.
C. Antius Aulus Julius, Auli f. Volt., Quadratus, 193.
Antonia Urri filia, 53.
Antonianus (sanctus), 129.
M. Antonius, 223.
Appius Claudius Martialis, 95.
C. Apronius Raptor, 176.
Atilius Theodotus v. c., 4.
Atticus, 135.
C. Attius Niger, 205.
Aurelius Ales Inaroutis, 217.
M. Aurelius Alexus Theonis, 189.
M. Aurelius Ammonion Lupergi Sarapionis, 217.
M. Aurelius Cyrus, 222.
Aurelius Symmachus, 208.
M. Aurelius Zeno Januarius, 151.
Aventinus Aug. l., 50.
C. Avidius Nigrinus, 161.
Bennius Sabinus, 126.
T. Caesernius T. f. Statius Quinctius Macedo, 150.
C. Caetennius Saturninus, 45.
C. Cetennius Evanthus, 44.
L. Calpetanus Rufus, 43.
Calpurnia Bargyddenis, 15.
Calpurnia Licinia Sadith, 15.
Cassius Gesatus Borisse, f. 24.
Ti. Claudius Atticus, 190.
C. Claudius Severus, 59.
Ti. Claudius Vitalis, 70.
Clodius Hermogenianus, vir amplissimus et clarissimus, 4.
Q. Comius Armiger Crescens c. v. 175.
Cornelius Fuscus, 228.
L. Cornelius Lentulus, 114.
Cornutus, 133, 135.
Cosoius, 133.
T. Crescens Vesdrunus, 56.
Damasus (sanctus), 32.
Desideratus Curmilli, 23.
P. Egnatius P. f. Ouf., 206.
T. Egnatius Tiberianus, 216.
Q. Ennius, 111.
Epaphroditus Aug. l., 195.
Epoamonius Modestus, 158.
Eutices, 153.
Extricata I. M. R. serva Felicis f., 55.

Q. Fabius Quintilianus, 219.
Felix, 153.
Flavius Asterius v. c., 46.
Flavius Julianus, 61.
Flavius Julius Fronto, 64.
T. Flavius Aug. lib. Kapitolinus, 85.
Flavius Victor Calpurnius v. c., 14.
Fortunatus, 6.
Fortunatus Severiani, 125.
M. Foslius C. f. M. n. Flaccinator, 114.
Fronto, 65.
Fructuosus Aug. l., 50.
Furnius Julianus, 66.
Fuscus, 133.
Aulus Gabinius, 223.
M. Gavius Maximus, 209.
Germanus Aug. l., 194.
Gudud Unabis, 127.
Guresus (sanctus), 130.
Hilarianus, 49.
Hyacinthus Aug. l., 195.
Iallus Bassus, 95.
Ilios, 134, 135.
Sex. Julius Belatullus, 139.
Ti. Iulius Ti. f. Cor. Celsus Polemaeanus, 99.
Iulius Germinius Marcianus, 63.
Cn. Julius Severus, 9.
Julius Verus, 229.
Laurentia, 32.
Lentulus Maluginensis, 37.
Lila Mastucaranis, 76.
Lousius, 133.
C. Lucceius L. f. An., 7.
Q. Maedius Severus, 116.
Magius, 134.
C. Mainius P. f. P. n., 114.
Malcio, 133.
T. Manlius L. f. A. n. Torquatus, 114.
Q. Mantai, 159.
Marchius Chulla, 215.
Marchius Fedel, 214.
Marchius Mathlich, 214.
Marchius Nasif, 214.
Marchius Nimira, 214, 215.
C. Marcius L. f. Censorinus, 84.
Marcus Dereccandis, 8.
Maximus, 33.
Mazaeus, 98.
Mebdius Corvinus, 11.
Messor Cani l., 26.
L. Minucius Natalis, 183.
Mithridates, 98.
Mommo, 133, 134.
L. Offillius Felix, 166.
M. Pacuvius Felix Victorianus, 118.
Paulus Constantius v. c. 145.
M. Petronius Honoratus, 218.
C. Pompeius Nahanius, 120.
Primigenius, 134.
Pyrrus Bithus, 164.
P. Quinctilius Varus, 192.
Quodbulus, 169.
Qutos, 134.
Rhodine Pollentina, 22.
Rufellius Felix, 86.
C. Rulius C. (filius) Pollia, 22.
Sabinius Barbarus, 144.
Sallustius Verginius Gallus, 198.
Samsera, 83.
Saturninus (sanctus), 3.
Saturus (sanctus), 3.
Q. Scribonius Tenax, 68.
Selius, 146.
Severianus Maximus, 65.
Simonius Julianus, 67.
Sirica (sancta), 3.
Speratus (sanctus), 3.
L. Spurinna Florus, 39.
Stefanus (sanctus).
Symmachus v. c., 148, 208.
T. Terentius T. f. Taravos, 36.
L. Titinius L. f. Gal. Glaucus Lucretianus, 227.
P. Ulpius Ulpianus, 48.
C. Umbrius Tertullus e. v., 5.
Vacaca, 133.
M. Valerius Etruscus, 21.
M. Valerius Justus, 161.
Varnych, 215.
Aulus Vennonius Felicissimus, 40.
Verecundinia Placida sive Soeonis?, 23.
Q. Vetidius Pap. Juvenalis Q. Vetidi Felicis f. 87.
Virilis, 152.
Sex. Vitulasius L. f. Qui. Nepos, 51.
Zosimus M. Anni Veri servus, 87.

II

DIEUX ET DÉESSES

Angitia, 196.
Apollo, 27.
Apollo Augustus, 195.
Ἀπόλλων Ἰητρός, 221.
Artemis Ephesia, 96, 97.
Artemis Ortheia, 190.
Asduletus deus, 132.
Augusti dei et Mercurius et Hercules, 191.
Belona, 159.
Caelestis Augusta, 57.
Caelestis sanctissima, 17.
Ceres Augusta, 58.
Concordia Augusta, 117.
Dobrates deus, 153.
Fortuna Augusta, Venus, Concordia Augusta, 116.
Gantunae, 102.
Genius, 131, 147, 205.
Genius collegii, 94.
Genius coloniae, 168.
Genius horrei, 180.
Genius villae, 213.
Hercules invictus, 5.
Invictus propitius deus, 200.
Juno Lucina, 12.
Jupiter Optimus, 128.
Jupiter Optimus Maximus, 84, 188.
J. O. M. et ceteri dii deaeque, 70.
Liber pater, 71.
Jupiter Penninus, 170.
Mars Belado, 142, 143.
Mars Bruatus, 225.
Mater deum, 140.
Matronae Salvennae, 140.
Memoria temporum, 83.
Mercurius, 118, 164, 168.
Mercurius Colualis, 157.
Mercurius et Aequitas Augusta, 119.
Mercurius et Rosmerta, 26.
Minerva Augusta, 10.
Minerva Augusta, 82.
Nortia dea, 38.
Neptunus, 1.
Numina Augustorum, 140.
Oceanus, 2.
Pietas Augusta, 120.
Quadriviae, 103, 104, 181.
Quadriviae, Triviae, Viae semitae, 104.
Silvanus, 139.
Silvanus Augustus, 8.
Terra Mater, 105.
Tutela, Hercules, Fides, Fortuna, 199.
Vesta, 210.
Victoria Augustorum, 75.
Ζεὺς μέγιστος, 216.
Ζεὺς Ὀλύμπιος, 97.
Ζεὺς Ἥλιος Σάραπις καὶ Εἶσις μυριώνυμος καὶ οἱ σύνναοι θεοί, 183.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Aedes Apollinis (à Delphes), 161.
Antistes, 124.
Ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν, 165.
Ἀρχιέρεια τῆς Ἀσίας, 96.
Asiarcha, 96.
Augur, 84, 183.
Augustalis, 81.
Augustalis perpetuus, 186.
Cultores Augustorum, 75.
Curator templi, 38.
Curio sacrorum faciundorum, 227.
Flamen, 126.
Flamen annuus, 16.
Flamen Augusti, 227.
Flamen divi Augusti, 79.
Flamen perpetuus, 75, 118.
Flamen perpetuus Romae, 227.
Flamonium, 82.
Frater Arvalis, 193.
Ἱερεύς, 178.
Ἱερεὺς τοῦ Βακχίου Διονύσου 222
Lea (culte mithriaque), 19.
Leo (culte mithriaque), 18.
Magister Larum, 126.

Pontifex, 110.
Προφήτης, 179.
Sacerdos Romae et Augusti, 80.
Septemvir epulonum, 193.
Sevir Augustalis, 142, 211.
Seviri Augustales, 109.
Sevir senior, 205.
Sodalis Augustalis, 109.
Sodalis Rom..., 89.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Ad duas Casas, 108.
Aegyptus, 37.
Alexandria, 216.
Alpes Numidicae, 21.
Ambrossii, 161.
Amphissienses, 161.
Ansenses?, 167.
Arabia (provincia), 59.
Augusta, 11.
Aureus mons, 93.
Biracsaccarensium castellum, 145.
Bostra, 67.
Britto, 197.
Delphi, 161.
Elatia, 161.
Ephesus, 96, 97.
Esbus, 220.
Etrusci, 113.
Fidenae, 36.
Hermupolis major, 217.
Hermupolitanus nomus, 217.
Iasi, 95.
Interamnia Praetuttiorum, 70.
Iponobensis, 81.
Italicensium colonia, 38.
Karthago, 69, 145.
Latini, 113.
Lepcis magna, 14.
Lugdunum (Canabae), 176.
Maurorum Maccuum gens, 150.
Mediolanum, 101.
Musulamius, 76.
Neapolis, 228.
Ostiae, 149.
Palaestina, 9.
Parthi, 197.
Persae, 189.
Pollentia, 22.
Pompei, 228.
Praenestinorum territorium, 108.
Rhodii, 222.
Romani, 197.
Rubrum mare, 59.
Sicilibbenses, 175.
Suburburum gens, 144.
Syria, 9, 59.
Tamallensium respublica, 73.
Thamallulensium respublica, 74.
Thabbora municipium, 174.
Thugga (civitas Aurelia), 79.
Thuggensis civitas, 118.
Thuggensis pagus et civitas, 117.
Thysdritanorum colonia, 168.
Tisicheos vicus, 217.
Trevir, 176.
Tripolitana, 14.
Turritana ripa, 212.
Vulsinienses, 37.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

1° *Rois de Rome.*

L. Tarquinius Damarati f. Priscus rex, 113.

2° *Empereurs et famille impériale.*

Augustus, 141.
Imp. Caesar divi f. Augustus pont. max., 84.
Imp. Caes. divi f. Augustus pont. max. cos. VII trib. pot XX, Livia Caesaris. Aug. et M. Agrippa L. f. cos. III imp. trib. pot. VI et Julia Caesaris Aug. fil., 98.

Augustus deus Caesar, 224.
Nero Claudius divi Claudii f. Germanici Caesaris n. Ti. Caesaris Aug. pron. divi Augusti abn. Caesar Aug. Germanicus pont. max. trib. pot. VIIII, imp. VIIII, cos. IIII, 227.
Poppaea Augusta, 227.
Divus Vespasianus, 99, 226.
Divus Titus, 99.
Imp. Domitianus Caes. Aug. Germanicus, 97, 216.
Imp. Nerva Traianus Caesar Augustus, Germanicus, 193.
Imp. Caesar divi Nervae f. Nerva Traianus optimus Aug. Germ. Dac. Parth., 144.
Imp. Caesar divi Nervae f. Nerva Traianus Aug. Germanicus Dacicus pont. max. trib. pot. XV imp. VI cos. V p. p., 59.
Imp. Caes. Traianus Hadrianus Aug., 116.
Imp. Caes. divi Traiani Parthici f. divi Nerva n. Traianus Aug., 96.
Imp. Caes. divi Traiani Parth. f. divi Nerva nep. Traianus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. XVIII, cos. III, p. p., 162.
Imp. Caes T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug., 218.
Imp. Caes. T. Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 41.
Imp. Caes. T. Ael. Hadrianus Antoninus Aug. p. p., 229.
Imp. Caes. Titus Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pater patriae, 29, 31.
Imp. Caesar T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius pont. max. trib. pot. XV cos IIII, 21.
Diva Augusta Faustina, 41.
Imp. Caesar M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. divi Antonini fil. pont. max. trib. pot. cos. p. p., 61.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus divi Antonini f. et Imp. Caes. L. Aurelius Augusti liberique Antonini Aug., 83.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus liberique ejus et Imp. Caes. L. Aurelius Verus Aug. Armeniacus, 115.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. pont max. trib. pot XVI cos. III et Imp. Caes. L. Aurelius Verus Aug. trib. pot. II cos. II divi Antonini filii, divi Hadriani nepotes, divi Traiani Parthici pronepotes, 63.
Commodus, 203.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Pius Aug., 79.
Imp. Caes. Commodus Antoninus Aug. pont. max. trib. pot. VI cos. III p. p., 64.
Imp. Caes. P. Helvius Pertinax Aug. princeps senatus cos. II, pont. max. trib. pot. p. p. et Caes. L. Helvius filius princeps juventutis, 65.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug. pont. max. trib pot. imp. cos..., 68.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Aug. pont. max. trib. pot. II, imp. II cos. II, 62.
Impp. dd. n. n. L. Septimius Severus Pertinax Aug. et M. Aurelius Antonius Bassianus Caes. imp. destinatus, 75.
Antoninus, 204.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix, 217.
Imp. Caes. divi Sept. Severi Arab. Adiab. Parth. max. Brit. max. fil., divi Marci Antonini Pii Germ. Sarm. nep., divi Antonini Pii pronep., divi Hadriani abnep., divi Traiani Parth. et divi Nervae adnep., M. Aur. Antoninus Pius, 155.
M. Aurelius Antoninus Caes. imp. destinatus, imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arabici Adiabenici p. p. fil., divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. nep.. divi Antonini Pii pronep., divi Hadriani abn., divi Traiani Parth. et divi Nervae adnep., 198.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. Parth. max. Brit. max. Germ. max. pont. max. trib. pot. XVI imp. III, cos. IV p. p. pro cos. d. n. invictissimus, 112.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Antoninus Pius Felix Aug. Parthicus max.

Britannicus max. pont. max. trib. pot. XVII imp. III cos. IV p. p. procos., 66.
Julia Domna, 203.
Imp. Caes. M. Aurelius Severus Alexander Pius Felix Aug. pont. max. trib. pot. VIII, 154.
Julia Mamea Augusta mater d. n. Imp. Caes. divi magni Antonini Pii fil. divi Pii neveri Aug. nep. M. Aureli Severi Alexandri Pii Felicis Aug. pont. max. trib. pot. VI cos. II p. p. procos. et castrorum, 74.
Imp. Caes. C. Julius Maximus Pius Felix Aug. (235-248 p. C.), 67.
Imp. Caes. L. Iulius Aurelius Septimius Vaballathus Athenodorus Persicus max. Arabicus max. Adiabenicus max. Pius Felix invictus Aug., 60.
Docletianus et Maximianus Augg., 5.
Impp. Caess. fratres C. Valerius Diocletianus et M. Aur. Maximianus Pii Felices invicti Augg., 220.
Imp. Caes. Flavius Valerius Constantius nobilissimus Caesar pont. max. trib. pot. cos., 73.
Imp. Caes. Flavius Valerius Constantinus Pius Felix invictus Aug. pont. max. trib. potest. VIIII cos. III imp. VII p. p. procos., 174.
Magnentius invictus princeps victor ac triumphator semper Augustus, 52.
Ddd. nnn. Valens Gratianus et Valentinianus Auggg., 122.
Ddd. nnn. Valentinianus Valens et Gratianus invictissimi semper Auggg., 145.
D. n. Honorius, 208.
D. n. Zeno, 148.
Domus Odovacer, 148.

3° *Rois et princes étrangers.*

Donnus et Cottii Cottii filii, 173.
Pythodoris, 221.
Roemetalces, 165, 221.
L... Zenon, 221.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

L. Papirius Sp. f. L. n. Cursor II Q. Poblilius Q. f. Q. n. Philo II (320 a. C.), 114.
L. Papirius Sp. f. L. n. Cursor III Q. Aulius Q. f. Q. n. Cerretanus II (319 a C.), 114.
Imp. Caes. divi f. Augusto pont. max. et C. Asinio Gallo coss. (8 a. C.), 84.
Aproniano et Paetino coss. (123 p. C.), 48, 86, 87.
L. Annio Largo C. Prastina Messalino coss. (147 p. C.), 218.
Silvano et Augurino coss. (156 p. C.). 95.
Mamertino et Rufo coss. (182 p. C.), 149.
Imp. Commodo IIII et Victorino II coss. (183 p. C.), 149.
Materno et Bradua coss. (185 p. C.), 92.
Julio Aspro II et Julio Aspro coss. (212 p. C.), 92.
Grato et Seleuco coss. (221 p. C.), 217.
Sabino et Venusto coss. (240 p. C.), 188.
Imp. dd. nn. Philippus Aug. III et Philippus impp. coss. (248 p. C.), 164.
Mamertino et Nebidda coss. (362 p. C.). 33.
D. n. Valentiniano IIII et Neuterio coss (390 p. C.), 35.
D. n. Theodosio XVI et Fausto v. v. c. c. coss. (438 p. C.), 77.
Consulatus Justini Augusti (519 p. C.), 54.

2° *Fonctions supérieures.*

Ab actis senatus, 175.
Adlectus inter aedilicios pr. pr., 99.
Aedilis curulis, 175.
Censor, 114.
Consul, 9, 51, 84, 99, 110, 183, 193, 198.
Consul designatus, 66, 67.
Consularis regionis Flaminiae et Piceni, 52.
Curator aedium sacrarum et operum

locorumque publicorum populi romani, 99.
Curator operum publicorum et aedium sacrarum, 183.
Decemvir stilitibus judicandis, 175.
Dictator, 114.
Equo publico ornatus, 79.
Legatus (proconsulis), 4.
Leg. (*Asiae*), 193.
Leg. (*Ponti et Bithyniae*), 193.
Leg. Aug. (*Cappadociae*), 193.
Leg. Aug. (*Ciliciae*), 99.
Leg. Aug. pr. pr. 95, 144, 161, 229.
Leg. Aug. pr. pr. (*Africae*), 21.
Leg. Aug. pr. pr. (*Arabiae*), 59, 61, 62, 63, 64, 65, 66. 67, 68.
Leg. Aug, pr. pr. (*Lycia et Pamphyliae*), 193.
Leg. Aug. pr. pr. (*Moesiae inferioris*), 183.
Leg. Aug. pr. pr. (*Syriae*), 193.
Leg. Aug. pr. pr. (*Syriae Palaestinae*), 9.
Leg. Augg. (*Cappadociae, Galatiae Ponti Pisidiae, Paphlagoniae, Armeniae Minora*), 99.
Magister equitum, 114.
Praefectus (*Aegypti*), 37.
Praefectus (*insular. Balear.*), 227.
Praefectus aerarii militaris, 99.
Praefectus praetorio, 209, 228.
Praefectus Urbis, 33, 148.
Praefectus vigilum, 108.
Praeses, 150, 151.
Praeses (*Corsicae*), 108.
Praeses (*Tripolitanae*), 14.
Praetor procos., 223.
Proconsul (*Africae*), 4, 183.
Proconsul (*Asiae*), 96, 99.
Proconsul (*Cretae et Cyrenar.*), 193.
Proconsul (*Ponti et Bithyniae*), 99.
Proconsulatus, 145.
Procurator monetae, 112.
Quaestor, 175, 184.
Quaestor (*Ciliciae*), 223.
Quindecemvir sacris faciundis, 99, 109.
Septemvir epulonum, 109.
Sevir equitum romanorum, 227.
Triumphalia ornamenta, 9.
Triumvir locorum publicorum persequendorum, 141.
Turmae equitum romanorum, 175.

3° *Fonctions inférieures.*

Apparitor, 109.
Praeco, 109.
Procurator, 194.
Procurator Augusti, 150, 151, 166.
Tabellarius, 50.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. II Adjutrix Pia Fidelis, 95.
Leg. II Traiana Fortis (*vexillatio*), 91.
Leg. III Augusta (*miles*), 20.
— Galliena, 71.
— (*primus pilus*), 71.
— (*mensores*), 72.
Legio III Cyrenaica (*centurio*), 216.
— (*miles*), 69.
— (*tribunus*), 99.
Leg. IIII Flavia Fidelis, 13.
Leg. IIII Scythica (*legatus*), 99.
Leg. VI Victrix Pia Fidelis, 1, 2.
Leg. VII Claudia Pia Fidelis (*miles*), 172.
Leg. VII Victrix (*veteranus*), 187.
Leg. VIII Augusta (briques), 13.
Leg. X Fretensis (*centurio*), 201.
— (*vexillatio*), 91.
— (briques), 201, 202.
Leg. X Gemina, 160.
Leg. XII Fulminata, 91.
Leg. XVI (*miles*), 101.
Leg. XXII Primigenia (*centurio*), 106.
— (*tribunus militum*), 227.
Leg. XXX Ulpia Vindex (*miles beneficiarius procuratoris*), 177.

2° *Ailes.*

Ala Norica (veteranus), 104.

3° *Cohortes.*

Coh. I Aquitanorum, 229.

Coh. III Aquitanorum equitata civium romanorum, 28.
Coh. II Aurelia Dardanorum Antoniniana (*veterani*), 92.
Coh. I Baetasiorum civium romanorum, 30, 31.
Coh. Cypria (*miles*, *centuria*), 163.
Coh. VI Nerviorum, 29.
Coh. I Vindelicorum (*miles*), 24.
Coh. VIII voluntariorum (*actarius*, *ex adiutore cornicularium consularis*), 10.

4° *Garnison de Rome.*

Coh. II praetoria (*milites*, *centuria*), 207.
Coh. III praetoria Pia Vindex (*evocatus*), 88.
Coh. X praetoria (*miles*), 11.
Coh. III vigilum (*centuria*, *vexillatio*), 149.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Dalmatae equites, 93.

6° *Flotte.*

Classis Praetoria Antoniniana Misenatium (*miles*, *quadriremis*), 171.
Coh. I classica (*veteranus*), 7.

7° *Grades.*

Accensus consulis, 186.
Beneficiarius consularis, 128.
Frumentarius, 128.
Magister militum, 78.
Miles, 164.
Primus pilus, 70.

8° *Particularités.*

Briques légionnaires, 13, 93, 201, 202.
Honesta missio, 95.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

Actor causarum, 108.
Aedilis, 184, 211.
Aedilitas, 82.
Βουλή, 192, 222.
Curator rei publicae, 5.
Decurialis, 40.
Decurionatus, 82, 83.
Decuriones, 83, 115, 118, 222.
Dictator (*Fidenae*), 36.
Duumvir, 141, 184, 211, 227.
Ordo decurionum, 185.
Ornamenta decurionalia, 186.
Patronus, 150, 175.
Patronus coloniae, 227.
Patronus pagi et civitatis (*Thugga*), 116.
Praefectus fabrum, 141.
Praetor quindecim populorum (*Etruria*), 38.
Quattuorvir quinquennalis, 39.
Quinquennalis, 227.
Summa honoraria, 82.
Φυλαὶ τῆς κολωνείας, 100.
Φυλὴ Σεβαστή, 162.

IX

COLLÈGES

Collegae, 20, 89.
Collegia (*Praeneste*), 108.
Collegium salutare, 94.
Κηπουροί, 178.
Nautae Ararici (*patronus*), 176.
Negotiatores vinarii (*patronus*), 176.
Σωληνοκενταί, 179.

XII

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Acetabula, 133.
Acte de manumissio, 217.
Ἀγών, 224.
Apotheca, 71.

Arca, 40.
Atrium thermarum, 121.
Augusti servus, 180.
— libertus, 194, 195.
Balneum, 37.
Bornes milliaires, 52, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 144, 220.
Cachet d'oculiste, 182.
Caesareum, 194.
Catilli, 134, 135, 137.
Convivia, 108.
Crocodes, 182.
Délimitation du territoire 144.
— entre Delphes et les cités voisines, 161.
Διάκονος, 123.
Dispensator horrei, 180.
Domus Dei, 6.
'Επινίκια τοῦ θεοῦ Σεβαστοῦ Καίσαρος, 224.
'Επίσκοπος, 123.
Epulum, 83, 115.
Fastes consulaires (fragments), 114.
Fastes triomphaux (fragments), 113.
Fossor, 124.
Fundus, 108.
Gymnasium, 115.
Indictio, 78.
Inscription alphabétaire, 107.
Inscriptions chrétiennes, 3, 6, 32, 33, 34, 35, 54, 77, 78, 108 (?), 123, 124, 129, 130.
Inscriptions sur fonds de plats, 133, 134, 135, 136, 137, 138.
Inscriptions sur mosaïque, 3, 123, 131, 146.
Inscriptions sur tuyaux de plomb, 44, 45, 46, 49.
Λατομία, 216.
Lorica, 90.
Ludi, 39.
Ludi scaenici, 115.
Ludi votivi, 84.
Magister, 125.
Marque de brique, 125.
Marques de carriers, 25.
Marques de potier, 43, 86, 87.
Marques de tuiles, 48.
Martyres, 3.
Mercator, 140.
Negotiator artis lapidariae, 23.
Nymfium, 122.
Panna, 133, 137.
Parasidi, 133, 134, 135, 136.
Percussor, 124.
Πλοῖον δίκροτον, 223.
Πύλη, 42.
Praedia Arriae Fadillae Caepioniana, 86.
Redemtor, 47.
Saltarii, 132.
Saltuarius, 55.
Sportulae, 115.
Subdiaconus, 54.
Tablette de bois, 217.
Tablette de cire, 218.
Tabula lusoria, 197.
Tessère en os, 42.
Urceus, 56.
Vinaria, 133.

TABLES

DU TOME IV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Nouvelles stèles peintes de Sidon, par M. Louis JALABERT, S. J. . . . 1
Les esquisses des miniatures, par M. Henry MARTIN 17
Statue conservée à Égine (pl. X), par M. Salomon REINACH. 46
Un monument funéraire de Pergame, par M. Max. COLLIGNON 48
Etude sur les fibules préromaines des tumulus des environs de Salins, par M. Maurice PIROUTET 52
Une habitation gallo-romaine, la « Vieille cité » (Haute-Marne), par M. CAVANIOL 83
Tête d'éphèbe au Musée du Louvre, par M. Arthur MAHLER. 106
The representation of the Birth of Pandora on the Basis of the Athena Parthenos, par M. Adalbert MAIER 109
Note sur la longueur du pied grec, par M. P. FAURÉ 115
Variétés :
Les fouilles de Gordion en Phrygie, par M. Salomon REINACH. — L'art de bâtir chez les Égyptiens, par M. Raymond WEILL. . . 126
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 131
Nouvelles archéologiques et correspondance. 137
Bibliographie : 1° A. SCHLITZ. Fränkische und alamanische Kunsttätigkeit im frühen Mittelalter (S. R.). — 2° A. JOUBIN. Guide au Musée de Moulages de Montpellier (S. R.). — 3° P. FRÉDÉRICQ. Les conséquences de l'évangélisation par Rome et par Byzance sur le développement de la langue maternelle des peuples convertis (S. R.). — 4° Jane Ellen HARRISON. Prolegomena to the Study of greek Religion (S. R.). — 5° Victor CHAPOT. La province romaine proconsulaire d'Asie (SEYMOUR DE RICCI). — 6° L. RODOCANACHI. Le Capitole romain (A. MERLIN). — 7° P. GAUCKLER. La mosaïque antique (S. R.). — 8° Franz STUDNICZKA. Tropaeum Trajani (S. R.). — 9° Marcel POËTE. Les primitifs parisiens (S. R.). — 10° E. CH. BABUT. Le concile de Turin (S. R.). — 11° Ouvrages annoncés brièvement : GOESSLER, SCHULTZ, DE RIDDER, THÉDENAT, BAURAIN, REDONDO, HULIN (S. R.).
Un papyrus de Ptolémée III, par M. P. FOUCART 159
A propos des salutations impériales de Néron, par M. Edouard MAYNIAL 172

Pages.

Esquisse d'une histoire de la collection Campana, par M. Salomon Reinach. 179
Vases égéens en forme d'animaux, par M. Jean de Mot 201
Notes de Mythologie syrienne, par M. René Dussaud 225
Les Statues antiques de Montmarte au Musée d'Avallon, par M. F. de Mély 261
Vitruve et son œuvre, par M. Mortet. 265
Étude critique sur la Passio Tipasii veterani, par M. Paul Monceaux . 267
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 275
Nouvelles archéologiques et correspondance. 283
Bibliographie : 1° E. Pontremoli et B. Haussoullier. Didymes. Fouilles de 1895 et 1896 (S. R.). — 2° G. N. Olcott. Thesaurus linguae latinae epigraphicae. — 3° O. Nuoffer. Der Rennwagen im Altertum. — 4° P. Ducati. Brevi osservazioni sul ceramista attico Brigo. — 5° E. Petersen. Comitium, Rostra, Grab des Romulus. — 6° A Stein. Die Protokolle des römischen Senates und ihre Bedeutung als Geschichtsquelle für Tacitus. — 7° The Museum of the Brooklyn Institute. Memoirs of art and archaeology : W. H. Goodyear. A Renaissance leaning façade at Genoa. The architectural refinements of S. Mark's at Venice. — 8° M. Faucon. Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu.
L'Artémis de Versailles et l'Apollon du Belvédère, par M. W. Amelung. . 325
Fouilles et découvertes à Tralles (Pl. XV-XVI), par Edhem-bey 348
Esquisse d'une histoire de la collection Campana, par M. Salomon Reinach. 364
Malcandre dans l'inscription d'Eschmounazar, par M. Isidore Lévy . . 385
L'autel de Didymes et l'autel de Busiris, par M. J. Six 400
De quelques textes grecs et latins récemment découverts en Égypte, par M. Salomon Reinach 403
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 415
Nouvelles archéologiques et correspondance. 418
Bibliographie : 1° Ettore de Ruggiero. Dizionario epigrafico di antichità romane (Robert Mowat). — 2° Charles Fossey, Manuel d'assyriologie (S. R.). — 3° Robert de Lasteyrie et Alexandre Vidier. Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France (J. Déchelette). — 4° W. Klein. Geschichte der Griechischen Kunst (S. R.). — 5° Leclercq (Dom. H.). Les Martyrs (R. C.). — 6° E. Noack, Homerische Paläste (Ad. J. Reinach). — 7° Gibson. The Didascalia apostolorum in syriac. The Didascalia apostolorum in english (F. Macler). — 8° Rodolfo del Castillo. El Codigo de Hammourabi y la Oftalmologia en los tiempos babilonicos (S. R.). — 9° Chr. Blinkenberg. Archaeologische Studien (S. R.). — 10° R. C. Flickinger. Plutarch as a source of information on the greek theatre (S. R). — 11° Besnier. Archives marocaines (S. R). — 12°

Pages.
Le P. Urbain Coppens, O. F. M. Le palais de Caïphe et le nouveau jardin Saint-Pierre des Pères assomptionistes au Mont-Sion (S. R.).
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 443

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

W. Amelung. — L'Artémis de Versailles et l'Apollon du Belvédère. . . 325
Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 443
Cavaniol. — Une habitation gallo-romaine, la « Vieille Cité » (Haute-Marne). 83
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 443
Collignon (Max.). — Un monument funéraire de Pergame 48
Dussaud (René). — Notes de mythologie syrienne 225
Edhem-bey. — Fouilles et découvertes à Tralles. 348
Fauré (P.). — Note sur la longueur du pied grec 115
Foucart (P.). Un papyrus de Ptolémée III 111-159
Jalabert (Louis). — Nouvelles stèles peintes de Sidon 1
Lévy (Isidore). — Malcandre dans l'inscription d'Eschmounazar . . . 385
Mahler (Arthur). — Tête d'éphèbe au Musée du Louvre 106
Maier (Adalbert). — The representation of the Birth of Pandora on the Basis of the Athena Parthenos 109
Martin (Henry). — Les esquisses des Miniatures 17
Maynial (Édouard). — A propos des salutations impériales de Néron . 172
Mély (F. de). — Les statues antiques de Montmarte au Musée d'Avallon. 261
Monceaux (Paul). — Étude critique sur la Passio Tipasii veterani . . 267
Mortet. — Vitruve et son œuvre 265
Mot (Jean de). — Vases égéens en forme d'animaux. 201
Piroutet (Maurice). — Étude sur les fibules préromaines des tumulus des environs de Salins 52
Reinach (Salomon). — Statue conservée à Égine 46
— Les fouilles de Gordion en Phrygie 126
— Esquisse d'une histoire de la collection Campana 179, 364
— De quelques textes grecs et latins récemment découverts en Égypte. 403
Six (J.). — L'autel de Didymes et l'autel de Busiris 400
Weill (R.). — L'art de bâtir chez les Égyptiens 126

TABLE DES PLANCHES

X. — Statue d'Égine.
XI-XVI. — Sculptures de Tralles.

Le Gérant : E. Leroux.

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie. — 4, RUE GARNIER

SCULPTURES DE TRALLES

SCULPTURES DE TRALLES

SCULTURES DE TRALLES

SCULPTURES DE TRALLES

SCULPTURES DE TRALLES

SCULPTURES DE TRALLES

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Pages.

L'Artemis de Versailles et l'Apollon du Belvédère, par M. W. Amelung . . . 325
Fouilles et découvertes à Tralles (pl. XI-XVI), par Edhem-Bey 348
Esquisse d'une histoire de la collection Campana, par M. Salomon Reinach. . 364
Malcandre dans l'inscription d'Eschmounazar, par M. Isidore Lévy 385
L'autel de Didymes et l'autel de Busiris, par M. J. Six 400
De quelques textes grecs et latins récemment découverts en Égypte, par M. Salomon Reinach 403
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 415
Nouvelles archéologiques et correspondance. 418
Bibliographie : 1° Ettore de Ruggiero. Dizionario epigrafico di antichità romane (Robert Mowat). — 2° Charles Fossey. Manuel d'assyriologie (S. R.). — 3° Robert de Lasteyrie et Alexandre Vidier. Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France (J. Déchelette). — 4° W. Klein Geschichte der Griechischen Kunst (S. R.). — 5° Leclercq (Dom H.) Les martys (R. C.). — 6° F. Noack. Homerische Paläste (Ad. J. Reinach). — 7° M. D. Gibson. The Didascalia apostolorum in syriac. The Didascalia apostolorum in english (F. Macler). — 8° Rodolfo del Castillo. El Codigo de Hammourabi y la Oftalmologia en los tiempos babilonicos (S. R.). — 9° Chr. Blinkenberg. Archaeologische Studien (S. R.). — 10° R. C. Flickinger. Plutarch as a source of informations on the greek theatre (S. R.).— 11° M. Besnier. Archives marocaines (S. R.). — 12° Le P. Urbain Coppens, O. F. M. Le palais de Caïphe et le nouveau jardin Saint-Pierre des Pères Assomptionistes au Mont Sion (S. R.).
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par MM. R. Cagnat et M. Besnier 443

PLANCHES

XI-XVI. — Sculptures de Tralles.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Salomon Reinach, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue Cassini, 1, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28 rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Librairie G. BARANGER fils, 5, rue des Saints-Pères, Paris.

Vient de paraître :

ROC-AMADOUR

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

PAR

ERNEST RUPIN

Préface du Cte ROBERT DE LASTEYRIE

120 gravures dans le texte
12 planches et 1 chromolithographie hors-texte

Beau volume in-8° jésus, broché, prix . . . . . 20 fr.

Couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

Nouvelle acquisition :

A. VENTURI

LA MADONE

REPRÉSENTATIONS DE LA VIERGE DANS L'ART

400 reproductions en photogravure dans le texte
17 planches hors-texte

In-4°, broché, au lieu de 40 fr. . . . . 10 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

TRAITÉ
DES MONNAIES GAULOISES
Par **Adrien BLANCHET**
2 volumes grand in-8, illustrés de 560 figures, 3 planches et 1 carte . 40 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
SCIENCES RELIGIEUSES. — TOME XVII
TABOU ET TOTÉMISME A MADAGASCAR
ÉTUDE DESCRIPTIVE ET THÉORIQUE
Par **Arnold VAN GENNEP**
Un volume in-8 de 400 pages . . . . . 10 fr.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES JUIVES
ŒUVRES COMPLÈTES DE FLAVIUS JOSÈPHE
TRADUITES EN FRANÇAIS SOUS LA DIRECTION
de **Théodore REINACH**
Tome III. **Antiquités judaïques.** Livres XI à XV
Traduction de Joseph CHAMONARD
Un volume in-8 . . . . . 7 fr. 50

PSYCHOLOGIE DU PEUPLE ANNAMITE
LE CARACTÈRE NATIONAL, L'ÉVOLUTION HISTORIQUE, INTELLECTUELLE, SOCIALE ET POLITIQUE
Par **Paul GIRAN**
Administrateur des services civils de l'Indo-Chine
Préface de M. E. AYMONIER
Directeur de l'École Coloniale
Un volume in-8, illustré . . . . . 7 fr. 50

GRAMMAIRE DE LA LANGUE SERBO-CROATE
Traduite, avec de nombreuses modifications, de la Grammaire slave de Parčić.
Par le **Dr FEUVRIER**
Deuxième édition, revue et augmentée
Un beau volume in-8. . . . . 10 fr.

ANGERS, IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.